This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Per. 23721 e 21

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par MM. DEVAUX Père et Fils.

A LILLE

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place. | CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, Rue Impériale.

37me ANNÉE. — 1865.

BODLEIAN
17 DEC 1970
P
LIBRARY

Le soleil entre au signe du Verseau. **JANVIER.** Les jours croissent d'une heure 3 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir
1 DIM.	CIRCONCISION.	7 56	4 12	9 49	9 soir 6	1 57	2 19
2 Lundi	s Macaire.	7 56	4 13	10 matin 18	10 soir 22	2 42	3 4
3 Mardi	ste Geneviève.	7 56	4 14	10 matin 47	11 37	3 29	3 55
4 Mercr.	s Rigobert. P. Q.	7 56	4 15	11 15	0 0	4 21	4 50
5 Jeudi	s Siméon S.	7 55	4 16	11 45	0 matin 51	5 20	5 54
6 Vendr.	L'EPIPHANIE.	7 55	4 17	0 soir 19	2 matin 4	6 30	7 8
7 Samedi	s Lucien, év.	7 55	4 19	0 soir 58	3 matin 14	7 47	8 25
8 DIM.	ste Adèle.	7 55	4 20	1 43	4 20	8 52	9 36
9 Lundi	s Julien, m.	7 54	4 21	2 34	5 20	10 06	10 33
10 Mardi	s Paul.	7 54	4 22	3 30	6 13	10 58	11 20
11 Mercr.	ste Palmyre. P. L.	7 53	4 24	4 30	6 57	11 43	0 0
12 Jeudi	ste Césaire.	7 52	4 25	5 32	7 35	0 02	0 22
13 Vendr.	Bapt. de N. S.	7 52	4 27	6 36	8 8	0 40	0 58
14 Samedi	s Hilaire, év.	7 51	4 28	7 39	8 37	1 16	1 33
15 DIM.	s Nom de J.	7 51	4 29	8 41	9 3	1 50	2 07
16 Lundi	s Marcel, pape	7 50	4 31	9 43	9 27	2 23	2 40
17 Mardi	s Antoine, év.	7 49	4 32	10 44	9 50	2 57	3 13
18 Mercr.	Ch s Pierre à Rom	7 48	4 34	11 46	10 13	3 32	3 50
19 Jeudi	s Canut.	7 47	4 35	0 0	10 38	4 10	4 32
20 Vendr.	s Sébastien. D Q	7 46	4 37	0 matin 48	11 6	4 56	5 22
21 Samedi	ste Agnès, v.	7 45	4 38	1 matin 50	11 38	5 53	6 28
22 DIM.	s Vincent.	7 44	4 40	2 52	0 soir 15	7 6	7 46
23 Lundi	s Alphonse.	7 43	4 41	3 53	1 soir 0	8 24	9 1
24 Mardi	ste Céline.	7 42	4 43	4 51	1 54	9 34	10 3
25 Mercr.	Conv. de s. P.	7 41	4 45	5 44	2 58	10 29	10 52
26 Jeudi	s Polycarpe.	7 40	4 46	6 31	4 9	11 15	11 37
27 Vendr.	s Jean Ch. N. L.	7 39	4 48	7 11	5 25	11 57	0 0
28 Samedi	s Charlemagne.	7 38	4 49	7 46	6 44	0 19	0 40
29 DIM.	s Franç. de S.	7 36	4 51	8 18	8 2	1 0	1 22
30 Lundi	ste Martine.	7 35	4 53	8 48	9 20	1 43	2 4

Le soleil entre au signe des Poissons. **FÉVRIER.** Les jours croissent d'une heure 30 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir
1 Mercr.	s Ignace.	7 32	4 56	9 49	11 soir 53	3 09	3 33
2 Jeudi	PURIFICATION.	7 31	4 58	10 matin 23		3 58	4 23
3 Vendr.	s Blaise. P. Q.	7 30	4 59	11 matin 1	1 soir 5	4 52	5 21
4 Samedi	s André Corsi	7 28	5 1	11 44	2 matin 12	5 56	6 34
5 DIM.	ste Agathe.	7 27	5 3	0 soir 32	3 matin 13	7 16	8 0
6 Lundi	ste Dorothée.	7 25	5 4	1 soir 25	4 8	8 42	9 22
7 Mardi	s Chryseuil.	7 24	5 6	2 22	4 55	9 55	10 25
8 Mercr.	s Jean de M.	7 22	5 8	3 22	5 35	10 50	11 12
9 Jeudi	ste Appoline.	7 20	5 9	4 21	6 9	11 32	11 51
10 Vendr.	ste Scholast P. L.	7 19	5 11	5 27	6 39	0 0	0 8
11 Samedi	s Séverin, ab.	7 17	5 13	6 30	7 6	0 25	0 42
12 DIM.	SEPTUAGÉSIME	7 16	5 14	7 32	7 30	0 57	1 13
13 Lundi	s Martinien.	7 14	5 16	8 33	7 53	1 28	1 42
14 Mardi	s Valentin, m.	7 12	5 18	9 34	8 17	1 58	2 12
15 Mercr.	s. Faustin.	7 10	5 19	10 35	8 42	2 27	2 42
16 Jeudi	ste Reinelde.	7 9	5 21	11 37	9 8	2 58	3 13
17 Vendr.	s Germain	7 7	5 22		9 37	3 31	3 50
18 Samedi	s Siméon. D. Q.	7 5	5 24	0 matin 38	10 12	4 12	4 33
19 DIM.	SEXAGÉSIME.	7 3	5 26	1 matin 38	10 53	4 59	5 30
20 Lundi	s Eleuthère	7 1	5 27	2 35	11 42	6 06	6 49
21 Mardi	s Pépin, duc.	6 59	5 29	3 29	0 soir 39	7 34	8 19
22 Mercr.	Ch s. P. à A.	6 58	5 31	4 18	1 soir 44	9 0	9 35
23 Jeudi	Ste Isabelle.	6 56	5 32	5 1	2 56	10 5	10 30
24 Vendr.	s Mathias.	6 54	5 34	5 39	4 13	10 55	11 17
25 Samedi	s Adeltrude. N. L.	6 52	5 35	6 14	5 33	11 39	0 0
26 DIM.	QUINQUAGÉSIME.	6 50	5 37	6 46	6 54	0 0	0 21
27 Lundi	s Léandre.	6 48	5 39	7 17	8 14	0 42	1 2
28 Mardi	s Romain.	6 46	5 40	7 49	9 33	1 24	1 44

Le soleil entre au signe du Bélier. **MARS.** Les jours croissent d'une heure 48 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	soir.
1 Mercr.	LES CENDRES.	6 44	5 42	8 23	10 soir 49	2 6	2 26
2 Jeudi	S. Simplice.	6 42	5 44	9 matin 1		2 48	3 10
3 Vendr.	ste Cunégonde.	6 40	5 45	9 matin 43	0 soir 0	3 33	3 58
4 Samedi	s. Casimir P. Q	6 38	5 47	10 30	1 matin 5	4 24	4 54
5 DIM.	QUADRAGÉSIME.	6 36	5 48	11 22	2 matin 3	5 26	6 3
6 Lundi	ste Colette	6 34	5 50	0 soir 18	2 53	6 48	7 34
7 Mardi	s Thomas d'A.	6 32	5 51	1 soir 17	3 35	8 21	9 3
8 Mercr.	s Jean de D. & T.	6 30	5 53	2 18	4 11	9 39	10 9
9 Jeudi	Ste Françoise	6 28	5 54	3 20	4 42	10 33	10 54
10 Vendr.	Les 40 Mart. & T.	6 26	5 56	4 22	5 9	11 14	11 31
11 Samedi	s Constantin & T.	6 24	5 57	5 24	5 31	11 48	0 0
12 DIM.	REMINISCERE P. L	6 22	5 59	6 25	5 58	0 3	0 19
13 Lundi	ste Kennoque.	6 20	6 1	7 26	6 22	0 33	0 48
14 Mardi	ste Mathilde.	6 18	6 2	8 27	6 46	1 2	1 16
15 Mercr.	s Longin.	6 15	6 4	9 28	7 12	1 31	1 44
16 Jeudi	s Alexandre.	6 13	6 5	10 28	7 41	1 59	2 13
17 Vendr.	s Patrice, év.	6 11	6 7	11 28	8 14	2 28	2 44
18 Samedi	s Cyrille.	6 9	6 8		8 51	3 0	3 18
19 DIM.	OCULI.	6 7	6 10	0 soir 26	9 35	3 37	4 0
20 Lundi	s Joachim. D. Q.	6 5	6 11	1 matin 20	10 27	4 24	4 54
21 Mardi	s Benoît.	6 3	6 13	2 matin 9	11 27	5 29	6 10
22 Mercr.	s Basile, mart.	6 1	6 15	2 53	0 soir 34	6 57	7 44
23 Jeudi	s Othon.	5 59	6 16	3 32	1 soir 46	8 27	9 6
24 Vendr.	s Cyrille, év.	5 56	6 17	4 7	3 2	9 39	10 7
25 Samedi	ANNONCIATION.	5 54	6 19	4 40	4 21	10 31	10 54
26 DIM.	LÆTARE.	5 52	6 20	5 12	5 42	11 17	11 38
27 Lundi	s Rupert. N. L.	5 50	6 22	5 45	7 3	11 58	0 0
28 Mardi	s Sixte, pape.	5 48	6 23	6 19	8 23	0 20	0 41
29 Mercr.	s Prisque.	5 46	6 25	6 55	9 39	1 1	1 23
30 Jeudi	s Jean Clim.	5 44	6 26	7 35	10 50	1 43	2 5
31 Vendr.	s Guy, ab.	5 42	6 28	8 21	11 53	2 27	2 49

Le soleil entre au signe du Taureau. **AVRIL.** Les jours croissent d'une heure 39 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	soir
1 Samedi	s Hugues, év.	5 40	6 29	9 matin 13		3 11	3 35
2 DIM.	LA PASSION.	5 38	6 31	10 matin 10	0 matin 47	4 1	4 29
3 Lundi	s Richard P. Q.	5 35	6 32	11 10	1 matin 33	5 1	5 37
4 Mardi	s Isidore, év.	5 33	6 34	0 soir 11	2 12	6 18	7 3
5 Mercr.	s Vincent F.	5 31	6 35	1 soir 13	2 45	7 48	8 30
6 Jeudi	s Célestin.	5 29	6 37	2 15	3 13	9 07	9 38
7 Vendr.	s Aphraate	5 27	6 38	3 17	3 39	10 03	10 25
8 Samedi	s Albert.	5 25	6 39	4 18	4 3	10 45	11 3
9 DIM.	LES RAMEAUX.	5 23	6 41	5 19	4 27	11 19	11 35
10 Lundi	s Macaire.	5 21	6 42	6 20	4 52	11 50	0 0
11 Mardi	s Léon, p. P. L.	5 19	6 44	7 22	5 17	0 5	0 20
12 Mercr.	s Jules, pape.	5 17	6 45	8 23	5 44	0 34	0 49
13 Jeudi	LA SAINTE CÈNE.	5 15	6 47	9 23	6 14	1 03	1 18
14 Vendr.	Mort de N.-S.	5 13	6 48	10 21	6 50	1 32	1 48
15 Samedi	ste Anastasie.	5 11	6 50	11 16	7 33	2 4	2 20
16 DIM.	PAQUES.	5 9	6 51		8 23	2 38	2 57
17 Lundi	PAQUES.	5 7	6 53	0 matin 6	9 19	3 17	3 40
18 Mardi	s. Parfait. D. Q.	5 5	6 54	0 matin 50	10 21	4 06	4 35
19 Mercr.	s Théodore, év.	5 3	6 56	1 29	11 29	5 9	5 48
20 Jeudi	s Sulpice.	5 1	6 57	2 4	0 soir 41	6 30	7 14
21 Vendr.	s Anselme.	4 59	6 59	2 37	1 soir 57	7 57	8 34
22 Samedi	s Soter, pape	4 58	7 0	3 8	3 15	9 8	9 39
23 DIM.	QUASIMODO.	4 56	7 2	3 39	4 33	10 5	10 29
24 Lundi	s Fidèle, mart.	4 54	7 3	4 12	5 52	10 52	11 14
25 Mardi	s Marc, év. N. L.	4 52	7 5	4 47	7 11	11 37	11 57
26 Mercr.	ss Clet et M.	4 50	7 6	5 26	8 26	0 0	0 20
27 Jeudi	s Anthime.	4 49	7 7	6 10	9 35	0 41	1 2
28 Vendr.	s Vital, mart.	4 47	7 9	7 0	10 25	1 24	1 46
29 Samedi	s Pierre, m.	4 45	7 10	7 56	11 26	2 8	2 30
30 DIM.	ste Cath. de S.	4 43	7 12	8 57		2 53	3 16

Le soleil entre au signe des Gémeaux. **MAI.** Les jours croissent d'une heure 17 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir.
1 Lundi	ss Phil. et Jacq.	4 42	7 13	10 m. 0	0 m. 9	3 41	4 7
2 Mardi	s Athan. P. Q.	4 40	7 15	11 3	0 matin. 45	4 37	5 8
3 Mercr.	Inv. ste Croix.	4 38	7 16	0 soir. 5	1 m. 16	5 44	6 22
4 Jeudi	ste Monique.	4 37	7 18	1 soir. 7	1 43	7 2	7 41
5 Vendr.	s Pie V, pape.	4 35	7 19	2 9	2 8	8 17	8 49
6 Samedi	s Jean la P.L.	4 33	7 20	3 10	2 32	9 19	9 44
7 DIM.	s Stanislas.	4 32	7 22	4 11	2 55	10 6	10 26
8 Lundi	s Désiré.	4 30	7 23	5 12	3 19	10 44	11 2
9 Mardi	Tr. s Nicolas.	4 29	7 25	6 14	3 46	11 18	11 34
10 Mercr.	s Antonin. P.L.	4 27	7 26	7 16	4 16	11 50	0 0
11 Jeudi	s Mamert.	4 26	7 27	8 15	4 51	0 6	0 23
12 Vendr.	ste Flavie.	4 24	7 29	9 11	5 32	0 38	0 54
13 Samedi	s Gervais.	4 23	7 30	10 3	6 19	1 11	1 28
14 DIM.	s Boniface.	4 22	7 31	10 50	7 13	1 46	2 4
15 Lundi	s Pacôme.	4 20	7 33	11 31	8 14	2 23	2 43
16 Mardi	s Honoré.	4 19	7 34		9 20	3 4	3 28
17 Mercr.	ste Restitude.	4 18	7 35	0 m. 7	10 30	3 55	4 23
18 Jeudi	s Venant. D. Q.	4 16	7 37	0 matin. 30	11 42	4 56	5 30
19 Vendr.	s Pierre C.	4 15	7 38	1 m. 10	0 soir. 56	6 8	6 48
20 Samedi	s Bernardin	4 14	7 39	1 40	2 soir. 12	7 26	8 2
21 DIM.	s Valens.	4 13	7 40	2 10	3 29	8 36	9 9
22 Lundi	ROGATIONS, abst.	4 12	7 42	2 42	4 46	9 38	10 5
23 Mardi	ste Julie.	4 11	7 43	3 17	6 1	10 29	10 54
24 Mercr.	ste Jeanne. N.L.	4 10	7 44	3 58	7 13	11 17	11 40
25 Jeudi	ASCENSION.	4 9	7 45	4 45	8 19	0 0	0 2
26 Vendr.	s Quadrat	4 8	7 46	5 39	9 16	0 24	0 47
27 Samedi	s. Jules.	4 7	7 47	6 39	10 3	1 9	1 31
28 DIM.	s Germain	4 6	7 48	7 43	10 43	1 52	2 13
29 Lundi	s Alexandre.	4 5	7 50	8 47	11 16	2 35	2 58
30 Mardi	s Ferdinand	4 4	7 51	9 51	11 41	3 20	3 44

Le soleil entre au signe de l'Écrevisse. **JUIN.** Les jours cr. de 18 m, j. 21 et déc. de 3 m. jusqu'au 30.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir.
1 Jeudi	s Pamphile. P.Q	4 3	7 53	11 m. 57	0 matin. 11	5 4	5 35
2 Vendr.	s Erasme.	4 2	7 54	0 soir. 58	0 matin. 35	6 7	6 41
3 Samedi	ste Clotilde.	4 2	7 54	1 soir. 59	0 matin. 59	7 15	7 49
4 DIM.	PENTECOTE.	4 1	7 55	3 0	1 23	8 21	8 50
5 Lundi	PENTECOTE.	4 1	7 56	4 2	1 48	9 18	9 43
6 Mardi	s Norbert.	4 0	7 57	5 4	2 17	10 5	10 26
7 Mercr.	s. Robert. 4 T.	4 0	7 58	6 5	2 50	10 46	11 5
8 Jeudi	s Médard, év.	3 59	7 59	7 4	3 28	11 22	11 41
9 Vendr.	s Prime 4 T. P.L	3 59	7 59	7 59	4 13	11 58	0 0
10 Samedi	ste Marguerite 4 T	3 59	8 0	8 49	5 5	0 17	0 34
11 DIM.	LA TRINITÉ.	3 58	8 1	9 32	6 5	0 52	1 12
12 Lundi	s Basilide.	3 58	8 1	10 10	7 11	1 31	1 51
13 Mardi	s Antoine.	3 58	8 2	10 44	8 20	2 11	2 33
14 Mercr.	s Basile le G.	3 58	8 2	11 15	9 32	2 55	3 18
15 Jeudi	FÊTE-DIEU.	3 58	8 3	11 41	10 45	3 44	4 10
16 Vendr.	ste Lutgarde DQ	3 58	8 3		11 59	4 40	5 11
17 Samedi	s Alfred.	3 58	8 4	0 m. 13	1 m. 11	5 44	6 19
18 DIM.	ste Marine.	3 58	8 4	0 matin. 43	2 soir. 29	6 55	7 31
19 Lundi	s Gervais.	3 58	8 4	1 m. 16	3 43	8 7	8 41
20 Mardi	s Adalbert.	3 58	8 5	1 54	4 51	9 15	9 45
21 Mercr.	s Louis de Gonz.	3 58	8 5	2 38	6 1	10 12	10 39
22 Jeudi	OCT. FÊTE-DIEU.	3 58	8 5	3 28	7 1	11 5	11 28
23 Vendr.	s. Liébert. N.L.	3 59	8 5	4 23	7 54	11 51	0 0
24 Samedi	Nat. s Jean-Bap.	3 59	8 5	5 23	8 38	0 13	0 35
25 DIM.	Transl. s. Éloi.	3 59	8 5	6 27	9 15	0 55	1 17
26 Lundi	ss Jean et P.	4 0	8 5	7 31	9 46	1 37	1 57
27 Mardi	s Ladislas.	4 0	8 5	8 40	10 14	2 17	2 37
28 Mercr.	s Léon II, pape.	4 1	8 5	9 43	10 39	2 57	3 16
29 Jeudi	ss Pierre et Paul.	4 1	8 5	10 45	11 3	3 37	3 59
30 Vendr.	s Martial.	4 2	8 5	11 47	11 26	4 21	4 46

Le soleil entre au signe du Lion. **JUILLET.** Les jours décroissent de 57 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir
1 Samedi	s Rombaut. P. Q	4 2	8 5	0 soir 48	11 matin 51	5 12	5 40
2 DIM.	Visitat. N.-D.	4 3	8 4	1 soir 49		0 10	6 42
3 Lundi	ste Hyacinthe.	4 4	8 4	2 50	0 matin 18	7 15	7 50
4 Mardi	T. s. Martin.	4 4	8 4	3 51	0 matin 49	8 23	8 55
5 Mercr.	s Agathon.	4 5	8 3	4 51	1 matin 25	9 24	9 51
6 Jeudi	ste Godelive.	4 6	8 3	5 18	2 7	10 14	10 36
7 Vendr.	s Willebaud.	4 7	8 2	6 41	2 56	10 58	11 17
8 Samedi	s Procope. P. L	4 8	8 2	7 28	3 53	11 38	11 57
9 DIM.	Martyrs de G.	4 8	8 1	8 9	4 57	0 0	0 18
10 Lundi	ste Félicité.	4 9	8 0	8 45	6 7	0 37	0 56
11 Mardi	Trans Benoît.	4 10	8 0	9 18	7 20	1 17	1 37
12 Mercr.	s J. Gualb.	4 11	7 59	9 49	8 35	1 59	2 19
13 Jeudi	s Anaclet.	4 12	7 58	10 18	9 50	2 41	3 3
14 Vendr.	s Bonaventure	4 13	7 58	10 48	11 4	3 27	3 53
15 Samedi	s Henri II. D. Q.	4 14	7 57	11 20	0 soir 19	4 19	4 47
16 DIM.	N.-D. du M.-C.	4 15	7 56	11 55	1 soir 33	5 17	5 51
17 Lundi.	s Alexis, conf.	4 16	7 55		2 41	6 26	7 4
18 Mardi	s Arnould.	4 17	7 54	0 matin 35	3 51	7 42	8 21
19 Mercr.	s Vincent P.	4 18	7 53	1 matin 21	4 53	8 58	9 32
20 Jeudi	ste Marguerite	4 19	7 52	2 13	5 47	10 3	10 30
21 Vendr.	s Victor.	4 21	7 51	3 12	6 33	10 56	11 19
22 Samedi	ste Marie-M. N. L	4 22	7 50	4 15	7 12	11 42	0 0
23 DIM.	s Apollinaire.	4 23	7 49	5 19	7 46	0 2	0 23
24 Lundi	ste Christine.	4 24	7 47	6 24	8 15	0 42	1 1
25 Mardi	s Jacques.	4 25	7 46	7 28	8 42	1 19	1 37
26 Mercr.	ste Anne.	4 27	7 45	8 31	9 7	1 55	2 11
27 Jeudi	ste Nathalie.	4 28	7 44	9 35	9 31	2 49	2 46
28 Vendr.	s Frédéric.	4 29	7 42	10 31	9 55	3 3	3 21
29 Samedi	ste Marthe.	4 31	7 41	11 35	10 21	3 41	4 0
30 DIM.	s Abdon. P. Q.	4 32	7 40	0 soir 36	10 50	4 21	4 44
31 Lundi	s Ignace de L.	4 33	7 38	1 soir 37	11 22	5 10	5 39

Le soleil entre au signe de la Vierge. **AOUT.** Les jours décroissent d'une heure 35 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	Heures des marées à Dunkerque. soir
1 Mardi	s Pierre-ès-l.	4 35	7 37	2 soir 37		6 11	6 48
2 Merc.	N.-D. des Ang.	4 36	7 35	3 soir 35	0 matin 0	7 25	8 3
3 Jeudi	ste Alfrède.	4 37	7 34	4 29	0 matin 45	8 40	9 14
4 Vendr.	s Dominique.	4 39	7 32	5 18	1 38	9 45	10 10
5 Samedi	ste Mar. aux N	4 40	7 31	6 3	2 39	10 35	10 57
6 DIM.	Transf. N.-S.	4 41	7 29	6 43	3 47	11 18	11 39
7 Lundi	s Gaëtan. P. L.	4 43	7 27	7 18	4 59	11 59	0 0
8 Mardi	s Cyriaque.	4 44	7 26	7 50	6 15	0 20	0 41
9 Merc.	s Romain.	4 46	7 24	8 20	7 32	1 0	1 21
10 Jeudi	s Laurent.	4 47	7 22	8 51	8 49	1 41	2 2
11 Vendr.	ste Suzanne.	4 48	7 21	9 23	10 6	2 23	2 45
12 Samedi	ste Claire, abb	4 50	7 19	9 58	11 22	3 7	3 31
13 DIM.	s Hippolyte. D. Q	4 51	7 17	10 37	0 soir 35	3 56	4 22
14 Lundi	s Eusèbe.	4 52	7 16	11 21	1 soir 43	4 52	5 23
15 Mardi	ASSOMPTION.	4 54	7 14		2 46	5 59	6 40
16 Merc.	s Roch.	4 55	7 12	0 matin 10	3 42	7 22	8 5
17 Jeudi	s Carloman.	4 57	7 10	1 matin 5	4 30	8 46	9 24
18 Vend.	ste Hélène.	4 58	7 8	2 5	5 11	9 55	10 23
19 Samedi	ste Thècle.	5 0	7 7	3 8	5 47	10 48	11 10
20 DIM.	s Bernard.	5 1	7 5	4 12	6 18	11 30	11 49
21 Lundi	s Albéric. N. L.	5 2	7 3	5 16	6 46	0 0	0 7
22 Mardi	s. Gustave.	5 4	7 1	6 19	7 11	0 24	0 41
23 Merc.	s Philippe.	5 5	6 59	7 21	7 35	0 57	1 13
24 Jeudi	s Barthélemy.	5 6	6 57	8 23	7 59	1 29	1 44
25 Vendr.	s Louis, roi.	5 8	6 55	9 24	8 24	1 59	2 14
26 Samedi	s Zéphirin.	5 9	6 53	10 24	8 51	2 30	2 46
27 DIM.	s Césaire.	5 11	6 51	11 24	9 22	3 1	3 19
28 Lundi	s Augustin.	5 12	6 49	0 soir 23	9 58	3 37	3 58
29 Mardi	Décoll. s J-B. PQ	5 14	6 47	1 soir 21	10 39	4 20	4 46
30 Merc.	ste Rose	5 15	6 45	2 16	11 27	5 15	5 51
31 Jeudi	s Raymond.	5 16	6 43	3 7		6 31	7 15

Le soleil entre au signe de la Balance.		SEPTEMBRE.		Les jours décroissent d'une heure 40 minutes.			
Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
						matin	soir
1 Vendr.	s Gilles.	5 18	6 41	3 soir 53	0 matin 22	7 59	8 39
2 Sam.	s Lazare, roi.	5 19	6 39	4 35	1 25	9 15	9 46
3 Dim.	ste Euphémie.	5 21	6 37	5 12	2 34	10 11	10 35
4 Lundi	ste Rosalie.	5 22	6 35	5 46	3 48	10 57	11 17
5 Mardi	s Bertin. P. L.	5 24	6 33	6 18	5 6	11 39	11 58
6 Merc.	s Eugène.	5 25	6 31	6 50	6 25	0 0	0 19
7 Jeudi	ste Reine.	5 26	6 29	7 23	7 41	0 39	0 59
8 Vendr.	NATIVITÉ N.-D	5 28	6 26	7 58	9 3	1 21	1 41
9 Samedi	s Omer, év.	5 29	6 24	8 36	10 20	2 2	2 23
10 Dim.	s Nicolas de T.	5 31	6 22	9 19	11 32	2 46	3 8
11 Lundi	ste Vindiciane	5 32	6 20	10 8	0 soir 38	3 33	4 0
12 Mardi	s Silvin. D. Q.	5 33	6 18	11 2	1 37	4 28	5 0
13 Merc.	s Aimé, évêq.	5 35	6 16		2 28	5 37	6 19
14 Jeudi.	Exalt. ste Croix.	5 36	6 14	0 0	3 11	7 4	7 51
15 Vendr.	s Roger.	5 38	6 12	1 matin 1	3 48	8 33	9 12
16 Samedi	s Cornil, p.	5 39	6 9	2 4	4 20	9 44	10 10
17 Dim.	s Lambert.	5 41	6 7	3 7	4 48	10 33	10 53
18 Lundi	ste Sophie.	5 42	6 5	4 10	5 13	11 12	11 30
19 Mardi	s Janvier. N. L.	5 43	6 3	5 12	5 38	11 46	0 0
20 Merc.	s Eustache. 4 T.	5 45	6 1	6 14	6 4	0 1	0 17
21 Jeudi	s Mathieu.	5 46	5 59	7 15	6 29	0 32	0 47
22 Vendr.	s Maurice. 4 T.	5 48	5 57	8 16	6 55	1 1	1 15
23 Samedi	s Lin, p. 4 T.	5 49	5 55	9 16	7 24	1 30	1 44
24 Dim.	N.-D. de la M.	5 51	5 52	10 15	7 57	1 59	2 13
25 Lundi	s Firmin. év.	5 52	5 50	11 12	8 36	2 49	2 46
26 Mardi	ste Justine.	5 53	5 48	0 soir 7	9 20	3 2	3 22
27 Mercr.	ste Delphine.	5 55	5 46	0 59	10 11	3 44	4 7
28 Jeudi	s Privat. P. Q.	5 56	5 44	1 46	11 9	4 36	5 9
29 Vendr.	Déd. s Michel.	5 58	5 42	2 28		5 49	6 34
30 Samedi	s Jérôme	6 59	5 40	3 6	0 matin 14	7 21	8 4

Le soleil entre au signe du Scorpion.		OCTOBRE.		Les jours décroissent de une heure 44 minutes.			
Jours.	SAINTS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	Coucher de la Lune.	Heures des marées à Dunkerque.	
						matin	soir.
1 Dim.	ss Remi et Piat.	6 1	5 38	3 soir 41	1 matin 24	8 42	9 16
2 Lundi	Anges gardiens	6 2	5 36	4 13	2 38	9 45	10 9
3 Mardi	s Gérard.	6 4	5 33	4 45	3 55	10 32	10 54
4 Mercr.	s François P. L.	6 5	5 31	5 18	5 15	11 15	11 35
5 Jeudi	s Placide.	6 7	5 29	5 52	6 35	11 55	0 0
6 Vendr.	s Bruno, conf.	6 8	5 27	6 30	7 54	0 17	0 37
7 Samedi	s Marc, pape.	6 10	5 25	7 13	9 11	0 58	1 20
8 Dim.	ste Brigitte	6 11	5 23	8 1	10 23	1 41	2 3
9 Lundi	s Ghislain.	6 13	5 21	8 55	11 28	2 25	2 49
10 Mardi	s Franç. de B.	6 14	5 19	9 53	0 soir 24	3 12	3 38
11 Mercr.	s Séraphin. D. Q	6 16	5 17	10 54	1 10	4 7	4 39
12 Jeudi.	s Evagre.	6 17	5 15	11 57	1 49	5 14	5 55
13 Vendr.	s Edouard, roi	6 19	5 13		2 23	6 40	7 25
14 Samedi	s Calixte, pape	6 20	5 11	1 matin 0	2 52	8 7	8 45
15 Dim.	ste Thérèse.	6 22	5 9	2 3	3 18	9 18	9 45
16 Lundi	s Donatien.	6 23	5 7	3 5	3 43	10 8	10 29
17 Mardi.	ste Hedwige.	6 25	5 5	4 6	4 8	10 47	11 4
18 Mercr.	s Luc, évang.	6 26	5 3	5 7	4 33	11 17	11 36
19 Jeudi	s Pierre. N. L.	6 28	5 1	6 8	4 59	11 50	0 0
20 Vendr.	s. Caprais.	6 30	4 59	7 9	5 27	0 5	0 20
21 Samedi	ste Ursule.	6 31	4 58	8 9	5 59	0 34	0 49
22 Dim.	s Sévère.	6 33	4 56	9 7	6 36	1 3	1 18
23 Lundi	s Séverin.	6 34	4 54	10 2	7 18	1 32	1 48
24 Mardi	s Magloire, év.	6 36	4 52	10 54	8 6	2 5	2 21
25 Mercr.	ss Crépin et C.	6 37	4 50	11 42	9 1	2 39	2 59
26 Jeudi	s Évariste.	6 39	4 48	0 soir 25	10 1	3 19	3 44
27 Vendr.	s Florentin. P Q	6 41	4 47	1 3	11 6	4 11	4 42
28 Samedi	ss Simon et J.	6 42	4 45	1 38		5 19	6 0
29 Dim.	s Narcisse de J	6 44	4 43	2 10	0 matin 16	6 44	7 27
30 Lundi	s Lucain.	6 45	4 41	2 11	1 29	8 6	8 41

Le soleil entre au signe du Sagittaire. **NOVEMBRE.** Les jours décroissent de une heure 19 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune	Coucher de la Lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	soir.
1 Mercr.	TOUSSAINT.	6 49	4 38	3 soir 45	4 matin 3	10 5	10 28
2 Jeudi	LES TRÉPASSÉS	6 50	4 37	4 20	5 23	10 50	11 12
3 Vendr.	s Hubert. P. L.	6 52	4 35	5 0	6 42	11 34	11 54
4 Samedi	s Charles Borr	6 53	4 33	5 46	7 58	0 0	0 17
5 DIM.	ste Berthilde.	6 55	4 32	6 39	9 8	0 39	1 1
6 Lundi	s Léonard.	6 57	4 30	7 38	10 11	1 23	1 46
7 Mardi	s Ernest. m.	6 58	4 29	8 41	11 4	2 9	2 32
8 Mercr.	Les 4 Couron.	7 0	4 27	9 45	11 47	2 56	3 20
9 Jeudi	s Denis.	7 1	4 26	10 50	0 soir 23	3 48	4 16
10 Vendr.	s Juste. D Q	7 3	4 25	11 54	0 soir 54	4 48	5 22
11 Samedi	s Martin, év.	7 5	4 23		1 22	6 0	6 41
12 DIM.	s Liévin. m.	7 6	4 22	0 matin 57	1 48	7 22	7 59
13 Lundi	s Homobon.	7 8	4 21	1 matin 58	2 12	8 33	9 4
14 Mardi	s Clémentin.	7 9	4 19	2 50	2 36	9 30	9 53
15 Mercr.	s Eugène.	7 11	4 18	4 0	3 2	10 13	10 32
16 Jeudi	s Edmond.	7 13	4 17	5 1	3 30	10 50	11 7
17 Vendr.	s Agnan.	7 14	4 16	6 1	4 1	11 23	11 40
18 Samedi	s Odon. N. L.	7 16	4 15	7 1	4 36	11 54	0 0
19 DIM.	ste Élisabeth.	7 17	4 14	7 58	5 16	0 10	0 25
20 Lundi	s Félix de V.	7 19	4 13	8 51	6 2	0 41	0 57
21 Mardi	Prés. N.-D.	7 20	4 12	9 40	6 54	1 13	1 30
22 Mercr.	ste Cécile.	7 22	4 11	10 25	7 53	1 47	2 5
23 Jeudi	s Clément.	7 23	4 10	11 5	8 57	2 23	2 44
24 Vendr.	s Florimond.	7 25	4 9	11 40	10 4	3 4	3 28
25 Samedi	ste Catherine.	7 26	4 8	0 soir 12	11 14	3 54	4 23
26 DIM.	s Pierre. D. Q.	7 28	4 7	0 soir 42		4 55	5 30
27 Lundi	s Maxime.	7 29	4 6	1 11	0 26	6 5	6 48
28 Mardi	s Mansuet.	7 30	4 6	1 42	1 matin 10	7 26	8 2
29 Mercr.	s Saturnin.	7 32	4 5	2 15	2 matin 56	8 36	9 8
30 Jeudi	s André.	7 33	4 5	2 53	4 13	9 37	10 4

Le soleil entre au signe du Capricorne. **DÉCEMBRE.** Les jours déc. de 20m. jusqu'au 20 et cr. de 2 m. j. 31

Jours	SAINTS.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Lever de la Lune.	Coucher de la Lune.	Heures des marées à Dunkerque. matin	soir.
1 Vendr.	s Éloi, év.	7 34	4 4	3 soir 34	5 matin 30	10 29	10 52
2 Samedi	ste Bibiane. P. L	7 36	4 4	4 soir 22	6 matin 44	11 16	11 29
3 DIM.	AVENT.	7 37	4 3	5 18	7 51	0 0	0 1
4 Lundi	ste Barbe v.	7 38	4 3	6 20	8 50	0 24	0 47
5 Mardi	s Sabas.	7 39	4 2	7 25	9 40	1 10	1 32
6 Mercr.	s Nicolas év.	7 40	4 2	8 32	10 21	1 54	2 16
7 Jeudi	s Ambroise.	7 42	4 2	9 39	10 55	2 39	3 1
8 Vendr.	IMM. CONCEPT.	7 43	4 2	10 44	11 24	3 25	3 50
9 Samedi	ste Léocadie.	7 44	4 1	11 47	11 51	4 16	4 43
10 DIM.	s Melchiade. D Q	7 45	4 1		0 soir 16	5 13	5 45
11 Lundi	s Damase, p.	7 46	4 1	0 matin 48	0 soir 41	6 19	6 55
12 Mardi.	ste Constance.	7 47	4 1	1 matin 49	1 6	7 30	8 4
13 Mercr.	ste Luce.	7 48	4 1	2 50	1 32	8 37	9 6
14 Jeudi	s Nicaise.	7 48	4 1	3 51	2 1	9 33	9 56
15 Vendr.	s. Eusèbe.	7 49	4 2	4 52	2 34	10 18	10 38
16 Samedi	ste Adélaïde.	7 50	4 2	5 50	3 13	10 57	11 15
17 DIM.	ste Olymp.	7 51	4 2	6 45	3 58	11 32	11 50
18 Lundi	s Paul le s. N. L.	7 51	4 2	7 37	4 49	0 0	0 6
19 Mardi	s. Cyriaque.	7 52	4 3	8 25	5 46	0 23	0 41
20 Mercr.	s Philogone. 4 T.	7 53	4 3	9 7	6 48	0 58	1 16
21 Jeudi	s Thomas.	7 53	4 4	9 44	7 55	1 34	1 53
22 Vendr.	s Flavien. 4 T.	7 54	4 4	10 17	9 5	2 12	2 32
23 Samedi	ste Victoire, 4 T.	7 54	4 5	10 48	10 16	2 55	3 15
24 DIM.	s Tharsile	7 55	4 5	11 17	11 28	3 40	4 05
25 Lundi.	NOEL. P. Q.	7 55	4 6	11 45		4 33	5 3
26 Mardi	s Etienne, m.	7 55	4 7	0 soir 15	0 matin 42	5 36	6 10
27 Mercr.	s Jean, évan.	7 56	4 7	0 soir 49	1 matin 55	6 48	7 25
28 Jeudi	ss Innocents	7 56	4 8	1 27	3 9	8 2	8 38
29 Vendr.	s Thomas de C	7 56	4 9	2 11	4 22	9 13	9 45
30 Samedi	s Sabin, mart.	7 56	4 10	3 1	5 31	10 13	10 40
31 DIM.	s Sylvestre.	7 56	4 11	3 59	6 34	11 6	11 29

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III (Charles-Louis), EMPEREUR DES FRANÇAIS.

Né à Paris, le 20 avril 1808, du mariage de Louis-Napoléon, roi de Hollande, et de Hortense-Eugénie, reine de Hollande; marié le 29 janvier 1853, à

EUGÉNIE, Impératrice des Français, née le 5 mai 1826. De ce mariage:

NAPOLÉON-EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH, Prince Impérial, né à Paris, le 16 mars 1856.

MATHILDE-LŒTITIA-WILHELMINE, cousine de l'Empereur, née le 27 mai 1820, mariée en 1841 au prince Anatole Demidoff de San Donato;

NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES-PAUL, cousin de l'Empereur, né le 29 septembre 1822; marié le 30 janvier 1859, à

LOUISE-THÉRÈSE-MARIE-CLOTILDE, fille de Victor-Emmanuel III, roi de Sardaigne, né le 2 mars 1843. De ce mariage:

NAPOLÉON-VICTOR-JÉROME-FRÉDÉRIC, né le 18 juillet 1862.

NAPOLÉON-LOUIS-JOSEPH-JÉROME, né le 16 juillet 1864.

MAISON DE L'EMPEREUR.

Son Exc. M le maréchal Vaillant (G. ✲), sénateur, membre du conseil privé, *grand maréchal du palais, ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.*

M. Gauthier (C. ✲), conseiller d'État, *secrétaire-général.*

GRANDE AUMÔNERIE.

Mgr Darboy (O. ✲), archevêque de Paris, sénateur, *grand aumônier.*

Mgr. Tirmarche, ✲, évêque d'Adras, *aumônier.*

N...., *vicaire-général.*

M. l'abbé Mullois, ✲, *premier chapelain.*

MM. l'abbé Versini, ✲, l'abbé Liabeuf, *chapelains ordinaires;* l'abbé Laine, ✲, *chapelain ordinaire, chargé des fonctions curiales.* MM. l'abbé Ouin-la-Croix, ✲, *secrétaire-général;* l'abbé de Cuttoli, *maître des cérémonies de la chapelle;* l'abbé Allain, *prêtre sacristain de la chapelle.*

PALAIS.

S. Exc. M. le maréchal Vaillant, (G. ✲), sénateur, membre du conseil privé, *grand maréchal du palais.*

M. le général de division Rolin (G. O. ✲), *adjudant-général du palais.*

MM. le baron de Montbrun (O. ✲); — le baron de Varaigne (O. ✲); — de Valabrégue de Lawœstine, ✲; — le baron Morio de l'Isle, ✲; *préfets du palais.*

M. le comte Lepic (C. ✲), *premier maréchal-des-logis, surintendant des palais impériaux.*

MM. le baron Émile Tascher de la Pagerie, ✲; — Oppermann (O. ✲), chef d'escadron en retraite, *maréchaux-des-logis.*

GOUVERNEMENT DU PALAIS.

Gouverneur des palais des Tuileries et du Louvre, M. le général Lechesne (G. O. ✲); — *du palais de Saint-Cloud*, M. le colonel Thiérion (C. ✲), député. *Commandants militaires : des Tuileries*, M. Houdaille (O. ✲), — *du Louvre*, M. Niepce de St-Victor, ✲; — *de l'Élysée*, M. le colonel Griffon (C. ✲); — *du Palais-Royal*, M. le général de brigade Deshorties de Beaulieu (G. O. ✲); — *de Saint-Cloud*, M. Dupont (C. ✲), capitaine de vaisseau, — *de Meudon*, M. le colonel Gaudo-Paquet (O. ✲); — *de Versailles*, M. le général de division Paté (G. O. ✲); — *de Trianon*, M. le colonel Quilico (C. ✲); — *de Rambouillet*, M. le général de brigade Besançon (C. ✲); — *de Fontainebleau*, M. le général de brigade de Polignac (C. ✲); — *de Strasbourg*, M. le colonel D'Hauteville (C. ✲); — *de Compiègne*, M. le colonel Becquey-Beaupré (O. ✲); — *de Pau*, M. le colonel Ibert (O. ✲).

SERVICE DE LA CHAMBRE.

S. Exc. M. le duc de Bassano (G. O. ✲), sénateur, *grand chambellan.*

M. le comte Baciocchi (C. ✲), surintendant des spectacles de la Cour, des théâtres impériaux, de la musique de la Chapelle et de la Chambre, *premier chambellan.*

MM. le duc de Tarente (O. ✲), député; le vicomte Olivier de Walsh, ✲; le marquis de Chaumont-Quitry, ✲; le marquis de Conégliano, ✲, député; le baron de Bulach, ✲; le vicomte de Laferrière (O. ✲); le vicomte G. d'Arjuzon; le marquis d'Havrincourt (O. ✲), député; le marquis de Trévise, ✲; le comte d'Ayguesvives, ✲, député, *chambellans.*

CABINET PARTICULIER DE S. M. L'EMPEREUR.

M. Conti (O. ✲), conseiller d'État, secrétaire de l'Empereur, *chef du cabinet.*

M. Sacaley, ✲, *sous-chef du cabinet.*

M. Pietri, *secrétaire particulier de l'Empereur.*

SERVICES DES DONS ET SECOURS.

M. le docteur Conneau (C. ✲), *directeur.*

ÉCUYERS.

N...., *grand-écuyer.*

M. le général Fleury (G. O. ✲), aide-de-camp de l'Empereur, directeur-général des haras, *premier écuyer.*

MM. le baron de Bourgoing (O. ✲), de Grammont, ✲, le baron Lejeune, ✲, le comte de Castelbajac, ✲, Davillier (O. ✲), le marquis de Caux, ✲, le prince Poniatowski, le comte du Bourg, *écuyers;* de Burgb, *écuyer honoraire.*

M. le comte d'Aure (O. ✲), *écuyer-inspecteur.*

VÉNERIE.

S. Exc. M. le maréchal Magnan (G. ✲), sénateur, *grand veneur.*

M. le prince de la Moskowa (C. ✲), sénateur, aide-camp de l'Empereur, *premier veneur.*

M. le marquis de Toulongeon (C. ✲), aide-de-camp de l'Empereur, *commandant des chasses à tir.*

MM. le baron Lambert, ✲, le marquis de Latour-Maubourg (O. ✲), député, *lieutenant de la vénerie.*

M. le baron de Lage (C. ✲), *lieutenant des chasses à tir.*

CÉRÉMONIES.

S. Exc. M. le duc de Cambacérès (G. O. ✲), sénateur, *grand maître des cérémonies.*

M. le comte Rodolphe d'Ornano (C. ✲), députe, *premier maître des cérémonies.*

MM. Feuillet de Conches (C. ✲), le baron de Lajus (O. ✲), *introducteurs des ambassadeurs, maîtres des cérémonies.*

MM. Jules Lecocq, ✲, le baron Sibuet, ✲, député, *aides des cérémonies, secrétaires à l'introduction des ambassadeurs.*

TRÉSORERIE.

M. Bure (O. ✲), *trésorier de la Couronne.*

M. Thélin, Charles, ✲, *trésorier de la Cassette.*

MUSIQUE DE LA CHAPELLE ET DE LA CHAMBRE.

M. Auber (G. O. ✲), membre de l'Institut, *directeur.*

SERVICE DE SANTÉ.

M. le docteur Conneau (C. ✲), *premier médecin de l'Empereur.*

MAISON MILITAIRE DE S. M. L'EMPEREUR.

S. Exc. M. le maréchal Vaillant (G. ✲), ministre de la maison de l'Empereur, sénateur, membre du conseil privé, grand maréchal du palais, *commandant la Maison militaire.*

M. Rolin (G. O. ✲), général de division, *adjudant-général du palais.*

Aides-de-camp de l'Empereur : MM. le comte Roguet (G. O. ✲), général de division, sénateur ; le comte de Goyon (G. ✲) ; général de division ; de Failly (G. O. ✲) ; général de division ; le comte de Montebello (G. O. ✲), général de division ; Lebœuf, (G. O. ✲), général de division ; Frossard (G. O. ✲), général de division ; Mollard (G. O. ✲), général de division ; le baron de Béville (C. ✲), général de division ; Jurien de La Gravière, (C. ✲), vice-amiral ; le prince de la Moskowa, (C. ✲), général de division, sénateur ; Fleury (G. O. ✲). idem ; de Waubert de Genlis (C. ✲), général de brigade ; Castelnau (C. ✲), idem ; le marquis de Toulongeon (C. ✲), colonel d'état-major ; le comte Lepic (C. ✲), idem ; le comte Reille (C. ✲), idem ; Favé (O. ✲), colonel d'artillerie.

Cabinet topographique de l'Empereur : M. le baron de Béville (C. ✲), général de division, aide-de-camp de l'Empereur, *chef du cabinet*.

Officiers d'ordonnance de l'Empereur : MM. Stoffel, ✲, chef d'escadron d'artillerie ; Bourdon de Vatry, ✲, chef de bataillon d'infanterie : Lamey, ✲, capitaine du génie ; Jumel de Noireterre, ✲, capitaine d'état-major ; Lescot, ✲, idem de cavalerie ; Rolin, ✲, idem d'état-major ; Verchère de Reffye, ✲, idem d'artillerie ; Guillier de Souancé, ✲, idem de chasseurs à pied ; de Vieil d'Espeuilles idem de lanciers de la Garde ; Duperré, ✲, lieutenant de vaisseau ; D'Aubigny, ✲, capitaine d'infanterie ; de Ligniville, ✲, idem.

ESCADRON DES CENT-GARDES A CHEVAL.

Lieutenant-colonel, commandant : M. Verly, (O. ✲).

GARDE IMPÉRIALE.

Commandant en chef, S. Exc. M. le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angely (G. ✲), sénateur.

MAISON DE S. M. L'IMPÉRATRICE.

Grande-maîtresse de la maison de S. M., Madame la princesse d'Essling.

Dame d'honneur, Mme la duchesse de Bassano.

Dames du palais : Mmes la comtesse Gustave de Montebello ; la vicomtesse Aguado ; la baronne de Pierres ; la marquise de Latour-Maubourg ; la comtesse de Labédoyère ; la comtesse de Lourmel ; la comtesse de la Poëze ; la comtesse de Rayneval ; de Sancy (née Lefebvre-Desnouettes) ; de Saulcy ; la baronne de Viry-Cohendier.

Dame lectrice, Mme la comtesse de Pons de Wagner.

Premier chambellan, M. le duc Charles de Tascher de la Pagerie, (O. ✲), sénateur.

Le baron de Varenne (C. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Chambellans, MM. le comte de Lézay-Marnézia, ✲, le marquis de Piennes, ✲, le comte de Cossé-Brissac.
Premier écuyer, M. le baron de Pierres, ✲.
Ecuyer, M. le marquis de Lagrange, ✲.
Secrétaire des commandements, M. Damas-Hinard (O. ✲).

MAISON DU PRINCE IMPÉRIAL.

M. Bachon (O. ✲), *écuyer*.
M. Barthez (O. ✲), *médecin*.
M. Monnier, *précepteur*.
Mme l'amirale Bruat, *gouvernante des enfants de France*.

Sénat.

Le Sénat est le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. Aucune loi ne peut être promulguée avant de lui avoir été soumise. Le Sénat s'oppose à la promulgation : 1° des lois qui seraient contraires ou qui porteraient atteinte à la constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété et aux principes de l'inamovibilité de la magistrature; 2° de celles qui pourraient compromettre la défense du territoire. Le Sénat règle par un sénatus-consulte : 1° la constitution des Colonies et de l'Algérie; 2° tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et qui est nécessaire à sa marche; 3° le sens des articles de la constitution qui donnent lieu à différentes interprétations. Ces sénatus-consultes sont soumis à la sanction de l'Empereur et promulgués par lui. Le Sénat maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement, ou dénoncés pour la même cause par les pétitions des citoyens. Le Sénat peut, dans un rapport adressé à l'Empereur, poser les bases d'un projet de loi d'un grand intérêt national. Il peut également proposer des modifications à la constitution. Si sa proposition est adoptée par le pouvoir exécutif, il y est statué par un sénatus-consulte. Néanmoins, est soumise au suffrage universel toute modification aux bases fondamentales de la constitution, telles qu'elles ont été posées dans la proclamation du 2 décembre 1851 et adoptées par le peuple français. En cas de dissolution du Corps législatif et jusqu'à une nouvelle convocation, le Sénat, sur la proposition de l'Empereur, pourvoit, par des mesures d'urgence, à tout ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement. L'Empereur convoque et proroge le Sénat; il fixe la durée de ses sessions par un décret. Les séances du Sénat ne sont pas publiques.

Le Sénat vote, tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse au discours de l'Empereur. Pendant la durée de la session, le Ministre d'État, le Ministre présidant le Conseil d'État et les membres de ce Corps, sont chargés de défendre devant le Sénat les projets de

loi et les actes du Gouvernement. (Décret du 23 juin 1863.) Les débats des séances sont reproduits par la sténographie et insérés *in extenso* dans le journal officiel du lendemain. En outre, les comptes-rendus de ces séances, rédigés sous l'autorité du président du Sénat, sont mis chaque soir à la disposition des journaux. (Sénatus-consulte du 2 et décret du 3 février 1861.)

Le nombre des sénateurs nommés directement par l'Empereur ne peut excéder cent-cinquante. Le Sénat se compose : 1° des cardinaux, des maréchaux, des amiraux ; 2° des citoyens que l'Empereur juge convenable d'élever à la dignité de sénateur. Les sénateurs sont inamovibles et à vie. Une dotation annuelle et viagère de 30,000 fr. est affectée à la dignité de sénateur. Le président et les vice-présidents du Sénat sont nommés par l'Empereur et choisis parmi les sénateurs ; ils sont nommés pour un an.

BUREAU DU SÉNAT.

Président, S. Exc. M. Troplong (G. ✲), premier président de la Cour de cassation, membre du Conseil privé.

Premier vice-président, M. Delangle (G. ✲)

Vice-présidents, LL. EExc. MM. le maréchal comte Baraguey d'Hilliers (G. ✲) ; le maréchal Régnault de Saint-Jean d'Angely (G. ✲) ; le premier président de Royer (G.O. ✲).

Grand référendaire, M. le général de division, marquis d'Hautpoult (G. ✲).

Secrétaire du Sénat, M. le baron de Lacrosse (G. O. ✲).

PRINCE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.

S. A. I. le général prince Napoléon (G. ✲).

PRINCES DE LA FAMILLE CIVILE DE L'EMPEREUR.

S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte (G. ✲).

S. A. le prince Lucien Murat (G. ✲).

SÉNATEURS DE DROIT.

LL. EEm. NN. SS. le cardinal de Bonald (C. ✲), archevêque de Lyon ; le cardinal Mathieu (C. ✲), archevêque de Besançon, le cardinal Gousset (C. ✲), archevêque de Reims ; le cardinal Donnet (C. ✲), archevêque de Bordeaux ; le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry (C. ✲) ; le cardinal de Bonnechose, (O. ✲), archevêque de Rouen.

LL. EExc. MM.

Vaillant (G. ✲), maréchal de l'Empire, ministre de la maison de l'Empereur.

Magnan (G. ✲), maréchal de l'Empire, commandant le 1er corps d'armée.

Le maréchal comte Baraguey d'Hilliers (G. ✲).

Le maréchal comte Randon (G. ✲), ministre de la guerre.

Le maréchal Canrobert, François (G. ✲).
Le maréchal Regnault de St.-Jean d'Angely (G. ✲).
Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta (G. ✲).
Le maréchal Niel (G. ✲).
Le maréchal Forey (G. ✲).
Le maréchal Bazaine (G. ✲).
L'amiral Charner (G. ✲).

MEMBRES.

MM.

Le général de division baron Achard (G. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le marquis d'Audiffret (G. O. ✲), président à la Cour des comptes.
Barbaroux (C. ✲).
Baroche (G. ✲), ministre de la Justice et des Cultes.
Le vicomte de Barral (C. ✲).
Barrot, Ferdinand (G. O. ✲), ancien ministre.
Barrot, Adolphe (G. O. ✲), ancien ambassadeur.
Le duc de Bassano (G. O. ✲).
Le comte Hector de Béarn (G. O. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Le comte de Beaumont (de la Somme) (O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le marquis de Belbeuf (O. ✲), ancien premier président de la Cour d'appel de Lyon.
Berthier, Charles, prince de Wagram, ✲.
Le marquis de Boissy (O. ✲).
Bonjean (G. O. ✲).
Boinvilliers (C. ✲), ancien président de section au Conseil d'État.
Le comte J. Boulay (de la Meurthe) (G. O. ✲).
Le baron de Bourgoing (G. O. ✲), ancien ambassadeur.
Le comte de Bourqueney (G. ✲), ministre plénipotentiaire.
Le baron Brénier (G. O. ✲).
Le duc de Cambacérès (G. O. ✲), ancien pair de France.
Le général Camou (G. ✲).
Carrelet (G. ✲), général de division, ancien commandant de la 1re division militaire.
Le comte de Casabianca (G. O. ✲), ancien ministre d'État.
Le vice-amiral Cécille (G. O. ✲).
De Chabrier, ancien conseiller à la cour des Comptes.
Le baron Chapuys de Montlaville (C. ✲), ancien préfet.
Le général de division Charron (G. ✲).
Le marquis de Chasseloup-Laubat (G. ✲), ministre de la marine et des colonies.
Le baron de Chassiron (C. ✲), ancien député.
Chevalier, Michel (G. O. ✲), membre de l'Institut.
Le comte François Clary (O. ✲).

Le général de division Cousin-Montauban, comte de Palikao (G. ✲).
Le marquis de Croix (O. ✲).
Darboy (O. ✲), archevêque de Paris.
Dariste (C. ✲).
Daumas (G. O.), général de division.
Comte de Lamarre (O. ✲).
Delangle (G. ✲), ancien premier président de la Cour impériale de Paris, ancien ministre de la justice.
Doret (C. ✲), capitaine de vaisseau.
Drouyn de Lhuys (G. ✲), ministre des affaires étrangères.
Dumas (G. O. ✲), ancien ministre de l'agriculture et du commerce, membre de l'Institut.
Le baron Charles Dupin (G. O. ✲), membre de l'Institut, ancien membre de l'Assemblée législative.
Dupin (G. ✲), procureur général à la Cour de cassation.
Élie de Beaumont (G. O. ✲), membre de l'Institut.
Le marquis d'Espeuilles, ✲.
Favre, Ferdinand (C. ✲).
Le duc Fialin de Persigny (G. ✲), ancien ministre de l'Intérieur.
Le général de division, comte de Flahault (G. ✲), grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.
Achille Fould (G. ✲), ministre des Finances.
Le baron de Fourment, ✲, ancien membre de l'Assemblée législative.
Le marquis de Gabriac (O. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Le général de division Gémeau (G. O. ✲).
Le comte Ch. de Germiny (G. O. ✲).
Le marquis Ernest de Girardin, ✲, ancien membre de l'Assemblée législative.
Godelle (O. ✲), ancien président de section au conseil d'État.
Goulhot de Saint-Germain (C. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le général de division comte de Goyon (G. ✲).
Le marquis de la Grange (Gironde) (G. O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le comte de la Grange (G. O. ✲), général de division.
Le marquis de Gricourt (O. ✲), chambellan de l'Empereur.
Le baron Grivel (G. ✲), vice-amiral.
Le baron Gros (G. ✲), ministre plénipotentiaire de France, à Londres.
Le comte Jules de Grossoles Flamarens (O. ✲).
Le général de division Guesvillers (G. ✲).
Le général de division marquis de Grouchy (G. ✲).
Le baron Haussmann (G. ✲), préfet de la Seine.
Le général de division marquis d'Hautpoul (G. ✲), ancien ministre de la guerre, ancien membre de l'Assemblée législative.

Le baron de Heeckeren (O. ✲).
Herman (O. ✲), ancien conseiller d'État.
Hubert-Delisle (O. ✲), ancien gouverneur de la Réunion
Le général Husson (G. O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Ingres (G. O. ✲).
Le comte de Labédoyère, ✲, ancien député.
Le baron de La Crosse, (G. O. ✲), ancien ministre des Travaux publics, ancien membre de l'Assemblée législative.
De Ladoucette (C. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le duc de la Force (O. ✲).
Le vicomte de la Guéronnière (C. ✲), ancien conseiller d'État.
Le général de division vicomte de la Hitte (G. ✲), ancien ministre des affaires étrangères, président du comité d'artillerie.
A. Laity (G. O. ✲), ancien préfet.
Le général de division marquis de Laplace (G. ✲).
Larabit (G. O. ✲), ancien député.
Le comte de Lariboisière (G. O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le général comte de la Ruë (G. ✲).
Le marquis de Lavallette (G. ✲), ancien ambassadeur.
Le général de division marquis de Lavœstine (G. ✲), commandant des Invalides.
Lebrun (C. ✲), ancien pair, membre de l'Institut.
Lefebvre-Duruflé (G. O. ✲), ancien ministre des travaux publics.
Le comte Le Marois (O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le vice-amiral Le Prédour (G. O. ✲).
Le baron Le Roy de Boisaumarie (G. O. ✲), préfet de la Seine-Inférieure.
Leroy de Saint-Arnaud (C. ✲), ancien conseiller d'État.
Le comte de Lesseps (C. ✲), directeur des consulats et affaires commerciales, au ministère des affaires étrangères.
Le général de division Létang (G. ✲).
Le général de division Le Vasseur (G. O. ✲).
Leverrier (G. O. ✲), membre de l'Institut, ancien membre de l'Assemblée législative.
Le général de division Lyautey (G. O. ✲), membre du comité d'artillerie.
Magne (G. ✲), ancien ministre.
Mallet (G. O. ✲).
Martimprey (G. O. ✲), général de division.
De Maupas (G. O. ✲), ancien ministre, chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône.
De Mentque (G. O. ✲), ancien préfet.
Mérimée (C. ✲), membre de l'Institut.

De Mésonan (C. ✲).
Mimerel (G. O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative
Monier de la Sizeranne (O. ✲).
Le duc de Montebello (G. O. ✲), ancien ambassadeur.
Le général de division de Montréal (G. O. ✲).
Le duc de Mortemart (G. ✲), général de division.
Le général prince de la Moskowa (C. ✲).
S. A. le prince Lucien Murat (G. ✲).
Le comte de Nieuwerckerke (G. O. ✲), surintendant des Beaux-Arts.
Le duc de Padoue (G. ✲), ancien conseiller d'État, anc. ministre.
Le général de division Le Pays de Bourjolly (G. ✲).
Persil (G. O. ✲), ancien ministre.
Le pr. Poniatowski, Joseph-Michel-Xavier-François-Jean (G.O. ✲).
Le général de division Renault (G. ✲).
Reveil (C. ✲),
Le baron Paul de Richemont, ancien député (C. ✲).
Le vice-amiral Rigault de Genouilly (G. O. ✲).
Le marquis de La Rochejacquelein (O. ✲).
Le général de division comte Roguet (G. O. ✲).
Rouher (G. ✲), ministre présidant le Conseil d'État.
Rouland (G. ✲), ancien ministre.
De Royer (G. O. ✲), ancien ministre.
Le général de division duc de Saint-Simon (G. ✲), ancien pair de France.
Le comte de Salignac Fénelon, ancien ministre plénipotentiaire.
De Saulcy (C. ✲), membre de l'Institut.
Le général de division comte de Schramm (G. ✲), ancien ministre de la guerre, président du Comité d'infanterie.
Le comte de Ségur d'Aguesseau (O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Le cte Siméon (C. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Stourm (C. ✲).
Suin (C. ✲), ancien conseiller d'État.
Le vicomte de Suleau (C. ✲), ancien préfet.
Le duc Tascher de la Pagerie (O. ✲).
Amédée Thayer (O. ✲), membre de la Comm munic de la Seine.
Amédée Thierry (C. ✲).
Le général de division Thiry (G. O. ✲).
De Thorigny (C. ✲), ancien ministre.
Thouvenel (G. ✲), ancien ministre des affaires étrangères.
Tourangin (G. O. ✲), ancien conseiller d'État.
Le vice-amiral Tréhouart (G. ✲).
Le duc de Trévise (C. ✲).
Troplong (G. ✲), premier président de la Cour de cassation.
Le marquis de Turgot (G. ✲), ancien ministre des affaires étrangères.

Le baron de Varenne (C. ✻), ancien ministre plénipotentiaire.
Le duc de Vicence, ✻.
Villemain (C. ✻), ancien conseiller d'État.
Le baron de Vincent (C. ✻), ancien conseiller d'Etat.
Le général comte Waldener de Frendstein (G. O. ✻).
Le comte Colonna Walewski (G. ✻), ancien ministre d'État.

Corps législatif

Elu les 30 *mai et* 1er *juin* 1863, *en vertu du décret organique du* 7 *mai.*

L'élection a pour base la population. Il y a un député au Corps-Législatif à raison de trente-cinq mille électeurs; néanmoins, un député de plus est attribué à chacun des départements dans lesquels le nombre excédant des électeurs dépasse 17,500 (Sénatus-consulte du 27 mai 1857). Les députés sont élus par le suffrage universel, sans scrutin de liste; ils reçoivent une indemnité; ils sont nommés pour six ans. Le Corps législatif vote, tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse au discours de l'Empereur.—L'adresse est discutée en présence des Commissaires du Gouvernement, qui donnent toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'Europe. (Décret du 24 novembre 1860).— Pendant la durée des sessions le Ministre d'État, le Ministre présidant le Conseil d'État et les membres de ce Corps, sont chargés de défendre devant la Chambre, les projets de loi et les actes du Gouvernement. (Décret du 23 juin 1863).

Le Corps législatif discute et vote les projets de loi et l'impôt. Tout amendement adopté par la commission chargée d'examiner un projet de loi est renvoyé, sans discussion, au Conseil-d'Etat, par le président du Corps législatif. Si l'amendement n'est pas adopté par le Conseil-d'Etat, il ne peut pas être soumis à la délibération du Corps législatif. Les comptes-rendus des séances du Corps législatif, rédigés par des secrétaires rédacteurs placés sous l'autorité du Président de l'assemblée, sont adressés chaque soir à tous les journaux. En outre les débats de chaque séance sont reproduits par la sténographie et insérés *in extenso* dans le journal officiel du lendemain. (Sénatus-consulte du 2 et décret des 2 et 3 février 1861.) — Le procès-verbal des séances est lu à l'assemblée; il constate seulement les opérations et les votes du Corps législatif. Les sessions ordinaires du Corps législatif durent trois mois; ses séances sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'il se forme en comité secret.

Le président et les vice-présidents du Corps législatif sont nommés par l'Empereur, pour un an; ils sont choisis parmi les députés. Les ministres ne peuvent être membres du Corps législatif. Aucune pétition ne peut être adressée au Corps législatif. En cas de dissolution, l'Empereur doit en convoquer un nouveau dans le délai de six mois.

Au jour de l'ouverture de la session, le Président, assisté des quatre plus jeunes membres présents qui remplissent les fonctions de secrétaires jusqu'à l'élection des six secrétaires définitifs, procède, par la voie du sort, à la division de l'assemblée en neuf bureaux. Les bureaux, ainsi formés, se renouvellent chaque mois par la voie du tirage au sort. Ils élisent leur président et leur secrétaire.

BUREAU DU CORPS LÉGISLATIF.

Président, S. Exc. M. le duc de Morny (G. ✲), membre du conseil privé.
Vice-présidents, MM. Schneider (G. O. ✲); Alfred Leroux (O. ✲).
Secrétaires, MM. Busson-Billault (O. ✲); le comte Joachim Murat, (O. ✲); le marquis de Talhouet, ✲; le comte Le Peletier d'Aunay (O. ✲); S. Abbatucci, ✲; Noubel, ✲.
Questeurs, MM. Hébert (O. ✲); de Romeuf (C. ✲).

MEMBRES.

Ain. MM. le cte. Le Hon (O. ✲); le comte de Jonage (O. ✲); Bodin, ✲.
Aisne. MM. Hébert (O. ✲); Malézieux; Vilcocq; Geoffroy de Villeneuve (O. ✲).
Allier. MM. le baron de Veauce, ✲; Desmaroux de Gaulmin, ✲; Edouard Fould.
Alpes (Basses). M. le colonel Reguis (C. ✲).
Alpes (Hautes). M. Garnier.
Alpes-Maritimes. MM. Lubonis (C. ✲); Masséna, duc de Rivoli.
Ardèche. MM. le général d'Autheville (C. ✲); le comte de Rochemure, ✲; N...
Ardennes. MM. de Montagnac, ✲; baron Eug. de Ladoucette, ✲, de Sibuet.
Ariège. MM. Didier, ✲; Busson-Billault (O. ✲).
Aube. MM. le vicomte de Rambourgt, le baron de Plancy, ✲.
Aude. MM. Roques-Salvaza (O ✲) Dabeaux, ✲.
Aveyron. MM. Girou de Buzareingues, ✲; Calvet-Rogniat, ✲; Chevalier, Aug. (O. ✲).
Bouches-du Rhône. MM. Berryer; Bournat, ✲; le baron Laugier de Chartrouze, ✲; Marie.
Calvados. MM. Bertrand (O. ✲); Douesnel, ✲; le marquis de Colbert-Chabannais, ✲; le marquis de Caulaincourt (C. ✲).
Cantal. MM. de Parieu (O. ✲); Creuzet, ✲.
Charente. MM. Gellibert des Séguins, ✲; Planat; André, ✲.
Charente-Inférieure. MM. le baron Vast-Vimeux, ✲; N... le baron Essachériaux, ✲; Roy de Loulay.
Cher. MM. le comte de Nesle, ✲; Guillaumin, ✲.
Corrèze. MM. Lafont de Saint-Mür, ✲; Mathieu, ✲.
Corse. MM. S. Abbattucci, ✲; Gavini.
Côte-d'Or. MM. Magnien; Marey-Monge, ✲; Rolle.
Côtes-du-Nord. MM. Glais-Bizoin; le comte de Champagny

(Jérôme-Paul), ✲ ; Le Gorrec, ✲ ; le comte de la Tour, ✲ ; le baron de Janzé, ✲.

CREUZE. MM. Delamarre (O. ✲); Sallandrouze de La Mornaix (O. ✲).

DORDOGNE. MM. Dupont Paul. ✲; N....; Wells de la Valette, Taillefer, ✲.

DOUBS. MM. le marquis de Conégliano, ✲, Latour du Moulin, (O. ✲).

DRÔME. MM. Lacroix St.-Pierre, ✲; le marquis Luzy de Pélissac, (G.-O. ✲); Morin, ✲.

EURE. MM. le duc d'Albufera (O. ✲); Fouquet; le comte d'Arjuzon (O. ✲); Petit (O. ✲).

EURE-ET-LOIRE. MM. le vicomte Reille (O. ✲); le général Lebreton (G.-O. ✲).

FINISTÈRE. MM. le comte du Couedic (O. ✲); Conseil; Dein; N...

GARD. MM. Talabot (O. ✲); N...; de Robiac, ✲; N...

GARONNE (Haute). MM. le comte d'Aiguesvives, ✲; le comte de Campaigno (O. ✲); Piccioni, ✲; Duplan (O. ✲).

GERS. MM. Belliard, ✲; le comte Fred. de Lagrange, ✲; Granier de Cassagnac (O. ✲).

GIRONDE. MM. Curé, ✲; baron Travot, ✲; Em. Pereire (O. ✲); baron David (O. ✲); Arman (O. ✲).

HÉRAULT. MM. Pagésy (O ✲); Roulleaux-Dugage (C. ✲); Cazelles (O. ✲).

ILLE-ET-VILAINE. MM. le marquis de Piré, ✲; le comte Caffarelli, ✲; de Dalmas (O. ✲); de la Guistière.

INDRE. MM. Charlemagne (Raoul), ✲; Delavau, ✲

INDRE-ET-LOIRE. MM. Gouin (O ✲) le marquis de Quinemont, ✲; Mame (O. ✲).

ISÈRE. MM. Royer (O ✲); de Voize (O. ✲); Flocard de Mépieu, ✲; Faugier (O. ✲).

JURA. MM. E. Dalloz (O. ✲); le comte de Toulongeon, ✲.

LANDES. MM. de Guilloutet; Corta (C. ✲).

LOIR-ET-CHER. MM. le vicomte Clary (O ✲); Crosnier (C. ✲).

LOIRE. MM. F. Balay, ✲; Dorian; Bouchetal-Laroche, ✲; de Chastelus, ✲.

LOIRE (Haute). MM. le marquis de Fay de Latour-Maubourg (O. ✲); de Romeuf (C. ✲).

LOIRE-INFÉRIEURE. MM. Thoinnet de la Turmélière, ✲; Lanjuinais (O. ✲); Simon, ✲; A. Fleury (O. ✲).

LOIRET. MM. Nogent-Saint-Laurent (O. ✲); le duc de Tarente (O. ✲); le vicomte de Grouchy (O. ✲).

LOT. MM le comte J. Murat (O ✲); Deltheil (O. ✲).

LOT-ET-GARONNE. MM. Noubel, ✲; vicomte de Richemont (O ✲); Dolfus (O. ✲).

LOZÈRE. MM. le comte de Chambrun, ✲.

MAINE-ET-LOIRE. MM. Ségris (O. ✲); Bucher de Chauvigné, ✲; Louvet (O. ✲) le comte de Las Cases, ✲.

MANCHE. MM. Havin; de Saint-Germain (O. ✲); Brohyer de Littinière, ✲; le général Meslin (G -O. ✲).

MARNE. MM. M....; le général Parchappe (G. O. ✲); Werlé (O. ✲).

MARNE (Haute). MM. le baron Lespérut, ✲; Chauchard, ✲.

MAYENNE. MM. Leclerc d'Osmonville, ✲; le baron Mercier (O ✲); le baron de Pierres, ✲.

MEURTHE. MM. le vicomte Drouot, ✲; le baron Buquet (O. ✲); Chevandier de Valdrôme, ✲.

MEUSE. MM. Millon, ✲; le baron de Benoist, ✲; Chadenet (O ✲).

MORBIHAN. MM. Kercado, Le Mélorel de la Haichois, ✲; comte N. de Champagny, ✲.

MOSELLE. MM. le colonel Hennocque (O. ✲); de Wendel, ✲; le baron de Geiger (O. ✲).

NIÈVRE. MM. Boucaumont (O ✲); de Montjoyaux, ✲; le comte Le Peletier d'Aulnay (O, ✲).

NORD. MM. Plichon, ✲; Kolb-Bernard, ✲; Des Rotours, ✲; Brame; Lambrecht; le marquis d'Havrincourt (O. ✲); Stiévenart-Béthune; Scydoux (O. ✲); Godard-Desmarets, ✲.

OISE. MM. le baron de Corberon, ✲; le vicomte de Plancy, ✲; Lemaire (O. ✲).

ORNE. MM. de Chasot, ✲; David-Deschamps, ✲; le marquis de Torcy, ✲.

PAS-DE-CALAIS. MM. le baron d'Herlincourt, ✲; Delebecque (O. ✲); d'Herambault, ✲; Martel; Pinart; Piéron-Leroy.

PUY-DE DÔME. MM. Mége, ✲; le duc de Morny (G. ✲); Christophle, ✲; du Miral (O. ✲); Andrieu, ✲.

PYRÉNÉES (Basses). MM. O'Quin, ✲; Larrabure, ✲; Etcheverry, ✲.

PYRÉNÉES (Hautes). MM. A. Fould; Ach. Jubinal (O. ✲).

PYRÉNÉES-ORIENTALES. MM. Is. Pereire, ✲.

RHIN (Bas). MM. le baron de Bussières (O. ✲); Coulaux, ✲; le comte Hallez-Claparède, ✲; baron de Cœhorn, ✲.

RHIN (Haut). MM. Lefébure, ✲; le baron de Reinach, ✲; West (O ✲); Gros.

RHÔNE. MM. Hénon; J. Favre; Perras, ✲; Descours, ✲; Terme.

SAÔNE (Haute). MM. le marquis d'Andelarre, ✲; le marquis de Grammont; le duc de Marmier, ✲.

SAÔNE-ET-LOIRE. MM. Schneider (O. ✲); J. Chagot, ✲; le baron de Chiseuil, ✲; de Chapuys de Montlaville, ✲; comte de Barbantane, ✲.

SARTHE. MM. Haëntjens, ✲; Leret d'Aubigny, ✲; le marquis de Talhouet, ✲; le prince M. de Beauveau, ✲.

SAVOIE. MM. le comte de Boigne, ✲; Palluel.

SAVOIE (Haute) MM. Pissart, ✲; Bartholoni, ✲.

SEINE. MM. Carnot; Thiers (G.-O. ✲); Emile Ollivier; Ernest Picard; Garnier-Pagès; Guéroult; Darimon; J. Simon, ✲; Pelletan.

SEINE-INFÉRIEURE. MM. Pouyer-Quertier fils, ✲; Quesné, ✲; Corneille, ✲; Lédier, ✲, H. Barbet (C. ✲); Ancel, ✲.

SEINE-ET-MARNE MM. le baron de Beauverger (O. ✲); le comte de Jaucourt (O. ✲); Josseau, ✲.

SEINE-ET-OISE. MM. le baron Caruel de St-Martin, ✲; Darblay junior (O. ✲); Dambry, ✲, Richard (Maurice).

SÈVRES (Deux). MM. F. David, ✲; Lasnonier (O. ✲); Ch. Le Roux, ✲.

SOMME. MM. Cosserat, ✲; Senéca (O.✲); Conneau (C.✲); de Morgan, ✲; Gressier, ✲.
TARN. MM. le général baron Gorsse (C. ✲); E. Pereire; Daguilhon, ✲.
TARN-ET-GARONNE. MM. le comte J. de la Motte, ✲; Belmontet (O. ✲).
VAR. MM. Lescuyer d'Attainville (O. ✲); le vicomte de Kerveguen.
VAUCLUSE. MM. Pamard (O.✲); Millet, ✲.
VENDÉE. MM. le marquis de Ste-Hermine, ✲; Alf. Le Roux (O. ✲); le comte de la Poëze.
VIENNE. MM. de Beauchamp (O.✲); de Soubeyran (O.✲), Bourlon (O. ✲).
VIENNE. (Haute). MM. Arm. Noualhier, ✲; de St.-Paul, ✲.
VOSGES. MM. Buffet, ✲; Aymé (O.✲); le baron de Ravinel, ✲.
YONNE. MM. le comte Rod. d'Ornano (C. ✲); L. Javal (O.✲); Le Comte, Eugène (O. ✲).

Conseil d'Etat.

FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Le Conseil-d'État rédige les projets de loi et en soutient la discussion devant le Sénat et le Corps législatif. Il propose les décrets qui statuent 1° sur les affaires administratives dont l'examen lui est déféré par des dispositions législatives ou réglementaires : 2° sur le contentieux administratif ; 3° sur les conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Il est nécessairement appelé à donner son avis sur tous les décrets portant règlement d'administration publique ou qui doivent être rendus dans la forme de ces règlements. Il connaît des affaires de haute police administrative, à l'égard des fonctionnaires dont les actes sont déférés à sa connaissance par l'Empereur. Enfin, il donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par l'Empereur ou par les ministres.

Le Conseil-d'État est présidé par l'Empereur, et, en son absence, par le président du Conseil-d'État.

FORME DE PROCÉDER DU CONSEIL D'ÉTAT DANS LES MATIÈRES CONTENTIEUSES.

La section du contentieux est chargée de diriger l'instruction écrite et de préparer le rapport de toutes les affaires contentieuses, ainsi que des conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire ; elle est composée de six conseillers d'État, y compris le président, et du nombre de maîtres de requêtes et d'auditeurs déterminé par le règlement. Elle ne peut délibérer si quatre au moins de ses membres, ayant voix délibérative, ne sont présents. Les maîtres des requêtes ont voix consultative dans toutes les affaires, et voix délibérative dans celles où ils sont rapporteurs. Les auditeurs ont voix consultative dans les affaires dont ils font le rapport.

Le rapport des affaires est fait au nom de la section, en séance publique de l'assemblée du Conseil-d'État délibérant au contentieux. Cette assemblée est présidée par le président de la section du contentieux. Après le rapport, les avocats des parties sont admis à présenter des observations orales. Le commissaire du gouvernement donne ses conclusions dans chaque affaire. Les affaires pour lesquelles il n'y a pas eu constitution d'avocat ne sont portées en séance publique que si ce renvoi est demandé par l'un des conseillers d'État de la section ou par le commissaire du gouvernement auquel elles ont été préalablement communiquées et qui donne ses conclusions.

Les membres du Conseil-d'État ne peuvent participer aux délibérations relatives aux recours dirigés contre la décision d'un ministre, lorsque cette décision a été préparée par une délibération de la section à laquelle ils ont pris part.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTAT.

S. M. L'EMPEREUR.

S. A. I. le prince Napoléon (G. ✲).

Président, S. Exc. M. Vuitry (G. ✲), ministre présidant le Conseil d'État.

Vice-Présidents, MM. de Forcade de la Roquette (C. ✲); Chaix d'Est Ange (C. ✲); Thuillier (G. O. ✲).

Président de la section de la guerre et de la marine, M. le général Allard (G.-O. ✲).

Président de la section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, M. de Forcade de la Roquette (C. ✲), chargé de la présidence.

Président de la section des finances, M. Chaix d'Est Ange (C. ✲), chargé de la présidence.

Président de la section du contentieux, M. Bauchart (O. ✲).

Président de la section de législation, justice et affaires étrangères, M. de Parieu (G. O. ✲), ancien ministre.

Président de la section de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Cultes, M. Thuillier (G. O. ✲).

Secrétaire-Général du Conseil d'État, M. de la Noue-Billault, ✲, ayant titre et rang de conseiller d'État.

MM. *Conseillers d'État.*

Abattucci (O. ✲), ancien chef du cabinet du ministre de la Justice,
Bataille, ✲, ancien maître des requêtes.
Bavoux, ✲.
Besson (G. O. ✲), ancien préfet.
Blanche (O. ✲).
Blondel (C. ✲), ancien directeur général des forêts.
Boilay (O. ✲), ancien secrétaire-général du conseil d'État.
Bréhier, ✲, ancien membre de l'Assemblée législative.

MM.
Boulatignier (C. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Baron de Bussière (O. ✲).
Le comte de Chantérac (O. ✲), ancien député.
Chassériau (O. ✲), ancien maître des requêtes.
De Cormenin (O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative
Cornudet (O. ✲), ancien conseiller d'État.
Cuvier (C. ✲), idem.
Le comte Dubois (O. ✲).
Duvergier (C. ✲), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.
Flandin (O. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Gasc (O. ✲).
Gaslonde, ✲, ancien maître des requêtes.
Gaudin (C. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Genteur (O. ✲), ancien Préfet.
Gomel, ✲, ancien maître des requêtes.
Heurtier (O. ✲).
His de Butenval (G. O. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Jahan (O. ✲).
Lacaze (C. ✲), ancien membre de l'Assemblée législative.
Langlais (O. ✲).
De Lavenay, ✲.
Le Play (C. ✲).
Lestiboudois (O. ✲), ancien maître des requêtes.
Loyer, ✲.
Manceaux (O. ✲), anc. secrétaire-général du ministère de l'Intér.
Marchand (C. ✲).
E. Marchand (O. ✲).
Vicomte du Martroy, ✲, ancien maître des requêtes.
Merruau (O. ✲).
Quinette (O. ✲), ancien ministre plénipotentiaire.
Riché (O. ✲).
Le vicomte de Rougé (O. ✲), membre de l'Institut.
De Sibert de Cornillon (C. ✲).
Le comte Treilhard (O. ✲), ancien directeur de la presse.
Vernier (O. ✲), ancien député.

Maîtres des requêtes de première classe.

MM.
Comte d'Argout, Gaston, ✲, ancien maître des requêtes.
Aubernon, ✲.
Berger, Léon, ✲.
Du Berthier, ✲.
Bertier, ✲.
Baron de Bernon, ✲,

MM.
Le baron Cardon de Sandrans, ✲, ancien auditeur.
De Chassiron (O. ✲), ancien attaché d'ambassade.
Crignon de Montigny, ✲.
François, ✲, ancien maître des requêtes de deuxième classe.
Goupil, ✲.
Lhopital, ✲.
Ern-Leblanc, ✲, ancien lieutenant de vaisseau.
Louyer-Villermay, ✲, ancien maître des requêtes.
De Maupas, Paul, ✲, ancien procureur de la République.
Pagès, ✲, ancien maître des requêtes.
Pascalis, ✲.
Vicomte Portalis, Ernest, ✲, ancien auditeur.
Redon de Beaupréau, ✲.
Comte de Ségur, Anatole, ✲, ancien préfet.

Maîtres des requêtes de deuxième classe.

MM.
Aucoc, ✲, ancien auditeur.
Bartholony, ✲.
Bauchard.
Bayard, ✲.
Le comte de Belbœuf, ✲, ancien auditeur.
Boinvilliers, ✲.
Bordet, ✲, ancien auditeur.
De Bosredon, ✲.
De Casabianca, ✲, ancien chef du cabinet du ministre des finances.
Cottin, ✲, ancien auditeur.
Faré, ✲.
Ch Fortoul, ancien chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique.
Fouquier, ✲, ancien conseiller de préfecture.
Hudault, ✲.
Le Roy, ✲, ancien auditeur.
Marbeau, ✲.
Mesnard, ✲.
De Missiessy.
Moreau.
De Ravignan.
Taigny.

Auditeurs de première classe.

Par décret du 24 octobre 1860, leur nombre a été porté à 40.

MM. Alcoock; Bessières, ✲; de Barthélémy; de Baulny; du Bodan; Boivin; Bouard; Braün; Brincard, ✲; Chadenet; Chauchat; Cohen; le baron de La Coste du Vivier; le comte de Crèvecœur; Danyau; David; vicomte Dubois; Dufau; Flandin; Ginoux

de Fermon ; Godard de Rivocet ; de Guigné ; d'Hauteserve ; Hély d'Oissel, ✲ ; Jacquet ; Jonglez de Ligne ; Kratz, ✲ ; Le Chanteur ; Lecomte ; A. Legrand, ✲ ; Lombard de Buffières ; le vicomte de Luçay ; le baron de Mackau ; Mégard de Bourjolly, ✲ ; de Meynard ; des Michels ; Monnier ; Paixhans ; Perret ; Pétiet ; Plantier ; le comte de Renepont ; comte de Reverseaux ; G. Rouher, ✲ ; Roussigné, de Salverte ; ; Sauvage ; Savoye ; de Vaufreland ; Vieyra-Molina, ✲.

Auditeurs de deuxième classe.

MM. de l'Aigle ; Artaud-Haussemann ; de Benoist ; Bérard de Chazelles ; Bégé ; Boselly ; de Crouzac ; Cordier ; Darcy ; Duchaussoy ; Dutilleul ; de Fredy ; Flourens ; Fould ; de Franqueville ; comte de Saint-Gilles ; Goupy ; Genteur ; Grandidier, ✲ ; Join-Lambert ; de Joinville ; Joly de Bammeville ; Leloup de Sancy ; Legrand ; Lefébure ; Lacheual ; Le Marchand ; Mage ; Pastoureau ; Pélissier de Féligonde ; Ramont ; de Raynal ; Regnault de Savigny ; de Rougé ; vicomte de Roys ; Thierry ; Thureau ; Vaïsse ; Henry de Villeuenve ; Louis Vicaire ; de Voyer d'Argenson.

SECTION DE LÉGISLATION, JUSTICE ET AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. de Parieu (G.O. ✲), *président*. — *Conseillers d'État*, MM. La Caze ; de Sibert de Cornillon ; Persil ; Bavoux ; Gasc ; Duvergier.

Maîtres des requêtes, première classe, MM. François ; du Berthier ; vicomte Portalis. — Deuxième classe, M. Mesnard.

Auditeurs, première classe, MM. Dufau ; Bayard ; Megard de Bourjolly ; Alcock. — Deuxième classe, MM. Sauvage ; comte de Saint-Gilles ; Bégé ; de Barthélémy ; Cordier ; Lombard de Buffières.

SECTION DU CONTENTIEUX.

M. Bauchart (C. ✲), *président*. — *Conseillers d'État*, MM. Marchand ; Boulatignier ; vicomte de Martroy ; A. Blanche ; Gaslonde.

CONSEILLERS D'ÉTAT DÉLIBÉRANT AU CONTENTIEUX.

Section de législation, justice et affaires étrangères. — MM. Gasc ; Chassaigne-Goyon.

Section de l'intérieur — MM. Gomel ; Besson. — *Section des travaux publics, agriculture et commerce*, MM. le comte Dubois, (O. ✲) ; Gaudin (C. ✲) — *Section de la guerre et de la marine*, MM. Chassériau ; Loyer. — *Section des finances*, MM. le baron Quinette ; de Lavenay.

Maîtres des requêtes, première classe, MM. Pascalis, ✲ ; Aubernon. — Deuxième classe, MM. de Cardon de Sandrans ; de Belbœuf ; Aucoc ; Cottin ; Le Roy. — *Maîtres des requêtes faisant fonctions de commissaires du gouvernement au contentieux administratif*, MM. Ch. Robert ; Faré, Aucoc, de deuxième classe.

Auditeurs, première classe, MM. Le Chanteur; de Renepont; Paixhans; Perret; David; Flandin; Braün; Rouher; de Guigné. — Deuxième classe, MM. de Baulny; comte de Reverseaux; Roussigné; Chauchat; Joly de Bammeville; de Raynal; Thivreau-Tangin; Leloup de Sancy; Genteur; Darcy; Join; Lambert; Flourens.

SECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

M. Thuillier, *président.* — *Conseillers d'État*, MM. Cuvier; Flandin; vicomte de Cormenin; de Chantérac; de Bussière, Bréhier; Langlais; Gomel; Besson; Merruau.

Maîtres des requêtes, première classe, MM. Berger; vicomte de Beaupréau; de Ségur; de Bernon; Bertier. — Deuxième classe, MM. de Casabianca; Fouquier; Hudault; Marbeau; Bauchart

Auditeurs, première classe, MM. des Michels; Bouard; de Ravignan; de Salverte; Chadenet; de Mackau; Hély d'Oissel; G. de Fermon. — Deuxième classe, MM. Henri de Villeneuve; Savoye; de Voyer d'Argenson; Pastoureau; Goupy; Duchaussoy.

SECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

M. Boinvilliers (C. ✲), *président.* — *Conseillers d'État*, MM. Heurtier; Cornudet; de Buthenval; comte Dubois; Lestiboudois, Le Play; Gaudin; Vernier.

Maîtres des requêtes, première classe, MM. Pagès; Jahan; de Maupas; Leblanc. — Deuxième classe, MM. de Montour, E. Boinvilliers; de Bosrédon; Bordet.

Auditeurs, première classe, MM. Bartholony; Moreau; Taigny; du Bodan; de La Coste du Vivier; Godard de Rivocet; de Meynard; vicomte Dubois; Legrand; Cohen. — Deuxième classe, MM. de Vaufreland; Monnier; Grandidier; de Franqueville; de Joinville.

SECTION DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.

M. le général Allard (G. O. ✲), *président.* — *Conseillers d'État*, MM. Manceaux; Chassériaux; Abbattucci; Battaille; Loyer.

Maîtres des requêtes, première classe, M. de Chassiron. — Deuxième classe, M. de Mississy.

Auditeurs, première classe, MM. Vieyra-Molina; Bessières; Kratz. — Deuxième classe, MM. Danyau; vicomte des Roys; Plantier; Bérard de Chazelles.

SECTION DES FINANCES.

M. Godelle (O. ✲), *président.* — *Conseillers d'État*, MM. Quinette; Blondel; de Lavenay; de Rougé; Riché; Marchand.

Maîtres des requêtes, première classe, MM. Goupil; Louyer-Villermay; d'Argout; Crignon de Montigny.

Auditeurs, première classe, MM. Boivin; d'Hauteserve; Brincard; vicomte de Lucay; le comte de Crèvecœur. — Deuxième

classe, MM. Petiet; Jaquet; Lecomte; de l'Aigle; Pélissier de Féligonde; Regnault de Savigny.

Conseillers d'État en service ordinaire hors sections, MM. Barbier (C. ✲), directeur général des douanes et des contributions indirectes. — Le général Blondel (C. ✲), directeur au ministère de la guerre. — De Boureille (C. ✲), secrétaire général du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics — Chamblain (O. ✲), secrétaire général du ministère de l'intérieur. — Conti (O. ✲), chef du cabinet de l'Empereur. — Darricau (G. O. ✲), intendant général inspecteur, directeur de la comptabilité générale au ministère de la guerre. — Dupuy de Lome (C. ✲), directeur des constructions navales au ministère de la marine — De Franqueville (C. ✲), directeur général des ponts-et chaussées et des chemins de fer — Gautier (C. ✲), secrétaire général du ministère de la Maison de l'Empereur et desbeaux-arts. — Guillemot (O. ✲), directeur général de la caisse d'amortissement et des dépôts et consignations. — Herbet (C. ✲), ministre plénipotentiaire, directeur des consulats au ministère des affaires étrangères. — De Janvry (O. ✲), secrétaire général du ministère des finances. — Le Normant (O. ✲), secrétaire général du ministère de la justice et des cultes. — De Marnas (O. ✲), procureur général près la cour impériale de Paris.— Mercier-Lacombe (C. ✲), directeur général des services civils de l'Algérie. — Ozenne (O. ✲), directeur du commerce extérieur au ministère du commerce.— Petetin (O. ✲), directeur de l'imprimerie impériale. — Baron de Roujoux (C. ✲), chargé du contrôle central au ministère de la marine. — Ségaud (O. ✲), secrétaire-général de la préfecture de la Seine. — Vandal (O. ✲), directeur général des postes.

Bureau de l'assistance judiciaire près le Conseil d'Etat, MM. de Jouvencel, ✲, *président*; Joller, ✲; Jagerschmidt; Delvincourt; Lebon; Rigaud; Levavasseur, ✲; Caille, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire délégué*.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

S. Exc. M. Rouher (G. ✲), sénateur, *ministre*.

Cabinet du ministre, M. Gustave Rouher, ✲, auditeur au conseil d'État; chargé de la direction du cabinet, *chef*. — Bureau du cabinet. — *Affaires réservées*. — *Insertions au Moniteur*. — *Personnel*. — *Bureau du service législatif et la comptabilité*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

S. Exc. M. Baroche (G. ✲), sénateur, *garde des sceaux, ministre*. — Cabinet du ministre, M. Bayard, ✲, auditeur au Conseil d'État, *chef*.

M. Lenormand (O. ✲), conseiller d'État, *secrétaire général.*

Sous-direction du personnel. — 1er bureau. *Personnel des cours, tribunaux, etc.* — 2e bureau. *Personnel de la magistrature, etc., de l'Algérie et des Colonies.* — Bureau de la comptabilité et des pensions. — Bureau des archives et du service intérieur.

Direction des affaires civiles et du sceau. — Bureau des matières civiles. — Bureau des naturalisations. — Bureau du notariat. — Bureau des avocats, avoués, etc.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — Bureau des affaires criminelles. — Bureau des grâces. — Bureau de la comptabilité. *Préparation des comptes.* — Bureau des frais de justice.

Direction de l'imprimerie impériale. — *Service de l'administration. — Service des travaux. — Service du Bulletin des lois et du Moniteur des communes.*

Administration des cultes. — M. Hamille (O. ✲), *directeur.* — Bureau du secrétariat et des archives. — Bureau de la comptabilité des cultes.

1re division. — 1er bureau : *personnel du clergé et police ecclésiastique.* — 2e bureau : *congrégations religieuses; biens des fabriques; dons et legs.*

2e division. — 1er bureau : *administration temporelle.* — 2e bureau : *travaux diocésains; subventions.*

Sous-direction des cultes non catholiques.

Commission des arts et édifices religieux.

Imprimerie impériale. — M. A. Petetin (O. ✲), conseiller d'État, *directeur.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

S. Exc. M. Drouyn de Lhuys (G. ✲), *ministre.* — Cabinet du ministre, M. le baron d'André (G. O. ✲), *chef.*

Cabinet et secrétariat-général. — Bureau du protocole : *exequatur, décorations, etc.* — Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances.

Direction des affaires politiques. — Sous-direction du Midi et de l'Orient, — du Nord, — de l'Amérique et de l'Indo-Chine, — du contentieux.

Direction des consulats et affaires commerciales. — Sous-direction du Midi et de l'Orient, — du Nord, — de l'Amérique et de l'Indo-Chine

Direction des archives et de la chancellerie. — Sous-direction des archives. — Bureau de la chancellerie.

Direction des fonds et de la comptabilité.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

S. Exc. M. Boudet (G. O. ✲), *ministre.*

Chef du cabinet, M. Perret, *auditeur de 1re. classe au Conseil d'État.*

1er bureau. — *Correspondance générale.* — *Élections.* — *Personnel des maires et adjoints.* — *Moniteur des communes, etc.*

2e bureau. — *Personnel des Préfets, Sous-Préfets, Conseillers de préfecture.* — *Congés.* — *Conférences administratives.* — *Légion-d'Honneur.* — *Récompenses honorifiques.*

M. Chamblain (O. ✲), conseiller-d'État, *secrétaire-général.*

Division du secrétariat. — 1er bureau : *secrétariat.* — 2e bureau : *archives départementales, communales et hospitalières.* — 3e bureau : *établissements généraux de bienfaisance.* — 4e bureau : *sociétés de secours mutuels.*

Direction des prisons et des établissements pénitentiaires. — 1er bureau : *administration générale des prisons.* — 2e bureau : *administration financière des maisons centrales et établissements de jeunes détenus.* — 3e bureau : *administration financière des maisons d'arrêt, de justice et de correction.* — 4e bureau : *transférements.* — 5e bureau : *contrôle central des dépenses.*

Division de l'administration générale et départementale. — 1er bureau : *administration générale, élections, gardes nationales, pensions.* — 2e bureau : *dépenses départementales.* — 3e bureau : *aliénés, enfants trouvés, mendicité.*

Division de l'administration communale et hospitalière. — 1er bureau : *administration et comptabilité des communes.* — 2e bureau : *contentieux des communes.* — 3e bureau : *voirie et police municipale.* — 4e bureau : *hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

Division de la comptabilité. — 1er bureau : *opérations et écritures centrales.* — 2e bureau : *ordonnancements.* — 3e bureau : *comptabilité départementale.*

Caisse centrale.

Direction de la presse. — N..., *directeur.*

Bureau du secrétariat de la direction. — *Correspondance générale.*

2e division. — 1er bureau : *colportage.* — 2e bureau : *administration, exécution des lois et décrets sur la presse.* — 3e bureau : *statistique de la presse étrangère; traduction.*

Direction générale de la sûreté publique. — M. Boittelle (G.-O. ✲), préfet de police, *chargé de la direction générale.*

Division de la sureté. 1er bureau : *correspondance politique.* — 2e bureau : *police spéciale; réunions et associations. police des lieux publics, des étrangers et réfugiés, surveillance des libérés, extraditions, naturalisations, transports de corps, inhumations, transit d'armes et vente de poudres, événements divers.* — 3e bureau : *police administrative, émigration, loteries, passeports, secours de route, livrets, police de la chasse, recherches dans l'intérêt des familles, mendicité, vagabondage.*

DIVISION DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE. — 1er bureau : *imprimerie et librairie.* — 2e bureau : *propriété littéraire.*

Direction générale des lignes télégraphiques. — M. le vicomte Vougy (C. ✲), *directeur général.* — Cabinet du directeur général. — Bureau du personnel. — Service du matériel et des dépêches.

MINISTÈRE DES FINANCES.

S. EXC. M. Achille Fould (G. ✲), *ministre.*
Cabinet du ministre, N..., *chef.*

Administration centrale du ministère. — DIRECTION DU PERSONNEL ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE. — Bureau du personnel général. — Bureau de l'inspection générale.

Secrétariat général. — M. de Janvry (O ✲), conseiller-d'État, *secrétaire-général.*

1re DIVISION. — ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES. — 1er bureau : *enregistrement, domaines, forêts.* — 2e bureau : *douanes, contributions indirectes et tabacs.* — 3e bureau : *postes, contributions directes et monnaies.* — 4e bureau : *dépêches et contre-seing.*

2e DIVISION. — 1er bureau : *ordonnancement et comptabilité.* — 2e bureau : *matériel et service intérieur.* — 3e bureau : *archives et bibliothèques.* — 4e bureau : *service des bâtiments et conservation du mobilier.* — 5e bureau : *service militaire de l'hôtel.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES. — 1er bureau : *instruction des affaires contentieuses, règlement des frais dus aux officiers ministériels, prêts à l'industrie.* — 2e bureau : *actions judiciaires intentées ou défendues par le Trésor.* — 3e bureau : *examen et conservation des oppositions.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — Bureau central : *surveillance des comptoirs d'escompte.* Section des ordonnances. — Bureau du service intérieur. — Bureau des écritures. — Bureau de statistique.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE — Bureau central. — Bureau du grand livre. — Bureau des transferts et mutations. — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — Bureau central. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des receveurs des finances. — Bureau de la comptabilité des payeurs et trésoriers coloniaux. — Bureau de la comptabilité des régies et administrations financières.

DIRECTION DE LA CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — Caisse cen-

trale. — Bureau central et de comptabilité. — Bureaux de paiement de la dette publique.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — 1er. bureau : contrôle de la gestion du caissier central. — 2e bureau : contrôle et visa des effets publics, des certificats de pensions et de secours, des cautionnements, etc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

S. Exc. M. le maréchal comte Randon (G. ✲), sénateur, *ministre*. — Cabinet du ministre : M. le colonel Ribourt (C. ✲), *chef*.

1re. DIRECTION. — PERSONNEL. — 1er. bureau : *correspondance générale , opérations militaires*. — 2e bureau : *états-majors, écoles militaires*. — 3e bureau : *recrutement*. — 4e bureau : *dotation de l'armée*. — 5e bureau : *justice militaire*. — 6e bureau : *infanterie*.

2e DIRECTION. — CAVALERIE ET GENDARMERIE. — 1er bureau : *cavalerie, remontes*. — 2e bureau : *gendarmerie*.

3e DIRECTION. — ARTILLERIE. — 1er. bureau : *personnel*. — 2e bureau : *matériel, comptabilité*.

4e DIRECTION. — GÉNIE. — 1er bureau : *personnel*. — 2e bureau : *matériel, comptabilité*.

5e DIRECTION. — ADMINISTRATION. — 1er bureau : *intendance, service de marche, transports, équipages militaires*. — 2e bureau : *subsistances , chauffage*. — 3e bureau : *personnel des officiers de santé, hôpitaux militaires, hospices civils, infirmeries régimentaires , invalides*. — 4e bureau : *habillements , lits militaires, campements*. — 5e bureau : *solde , revues de comptabilité , administration intérieure des corps de toutes armes*.

6e DIRECTION. — DÉPÔT DE LA GUERRE. — 1er bureau : *géodésie, topographie, dessin et gravure*. — 2e bureau : *travaux historiques, statistiques, bibliothèques, etc*.

7e DIRECTION. — COMPTABILITÉ. — 1er bureau : *contrôles de dépenses, contentieux, budgets généraux*. — 2e bureau : *fonds ; ordonnances, comptes*. — 3e bureau : *comptes-matières*. — 4e bureau : *pensions, secours*. — 5e bureau : *service intérieur*. — 6e bureau : *lois, archives, décorations*.

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Tassin, *chef de service*.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

S. Exc. M. le marquis de Chasseloup Laubat (G. ✲), sénateur, *ministre*. — Cabinet du ministre. — *Affaires de cabinet , aumôniers, etc*.

M. Alfred Blanche (O. ✲), conseiller d'Etat, *secrétaire-général*.

1re DIRECTION. — 1er bureau : *état-major de la flotte*. — 2e bureau : *mouvements*.

2e DIRECTION. — PERSONNEL. — 1er bureau : *corps entretenus et agents divers.* — 2e bureau : *inscription maritime, équipages de la flotte et justice maritime.* — 3e bureau : *pêche et domanialité maritime.* — 4e bureau : *troupes de la marine.* — 5e bureau : *solde, habillements et revues.* — 6e bureau : *subsistances, hôpitaux et chiourmes.*

3e DIRECTION. — MATÉRIEL. — Bureau des constructions navales et des travaux hydrauliques. — Bureau des approvisionnements.

4e DIRECTION. — ARTILLERIE. — Bureau administratif : *personnel, administration, matériel, comptabilité.* — Bureau technique : *projets et travaux.*

5e DIRECTION. — ADMINISTRATION COLONIALE. — 1er bureau ; *administration générale des colonies.* — 2e bureau : *administration intérieure des colonies.* — 3e bureau : *justice, régime pénitentiaire.* — 4e bureau : *finances, hôpitaux, vivres.*

6e DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — 1er bureau : *fonds et ordonnances.* — 2e bureau : *dépenses d'outre-mer.* — 3e bureau : *comptabilité centrale des fonds.* — 4e bureau : *comptabilité des matières.* — 5e bureau : *service intérieur et bibliothèque.* — 6e bureau : *conservation des archives, agences-comptables du ministère et des traites de la marine.*

INVALIDES DE LA MARINE. — Bureau central des invalides et des pensions. — Bureau des prises, bris et naufrages, et du service des *gens de mer*.

CONTRÔLE CENTRAL des finances de la marine.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

S. Exc. M. Duruy (O. ✲), *ministre*.

CABINET DU MINISTRE : M. Glachant, *chef*.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL : M. Ch. Robert, ✲, maître des requêtes au conseil d'Etat, *secrétaire-général*.

SECTION DU SECRÉTARIAT. — *Personnel de l'administration centrale, légion-d'honneur, etc.*

SECTION DES ÉTABLISSEMEMTS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, ARCHIVES. — 1er bureau *souscriptions, missions, école française d'Athènes, travaux historiques, établissements scientifiques et littéraires.* — 2e bureau : *procès-verbaux du Conseil impérial de l'instruction publique, archives, enregistrement des dépêches.*

SECTION DU PERSONNEL. — *Personnel du Conseil impérial de l'instruction publique, des inspecteurs généraux, recteurs, inspecteurs d'académie ; personnel des facultés, des écoles supérieures et préparatoires, des lycées et collèges ; secours aux veuves ; distinctions honorifiques.*

1re DIVISION,— 1er bureau : *administration académique, instruction supérieure.*— 2e bureau : *matériel de l'instruction supérieure.*

2e DIVISION. — 1er bureau : *instruction secondaire, bourses, discipline.* 2e bureau : *matériel de l'instruction secondaire.*

3e DIVISION. — 1er bureau : *instruction primaire.* — 2e bureau : *matériel de l'instruction primaire.*

4e DIVISION. — 1er bureau : *sciences et lettres, écoles de l'État, bibliothèques impériales, journal des savants, voyages et missions scientifiques et littéraires.* — 2e bureau : *dépôt des livres, achat et répartition des ouvrages pour les bibliothèques scolaires.*

5e DIVISION. — 1er bureau : *comptabilité.* — 2e bureau : *pensions de retraite.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

S. Exc. M. Béhic (C. ✲), *ministre* — Cabinet du ministre : M. Simons, *chef*

M. de Boureuille (O. ✲), conseiller d'État, inspecteur-général des mines, *secrétaire-général.*

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL. — *Affaires qui ne ressortissent à aucun bureau.*—2e bureau : *service central d'expéditions et d'autographies.*

DIVISION DU PERSONNEL. — 1er bureau : *nominations, promotions et mouvements.*— 2e bureau : *frais et indemnités, secours, pensions, contentieux.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 1er bureau : *opérations centrales et ordonnancements.* — 2e bureau : *comptabilité de l'agriculture et du commerce.* — 3e bureau : *comptabilité des ponts-et-chaussées et des mines, dépôt des cartes et plans.*

AGRICULTURE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE FRANCE — *Mouvement de la population, commissions de statistique, service statistique de la caisse des retraites pour la vieillesse, calcul des tarifs et table de mortalité, examen des tarifs des compagnies financières autorisées.*

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — 1er bureau : *enseignement agricole et vétérinaire.* — 2e bureau : *encouragements à l'agriculture, secours, chambres d'agriculture, associations agricoles, concours d'animaux, desséchements, drainage, secours, etc.* — 3e bureau : *subsistances, mercuriales, importations et exportations des grains, foires et marchés, règlements de la boulangerie, boucherie, abattoirs, vente de comestibles.*

COMMERCE.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR. — 1er bureau ; *commerce,*

Bourses, chambres de commerce, caisses d'épargne, caisses des retraites pour la vieillesse, assurances, agents de change, courtiers. — 2e bureau : *industrie, chambres consultatives des arts et manufactures, écoles industrielles, encouragements à l'industrie, conseils de prud'hommes, brevets d'invention, livrets d'ouvriers, travail des enfants, conditions publiques, statistique industrielle.* — 3e bureau : *police sanitaire et industrielle, vérification des poids et mesures, vaccine; etc.*

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — 1er bureau : *législation et tarifs de douanes en France.* — 2e bureau : *législation, commerce et tarifs de douanes à l'étranger.* — 3e bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation.*

TRAVAUX PUBLICS.

Ponts-et Chaussées et Chemins de fer. — M. de Franqueville (O. ✲), conseiller d'État, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, *directeur général.*

DIRECTION DES ROUTES ET PONTS. — 1er bureau : *routes impériales.* — 2e bureau : *routes départementales et police du roulage.*

DIVISION DE LA NAVIGATION. — 1er bureau : *ports maritimes, canaux de navigation.* — 2e bureau : *rivières navigables et flottables.*

DIRECTION DU SERVICE HYDRAULIQUE. — 1er bureau : *usines et services divers.* — 2e bureau : *desséchements et services divers.*

Chemins de fer. — DIVISION DES ÉTUDES ET TRAVAUX. — 1er bureau : *études et concessions.* — 2e bureau : *travaux.*

SECTION DE L'EXPLOITATION. — 1er bureau : *exploitation commerciale.* — 2e bureau : *exploitation technique.* — Bureau de la *statistique des chemins de fer.*

Mines. — DIVISION DES MINES ET USINES. — 1er bureau : *mines, eaux minérales, appareils à vapeur.* — 2e bureau : *usines métallurgiques, cartes géologiques et agronomiques.* — Service de la *statistique minérale.*

MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS.

S. Exc. M. le maréchal Vaillant (G. ✲), sénateur, membre du conseil privé, grand maréchal du palais, *ministre.* — Cabinet du ministre. M. Delacharme, *chef.*

M. Gauthier (C. ✲), conseiller d'État, *secrétaire général.*

1° **Services de la maison de l'Empereur.** — SECRÉTARIAT. — 1er bureau : *correspondance générale, personnel, secours, congés, pensions sur la liste civile, décorations, archives de la cou-*

ronne. — 2e bureau : *administration du mobilier de la couronne et des manufactures impériales.*

DIVISION DES BATIMENTS DE LA COURONNE. — Bureau des bâtiments. — Inspection et contrôle.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — Bureau de l'ordonnancement. — Bureau de la comptabilité et des pensions.

DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOMAINES ET FORÊTS. — Bureau central. — Bureau des forêts. — Bureau des domaines. — Bureau du contentieux.

Administration des établissements de la couronne. — DIRECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES IMPÉRIAUX. — M. le comte de Nieuwerkerke (G. O ✲), de l'Académie des Beaux-Arts, sénateur, *surintendant des Beaux-Arts.*

M. Villot, Frédéric (O. ✲), *secrétaire général.*

Conservation des Musées impériaux de Paris, de Versailles et de St.-Germain. — Mobilier de la couronne. — Manufactures impériales de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. — Bibliothèque du Louvre. — Théâtre de l'Opéra. — Service des palais impériaux, bâtiments et domaines de la couronne.

2° **Services des Beaux Arts.** — Bureau du personnel.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES HARAS. — M. le général de division Fleury (O. ✲), premier écuyer, aide-de-camp de l'Empereur, *directeur général.* — 1er bureau : *personnel des haras et dépôts d'étalons, inspecteurs généraux, directeurs, surveillants, vétérinaires, règlements généraux de services, etc.* — 2e bureau : *remonte des haras et encouragements à l'industrie particulière, achat et répartition des fonds d'encouragements, courses de chevaux, nomination des commissions de courses, examen des programmes et des procès-verbaux, écoles d'équitation et de dressage, primes, approbation d'étalons particuliers, concours, nomination des jurys, examen des programmes et comptes-rendus, etc., etc.*

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS. — M. de Cardaillac (O. ✲), *directeur.* — 1er bureau : *examen et rédaction des projets de construction, préparation des budgets, projets de lois, décrets, expropriations, pourvois devant le conseil d'État, conseil général des bâtiments civils, personnel des architectes, etc., etc.* — 2e bureau : *adjudication des travaux, rédaction des marchés et soumissions des entrepreneurs, examen des devis, etc.; examen des réclamations des entrepreneurs, etc., etc.* — 3e bureau : *exécution, révision et comptabilité des travaux extraordinaires.*

SURINTENDANCE DES BEAUX-ARTS. — Bureaux des Beaux-Arts; — des souscriptions; — des monuments historiques.

SURINTENDANCE GÉNÉRALE DES THÉATRES. — M. le comte Baciocchi

(C. ✲), premier chambellan de l'Empereur, *surintendant général.* — Bureau des théâtres. — Commission d'examen des ouvrages dramatiques. — Inspection des théâtres.

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES DE L'EMPIRE. — M. le comte de Laborde (O. ✲), membre de l'Institut, *directeur général.* — Section du secrétariat. — Sections historique, — administrative, — législative et judiciaire.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

S. Exc. M. le général de division comte de Flahault (G. ✲), sénateur, *grand chancelier*, ayant rang de ministre.

M. le général Maizière (G. O. ✲), *secrétaire-général.*

Bureau du secrétariat-général : *personnel de l'Administration centrale, demandes d'admission et de promotion dans l'ordre, présentation de candidats, affaires disciplinaires, etc.*

DIVISION ADMINISTRATIVE. — 1er bureau : *Enregistrement des nominations, délivrance des brevets, constatation des droits aux traitements, décès des légionnaires, demandes d'accepter et porter des ordres étrangers.* — 2e bureau : *maisons impériales Napoléon.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — 1er bureau : *admission aux traitements des décorés de la Légion-d'Honneur et de la Médaille militaire, arrérages.* — 2e bureau . *comptabilité générale, affaires contentieuses.*

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Chouri (O. ✲), *directeur-général.*

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.— M. Roy (O. ✲), *directeur général.*

DOUANES ET CONTRIBUTIONS INDIRECTES.— M. Barbier (C. ✲), conseiller d'Etat, *directeur-général.*

TABACS. — M. Rolland (O. ✲), *directeur-général.*

POSTES. — Vandal (C. ✲), conseiller d'État, *directeur-général.*

FORÊTS. — M. Vicaire (C. ✲), *directeur-général.*

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

S. Exc. M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta (G. ✲), sénateur, *gouverneur-général.*

M. Lapeine (O. ✲), *secrétaire-général du gouvernement général de l'Algérie.*

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

arte-nts.	Chefs-lieux.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
	Bourg.	De Saint-Pulgent, ✲.	De Langalerie, ✲.	Belley.
	Laon.	Castaing (O. ✲).	Dours. (O. ✲)	Soissons.
	Moulins.	Lemasson (O. ✲).	De Dreux-Brézé.	Moulins.
(B.).	Digne.	Falcon du Cimier, ✲.	Meirieu, ✲.	Digne.
(H.)	Gap.	Le Peintre, ✲.	Bernadou, ✲.	Gap.
Marit.	Nice.	Gavini, (O. ✲) m. d. r. en s. ext.	Sola (O. ✲).	Nice.
ıe.	Privas.	Demanche, (O. ✲).	Delcuzy, ✲.	Viviers.
nes.	Mézières	Le vicomte Tiburce Foy (C. ✲)	.....	Reims (Marne).
».	Foix.	D. de Jancigny, ✲.	Bélaval, ✲.	Pamiers.
	Troyes.	Salles, ✲.	Ravinet, ✲.	Troyes.
	Carcassonne	Le Pic (O. ✲).	De la Bouillerie, ✲.	Carcassonne.
on.	Rhodez.	Isoard (O. ✲).	Delalle (O. ✲).	Rodez.
es-du-ne.	Marseille.	De Maupas (G. O. ✲), sénateur, chargé de l'admin. du départ.	CHÂLANDON (O. ✲)	AIX, Arles et Embrun.
			Cruice, ✲.	Marseille.
los.	Caen.	Le Provost de Launay (O. ✲).	Didiot, ✲.	Bayeux.
l.	Aurillac.	D'Arnoux, ✲.	De Pompignac, ✲.	Saint-Flour.
nte	Angoulême.	Le comte Michel (O. ✲).	Cousseau, ✲.	Angoulême.
nte-Inf.	La Rochelle.	Boffinton (O. ✲).	Landriot, ✲.	La Rochelle.
	Bourges.	Paulze d'Ivoy (O. ✲).	La Tour-d'Auverg. ✲	BOURGES.
ze.	Tulle.	Bohat, ✲.	Berteaud, ✲.	Tulle.
	Ajaccio.	Géry, ✲.	Casanelli-d'Istria.	Ajaccio.
l'Or.	Dijon.	Le baron J. de Bry (C. ✲).	Rivet (O. ✲).	Dijon.
du-N.	Saint-Brieuc	Le comte Rivaud de la Raffinière (C. ✲).	David, ✲.	Saint-Brieuc.
e.	Guéret.	De la Rousselière (O. ✲).	....	Limoges (Vienne-Haute.)
gne.	Périgueux.	Ladreit de la Charrière (C. ✲)	Dabert.	Périgueux.
».	Besançon.	Pastoureau (C. ✲).	S. E. LE CARDINAL MATTHIEU (C. ✲)	BESANÇON et Haute-Saone.
e.	Valence.	De Montour, ✲.	Gueullette.	Valence.
	Évreux.	Janvier de la Motte (O. ✲).	Devoucoux, ✲.	Évreux.
et-Loir.	Chartres.	Le comte de Charnailles, ✲.	Regnault, ✲.	Chartres.
ère.	Quimper.	Le baron Richard (O. ✲).	Sergent (O. ✲).	Quimper.
	Nîmes.	Leb. Pougeard-Dulimbert (C ✲)	Plantier, ✲.	Nîmes
ne (H.)	Toulouse.	Boselli (C. ✲).	DESPREZ ✲.	TOULOUSE et Narbonne.
	Auch.	Le vicomte de Gauville, ✲.	DELAMARE, ✲.	AUCH.
de.	Bordeaux.	Comte de Bouville (O. ✲).	S. E. LE CARDINAL DONNET (C. ✲).	BORDEAUX.
ılt.	Montpellier.	Piétri, J.-M. (O. ✲).	Le Courtier (O. ✲).	Montpellier.
-Villain.	Rennes.	J. Lefebvre, ✲.	BROSSAYS (O. ✲).	RENNES.
	Châteauroux	A. de Laire, ✲.	....	Bourges (Cher).
et-Loir.	Tours.	Podevin (O. ✲).	GUIBERT, ✲.	TOURS.
	Grenoble.	P. Odent, ✲.	Ginoulhiac, ✲.	Grenoble.
	Lons-le-Saul	Nau de Beauregard (O. ✲).	Nogret, ✲.	Saint-Claude.
s.	Mont-de-Mar	Le baron de Vougy, ✲.	Epivent, ✲.	Aire.
t-Cher.	Blois.	De Soubeyran (O. ✲).	Pallu du Parc, ✲.	Blois.
	St.-Etienne.	Mouzard-Sencier (C. ✲)	....	Lyon (Rhône).
(Haute)	Le Puy.	Démonts, ✲.	Lebreton.	Le Puy.
Infér.	Nantes.	Mercier-Lacombe (O. ✲).	Jaquemet, ✲.	Nantes.
.	Orléans	Dureau (O. ✲).	Dupanloup (O. ✲).	Orléans.
	Cahors.	De Pebeyre, ✲.	Peschoud, ✲.	Cahors.
Garon.	Agen.	Féart (O. ✲).	De Vesins, ✲.	Agen.
r.	Mende.	Menche de Loisnes, ✲	Foulquier, ✲.	Mende.
-et-Loir	Angers.	Bourlon de Rouvre (C. ✲).	Angebault, ✲.	Angers.
ne.	Saint-Lô.	Pron (C. ✲).	Bravard, ✲.	Coutances.
».	Châlons.	*Chassaigne-Goyon* (O. ✲) maît. *des requêtes en service extraordinaire.*	S. E. LE CARDINAL GOUSSET (C. ✲) Meignan.	REIMS (Arr. d Reims et Arde Châlons.

Départements.	Chefs-lieux.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.	DIOCÈS
		MM.	NN. SS.	
Marne (H)	Chaumont.	De Rostan d'Ancézune (O. ✲).	Guerrin.	Langres.
Mayenne.	Laval.	Bélurgey de Grandville (C. ✲)	Wicart (O. ✲).	Laval:
Meurthe.	Nancy.	De Saint Paul (O. ✲).	Allemand-Lavigerie, ✲.	Nancy.
Meuse.	Bar-le-Duc.	Poriquet (O. ✲).	Rossat, ✲.	Verdun.
Morbihan.	Vannes.	Reneufve, ✲.	Gazailhan.	Vannes.
Moselle.	Metz.	Le baron Jeanin (O. ✲).	Dupont des Loges.	Metz.
Nièvre.	Nevers.	Le comte de Callac, ✲.	Forcade, ✲.	Nevers.
Nord.	Lille.	Vallon (G. O. ✲).	RÉGNIER (O. ✲).	CAMBRA
Oise.	Beauvais.	Chevreau, Léon (O. ✲).	Gignoux, ✲.	Beauvais.
Orne.	Alençon.	Lerat de Magnitot (C. ✲).	Rousselet (O. ✲).	Séez.
Pas-de-Calais	Arras.	Levert (O. ✲).	Parisis (O. ✲).	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F.	Paillard (O. ✲).	Féron (O. ✲).	Clermont.
Pyrénées (B)	Pau.	Guillaume d'Auribeau (O. ✲).	Lacroix (O. ✲).	Bayonne.
Pyrénées (H).	Tarbes.	Garnier (O. ✲).	Laurence, ✲.	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan.	L. de Saint-Pierre, ✲.	Ramadié.	Perpignan
Rhin (Bas).	Strasbourg.	Migneret (G. O. ✲).	Roess, ✲.	Strasbour
Rhin (Haut).	Colmar.	Ponsard (C. ✲).		
Rhône.	Lyon.	H. Chevreau, (G O. ✲) conseil. d'État.	S. E. LE CARDINAL DE BONALD (C. ✲)	LYON et
Saône (H.)	Vesoul.	Le baron Tharreau, ✲.	.....	Besançon(
Saône-et-Loir	Mâcon.	Le b. de La Guéronnière (O. ✲)	De Marguerye (O, ✲)	Autun.
Sarthe.	Le Mans.	D'Andigné (O. ✲).	Fillion, ✲.	Le Mans.
Savoie	Chambéry.	Jolibois, ✲.	S. E. LE CARDINAL BILLIET (C. ✲). Vibert (O. ✲). Turinaz (O. ✲).	CHAMBI Maurienne Tarentaise
Savoie (H).	Annecy.	Ferrand, ✲.	Magnin, ✲.	Annecy.
Seine.	PARIS.	Haussman (G. ✲), sénateur. Boittelle (G.O. ✲), préf. de pol.	DARBOY. (O. ✲)	PARIS.
Seine-Infér.	Rouen.	Le baron Le Roy (G.O. ✲), sén.	DE BONNECHOSE (O ✲	ROUEN.
Sein.-et-Marn	Melun.	De Lassus St.-Géniès (O. ✲).	Allou, ✲.	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles.	De St.-Marsault (G. O. ✲).	Mabile, ✲.	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.	Lorette (O. ✲).	Pie.	Poitiers (V et Deux-S
Somme.	Amiens.	Cornuau, cons. d'État (C. ✲).	Boudinet, ✲	Amiens.
Tarn.	Alby.	Vicomte de Vésins, ✲.	LYONNET (O. ✲)	ALBY.
Tarn-et-Gar.	Montauban.	Levainville, ✲.	Doney.	Montauba
Var.	Draguignan.	Montois (O. ✲).	Jordany, ✲.	Fréjus et T
Vaucluse.	Avignon.	N.	Dubreuil, ✲.	AVIGNO
Vendée.	Napoléon-V.	Girard de Villesaison (O. ✲).	Colet, ✲.	Luçon.
Vienne.	Poitiers.	Tourangin, ✲.	Pie.	Poitiers (V et Deux-S
Vienne (H).	Limoges.	Boby de la Chapelle (O. ✲).	Fruchaud, ✲.	Limoges.
Vosges.	Épinal.	Le M. de Fleury, ✲.	Caverot, ✲.	Saint-Dié.
Yonne.	Auxerre.	Sohier (O. ✲).	JOLLY, ✲.	SENS et A

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Poignant (O. ✲), préfet; — département d'Oran, M. Brosselart, pré département de Constantine, M. de Tourtain du Manoir, ✲, préfet.

Évêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordea

Saint-Denis.
(Île de la Réunion / Afrique.) Mgr. Maupoint, ✲

Basse-Terre.
(Guadeloupe / Antilles.) Mgr. Boutonnet, ✲.

St-Pierre et Port-de-France.
(Martinique / Antilles.) N..

Alger. (Afrique). Mgr. Pavy (C. ✲)

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfecture ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création, et, depuis, commissaire-général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, officier de la Légion-d'Honneur, membre du tribunat, nommé le 3 pluviose an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendemiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, et, depuis, conseiller d'Etat, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 avril 1805, décédé à Paris le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'Etat en mission.

M. le baron SIMÉON, grand officier de la Légion-d'Honnenr, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, et depuis pair de France et ministre d'Etat.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au conseil d'Etat, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, depuis conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'Etat, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, depuis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'Etat, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, depuis député du Nord

M. le vicomte DE VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, depuis pair de France.

M le baron MECHIN, conseiller-d'État, membre de la Chambre des députés, ancien prefet, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller-d'État. officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, depuis conseiller-d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller-d'État, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Em. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire général de la République, le second comme commissaire adjoint, depuis le 10 mars 1848 jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURANT-ST.-AMAND, auparavant maire du 7e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849, ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller-d'État et sénateur, décéde en 1864.

M. BESSON, grand-officier des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute Garonne, depuis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller-d'État.

M. COLLET-MEYGRET, commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique, nommé le 30 juin 1857, auparavant préfet et directeur général de la sûreté publique.

PRÉFECTURE.

M. VALLON, grand-officier de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre royal de Léopold de Belgique, nommé le 20 octobre 1857, *Préfet.*

Le Préfet est seul chargé de l'administration : il fait exécuter les lois et arrêtés du Gouvernement ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

M. le Préfet donne ses audiences tous les jours, de midi à deux heures.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Aux termes de la loi du 28 pluviôse, an VIII, le secrétaire-général est chargé de la signature des expéditions et de la garde des papiers. Le décret du 29 décembre 1854 dispose que le secrétaire-général pourra, indépendamment des fonctions qui lui sont conférées par les lois et règlements, être chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet.

M. Evariste Bergognié, ✲, *secrétaire-général.*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. le Préfet, *président;* Balson, ✲, *doyen;* Cleenewerck de Crayencour; Derbigny; des Rotours.

MM. Defontaine, ✲, ancien magistrat, conseiller général; Chombart, avocat, conseiller général, *membres suppléants.*

Ministère public : M. Jonglez de Ligne, auditeur de 1re classe au conseil d'État, commissaire du Gouvernement.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction des contributions directes, sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution de leurs marchés, sur les demandes en dommages et intérêts procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration, sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics, sur les difficultés en matière de grande voirie, sur les autorisations de plaider, demandées par les communes, sur le contentieux des domaines nationaux, sur certaines difficultés en matière d'élections. En général, les Conseils de Préfecture sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au Conseil, il préside ; en cas de partage, sa voix est prépondérante.

Le Conseil tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à une heure. Le mercredi est généralement consacré aux séances publiques.

Toutes les requêtes, soit en demandant, soit en défendant, doivent être préalablement déposées en double expédition et enregistrées au secrétariat, ou adressées à M. le Préfet, qui en ordonne le dépôt et l'enregistrement.

Un décret impérial du 30 décembre 1862 dispose : qu'à l'avenir les audiences des Conseils de Préfecture, statuant sur les affaires contentieuses, seront publiques. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties pourront présenter leurs observations, soit en personne, soit par mandataire. — Le secrétaire-général remplira les fonctions de commissaire du Gouvernement. — Il y aura, auprès de chaque Conseil, un secrétaire-greffier, nommé par le Préfet et choisi parmi les employés de la Préfecture. — Les comptes des receveurs des communes et des établissements de bienfaisance ne seront pas jugés en séance publique.

GREFFE. MM. Ove Devaux, chef de bureau, *secrétaire greffier du conseil de préfecture;* Lecocq, *commis de 4e classe.*

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT.

Le *Conseil général* du département s'assemble chaque année. L'époque et la durée de ses réunions sont déterminées par le Gouvernement; l'Empereur nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires. Le Conseil général fait la répartition des contributions directes entre les arrondissements, il statue sur les demandes en réduction de contingent formées par les communes et préalablement soumises au Conseil d'arrondissement; il détermine dans les limites de la loi, le nombre des centimes additionnels dont l'imposition est demandée pour les dépenses du département; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département et l'adresse au Ministre de l'intérieur.

Le nombre des membres du Conseil général est de 60, un par canton, et se répartit comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 16; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Le Conseil est composé comme suit.

Bergues, MM. Joos, ✲, négociant et maire à Bergues.
Bourbourg, De Coussemaker, ✲ ✠ ✲, juge à Lille.
Dunkerque-Est, De Clebsattel, ✲, avocat à Dunkerque.
Dunkerque-O., A. Carlier, président du tribunal de commerce.

	MM.
Gravelines,	Le Camus (O. ✻), chef de bataillon du génie, en retraite, à Calais.
Hondschoote,	Cuel (O. ✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, en retraite, à Dunkerque.
Wormhoudt,	Morael, ✻, docteur en médecine à Wormhondt.
Bailleul-Nord-E.,	Béhaghel, Louis, ✠, propriétaire à Bailleul.
Bailleul-Sud-O.,	Plichon, ✻ ✠ ✠, avocat, député, à Bailleul.
Cassel,	Béhaghel, Louis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Deschodt, Joseph avocat à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Cleenewerck, ✻, propriétaire à Hazebrouck.
Merville,	Duquenne, ✻, maire de La Gorgue.
Steenvoorde,	Beck, juge-de-paix à Steenvoorde.
Armentières,	Dansette, ✻, manufact. et maire à Armentièreo.
La Bassée,	Chombart, Louis, avocat à Lille.
Cysoing,	Brame, Jules, député à Hem.
Haubourdin,	le comte d'Hespel, propriét. et maire à Wavrin.
Lannoy,	C. Descat, ✻, apprêteur de tissus et adjoint, à Roubaix.
Lille Centre,	Godefroy, médecin à Lille.
Lille-Nord-Est,	Kuhlmann (O. ✻ ✠), président de la chambre de commerce à Lille.
Lille-Ouest,	Victor Saint-Léger, filateur de lin à Lille.
Lille-Sud-Est,	Morisson, docteur en médecine à Lille.
Lille-Sud-Ouest,	Mourmant, ✻, raffin. de sucre et adjoint à Lille.
Pont-à-Marcq,	Desmoutier, Ernest, cultivat. à Mons-en-Pévèle.
Quesnoy-sur-D.,	Desrousseaux, Louis, ✻ ✠ ✠, notaire à Lille.
Roubaix,	Mimerel (G.-O. ✻ — ✠ ✠), sénateur à Roubaix.
Seclin,	Collette, Louis, ancien notaire à Seclin.
Tourcoing-Nord,	Defontaine, Ed., ✻ ✠, propriétaire à Marquette-lez-Lille.
Tourcoing-Sud,	J. Leurent, docteur en médecine à Tourcoing.
Cambrai-Est.	Stiévenard-Béthune, prepriétaire, député et maire à Étrun.
Cambrai-Ouest,	Leleu, Prosper, cultivateur et maire à Tilloy.
Carnières,	Telliez, propriétaire et maire à Carnières.
Clary,	le comte E. Martin (du Nord), propriétaire à Paris.
Le Câteau,	Seydoux, Ch. (O. ✻), propriétaire, député, à Paris.
Marcoing,	Crépin, cultivateur et maire à Noyelles.
Solesmes,	Macarez, fabricant de sucre à Capelle.
Avesnes-Nord,	De Colnet, Louis, propriétaire à Dompierre.
Avesnes-Sud,	Mailliet, ✻, banquier, président de la société d'agriculture à Avesnes.
Bavai,	le baron Butron de la Torre, maire à St-Vaast.
Berlaimont,	Paul, Charles, ✻, procureur-général à Nîmes.

MM.	
Landrecies,	Doutrelaine (O. ✲), colonel du génie, chef d'état major du génie à l'armée du Mexique.
Maubeuge,	De Carnières (C. ✲), conseiller à la cour de cassation.
Le Quesnoy-Est,	Douay-Macarez, propriétaire au Quesnoy.
Le Quesnoy O.,	le baron de l'Épine, ✲, propriétaire au Quesnoy.
Solre le-Château,	Rouez, fab. de tissus et maire à Solre-le-Château.
Trélon,	Godart-Desmarest, ✲, maître de verreries, député, à Trélon.
Arleux,	le marquis d'Aoust, maire de Cuincy
Douai-Nord,	Maurice, ✲, avocat, propriétaire à Douai.
Douai-Ouest,	Danel, Paul (O. ✲), président de chambre à la cour impériale de Douai.
Douai-Sud,	Choque, Emmanuel, ✲, à Douai.
Marchiennes,	le baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies,	des Rotours, ✲, député, à Avelin.
St-Amaud, riv. d.	Lécuyer, ✲, président honoraire du tribunal civil de Valenciennes, maire à Saint-Saulve.
St-Amand, riv. g.	le comte Dubois (O. ✲), conseiller d'Etat à Paris.
Bouchain,	Lebret, ✲, associé, régisseur-gérant des mines d'Anzin, à Denain.
Condé,	Renard, Louis, ✲, maître de verreries à Fresnes.
Valenciennes-E.,	Lemaire (O. ✲), membre de l'Institut, à Paris.
Valenciennes-N.,	Lefebvre, ✲, banquier, président de la chambre de commerce, à Valenciennes.
Valenciennes S.,	Boulanger, Emile, ✲, juge à Valenciennes.

Conformément aux dispositions de la loi du 22 juin 1853, le Conseil général, dans sa session de 1853, a divisé les cantons du département en trois séries, pour le renouvellement partiel de ses membres et le renouvellement des membres des Conseils d'arrondissement.

Le 22 octobre suivant, M. le Préfet, en Conseil de Préfecture, a procédé au tirage au sort des séries pour régler l'ordre de renouvellement.

Par suite de ce tirage au sort, les séries se composent comme suit :

Conseil général. *Première série* : Maubeuge, Le Quesnoy-Est, Trélon, Carnières, Marcoing, Douai-Ouest, Orchies, Dunkerque-Est, Hondschoote, Wormhoudt, Cassel, Merville, La Bassée, Lille-Centre, Lille Sud-Est, Quesnoy-sur-Deûle, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Nord et Valenciennes-Sud. — *Deuxième série* : Avesnes-Nord, Bavai, Berlaimont, Cam-

brai-Est, Clary, Solesmes, Arleux, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Ouest, Bailleul-Nord-Est, Hazebrouck-Nord, Steenvoorde, Armentières, Haubourdin, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Ouest, Roubaix, Bouchain et Saint-Amand (rive gauche). — *Troisième série* : Avesnes-Sud, Landrecies, Solre-le-Château, le Quesnoy-Ouest, Cambrai-Ouest, Le Câteau, Douai-Nord, Marchiennes, Bourbourg, Gravelines, Bailleul Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Cysoing, Lannoy, Lille-Ouest, Pont-à-Marcq, Seclin, Tourcoing-Sud, Condé, Valenciennes-Est.

Ces trois séries ont été successivement renouvelées en **1858**, **1861** et **1864**.

La seconde sortie de la 2e série aura lieu en **1867**.

Les séries pour les Conseils d'arrondissement sont indiquées ci-après :

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de une heure à trois heures de l'après-midi.

Toutes les pièces adressées au Préfet doivent être déposées sous bandes ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

CABINET DU PRÉFET, MM. N..., *chef du cabinet*; Octave Devaux, *chef de bureau*.

Première division. — M. Cornaille, *chef de division*. — BUREAU DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ, MM. Laurent, *chef de bureau*; Defrenne, *commis de* 2e *classe*; Dubois, *commis de* 3e *classe*; Didier, *commis de* 3e classe; Verdier, *commis de* 4e *classe*; Berbesson, *commis de* 4e *classe*.

FINANCES. — ATTRIBUTIONS. — Contributions directes; — répartement et sous-répartement; — jugement des réclamations; — emploi des fonds de non-valeurs; — nominations des percepteurs; — cadastre parcellaire. = Contributions indirectes : — droits sur les boissons; — droits d'entrée; — culture du tabac; — droits de vérification des poids et mesures. = Octrois municipaux; — personnel et administration; = douanes; — saisies dans l'intérieur; — autorisation de former des établissements dans les lignes. = Communes : — administration et comptabilité; — règlement des budgets; — apurement des comptes; — administration

des biens et des bois communaux ; — parcours et vaine-pâture ; — nomination des receveurs municipaux. = Fabrique des églises : — administration des biens ; — donations, legs et fondations religieuses. = Enregistrement et timbre ; — registres de l'état-civil. = Formation des budgets départementaux

Comptabilité. — Attributions. — Délivrance des mandats sur les caisses publiques pour le paiement des traitements administratifs et des dépenses départementales ; — traitements des juges, des ministres du culte, etc. ; — frais de justice ; — tenue des registres de comptabilité ; — envoi aux divers ministères des situations mensuelles ; — confection des comptes annuels des dépenses du culte, de celles judiciaires et de celles départementales.

Bureau des domaines et hospices. — MM. Lober, *chef de bureau*; Joly, *commis de* 1re *classe ;* Lecocq, *commis de* 4e *classe.*

Attributions. — Domaines ; — affaires contentieuses ; — ventes de biens ; — ventes d'objets mobiliers ; — révélations ; — successions dévolues à l'État ; — liquidations de dépenses. = Agence judiciaire du trésor public ; — correspondance ; — cautionnements ; — inscriptions hypothécaires. = Bois et forêts ; — délimitation ; — droits d'usage ; — aliénations ; — ventes de coupes ; — défrichements. = Hospices ; — bureaux de bienfaisance ; — monts-de-piété ; — contentieux ; — régie des biens ; — administration ; — comptabilité ; — règlement des budgets ; — apurement des comptes ; — personnel des administrations, des agents comptables et des agents du service de santé. = Enfants trouvés et abandonnés ; — administration ; — comptabilité. = Caisses d'épargne ; — organisation. = Loteries de bienfaisance.

Deuxième division. — M. Druez, *chef de division.* — secrétariat-général. MM. Bernard, *chef de bureau ;* Breton, *commis de* 1re *classe ;* Plumecocq, *idem ;* Plouvier, *commis de* 3e *classe ;* Decoussemacker, *commis de* 4e *classe.*

Attributions. — Clôture et départ de la correspondance ; — enregistrement et distribution du *Bulletin des lois et des Actes administratifs de la Préfecture ;*—visas et légalisations. = Personnel des préfets, sous-préfets, secrétaires-généraux, conseillers de préfecture, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, adjoints et conseillers municipaux ; — organisation administrative ; — congés des fonctionnaires ; — délégations ; — cérémonies religieuses et fêtes publiques ; — préséances. = Police de l'imprimerie et de la librairie, gravures et lithographies ; — journaux et écrits périodiques ; — bibliothèques publiques. = Théâtres. = Brevets d'invention. = Mouvement de la population. = Naturalisation et autorisation de domicile en France. = Exécution

des lois sur les élections et sur le jury ; — convocation des jurés. = Mercuriales, subsistances ; — police de la boulangerie. = Agriculture. Amélioration des chevaux ; — foires, marchés. = Sociétés savantes ; — beaux-arts. = Monuments historiques ; = archives ; = commerce ; — industrie ; — travail des enfants dans les manufactures. = Ecole des arts et métiers ; — écoles polytechnique et militaire ; — école navale ; — école des mineurs. = Tribunaux de commerce ; — chambres de commerce ; — chambres consultatives des arts et manufactures ; — conseils de prud'hommes. = Instruction publique ; — lycées et colléges communaux ; — collation de bourses ; — école normale ; — écoles primaires ; — salles d'asile ; — institutions des sourds-muets et des aveugles. = Cultes ; — congrégations religieuses. = Art de guérir ; — écoles de médecine ; — réception des officiers de santé, pharmaciens, herboristes et sages-femmes ; — vaccine ; — épidémies ; — eaux thermales ; — médecine vétérinaire ; — école vétérinaire d'Alfort. = Recrutement de l'armée ; — affaires militaires. = Inscription maritime. = Garde nationale. = Pompiers.

Bureau de police. — MM. Vincent, *chef de bureau ;* Masurel, *commis de 1re classe ;* Lerouge, *commis de 2e classe ;* Torck, *commis de 4e classe.*

Attributions. Police générale, municipale et rurale ; — gardes-champêtres, gardes-messiers, gardes particuliers. = Prisons ; — maison centrale de force et de correction ; — maisons de justice, d'arrêt et de correction ; — dépôts de sûreté. = Règlements de police. = Crimes, délits, événements, incendies = Surveillance des forçats et condamnés libérés, des mendiants, vagabonds et des filles publiques. = Asiles d'aliénés. = Commissions sanitaires des ports de Dunkerque et Gravelines. = Débits de boissons. = Surveillance des voyageurs et des réfugiés étrangers. = Passeports à l'étranger ; — passeports gratuits ; — passeports avec secours de route ; — permis de chasse ; — louveterie. = Echenillage. = Départs d'ouvriers pour l'Afrique ; = transports d'armes et de poudre. = Belles actions, traits de courage et de dévoûment.

Troisième division. — M. Devaux, ✻, *chef de division.* — bureau des travaux publics. — MM. Bailleul, *chef de bureau ;* Lefebvre, *chef de bureau ;* Mallebrancq, *commis de 1re classe ;* Cornée, *idem ;* Landrieu, *commis de 2e classe ;* Decourchelle, *idem ;* Ducro, *commis de 4e classe.*

Attributions. Routes impériales et départementales. = Chemins de fer. = Navigation ; — rivières et canaux navigables ; — ports maritimes. = Desséchements. = Moulins à eau et usines ; — leur établissement sous les rapports hydrauliques. = Grande voirie ; — police ; — roulage ; — barrières de dégel ; — alignements ; — amendes, etc. ;

— personnel du service des ponts-et-chaussées. = Bacs et bateaux ; droits de navigation ; — péages ; — concessions ; = expropriations pour cause d'utilité pnblique. = Concessions de mines et usines ; — traitement des substances minéralogiques, — police et surveillance des exploitations ; — redevances fixes et proportionnelles ; — ouverture et exploitation des carrières, tourbières, etc. = Rivières non navigables, — police et entretien. = Établissements insalubres et incommodes ; — formation ; — contentieux. = Reconnaissance, établissement, réparation et entretien des chemins-vicinaux ; — contentieux et exécution de la loi du 21 mai 1836. = Police de la petite voirie : chemins non grandes routes, voirie urbaine, confection des plans d'alignement des rues des villes. = Travaux départementaux, communaux et d'hospices ; — examen des projets, surveillance et règlement des travaux ; — comptabilité, etc. = Servitudes imposées à la propriété pour la défense des places ; — instruction des affaires ; — poursuites des contraventions ; — conférences avec les ingénieurs civils et militaires ; = exécution du traité des limites de la frontière. = Messageries ; — correspondance ; — exécution des règlements relatifs à la visite des voitures publiques.

Bureau de l'instruction primaire. — MM. Prestat, *secrétaire de l'inspection ;* Bouchez et Peltier, *employés.*

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. Desplanques, *archiviste ;* Alph. Boussemart, *chef de bureau ;* Delmotte, Losfeld, *employés.*

ARCHIVES COMMUNALES.

Par arrêté de M. le Préfet en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le Secrétaire-général de la Préfecture, *président ;* Mimerel, (G. O. ✲), sénateur, membre du Conseil général ; Jules Brame, député, membre du Conseil général ; Ed. Defontaine, ✲, ✠, ancien président du tribunal, membre du Conseil général ; Desplanques, archiviste du département, *secrétaire.*

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Danel, à Lille, rue Impériale

Huissier de la Préfecture, le sieur Palliez. — *Huissier du conseil de Préfecture*, le sieur Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, le sieur Godard. — *Concierge des bureaux*, le sieur Delesalle.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT (1).

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Les présidents et secrétaires sont nommés, pour chaque année, par le Préfet; ces conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donnent lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes et sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-Préfet, M. le vicomte de Jessaint, ✲; *secrétaire*, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

*Bergues,	MM.	Hilst, d.-méd., et maire à Armsbouts-Cappel.
*Bourbourg,		Demeunynck, ✲, doct.-med. à Bourbourg.
**Dunkerque-Est,		Beck, propriétaire à Dunkerque.
**Dunkerque-O.,		Verley, présid. du trib. civil à Dunkerque.
—		Mahieu (Henri), maire de Cappel.
—		Bourdon, négociant, membre de la Chambre de commerce, à Dunkerque.
*Gravelines,		Wanwormhoudt, rentier à Gravelines
*Hondschoote,		Goudaert, notaire à Hondschoote.
**Wormhoudt,		Bergerot, propr. et maire à Esquelbecq.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet, M. Siffait de Moncourt, ✲ ✲ ✠ ✠; *secrétaire*, M. Verheyleweyen.

Conseil d'arrondissement.

**Bailleul N.-E.	MM.	Bieswal, propriétaire à Bailleul.
—		Plouvier, propr. et maire à Steenwerck.
*Bailleul-Sud-O.,		Stoppelgast, propriétaire à Bailleul.
**Cassel,		Desmyttère, propriétaire et maire à Cassel.
*Hazebrouck-N.,		Lespagnol, juge d'instruct. à Hazebrouck.
*Hazebrouck-S.,		Claudorez, cultiv. et maire à Morbecque.
*Merville,		Hennion-Delebecque, notaire et maire à Estaires.
** —		Verhaeghe, ✲, propriétaire à Merville.
*Steenvoorde,		Deschodt, propr. et maire à Terdeghem.

(1) Les séries pour le renouvellement des conseils d'arrondissement sont indiquées : la première par une astérisque et la seconde par une double astérisque. — La seconde a été renouvelée en 1864, et la première le sera en 1867.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

*Armentières,	MM.	Castrique, propriétaire à Armentières.
**Cysoing,		Le comte de Brigode de Kemlandt, maire de Camphin-en-Pévèle.
**Haubourdin,		Billon, maire de Loos.
**La Bassée,		Leroy-Dubois, cultivateur et maire à Illies.
**Lannoy.		Telliez, juge suppléant à Lille.
*Lille-Centre,		Ladureau, avocat à Lille.
*Lille-Nord-Est,		N...
*Lille-Ouest,		Mercier, courtier de commerce à Lille.
*Lille-Sud-Est,		Lefebvre, cultivateur à Lille (Fives).
*Lille-Sud-O.,		Soins, teinturier à Lille.
**Pont-à-Marcq,		Vallois (Louis), propr,. cultivateur et maire à Mons-en-Pévèle.
**Quesnoy-sur-D.		Lambin, notaire et maire à Comines.
**Roubaix,		J. Lefebvre, fabricant à Roubaix.
**Seclin,		Van der Straeten-Descat, propr. à Lesquin.
*Tourcoing-N.,		Rousselle-Defontaine, ✲, maire de Tourcoing.
*Tourcoing-S.,		Ducrocq, notaire et maire à Marcq-en-Barœul

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Préfet, M. de Boyer de Sainte-Suzanne, ✲; *secrétaire*, M. Pourpoint.

Conseil d'arrondissement.

*Cambrai-Est,	MM.	Leroy, ✲, ancien notaire à Cambrai.
*Cambrai-Ouest,		Monier, propr à Aubencheul-au-Bac.
*Carnières,		Bricout-Ledieu, adjoint à Carnières.
**Clary,		Vatin, propriétaire à Haucourt.
* —		Beauchard, propriétaire et maire de Ligny.
*Le Câteau,		Seydoux, A., ✲, man. et maire au Câteau.
* —		Carlier, médecin au Câteau.
**Marcoing,		Millet-Bricout, cult. et nég. à Bantouzelle.
**Solesmes,		Decaux, juge-de-paix à Solesmes.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-Préfet, M. Richebé, *secrétaire*, M. Postiaux.

Conseil d'arrondissement.

**Avesnes-N.;	MM.	Devise, propriétaire à Saint-Hilaire.
**Avesnes-Sud,		Maillard, propriétaire à Sains.
**Bavai,		Coulmon, propriétaire et maire à Bavai.
**Berlaimont,		Emont, notaire à Berlaimont.
*Landrecies,		Dequesnes, adjoint à Landrecies.
*Le Quesnoy-Est,		Lefebvre-Douay, propr. au Quesnoy.
*Le Quesnoy-O.,		Manesse, cultivateur et propr. à Frasnoy.
**Maubeuge,		Walrand, notaire à Maubeuge.
*Solre-le-Chât.,		Georges, Eugène, propr. à Solre-le-Château.
*Trélon,		Delloue, filateur a Fourmies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Magnien, ✲; *secrétaire*, M. Parsy.

Conseil d'arrondissement.

**Arleux,	MM.	Cany, négociant et maire à Arleux.
*Douai-Nord,		Lequien, ✲, docteur en médecine à Douai.
* —		Honoré, ancien maire à Douai.
*Douai-Ouest,		Luce, maire à Courchelettes.
* —		De Guerne, ✲, cons. à la Cour imp. à Douai.
*Douai-Sud.		Fiévet, ✲, fabricant et maire à Masny.
**Marchiennes,		Morelle, cultivateur et maire à Somain.
** —		Théry, notaire à Marchiennes.
**Orchies,		Josson-Mullié, brasseur et maire à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M le vicomte Malher; *secrétaire*, M. Gomez.

Conseil d'arrondissement.

*Bouchain,	MM.	Delinsel, ✲, fabricant et maire à Denain.
* —		Bouchez, notaire à Bouchain.
*Condé,		Renard, fils, industriel à Fresnes.
*St-Amand r. d.,		Baligand, propriétaire à Mortagne.
* — rive g.,		Nicolle, ancien maire à St.-Amand.
**Valenciennes-E.,		Bracq, ✲, propr. et maire à Valenciennes.
**Valenciennes-N.,		Lewille, ✲, adjoint à Valenciennes.
** —		Blanquet, ✲, fabricant et maire à Famars.
**Valenciennes-S.		Paillard, juge-de-paix à Valenciennes.

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS IMPÉRIAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts-et-Chaussées est divisé en 18 arrondissements d'inspection.

Le 2e arrondissement comprend le service ordinaire du département du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais et de l'Oise et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, du Chemin de fer du Nord et de ses embranchements.

Inspecteur général du 2e arrondissement, M. Féburier (O. ✲)

SERVICE DES ROUTES, DE LA NAVIGATION ET DES IRRIGATIONS ET DESSÈCHEMENTS.

MM. Kolb (O. ✲), *ingénieur en chef du département*, à Lille; Grille, ✲; Menche de Loisne, ✲, *ingénieurs ordinaires*, chargés du service des routes et de la navigation à Lille; Larivière, ✲, *idem*, à Dunkerque; Lermoyez, ✲, *idem*, à Cambrai; Bertin, ✲, *idem*, à Douai; Masquelez, ✲, *idem*, à Valenciennes; Drouets, *idem*, à Avesnes.

Conducteurs embrigadés. — *Conducteurs principaux*, MM. Dubrulle, à Douai; Dorchies, à Lille. — *Conducteurs de 1re classe*, MM. Landremont, à Douai; Flament, Langangne, à Lille, Bélanger, à Condé; Chaponnière, à Cambrai; Bonneau, à Avesnes; Szmurlo, à Lille; Monchovet, au Quesnoy. — *Conducteurs de 2e classe* : MM. Dorchies (Louis), à Lille; Parsy, aîné, à Valenciennes; Chantraine, à Orchies; Daigremont, à Dunkerque; Daillier, à Lille; Cuvelier, à Dunkerque; Macaigne, (Valéry), à Merville. — *Conducteurs de 3e classe* : MM. Derégnaucourt, à Hazebrouck; Hacard, à Avesnes; Mary, à Avesnes; Legendre, à Lille; Delhaye, à Cambrai; Pons, à Douai; Catelot, à Avesnes; Roussel, à Lille; Annoot, à Cassel; Parsy (Achille), à Valenciennes; Petit, à Dunkerque; Foucart, à Douai; Wallerand, à Valenciennes. — *Conducteurs de 4e classe* : MM. Villette, à Dunkerque; Alavoine, à Lille; Passage, Drouets, à Avesnes; Verlinde, à Dunkerque; Arduin, à Douai, Lallemand, au Câteau; Heughebart, à Lille; Caroulle, à Dunkerque; Coupey, Vanriscotte, Coyaux, à Lille.

Conducteurs auxiliaires. MM. Defernez, à Lille, Heunet, à Douai; Tortrad, à Avesnes; Macaigne, J., à Cambrai; Diruit, à Lille; Camberlin, à Avesnes; Groniez, à Dunkerque; Devailly, à Avesnes; Wardavoir, à Lille.

Agents secondaires.—De 1re classe : MM. Carette, Robin, Ingelrans, Annebicque, Vitrant, à Lille; N. Cailleau, J. Cailleau, à Cambrai; Denis, à Valenciennes. — *De 2e classe:* MM. Wallaert, Mallet, Annibert, à Dunkerque; Robin, Deniau, Faure, Poulot, *dit* Desprès, Secq, L. Vitrant, D. Mallet, Langelé, à Lille; Lesnes, à Valenciennes; Plichart, à Avesnes. — *De 3e classe* : M. Muller, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DU CANAL DE ROUBAIX ET DE LA RECTIFICATION DU CANAL DE LA DEULE ET DE LA ROUTE IMPÉRIALE N° 42, DANS LA TRAVERSE DE LILLE.

MM. Kolb (O. ✲), *ingénieur en chef;* Grille, ✲, *ingénieur ordinaire*, à Lille.

Conducteur embrigadé de 4e classe : M. Roussel, à Lille.

Conducteurs auxiliaires: MM. Coyaux, Diruit, Bréon, Tripelon, Abadie, à Lille.

Agent secondaire de 2e classe : M. Deniau, à Lille.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION DE LA BELGIQUE VERS PARIS.

Direction du service : M. Gosselin, ✲, *ingénieur en chef*, à Compiègne; MM. Lardé, *conducteur embrigadé de 1e classe;* Borgne, *employé secondaire de 1re classe;* Godebski, Cousin, Belin, Leroux, *idem, de 2e classe.*

Première section du canal de St.-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé : M. Lermoyez, ✲, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai; MM. Huré, *conducteur embrigadé de 1re classe*, à Condé; Dandré, *idem de 2e classe*, à Riqueval; Hérouard, *idem de 2e classe,* à Cambrai; Hurier, *idem de 3e classe*, à Valenciennes; Véret, *conducteur-auxiliaire,* à Cambrai.— *Employés secondaires de 1re classe :* MM. Bertheloot et Dubus, à Cambrai.— *De 2e classe :* M. Pétiau, à Valenciennes; Godin, à Cambrai.

Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle) : MM. Drouets, *ingénieur ordinaire*, à Avesnes; Lattérade, ✲, *idem*, à St-Quentin; Malézieux père, *conducteur embrigadé de 1re classe*, à Nauroy (Aisne); Mary, *idem de 3e classe*, à Avesnes; Goursault, *employé secondaire de 1re classe*, à Avesnes.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

Service général: MM. Gojard (O. ✲), *ingénieur en chef*, à Dunkerque; Haeuw, *conducteur embrigadé, chef du bureau*, idem; Gauthier, *employé secondaire*, idem.

Service des ports de Dunkerque et de Gravelines: MM. Plocq, ✲, *ingénieur ordinaire*, à Dunkerque; Maréchal, *conducteur principal*, idem; Brandt, *conducteur embrigadé de 2e classe:* Pauwels, *idem*, idem, Aligard, *idem de 3e classe*, à Dunkerque; Caroulle, *idem*, à Gravelines; Gauthier, *conducteur embrigadé* de 4e *classe*, à Dunkerque; Leduc, *idem*, idem; Debacker, Em., *idem*, idem; Bataille, *conducteur auxiliaire*, idem; Truck, *idem*, idem.

Employé secondaire de 1re classe : M. Ed. Debacker.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Lano, Melling, Verva, Liébaert, Haeuw, Ernest, à Dunkerque.

Employés secondaires de 3e classe : MM. Féver, Lacoure, à Dunkerque.

Officiers de port: MM. Conseil, ✲, en disponibilité, Petyt, *lieutenant de port de 1re classe, chef de service;* D'Eudeville, *idem de 2e classe;* Christiaens, *maître de port de 1re classe*, à Dunkerque; Tresca, *maître de port de 2e classe;* Decreus, *idem de 3e classe*, idem, à Dunkerque; Bommelaer, *maître de port de 1re classe*, à Gravelines.

NAVIGATION A VAPEUR.

La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque, conformément à l'ordonnance royale du 22 mai 1843, est composée comme suit :

MM. Gojard (O. ✲), ingénieur en chef des ports maritimes, *président;* Plocq, ✲, ingénieur ordinaire des ports de Dunkerque et de Gravelines, *secrétaire;* Cuel (O. ✲), ingénieur en chef en retraite; Larivière, ✲, ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Dunkerque; Conseil, ✲, capitaine de port en disponibilité, à Dunkerque; Fournier (O. ✲), commissaire de l'inscription maritime; Caron, ✲, chef des pilotes à terre, enseigne de vaisseau en retraite; Terquem, professeur d'hydrographie; Petyt, lieutenant de port; Pauwels, conducteur des ponts-et-chaussées, *secrétaire-adjoint.*

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat, les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les

constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau, et de traction des bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le Nord de la France et en Belgique.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE SYNDICALE. — *Membres honoraires :* MM. Bonnier, juge-de-paix, et Carlier, maire de Condé.

BUREAU : MM. Raverdy-Defline, constructeur de bateaux à Condé, *président* ; Bisseman, François, constructeur de bateaux à Espaine-sur-Escaut (Belgique), *vice-président* ; Bonnier, membre honoraire, à Condé, *rapporteur* ; Wattiaux, Myrtil, constructeur de bateaux, à Condé, *secrétaire-trésorier*.

SERVICE DE LA VOIRIE MUNICIPALE A LILLE.

M. Lemaître, ✻, *ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, directeur du service.*

Chemins de fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

MM. de Fourcy, ✻, ingénieur en chef des mines, rue de Madame, 48, à Paris ; Brame, ✻, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, à Paris ; Cléry, ✻, ingénieur ordinaire des mines, idem ; Debray, conducteur embrigadé, à Lille.

Inspecteur de l'exploitation commerciale : MM. le baron de Condé (O. ✻), inspecteur principal, à Paris ; Marie, inspecteur particulier, à Paris.

SERVICE DE CONTRÔLE DES TRAVAUX DES EMBRANCHEMENTS.

MM. Mangeot, ✻, ingénieur en chef (232, rue de Rivoli), à Paris ; Masquelez, ✻, ingénieur ordinaire, à Valenciennes, chargé des embranchements de Ferrière-la-Grande, de Bully-Grenay au canal d'Aire à La Bassée, de Denain à Lourches, du chemin de fer de Valenciennes à Achette, et de l'embranchement de Saint-Amand à Valenciennes ; Monchovet et Wallerand, *conducteurs ;* — Quaisain, ✻, ingénieur ordinaire, à St.-Omer, chargé de la ligne de Lens à Hazebrouck et autres embranchements des Sociétés houillères à l'ouest de Lens ; Rué, conducteur embrigadé à La Bassée ; — Bertin, ✻, ingénieur ordinaire à Douai, chargé de l'embranchement de Lille à Saint-Amand ; — Drouets, ingénieur ordinaire, à Avesnes, chargé de l'embranchement d'Achette à

Hirson; Prosper Drouets, *conducteur;* — Larivière, ✲, ingénieur ordinaire, à Dunkerque, chargé du chemin de fer de Dunkerque à Furnes; Daigremont, *conducteur;* — Menche de Loisne, ✲, ingénieur ordinaire à Lille, chargé des chemins de fer de Lille à Tournai et de Lille à La Bassée; Langangne, *conducteur.*

SERVICE DE CONTRÔLE DES LIGNES SPÉCIALES D'ANZIN A SOMAIN ET D'ANICHE A SOMAIN.

MM. Boudousquié (O. ✲), ingénieur en chef des mines à Valenciennes; Dormoy, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Grégoire, commissaire de 1re classe, à Lille; Gourdin, ✲, idem de 3e classe, idem; Hédouin, idem de 1re. classe, à Valenciennes; Duflo, ✲, idem de 4e classe, à Douai; Marty (O. ✲), idem de 4e classe, à Dunkerque; Célariès, idem de 2e classe, à Maubeuge; N...., idem de 4e classe, à Hazebrouck; de Sambœuf, idem de 4e classe, à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. M. Médard, commissaire de 3e classe, à Anzin.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ingénieurs de la Compagnie.

MM. Petiet (O. ✲), ingénieur, chef du service d'exploitation et du matériel, rue de Dunkerque, 28, à Paris; Couche, ✲, ingénieur en chef, chargé des travaux et de la surveillance, à Paris; Boucher, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées, chargé de l'entretien de la voie; Alquié, ✲, ingénieur du matériel et de la voie, à Paris.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

MOERES. — *Commission administrative.* — MM. Delaroïere, ancien maire de Bergues, *président*; Beck, Boutté, Thélu, Hovelt Em. -- *Conducteur*, M. Beelkens, aux Moëres; *percepteur*, M. Deman, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque Sa superficie est de 9,186 hectares

1re *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandenbavière, *président;* Demarle-Catrice, Caron-Couvreur, Hamerel, Geersen-Picquart. — *Conducteur*, M. H. Vercoustre, à Bourbourg; *percepteur*, M. Demarle fils, à Gravelines; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

Deuxième section.— Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, celui de la Colme et le canal de Bergues à Dunkerque. Sa superficie est de 10,135 hectares.

2e *section.* — *Commission administrative.* — MM. le docteur Hilst, *président;* Belle, Hamerel, Geersen, Mahieu, *secrétaire.* — *Conducteur*, M. Vercoustre fils, à Bourbourg; *percepteur*, M. Dufossé, à Bourbourg; *aide-secrétaire*, M. Vercoustre fils.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Hondergracht.. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Demeerzemaker, ✲, *président;* A. Carlier, ✲, Decrocq, Deleflie, ✲, Bellenger. — *Conducteur*, M. H. Hagron, à Bergues; *percepteur*, M. Dehaese, à Bergues; *secrétaire*, M. Dehaese.

Quatrième section. — Cette section ne comprend pas le bassin des Moëres, qui en occupe le centre et qui a son administration particulière. Son étendue, tant en France qu'en Belgique, est de 10,727 hectares. La partie française comprend 2,129 hectares.

4e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandewalle, Louis, *président*; Deblock, Dewaele, Le Bleu (Ezéchiel), Goudaert. — *Conducteur*, M. Durand, ✲; *percepteur*, M. Debaeque, à Bergues; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — *Agence administrative.* — MM. N...., *directeur;* Dillies, propriétaire à Phalempin, *directeur-adjoint;* Léon Lefort, propriétaire à Bauvin; comte d'Hespel, propriétaire et maire à Wavrin, Descamps, filateur à Lille, *membres;* Cazier, maire d'Emmerin, *membre suppléant.*

Commission spéciale instituée par décret impérial du 27 décembre 1858, en vertu du titre X de la loi du 16 septembre 1807.

MM. Mourmant, ✲, adjoint au maire de Lille; Baratte, maire de Templeuve; Frémont (O. ✲), lieutenant-colonel du génie en retraite; Coisne, propriétaire à Lomme; Delesalle, propriétaire et maire à Beaucamps; Lallemant, idem, idem, à Erquinghem-le-Sec; Messéan, idem, idem, à Boisgrenier.

PRÉS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 23 août 1856. — MM. Castrique, ancien notaire, *directeur;* Rogeau-Planque, *directeur-adjoint;* Ramery-Loire, *syndic;* Ch. Deleplanque et P. Lelong, *syndics suppléants.*

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique composée de sept membres et nommée par une assemblée composée des trente propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. — *Commission administrative.* M. le baron de Bouteville, *président-directeur;* Dumont, à Douai; André, à Nivelle; Lambrecht, député, à Montigny; Caudrelier, à Pecquencourt; Lenclud, à Hasnon, Baligand, à Mortagne. — *Percepteurs*, M. Vilain; *conducteur*, M. Lefebvre, à Douai.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — *Commission administrative.* — MM. Renard, ✲, à Fresnes, *président;* Miroir père, à Condé; Pareur, brasseur, idem; Gilmant, à Thivencelles; Defernez, à Hergnies. — *Conducteur*, M. Brunelat; *percepteur*, M. Mayeur; *secrétaire*, M. Guiot, A.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative.* — MM. Merlin de Beaugrenier, *président;* Ruffin, à Anzin; Hamoir, à Valenciennes; Cavrois, à Valenciennes; Miroux, à Bruay. — *Percepteur*, M. Cauvez, à Bruay.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les treize plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative.* — MM. Pringal, à Château-l'Abbaye, *président;* Baligand, à Mortagne; Despret-Maurice fils, à Château-l'Abbaye; Baligand (A.), à Mortagne; Fourrez, à Château-l'Abbaye. — *Percepteur*, M. Delsart, à Saint-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Baligand, *directeur;* Lecœuvre, *directeur-adjoint;* Hornez, Devaux, Poutre, *syndics;* Cateau, Bouchez, Watteau, *syndics-suppléants.*

Commission spéciale instituée par décret du 9 octobre 1854. — MM. Baligand, maire de Mortagne, *président;* Desprez, maire de Château-l'Abbaye, *secrétaire;* André, adjoint au maire de Bruille; Decobecq, cultivateur; Courouble, idem; Donnez, idem; Loiseau, notaire à Mortagne.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LEGER. — Ce desséchement a été institué par arrêté de M. le Préfet, du 3 février 1864. — *Syndicat*, MM. Maurice, *directeur;* Cavrois, *directeur-adjoint;* Fontaine, Deslinsel, Delecourt-Dubois, Thellier de Poncheville, Douchy (Jules), *syndics;* Allard-Girard, Peniaux, Bury aîné, *syndics suppléants.*

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de cinq membres élus par l'assemblée des vingt propriétaires du syndicat les plus imposés. — *Commission administrative du syndicat de la rive droite.* MM.

Bachy, maire de Maroilles, *président;* le baron de l'Épine, ✲ Dequesne (Valéry), Largillière-Naveaux, Mary (Alfred), *membres.* — *Conducteur*, M. Mary (Hector).

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. MM. Applincourt, *président*, à Locquignol; Boutteaux, Boulenger, Sury, Becquet, *membres.*

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis : l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aimeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Remy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'église d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevant, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une commission composée de trois membres et de cinq suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. MM. Paul, ✲, maire de Berlaimont, *directeur;* Mercier, propriétaire à Berlaimont, *directeur-adjoint;* Lucq, propriétaire à Pont-sur-Sambre; Toussaint, propriétaire à Douai; Witrant, propriétaire à Laval, *syndics;* Couplet, propriétaire à Bachant; Grand (Pierre), maire à Pont sur-Sambre; Bascourt Th., brasseur à Berlaimont, *syndics-suppléants.*

Syndicat de Maubeuge. MM. Horrie H., juge-de-paix, *directeur;* Deharveng-Colson, *directeur-adjoint*; Walrand, notaire; Labbé, propriétaire à Maubeuge; Deroisin, à Recquignies, *syndics*; Poulet, de Jeumont; Havenoit, de Rousies; Fissiau, d'Assevent, *syndics-suppléants.*

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret impérial du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien composé comme suit :

MM. Lebret, ✲, associé-régisseur-gérant de la Compagnie des mines d'Anzin, *directeur;* Mathieu, directeur des mines de Douchy; le maire de Neuville-sur-l'Escaut; Coquelle, maire de Mastaing; Risbourg, maire de Rœulx, *syndics;* A. Delinsel, propriétaire à Denain; C. Fauville, cultivateur à Neuville, *syndics-suppléants. Receveur*, M. Minne, percepteur à Bouchain; *conducteur*, M. Défernez.

VALLÉE DE LA VERGNE. — *Agence administrative.* MM. Défernez, *directeur;* Capillon, *directeur-adjoint;* Pouille, *syndic;* Dupriez, Lemaire et Haubourdin, *syndics-suppléants.*

Commission spéciale instituée par décret du 6 juin 1857. MM. Bonnier, juge-de-paix à Condé; Vitrant, agent voyer principal à

Valenciennes ; Prud'homme, géomètre à Vieux-Condé ; Défernez (J.-B.), cultivateur à Hergnies ; Décourt-Fournier, adjoint à Vieux-Condé ; Milescamps (F.), propriétaire à Hergnies ; Devaux (Louis), propriétaire à Flines-lez-Mortagne ; *receveur*, M. le percepteur de Condé.

COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES

VALLÉE DE LA BASSE-DEULE ET DE LA LYS. — Un arrêté préfectoral du 24 mai 1854, a réuni en association syndicale, les propriétaires intéressés à l'entretien et à l'amélioration des ruisseaux de la Longue-Marque, de la becque du Pont-d'Or, du Chien et de la becque de Comines.

L'association est régie par un syndicat composé comme suit :

MM. le maire de Quesnoy-sur-Deûle, *directeur;* de la Chaussée propriétaire à Lille ; Quecq (Arthur), idem, idem; comte de Melun idem, idem ; de Norguet, idem, idem, *membres;* Lambelin, propriétaire et cultivateur ; Fauvarque, distillateur, *membres suppléants.* — *Receveur,* M. Devemy.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Leroy (Alphonse), *directeur;* Bever, notaire ; Preux, tanneur; Cowez-Meurant, propriétaire ; Bernard (Célestin), rentier; Lamelin, pharmacien. *membres ;* Rouez (Zénon), Portement, *membres suppléants.*

MINES.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et du Pas-de Calais, M. Boudousquié (O. ✲), à Valenciennes. — *Ingénieurs ordinaires des mines,* M. De Clerck, à Valenciennes; Le Verrier, à Lille. — *Gardes-mines,* MM. Canelle, à Valenciennes ; Soyez, à Lille.

AGENTS-VOYERS

Chargés du service des chemins vicinaux d'intérêt commun et ordinaires.

Agent-voyer en chef du département, M. Dubois, à Lille.—*Agent-voyer en chef honoraire,* M. Marquette.

Arrondissement de Lille. MM. Soudant, agent-voyer principal ; Delarre, Cadet de Beaupré, agents-voyers de 3e classe, à Lille ; Bar, agent-voyer de 3e classe, à Haubourdin ; Ségard, idem de 3e classe, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebleu, agent-voyer principal à Dunkerque ; Jougleux, agent-voyer ordinaire de 3e classe, à Bergues ; Ternant, idem de 3e classe, à Bourbourg.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Duchâtel, agent-voyer principal, à Hazebrouck; Meurant, agent-voyer ordinaire de 2e classe, à Bailleul; Masse, idem de 3e classe, à Cassel.

Arrondissement de Cambrai. MM. Bruyelle, agent-voyer principal, à Cambrai; Lambert, agent-voyer ordinaire de 3e classe, à Cambrai; Vasseur, idem de 3e classe, à Solesmes; Delhaye, idem de 2e classe, au Câteau

Arrondissement d'Avesnes. MM. Dagalier, agent-voyer principal, à Avesnes; Delasalle, agent-voyer ordinaire de 1re. classe, au Quesnoy; Fruleux, idem de 2e classe, à Maubeuge; Ringuet, idem de 3e classe, à Avesnes.

Arrondissement de Douai. MM. Baelde, agent-voyer principal, à Douai; Lefèvre-Malet, agent-voyer ordinaire de 1re. classe, à Douai; Degravier, idem de 3e classe, à Marchiennes.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Vitrant, agent-voyer principal, à Valenciennes; Renard, agent-voyer ordinaire de 1re. classe, à Denain; Jougleux, idem de 3e classe, à Saint-Amand.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. MM. le Préfet, *président;* de Melun, membre du conseil municipal, *vice-président;* Marteau, architecte du département, *secrétaire;* Kuhlmann (O. ✲), membre du Conseil général; Leconte, ✲, doyen-curé de Saint-Maurice, à Lille; Aernout, doyen-curé de Sainte-Catherine, à Lille; Menche de Loisne, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Lille; Marquette, agent-voyer en chef honoraire, à Lille; Benvignat, architecte à Lille; Dewarlez, architecte à Roubaix; Leroy, architecte à Lille; Vandenberghe, idem idem; Mourcou, idem idem; Bernot, directeur de l'école professionnelle, à Lille; Mottez, directeur de l'école primaire supérieure, à Lille; Devaux, ✲, chef de la division des travaux publics de la préfecture.

ARCHITECTE DU DÉPARTEMENT.

M. Marteau, à Lille.

[illegible] TÉLÉGRAPHIQUES.

[illegible] électriques relient à Paris tous les chefs-[illegible] [illegible]issement et un grand nombre d'autres [illegible]

[illegible] 1862, le personnel du service des lignes [illegible]

[illegible] administration au Ministere de l'Intérieur, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

En nombre suffisant aux besoins du service.

[illegible]

[illegible] des lignes telégraphiques est à Paris, rue [illegible], 103, ou toutes les lignes aboutissent.

[illegible] comprend tous les bureaux et toutes les lignes [illegible] du Nord.

[illegible] de l'administration, M. de Vougy (O. ✻), [illegible] Saint Germain, 103, à Paris. — *Inspecteur du dé-* [illegible] M. Devemy, ✻, rue de Bethune, 51. — *Direc-* [illegible], à Lille, M. Warin, rue de Tournai, 21. — [illegible] hôtel des postes, rue Marais, M. Dupont. — [illegible] MM. de Bremoy et de Chauveron.

[illegible] DANS LES AUTRES VILLES DU DÉPARTEMENT.

[illegible] *Dunkerque*, M. Tracol, *chef de station; Gravelines*, [illegible] *employé chargé du service; de Roubaix*, M. [illegible] *de Tourcoing*, M. Canuel, *idem; d'Haze-* [illegible] Degravier, *employé chargé du service; de Douai*, [illegible] *de Cambrai*, M. Legon, *idem; de Va-* [illegible] M. Degond, *chef de station; de Maubeuge*, M. Boudon, [illegible] M. Leblanc, *employé chargé du service; de Four-* [illegible] M. Capron, *idem*.

Le bureau de Lille est ouvert tous les jours sans exception, depuis sept heures du matin, en été, et depuis huit heures en hiver, jusqu'à neuf heures du soir (1).

Des tableaux indiquant les taxes des dépêches et les formalités de la perception sont affichés dans les bureaux où le public peut en prendre connaissance.

Depuis le 1er mars 1851, le public est admis à transmettre des dépêches privées, en vertu de la loi du 29 novembre 1850 sur la correspondance télégraphique; cette loi a été successivement modifiée par une loi en date du 28 mai 1853, une loi votée en 1856, la loi du 21 juin 1861 et celle du 3 juillet 1861. Cette dernière a modifié les tarifs ou taxes des dépêches privées et les a soumis à une taxe fixe et uniforme pour tout l'Empire. Nous en donnons le texte ci-après :

ART. 1er — Il est permis à toutes personnes de correspondre au moyen du télégraphe électrique, par l'entremise des fonctionnaires de l'Administration des lignes télégraphiques ou des agents délégués par elle.

L'Administration peut toujours exiger que l'expéditeur d'une dépêche établisse son identité.

ART. 2. — Les dépêches télégraphiques privées, de un à vingt mots, adresse et signature comprises, sont soumises aux taxes suivantes, perçues au départ, savoir :

Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un même département, à une taxe fixe de un franc.

Les dépêches échangées entre deux bureaux quelconques du territoire de l'Empire, hors le cas précédent, à une taxe fixe de deux francs.

La même taxe sera appliquée à la Corse lorsque des communications télégraphiques directes entre la France continentale et ce département auront été établies.

Au-dessus de vingt mots ces taxes sont augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.

L'indication de la date, de l'heure du dépôt et du lieu de départ est transmise d'office. Sauf ces indications, tous les mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche sont comptés et taxés.

Les règles à suivre pour la constatation de l'identité, pour le calcul des mots, des chiffres et de tous autres signes dont la dépêche se compose, les règles concernant le mode de réception et de conservation des dépêches, et le mode de perception des taxes sont déterminés par des règlements d'administration publique, concertés, en ce qui touche les matières de comptabilité, avec le Ministre des finances.

La taxe des dépêches transmises entre les bureaux d'une même ville, fixée à 1 franc par la loi du 21 juillet 1856, pourra être réduite par des décrets de l'Empereur.

(1) Un service de nuit existe à la station centrale de Lille, depuis le 20 juin 1857; la succursale ferme à neuf heures du soir.

Des décrets de l'Empereur détermineront également la taxe à percevoir pour les dépêches télégraphiques privées entre la France continentale et l'Algérie, lorsque des communications télégraphiques directes auront été établies.

ART. 3. — Il ne sera admis de dépêches de nuit qu'entre les bureaux ouverts d'une manière permanente pendant la nuit.

Ces dépêches ne sont soumises à aucune surtaxe.

ART. 4. — Le port des dépêches à domicile ou au bureau de la poste dans le lieu d'arrivée est gratuit.

Tout ce qui concerne l'envoi des dépêches au-delà du lieu d'arrivée, soit par la poste, soit par exprès, soit par estafette, lorsque ce service est possible, soit par tout autre moyen de transport ; enfin, les mesures propres à faire concourir au service des dépêches télégraphiques celui de l'Administration des postes, seront déterminés par des règlements d'administration publique concertés, en ce qui concerne le service des postes, avec le Ministre des finances.

ART. 5. — L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'accusé de réception par le bureau de destination.

La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche. Copie de la dépêche collationnée est remise sans frais au domicile de l'expéditeur, selon ce qui est réglé à l'art. 4.

La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

ART. 6. — Les dispositions des lois antérieures auxquelles il n'est pas dérogé par la présente loi, continueront de recevoir leur exécution.

ART. 7. — La présente loi sera exécutoire à partir du 1er janvier 1862.

TARIF INTÉRIEUR

APPLICABLE A PARTIR DU 1er JANVIER 1862.

1° TAXES GÉNÉRALES.

1° Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département :

1 à 20 mots, adresse et signature comprise....	1 »
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.....	» 50

2° Entre deux bureaux quelconques du territoire continental de l'Empire, la Corse comprise, hors le cas précédent :

1 à 20 mots.....	2 »
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.....	1 »

N. B. — Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, les dépêches échangées entre la France continentale et la Corse seront soumises, en outre des taxes précédentes, à une surtaxe de 1 fr. 50 c. pour la dépêche simple, et 0 fr. 75 c. pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.

3° Entre un bureau quelconque de France, y compris la Corse, et un bureau quelconque d'Algérie ou de Tunisie :

1 à 20 mots.....	Algérie..	8 »
	Tunisie..	10 »
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.....	Algérie..	4 »
	Tunisie..	5 »

(Décret impérial du 5 octobre et arrêté ministériel du 12 octobre 1861)

2° TAXES SPÉCIALES.

1° *Collationnement.* La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche.

2° *Accusé de réception.* La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

N. B. — Toute demande de collationnement ou d'accusé de réception qui n'aurait pas été comprise dans la dépêche est considérée comme une nouvelle dépêche et taxée comme telle.

3° *Copie.* 1° L'expéditeur ou le destinataire qui veut obtenir copie d'une dépêche par lui envoyée ou reçue paye un droit de 0 fr. 50 c. par copie ; 2° toute dépêche adressée à plusieurs destinataires dans la même ville est soumise à un droit de copie égal à autant de fois 1 franc, qu'il y a de destinataires, moins un.

(Lois des 28 mai 1853 et 25 juin 1854.)

4° *Port à domicile.*

1° Dans le lieu d'arrivée : Gratuit.

2° Hors du lieu d'arrivée :

Frais de poste.....	» 40
Frais d'exprès.....	1 »
pour le 1er kilomètre, et	» 50
pour chacun des suivants.	
Frais d'estafette	3 75
par myriamètre.	

(Décret impérial du 17 juin 1852.

N. B. — Les dépêches à destination des localités desservies par les gares de chemins de fer, sont soumises, suivant les cas, à des frais fixes d'exprès, conformément aux indications portées dans la colonne *frais fixes*, des anciens tarifs intérieurs.

5° *Dépêches de nuit.* Les dépêches transmises pendant la nuit ne sont plus soumises à une surtaxe.

Il ne peut être échangé de dépêches pendant la nuit qu'entre deux bureaux ayant un service de nuit permanent.

8° COMPTE DES MOTS.

1° Tout ce que l'expéditeur a inscrit sur sa minute pour être transmis entre dans le compte des mots.

Toutefois, le nom du bureau de départ, la date, l'heure et la minute du dépôt, sont transmis d'office et inscrits sur la copie remise au destinataire.

Ces indications ne sont pas taxées, à moins que l'expéditeur ne les maintienne dans le corps de sa dépêche; dans ce cas, la date et le lieu d'origine doivent être transmis, et dans le préambule comme service, et dans la dépêche, à la place où ils se trouvent sur la minute.

2° Sont comptés, au contraire, dans le nombre des mots taxés : l'adresse, les indications sur le mode de transport au-delà des lignes télégraphiques (poste, exprès, estafette), la signature et, en un mot, tout renseignement transmis par l'expéditeur.

3° Les mots composés formant, à ce titre, un article séparé du dictionnaire de l'Académie française, comme *aujourd'hui*, *après-demain*, *contre-ordre*, ne sont comptés, comme par le passé, que pour un mot.

Les noms géographiques, les noms de famille formés de plusieurs mots, les noms de rue, place, etc., les indications relatives au numéro des habitations, sont comptés désormais pour le nombre de mots employés à les exprimer, qu'ils se trouvent dans le texte ou dans l'adresse de la dépêche.

Même règle pour la signature.

4° Tout caractère isolé, lettre ou chiffre, compte pour un mot.

5° Les nombres écrits en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant.

Les virgules qui séparent les chiffres, les barres de division, sont comptées pour un chiffre.

6° Les traits d'union, les apostrophes, les signes de ponctuation et les alinéas ne sont pas comptés.

Les guillemets et les parenthèses ne sont plus comptés.

Les soulignés sont, comme par le passé, comptés pour deux mots.

Tous les signes que l'appareil doit exprimer par des mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer.

Par suite de conventions internationales, les lignes françaises sont mises en relation avec le réseau des lignes électriques des pays étrangers, avec l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, toute l'Allemagne, la Suisse, le Piémont, l'Italie, la Suède et la Norwège, la Russie, les principautés danubiennes, la Turquie, l'Espagne et l'île de Sardaigne.

La ligne télégraphique sous-marine de France en Algérie a été livrée à la correspondance, le 1er novembre 1857.

OBSERVATIONS SUR LA CORRESPONDANCE PRIVÉE.

Les dépêches privées sont reçues dans les bureaux de l'Etat, et en

outre dans la plupart des gares des chemins de fer desservies ou non par les employés de l'Etat. (*Décision du 20 juin 1857*).

La présentation des dépêches privées doit être faite au bureau télégraphique par l'expéditeur ou par une personne qui *doit savoir signer*. Les dépêches doivent être *intelligibles*, écrites *lisiblement*, sans abréviation et de manière à ne pas laisser place à l'interprétation.

Si des mots ont été effacés, l'expéditeur doit écrire sur la dépêche le nombre des mots rayés nuls et signer.

L'article 1er de la loi du 29 novembre 1850, spécifie « que la transmission de la correspondance télégraphique privée est toujours subordonnée aux besoins du service de l'Etat. » Les dépêches officielles ont donc la priorité sur celles des particuliers.

Les dépêches privées sont toujours transmises dans l'ordre d'inscription pour chaque destination ; toutefois, les dépêches de plus de cent mots peuvent être retardées pour laisser passer des transmissions plus courtes. Un service de nuit régulier est établi à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Calais, Toulouse, Nancy, Lille, Tours, Boulogne, Chambéry, Montpellier, Narbonne, Nice (Rouen reste ouvert tous les jours jusqu'à minuit), et en outre dans tous les bureaux des gares des chemins de fer desservis par les agents de l'État. Sur les chemins de fer du Nord, ces bureaux sont: Amiens, Boulogne, Creil, Dunkerque, Maubeuge, Valenciennes et la gare du nord à Paris.

Sont considérées comme dépêches de nuit celles qui sont déposées de 9 heures du soir à 8 heures du matin, du 1er octobre au 31 mars, et de 9 heures du soir à 7 heures du matin, du 1er avril au 30 septembre.

Quand les dépêches vont à l'étranger, comme elles peuvent arriver à destination par diverses voies, que par exemple, une dépêche pour Trieste peut y parvenir en passant par la frontière de Belgique, de Prusse, de Bavière, du grand duché de Bade, de Suisse ou de Sardaigne, il importe que l'expéditeur indique la route qu'il désire faire prendre à sa dépêche. Dans ce cas, le nom du bureau destinataire est immédiatement suivi de l'une de ces mentions : voie Belgique, voie Prusse, voie Bavière, voie Bade, etc. Ces mots étant introduits pour la régularité du service, ne sont pas taxés.

Les dépêches privées ne peuvent être retirées avant ou pendant leur transmission que par la personne même qui les a remises ou envoyées. Il n'y a du reste lieu à remboursement que pour les frais de port ou d'exprès et autres accessoires ; le principal de la taxe demeure acquis au Trésor ; toutefois, s'il s'agit d'une dépêche internationale, la taxe étrangère peut être rendue sous déduction de 75 centimes, avant que sa transmission ne soit commencée, condition de rigueur.

Le chef du bureau télégraphique peut, dans l'intérêt de l'ordre public et des bonnes mœurs, refuser de transmettre les dépêches.

L'Etat n'est soumis à *aucune responsabilité* à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art 6).

SERVICES DE SANTÉ.

Épidémies.

Des médecins nommés par le Ministre sont chargés du traitement des indigents, en cas de maladies épidémiques; ce sont:

MM. Lemaire, à Dunkerque; Prévost, à Hazebrouck; Brigandat, ✲, à Lille; Chantreuil, à Cambrai; Contesse, à Etrœungt; Bagneris fils, à Douai; Manouvrier, ✲, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le préfet, *président;* Frémont (O. ✲), colonel du génie en retraite, *vice-président;* Pilat, docteur en médecine, *secrétaire;* Brigandat, ✲, docteur en médecine; Kuhlmann (O. ✲), chimiste; Pommeret, médecin-vétérinaire; Delezenne, pharmacien; Delezenne, ✲, professeur de physique; Demesmay, ✲, agronome; Kolb (O. ✲), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Lille; Cazeneuve, ✲, directeur de l'école de médecine; Germain, ✲, docteur en médecine; Meurein, pharmacien; Garreau, ✲, docteur en médecine; Violette, (O. ✲), commissaire des poudres; Chrestien, docteur en médecine.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président;* Menneboo, ✲, docteur en médecine, *vice-président;* Faucon, idem, *secrétaire;* Duriau, idem; Lemaire, idem; Zandyck, idem; Leroy, pharmacien; Delattre, vétérinaire; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique; Develle, architecte; Thélu fils, pharmacien; Ploeq, ✲, ingénieur du port; Thurin, docteur en médecine.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président;* Thibaut, docteur en médecine, adjoint à Hazebrouck, *vice-président;* Debaecker, pharmacien, idem, *secrétaire;* Prévost fils, docteur en médecine, à Hazebrouck; Beesau, idem, idem; Baelde, vétérinaire, idem; Deschodt, membre du Conseil général, à Hazebrouck; le maire de Bailleul; Lobbedez,

vétérinaire à Hazebrouck; Vandamme fils, pharmacien, à Bailleul, Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Binaut, docteur en médecine, à Merville; Claudorez, président de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président;* Hardy, docteur en médecine, à Cambrai; Chantreuil[1], médecin des épidémies; de Baralle, architecte; Brunelle, docteur en médecine; Boileux, pharmacien; Senez, idem; Banse, vétérinaire; Lermoyez, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées; Bruyelle, agent-voyer principal; Monier, ingénieur civil.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Eliet, docteur en médecine, à Avesnes, *vice-président;* Caverne, pharmacien, *secrétaire;* Triffet, docteur en médecine, à Avesnes; Desmazure, idem, à Dourlers: Carlier, garde du génie en retraite, à Avesnes; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes; Bachy, idem, à Maroilles, Delflache, vétérinaire, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Fiévet, architecte, à Avesnes; Lubin, docteur en médecine, à Avesnes; De Colnet, conseiller général, à Dompierre; Fiévet, architecte, à Avesnes.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président;* Lequien, ✲, docteur en médecine, *vice-président;* Duhem, idem; Bagnéris fils, docteur en médecine; Vasse aîné, professeur de sciences, au lycée; Billet, industriel, à Cantin; Delplanque, vétérinaire, Faucheux, docteur en médecine; Thurin, propriétaire; Evrard, chimiste; Wautiez, vérificateur des poids et mesures; Lemaire, propriétaire; Frey, pharmacien.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Marbotin, ✲, docteur en médecine, *vice-président;* Pesier, chimiste; Huart, vétérinaire; Manouvrier, ✲, docteur en médecine; Boca, fabricant d'huile; Boudousquié, (O. ✲), ingénieur en chef des mines; Dutouquet, architecte; Dutemple, fabricant de sucre; Morin, Edmond, pharmacien; Bracq, ✲, maire de Valenciennes; Lejeal, docteur en médecine, idem; Bachelet, idem.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 25 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848 formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la Salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et, surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité. M. Meurein, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

Police de la pharmacie.

Un décret impérial du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Par un arrêté du 6 juillet suivant, M. le Préfet a nommé inspecteurs de la pharmacie les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité.

Arrondissement de Lille. MM. Brigandat, ✲, docteur en médecine, professeur à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Lille; Garreau, ✲, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la même école; Delezenne, pharmacien à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Faucon, docteur en médecine, à Dunkerque; Leroy, pharmacien, idem; Thélu, idem, idem.

Arrondissement d'Hazebrouck MM. Prévost, Emile, docteur en médecine, à Hazebrouck; Debaecker, Louis, pharmacien, idem; Vandamme, idem, à Bailleul.

Arrondissement de Cambrai. MM. Brunelle, docteur en médecine à Cambrai; Boileux, pharmacien, idem; Senez, idem, idem.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Lubin, docteur en médecine à Avesnes; Caverne, pharmacien à Avesnes; Lemoine, idem, idem.

Arrondissement de Douai. MM. Lequien, ✲, docteur en médecine à Douai; Vasse, chimiste, idem; Lemaire, pharmacien, idem.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Marbotin, ✲, docteur en médecine à Valenciennes; Manouvrier, ✲, idem, idem; Pesier, chimiste, idem.

Police sanitaire des ports.

Un décret du 24 décembre 1850 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports. Par suite de ce décret, les deux commissions qui existaient à Dunkerque et à Gravelines ont été supprimées, et il a été créé une commission unique composée comme suit :

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président;* le maire de Dunkerque, *vice-président;* le commandant de la place; le directeur des douanes; le commissaire chargé du service maritime; Beck, membre du Conseil municipal; Meneboo, ✲, membre du Conseil d'hygiène; Lemaire, idem; Choquet, membre de la Chambre de commerce, *secrétaire.*

Agents sanitaires institués en vertu du décret du 24 décembre 1850: MM. Duval, capitaine des douanes, *agent principal*, à Dunkerque; Delemotte, lieutenant des douanes, *agent ordinaire*, idem; Morin, idem, *idem;* Bimon, idem, *idem;* Romby, idem, *agent ordinaire*, à Gravelines.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président;* Dorémieux, ✲, conseiller municipal, *vice-président;* le maire de Lille; le vice-président de la Commission administrative des hospices de Lille; le vice-président du bureau de bienfaisance de Lille; Cleenewerck de Crayencour, conseiller de Préfecture; Pucelle, ✲, docteur en médecine; Cazeneuve, ✲, idem; Chrestien, idem; Germain, ✲, idem, *secrétaire* et conservateur du dépôt de vaccin.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président;* Beck, membre du Conseil d'arrondissement; le maire de Dunkerque; Deconinck, doyen-curé de Saint-Jean-Baptiste; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Meneboo, ✲, docteur en médecine, à Dunkerque; Lemaire, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président;* Lespagnol, membre du Conseil d'arrondissement; le maire d'Hazebrouck; Devulder, doyen-curé d'Hazebrouck; le vice-président du bureau de bienfaisance d'Hazebrouck; Decool, docteur en médecine à Hazebrouck; Beesau;

docteur en médecine, à Hazebrouck; Prévost fils, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président;* le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Leroy, conseiller d'arrondissement; Chantreuil, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Devise, conseiller d'arrondissement; le maire d'Avesnes; le plus ancien curé, Carlier, membre du bureau de bienfaisance, à Avesnes; Triffet, docteur-médecin, à Avesnelles; Lubin, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité,* à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président;* Lequien, ✲, membre du Conseil d'arrondissement; le maire de Douai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai: Faucheux, docteur en médecine; Gelez fils, idem; Bagnéris, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président;* le maire de Valenciennes; Pique, ✲, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Valenciennes; le vice-président du bureau de bienfaisance; Marbotin, ✲, docteur en médecine, à Valenciennes; N...; N...; Manouvrier, ✲, *secrétaire du Comité.*

Eaux et boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situe à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources: La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite Fontaine et la Fontaine de l'Evêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. le docteur Charpentier, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Marbotin, ✲, docteur en médecine à Valenciennes.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de huit, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'assises ; six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à la réclusion et à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale aussi à Loos.

Par les soins de l'administration, des Frères de l'Institut de Saint Joseph ont été placés dans chacune des prisons de Lille et de Douai.

Commissions des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1819, le premier président et le procureur-général dans les villes où siége une Cour impériale, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur impérial sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *vice-président ;* le président du tribunal civil ; le procureur impérial ; Harcourt, propriétaire ; Zandyck, docteur en médecine ; Delelys, adjoint, propriétaire ; Willems, avocat ; Lucas, juge ; Lefebvre, avocat, *secrétaire.*

HAZEBROUCK. MM. Quenson, *vice-président ;* Ruyssen, Bloeme, Devulder, doyen-curé ; N...

LILLE. MM. le comte de Melun, ✠, *vice-président ;* Dujardin, ancien notaire, *secrétaire ;* Aernout, archiprêtre, doyen de Sainte-Catherine ; Ed. Reynard, ✲ ; Durrieux-Forret, propriétaire ; Dorémieux, ✲, conseiller municipal ; le baron Meunier, ✲, idem.

CAMBRAI. MM. Renard, juge-suppléant ; Vallée, vicaire-général ; Lestoquoy, juge-de-paix ; de Liénard, propriétaire, N...

AVESNES. MM. le maire ; Flament ; le président du tribunal civil ; le procureur impérial ; Mailliet, ✲, Cabaret, ✲, Guillemin, Pasqual, Renotte, Caverne.

DOUAI. MM. Rossignol, conseiller à la Cour impériale, *vice-président ;* Lavoix, ancien receveur municipal ; Boutique, avoué ;

Lenglet, conseiller à la Cour impériale; baron Frédéric de Guerne; Nutly, juge-de-paix, *secrétaire*.

VALENCIENNES. MM. le sous-préfet, *président;* Pesier, *vice-président;* Boulan, propriétaire; Miot René; Guilmart-Quecq

Médecin des Prisons.

Douai (maison de justice), MM. Maugin, médecin, et Bagnéris, chirurgien; Dunkerque, M. Lemaire; Hazebrouck, Decol; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Brigandat, ✲; Cambrai, M. Hardy; Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvrier, ✲.

Aumôniers des Prisons.

Douai, M. Huyser; Dunkerque, M. Loviny; Hazebrouck, M. Dujardin; Lille, M. Sterkeman; Cambrai, M. Wallard; Avesnes, M. Dekerchieter; Valenciennes, M. Delannoy.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la Cour impériale, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur impérial, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,600, dont 1,350 adultes et 250 enfants, sur l'état sanitaire de la maison, sur l'exercice de la justice disciplinaire, sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement, sur les tarifs de la main d'œuvre, enfin sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission, nommés par M. le Ministre de l'intérieur, sont :

MM. Mimerel (C. ✲), Kuhlmann (O. ✲), membres du Conseil général; Billon, maire de Loos.

Commission de surveillance des jeunes détenus de la colonie agricole, MM. le chanoine Lemahieu, *président;* Ed. Reynart, ✲, *secrétaire;* Desrousseaux, ✲, ✠, ✠, conseiller général; Lallier, ✲, vice-président du tribunal de Lille; le comte d'Hespel, conseiller général; Derbigny, conseiller de Préfecture.

Administrateurs. MM. Dodun, ✲, *directeur;* Guilmot, Bompard, *inspecteurs;* Agnius, *agent-comptable;* Lyoen, *greffier;* Baudry, *économe;* Flament et Simoens, *aumôniers;* le docteur Gramaccini, ✲, *médecin;* Billon, docteur en médecine, *chirurgien;* Turbelin, *pharmacien;* Briand, *instituteur;* Bailleul, *agent responsable de la colonie agricole;* Contamine, Hervieu, Doirat, Bordier, *commis aux écritures;* Vidal, *garde-magasin;* Hochart, *chef des cultures;* Dournel, *gardien-chef.*

M. Marteau, *architecte de la maison centrale.*

Monastère du Bon-Pasteur.

Etablissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre de détenues est d'environ 200 par an.

Supérieure, Dame Marie des Anges Levoyer.
Aumônier, M. Vendeville.
Médecin, M. Binaut.

Colonie agricole de Guermanez.

Etablissement d'éducation correctionnelle pour les jeunes garçons.

Cette maison, autorisée par M. le Ministre de l'intérieur en 1855, reçoit les enfants condamnés, et a pour but de les former aux travaux agricoles ou aux professions qui s'y rattachent. Un aumônier les instruit dans les préceptes de la religion et de la morale, et un instituteur leur procure l'instruction élémentaire.

Commission de surveillance. — MM. le chanoine Lemahieu, *président;* le comte Octave d'Hespel, conseiller général; Derbigny, conseiller de préfecture; Desrousseaux, ✲, ✠, ✠, conseiller général; Lallier, ✲, vice-président du tribunal de Lille; Reynart, ✲, propriétaire.

Directeur. — M. le docteur Faucher.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Les *Conseils municipaux* se composent :

De	10	membres dans les communes de :	500	habitants,	
	12	—	501	à	1,500,
	16	—	1,501	à	2,500,
	21	—	2,501	à	3,500,
	23	—	3.501	à	10,000,
	27	—	10,001	à	30,000,
	30	—	30,001	à	40,000,
	32	—	40,001	à	50,000,
	34	—	50,001	à	60,000,
	36	—	60,001	et	au-dessus.

Les Conseils municipaux se renouvellent intégralement tous les cinq ans.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux, qui comprend tous les citoyens âgés de 21 ans, ayant depuis six mois leur habitation dans la commune. Sont éligibles les citoyens âgés de 25 ans.

Les *Maires et Adjoints* sont nommés par l'Empereur dans les chefs-lieux de département, arrondissement, canton et dans les communes de 3,000 âmes et au-dessus ; ils sont nommés par le Préfet dans les autres communes. Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an, au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque séance peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal ; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Les Conseils municipaux ont été intégralement renouvelés en 1860, conformément aux dispositions de la loi du 7 juillet 1852.

Nous donnons ci-après, pour les principales communes, la composition de ces conseils, dans l'ordre du nombre des suffrages obtenus par leurs membres,

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE. *Maire,* M. Mollet, ✲. — *Adjoints*, MM. Delelis, N... — *Conseil municipal*, MM. Delelis, Morel-Agie, A. Carlier, Cuel (O. ✲), Quillacq, Coffyn, Beck, Bertheloot, Coquelin, Verleye, Bourdon, Hamoir, Gojard (O. ✲), Carpentier, V. Derode, Choquet, Vandewalle, de Cleebsattel, ✲, Willems, Delatre, Dessurne, Bessat, N..., N..., N..., N..., N...

Secrétaire de la mairie, M. Caux.

BERGUES. *Maire*, M. L. Joos, ✲. — *Adjoints*, MM. A. Guilbert, Guilbert-Léonce. — *Conseil municipal*, MM. Demeunynck, Ch. Claeys, Jean, Pastoors, Al., Michiels, Henri, Vendenbrouck, Ed., Lecauche, L., Vernaelde, H., Vermuller, H., Pluvier, J., Dehaese, B., Claeys, L., Ciéren, Jean, Pareydt-Josse, Bastaert aîné, Devaecke aîné, Demol, Victor, Bevinaert, A., Deblock, Louis, NN... — *Secrétaire de la mairie*, M. Carpentier.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK. *Maire*, M. Kien, Alf. — *Adjoints*, MM. Thibaut, Houvenaghel (Louis). — *Conseil municipal*, MM. Omaere, Cleenewerck, ✲, Houvenaghel, Deberdt, Warein, ✲, Debaeker, Pouvillon, Prévost, Quenson, Schmidt, Thibaut, Deschodt, Claudorez, Donkele, Guermonprez, Vandewalle, E. Vandewalle, D. Delbecq, Bailleux, Massiet, Leclerc, ✲, N., N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Champeaux, G.

BAILLEUL. *Maire*, M. L. Lotthé. — *Adjoints*, MM. Salomé, N... — *Conseil municipal*, MM. J. Hopsomer, Ild. Plichon, Cauwelier, Salomé, Vanlerberghe, Achille, M. de Coussemaker, Heusele, J. de Coussemaker, Waultre, Lotthé, Flahault, L. Béhaghel, Declercq, Henri Flahault, Hubert Flahault, Lebleu, Bieswal, Delcour, Hennion, Hié-Vandermeerch, N., N., N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hopsomer.

CASSEL. *Maire*, M. Desmyttère. — *Adjoints*, MM. Dehandschoewerker, Chevalier. — *Conseil municipal*, MM. Desmyttère, Dehandschoewerker, Chevalier, Béhaghel, Wackernie, Vernimmen, Merchier, Dutroy, ✲, Vanbever, Leroy, Windriff, Vantroyen, Paresys, Desmidt (C. ✲), Colpaert, Thirion, Losson, Samsoen, Quarez, Delabaere, Ryckewaert, N., N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors, Al.

ESTAIRES. *Maire*, M. Hennion. — *Adjoints*, MM. Deroy, Ducatez-Degrave. — *Conseil municipal*, MM. Deroy, Loridan-Hullebert, Hameau, Degroote-Delassus, Leclercq, Durez, Ledieu, Depecker-Ridez, Rohart, Singer, Taffin-Peuvion, Leroux, Brewart-Savary, Ducatez-Degrave, Gruson-Puchelle, Degruson, Fenart-Lelong, Hernu-Thoret, Duflos-Ferret, N..., N..., N .. N..., — *Secrétaire de la mairie*, M. Beau.

MERVILLE. *Maire*, M. Duhamel. — *Adjoints*, MM. Degruson, Paul, Gombert-Dupont. — *Conseil municipal*, MM. Arnould Henri, Lutun, Bécu-Loutre, Duhamel, Hadou, Variscotte-Dubois, Loridan-Loridan, Clarisse-Piat, Délassus-Vanderbergue, Lefebvre-Deroide, Mattelin, Bridelance, Grillet-Het, Roussel-Des-

prey, Degruson, Cappon-Bécu, Deroo, Gombert-Dupont, Delbarre-Duquenne, N. N. N. N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Guy.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. *Maire*, M. Richebé (C. ✲ — O. ✠). — *Adjoints*, MM. Delattre (✲ ✲), Mourmant, ✲, Flamen, Descat, ✲. — *Conseil municipal*, MM. Violette, ✲, Descat (Floris), ✲, Faure, Delesalle, Gustave; Frémont (O. ✲), H. Bernard, V. Delgutte, Delattre (✲ ✲), Léonard Danel, Auguste Bonte, Ch. Morisson, Crespel, Catel, Flamen, Dorémieux, Mourmant, ✲, Ladureau, Meunier, ✲, de Melun, Bigo-Tilloy, A. Six, G. Testelin, Dupont ✲, Cox. ✲, Jules Defontaine, ✠ ✠, Dequoy, Debièvre, Gentil, Mercier, Meurein, Duchange; Soins, N..., N..., N..., N... — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Grodée.

Armentières. *Maire*, M. Dansette-Leblon, ✲. — *Adjoints*, MM. Pouchain-Boutry, N... — *Conseil municipal*, MM. Butin, ✲, Desmazières, A. Mahieu, Cary, Deloince, Rogeau, Pouchain-Boutry, Dutilleul, Reynart, Clarisse, Fauquembergue, Hadou, Castrique, Delangre, Lescornez, Descamps, Wanin, V. Pouchain, Dansette-Leblon, ✲, Cardon-Peucelle, Lacherez, Breuvart, N. N. N. N. N. N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Augris.

Comines. *Maire*, M. Lambin. — *Adjoints*, MM. Desbonnets, Ignace Lambin. — *Conseil municipal*, MM. Delbecque, Desbonnets, Gaudron-Cuvelier, Cuvelier-Pagès, Ghesquière-Herbaux, Lesaffre, Meurillon, Hassebroucq, Goeman, Froidure, Lecomte, Capelle, Lauwick, Lambin-Courouble, Desprez, Caullié-Ployart, Flament, Gondrexon-Lefrançois, Salembié, N..., N..., N.., N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez.

Roubaix. *Maire*, M. Ernoult-Bayart, ✲, — *Adjoints*, MM. J. Lagache, ✲, C. Descat, ✲, Renaux-Lemesre. — *Conseil municipal*, MM. Tiers-Bonte, G. Lefebvre, P. Lepers, L. Watine, E. Hannart, Dellebecque-Desfontaines, Motte-Bossut, J. Lagache, ✲. Delattre, Ed., F. Duthoit, C. Piat, Duriez, D. Salembier, C. Descat, ✲, Renaux-Lemesre, H. Delattre, ✲, Parent, Delerue-Dazin, A. Wibaux, Dubar-Delespaul, Frasez, Ternynck, Ed. Debuchy, Ferret, Mimerel fils, ✲, Bourbier, Dewarlez, N...; N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Brun-Lavainne.

Seclin. *Maire*, M. Duriez. — *Adjoints*, MM. Desmazières-Delannoy, Pinte. — *Conseil municipal*, MM. Desurmont, Desmazières-Delannoy, Lagache, Fournier, Cormorant, Dujardin, Mollet, Collette, Labbe, Duriez, Descloquemant, Dujardin (François),

Pinte, Raout-Menu, Moreaux, Prache, Six, Delahaye, Duquesne, Dujardin, Dupire. N,.., N..., — *Secrétaire de la mairie*, M. Delacourt.

Tourcoing. *Maire*, M. Roussel-Defontaine, ✲. — *Adjoints*, MM. J. Leblan, Bernard. — *Conseil municipal*, MM. Roussel-Defontaine, ✲, J. Leblan, Bernard, Six-Lerouge, Vandebeulque, Delahaye, Desurmont-Desurmont, Plouvier, Jourdain-Défontaine, Caulliez-Catteau, Meurillon, Houzet, H. Desurmont, Aug. Delmazure, Ph. Motte, A. Debisschop, Herbaux-Thibeauts, Hassebroucq, Leserre, Darras-Lemaire, Pollet, Lorthiois-Desplanques, Joire, Laloy, Duvilliers-Duriez, J. Laurent, N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Élie Brun.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. *Maire*, M. Petit-Courtin, ✲.—*Adjoints*, NN.... — *Conseil municipal*, MM. Mallet, Duchange, Brabant, Mallet-Boulanger, Danquigny, L., Bricourt, Boittelle, ✲, Wallerand, ✲, Dutemple, Cirier, Danquigny, I., Maréchal, Lallier, Ployart, Delaporte, Bruley de la Brunière, Minangoy, de Liénard, Pagniez-Delloye, Quichon, Renard, Parsy, Bertrand, Dron, N..., N..., — *Secrétaire de la mairie*, M. Houzé.

Le Cateau. *Maire*, M. Seydoux (Auguste), ✲. — *Adjoints*, MM. Eraux-Chantreuil, Lozé. — *Conseil municipal*, MM. Petit, Carlier, Devaux, Flavigny-Vallez, Fiévet-Remy, Ponsin-Bonnaire, Ponsin-Sartiaux, Rassine-Lacomblez, de Lafons, Basquin, Durieux, Maréchal, Collery-Colmant, Devouge, Dumesnil, Sautier, Mouton, Regnaudin-Cousin, Degoix-Bienvaux, Crinon-Houche, N..., N..., N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Collart.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Maubeuge. *Maire*, M. Walrand. — *Adjoints*, MM. Deladrière, N... — *Conseil municipal*, MM. Hamoir, Deharveng, Ouverlaux, Meurisse, Jean, Levecque, Holgrin, Février, Autier-Carion, Marchant, de Mauraige, Autier-Desenfans, Froissart, Labbé, Houdart, Dubois, NNNNNNN. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert.

Avesnes. *Maire*, M. George. — *Adjoints*, MM. Mailliet, ✲, Flament. — *Conseil municipal*, MM. Georges, Flament, Caverne, Evrard, Mailliet, ✲, Guillemin, Ducarne, Lecompte, Liezard, Aubry, Arnoult, Renotte, Cabaret. ✲, Gauchet, Paul, Passage, Gossart, Carlier, Davoine, Mariscal, N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Lemire.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. *Maire*, N... — *Adjoints*, MM. Bagnéris, Delaby. — *Conseil municipal*, MM. Bagnéris, Choque, ✲, Vasse, Lequien, ✲, Coudroy, Honoré, Asselin, ✲, Chappuy, Hanotte, Druon, de Guerne, ✲, Demesières, Coppin-Lejeune, Robaut, Maurice, ✲, Deloffre, Dubrulle, ✲, Paix, Tréca, de la Grange (O. ✲), Petit, ✲, Thorez, de Warenghien, NNNNN. — *Secrétaire de la mairie*, M. Th. Bilbaut.

ORCHIES. — *Maire*, M. Josson-Mullié. — *Adjoints*, MM. Verzier, Cordonnier-Jacquart. — *Conseil municipal*, MM. Sablon-Descamps, Coez Fourmestreaux, Darrambide, Delegrange, Guilbert-Estevez, ✲, Dorchies, Bocquez, Leper, Caby, Josson-Mullié, Gamonet, Lahaussois, Cordonnier, Cuvelier, Lemaire-Lemaire, Lubrez, Fasciaux, Lubrez-Jacquart, Leroux, Bricquet, N. N. N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Delegrange.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. *Maire*, M. Bracq d'Abencourt, ✲. — *Adjoints*, MM. Lewille, ✲, Verdavainne. — *Conseil municipal*, MM. Boulanger, ✲, Bracq d'Abancourt, ✲, Verdavainne, Lefebvre, ✲, Canonne, ✲, Girard, Deruesne, Maillard (C. ✲), Dutemple, de Warenghien, ✲, Duquesne, ✲, Manesse, Giard, Pesier, Leville, ✲, Maurice, Derombies (O. ✲), Le Barbier, Noel-Lefebvre, Renotte-Rombaux, Chavatte, Blondeau, Gauthier, Holaind-Maillard, N. N. N. — *Secrétaire de la mairie*, M. Lamy père.

CONDÉ. *Maire*, M. Carlier. — *Adjoints*, MM. Delzant, Pureur. — *Conseil municipal*, MM. Delzant, Houzé, Lefebvre, Haubourdin-Wattiau, Cornet, Caudron, Tacquet, Waternau, Reguem, Dapsence, Martel, Deffine, Miroir, Lenfant, Mention, Charles, Maquet, Carlier, Demarez, Glorieux, N..., N .. — *Secrétaire de la mairie*, M. Petit.

SAINT-AMAND. *Maire*, M. de Monchaux. — *Adjoints*, MM. Barbieux, Bouchart-Sterlin. — *Conseil municipal*, MM. Tournois-Maurois, André, Nicolle, Desbrosses, Waché, Dufrenne, Bouchart-Sterlin, Lecœuvre-De Brabant, Roger, Davainne, Barbieux, Boutelier, Basiez, Mottez, Lemer-Talmant, Joly-Broutin, Wibault-Brohon, Basiez, Prosper, Verez-Druon, Davainne-Davaine, Carlier-Dutilleux, Legrand-Guislain, N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Lorthioir.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

NOMS			BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
ɜs ıUNES.	de l'arrond.t	du CANTON.		Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
:ourt.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Massin.	Germe.	Bourdon.
ın.	V.	Bouchain.	Bouchain	Scribe.	Coez.	Lespagnol.
.	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Hersoy.	Petit.	Jonet
	D.	Orchies	Orchies.	Quique.	Bouly.	Ghesquier.
s-les-Mar.	L.	Seclin.	Seclin.	Collette.	Marchand.	Apourcheaux.
.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Dauchy.	Joly.	Wattelier.
ıipret.	A.	Bavai.	Bavai.	Pauquet.	Carlier.	Cailliez.
rs.	D.	Douai-N.	Douai.	Dupuis.	Delval.	N.....
e.	D.	Douai-S.	Douai.	Patoux, Ad ✲	J Leroy; Champenoy	Lecocq.
ppes.	L.	Lannoy.	Lille	Le Vte de Clercy.	Dutronquoy	Gahide.
ıx.	C.	Marcoing.	Masnières	Panien.	Goubet.	Cacan.
ullin.	L.	Seclin:	Carvin.	Mauroy.	Debarge; Denoullet.	Laurent.
	A.	Trélon.	Trélon.	Bernaille.	Larose; Colinet	Leblon.
ing.	L.	Lannoy.	Cysoing.	Havez J. B ✲	Dufay.	Bonduelle.
.	V.	Valenciennes.-N.	Bureau.	Quillacq.	Boucher; Boisseau.	Delattre
x.	D.	Arleux.	Douai.	Cany, P.-Jos.	Lepeuple Louis.	Quiquempoix.
ıts-Cappel	Dk	Bergues	Bergues.	Hilst.	Wemaere Louis.	Thorez.
ntières.	L.	Armentières.	Bureau.	Dansette. ✲	Pouchain; N..	Moreau.
:e.	H.	Cassel.	Cassel.	Barbier.	Vandenbussche.	Verstraet.
s.	V.	Valenciennes.-S.	Valenciennes.	Guérit.	Wibaille, Ignace	N..
	L.	Lannoy.	Lille.	Reuflet.	Renard	Dillies.
ent	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Fissiaux.	Brasseur. François.	Wastin.
ıes.	L.	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Corman.	Ochin.	Demarescaux.
heul-au-B	C.	Cambrai-O	Cambrai.	Bernard.	Fontaine.	Legrand.
hicourt.	D.	Douai-S.	Douai.	Buisset.	Hendron.	Lefrancq.
:s.	L.	La Bassée	Fournes.	Cordonnier.	Dassonville.	Duburcq.
y-au-Bac	D.	Arleux.	Douai.	Carpentier.	Dumont	Pihen.
/.	V.	Valenciennés.-N	Anzin.	Maillard.	Lacroix.	Collet.
.	D.	Douai-O	Douai.	Moguez.	Dubois.	Desix.
y.	D.	Orchies.	Orchies.	Leleu.	Regnier.	Apourcheaux.
ıcourt.	C.	Clary.	Clary.	Nicolas, C.	Meresse.	V. Inchy.
;nies.	A.	Bavai.	Bavai	Henneld'Audignis	Jonart.	V. Bavai.
›y.	V.	Valenciennes.-S.	Valenciennes.	Miroux	Cachera.	Dervaux.
›ye.	A.	Berlaimont.	Barlaimont.	Leclercq.	Courtin.	V. Aymeries.
n.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Des Rotours, ✲	Jacquart.	Barbieux Broutin
ıelles.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Maillet	Bucquoy, Auguste.	Deloffre.
ıes.	A.	Avesnes.	Bureau.	George.	Mailliet ✲; Flament	Denis.
s-le-Sec.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Despinoy.	Bricourt.	Berteaux.
s-lez-Aub.	C.	Carnières.	Cambrai.	Derieux.	Glay-Tacq, Bury-M.	Joly.
ngt.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Tellier.	Courbet.	Deligne.
ıries.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Mary.	Petoux.	Dubois.
ınt.	A.	Berlaimont	Berlaimont.	Ternant.	Couplet.	Portier.
y	L.	Cysoing.	Cysoing	Damide.	Mathon.	Boitiau.
:ul.	H.	Bailleul.	Bureau.	Lotthé	Salomé N..	D haeu-Bacquert, D.m t Debacck r, Plaëtevoët.

:e tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les re-
ɜs dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'An-

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints	Ministres du culte.
Baisieux.	L.	Lannoy.	Cysoing	Salembier.	Maes.	Deberckem
Baives.	A.	Trélon.	Trélon.	Hancart, Eug	Guérin.	Dehu.
Bambecque.	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt.	Vanbockstaele.	Verriele.	Puppinck.
Banteux.	C.	Marcoing.	Masnières.	Sorlin.	Cousin.	N...
Bantigny.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Lelong.	Bourgeois	Ployart.
Bantouzelle.	C.	Marcoing.	Masnières.	Bancourt.	Waxin.	Demaret.
Bas-Lieu.	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Ringuet.	Wautier.	V. Avesnes.
Baudignies.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Boez.	Dhourdin.	Trannois.
Bauvin.	L.	Seclin.	Carvin.	Lemaire.	Bottelle.	Méplaux.
Bavai.	A.	Bavai.	Bureau.	Coulmon.	Ravaux, fils.	Libert.
Bavinckhove.	H.	Cassel.	Cassel.	Baelen.	Vandenbilke.	Deman.
Bazuel.	C	Le Câteau.	Le Câteau.	Herlemont, An.	Lesne François.	Pronier.
Beaucamps.	L	Haubourdin	Haubourdin.	Prémesque.	Desbonnets.	Delfortrie.
Beaufort.	A.	Maubeuge	Maubeuge.	Leconte.	Renaux.	Marchand.
Beaumont.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Mériaux.	Thieuleux.	V. Inchy.
Beaurain.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Caillaux.	Delsart.	Lamour.
Beaurepaire.	A.	Avesnes-S.	Landrecies.	Gaillard.	Denis.	Mutte.
Beaurieux.	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Plancq.	Berlemont.	Denis.
Beauvois.	C.	Carnières.	Caudry.	Senez.	Balembois.	Remy
Bellaing.	V.	Valencienn.-N	Valenciennes.	Lengrand.	Dupont.	Crauck.
Bellignies.	A.	Bavai.	Bavai.	Lequipart	Prévost	Jourdain.
Berelles.	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Bever.	Hanze.	Dubois.
Bergues.	Dk	Bergues.	Bureau	Joos ✲	Guilbert A; Guilbert L.	Delautre.
Berlaimont.	A.	Berlaimont.	Bureau.	Paul. ✲	Baudez, Edmond	Legrand.
Bermerain.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Regnault.	Leroy.	Griffon.
Bermeries.	A.	Bavai.	Bavai.	Glineur.	Carlier.	V. Amfroipre
Bersée.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Levaillant.	Demessine, Augustin	Moreau.
Bersillies	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Derbaix.	Cornet.	V. Villers-sire-I
Berthen.	H.	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Vanstaevel.	Deswel.	Vermesch.
Bertry.	C	Clary.	Clary.	Lansiaux.	Laforge, Griffart	Druesnes.
Béthencourt.	C.	Carnières.	Caudry	Longatte	Bracq.	Bourgeois.
Bettignies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Lemaire, fils.	Adam.	V. Cognie Ch
Bettrechies.	A.	Bavai.	Bavai.	Demarbaix.	Godin.	Locquet.
Beugnies.	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Hazard	Deresme	V Sars-Poteria
Beuvrages.	V.	Valencienn.-N.	Anzin	Guisgond.	Lécailliez.	Manouvrier.
Beuvry.	D.	Orchies.	Orchies.	Defontaines.	Delgrange.	Comond
Bévillers.	C.	Carnières.	Caudry.	Ledieu.	Dupont.	Honoré.
Bierne.	Dk	Bergues.	Bergues.	Meezemaecker.	Vanacker.	Walbron.
Bissezeele.	Dk	Bergues.	Bergues.	Caenens.	Vaesken.	Boddaert.
Blaringhem.	H.	Hazebrouck -N.	Hazebrouck.	Waringhem.	Rauwel.	Champeaux,
Blécourt.	C.	Cambrai.-O.	Cambrai.	Rousseau	Villette, Louis.	Bineau
Boeschepe.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Decanter.	Delfly.	Duverlie.
Boeseghem.	H.	Hazebrouck.-S.	Hazebrouck.	Delattre, Fidel.	Legrand.	Becker.
Bois-Grenier.	L.	Armentières.	Armentières.	Messéan.	Prin.	Deleflie
Bollezele.	Dk	Wormhoudt.	Wormhoudt.	Decorte.	Delepouve.	Leturgie.
Bondues.	L.	Tourcoing-S.	Tourcoing.	Lecat-Butin ✲	Dupire ; Lebrun	Delemer.

NOMS DES COMMUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	NOMS DES Adjoints.	NOMS DES Ministres du culte.
	H.	Hazebrouck.-S.	Hazebrouck.	Soots.	Meerssmann.	Cappelaere.
ain.	V.	Bouchain.	Bureau.	Risbourg.	Galand.	Grau.
me.	A.	Avesnes-Sud	Avesnes.	Baudry.	Flament.	Ricourt. L.
rg-Camp	Dk	Bourbourg.	Bureau.	Belle.	Fonteyne.	V. Bourbourg. V.
rg-Ville.	Dk	Bourbourg.	Bureau.	Demeunyuck.	Deschodt	Cadet.
helles.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Foutry.	Lecocq.	Lothé.
es.	C.	Marcoing.	Masnières.	Delcau.	Corbier	Roget.
ecques.	L.	Tourcoing-N.	Tourcoing.	Dalle-Facon.	Catry.	Duez
s.	A.	Landrecies.	Landrecies	Lebrun	Dumont.	Lemaire
nies.	A.	Solre-le-Chât.	Maubeuge.	Henry.	Bouset.	Herbonnez.
nies.	V.	St.-Amand r.g.	Saint-Amand.	Hennocq.	Dubois.	V. Brillon
ères.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Riche.	Stiévenard.	Valet.
ères.	C.	Carnières.	Cambrai.	Senez.	Villain.	Detourmignies.
ais.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Durieu.	Guillaume.	Wastin.
nies.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Marecaux.	Fontenier.	Leconte.
ies.	L.	Cysoing.	Cysoing	Desmarescaux	Desfontaines.	Roget.
e.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Vallez.	Debuisson.	Questroy.
t.	V.	St.-Amand r. g.	Saint-Amand.	Remy.	Lecœuvre.	Deleforge
erque.	Dk	Bourbourg	Bourbourg.	Vitse.	Adriansen.	Capèle
le.	Dk	Wormhoudt	Watten.	Dehaene.	Permandt.	Plouvier.
	V.	Valencien.-N.	Anzin.	Hautecœur	Mention, Chevalier.	Dauchy.
s-March.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Defontaine.	Herbage, J.-B.	Quéva.
t-Amand	V.	St.-Amand r. d.	Saint-Amand	Lemer.	André.	Villiers
nont.	D.	Arleux.	Douai.	Bodvin	Tantart.	Malaquin.
	A.	Le Quesnoy.-O.	Le Quesnoy.	Héniau.	Gumez.	Sergent.
ourt.	D.	Arleux.	Douai.	Ladrière.	Taté.	Bussière.
y.	C.	Clary.	Clary.	Croisette.	Chalenton, Mortier-Devulder. (Pecqueur	Crépin.
heure.	H.	Cassel.	Cassel.	Barbier		Cavry
e.	H.	Hazebr.-Nord	Hazebrouck.	Deberdt.	Baelen.	Goris.
ncle.	C.	Cambrai-Est.	Cambrai.	Lefebvre.	Lemaire	Maseaux.
ai.	C.	Cambrai.	Bureau.	Petit-Courtin. ✲	N...N...	Desrousseaux (Piquet.
-en-Can.	L.	Seclin.	Carvin	Gravelaine.	Delval.	Dupont.
-en-Pév.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Cte de Brig. Keml	Cretin.	Beau.
ng.	C.	Marcoing.	Cambrai.	Faillé.	Bocquet.	Ficheux.
.	D.	Arleux.	Douai.	Brachelet.	Leblond.	Douay.
l.	Dk	Dunkerque-O	Bergues.	Mahieu.	Dewaele	V. Armb. C
e.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Macarez.	Mériau.	V. Escarmain
hem.	L.	Armentières.	Lille.	Pollet.	Delepierre.	V. Lomme.
lle.	L.	Cysoing.	Pont-à-Marcq.	Druon	Fretin, Gilbert.	Galand.
brouck.	Dk	Bourbourg.	Bourbourg.	Banraet.	Degardin.	Markant.
res.	C.	Carnières.	Cambrai.	Telliez.	Bricout.	Lancel et Brunet.
t.	L.	Seclin.	Seclin.	Ledoux	Desprez.	Dorchies.
nies.	A.	Avesnes-Sud.	Avesnes.	Hulin.	Watteau.	Duhem.
	H.	Cassel.	Bureau.	Desmyttère.	Dehandschoewercker (Chevalier.	Arnould.
n.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Hannecart.	Thomas; Dupont	Bécar.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
Cattenières.	C.	Carnières.	Carnières.	Dumont, Alex.	Dumont, Is.	Vassart.
Caudry.	C.	Clary.	Bureau.	Jacquemin-Lefeb.	Bracq; Fontaine.	Brassart.
Caullery.	C.	Clary.	Clary.	Dolez.	Estevez.	Dayez.
Cauroir.	C.	Cambrai-Est.	Cambrai.	Bricout.	Dhordain.	Denimal.
Cerfontaine	A,	Maubeuge	Maubeuge	Mabille.	Hermant.	V. Rousies.
Chappelle-d'Arm.	L.	Armentières	Armentières.	Deron.	Six; Vigneron.	Hoost.
Château-l'Abbaye	V.	St.-Amand r. d.	Saint-Amand.	Camberlin.	Jouveneaux.	Vaillant.
Chemy.	L.	Seclin.	Seclin.	Fiévet de Chaum.	Deleval	Defief.
Chéreng.	L.	Lannoy.	Cysoing.	Duquennoy.	Castel.	Leroy.
Choisies.	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin.	Harlet.	V. Obrechie
Clary.	C.	Clary.	Bureau.	Millot-Pilloy.	Pruvot; Deligne	Coulmon.
Clerfayts.	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât	Payen.	Bever.	Decottignies
Cobrieux.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Carpentier	N...	Boissart.
Colleret.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Renon.	Demanez.	Lécuyer.
Comines.	L	Quesnoy-s-D.	Bureau.	Lambin, Q.	Desbonnets-Lambin.	Reniez; Dervaux
Condé	V	Condé.	Bureau.	Carlier.	Delzant; Pureur.	Croquez.
Coudekerque.	Dk	Dunkerque-E	Bergues.	Lebecque.	Passée.	Danes.
Coudekerque-Br.	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque.	Daullé	Lelieur.	V. Dunkerq
Courchelettes	D.	Douai-Ouest.	Douai.	Luce, ✲	Fournier.	V. Lambres.
Cousolre.	A.	Solre-le-Chât.	Maubeuge.	Martin, Fr.	Martin, Fl.	Genain.
Coutiches.	D.	Orchies.	Orchies.	Larose.	Poupart.	Galtier de Calatayud.
Craywick.	Dk	Gravelines.	Gravelines.	Geersen	Lobiau.	Dedrye.
Crespin.	V.	Condé.	Condé.	Giraud.	Vairon.	Courtecuisse
Crèvecœur.	C.	Marcoing.	Masnières.	Desmoutiers.	Roth.	Despretz.
Crochte.	Dk	Bergues	Bergues.	Cooren.	Depoers.	Degrendel.
Croix.	A.	Landrecies.	Landrecies.	Povot.	Hollande.	Bottiaux.
Croix.	L.	Roubaix.	Lille.	Beaucarne-Leroux	Lepers; Brulois.	Labey
Cuincy.	D.	Douai-Ouest.	Douai.	Marquis d'Aoust.	Godin.	Lamorisse.
Curgies.	V.	Valenc.-Est.	Valenciennes.	Stiévenard	Durieux.	Herbet.
Cuvillers	C.	Cambrai.-O.	Cambrai.	Germe.	Dupas.	V. Bantigny
Cysoing.	L.	Cysoing.	Bureau.	Delinselle.	Delerue; Legentie.	Herrengt.
Damousies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Leroy.	Devins.	Dauchy
Dechy.	D	Douai-Sud.	Douai.	Jacquart.	Ducatillon.	N....
Dehéries.	C.	Clary.	Clary.	Furgero.	Huart.	V. Malincou
Denain.	V.	Bouchain.	Bureau.	Deslinsel, ✲.	Lepoivre; Payen	Pouillaude.
Deûlémont.	L.	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Vandermersch, A.	Vandermersch-Paret	Lavechin.
Dimechaux.	A.	Solre-le Chât.	Solre-le-Chât.	Solasse.	Lefrancq.	V. Dimont.
Dimont	A.	Solre-le Chât.	Solre-le Chât.	Harlet.	Ducarne.	Cossart.
Doignies.	C.	Marcoing.	Cambrai.	Boulanger	Caudrillier.	Lecerf.
Dompierre.	A	Avesnes-Nord	Avesnes.	Lecohier.	Lahanier.	Dupont.
Douai.	D.	Douai.	Bureau.	N...	Bagneris; Delaby.	Voir au chapit des cultes.
Douchy.	V.	Bouchain	Bouchain	Rigaut.	Béra.	Decottignies
Dourlers.	A.	Avesnes-Nord	Avesnes	Brillet.	Demoulin.	Denis.
Dringham.	Dk	Bourbourg.	Bourbourg.	Desmidt.	Maegherman	Flahaut.

NOMS DES COMMUNES.	de l'arrondis.t	du CANTON.	BUREAU ds poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	NOMS DES Adjoints.	Ministres du culte.
·rque.	Dk	Dunkerque.	Bureau	Mollet, ✲	Delelis, N...	Delaeter; Deconinck et Deswarte
ıghem.	H.	Hazebrouck N	Hazebrouck	Van Pradelles de Palmaert.	Dumont.	Bollingier.
on.	D.	Douai-Sud.	Douai.	Houriez.	Brevet.	Muguez.
ɜ.	A.	Solre le-Chât.	Solre-le-Chât.	Colson.	Gobled.	V. Solrinnes.
ɔes.	A.	Maubeuge.	Marchiennes.	Cuisset.	François.	Poulet.
in.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	De Preseau.	Vincent.	V. St.-Remi-Ch.
ɔ.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Gilloots.	Houvenaghel.	Maes.
ɔurt.	C.	Clary.	Clary.	Briatte.	Duprez	Villette.
ıes.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Parée.	Hongne.	Michel.
chicourt	V	Bouchain.	Bouchain.	Rémy.	Defontaine.	V. Aniche.
erin	L	Haubourdin.	Haubourdin.	Cazier.	Castel.	Desplanques.
ɛfontaine	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Michaux.	Douay.	Pierchon.
os.	L.	Haubourdin.	Haubourdin	Delangre.	Bailleux.	Laumondays.
ıres-en-W.	L.	Haubourdin.	Fournes.	Lelong.	Descamps.	Mullet.
velin.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lecouffe.	Coisne.	Colliot.
ıauvage.	A.	Trélon.	Trélon.	Culhiat-Du Fresne	Quenée.	Echevin.
in.	D.	Arleux.	Douai	Jouvenet.	Devred.	Trupin.
ghem	Dk	Bergues.	Bergues.	Meneboo.	Pidou.	Leturgie.
ghem-le-S.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Lallemant.	Henneron.	V. Hallennes.
ghem-Lys.	L.	Armentières.	Armentières.	Decherf.	Fauquenoy.	Pionnier.
.	D	Marchiennes.	Douai.	Delin.	Macarez.	Locquet.
rmain.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Devaux.	Fosse.	Roland.
ndain.	V	Bouchain.	Denain.	Cartigny.	Cauliez A; Cauliez J.	Tison.
auvres.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Belgrand.	Meurant.	Sevrez.
pont.	V.	Condé.	Condé.	Clément.	Alglave.	Noclercq.
becques.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Mathelin	Fortrie.	V. Radinghem
ɔ.	C.	Clary.	Clary.	Rubin	Fiévet.	Hutin
lbecq.	Dk	Wormhoudt.	Wormhoudt.	Bergerot.	Schottey.	Paëile.
rchin.	D.	Douai-O.	Douai.	Hunez.	Wacheux.	Charlet
res.	H.	Merville.	Bureau.	Hennion, L.	Deroy, Ducatez-Degrave.	Ducroquet. Hutin.
rmel.	C.	Carnières.	Cambrai.	Leduc.	Hutin.	
es.	D.	Arleux.	Douai.	Bégot.	Savary.	Montaigne.
	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Gravelle.	Cocquelet.	Sergent.
ngt.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Maton.	Delaroque.	Desforges.
x.	V.	Valencien.-E.	Valenciennes.	Cheval.	Breucq.	Moncomble.
ɔ.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Stiévenard.	Tachon.	Dewez.
ɔ.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Monscourt.	Diculot	Delebecque.
ɔ.	L.	Lille-S.-E.	Lille.	Roussel.	Descamps; Deletête.	Quenot; Gahide.
ɔ.	V.	Valencien.-S.	Valenciennes.	Blanquet.	Delobel.	Duvinage.
nt.	D.	Orchies.	Orchies.	Bouchez.	Picquet.	Brienne.
.	A.	Landrecies.	Landrecies.	Daussy.	Hautecœur	Leclercq.
.	D.	Arleux.	Douai.	Beugnier.	Bruneau.	Chalant.
s.	A	Bavai.	Maubeuge.	Moreau.	Charles.	Duriez.

NOMS.			BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES	de l'arrondiss.	du CANTON.	de poste. duquelchaque commune dépend.	Maires.	Adjoints.	Ministre du culte
Felleries	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Leblond.	Wallerand.	Becar.
Fenain	D.	Marchiennes.	Somain.	Dewalle.	Leclercq.	Dupont.
Férin.	D.	Douai-S.	Douai.	Couppé.	Bertrand.	Busin.
Féron.	A.	Trélon.	Fourmies.	Goutierre.	D'Arcy.	Denès.
Ferrière-la-Grande	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	N...	Durant.	Legrand.
Ferrière-la-Petite.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Jenot.	Lecat, Firmin.	Crouzet.
Flaumont et Waud	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Dupont.	Flacon.	Delahoutt
Flers.	L.	Lannoy.	Lille.	Crespel.	Delebecque, Masquelier	Lefebvre.
Flers.	D.	Douai-O.	Douai.	Marquette.	Carlier.	N...
Flesquières.	C.	Marcoing.	Cambrai.	Crapez.	Basquin.	Lemay.
Flêtre.	H.	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Vanuxem.	Gantois.	Réant.
Flines-lez-Mortag.	V.	St.-Amand. r. d.	Saint-Amand	Barbieu.	Lecœuvre.	Remy.
Flines-lez-Raches.	D.	Douai-N.	Douai.	Coulmont.	Mouchon; Larose.	Jacquart.
Floursies.	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Alex. Renon.	Aug. Rencn	V. Semoun
Floyon.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Estoclet.	Marche.	Delattre.
Fontaine-au-Bois.	A.	Landrecies.	Landrecies.	Pierrart	Boucher.	Faidherbe.
Fontaine-au-Pire	C.	Carnières.	Caudry.	Demaël.	Lenotte, Franç.	Vitoux.
Fontaine-Not-D.	C.	Cambrai-O.	Cambrai	Lavalard, Jh.	Panien.	Delemer.
Forenville.	C.	Cambrai-E.	Cambrai	Banse, Fidèle	Banse, Dominique.	VSeranvill
Forest.	L.	Lannoy.	Lille.	Roman, Louis	Caby, Louis	Serleys.
Forest.	A.	Landrecies.	Landrecies	Boulogne.	Boulenger.	Laurent.
Fourmies.	A.	Trélon.	Bureau.	Bousies	Berteaux; Legrand.	Soufflet.
Fournes.	L.	La Bassée.	Distribution	Desbonnets	Mulier.	Bauduin.
Frasnoy.	A	LeQuesnoy-O	Le Quesnoy.	De l'Epine.	Gérin.	Ployart.
Frelinghien.	L.	Armentières.	Armentières.	Legourmand.	Delannoy.	Daubresse.
Fresnes.	V.	Condé.	Condé.	Rênard, L.	Wargny, Maréchal. (Lenglé.	Taffin.
Fressies.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Devis	Haine	Dernoncour
Fressin.	D.	Arleux.	Douai.	Lanvin.	Desprès.	Deleplanqu
Fretin.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lemesr .	Chuffart.	Delannoy.
Fromelles.	L.	La Bassée	Fournes.	Leuridan.	Dumetz.	Delangre.
Genech.	L.	Cysoing.	Pont-à-Marcq	Dubouvry.	Mouchon.	Dhalluin.
Ghissignies.	A.	LeQuesnoy-E	Le Quesnoy.	Deroubaix.	Lobry.	Hannoire.
Ghyvelde.	Dk	Hondschoote.	Dunkerque.	Loby.	Boudin	Verhaeghe.
Glageon.	A.	Trélon.	Trélon.	Leclercq.	Degaigne.	Dazin.
Godewaersvelde.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Staes.	Tillié, Jean-Franç.	Legrain.
Gœulzin	D.	Arleux.	Douai.	Parsy.	Branque.	Blondel.
Gognies-Chaussée.	A.	Maubeuge.	Maubeuge	Darche.	Vignolle.	Bart.
Gommegnies.	A.	LeQuesnoy-O	Le Quesnoy	Carpentier.	Lhuissier; Payen	Thomas
Gondecourt.	L.	Seclin.	Seclin.	Marquant Couvr.	Delebecque.	Caulier.
Gonnelieu.	C.	Marcoing.	Masnières.	Anselin.	Villetard.	Leveillé.
Gouzeaucourt	C.	Marcoing.	Marcoing.	Dupuich.	Leroy; Tordeux.	Vermont.
Grande.Synthe	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque.	Codron.	Cabaret	Deduyts
Gravelines.	Dk	Gravelines.	Bureau.	Leroy-Angois	Demarle; Vancassel.	Landsh
Gruson.	L.	Lannoy.	Cysoing.	Libert.	Coppenolle.	Marsolle.

NOMS.			BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES.		
NES.	de l'arrondis.	du CANTON.		Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
in.	D.	Douai-Sud.	Douai.	Jacquart.	Leduc.	Reytier.
nies.	A.	Bavai.	Bavai.	De Fourmestraux	Wibaille.	Desprets.
s-l-Haub.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Prémesque ✲	Choquet Dumez.	Becuwe.
n	L.	Tourcoing-N	Tourcoing.	Demeestère ✲	Wouters; Lemaire.	Blicq.
.	D.	Arleux.	Douai.	Cambray.	Remy.	Forest.
y.	L.	La Bassée.	La Bassée.	Béghin.	Pollet, Ignace.	Pionnié.
ort.	H.	Cassel.	Cassel.	Buelen	Verryser.	Dewaine.
ies.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Haplencour.	Maitte.	Pouille.
n.	V.	St.-Amand. r. d.	Saint-Amand.	Lenclud.	Abrassart, Petit-Pier.	Delesalle.
es.	V	Bouchain.	Bouchain.	Lestoille.	Lediau; Mercier.	Duvilliers.
ourdin.	L.	Haubourdin.	Bureau.	Ed. d'Hespel.	Tettelin; Butin.	Ravaux.
urt.	C.	Clary.	Clary.	Decaudin, J-B	Décaudin, D.	Desplanques.
hin.	V.	Valencien.-S.	Denain.	Mocq, Fr.	Lefebvre.	Bécar.
sy.	C.	Solesmes	Solesmes.	Labbez.	Bisiau; Sorriau.	Cudot.
-Lieu.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Pierart.	Mariez.	V. Avesnes.
mont	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Gillet, L.	Gillet, D; Coutnre	Blanchart.
luy	V	Bouchain	Denain.	Sorreau.	Caron.	Pierchon.
rskerque	H.	Merville.	Bureau.	Dequirez.	Blondel.	Verbecque.
ecourt.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Hovine.	Liefquint.	Devred.
brouck.	H.	Hazebrouck.	Bureau.	Kien, A.	Thibaut; Honvenaghe	Devulder.
.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Dreumont.	Leclercq.	Bury.
mes.	V.	Bouchain.	Denain.	Varlez.	Locquet.	Delgorge.
mmes.	L.	Lille-N.-E.	Lille.	Odelant.	Salembier.	Vanacker.
	L.	Lannoy.	Lannoy	Leuridan, Hri	Franchomme; Braqueval.	Deltour.
Lenglet	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Tribou.	Pavot.	Tartulier.
nies.	V.	Condé.	Condé.	Defernez.	Pouille; Lemer.	Becquet.
es.	L.	La Bassée.	Fournes	Chombart.	Riddez.	Canyn.
t.	V.	Valencien.-S	Valenciennes.	Sauvage.	Gourdin.	Defrance.
n.	L.	Seclin.	Seclin.	Descamps.	Durot.	V. Allenn-l.-M.
le.	Dk	Wormhoudt.	Wormhoudt.	Outters-Hilst.	Declunder.	Decraemer.
nd.	A.	Solre-le-Chât.	Solre le-Châ	Jeoffroy.	Charlet, Jean-Franç.	Bottieux.
e.	Dk	Bourbourg.	Watten	Lardeur.	Conleers.	Deruywe.
eghem.	H.	Hazebrouck N	Hazebrouck.	Declerck.	Spanneut.	Serleys.
choote.	Dk	Hondschoote.	Bureau.	Goudaert.	Bollengier; Zoëte	Salomé.
ergies.	A.	Bavai.	Bavai.	Hongne.	Lerat	Lelong.
chy.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Cotteaux.	Afchain, Bataille	Jaclin.
court.	C.	Marcoing.	Masnières.	Waxin, Th.	Waxin, Pierre.	Manet.
in.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Caudemont.	Dieulot.	Leclercq.
ing.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Copin.	Bridoux	Hanne.
in.	A.	Bavai.	Bavai.	Lerat.	Bourlart.	Dennetières.
in.	L.	Seclin.	Seclin.	Parent.	Liénart.	Néauport.
nes.	L.	Armentières.	Armentières.	Briait.	Brame; Villers	Chocqueel.
rque.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Vantielcke.	Martein.	Strobbel.
é.	Dk	Bergues.	Bergues.	Dewaele.	Coudeville.	V. Bergues.
	L.	La Bassée.	La Bassée	Leroy.	Rigaut.	Lecomte.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministr du cult
Inchy	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Gabet.	Danjou.	Leduc.
Iwuy.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Quelain.	Mascaux; Panien	Garçon
Jenlain.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Gravez	Pétoux.	Crepin.
Jeumont.	A	Maubeuge.	Maubeuge	Poulet.	Delhaye.	Montay.
Jolimetz.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Sénéchal	Dutrieux.	Lanselle.
Killem.	Dk	Hondschoots	Hondschoote.	Debrouw.	Lelieur.	Lesecq.
La Bassée.	L.	La Bassée.	Bureau.	Masure.	Bècle; Dillies.	Gérin.
La Flamengrie.	A.	Bavai	Bavai.	Crasquin.	Mirland.	Cloches.
La Gorgue.	H.	Merville	Estaires.	Duquenne ✲	Joye; Marsy.	Masse.
La Groise.	C.	Le Câteau	Le Câteau.	Godfrin.	Denise.	Menet.
Lallaing.	D.	Douai-N.	Douai.	Lambrecht.	Herbeaux.	Lefebvre.
La Longueville.	A.	Bavai.	Bavai.	Prevost.	Lotteau.	Delvallée.
Lambersart.	L.	Lille-O.	Lille.	Selosse.	Bailly	Desplanq
La Magdeleine.	L.	Lille-C.	Lille.	Dupont.	Meurice; Leclercq	Blanquart
Lambres.	D.	Douai-O.	Douai.	Tarlier.	Silvain.	Rocquet.
Landas	D.	Orchies.	Orchies.	Leprêtre.	Dupire.	Malvoisin
Landrecies.	A.	Landrecies.	Bureau.	Dequesnes	Bonnaire; Hubert.	Prouvost.
La Neuville.	L.	Pont-à-Marcq	Carvin.	Mazingue.	Hochin.	Lefever
Lannoy.	L.	Lannoy	Bureau	Deffrennes.	Decottignies.	Delahaye.
Larouillies.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Contesse.	Hédon.	Lacombl
Lauwin-Planque	D.	Douai-O.	Douai.	Le Sergent-d'Hendecourt.	Cauchy.	Simoulin
Le Câteau.	C.	Le Câteau.	Bureau.	Seydoux, ✲	Eraux-Chantreuil; (Lozé.	Wallez.
Lecelles.	V.	St.-Amand r. g.	Saint-Amand.	Monnier.	Roseau-Choteau	Lécardez
Lécluse.	D.	Arleux.	Douai.	Branque.	Leclerc.	Richez.
Lederzeele.	Dk	Wormhoudt.	Watten.	Debroucker.	Devynck.	Legrais; Des
Ledringhem.	Dk	Wormhoudt	Wormhoudt.	Devulder, P.re	Debavalaere	Lameyse.
Leers.	L.	Lannoy.	Lannoy.	Salembier.	Delannoy; N ..	Drubay.
Leffrinckhouchke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque.	Wemaere.	Deswarte.	Monsterle
Le Maisnil.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Carlier.	Lutun.	Cornil.
Le Quesnoy.	A	Le Quesnoy.	Bureau.	Prévost.	Beauvais; Goffort.	Lotte.
Lesdain.	C.	Marcoing.	Masnières.	Lefebvre.	Fontaine.	Agache.
Le Grand-Fayt.	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Prangère.	Pigache.	Doby.
Les Moëres.	Dk	Hondschoote.	Bergues.	Mallengier.	Paris, J. M	Werkein.
Le Petit-Fayt	A.	Avesnes-S.	Avesnes.	Wargnies.	Vitrant.	N...
Lesquin.	L.	Seclin.	Lille.	Marchand-Lefebv.	Chuffart.	Talfer.
Leval	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Collart.	Witrant.	Ketten.
Lewarde.	D.	Douai-S.	Douai.	Lasnes.	Fiévet	Mascret.
Lezennes.	I.	Lille-S.-E.	Lille.	Baudoux.	Descamps.	Legrand.
Les Fontaines	A.	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât.	Lefebvre.	Legros.	Prévost.
Liessies	A.	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât	Lhomme, fils	Caniot.	Coppée.
Lieu St.-Amand.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Lempereur.	Sénéchal.	Lécuyer.
Ligny.	C.	Clary.	Clary.	Bauchard.	Leduc	Wallez.
Ligny	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	De Garsignies	Foucart.	V. Beauce

NOMS des MUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
.	L.	Lille.	Bureau.	Richebé (C✲)	Delattre, ✲; Mourmant, ✲.	Voir au chapitre des cultes.
t-Fontaine.	A.	Maubeuge	Maubeuge.	Vincent.	Flamen; Descat, ✲ Colson, Adolphe	Tellier.
elles.	L.	Tourcoing-N.	Tourcoing.	Lefebvre.	Clarisse, Destombes.	Guichard.
uignol.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Applencourt L	Renard.	Lesnes.
e.	D.	Douai-S.	Douai.	Caron.	Blanchard.	V. Montigny.
me.	L.	Haubourdin.	Lille.	De la Phalecque.	Delattre; Bailleux.	Havez.
pret.	L.	Quesnoy-sur-D.	Lille.	Lesage. -	N....	Meurillon
erghe.	Dk	Bourbourg.	Bourbourg	Meezemaecker.	Bogaert.	Leps.
t.	Dk	Gravelines.	Gravelines.	Vendenbavière.	Petel.	Mispelaere.
.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Billon.	Bonte.	Mathieu.
ches	V.	Bouchain.	Denain.	Mathieu	Cartry; De la (Perrotière.	Ducatillon.
gnies-Bavai	A.	Bavai.	Bavai.	Mandron.	Deghaye.	V. Bavai.
ignies-Ques.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Wattremez.	Bruneau-Millot.	Dubois.
vil.	L.	Cysoing	Cysoing.	Mouque.	Olivier Duponchelle.	Delmer.
vroil.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Michaux, Fr.	Alvin.	Delannoy.
de.	H	Hazebrouck N	Hazebrouck.	Degroote.	Dufour.	Verstavel.
z-Lannoy.	L.	Lannoy.	Lannoy.	Delannoy.	Hespel.	Chrétien.
ng.	V.	Valencien-S.	Valenciennes.	Ledieu-Cacheux.	Plichon	Garçon.
rieux.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Blavier.	Monfroy.	Godry.
incourt.	C.	Clary.	Clary.	Décaudin	Leveaux.	Hebert.
baix.	A.	Avesnes-S	Avesnes.	Chartier.	Pecqueur.	Clavier.
hiennes-Cam	D.	Marchiennes.	Bureau.	Villain.	Dussart.	V. Rieulay.
hiennes-Ville	D.	Marchiennes.	Bureau.	Piédanna.	Thery; Debonte.	Roussel.
coing.	C.	Marcoing.	Bureau.	Carré.	Dufrenois.	Leriche.
cq.	D.	Arleux.	Douai.	Wiart.	Delécolle.	V. Marquette
q-en-Barœul	L.	Tourcoing-S.	Lille.	Ducrocq.	Despature; Delesalle.	Lecocq; Lotten.
dyck.	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque.	Geersen.	Longueval.	Franchois; (Debavelaere.
esches.	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Jacquemart	Fremaux.	Martin.
etz.	C.	Clary.	Clary.	Taisne.	Lefebvre; Lansiaux.	Mucherie.
ly.	V.	Valencien-E.	Valenciennes.	Pentin d. Tancrède	Mambré-Monchicourt	Dubus.
oilles.	A.	Landrecies.	Landrecies.	Bachy.	Briatte.	Desruelles
pent.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Hennequart.	Bureau.	Delcourt
quette.	L.	Lille-O.	Lille.	Salembier.	Desrumeaux.	Dethoor.
quette.	V	Bouchain.	Bouchain.	Tribout.	Cachera.	Lemaire.
quillies.	L.	La Bassée.	Fournes.	Chombart.	Brunel.	Millescamps.
nières	C	Marcoing.	Bureau.	Dufresnoy	Charlet.	Pollet.
ny.	D.	Douai-S.	Douai.	Fiévet.	Herbage.	Tavaux
taing.	V	Bouchain.	Bouchain.	C. Coquelle.	Foulon.	Coupé.
beuge.	A.	Maubeuge.	Bureau.	Walrand.	DelaJrière; N...	Bebeur.
lde.	V.	St.-Amand r. g.	Saint-Amand.	Hornez-Watteau.	Bont.	Gonez.
rois.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Taine.	Lemaire.	Batteur.
inghien.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Dehon, Franc.	Minaux.	Wyar.
quignies.	A	Bavai.	Bavai.	Prevost.	Carlier.	Loyez.

NOMS des communes.	de l'arrondiss.	NOMS du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministr du cult
Mérignies.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Bruneau.	Desmons, Aug.	Fromentel
Merkeghem.	Dk	Wormhoudt.	Wormhoudt.	Schallier	Alloy.	Sepelier
Merris.	H.	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Hennebel.	Delebecq	Debaudt
Merville.	H.	Merville.	Bureau.	Duhamel.	Degruson; Gombert.	Legrand
Meteren.	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Deswarte.	Bacrot; Becuwe.	Ruckebus
Millam.	Dk	Bourbourg.	Watten	Porteman.	Desmidt.	Baillieu.
Millonfosse.	V.	St.Amand. r. g.	Saint-Amand.	Lecocq.	Evrard.	V. Hasnoi
Mœuvres.	C.	Marcoing.	Cambrai.	Foulon, Phil.	Foulon, Siméon.	Lecœuvre.
Monceau-St.-W.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Courtin.	Lescrilliez.	Laurent.
Monchaux.	V.	Valenc.ien.-S.	Valenciennes.	Dupas.	Dhaussy.	Cattelain.
Moncheaux.	L.	Pont-à-Marcq	Douai.	Durieux, père	Lagache.	Damaresc
Monchecourt.	D.	Arleux	Douai.	Dartenay.	Dupas.	Brunet.
Mons-en-Bar.	L.	Lille-N.-E.	Lille.	Delemar.	Delebecque.	Derode
Mons-en-Pév.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Vallois.	Boutry	Deregnaucou
Montay.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Feret, Ferdin	Mouton.	Delagarde
Montigny	C.	Clary.	Clary.	Millot.	Galièque	Lequien.
Montigny.	D.	Douai-S.	Douai.	Dovillers.	Brabant.	Wantiez.
Montrécourt.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Marchand.	Desvigne.	Petit.
Morbecque.	H.	HazebrouckS	Hezebrouck.	Claudorez.	Seriez; Mascret.	Marckant; F
Morenchies.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Bonnel.	Lesage.	V. Tilloy.
Mortagne.	V.	St.-Amand. r. d.	Saint-Amand	Baligand-Cochin.	Morivalle-Wibaut.	Dewatine.
Mouchin.	L.	Cysoing.	Orchies.	Bulteau.	Choteau.	Deleporte
Moustiers.	A	Trelon.	Trélon	Berteaux.	Fosset.	Menet.
Mouveaux.	L.	Tourcoing-S.	Tourcoing	Bourgeois.	Six; Lefebvre.	Deleruyel
Naves.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Lemaire, Dés.	Lemaire; Gervais	Bury.
Neuf-Berquin.	H.	Merville	Estaires.	Petitprez.	Leroy.	Cousin.
Neuf-Mesnil.	A.	Bavai.	Maubeuge.	Deharveng.	Broudehoux.	Schacht.
Neuville.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Delannoy.	Trouillet.	Delvigne
Neuville-en-Ferr.	L.	Tourcoing-N.	Tourcoing.	Ghestem.	Dewitte; Biscop.	Prince.
Neuville-St.-Remy.	C.	Cambrai.-O.	Cambrai.	Ledoux	Pluvinage.	Ducatez.
Neuville-sur-l'Esc.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Carlier.	Fauville.	Sapelier
Neuvilly	C.	Le Câteau.	Le Câteau	Ledieu, L.	Ledieu, Aug.	Dapvril.
Nieppe.	H	Bailleul-N-E	Armentières.	Delangre-Selembier.	Romon; Lamerand.	Cornette
Niergnies.	C	Cambrai-E.	Cambrai.	Pluvinage	Masclet.	Quintin d (Kerc
Nivelle.	V.	St.-Amand. r. g.	Saint-Amand.	André.	Watteau.	Ficheux
Nomain.	D.	Orchies.	Orchies.	Delinselle.	Laurent	Demaresc
Noordpeene.	H.	Cassel.	Cassel.	Duvet.	Heauw.	Devas.
Noyelles.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Bélot, Nicolas	Demade, Louis.	Ramon
Noyelles.	C.	Marcoing.	Marcoing.	Crépin.	Cureur.	Decaudain
Noyelles.	L.	Seclin.	Seclin.	Malfait.	Dassonville.	Averlant
Noyelles-sur-Selle	V	Bouchain.	Bachant.	Flamen	Chatelain, Ildep.	Desilve.
Obies.	A.	Bavai.	Bavai.	Hottelart.	Deghaye.	Selliez.
Obrechies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Baudart.	Julien.	Bottiaux.
Ochtezeele.	H.	Cassel.	Cassel.	Piérens.	Vangrevelynghe	Delautre.

NOMS des communes.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
ez.	V.	Condé.	Condé.	Bocquet. Hip.	Bocquet, A.	Macheraut.
.	A.	Trélon	Trélon	Blaise.	Divry.	Dupont.
	V.	Valencien.-S.	Valenciennes.	Mambré.	Pluchart.	V. Hérin.
ng.	V.	Valencien -E.	Valenciennes.	N ..	Lhotellerie; Bavay.	This.
Cappel.	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Geeraert.	Vermesch.	Florisoone.
es.	D.	Orchies.	Bureau.	Josson-Mullié	Verzier; N...	Cudot
	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Pamart.	Bouchez.	Ghyselynck.
val.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Lucas.	Dupire.	Pruvost.
court.	L.	Pont-à-Marcq	Carvin.	Dubois	Lefebvre.	Dorchies.
elle.	H	Steenvoorde.	Cassel.	Blaevoet, J-B	Decroock.	Spanneut.
ère.	H	Cassel.	Cassel.	Faes.	Dutailly.	Judes.
ncourt.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Tétar.	Delmotte.	Basuyau
encourt.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Caudrelier.	Ladent.	Jaclin.
chies.	L.	Quesnoy-s.-D	Lille	Pollet	Delfortrie, Louis	Darras.
ne.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Lefebvre.	Constant.	Segon.
Forêt-de-R.	V.	St.-Amand. r. d.	Saint-Amand	Leleu	Pillyon.	V. Anbry.
-Synthe.	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque.	Maeghermann ✲	Fonteyne.	Delaeter.
mpin.	L.	Pont-à-Marcq	Carvin.	Dillies.	Caillet.	Duthoit.
m.	Dk	Bergues.	Bergues.	Decroocq.	Vanhove.	Houvenaghel
	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Williot, Zud.d	Jovenieux	Griffon.
nereuil.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Sellier.	Delattre.	Chauwin.
-à-Marcq.	L.	Pont-à-Marcq	Bureau.	Six.	Fl. Bulteau.	Dujardin.
ur-Sambre.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Lucq.	Cathelotte.	Wallez.
les.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Carton.	Dutrieux.	V. Villereau.
elles	H.	Hazebr.-Sud.	Hazebrouck.	L. Legillon.	Villette	Gruson.
esques.	L.	Armentières.	Lille.	Lemesre.	Delobel.	Boone.
au.	V.	Valencien.-E.	Valenciennes.	Dassonvil.	Bury.	Brasselet.
-au-Bois	A.	Landrecies.	Landrecies.	Cauchy.	Dépret.	Humez.
-au-Sart	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Tacq.	Dehove.	Malaquin
hes.	A.	Landrecies.	Landrecies	Burlion.	Largillière.	Cambreleng.
vy.	V.	Valenc.-Sud.	Valenciennes.	Hermant.	Hubert.	Jaclin.
lle.	C.	Cambrai.-O.	Cambrai.	Crépin, Ch-P.	Laude.	Delefortrie.
n.	L.	Seclin.	Carvin	Legrain.	Grard.	Wenis.
dypre.	Dk	Bergues.	Bergues.	Debavelaere.	N...	Lagatie
oube.	V.	Valenc.-Est.	Valenciennes.	Cazin.	Dassonville.	Lambelin
enaing.	V.	Valenc.-Sud.	Valenciennes.	Lecompt.	Huboux.	Fromont.
y-s.-Deûle.	L.	Quesnoy-s-D	Bureau.	Dhalluin.	Fauvarque; Pouillier	Decottignies.
elon.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Boisse.	Lefrancq.	V. Aibes.
rechain	V.	Valenc.-Est.	Valenciennes	Boulangé.	Lenglet.	N ..
y.	C.	Carnières.	Caudry.	Canonne.	Delaloeuille; Davoine	Dauwerchain
s.	D.	Douai-Ouest.	Douai.	Montagne.	Parsy	Gadenne.
ghem.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Galloo.	Defives.	Deleberre.
ncourt.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Desvignes.	Normand.	V. Sailly.
ucourt.	D.	Douai-Ouest	Douai.	Deregnaucourt.	Guislin.	Houcke.
rs.	A.	Trélon.	Trélon.	Plotteaux.	Thiébaux-Willame.	Anselot.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondiss.	NOMS du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministre du culte
Raismes.	V	St.-Amand. r d.	Valenciennes.	Leroy.	Monouvrier; Fréant.	Rogie.
Ramillies.	C.	Cambrai-Est.	Cambrai.	Vasseur.	Moreau.	Houssoy.
Ramousies.	A.	Avesnes-Nord	Avesnes.	Rousseau.	Naveau.	Locquenea
Recquignies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	De Roisin.	Delforge.	Dubuisset.
Renescure.	H.	Hazebrouck.	Hazebrouck.	Dupuis.	Stoven.	Kerkove.
Reumont.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Hocquet.	Méresse.	Blas.
Rexpoëde.	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Deprez.	Masselis.	Vitze.
Ribécourt.	C.	Marcoing.	Masnières.	Leriche.	Debut.	Cattelain.
Rieulay.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Vilain.	Lemaire.	Leclercq.
Rieux.	C.	Carnières.	Cambrai.	Doise.	Largillière.	Bresson.
Robersart.	A.	Landrecies.	Landrecies.	Pauplaire.	Legrand.	Baligand.
Rœulx.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Risbourg, Ed	Lecu.	Cornil.
Rombies et March.	V.	Valenc.-Est	Valenciennes.	Delcroix-Mallet.	Alglave.	Bourlet.
Romeries.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Douay.	Dugimont.	Poretz.
Ronchin.	L.	Lille-Sud-Est	Lille.	Morelle.	Spriet.	Delsart.
Roncq.	L.	Tourcoing-N.	Tourcoing.	Labbe.	Catteau; Vienne.	Delehaye.
Roost-Warendin.	D.	Douai-Ouest	Douai.	De Chatenay.	Bernard	Gillis.
Rosendaël (Le)	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque.	Schodduyn	Ponseel.	Decherf.
Rosult.	V.	St.-Amand r. g.	Saint-Amand	Legrand.	Sauvage.	Petit.
Roubaix.	L.	Roubaix.	Bureau.	Ernoult-Bayart ✲	Lagache, ✲ ; Descat, ✲ ; Renaux.	Maës; Herreq
Roucourt.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Flament.	Huin.	V. Englefont
Roucourt.	D.	Douai-Sud.	Douai	Becquet deMégille	Debève.	Wilmant.
Rousies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Huvenoit.	Laurent.	Delcambre
Rouvignies.	V.	Valenc.-Sud.	Denain.	Landrieu.	Tison.	V, Prouvy
Rubrouck.	H.	Cassel.	Cassel.	Pierens.	Bustreel.	Dewaele.
Ruesnes.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Lobelle.	Jacquain.	Demont.
Rumegies	V.	St.-Amand. r. g.	Saint-Amand.	Liermain.	Mazingue.	Langrand.
Rumilly.	C.	Marcoing	Cambrai.	Lantiez.	Manniez.	Ségard.
Sailly.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Lucas.	Laude.	Lecomte.
Sailly.	L.	Lannoy.	Lannoy.	Rouzé.	Brunin.	Delvallée
Sainghin-en-Mél.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Pollet.	Castelain.	Deleporte.
Sainghin-en-Wep.	L.	La Bassée.	Fournes.	Romon.	Conia-Cousin.	Brassart.
Sains.	A.	Avesnes-Sud.	Avesnes.	Maufroid.	Fosset.	Canonne.
St.-Amand.	V.	St.-Amand.	Bureau.	De Monchaux	Barbieux-Bouchart.	Joffrain.
St.-André.	L.	Lille-Ouest.	Lille.	Lesaffre.	Hazebrouck.	Varlet.
St.-Aubert.	C.	Carnières.	Cambrai.	Vallez.	Mascaux, C.; Mascaux	Villain.
St.-Aubin.	A	Avesnes-N.	Avesnes.	Bruyère.	Triquet	Largillière
St.-Aybert.	V.	Condé.	Condé.	Saintenois.	Thomas	V, Crespin
St.-Benin.	C.	Le Câteau.	Câteau	Durieux.	Griffart.	Gosselet.
St.-Georges.	Dk	Gravelines.	Gravelines.	Louf.	Wosca.	Fockenber (Re
St.-Hilaire.	A	Avesnes-N.	Avesnes.	Brouchart	Matton.	Berthier.
St.-Hilaire.	C.	Carnières.	Caudry.	Henaut.	Aublin.	Becart.
St.-Jans-Cappel.	H.	Bailleul-N-E	Bailleul.	Billiau.	Verbaere.	Plaetevoet.
Ste.-Marie Cappel.	H.	Cassel.	Cassel.	Depuydt.	Beun.	Bernast.
St. Martin.	C.	Solesmes	Solesmes.	Mirland.	Delehaye.	Lecuppre.

NOMS des MUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires	Adjoints.	Ministres du culte.
omelin.	Dk	Bourbourg.	Watten.	Castier.	Degraeve.	Cieren.
re-Brouck.	Dk	Bourbourg	Bourbourg.	François.	Dereuddre.	Lefever.
ython.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Robert-Bracq	Cardon.	Jeanlebœuf.
ay-Chauss.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Guilbert.	Lepostolle.	Carlier.
ay-m-bâti.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Drapier.	Juste.	Brogniet.
oulve.	V.	Valenc.-Nord	Valenciennes.	Lécuyer. ✲	Jacqmarcq.	Carette.
ouplet.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Monchicourt.	Chartier.	Barbier.
vestre-Cap.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Serein.	Debruyne.	Pauwels.
aast.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Lengrand.	Caillaux.	Loquet.
Vaast.	A	Bavai.	Bavai.	De Butron,b.de l.T	Decroué.	Delhaye.
ches.	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Boulangé.	Lasne.	Engels.
né.	L.	La Bassée.	La Bassée.	Danel.	Dubrulle.	Degruson.
on.	D	Orchies.	Orchies.	Robert.	Herbomez.	Fleurquin.
urt.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Caude.	Dureux	V, Blécourt.
s.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	Bernard, Félix	Coustenoble.	Dewaele.
Rosières.	V.	St.-Amand. r. g.	Saint-Amand	Dubois-Martin.	Doby.	Cauderlier.
Poteries.	A.	Solre-le-Chât.	Avesnes.	Imbert.	Dupont	Collet.
gnies.	A	Berlaimont.	Berlaimont.	Flament.	Baudez.	Dumoulin
ain	V.	Valencien.-E.	Valenciennes.	Hamoir.	Carlier.	Ducatteau.
oir	C	Solesmes.	Solesmes.	Mériaux.	Duchâtel.	Plouvier.
rg.	V.	Valencien.-E.	Valenciennes.	Lengrand.	Descamps.	Plouvier.
n.	L	Seclin.	Bureau.	Duriez.	Desmazière; Pinte.	Plaëtevoët.
gny.	C.	Clary	Clary.	Vilain, Joseph	Claisse, Pierre,	Dhalluin.
ries.	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Caullery.	Leclerc,	Duquesne.
usies.	A.	Avesnes-N.	Avesnes.	Wagnier, fils.	Waniez,	Laurette.
eries.	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Wallerand.	Bruyère,	Boulinguez.
edin.	L.	Haubourdin	Haubourdin.	Salomé.	Becquart,	Caron.
villers.	C.	Carnières.	Cambrai.	De Valicourt, A.	Taisne,	Dubus.
s.	H.	Hazebrouck N	Hazebrouck.	Justice.	Cousyn,	Cornette.
	D.	Douai-N.	Douai	Anache.	Delfosse,Drumez	Dumet.
	Dk	Bergues.	Bergues.	Duyck-Quinto	Coudeville.	Blomme.
mes.	C.	Solesmes.	Bureau.	N..	Wagon; Degardin.	Roussel.
le-Château.	A.	Solre-le-Chât	Bureau.	Rouez.	Bever; Leroy,	Agache.
nnes.	A.	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Planard.	Baudet,	Bottiaux.
in.	D.	Marchiennes.	Douai.	Morelle.	Bataille; Helbecque.	Carpentier.
aing.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Dupont.	Hyolle,	Dupont.
ker.	Dk	Bourbourg.	Bourbourg.	Wemaere,Ed	Depoers,	Deschodt.
e.	H.	Hazebrouck N	Hazebrouck.	Cousin.	Facqueur,	Polart.
becque	H.	Hazebrouck-S	Hazebrouck.	Coubronne.	Devalkenaere,	Delattre.
e.	Dk	Bergues.	Bergues.	Dumont.	Debaveiaere.	Vangraesscheppe.
voorde.	H.	Steenvoorde.	bureau	Heem.	Klein; Dewitte,	Pauwels; (Vandevelde.
werck	H.	Bailleul-N-E.	Bailleul.	Plouvier.	Charlet,P;Charlet J-B	Lefrançois.
ele.	H.	Hazebrouck-S	Hazebrouck.	Ruckebusch.	Rooses,	Desmedt.
es-en-T.	A.	Avesnes N.	Avesnes.	Wittrant-Binot.	Witrant,	Boutrouille.
es-sur-H.	A.	Bavai.	Bavai.	Brasseur.	Auquier,	Millot.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
Templemars.	L.	Seclin.	Seclin.	Dassonville.	Gossart.	Lefebvre.
Templeuve.	L.	Cysoing	Pont-à-Marcq	Baratte	Ricourt; Wartel	Lancelle.
Terdeghem.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Deschodt.	Boone.	Merlin.
Téteghem.	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque.	Daullé.	Janssen-Benynck.	Deschildt.
Thiant.	V.	Valenciennes-S	Denain	Mariage.	Bertout.	Dutriex.
Thiennes.	H.	Hazebrouck-S	Hazebrouck.	Lobbedez.	Vicars.	Pruvot.
Thivencelles.	V.	Condé.	Condé.	Gilmant.	Mayeur.	Gravelaine.
Thumeries.	L.	Pont-à-Marcq	Carvin.	Denneulin.	Duquenne.	Dorlencourt.
Thun.	V.	St.-Amand, r. g.	Saint-Amand	Raviart.	Vandeville.	Rousseau.
Thun-Lévêque	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Douay.	Deledicq.	Desmons
Thun-St.-Martin.	C.	Cambrai-E.	Cambrai.	Grenet.	Bertin.	Courtin.
Tilloy.	C.	Cambrai-O.	Cambrai.	Leleu.	Lefebvre.	V. Neuville-s.-E
Tilloy.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet.	Leleu.	V Brillon.
Toufflers.	L.	Lannoy.	Lannoy.	Deleplanque.	Plouvier.	Dehuy.
Tourcoing.	L.	Tourcoing.	Bureau.	Roussel - Defontaine ✲	J. Leblan; Bernard.	Simon; Dero (gnaucour
Tourmignies.	L.	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Moreaux.	Dennel.	Dumotier.
Trélon.	A.	Trélon.	Bureau.	Stocquelet.	Cuvillier.	Larsonneur.
Tressin.	L.	Lannoy.	Cysoing.	Delahaye.	Mullié.	V. Ascq.
Trith-S-Léger	V.	Valenciennes-S	Valenciennes.	Fontaine.	Bassez; Vallez.	Dupont; Delerue
Troisvilles.	C.	Le Câteau.	Le Câteau.	Cardon.	Bayard.	Tilmant.
Uxem.	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque.	Steen.	Daveron,	Ducornetz.
Valenciennes.	V	Valenciennes.	Bureau.	Bracq-Dabancourt ✲	Lewille, ✲; Verdavaine.	V. au chapitre des cultes.
Vendegies-au-Bois	A.	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Mathieu.	Pavot.	Bultez.
Vendegies-sur-Ec.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Dargaisse.	Druesne, Pierre.	Baligand.
Vendeville.	L.	Seclin.	Lille.	Buisine.	Dubray.	V. Lesquin.
Verchain et Maug,.	V.	Valenciennes-S	Valenciennes	Bailleux.	Quarez.	Dhainaut.
Verlinghem.	L.	Quesnoy-s-D	Quesnoy-s-D	Ghestem.	Mélisse.	Drumez.
Vertain.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Dubois,	Dessenne.	Delcroix.
Vicq.	V.	Condé.	Condé.	Pisson-Verchain.	Deleau , ✲.	Bisiaux.
Viesly.	C.	Solesmes.	Solesmes.	Vallez,	Bruyelle; Vitrant	Dumoulin
Vieux-Berquin	H.	Bailleul-S-O.	Estaires.	Loones,	Petitpré; Deswarte.	Acquart.
Vieux-Condé.	V.	Conde.	Condé	Castiau,	Decout; Dupas.	Musin.
Vieux-Mesnil.	A.	Berlaimont.	Berlaimont.	Minaire,	Forest.	V. Boussière
Vieux-Reng.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Gérard, Pierre	Duraux.	Dorlencourt.
Villereau.	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Laurent,	Haca.	Huart.
Villers-au-Tertre.	D.	Arleux	Douai.	Denoyelle,	Delval, Henri.	VMonchecou
Villers-Campeau.	D.	Marchiennes.	Marchiennes	Alfred de Campeau	Pagnien.	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C.	Carnières.	Cambrai.	N....	Denoyelle-Vilain	Rousseaux.
Villers-Guislain.	C.	Marcoing.	Masnières.	Bedu, L.-J.	Vitté.	Broux,
Villers-Outréau.	C.	Clary.	Le Catelet.	Simon,	Passet; Estevez.	Quiquempoix
Villers-Plouich	C.	Marcoing.	Masnières.	Lourdel,	Lobry.	Rogie.
Villers-Pol.	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Carlier,	Lefebvre.	Barbet.
Villers-sir-Nicole.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Tellier,	Pronier.	Choquet.
Vred.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Lenoir,	Deregnaucourt.	Venreust,

NOMS des MUNES.	de l'arrondiss.	du CANTON.	BUREAU de poste duquel chaque commune dépend.	NOMS DES Maires.	Adjoints.	Ministres du culte.
inckhove.	Dk	Wormhoudt.	Watten.	Devynck	Merquis.	Maerten.
ignies.	L.	Pont-à-Marcq	Carvin.	Greuwin.	La Vallois.	Delahaye.
acourt.	C.	Clary.	Bureau.	Lamouret.	Mailliez, Joseph	N...
ers.	A.	Trélon.	Trélon.	Paul.	Demon.	Hannoteau.
ers.	V.	Valencienn-N	Valenciennes	Bertaux.	Dumez; Bar.	Cambreleng.
-Cappel.	H.	Hazebrouck N	Hazebrouck.	Vermesch-Versta-	Rauwel.	Salomé.
baix.	C.	Carnières.	Cambrai.	Delacourt, (vel.	Lefebvre.	Bulteau.
brechies.	L.	Lille-O.	Lille.	V.te Obert, ✲	Duquesnoy; Guérin.	Saint-Léger.
mies et H.	D.	Marchiennes.	Marchiennes.	Mottez.	Cauvez.	Vallez.
ehain.	L.	Cysoing.	Cysoing.	Hovine.	Pollet.	Durieux.
les-le-Gr.	A.	Le Quesnoy O	Le Quesnoy.	Deraux.	Valin.	Carlier.
les-le-Petit.	A.	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Colmant, Fer.	Cocquelet, Célestin	Dernoncourt
iem.	Dk	Hondschoote.	Bergues.	Galle.	Verhulst.	Baudens.
iêton-Bas	L.	Quesnoy-s-D	Carnières.	Delebecque.	Cardon-Coutelle	V. Deûlémont
iêton-Sud	L.	Quesnoy-s-D	Carnières.	Ghestem.	E Delebecque.	V. Deûlémont
s-au-Bac.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Steux.	Gobert.	Mullier.
uehal.	L.	Roubaix.	Lille.	Brulois.	Gros; Lepers.	Lambelin.
en.	Dk	Bourbourg.	Bureau.	Deleflie, ✲.	Vanderhaeghe.	Duriez.
ignies.	A.	Maubeuge.	Maubeuge.	Legrand.	Baudart.	V. Damousies
ignies.	L.	Seclin.	Seclin.	Hocedez.	Waymel, J.-B.	Geeraert.
relos.	L.	Roubaix.	Roubaix	Pollet.	Béghin; Dhalluin	Seingier.
h lo-s.-D.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Delinsel.	Cheminais.	V. Denain.
hain-s.-F.	V.	Bouchain.	Bouchain.	Bon Lahure.	Caplier.	Lavechain.
in.	L.	Haubourdin.	Haubourdin.	C.te Od'Hespel	Menu; Liénard.	Dereu.
ers.	D.	Douai-N	Douai.	Leboucq de Castro	Dubois.	Bonvarlet.
rs-Cappel.	H.	Cassel	Cassel.	Looten.	Reumaux	Vanderbauwede.
ick-Sud.	L.	Quesnoy-s-D	Comines.	Billiard.	Vaneslande, N..	Roussel.
-Cappel.	Dk	Bergues.	Bergues.	Delylle.	Macke.	Vanbever.
s.	L.	La Bassée.	Fournes.	Chombart.	Lezie.	Dumoulin.
ehies.	A.	Trélon.	Fourmies.	Demorg.	Lermizeaux.	Lebon.
ms.	L.	Lannoy.	Lannoy.	Boutem.	Mulliez.	Pluchart.
es.	A.	Trélon.	Trélon.	Cuisset, F.	Cuisset, B...	V. Liessies.
ezeele.	H.	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Wyckaert.	Bocker.	Hilst.
hqudt	Dk	Wormhoudt.	Bureau.	Dehaene.	Bêle; Beudart	Caillie.
erdinghe	Dk	Bourbourg.	Watten.	Drieux.	Cloet.	Porreye.
er.	Dk	Bergues.	Bergues.	Lammens.	Labaeye.	Cortyl.
-Cappel.	Dk	Wormhoudt.	Wormhoudt.	Franchois.	Ardaens, père.	Serlooten
zeele.	H.	Cassel.	Cassel.	Reumaux.	Vandaele.	Vancostenoble.
oote.	Dk	Dunkerque-E	Dunkesque.	Adam.	Fonteyne.	V. Ghyvelde
eene.	H.	Cassel.	Cassel.	Francho, Fid.	Desmondt.	Salomé

COMPTABILITÉ COMMUNALE.

État des communes dont les revenus excèdent 20,000 *francs, et dans lesquelles les recettes municipales sont confiées à des receveurs spéciaux, et du personnel de leurs receveurs.*

Dunkerque, M. A. Nosten; Bergues, M. Deschamps; Gravelines, M. Dhaisnes; Hazebrouck, M. Vanhoucke; Bailleul, N.....; Estaires, M. Bossu; Merville, M. Barizel; Lille, M. de Jouffroy; Armentières, M. Dernoncourt; Roubaix, M. Salembier; Tourcoing; M. Debuigne; Cambrai, M. Delattre; Le Câteau, M. Delhay; Avesnes, M. Michaux; Landrecies, M. Descamps; Maubeuge, M. Levecque fils; Douai, M. Parsy; Orchies, M. Delegrange, Condé. M. Douchement; Saint-Amand, M. Duvez; Valenciennes; M. Deffaux.

OCTROIS.

État des communes où des octrois sont établis, et du personnel des employés (1).

Bergues, MM. Deconinck, p. ch. — Bourbourg-Ville, M. Boin, r. c. — Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c. — Coudekerque-Branche, M. Judez, r. c. — Dunkerque, MM. Dalinval, p. ch., Dupays, r. c. — Gravelines, M. Deblaecker, r. c. — Hondschoote, M. Debril, r. c. — Bailleul, MM. Freson, p. ch; Deheere, r. c. — Cassel, M. Ballet, r. c — Estaires, MM. Dambrin, p. ch.; Fenard-Desmon, r. c. — Hazebrouck, MM. Legrand, p. ch.; Lamotte, r. c. — La Gorgue, M. Marsy, r. c. — Merville, MM. Boudville, p. ch.; — Deroide, r. c. — Morbecque, M. Castrique, r. c. — Steenvoorde, M. Deneuville, r. c. — Vieux-Berquin, M. Ingelrans, r. c. — Annœullin, M. Panckouke, r. c. — Armentières, MM. Camblin, p. ch; Vanoye, r. c. — La Bassée, M. Bailly, r. c. — Comines, M. Plamont, r. c. — Halluin, M. Noyelle, r. c. — Haubourdin, M. Douet, r. c. — Lannoy, M. Page, r. c. — Lille, M. Bernard, p. ch. — Thévenin, r. c. — Quesnoy-sur Deûle, M. Dutoit, r. c. — Roubaix, MM. Roche, p. ch.; Fresnoy, r. c. — Seclin, M. Olivier r. c. — Tourcoing, MM. Lapersonne, p. ch.; Lemaire, r. c. — Cambrai, MM. Delplanque, p. ch.; Joliet, r. c. — Le Câteau, MM. Dubois, p. ch.; Tasbille, r. c — Solesmes, M. Canonne, r. c. — Avesnes, MM. Dubois, p. ch.; Noyon et Stève, r. c. — Bavai, M. Lambert, r. c. — Landrecies, MM. Séraut, chargé du contrôle administratif; Degay, r. c. — Maubeuge, MM. Bierent, p. ch.; Perein, r. c. — Le Quesnoy, MM. Collot, p. ch.; Tessier, r. c. — Solre-le Château, M. Tellier-Corneille, r. c. — Aniche, M. Laloux, r. c. — Douai, MM. Mason, p. ch.; Anache, r. c. — Orchies, M. Delegrange, r. c. — Anzin, M. Coderlier, r. c. —

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. (préposé chef); r. c. (receveur central).

Saint-Amand, M. Makenne, r. c. — Condé, MM. G. Petit, p. ch., Canolle, r. c. — Fresnes, M. Touchebœuf, r. c. — Lourches, M. Jonglet, r. c. — Valenciennes, MM. Boizard, p. ch.; Leclerc, r. c. — Vieux-Condé, M. Decout, r. c. — Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.

GARDE NATIONALE.

Les seules parties de la garde nationale organisées dans le département sont les corps spéciaux d'artillerie existant à Lille et à Valenciennes.

Lille. — Bataillon d'artillerie réorganisé par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 28 février 1853. L'origine de ce corps remonte à l'année 1483. — *Commandant*, M. Saint-Léger (O. ✲).

Valenciennes. — Compagnie aussi très-ancienne, réorganisée par arrêté ministériel du 26 septembre 1853. — *Commandant*, N...

Sapeurs-Pompiers.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés. — *Commandant*, M. Jorez (O. ✲).

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux. Nous donnons dans la deuxième partie de cet Annuaire le résumé de l'effectif de ces divers corps.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE CANTONAUX CONSTITUÉS CONFORMÉMENT AU DÉCRET DU 28 MARS 1852.

Arrondissement de Dunkerque.

Cantons. Bergues, MM. Champeaux; Bourbourg, Dhaisne; Dunkerque (deux cantons), Vallée, *commissaire central;* Dunkerque-Ouest, Venière; Gravelines, Boullay-Bonneville; Hondschoote, Deledicque; Wormhoudt, Palmart.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Cantons : Bailleul, MM. Joland; Cassel, Van Bambeke; Hazebrouck, Depaux; Horrie, *à Merville;* Honoré, *à Estaires;* Steenvoorde, Deottinis.

Arrondissement de Lille.

Cantons : Armentières, MM. Wernert; La Bassée, Legrand; Cysoing, Six; Haubourdin, Delessue; Lannoy, Regnard; Lille (5 cantons), *commissaire central*, J. Cor, ✲; 1er arrond., Mathon; 2e arrondiss., Taillefer; 3e arrondiss., Ravenez; 4e arrondiss., Besson; 5e arrondiss. (quartier de Wazemmes), Descorps; 6e arrond. (quartier des Moulins), Wéry; 7e arrondiss., Richard; 8e arrond., Hacquin; 9e arrondiss., Montbreignand; Pont-à-Marcq, Dallennes;

Quesnoy-sur-Deûle, Girard, *à Comines;* Roubaix, Wallet, *commissaire central;* Gasser, *à Roubaix;* Ménagé, *idem;* Chrissement, *à Wattrelos;* Seclin, George; Tourcoing (2 cantons), Jean, *commissaire central;* Tourcoing-Sud, Millelot, *à Tourcoing;* Tourcoing Nord, Bloëme, *à Halluin.*

Arrondissemeut de Cambrai.

Cantons : Cambrai, M. Masson, *commissaire central;* Pillet; Carnières, Desoutter, *à Quiévy;* Clary, Bonnier; Le Câteau, Aigoin; Marcoing, Denis, *à Masnières;* Solesmes, Roger.

Arrondissement d'Avesnes.

Cantons : Avesnes, MM. Guilluy; Bavai, Piart; Berlaimont, Boursier; Landrecies, Detraux; Maubeuge, Mornave; Le Quesnoy, Beaurepaire, Solre-le-Château, Bonescuelles d'Orgères fils; Trélon, Pettre, *à Fourmies.*

Arrondissement de Douai.

Cantons : Douai, MM. Thieffry, *commissaire central,* Broyer; Marchiennes, Depuydt, *à Somain;* Orchies, Défossez; Arleux, Bonsan.

Arrondissement de Valenciennes.

Cantons : Saint-Amand, MM. Blanchard; Bouchain, Correaux, *à Denain;* Condé, Henry; Valenciennes, Delattre, *commissaire central;* Jullemiez, *à Valenciennes;* Petit, *à Anzin.*

Commissaires spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Valenciennes, MM. Callier de Saint-Apollin; Tourcoing, Harivel; Jeumont, Dumarest; Feignies, Meulnaer; Baisieux, Stevenodt; Dunkerque, Baras.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans le département du Nord est de cinquante-deux, savoir : cinq hospices généraux, huit hôpitaux de malades, deux hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins; cinq hospices pour les malades et les vieillards; treize hospices pour les vieillards et les orphelins; treize hospices destinés spécialement aux vieillards, et six hospices pour les orphelins.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux

indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtement et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Personnel de l'Administration des Hospices et des Bureaux de Bienfaisance. (1)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices.* MM. Quillacq, Thélu, Beck, Féron, Delval. — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. Papillon, *receveur ;* Vanthielt, *économe-comptable ;* J. Mine, *secrétaire.*

Bergues.—*Hospices.* MM. Joos, ✻, Pluvier, Demazière, Delport, Herwyn. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bastaert, Pluvier, Delautre, Pareydt, Vernaelde.— MM. Cousyn, *receveur ;* Lenglet, *économe-comptable ;* Cousyn, *secrétaire de l'hospice ;* A. Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Bourbourg. — *Hospice.* MM. Blavoet, Picquart, Legaigneur, Vandenbroucque, Bondu — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. Gourdain, *receveur ;* Dammarez, *secrétaire-économe.*

Gravelines. — *Hospice.* MM. Demarle, Torris, Jeannin, Lanstheere, N..., — *Bureau de bienfaisance.* MM. Legoulon-Denêve, Loosdregt, Legoulon-Butez, Lecointe, N...

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospices.* MM. Deschodt, Leclerc (Ch.), Houvenaghel (Louis), Houvenaghel (Justin), Schmidt. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Vandewalle, Cleenewerck, Loingeville, Deschodt, Scheercousse. — MM. Halinck, *receveur ;* Scheercousse, *secrétaire-économe-comptable des hospices ;* Champeaux, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Bailleul.— *Hospices.* MM. Cortyl, Béhaghel, H., Béhaghel, L., Vanmerris, N.... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Poupaert, de Coussemaker, Freson, Béhaghel, P., N... — MM. Hopsomer, Ch., *receveur ;* Bubbe, *économe-comptable ;* Depup, *secrétaire.*

Cassel. — *Hospices.* MM. Marant, Wyts, Dehandschoewerker, Leroy, N... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Dehandschoewerker, L.; Bussehart, Louis ; Vanbever; Leroy; Chevalier.— MM. Dekystpotter, *receveur et secrétaire ;* Pastoors, *économe comptable.*

Estaires.— *Hospice.* MM. Taffin, Ducatez, Vermersch, Hennion, Deroy. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Priem-Dequirez, Kieken, Hennion, Guéquière, Degruson. — MM. Bossu, *receveur ;* Beau, *secrétaire*

La Gorgue. — *Hospice.* MM. Joye, Mary, Revel, Claudorez,

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations de bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à plus de 600, nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Cattoir. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Gailly, Bodel, Lerouge, Leroy, A. Duquenne. — MM. Marsy, *secrétaire;* Vermersch, *receveur.*

Merville. — *Hospice.* MM. Arnould, Mattelin, Degruson, Duhamel, Ch. Loridan. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Duhamel, Ch., Vannxem, J.; Mattelin, H. Degruson, Arnould. — MM. Barizel, *receveur;* Mattelin, *secrétaire de l'hospice;* Duhamel, *secrétaire du Bureau de bienfaisance.*

Steenbecque. — *Hospice.* MM. Luchie, Looten, Deram, Beudant, Durand —*Bureau de bienfaisance.* MM. Deschodt, Facqueur, Devalckenaere, Compagnon, Deroo. — MM. Iserby, *receveur;* Coubronne, *économe-secrétaire.*

Steenvoorde. — *Hospice.* MM. Oury, Haeu, Dewitte, Dejonghe, Mortier. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Vanderlynden, Leurele, Merchier, Legrand, Parmentier. — MM. Riquez, *receveur;* Baillieul, *économe-comptable* et *secrétaire.*

Steenwerck. — *Hospice.* MM. Lefrançois, Touquet, Chieus, Lebleu, Quagebeur. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Dutilleul, Penin, Delangre, Decherf, Chieus. — MM. Bonnet, *receveur;* Chieus, *secrétaire-économe.*

Vieux Berquin. — *Hospice.* MM. Taffin, Traisnel, Lagersie, Petitprez, Castrique. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Acquart, Louis, Charles Morel, Dennequin, Vanwaetermeulen, Roussel. — MM. Lecœuche, *receveur;* Ingelrans, *secrétaire.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices.* (1) MM. Barrois, comte de Melun, G. Bernard, Brice, Flamen, Houzé de l'Aulnoit, Scrive, A..., Desmedt, Wallaert, Pajot, Durieux-Forret. M. Brame, (O. ✲), *membre honoraire.* — *Bureau de bienfaisance* MM. F. Barrois, G. Bernard, Doremieux, ✲, Houzé de l'Aulnoit, Flamen, comte de Melun, Desmedt, Brice, Scrive. M. Brame (O ✲), *membre honoraire.* — MM. Rigal, *receveur;* Ducatez, *économe-comptable de l'Hospice-Général;* Duvochelle, *économe-comptable de l'hôpital Saint-Sauveur;* Mallet, *économe-comptable des hospices Gantois, des Vieux-Hommes et de Stappaert;* Dupire, *secrétaire de la commission des hospices;* Landas, *secrétaire du bureau de bienfaisance*

Armentières. — *Hospices.* MM. Woussen-Castrique, Castrique, Musin-Lespagnol, Hadou, Coisne. — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. — M. Marcotte, *recev., secrétaire et économe-comptable.*

Bondues. *Hospices.* MM. Tiers, Delemer, Leduc, Lebrun, N..., — *Bureau de bienfaisance.* MM. Lefebvre, Desaint, Lebrun, Catrisse, Hassebroucq.

(1) Par exception et en raison de l'importance des établissements, l'administration des hospices de Lille est composée de onze membres.

La Bassée. *Hospice.* MM. Tison, Cordier, Larsonneur, Largent, Pollet. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Denis, Duchatel, Grafline, Bavière, Hennebelle. — M. Leroy, *receveur, économe-comptable et secrétaire.*

Comines. *Hospices.* MM. Catteau-Béghin, Goeman, Hassebroucq, Froidure, Delbecque. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Devos, Flament, Gaudron-Cuvelier, Lesaffre, Desmazières. — MM. Messéan, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance;* Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Halluin. *Hospice.* MM. Danset-Lemaître, Phalempin, Lemaître, Wouters, Lemaire. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Desprez, Levecq, Pollet, Drouart, Mathieu.

Haubourdin. *Hospice.* MM. Derbigny, Testelin, Leroy, Rose, Bonte, Schouther. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Testelin, Dô, H., Wanaverbecq, Buisine, Tonnelle. — M. Lefebvre, *receveur.*

Linselles. *Hospice.* MM. Ducatteau, Destombes, Guichard, Delannoy, N... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Chombart, Destombes Aug., Destombes-Derain, Ducatteau, Ghesquière-Delecourt. — M. Fiévet, *receveur.*

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice.* MM. Lesaffre, Benoit, Bodé, Lambelin, Ghesquier. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Ghesquier-Lernould, Benoit, Bodé, Coisne, Pouillier.

Roubaix. *Hospices.* MM. Motte-Duthoit, Renaux-Lemerre, Delfosse, Destombes, Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM Réquillart, Mullier-Delmazure, Lepoutre-Parent, J. Lagache, ✲, L. Screpel — MM. Leconte fils, *receveur;* Vincre, *économe-comptable de l'hôpital et de l'hospice;* Cottigny, *secrétaire de l'hospice;* L. Crombé, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Seclin. *Hospice.* MM. Guillemaud, Clays, Demeestère, Garez, Cavet. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Dupire, Dujardin, Olivier, Dubois, Herbaux. — M. Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance et de l'hospice*, M. Mullier, *receveur-économe.*

Tourcoing. *Hospices.* MM. Ch. Wattine, L. Jonglez-Wattel, Hassebroucq, Desurmont-Desurmont, J. Joire. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Motte, Lorthiois, Duvillier-Duriez, Nollet, G. Desurmont fils. — MM. Debuigne, *receveur et secrétaire;* Vanderputte, *économe-comptable.*

Wambrechies. *Hospice.* MM. Guérin, Butin, Desbonnets, Duquesnoy, N... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Butin, D'Halluin, Desreumaux, Cardon, Mulié. — M. Hochart, *receveur de l'hospice;* M. Butin, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Wattrelos. *Hospice.* MM. Droulers, Mulliez, Béghin-Tiers, Deleplanque, Dubrulle. — *Bureau de bienfaisance* MM. Jubaru-Duquesnoy, Leuridan, Grimonprez, Delerue, Leclercq. — MM. Lezaire, *économe-secrétaire;* Bataille, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. *Hospice.* MM. de Liénard, Lallier, Déjardin, de la Brunière, Mallez-Mallez. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Renard, Piquet, Piettre, de Liénard, N.... — Bruyelle, *receveur;* Manniez, *économe-comptable;* Wilbert, *secrétaire.*

Le Câteau. *Hôpital-Paturle,* autorisé par décret du 2 décembre 1861. MM. Seydoux, ✲, maire, *président;* de la Fons, Fiévet, Basquin, Godard, Sautier, Rousseaux. — Delhay, *receveur.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Seydoux, ✲, Cottiaux, Boudart, Flayelle; Ponsin-Bonnaire. — M. Delhay, *secrétaire.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices.* MM. Cabaret, ✲, Evrard, Beaumont, Viroux, Pasqual; A. Postiaux, *économe-comptable et secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Carlier, Arnould, Flament, Renotte, Caverne. — MM. Michaux aîné, *receveur;* Dubois, *économe-comptable et secrétaire.*

Landrecies. *Hospices.* MM. Gabet, Béthune, Bonnaire, Stiévez, Carton. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Boutteaux, Bonnaire, J.-B.; Bonnaire-Pavot, Marsy, Vendois. — MM. Descamps, *receveur;* Merlin, *économe-comptable;* Madoulé, *secrétaire.*

Maubeuge. *Hospices.* MM. Walrand, maire, Horrie, H.; Halgrin, de Carnières, Bayart, N... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Guilain, Pechemarty, Labbé, Deharveng, Demeure. — MM. Lucq, *receveur;* Dubut, *secrétaire;* Deligne, *économe-comptable.*

Le Quesnoy *Hospices.* MM. Dupont, Carion, Piette, Goffart, Mésange. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Rigolet, Bertrand, Hébert, Dugimont, Legrain, Prélat. — MM. Vallet, *receveur;* Vandamme, *secrétaire.*

Solre-le-Château. *Hospice.* MM. P. Michaux, Baligand, Delemy, Hanoteau, Lamelin. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Preux, Lamelin, Baligand, Bernard, Barthélemy. — M. Georges, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices.* MM. Danel (O. ✲), Dumon, (O. ✲), Capon père, Preux (O. ✲), le comte d'Esclaibes, avocat. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Petit, ✲, le comte de Guerne, ✲, de Serval (O. ✲), Drouart de Lezey, conseiller à la Cour impériale, Danniaux, idem. — MM. Lacombe, *receveur;* Dubois, *économe-comptable;* Brassart, *secrétaire.*

Lallaing. *Hospice.* MM. Morel, Manard, Wacquez-Noël, Vion-Herbaux, F., Parent. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Houseaux, Williate, Boulant, Herbaux, Wacquez.

Orchies. *Hospice.* MM. Lemaire; Is; Lahaussois; V. Leper, Bocquet, Hego-Bulteau. — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — M. Guilbert, J., *receveur-secrétaire et économe-comptable.*

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices.* MM. Lewille, Ed., ✲, Desfontaines de Preux, Maillart (C. ✲), Deruesne, Delcourt-Dubois. — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. Bouton, *receveur;* Leflan, *secrétaire des hospices*; Caudron, *secrétaire du bureau de bienfaisance;* Vassart, *économe des hospices.*

St.-Amand. *Hospices.* MM. Davaine, Bouchart, Plichon, Waché, Basiez. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Waché, Plichon, Naveteur, Basier, Hédon. — MM. Duwez, *receveur et secrétaire;* Lemonnier, *économe.*

Condé. *Hospice.* MM. Waternau, Haubourdin, Delzant, Pureur, N... — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. Douchement, *receveur;* Richard, *économe.*

Asiles publics d'aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes atteints de démence.

Commission de surveillance. MM. Dansette, ✲, membre du Conseil général et maire d'Armentières, Cary, Cerf, Woussen-Castrique, Pouchain-Boutry. — *Directeur,* M. Delaire; *aumônier,* N..; *médecin,* M. Butin, ✲; *receveur,* M. Musin-Lespagnol; *économe,* M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Béhaghel, conseiller général, *président;* Bacquaert, doyen-curé de St-Vaast; Lotthé, maire de Bailleul; Duffez, doct. en médecine; N... — *Directeur,* M. Guilbert; *médecin en chef,* M. le docteur Bulard; *médecin-adjoint,* M. Dumez; *aumônier,* M. Cheroutre; *receveur,* M. Longuespée; *économe,* , M. Ricquier.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Chombart, conseiller général; le curé de Marquette; Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine; V. Delgutte, conseiller municipal de Lille; Lebleu, propriétaire, conseiller d'arrondissement, à Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

Directeur, M. Isaac Durosoy; *médecin en chef,* M. le docteur Vanverts; *médecin-adjoint,* M. Soyer.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Bergues, Cambrai, Douai et Valenciennes.

Le droit perçu pour intérêts et frais est de 9 p. % à Lille, 14 à Dunkerque, 8 à Bergues et 12 à Cambrai, Valenciennes et Douai.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Catel-Béghin, Meurein, Houzé de l'Aulnoit, avocat, Brice, Paul Bernard, Jules Lefebvre. — *Directeur*, M. Fockedey ; *contrôleur*, M. Masurel.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Tous les prêts au-dessous de 30 fr. sont faits sans intérêt, lorsque les emprunteurs s'adressent directement au mont-de-piété.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président* ; Hamoir, *vice président ;* Dessurne, Thélu, Delval, Gaspard, *secrétaire*. — *Directeur*, M. Hovelt.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions administratives des hospices.

BERGUES. *Directeur*, M. Guilbert ; *contrôleur*, M. Willeman.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Sapelier ; *contrôleur*, M. Wilbert.

DOUAI. *Directeur*, M. Mouthon de Burdignin, ✲.

VALENCIENNES. *Directeur*, M. Hourdequin ; *contr*, M. Caudron.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Al. Bouly de Lesdain, Willems fils, Regodt. — A Hazebrouck, MM. Deschodt, Kien, Vandewalle. — A Lille, MM. Delannoy, Théry, N... — A Cambrai, MM. Cirier, Déjardin, Delattre. — A Avesnes, MM. Mary, Guillemin, Manesse. — A Douai, MM. Dupont, Pellieux, Talon. — A Valenciennes, MM. Deruesnes, Girard, Didier.

Caisses d'Épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-six caisses d'épargne, savoir : une à Douai, une à Dunkerque, une à Lille, une à Cambrai, une à Valenciennes, une à Maubeuge, une à Roubaix, une à Tourcoing, une à Avesnes, une à Hazebrouck, une à Bergues, une à Armentières, une à Bailleul, une à Estaires, une à Merville, une à Comines, une à Cassel, une à La Bassée, une à Bourbourg, une à Steenvoorde, une à Solesmes une à Iwuy, une à Landrecies, une à Gravelines, une au Câteau, et une à Clary.

Elles ont été autorisées par ordonnances des 25 septembre et 1er no-

vembre 1833, 11 mars 1834, 13 janvier et 25 février 1835 ; 1er décembre 1841, 13 octobre 1842, 31 janvier et 17 avril 1843, et par décrets des 8 novembre 1850, 24 juillet 1851, 7 août 1852, 8 septembre 1853, 20 et 23 octobre 1858, 10 novembre 1855, 25 mars 1857, 6 juillet 1860, 17 novembre 1862, et 16 juillet 1863.

Des succursales de la caisse de Valenciennes sont établies à Condé, Saint-Amand, Denain et Bouchain. Des succursales de la caisse de Douai sont installées à Orchies et à Marchiennes; des succursales de la caisse de Dunkerque, à Wormhoudt et à Esquelbecq; des succursales de la caisse d'Avesnes, à Landrecies, Fourmies, Trélon et Maroilles; des succursales de la caisse de Lille, à Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM Petyt, *président;* Morel-Agie, *vice-président;* Dessurne aîné, *secrétaire;* A. Dessurne, *secrétaire-adjoint;* Chaveron, négociant; Cailliez, rentier; H. Féron, ✲; Caron, ✲, capitaine au long cours; Verleye, président du tribunal; Vandewalle, propriétaire; Beck, ancien notaire; Darras, idem; Lefebvre, avocat; Hecquet, négociant; G. Lemaire, avocat; G. Féron, négociant; *trésorier,* M. Gombert.

BERGUES. MM. le Maire, *président;* Herwyn, *vice-président;* Michiels, Pouvillon, W. Pluvier, J. Pluvier, Dekester, Guilbert, Vernaelde, Claeys, Pastoors, Delport, Descamps, Vanhoucke, Verenocke, J. Guilbert; *trésorier,* Godbille Honoré.

BOURBOURG. MM. Demeunynck, ✲, maire, *président;* Bondu, *vice-président;* Legaigneur, *secrétaire;* Decarpentry, O. Belle; Bourgois, Deschodt, Milliez, Gommers, Blaevoet, F. Vercoustre, Weens-Collin, Simonis de Dudezeele, Belle, Ed.; Lysensoone; *trésorier,* M. Joos.

GRAVELINES. MM. Leroy, maire, *président;* Salomé, *vice-président;* Poirrion, Demarle, Martin, Decarpentry, Merlen, Lesur, Noël, Hautefeuille, Torris, Vanwormhoudt, Leurette, Jannin, Weens, Waguet.

HAZEBROUCK. MM. Kien, maire, *président;* Schmidt, *vice-président;* Vanhoucke, père; Schmidt, inspecteur des contributions indirectes; Scheercousse, père; Bloeme, notaire; Deschodt, avocat; Donckele, propriétaire; Leleu, avoué; Vandewalle, D., propriétaire; Loingeville; Vandewalle (Edouard); Houvenaghel; Massiet du Biest; Guermonprez; Decool; Champeaux; *trésorier,* M. Deroo.

BAILLEUL. MM. le maire, *président;* Debaene, doyen de Saint-Amand; Bacquaert, idem, de St.-Vaast; Behaghel, L, conseiller général; Behaghel, H.; Flahaut (Hubert), Flahaut (Evar), Bieswal, Behaghel, percepteur; de Coussemaker, propriétaire, Cortyl, propriétaire; Vandewalle, conseiller municipal; N...; *trésorier,* N...

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, *président;* Béhaghel, *vice-président;* Windrif, *secrétaire;* Dehandschœwercker, A., Chevalier, Dutroy, ✲, Leroy, Wackernie, Vantroyen, Quarez, Deswartes, Morael, Delebaere, Dekytspotter, Roussel, Martin; *trésorier,* M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. Hennion, maire, *président;* Minche (Théodore), Bossu-Revel, Courdent-Duflos, Vermerch, Hennion-Duflos, Taffin-Peuvion, Degruson, Taffin, A., Ducatez-Degrave, Ledieu-Silvie, Leclercq, Bonduel; *trésorier,* M. Beau.

MERVILLE. MM. Duhamel, Ph., maire, *président;* Clarisse-Piat, *vice-président;* Bridelance, ✲, *secrétaire;* Delassus-Vanderberghe, *secrétaire-adjoint;* Bécu-Loutre, négociant; Grillet-Het, corroyeur; Barizel, receveur municipal; Delassus, brasseur; Bécu-Dautriche, négociant; Verhaeghe-Duquenne, notaire; Arnould, commissaire-priseur; Vanuxem, Justin, Degruson, P., Degruson, Henri, Dambrine, Grillet-Desante; *trésorier,* M. Guy.

STEENVOORDE. MM. Heem, maire, *président;* Beck, juge-de-paix, *vice-président;* Vercamer, notaire, *secrétaire;* Klein, adjoint; Verheke, idem; Haeu, propriétaire; Dewitte, idem; Neuwe, idem; Degroote, médecin; Legrand, greffier de justice de paix; Serlooten, brasseur; Merchier, propriétaire; Mortier, raffineur de sel; Haeu-Dekester, cultivateur; Muylle, propriétaire; *trésorier,* M. Bailleul.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président;* de Vogelsang, *vice-président;* Remy-Meurice, de Jouffroy, Defontaine, Durieux-Forret, Desmedt-Wallaert, Brice, Tripier-Durieux. — M. Charvet-Barrois, *vice président honoraire.* — M. Keguelin de Rozières, *trésorier*

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président;* Castrique, *vice-président;* Jeanson, Demazières, Dutilleul, Pouchain-Boutry, Woussen-Castrique, Descamps-Cochet, Clarisse-Béghin, Fauquemberghe, Salmon, A., L. Baron, Cardon-Peucelle, Lacherez-Dewilde, Dernoncourt, N...; Marcotte-Butruy, *secrétaire; trésorier,* M. Hallot.

COMINES. MM. le maire de Comines, *président;* Goeman, Froidure fils, A. Meurillon, Gondrexon, Hassebroucq (Lièvin), Ghesquière-Herbaux, Hassebroucq-Lambin, le baron Pagès, Parent, Salembié, Lauwick, Devos, Vandewynkele, Catteau (Ch.), Delbecque, Lecomte, *secrétaire;* Plamont, *trésorier.*

LA BASSÉE. MM. le maire, *président;* Deleplanque, Cordier père, Grenier, Cousin, Hennebelle, Leroy, Dilly, Playoust, Macron, Dhennin, Lefebvre, Poissonnier; Leleux, *trésorier.*

ROUBAIX. MM. le maire de Roubaix, *président;* Delefosse, *secrétaire;* Frasez, *vice-secrétaire;* Dujardin, Réquillart-Screpel, Screpel, L. Watine, Réquillart-Désaint, Renaux-Lemerre, Lepoutre, Parent, Duhamel-Lefebvre, Eeckmann, Wibaux, Ch. Bourbière, Ach. Delattre; *trésorier,* M. Laignel.

TOURCOING. MM. le maire, *président;* Hassebroucq, *vice-président;* Nollet, Motte, Leurent, Lemaire-Réquillart, Lorthiois-Leplat,

Desurmont-Motte, Mathon, Nollet, Debischoop père, Destombes, Tiberghien-Duvillier, Caulliez-Catteau, Debuchy, Desurmont-Desurmont; *trésorier*, M. Deherripon.

CAMBRAI. MM. le maire de Cambrai, *président;* Toussaint, négociant; Bernard-Guéry, idem; Duvivier, architecte; Brunelle, médecin; Moreau, Fr.; Flavigny-Vallez, *membres élus par les fondateurs;* six conseillers municipaux à tour de rôle; *trésorier,* M. Delattre.

LE CATEAU MM. Seydoux, ✲, maire, *président;* Deveaux, Lozé-Morcette, Ponsin-Bonnaire, Boudart, Fiévet fils, Flayelle-Ternant, Lavandier-Lestoquoy, Pénaert, notaire; Ponsin-Hiolin, Charles Ponsin; *trésorier,* M. Vitasse.

AVESNES. MM. George, maire, *président;* Evrard, juge-de-paix, *vice-président;* George, juge-de-paix; Beaumont, banquier; Bevière-Fleury, propriétaire; Flobert, Henri; Flament; Renotte; Delflache, artiste vétérinaire; Carlier, rentier; Caverne, pharmacien; Ducarne, propriétaire; Guillemin, avocat; Davoine, propriétaire; G. Paul, Cabaret Fréd., ✲, *trésorier,* M. Fosset.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président;* Quivy, *vice-président;* Bayart, *secrétaire;* Deharveng, *secrétaire-adjoint;* Sculfort, de Lagorce, Autier, Jules; Riche; Philippe; Février-Guillemart; Autier, Emmanuel; *trésorier,* M. Levecque.

DOUAI. MM. Danel (O. ✲), président de chambre à la cour impériale, *président;* Leroy, propriétaire, *secrétaire;* Bois, propriétaire; Landry, idem; Allard, idem; Danniaux, conseiller à la cour; de Bailliencourt, notaire; le comte de Guerne, ✲, conseiller à la cour; de Warenghien, ✲, idem; Delorme, propriétaire; Lagarde, conseiller à la cour; Lavoix, ancien receveur municipal; Legentil, propiétaire; Nutly, juge-de-paix; Preux (O. ✲), premier président honoraire à la cour impériale; Bommart, avocat, ancien maire de Douai; Cuvelle, greffier en chef de la cour impériale; de Maingoval, idem; Guille, idem; Bonnaire, idem; Cartier, ✲, garde d'artillerie; Thomassin; Leboucq de Ternas, propriétaire; *trésorier,* M. Vadot.

VALENCIENNES MM Desruesne, *président;* Desfontaines de Preux, *vice-président;* Didiez, avocat, *secrétaire;* Boulan (Ch.), Pesier, Libert, Viel, Courtin, Hourdequin, Lusardy, propriétaire, Boulan, Ernest; Devillers; Guillemant, Paillot, Wargny, Prignet; *trésorier,* M. Verchain.

Caisse de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'État, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le receveur général, à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels sont régies par la loi du 15 juillet 1850 et par décret du 14 juin 1851.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des sociétés existantes dans le département.

Les sociétés instituées comme établissements publics dans le département sont les suivantes :

COMMUNES.	DATES des autorisations.	NOMS des présidents.
	Arrondissement de Lille.	
		MM.
Annappes (Ste-Anne).	31 décembre 1853.	Rivelois.
Annappes. (St-Vincent-de-Paul).	24 décembre 1853	Delemazure.
Annappes (Saint-Roch).	24 septembre 1863.	N....
St André (St-André).	30 avril 1860.	Dubois.
Annœulin (St-Martin).	21 décembre 1859.	Debarge.
Armentières (St-Hubert)	10 février 1853.	Dansette, ✲, maire.
Ascq (Bon-Pasteur).	2 décembre 1853.	Testelin.
Aubers (St-Vaast).	23 novembre 1855	Cordonnier.
Avelin.	31 décembre 1852.	Deleplanque.
Avelin (St-Vincent).	24 février 1855.	Diéval.
Bois-Grenier (St.J.-Bte.)	20 juin 1859.	Desplanque.
Bondues (St-Waast).	2 juin 1853.	Delemer.
Bousbecques(St-Martin)	1 septembre 1855.	Catry-Dalle.
Bouvines (St-Pierre).	9 janvier 1855.	Deffontaines.
Chemy.	14 juillet 1864.	N....
Chéreng.	29 juin 1863.	Delannoy.
Comines.	30 juillet 1853.	N...
Croix (St-Martin).	29 octobre 1858.	Lepers.
Cysoing (St-Calixte).	14 juin 1854.	Montenuis.
Deulémont.	10 janvier 1855.	Vandermersch.
Emmerin (St-Barthél.).	6 février 1861.	Le général Pirain.
Ennetières-en-Weppes.	9 mars 1864.	Lelong.
Ennevelin (St-Quentin).	17 août 1855.	Havez.
Erquinghem-Lys (St-M.)	1 juillet 1858.	Feutrie.
Escobecques.	12 septembre 1863.	Fortrie.
Faches (la Prévoyante).	3 mars 1856.	Bajeux.
Forest (St-Jean-Bapt.).	20 janvier 1853.	Roman, maire.
Frelinghien(le Funquer)	7 décembre 1852.	Lotigier.
Frelinghien (le Bourg).	9 août 1853.	Le Gourmand, maire.
Gondecourt (St-Roch).	11 mars 1857.	Caigner-Cuvelier.
Gondecourt (Ste. Barbe).	17 mai 1859.	Berte.
Gondecourt (la Probité).	7 février 1863.	Flament.
Gruson.	7 mars 1864,	Rouzé.
Halluin (la Prévoyante)	28 octobre 1853.	Demeestère, ✲.
Hantay.	16 août 1854.	Mortelecque.
Haubourdin(St-Jean-B.)	16 avril 1853.	Testelin.
Hellemmes(St-Ghislain)	30 avril 1855.	Noé.

COMMUNES.	DATES des autorisations.	NOMS des présidents.
		MM.
Houplin.	6 mars 1863.	Bonnet.
Illies.	4 décembre 1856.	Rigaut.
La Bassée.	14 juin 1855.	Grenier.
La Chapelle d'Arment.	12 juin1855.	Deron.
La Madeleine. (Ste-Marie-Madeleine).	21 juin 1859.	Desmazières.
Lambersart (St-Nicolas)	5 septembre 1852.	Bailly.
Lambersart (Canteleu).	15 octobre 1855.	Béharel.
Lannoy (St-Philippe).	14 octobre 1854.	Deffrennes-Delcourt.
Le Maisnil.	31 décembre 1863.	Bartier.
Lesquin.	21 mars 1864.	Taffin.
Lezennes (Ste-Barbe).	14 février 1861.	Baudoux.
Lezennes (St.-Joseph).	23 janvier 1864.	Perus.
Lille (Soc. des artistes).	5 février 1855.	Renard (O. ✲).
Lille (Société protest.)	15 décembre 1854.	N...
Lille (N.-D. de Lille).	25 janvier 1855.	Comte de Melun.
Lille (la Prévoyance).	21 janvier 1856.	Vandeweghe.
Lille.—Fives (St.-Luc)	18 juillet 1857.	Deblon.
Lille. — Moulins-Lille. Saint-Roch.	24 février 1854.	Guichard.
Lille. — Wazemmes (la Prévoyance).	10 février 1853.	Mourmant, ✲.
Lille (Association des Médecins du Nord).	21 juin 1859.	Le Dr Cazeneuve, ✲.
Lille (Société typogra.)	22 août 1861.	Danel.
Lille (Soc. de prévoyance des pharm. du Nord)	4 septembre 1862.	N....
Lille (Association des Comptables).	12 mai 1863.	Wallart.
Lille (Cercle des Voyageurs).	24 novembre 1863.	N.. .
Lille (Instituteurs et institutrices du dép. du N.)	8 mars 1864.	Crosson (O. I.).
Linselles (St-Médard).	13 janvier 1858.	Demarcq.
Lomme (Saint-Eloi).	13 mars 1856.	Tripier-Jonglet.
Lomme (St-Hubert).	20 septembre 1855.	Théry.
Lomme (Saint-Martin).	10 juillet 1858.	Vernier-Gihoul.
Lompret (St-Joseph).	29 avril 1859.	Verdier.
Loos (St.-Lucien).	1 octobre 1853.	Betmann.
Lys-lez-Lannoy.	16 décembre 1863	Delannoy.
Marcq-en-B. (St-Jean).	3 mars 1856.	Ducrocq.
Marquette (St.-Louis).	29 avril1857.	Lemay.
Mons-en-B. (St.-Joseph)	20 juillet 1857.	Bernard.
Neuville-en-Ferrain. (Saint-Quirin	6 juillet 1857.	Ferret.
Pérenchies (St-Mathias)	30 août 1858.	Droulers.
Phalemphin.	3 février 1855.	Thérin.
Prémesq. (St-Laurent)	25 mai 1856.	Lambain.
Quesnoy-sur-Deûle.	6 novembre 1852.	Vienne.
Quesnoy-sur-D. (S-V.)	25 juillet 1861.	Sigiez

COMMUNES	DATES des autorisations.	NOMS des présidents.
		MM.
Radinghem (St-Joseph).	12 juin 1855.	Galloo.
Roncq (Saint-Piat).	6 février 1855.	Labbe.
Roubaix (Ste.-Famille).	13 août 1864.	N....
Salomé.	24 février 1855.	Lecreux.
Seclin (St-Hubert).	5 juillet 1855.	Fournier
Seclin (Anc. militaires)	31 décembre 1861.	Delespaul.
Seclin (Saint-Joseph).	13 mars 1862.	Lesaffre.
Seclin (St.-Valentin).	2 août 1864.	N....
Seclin (Anciens et jeunes Militaires).	20 octobre 1864.	N....
Templeuve (Soc. Frat.)	20 février 1861.	Cocheteux.
Toufflers (St-Pierre)	29 février 1859.	Deleplanque.
Tourcoing (S-Napoléon)	25 mai 1856.	Rousselle-Caulliez.
Tourcoing (St-V-de-P.).	15 février 1858.	Cadeau.
Tourcoing (St-Nicolas).	15 mai 1861.	Vanaverbecq.
Tourcoing (St-Martin).	15 mai 1861.	Dassonville.
Tourcoing (St-Barthél.)	16 octobre 1861.	Bernard.
Tourcoing (Fidèl-Amis)	24 mai 1862.	Bouche.
Tourcoing (St.-Vincent-de-Paul)	22 juillet 1863.	Desurmont.
Tourcoing (l'Union laboricuse).	25 juillet 1863.	Poulet.
Tourcoing (St-Jules).	21 octobre 1864	N...
Tressin (St-Pierre).	8 mai 1855.	Marchand.
Vendeville (St-Joseph).	23 juin 1858.	Buisine.
Verlinghem (St-Chryt)	1 mai 1854.	Mélisse.
Wambrec. (S.-V-de-P)	6 février 1854.	Vicomte Obert, ✲.
Wattrelos (St-Vital).	9 septembre 1853.	Callens.
Willems (St-V.-de-P.).	25 mai 1855.	Truffaut.
Arrondissement de Dunkerque.		
Dunkerque (St-Michel).	18 février 1854.	Desplanques.
Dunkerque. (N.-D. des Dunes).	2 juin 1854.	De Cleebsattel, ✲.
Dunkerque (St-Joseph).	28 septembre 1855.	Delelis, Jules.
Dunkerque (St-Eloi).	29 janvier 1864.	Gilbert.
Esquelbecq.	29 janvier 1856.	Bergerot.
Arrondissement d'Hazebrouck.		
Bailleul (anc. militair.)	24 novembre 1854.	Behaghel.
Bailleul (les vrais amis).	14 mai 1857.	Decreus.
Bailleul (St-Joseph).	5 novembre 1864.	N...
Cassel.	23 septembre 1854.	Desmyttère.
Estaires (St-V.-de-Paul)	6 décembre 1854.	Deroy, Alexandre.
Estaires (Anc. militair)	16 septembre 1859.	Breuvart.
La Gorgue.	30 août 1854.	Duquenne, ✲.
Hazebrouck.	7 mars 1853.	Cleenewerck, ✲.
Hazebrouck (anc. mil.)	10 août 1858.	Kien.

COMMUNES.	DATES des autorisations.	NOMS des présidents.
		MM.
Merville.	16 avril 1853.	Duhamel.
Merville (Anc. militair).	24 mars 1859.	Danel-Delebecq.
Morbecque (anc. mil.)	24 mars 1859.	Claudorez.
Nieppe.	18 avril 1855.	Delangre
Nieppe (anc. militaires)	28 mars 1863.	Tahon.
Noordpeene.	12 mai 1863	Debaecker.
Neuf-Berquin.	11 juillet 1863.	Debarge.
Steenvoorde.	29 décembre 1855.	Beck.
Steenwerck.	14 avril 1854.	Plouvier.
Vieux-Berquin.	24 février1855.	Loones-David.
Arrondissement de Douai.		
Douai (société générale)	7 mars 1853.	Maurice, ✲,
Féchain (St-Waast).	16 février 1861.	Pugnier.
Flines-lez-Raches.	8 octobre 1854.	Coulmont.
Lécluse.	3 janvier 1855	Branque.
Marchiennes.	25 avril 1855.	Piédanna.
Raimbeaucourt.	8 janvier 1855.	Dapvril.
Sin	10 janvier 1859.	Goulois.
Arrondissement de Valenciennes.		
Anzin.	19 juillet 1858.	Jénart.
Condé.	26 juin 1854.	Pureur.
Raismes.	9 septembre 1853.	Leroy. Ed.
Saultain.	6 mars 1853.	Hamoir, Gustave.
Saint-Amand.	19 mai 1855.	De Moncheaux.
Vieux-Condé (St-Eloi).	14 août 1854.	Dervaux, Louis-Philippe.
Valenciennes. (Union valenciennoise)	8 septembre 1853.	Bossut.
Valenciennes. (soc. gén. de prév.)	8 septembre 1853.	Prignet.
Valenciennes (St-Eloi).	6 avril 1857.	Meurs, François.
Valenciennes. (L'Union fraternelle.)	9 juin 1857.	Lewille, ✲.
Valenciennes (Tailleurs d'habits).	18 juin 1859.	Noël.
Arrondissement de Cambrai.		
Cambrai. (Ass. des ouvr. mal.)	7 mars 1857.	De Beaumont.
Cambrai. (voyag. et employés de comm. de l'arr.)	9 décembre 1864.	N . .
Le Câteau.	22 avril 1864.	Seydoux (O. ✲).
Trois-Villes.	22 juin 1855.	Rigaut.
Arrondissement d'Avesnes.		
Cousolre (soc. mut).	25 juillet 1860.	Herbecq.
Le Quesnoy (secours m.)	21 novembre 1861.	Piette.
Wargnies-le-Grand.	10 avril 1861.	Dervaux.

Sociétés de charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout-à-fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'ainé est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente honoraire, Mme Vallon.
Présidente, Mme Briansiaux-Bigo.
Vice-présidente honoraire, Mme Ch. Verley.
Vice-Présidentes, Mmes de la Serre, H. Scrive, Blondeau-Herlin.
Secrétaire, Mme Gentil-Descamps.
Trésorier, M. Desmottes, ancien Notaire.
Dame pour la confection des vêtements, Mlle Desjardins.

Dames honoraires.

Pour l'ancien Lille. Mmes Blondeau-Piat, Demesmay, Vve Ch. Crespel, Descamps-Crespel, Huot, Lahousse, Droulers-Vernier, Gustave Descat-Leleux, Descat-Leleux, Groulois-Lanvin, Regnault-Flamen, Delebecq-Barrois, Jonglez-Hovelacque, Bernot-Richebé, Decoster-Droulers, Decroix-Duquenne, Tilloy-Casteleyn, Loncke, Meurisse, Rose, Vandamme-Buisine, Descamps-Groulois, Clainpanain, J. Casteleyn, Mlles Legrand, Mmes de Grimbry, J. de Vicq, Ach. Wallaert, de la Phalecque, Mille-Mimerel, Murville, Lemaire-Raoust, Akermann, Em. Verstraete, Ed. Fauchille, Delesalle-Desmedt, Auguste Lemoinier, Blanquart-Evrard, Mlle Théry, Mmes Catoire, Bigo-Danel, Farnèse-Favarque, Desgrigny, Ant. Rousseau, Virnot-Lethierry, Boutry-Van Isselstein, E. Brame, Mlles Delangre, Clara Béghin, Mmes Dujardin, Humbert, Robillon, J.-B. Fauchille, Ch. Crespel-Tilloy, de Germiny, Catel-Béghin, F. Crespel, Godefroy, H. Kolb, Vandamme-Meurisse, Kiener, Fr. Debuchy, Henri Barrois fils, Huet, Scrive-Bigo, Aronio de Romblay, Tilloy-Beaumont, Houzé de l'Aulnoit, J. Schoutten, Ch. Huet, veuve Moreau, J. Verstraete, E. Delesalle, Decoster-Verley, E. Des Rotours, Ridez-Delemer, Marchant, Toussin-Delaoutre, Lallier, Rouzé-Huet, veuve J. Desrousseaux, Lefebvre, la générale Maissiat, de Madre, de Norguet, Kolb-Bernard, Desrousseaux-Lefebvre, Schotsmans, Ch. Fauchille, Six-Florin, Bergerot, Gonnet, Morisson, Castelain, Bocquet.

Pour la section de Wazemmes. Mmes Decoster, Comère, Holbecq,

Béghin-Dejaeghère, Delcourt-Malfait, L. Faure, Marcotte, Lefébure, H. Faure, Paul Lepercq, J. Lefebvre, Ach. Lefebvre, Caron, Lécroart, Merveille, Léonard.

Pour la section des Moulins. Mmes Ph. Bériot, Denniel Bériot, Gennevoise-Lefebvre, Lefebvre-Bériot, Lammens, Dequoy, Lefebvre-Coustenoble, A. Wallaert, Garreau, Legavrian.

Pour la section d'Esquermes. Mmes la Prieure du couvent des Bernardines, Crépy-Dubus, Vermersch, Louis Mallet, Wakernie, Mlle. Billet, Mme Bernard-Rouzé.

Pour la section de Fives. Mmes veuve Barrois-Demesmay, G. Barrois, Brabant-Hette, Bériot, J. Cuvelier.

Pour la section de St.-Maurice. Mmes veuve Cox, Edm. Cox, Prouvost-Wacrenier, Van Troyen, Cazeneuve.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon, Henri Scrive, Viseur-Waymel, Mlle Dumon, Mmes A. Longhaye, Henri Barrois, Agache, Maquet-Verstraete, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Vannière-Smet, de Melun, Fauchille, Charvet-Fokedey, Houzé de l'Aulnoit, Th. Cuvelier, Mlle Huret, Mmes Dépret-Béghin, Emile Scrive, Dubois-Charvet, Théry-Dumon, Desmed-Faucheur, Leroy, Pouillier-Longhaye, Alf. Labbe, Pauris-Defontaine, veuve L. Pauris, Rousselle, C. Mas, Rouzé-Duthoit, Fauchille-Prévost, Lepée, J. Leblan, L. Delannoy, Desmedt-Wallaert, Léonard-Danel, Charvet-Barrois, Blondeau-Herlin, A. de Norguet, Ch. Verley fils, Mermessier, Gamonet.

Pour la section de Wazemmes. Mmes Mourmant, Loyer, Ch. Faucheur, Sarrazin, Frémeaux, Faucheur-Deledicque, Lenoël, Lepercq-Deledicque, Tesse-Degland, Richter, C. Sarrazin, Waymel, Ch. Lepercq-Mourmant, Dubreucq, Heinous, Lefort.

Pour la section de Moulins-Lille. Mmes Em. Wallaert, V. Olivier, Mlles Cliquennois, Brière, Mamet, Coëvoët, Alph. Montagne.

Pour la section d'Esquermes. Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy, Braquaval, Delannoy.

Pour la section de Fives. Mmes Th. Barrois, Brabant-Dupont, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose.

Pour la section de Saint-Maurice. Mmes Langlart-Barrois, Steverlynck-Delecroix, Bachy.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme de Warenghien; *secrétaire*, Mme Michaux; *conseillères*, Mmes Roquin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme la vicomtesse de Jessaint; *vice-présidente*, Mme J. Delelis; *secrétaire*, Mme. Zandyck; *vice-secrétaire*, Mme Lebleu; *trésorière*, Mme A. Willems.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par le Conseil de direction composée de la manière suivante, savoir:

Mmes Desnich, *directrice;* de Staplande, *trésorière;* Mlle Galloo, *secrétaire.*

Société charitable de St.-François-Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Elle est administrée par un conseil composé de dix membres.

Elle tient ses séances les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, dans le local de l'administration des hospices.

Elle reçoit les pauvres qui se présentent munis d'une lettre de recommandation et des pièces qui se trouvent en leur possession.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers au plus bas prix possible.

Président, M. Maurice, ✲, ancien maire,

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La loi du 14 juin 1854 et le décret du 22 août suivant ont réorganisé les services de l'enseignement public.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADEMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont: l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, M. Guillemin (O. ✲); *inspecteurs*, MM. Calisti, ✲, à Laon; St.-Joire (O. I.), à Mézières; Crosson (O. I.), à Lille; Jarry, à Arras; Allou (O. ✲), à Amiens; Vasse (O. I.), à Douai; *secrétaire de l'académie*, M. Clochez (O. I.).

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit. Le Recteur, *président;* les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés. Mgr Régnier (O. ✲), archevêque de Cambrai; Mgr Parisis (O. ✲), évêque d'Arras; MM. Devismes, pasteur protestant, à St-Amand-les-Eaux; Dumon (O. ✲), premier président de la cour impériale de Douai; Pinart (O. ✲), procureur-général près la cour de Douai; Vallon (G. O. ✲), préfet du Nord; N..., maire de Douai.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Tous les cours de la Faculté des sciences sont publics et gratuits, à l'exception de ceux de l'enseignement pratique. Chaque auditeur, en effet, moyennant une rétribution annuelle de 200 fr. environ, tous frais compris, peut être admis à répéter les expériences principales des cours publics. Il y a par semaine quatre manipulations en chimie, en physique, en histoire naturelle et en mécanique. Ces manipulations sont dirigées dans les laboratoires de la Faculté, par les professeurs qui les font accompagner de conférences spéciales et développées. — Les collections et les laboratoires de la Faculté sont très-remarquables; ses amphithéâtres peuvent contenir plus de 300 personnes.

MM. Girardin (O. ✲), doyen, *professeur de chimie;* Lamy, ✲, *professeur de physique;* Guiraudet, *professeur de mathématiques pures et appliquées;* Dareste, *prof. d'hist. naturelle;* Violette, *prof. adjoint de chimie*; *professeur de minéralogie et de géologie*, M. Gosselet.

Cours publics annexés à la Faculté: = *hygiène*, M. le doct. Houzé de l'Aulnoit; = *droit commercial*, M. Aimé Houzé de l'Aulnoit, avocat, = *économie politique*, M. Telliez, juge suppléant au tribunal civil de Lille.

Cours annexes de la Faculté.

Histoire, M. Chon, ✲, professeur au lycée; *littérature*, M. Colincamp, ✲, professeur de la Faculté des lettres de Douai.

Secrétaire de la Faculté, M. Tancrez.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, ✲, doyen (O. I.), *professeur d'histoire;* Courdaveaux, *professeur de littérature ancienne*; Colincamp, ✲, *professeur de littérature française;* Tissandier, chargé du *cours de philosophie;* Hillebrand, chargé du *cours de littérature étrangère;* Candas (O. I.), *secrétaire de la Faculté.*

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

Directeur, M. Cazeneuve, ✲, docteur en médecine, professeur de clinique médicale.

Professeurs titulaires, Physiologie, M. Houzé de l'Aulnoit. — Pathologie médicale, M. Pilat. — Pathologie chirurgicale et médecine opératoire, M. Morisson. — Clinique médicale, M. Cazeneuve, ✲. — Clinique chirurgicale, M. Parise. — Clinique obstétricale, accouchements, maladies des femmes et des enfants, M. Binaut. — Matière médicale, M. Brigandat, ✲. — Pharmacie, toxicologie, manipulations, M. Garreau, ✲. — Anatomie,

M. Joire. — Histoire naturelle médicale, M. Dhuicque. — Clinique chirurgicale, N... — Clinique médicale, M. Wannebrouck.

Professeur suppléant, M. Chrestien

Chef des travaux anatomiques, M. Féron.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

LYCÉE DE DOUAI.

Bureau d'administration, MM. Vasse (O. I.), inspecteur d'académie, *président*; Magnien, ✲, sous-préfet; Maurice, ✲, conseiller général; Dupont ✲, président de chambre à la cour impériale de Douai; Héroguer grand-doyen, curé de Saint-Pierre; N..., maire de Douai; de Warenghien, ✲, conseiller à la cour impériale; Demasur, lieut.-colonel en retraite, le provisenr du Lycée.

Administration, MM. Duchet, *proviseur;* Rognon-Bronville, *censeur;* Fournet, ✲, (O. I.), *aumônier;* Souriau, *économe;* Pelletier, 1er *commis d'économat;* Lamarre, *commis aux écritures.*

Professeurs. Philosophie, M. Ollé Laprone; rhétorique, M. Moy; mathématiques spéciales, M. Painvin, ✲ (O. I.); physique, M. Offret, (O. I.); histoire, M. Simonnot; mathématiques pures et appliquées, M. Petit Jean et M. Broye. — *Professeurs adjoints de physique*; MM. Charault et Fiévet; *professeur adjoint de mathématiques*, M. Ricourt.— *Seconde*, M. Nicolas; *troisième*, M. Carré; *quatrième*, M. Lafoscade; *cinquième*, M. Vasticar; *sixième*, M. Lamarre; *septième*, M. Bercq; *huitième*, M. Cousin; langue anglaise, M. Thumerel; langue allemande, M. Kotzustski. — *Surveillant général*, M. Cantain.

Maîtres répétiteurs, 1re classe. MM. Pointelain, Monier, Boone; 2e classe, Nolloy, Frœlich, Boissart, Deboudt.

Aspirants répétiteurs, MM. Delannoy, Baron, Richer, Derez, Delsart, Coubronne, François, Dessenou, Bersche.

Maître des travaux graphiques, M. Malet, ✲. — *Maître de chant*, M. Noury. — *Maître de dessin*, M. Chevalier. — *Maître d'écriture*. M. Flament.— *Médecin*, M. Maugin. — *Chirurgien*, M. Gelez fils. — *Maître de gymnastique*, M. Deleplace.

LYCÉE DE LILLE.

Bureau d'administration, MM. Crosson, inspecteur d'académie, *président;* Vallon (G. O. ✲), Préfet du Nord; Richebé (O. ✲), maire de Lille; Kirch, proviseur du Lycée; Dufresne (O. ✲), prés. du tribunal civil; Delerue, juge-de-paix; Desrousseaux, ✲, ✠, ✠, conseiller général; Cazeneuve, ✲, directeur de l'Ecole de médecine; Violette (O. ✲), commissaire des poudres et salpêtres.

Administration. MM. Kirch, *proviseur;* Husson, *censeur;* Gontier, *aumônier;* Sicre, *économe;* Combes, *premier commis d'économat;* Bracq, *deuxième commis.*

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Diguet;

philosophie, M. Répelin ; rhétorique, M. Mossot ; physique, M. Humbert; histoire, M. Chon (✻O. I.); mathématiques pures, MM. Laigle et Baillart ; professeur adjoint de mathématiques, M. Dave ; professeur adjoint de physique, M. Schmeltz. — *Seconde*, M. Wartel ; *troisième*, M. Carpentier ; *quatrième*, M. Magnier ; *cinquième*, M. Bouvart ; *sixième*, M. Renard ; *septième*, M. Potiez ; *huitième*, M. Crouet. *Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles*. Littérature et histoire, M. Wocquier ; mathématiques, M. Basselart ; chimie, histoire naturelle, manipulations chimiques, M. Schmeltz ; écriture commerciale, M. Ambrosius. — *Cours préparatoire à la division élémentaire*, MM. Planard et Duriez ; *maître de langue anglaise*, M. O'Neil-Nesbitt ; *maître de langue allemande*, M. Meyer ; *surveillant général*, M. Claudel ; *maîtres répétiteurs*, MM. Potrou, Marix, Labaère, Pillot, Heigny, Delvallée, Biétrix, Mercier, Villaret, Pillot, Billet, Lamare, Berruet ; *maître de travaux graphiques*, M. Vandenberg ; *maître de dessin*, M. Rondeau ; *maître d'écriture*, M. Ambrosius ; *médecin*, M. Houzé de l'Aulnoit ; *maître de gymnastique*, M. Madurel.

COLLÉGE COMMUNAL D'ARMENTIÈRES.

Bureau d'administration, MM. Dansette, ✻, maire, *président ;* Moreau, curé ; Castrique, ancien notaire, Buttin, ✻, médecin, Deloince-Boutry, conseiller municipal. — M. A. Bouvart (O. I.), *principal*.

Professeurs : MM. C. Bouvart, *régent de mathématiques ;* Paulier, *régent de troisième et quatrième ;* Rémant, *régent de cinquième et sixième ;* L. Bouvart, *régent de septième et huitième ;* Berker, *maître de dessin linéaire et d'arithmétique*. — *Maîtres de français et d'études :* MM. Helleboid, Sys, Dequeker ; *maître d'anglais*, M. Remant.

COLLÉGE DE TOURCOING.

Bureau d'administration, MM. Motte, Simon, doyen de N.-D. ; Vanlaer, docteur en médecine ; Caulliez-Catteau, conseiller municipal, H. Desurmont, idem. — M. l'abbé Leblanc, *principal*.

Professeurs, MM. Fichaux, *régent de philosophie ;* l'abbé Joseph Deltour, *régent de rhétorique ;* Piques, *chargé de la seconde ;* Playoust, *chargé de la troisième ;* Podvin, *régent de quatrième ;* Delsaut, *régent de cinquième ;* l'abbé C. Deltour, *régent de sixième ;* l'abbé Ducoulombier, *régent de septième ;* l'abbé Jules Deltour, *régent de huitième ; physique et chimie*, Jaudeau ; Paillard, *régent de mathématiques supérieures ;* Tellier, *régent de mathématiques élémentaires ;* les abbés Fichaux, Leplat, Marécaux, Dupont, *chargés de l'enseignement de la langue anglaise*.

Maîtres d'études, MM. les abbés Lecomte, Delfolie, Dupuis, Bouillet. — *Econome*, M. Cornille.

Classe primaire supérieure annexée, MM. les abbés Harbonnier et Watrigant, chargés des cours.

COLLÉGE COMMUNAL DE DUNKERQUE.

Conseil d'administration, M. le vicomte de Jessaint, ✲, sous-préfet, *président;* Mollet, ✲, maire; Cuel, (O. ✲), ingénieur en chef en retraite; Carlier, ✲, négociant; Verleye, président du tribunal civil; de Clebsattel, ✲, conseiller-général.— M. Boutoille (O. I.), *principal.*

Professeurs: MM. Thoué, *régent de philosophie;* Epinay, *régent de rhétorique;* Guesdon, *régent de mathématiques supérieures;* Charlier et Demuche, *régents de mathématiques;* Guthlin, *régent de seconde*; Duwez, *régent de troisième;* Callais, *régent de quatrième;* Burlot, *régent de cinquième;* Devos, *régent de sixième;* Floquet, *régent de septième;* Deparis, *régent de huitième;* Barbé, *professeur d'anglais.*

Directeur de l'école professionnelle annexée, M. Quiquet (O. A.); MM. Leclercq, Monnehay, *maîtres;* Herpreck, *maître d'écriture.*

COLLÉGE COMMUNAL D'HAZEBROUCK.

Bureau d'administration, MM. Siffait de Moncourt, ✲, ✠, ✠, ✠, sous-préfet, *président;* Kien, Alf., maire; Thibaut, adjoint; Vandewalle, propriétaire, Massiet du Biest; l'abbé Dehaene, *principal et régent de rhétorique;* l'abbé Dekister, *sous-principal;* l'abbé Hébant, *aumônier.*

Professeurs, M. l'abbé Bonte, *suppléant de rhétorique;* M. Janssoone, *régent de seconde; suppléant*, M. l'abbé Baron; Lefebvre, *régent de quatrième;* Vallée, *régent de troisième;* Henneron, *suppléant de cinquième;* Cousin *régent de sixième;* l'abbé Leynaert, *régent de septième;* l'abbé Sockeel, *suppléant de huitième;* Thooris, *régent de mathématiques;* MM. les abbés Debuschère et Denys, M. Gantier, *professeurs de l'école primaire supérieure.*

Maîtres d'études. MM. les abbés Lacroix, Leynaert, Deny et Sockeel.

COLLÉGE COMMUNAL DE BAILLEUL.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Bacquaert, *curé*; Behaghel, Plichon, ✲, député, Dumez, N... — M. l'abbé Pruvost, *principal.*

Professeurs: MM. le principal, *régent de rhétorique et de seconde;* Gourmez, *de troisième et de quatrième, et chargé des mathématiques;* Dorédonville, *de cinquième, de sixième;* Sion, *de septième et huitième;* Chateliez, *chargé de la classe élémentaire;* Dauverchin, *chargé du cours professionnel;* Boistel, *chargé de la classe préparatoire;* les abbés Collet, Pladys, Payem, *maîtres d'études.*

COLLÉGE COMMUNAL DE CASSEL.

Bureau d'administration, MM. Desmyttère, maire, *président;* Dehandschoewercker, Aimé; Chevalier, Wackernie, Desmidt (C. ✲) — M. Becquet, *principal.*

Professeurs : MM. le principal, *régent de quatrième et de cinquième et du cours supérieur de français;* Penant, *régent de sixième et de septième* ; Cavé, *professeur des deuxième et troisième cours de français ;* Decerf, *professeur de huitième et du cours préparatoire.*

COLLÉGE COMMUNAL D'ESTAIRES.

Bureau d'administration, MM. Hennion, maire, *président ;* Deroy, médecin ; Degruson, propriétaire ; H. Hennion, Taffin-Peuvrion. — M. Delplanque, *principal, chargé de la septième et de la huitième.*

Professeurs, MM. Souillart, *chargé de la seconde, de la troisième et de la quatrième ;* Chotin, *régent de cinquième et sixième ;* Vermont, *régent de mathématiques ;* Labbé, *régent du cours de français ;* Dhaleine, *chargé de la classe des commençants.*

MM. Dassonville, N..., *maîtres d'études.*

COLLÉGE COMMUNAL DE CAMBRAI.

Bureau d'administration, MM. de Boyer de Sainte-Suzanne, ✲, sous-préfet, *président ;* Petit-Courtin, ✲, maire; Maréchal père, de Liénard, le président du tribunal civil ; A. Leroy. — M. Baisier, (O. I.), *principal ;* M. Bertrand, *aumônier.*

Professeurs, MM. Laforest, *régent de philosophie ;* Vanwtberghe, (O. I.), *régent de mathématiques supérieures ;* Vermeille, *régent de physique ;* Fournaud, *régent de mathématiques élémentaires ;* Cappelle (O. A.), *régent de rhétorique ;* Lefebvre, *régent de seconde*, Pruvost, *régent de troisième* ; Auséeache, *régent de quatrième :* Lefebvre, *régent de cinquième ;* Cousin, *régent de sixième ;* Davoine, *régent de septième* ; Maréchal, *maître de langue française pour l'enseignement communal ;* Légardez, Roussel, Bartier et Hautecœur, *maîtres élémentaires de français ;* Hombert, *professeur de langues vivantes.*

Surveillant-général, M. Cordonnier.

Maîtres d'études : MM. Derville, Dufour, Hombert.

COLLÉGE COMMUNAL DU CATEAU.

Bureau d'administration, MM. Seydoux, maire, ✲, *président ;* Cassine, docteur-médecin ; Pénart, notaire; Dumesnil, imprimeur; Flavigny. — M. Louvet, *principal, chargé de la troisième et de la quatrième.*

Professeurs, MM. Bricout, *régent de cinquième et de sixième* ; Vigneron, *régent de septième et de huitième ;* Francq, *régent de mathématiques ;* Bricout, Francq, Lhomme, *professeurs de l'école primaire supérieure annexée ;* Vilbert, *instituteur primaire élémentaire.*

COLLÉGE COMMUNAL D'AVESNES.

Bureau d'administration, MM. George, maire, *président ;* Viroux, Malfait, Gauchet (Octave), Pasqual, A. — M. Clarck (O. A.), *principal.*

Professeurs. MM. Vandepitte (O. A.), *régent de troisième et de quatrième;* Roussel, *régent de cinquième et de sixième;* Davigo, *régent de mathématiques*; Hervotte, *régent de septième et de huitième.*

Maîtres d'études, MM. Fosset, *directeur de l'école primaire supérieure annexée*; Bassez, *profess.-adj.*; Armand, *maître d'études.*

COLLÉGE COMMUNAL DE MAUBEUGE.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Février, Autier, Victor; Autier-Carion, Ouverlaux. — M. Bleunard, (O.A.), *principal*; M. l'abbé Mortreux, *aumônier.*

Professeurs, MM. le principal, *régent de seconde; troisième et quatrième*, Morel; *cinquième et sixième*, Vaillant; *septième et huitième*, Berriot; *régent de physique*, Bornat; *mathématiques*, Studler; *maître de langues vivantes*, Lebret; Chevalier, *chargé du cours de français*; *dessin*, M. Bailiaut; *écriture*, M. Godry.

Maîtres d'études, MM. Nosset et Carlier.

COLLÉGE COMMUNAL DU QUESNOY.

Bureau d'administration, MM. Prevost, ✲, maire, *président;* Piette, juge-de-paix; Lefranc, notaire; Beauvois, adjoint; Mesange, juge-de-paix; Duchemin (O. ✲), commandant du génie en retraite. — M. Ribeire, *principal*; M. l'abbé Testelin, *aumônier.*

Professeurs, MM. le principal, *régent de rhétorique et de seconde;* Déjardin, *régent de troisième et de quatrième*; Caillole, *régent de cinquième et de sixième;* Gaudefroy, *régent de septième et de huitième*; Lemaire et Boudringhin, *régents de mathématiques et de sciences physiques.* — *Maîtres d'études*, MM. Pisson, Leroy et Genez.

Ecole primaire, M. Pisson. — *Ecole élémentaire*, MM. Leroy et Genez.

Professeurs : *de langue anglaise*, M. Dubacle; *de dessin*, M. Lefebvre; *de musique*, M. Despagne; *de gymnastique*, M. Hazard.

COLLÉGE COMMUNAL DE VALENCIENNES.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Beauvois, Dupont (O. A.); Dumont, Regnard, Defontaine, doyen de Saint-Nicolas. — M. Cromback (O. I.), *principal.* — M. Lehoucq, *aumônier.*

Professeurs, MM. Ledien, *régent de philosophie;* Nicolet (O. A.), *régent de physique et de chimie;* Farez, *professeur d'histoire naturelle;* Dépasse, Lesage et Marizis, *régents de mathématiques;* Caffiaux, *régent de rhétorique*, suppléé par M. Boucry; Magy, *régent d'histoire;* Louise, *regent de seconde;* Boucry, *régent de troisième*, supplée par M. Dépasse fils; Duburcq, *régent de quatrième*; Lecomte, *régent de cinquième*; Petit, *régent de septième;* Lebeau, *chargé de la huitième, maître de langue anglaise;* Quiquet, *maître élémentaire*; Buckner, *maître de langue allemande.*

Maîtres d'études, NN...

Enseignement spécial, *Maîtres*, MM. Tricottez, Quiquet, Mélot.

COLLÉGE COMMUNAL DE SAINT-AMAND.

Bureau d'administration, MM. de Moncheaux, maire, *président*; Dupont, juge-de-paix; Waché, avocat; Mottez, négociant, Barbieux. — M. Cosserat, *principal*.

Professeurs, MM. le principal, *faisant les classes de quatrième et de cinquième;* Toulet, *régent de sixième et de septième*, Cosserat fils, *régent de huitième.*

MM. Bara, *régent de français*; Mériaux, *idem*; *maître de dessin*, M. Alker.

COLLÉGE COMMUNAL DE CONDÉ.

Bureau d'administration, MM. Carlier, maire, *président;* Croquey, curé; Martel, notaire; Caudron, médecin; Petit, secrétaire de la mairie. — M. Richard, *principal*.

Professeurs, MM. Richard, *chargé de la quatrième et de la cinquième*; Guilbert, *chargé de la sixième et de la septième*; Maniez, *régent de huitième et d'un cours de français.*

Professeur de dessin, M. Rossy. — *École professionnelle*, M. Paquier, *directeur.* — *Régent de mathématiques*, M. Legros.

Maître d'études, M. Dehorter.

M. Hollande, *directeur de l'école primaire*; *professeur de musique vocale*, M. Descamps.

COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET LES COLLÉGES ET AU PRYTANÉE IMPÉRIAL MILITAIRE.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président;* Kirch, proviseur du lycée de Lille; Chon ✲, professeur, idem; Carpentier, idem, idem.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce conseil s'appliquent aux établissements libres d'enseignement secondaire et aux établissements d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, *président*; Crosson, inspecteur d'académie; Mgr. l'archevêque de Cambrai; MM. Vallée, vicaire-général; le pasteur protestant; Villedieu, ✲, procureur impérial; Tournier, juge au tribunal civil; Mourmant, ✲, membre du Conseil général; Deschodt, membre du Conseil général; Grimon (✲ O. A.), inspecteur de l'instruction primaire; N...; Defontaine, E., ✲, membre du Conseil général, *secrétaire.*

Inspection départementale de l'instruction publique.

Etablissements libres d'enseignement secondaire, établissements d'instruction primaire.

M. Crosson, *inspecteur d'académie.* — MM. Prestat, *commis d'inspection;* Bouchez et Peltier, *employés.*

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE.

INSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

MARCQ-EN-BAROEUL. — MM. Crèvecœur, *supérieur;* Lassé, Hollebecque et Helin, *directeurs*, Bracquart, *économe. Professeurs*, MM. Binaut, Becquet, Leleux, Cambier, Ruyssen, Pochet, Brousse, Meilleron, Reniez, Hélin, Céleste, Depotter, Gravelaine, Fillioley, Lenoir, Delaroyère, Druon, Drez, Roussel, Lesicque, Pavie, Covin.

LILLE (Institution Saint-Joseph). M. Dennel, *supérieur. Professeurs*, MM. Sockeel, Meesemacker, Vandenbavière, Mille, Pollet, Courquin (N.), Heusse, Nissen, Coulier, Hennion, Monchy, Pichouf.

ROUBAIX (Institution Notre-Dame-des-Victoires). — M. Dayez, *supérieur. Professeurs*, MM. Mouton, Dransart, Delannoy, Corbier, Feuillet, Samain, Carton, Claisse, Deyne, Dufour, Carion, Regryny et Sinsoillier

DUNKERQUE. (Pensionnat Notre-Dame-des-Dunes). — M. Durant, *directeur*, *Professeurs*, MM. Bertein, Duquesnoy, Dehenne, Durant (Stanislas), Hénotelle, Flahault, Faes, Vandepitte, Bulteel, Dehon, Lenoir.

BERGUES (Institution Saint-Winoc). — M. Brande, *supérieur. Professeurs*, MM. Deseille, Riquier, Leblond, Hermant, Cleenewerck, Flageollet, Pruvot, Alexandre.

GRAVELINES (Institution Saint-Joseph). — M. Debusschère, *supérieur. Professeurs*, MM. Legrand, Pilcyser.

SOLESMES (Institution Sainte-Marie). — M. Destombes, *supérieur. Professeurs*, MM. Lemaire, Destombes, Carpentier, Felmy, Fauvez, Aublin, Carlier, Flesch, Lefebvre, Dodet, Denoulet.

BAVAI (Institution de l'Assomption). — M. Mortier, *supérieur. Professeurs*. MM. Fournier, Denis, Duquesne, Veys, Bourlet, Cailliez, Lefebvre, Leroux et Josset.

DOUAI (Institution Saint-Jean). — MM. Destombes, *supérieur;* Hautcœur, *directeur. Professeurs*, MM. Dehaisne, Lefer, Lecq, Deraismes, Delahaye, Billiau, Mortreux, Catteau, D'Henry, Gombert, Huart, Leman, Héroguer, Richard, Chabé, Dubus, Labis.

AUCHY (Pensionnat). - M. Sinsoillier, *directeur. Professeurs*, MM. Dufossez, Defontaine, Blanquart, Lenglin, Lacquemant, Tirlemont, Vérie, Dal, Frémault, Poupart, Bellette, Delassus.

SAINT-AMAND (Institution Notre-Dame-des-Anges). — M. Hannoye, *supérieur. Professeurs*, MM. Delanghe, Boniface, Wirth, Laurent, Châtelain, Navet, Butin, Dranlart.

Valenciennes (Institution Notre-Dame). — M. Lasnes, *supérieur*. *Professeurs*. MM. Dumon, Mangé, Cappliez, Paris, Hélie, Julien, Lecœuvre, Valin, Ségers, Caudron, Ducamp, Ducatteau, Dupas.

INSTITUTIONS LAÏQUES.

Arrondissement de Lille. MM. Preys, à Lille, Van Hende, id.; Mercier, id.; Sellier, id.; Foissey, id.; Vanerdewegh, à Roubaix.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Riquier, à Dunkerque; Lepollart, id.; Selingue, à Gravelines.

Arrondissement de Cambrai. MM. Dupont, Dumont, à Cambrai.

Arrondissement d'Avesnes. M. Lefrancq, à Landrecies.

Arrondissement de Douai. MM. Faure, à Douai; Lesens, à Somain; Leleu, à Auchy.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Gruson, à Valenciennes; Nonclercq, id.; Bébin, id.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

MM. l'Inspecteur d'académie, *président*; N.... proviseur du lycée impérial de Lille; Chon ✻, professeur, id.; l'abbé Dennel, chef d'institution libre; l'abbé Guilmot, professeur au petit séminaire de Cambrai. N..., N...

ÉCOLE IMPÉRIALE DES ARTS INDUSTRIELS ET DES MINES.

Cette École, établissement de l'État, subventionné par la ville de Lille, est placée sous la surveillance des autorités instituées par la loi du 15 mars 1850, et d'une commission administrative nommée par le Ministre. Elle prépare aux professions commerciales, par l'étude des opérations de négoce, de la comptabilité et du droit commercial, aux carrières industrielles, par l'étude des matières employées dans l'industrie; aux services administratifs où l'étude des mathématiques appliquées est exigée, comme dans le service des ponts-et-chaussées, des chemins de fer et de la télégraphie; et plus spécialement aux arts mécaniques, en donnant aux jeunes gens qui la fréquentent, avec l'habitude des travaux manuels, une instruction théorique et pratique qui les rend aptes à entrer dans les ateliers, les usines, les fabriques, à devenir promptement contre-maîtres, directeurs de travaux, entrepreneurs, constructeurs, etc. — L'enseignement religieux est donné sous la direction de M. le doyen de Saint-Maurice. L'enseignement scientifique et les manipulations ont lieu sous la direction et avec le concours des professeurs de la Faculté des sciences. Un architecte enseigne l'art de bâtir. Des conférences ont lieu au musée indus

triel, par les soins du professeur de chimie. Des praticiens sont chargés des travaux d'atelier.

Commission de surveillance. MM. Bergognié, ✲, secrétaire-général de la Préfecture; Girardin (O. ✲), Leconte, ✲, doyen curé de St.-Maurice; Kuhlmann (O. ✲), Frémont (O. ✲), Wallaert fils, Ed. Scrive, Fiévet, Bernot.

Directeur, M. Bernot.

Professeurs. — *Instruction religieuse*, M. l'abbé Bourgeois.— *Exploitation des mines*, M. Ducrot, ingénieur civil.—*Construction des machines*, M. Boire. — *Filature et tissage*, M. Devouge, ingénieur civil.— *Chimie industrielle et agricole*, M. V. Meurein, chimiste.— *Géométrie élémentaire, descriptive, analytique*, M. Cochez. *Comptabilité et droit commercial*, M. Grégoire. — *Cours de français et de langues vivantes*, M. Tilmant. — *Hygiène industrielle*, M. Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine. — *Préparateur*, M. Dhélin.

COURS DE CHAUFFEURS.

Ce cours, annexé à l'école professionnelle par les soins de la Société Impériale des Sciences de Lille, est dirigé par un membre de ladite société. — Les séances ont lieu tous les vendredis, à huit heures et demie du soir.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Commission d'examen des candidats aux fonctions d'inspecteur de l'instruction primaire.

MM. Vasse, inspecteur d'académie à Douai; l'abbé Héroguer, curé-doyen de St.-Pierre; Descamps, inspecteur de l'instruction primaire de l'arrondissement de Douai; Hilaire, directeur de l'école normale primaire de Douai.

Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

MM. Bafaleur, archiprêtre, doyen-curé de la Madeleine, à Lille, *président;* Brigandat, ✲, docteur en médecine; Carpentier; Bernot, directeur de l'école professionnelle; l'abbé Dennel, directeur du collége libre de Saint-Joseph; Humbert, professeur au lycée; Grimon (✲ O. A.), inspecteur primaire, *secrétaire.* MM. Ollier, pasteur protestant; Danel, ✲, F. Defontaine (O.A.), *membres-adjoints.* Mme. Wallaert-Crépy, Mlle. Gamonet, *dames-adjointes.*

Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les salles d'asiles.

MM. Crosson, inspecteur d'académie, *président;* Bafaleur; Mme Wallaert-Crépy et Mlle Gamonet. M. Grimon (✲ O. A.), inspecteur primaire, *secrétaire;* Répelin, professeur au lycée.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Bonvoisin, pour l'arrondissement de Dunkerque ; Guillemin, pour l'arrondissement d'Hazebrouck ; Grimon (✻,O.A.), pour l'arrondissement de Lille ; Choquet, pour l'arrondissement de Cambrai ; Chevalier (O. A.), pour l'arrondissement d'Avesnes ; Descamps, pour l'arrondissement de Douai ; Tricottet (O. I.), pour l'arrondissement de Valenciennes.

École normale primaire du département,

Établie à Douai.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

MM. Maurice, ✻, conseiller général, *président ;* le comte de Guerne, ✻, conseiller à la cour impériale ; Héroguer, grand-doyen, curé de St.-Pierre ; Vasse aîné, ancien professeur ; Drouart de Lezey, conseiller à la cour impériale.

MM. Hilaire, *directeur ;* l'abbé Leclercq, *aumônier ;* Dupont, Dubus, Tilmant, *maîtres-adjoints ;* Lamote, *directeur de l'école primaire annexée ;* Gabriel, *maître de chant ;* Vauban, *professeur d'orgue ;* Boulanger, *maître d'horticulture ;* Faucheux, *médecin ;* Gelez fils, *chirurgien.*

Le nombre des élèves-maîtres est de 60 : 43 boursiers, 11 demi-boursiers du département et 6 pensionnaires libres.

DÉLÉGUÉS CANTONAUX

CHARGÉS DE LA SURVEILLANCE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Arrondissement de Dunkerque.

CANTON DE BERGUES. MM. Delaeter, curé ; Delaroière, propriétaire ; Deblocq, propriétaire ; Vernaelde, id. ; Pluvier, Jean, id. ; Pluvier ; Houvenaghel, curé ; Dentu, propr.

CANTON DE BOURBOURG. MM. Vercoustre, receveur de l'enregistrement ; Bondu, propriétaire ; Legaigneur, propr. ; Deleflie, officier de santé ; Cadet, doyen ; Demeunynck, maire ; Bellanger, propr ; Decarpentry, juge-de-paix ; Lefebvre, curé.

CANTON DE DUNKERQUE (Est). MM. Delaeter, doyen ; Lefebvre, avocat ; le comte de Causans ; Willems ; Duriau, médecin ; Decarpentry, propr. ; Baillart, juge-de-paix ; Zandyck, médecin, Bogaert, avocat

CANTON DE DUNKERQUE (Ouest). MM. Deconynck, curé ; Bessat, inspecteur des Douanes en retraite ; Cavrois, propr. ; Delacourt, idem ; Bonvarlet, négociant ; Infroit, docteur-médecin ; Dussaussoy, propr. ; V. Derode, négociant.

CANTON DE GRAVELINES. MM. Lansheere, doyen, Fétel, cultivateur ; Loosdreght, notaire ; Wacquet, négociant ; Betel, cultivateur ; Wanwormhoudt, juge-de-paix ; Martin, vérificateur des douanes.

CANTON D'HONDSCHOOTE. MM. Salomé, doyen; l'abbé Hemelsdael; Debil, pharmacien; Duvet, juge-de-paix; Leys, médecin; Vercamer.

CANTON DE WORMHOUDT. MM. Caille, doyen; Morael, percepteur; Bergerot, maire; Vandenkerkhove, propr.; Debruyne, notaire; Franchois, propr.

Arrondissement d'Hazebrouck.

CANTON DE BAILLEUL (Nord-Est). MM. Behaghel, conseiller général; Bacquaert, doyen; Hindré, juge-de-paix; Lefrançois, curé.

CANTON DE BAILLEUL (Ouest). MM. Deswarte, juge-de-paix; Dehaene, doyen; Béhaghel, percepteur; Plouvier, conseiller d'arrondissement; Lotthé, maire.

CANTON DE CASSEL. MM. Desmysttère, maire; Aernout, doyen, Smagghe, juge-de-paix; Dehandschoewerker, notaire; Chevalier, adjoint; Morael, notaire; Debaecker, propriétaire.

CANTON D'HAZEBROUCK (Nord). MM. Devulder, doyen; Deschodt, conseiller général; Decool, notaire; Leleu, avoué; Kien, idem; de la Serre, propr.

CANTON D'HAZEBROUCK (Sud). MM. Markant, doyen; Lespagnol, juge d'instruction; Maisset-Pouvillon, propr.; Bieswal, juge-de-paix; de La Grange, propr.

CANTON DE MERVILLE. MM. Legrand, doyen; Duquenne, ✻, maire; Leclercq, id.; Arnould, juge-de-paix.

CANTON DE STEENVOORDE. MM. Pauwels, doyen; Beck, juge-de-paix; Heem, maire.

Arrondissement de Lille.

CANTON DE LILLE (Centre). MM. Bafaleur, doyen; Houzé de l'Aulnoit, avocat; N...

CANTON DE LILLE (Nord-Est). MM. Delerue (O. A.), juge-de-paix; Dorémieux, ✻, prop.; Van der Straeten-Descat, prop.; Leconte, ✻, doyen; Dehau-Deleruelle, propriétaire; N...

CANTON DE LILLE (Ouest). MM. Aernout, doyen; de Caulaincourt, propriétaire; le comte de Melun; Vandenbussch, doyen.

CANTON DE LILLE (Sud-Est). MM. Honoré, doyen; G. Bernard, négociant; N ...

CANTON DE LILLE (Sud-Ouest). MM. Broudehoux, propriétaire; de Genevières, propriétaire; Remy-Meurisse, idem; Massenod, avocat; Théry, ancien profess.; Grangirard, propriétaire; N....

Pour les écoles de la ville de Lille : MM. Dorémieux, ✻, propr.; Fays, idem; Houzé de l'Aulnoit, avocat; le comte de Melun; N...

CANTON D'ARMENTIÈRES. MM. Hoolt, vice-doyen; Cerf, percepteur; Dansette, ✻, maire; Lesage, juge-de-paix; Janson, ancien pharm. Castrique, ancien notaire; Messean, maire.; Débruyn, notaire.

CANTON DE LA BASSÉE. MM. Chombart, conseiller général; Chombart, maire; Gérin, doyen; Rose, notaire; Ybert, ancien maire; Playoust, juge-de-paix.

CANTON DE CYSOING. MM. Montenuis, juge-de-paix; Cocheteux-Hennesier; Lancelle, doyen; Delerue, adjoint; Herrengt, curé; Delinselle, maire.

CANTON D'HAUBOURDIN. MM. Derbigny, conseiller de Préfecture; Ravaux, doyen; Billon, maire; de Garsignies, propriétaire; Félix Bernard, maire; Tierce, juge-de-paix; N...

CANTON DE LANNOY. MM. J. Brame, député; Defrennes-Delerue, industriel; Defrenne-Delecourt, maire; Cretien, curé; Gahide, curé; Deberkem, curé; Ch. Delerue, idem; Arthur Gentil, idem; Broutin, juge-de-paix; N...

CANTON DE PONT-A-MARCQ. MM. Ernest Desmoutiers, conseiller général; Delescluse, juge-de-paix; Dujardin, curé; Des Rotours, ✻, député; E. Des Rotours, conseiller de préfecture.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE. MM. Reniez, doyen; Fauvarque, adjoint; Desplanques, juge-de-paix; Meurillon, notaire; Desreumaux-Cailleret, fabricant.

CANTON DE ROUBAIX. MM. Maes, doyen; Grimonprez-Bossut, fabricant; Motte, filateur; Ernoult-Bayart, ✻, maire; Parel, juge-de-paix; Herrengt, doyen; Delattre-Guichard, prop.

CANTON DE SECLIN. MM. Collette, conseiller général; Caillet, juge-de-paix; Plaetvoet, doyen; Taffin-Peuvion, fabricant; Van der Straeten, conseiller d'arrondissement; Lefort, fabricant; Delespaul.

CANTON DE TOURCOING (Nord). MM. Simon, doyen; Labbe, maire; Dathis, juge-de-paix; Lacae, adjoint.

CANTON DE TOURCOING (Sud). Deregnaucourt, doyen; Duchochois, juge-de-paix; Leblan, adjoint.

Arrondissement de Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI (Est). MM. Piquet, archiprêtre; Lestoquoy, juge-de-paix: Belgrand, propr.; A. de Baralle, architecte; Stiévenard, propr., conseiller général.

CANTON DE CAMBRAI (Ouest). MM. Desrousseaux, doyen; Lancelle, juge-de-paix; Bonnel, maire; Tribou, officier de santé; Monier, conseiller d'arrondissement; Bouchez, vérificateur des poids et mesures; l'abbé Cailleau.

CANTON DE CARNIÈRES. MM. Bouly, juge-de-paix; Rousseau, curé; Brunet, doyen-curé; Longatte, maire; Villain, propr.; Cattelain, idem; Dauverchain, curé.

CANTON DU CATEAU. MM. Wauters, juge-de-paix; Vallez, doyen; Flayelle, notaire; Millot, maire; Denise, adjoint; Flayelle-Ternant, négociant.

CANTON DE CLARY. MM. Coulmont, doyen; Boboeuf, notaire;

Saucourt, juge-de-paix ; Vatin, conseiller d'arrondissement ; Roth, adjoint ; Bauchard, maire ; Mucherie, curé.

CANTON DE MARCOING. MM. Pollet, curé ; Leroy, adjoint, Boulanger, propriétaire ; Millet, idem ; Leriche, curé ; Ségard, curé ; Savary, juge-de-paix ; Crépin, conseiller général.

CANTON DE SOLESMES. MM. Decaux, juge-de-paix ; Lobry, maire ; Plouvier, curé ; Ratte-Béra, négociant ; Roussel, doyen ; Denis, propriétaire.

Arrondissement d'Avesnes.

CANTON D'AVESNES (Nord). MM. Denis, doyen ; George, juge-de-paix ; de Colnet, conseiller général, Demoulin, notaire ; George, propr. ; Couronne, avoué.

CANTON D'AVESNES (Sud). MM. Wéry, rentier, Joffrain, propr. ; Delforge, doyen-curé ; Evrard, juge-de-paix ; Emond, propr.

CANTON DE BAVAI. MM. Libert, doyen-curé ; Delhaye, ancien notaire ; baron de Molambaix, propriétaire ; François, idem ; Regnier, juge-de-paix ; Coulmon, maire ; Levent fils, cultivateur.

CANTON DE BERLAIMONT. MM. Legrand, doyen-curé ; Wallez, curé ; Orhesser, directeur de hauts fourneaux ; Baudoin, marchand ; Tamboise, juge-de-paix.

CANTON DE LANDRECIES. MM. Prouvost, doyen-curé ; Meurisse, licencié en droit ; Gabet, propr. ; Azambre, notaire ; Béthune, juge-de-paix.

CANTON DE MAUBEUGE. MM. Babeur, doyen-curé ; Horrie, ancien juge-de-paix ; Lemaire fils, propr. ; Legrand, desservant ; Ouverlaux, notaire ; Lucq, receveur de l'hospice ; Renaux, propr. ; Renon, adjoint ; Meurisse, prop. ; Quendt, officier retraité ; Delfosse, juge-de-paix.

CANTON DU QUESNOY (Est). MM. Lotte, doyen-curé ; Fremin-Dusartel fils, propr. ; Mésange, juge-de-paix ; Rigolet, id. ; Piette, juge-de-paix ; Legrain, notaire.

CANTON DU QUESNOY (Ouest). MM. Thomas, doyen-curé ; de l'Épine, propriétaire et maire ; de l'Épine, Ferdinand ; Ribeire, principal du collége ; Desanfans, notaire.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU. MM. Thieuleux, cultivat. ; Lomme, maire ; Magy-Magy, négociant ; Agache, doyen-curé ; Declemy, propr. ; Braure, juge-de-paix.

CANTON DE TRÉLON. MM. Larsonneur, doyen-curé ; Delloue, prop. ; Hannoteau, ancien maire ; Lerouge, notaire ; Bourgeois, juge-de-paix ; Lebègue, filateur ; Clavon, ancien notaire ; Delloue, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Douai.

CANTON D'ARLEUX. MM. Luiset, juge-de-paix ; Quicampoix, doyen ; Baucq, maire ; Lolliot, ancien maire ; Pennequin, notaire.

CANTON DE DOUAI (Nord). MM. Héroguer, grand-doyen ; Théry, juge-de-paix ; Waché, notaire ; Coulmont, proprr. ; Lequien, ✲, docteur en médecine ; Asselin, ancien maire.

CANTON DE DOUAI (Ouest). MM. Dubrulle, prop. ; Bataille, doyen ; Bernard fils, prop. ; Nutly, juge-de-paix.

CANTON DE DOUAI (Sud). MM. Lefebvre, doyen ; de la Phalecque, propr. ; Fiévet, ✲, maire ; Vuillemin, directeur des mines d'Aniche ; Desprets, juge-de-paix.

CANTON DE MARCHIENNES. MM. Baucq, propr. ; Horrie, juge-de-paix ; Dupont, curé ; baron de Bouteville, conseiller général ; Tailliar, percepteur ; Debonte, notaire ; Lambrecht, député ; Rousselle, doyen-curé.

CANTON D'ORCHIES. MM. Cadot, doyen-curé ; Guilbert-Estevez, ✲, prop. ; Girard de St.-Gérand, juge-de-paix ; Cuvelier, propr., Gamonet, notaire ; Warocquiez, idem ; Appourchaux, curé ; Caille, docteur en médecine

Arrondissement de Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES (Est). MM. Pique, ✲, doyen ; Verdavaine, maire ; Millet, juge-de-paix ; Florent, propriétaire, Gambard, id., Cromback, ancien principal ; Tacquet, raffineur.

CANTON DE VALENCIENNES (Nord). MM. de Warenghien, président du tribunal ; Dubois, Henri, négociant ; Collet, curé ; Lavechin ; cultivateur ; Hautcœur, Aug., cultivateur ; Boulan, propr. ; Charamond, juge-de-paix.

CANTON DE VALENCIENNES (Sud). MM. Defontaine, doyen ; Boulan fils ; Paillard, juge-de-paix ; Lesens, industriel ; Mariage, maire ; Baillieux, idem.

CANTON DE SAINT-AMAND (rive droite). MM. Joffrain, doyen ; Barbieux, notaire ; Baligand, maire ; Dupont, juge-de-paix ; Ewbanck, propriétaire.

CANTON DE SAINT-AMAND (rive gauche). MM. Waché, juge-de-paix ; Henocq, cultivateur ; Demoncheaux, maire ; Gambart.

CANTON DE BOUCHAIN. MM. Grau, doyen ; Gouvion-Deroy, cultivateur ; Cartigny, négociant ; Mathieu, directeur des mines de Douchy ; Bouchez, idem ; de Maingoval, propr. ; Fauville, cultivat. ; Nutly, juge-de-paix ; Courtin, cultivateur ; Nelle, meunier.

CANTON DE CONDÉ. MM. Bonnier, juge-de-paix, Croquey, doyen, Defontaine, Victor, rentier ; Waternau ; Taffin, curé ; Carlier, maire.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, au faubourg de Fives ; l'autre, pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. Richebé, (C. ✻), maire, *président*; Verley, ✻, *vice-président*; Leconte, ✻, doyen-curé de Saint-Maurice, *trésorier*; Reust, négociant; Oscar de Brigode; Théodore Aronio; F. Dehau, N. ..

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa dernière session, a voté en faveur de ces écoles une somme de 28,200 fr. pour l'entretien de 9 bourses et de 10 demi-bourses de jeunes aveugles, et de 30 bourses et 22 demi-bourses de sourds-muets.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe, dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siége est à Cambrai.

Le siége de Cambrai, établi au commencement du VIe siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque, Mgr. Réné-François RÉGNIER (O. ✻), né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794, précédemment évêque d'Angoulême, sacré le 25 septembre 1842, institué archevêque de Cambrai, le 30 septembre 1850.

Vicaires-généraux, MM. Philippe, Henri-Joseph; Bernard, Charles; Vallée, Adrien, *agréés par le gouvernement*; Leleu, Jean-Baptiste; Bonce, Benoît-Félicien; Sudre, Augustin, *vicaires-généraux honoraires*.

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine sainte, depuis

neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Duprez, Jean-Louis-Joseph, *secrétaire-général;* Delefortrie, Joseph-Séraphin, *secrétaire;* Marchaisse, *secrétaire particulier.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

MM. Philippe, vicaire-général, *official;* Leleu, vicaire-général, *vice-official;* Bury, chanoine, *promoteur;* Delefortrie, chanoine honoraire, *greffier.*

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, Mgr. Wicart, évêque de Laval, précédemment vicaire-général de Cambrai; S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; Mgr. Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr. Fruchaud, évêque de Limoges, ancien vicaire-général honoraire de Cambrai.

Chanoines titulaires, MM. Bonce, Dupont, Duprez, Piquet, Debord, Dallennes, Leleu, Bury, Cailliau, Delefortrie

Chanoines honoraires. MM. Delautre, ancien vicaire-général; Giraud, idem: Desrousseaux; Lagatie, ancien chanoine titulaire; Top, ✻; Pique, ✻, Martin, Denis, Aernout, Héroguer, Dehaëne, Decouynck, Reniez, Wicart, Thénard, Deregnaucourt, Maes, Defontaine, Bafaleur, Lemahieu, Larsonneur, Simon, F. Lefebvre, Lotte, Ravaux, Cappelle, Honoré, Leconte, ✻, Bouillon, Monnier.

Diacre du chapitre, M. Lesage; *sous-diacre,* N...

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr. l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux.

Membres, MM. Dupont, chanoine, *trésorier;* Duprez, chanoine, *secrétaire;* Sudre, supérieur du grand séminaire; Monniez, supérieur du petit séminaire; Teissandier, économe du grand séminaire; Rigaux, économe du petit séminaire.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Monteil, Wénès, Autier, Guillaume.

Économe, M. Teissandier.

PETIT SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Monnier.

Directeur, M. Rigaux.

Professeurs, MM. Guillemot, Mennisse, Massart, Joleaud, Delcroix, Delnatte, Maniez, Hutin, Courtois, Plez, Lecœuvre, Ghyselynck, Ducarne, Dambresse, Desmarest, Richard.

Économe, M. Rigaux.

Architecte des édifices diocésains, M. de Baralle, à Cambrai

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Ouest, de Lille-Ouest, de Quesnoy-sur-Deûle et de Roubaix, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud,	chef-lieu de cure,	à	Morbecque.
» de Cysoing,		»	Templeuve.
» de Pont-à-Marcq,		»	Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, (rive gauche)		»	Lecelles.
» d'Avesnes-Sud,		»	Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest,		»	Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent soixante-sept succursales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Vallée, vicaire-général, *archidiacre*.

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

M. Picquet, *archiprêtre*.

Décanats. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Piquet, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Cambrai-Ouest (Saint-Géry), MM. Desrousseaux, *doyen;* Basuyau, curé de Paillencourt, *vice-doyen.* — Le Câteau, MM. Wallez, *doyen;* Leduc, curé d'Inchy, *vice-doyen.* — Carnières, MM. Brunet, *doyen;* Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire;* Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen.* — Clary, MM. Coulmont, *doyen;* Quiquempoix, curé de Villers-Outréaux, *vice-doyen.* — Marcoing, MM. Leriche, *doyen;* Lecerf, curé de Doignies, *vice-doyen.* — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen;* N..., *vice-doyen.*

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

M. Héroguer, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Lefebvre, *doyen;* Lecocq, curé d'Aniches, *vice-doyen.* — Douai-Nord (Saint-Pierre), MM. Héroguer, *doyen;* Lefebvre, curé de Lallaing, *vice-doyen.* — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Bataille, *doyen;* Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen.*— Arleux, MM. Quiquempoix, *doyen;* Blondel, curé de Gœulzin, *vice-doyen.* — Orchies, MM. Cudot, *doyen;* Desmarescaux, curé de Nomain, *vice-doyen.*— Marchiennes, MM. Rousselle, *doyen;* Carpentier, curé de Somain, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Bernard, vicaire-général, *archidiacre.*

ARCHIPRÊTRÉ DE LA Ire SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

M. Aernout, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Armentières, MM. Moreau, *doyen;* Hooft, curé de La Chapelle, *vice-doyen.* — La Bassée, MM. Gérin, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Haubourdin, MM. Ravaux, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Lille-Ouest (Sainte-Catherine), Aernout, *doyen.* — Lille Ouest (Saint-André), M. Vandenbussche, *doyen.* — Lille-Ouest (Saint-Etienne), Decottignies, *doyen.*— Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM Deregnaucourt, *doyen;* Dujardin, curé à Pont-à-Marcq, *vice doyen.* — Seclin, MM. Plaetvoet, *doyen;* Jaclin, curé de Gondecourt, *vice-doyen.* — Cysoing (Templeuve), MM. Lancelle, *doyen;* N..., *vice-doyen.*

ARCHIPRÊTRÉ DE LA 2e SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

M. Bafaleur, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Comines, M. Renier, *doyen.*—Lannoy, MM. Delahaye, *doyen;* Gahide, curé d'Annappes, *vice-doyen.* — Lille-Nord-Est (Saint-Maurice), M. Leconte, ✲, *doyen.* — Lille-Centre (La Madeleine), M. Bafaleur, *doyen.* — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur), M. Honoré, *doyen.* — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen.* — Roubaix (Saint-Martin), MM. Maes, *doyen;* Direz, curé de Croix, *vice-doyen.* — Roubaix (Notre-Dame), M. Herrengt, *doyen.* — Tourcoing-Sud (Saint Christophe), M. Deregnaucourt, *doyen.* — Tourcoing-Nord (Notre-Dame), MM. Simon, *doyen;* Bliecq, curé d'Halluin, *vice-doyen*

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Leleu, vicaire-général, *archidiacre.*

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

M. Delautre, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Dunkerque-Est (Saint Éloi), M. Delaeter, *doyen.* — Dunkerque-Ouest (Saint-Jean-Baptiste), M. Deconynck, *doyen.* — Dunkerque (Saint-Martin), M. Deswarte, *doyen.* — Bergues, MM. Delautre, *doyen;* Vanbever, curé de West-Cappel, *vice-doyen.* — Gravelines, M. Landsheere, *doyen.* — Hondschoote, MM. Salomé, *doyen;* N..., *vice doyen.* — Wormhoudt, MM. Caillé, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Bourbourg, MM. Cadet, *doyen;* Lips, curé de Looberghe, *vice-doyen.*

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

M. Legrand, Alexandre, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord (Hazebrouck), MM. Devulder, *doyen;* Verstavel, curé de Lynde, *vice-doyen.* — Hazebrouck-Sud (Morbecque), MM. Markant, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Bailleul-Nord-Est (Saint-Vaast), MM. Bacquaert, *doyen;* Plaetvoet, curé de Saint Jans Cappel, *vice-doyen.* — Bailleul-Sud-Ouest (Saint-Amand), MM. Dehaene, *doyen;* Deboudt, curé de Merris, *vice-doyen.* — Cassel, MM. Arnould, *doyen;* Vanderbauwede, curé de Wemars-Cappel, *vice-doyen.* — Steenvoorde, MM. Pauwels, *doyen;* Maës, curé d'Eecke, *vice-doyen.* — Merville, MM. Legrand, *doyen;* Ducroquet, curé d'Estaires, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Philippe, Henri, vicaire-général, *archidiacre.*

ARCHIPRÊTRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

M. Pique, ✻, Hyacinthe, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Bouchain, MM. Grau, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Valenciennes-Sud (Saint-Nicolas), MM. Défontaine, *doyen;* Garçon, curé de Maing, *vice-doyen.* — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Pique ✻, *doyen;* This, curé d'Onnaing, *vice-doyen.* — Valenciennes-Nord (Saint-Géry), MM. Capelle, *doyen;* Delattre, curé d'Anzin, *vice doyen.* — Condé, MM. Croquey, *doyen;* Taffin, curé de Fresnes, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), MM. Joffrain, *doyen;* N..., *vice doyen.* — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Pécardez, *doyen;* Petit, curé de Rosult, *vice-doyen.*

ARCHIPRÊTRÉ DE LA 1re SECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

M. Denis, Pierre-Joseph-Jean-Baptiste, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), MM. Denis, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Avesnes-Sud (Etrœungt), MM. Desforges, *doyen;* Delattre, curé de Floyon, *vice-doyen.* — Landrecies, MM. Prouvost, *doyen;* Desruelles, curé de Maroilles, *vice-doyen.* — Solre-

le-Château, MM. Agache, *doyen;* N..., *vice-doyen*. — Trélon, MM. Larsonneur, *doyen;* N..., *vice-doyen*.

ARCHIPRÊTRÉ DE LA 2e SECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

M. Babeur, Charles-François, *archiprêtre*.

Décanats. — Bavai, MM. Libert, *doyen;* N..., *vice-doyen*. — Berlaimont, MM. Legrand, *doyen;* Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen*. — Maubeuge, MM. Babeur, *doyen;* Chocquet, curé de Villers-Sire-Nicolle, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), MM. Lotte, *doyen;* Pierchon, curé d'Englefontaine, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), MM. Thomas, *doyen;* N..., *vice-doyen*.

CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES.

1re section. — *Communautés à supérieure locale non dépendantes d'une supérieure générale.*

COMMUNES où sont situées les communautés.	NOM de CHAQUE COMMUNAUTÉ.	OBJET de L'INSTITUTION.
Bergues	Sœurs noires	Soin des malades à domicile
Bourbourg	Pénitentes capucines	Instruction des jeunes filles
Gravelines	Sœurs ursulines	Idem.
Bailleul	Sœurs noires	Soin des malades à domicile
Estaires	Sœurs bénédictines	Instr. des jeunes filles pauvr.
Lille	Filles de l'Enfant-Jésus	Instr. des jeunes filles pauvr.
Lille	Religieuses franciscaines	Idem.
Lille	Dames du Sacré-Cœur	Pensionnat de demoiselles.
Lille	Sœurs de N.-D. de la Treille.	Soin à domicile des malades de la classe ouvrière.
Lille(Esquermes)	Dames bernardines	Pensionnat de demoiselles.
Roubaix	Carmélites	Instruction des jeunes filles.
Tourcoing	Sœurs de N.-D. des Anges	Instruction des jeunes filles.
Cambrai	Sœurs de l'ordre de St.-Aug.	Soin des malades. — Noviciat et maison mère.
Cambrai	Sœurs de Sainte-Claire	Instr. grat. des jeunes filles.
Le Câteau	Sœurs de la congr. de N.-D.	Enseignem. des jeunes filles.
Avesnes	Sœurs de la Pr. de S.te-Th.	Soin des malades et Instruction des jeunes filles.
Douai	Sœurs de la Pr. du Bon-Past.	Idem.
Douai	Dames de Flines	Idem.
Douai	Dames de la Sainte-Union	Idem.
Douai	Sœurs carmélites	Idem.
Douai	Sœurs de Sainte-Marie	Soin des malades en ville.
Saint-Saulve	Sœurs ursulines	Instruction des jeunes filles
Valenciennes	Sœurs de St.-Joseph	Instruction des jeunes filles soin des malades.

Chef-lieu de la congrég.n	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'Institution.
Douai. . .	Baisieux.	Dames de la Ste Union	Instr. des jeunes filles
Lille. . . .	Beaucamps.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Douai. . . .	Bersée.	Dames de la Ste.-Union	Idem.
Douai . . .	Bondues.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Bondues (Hospice) . . .	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.
Douai . . .	Bousbecques.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Douai. . .	Camphin.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Capelle.	Idem	Idem.
Lille. . . .	Comines.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Cambrai.	Comines (Hopital)	Augustines.	Soin des malades.
Douai. . .	Croix.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Douai. . .	Cysoing.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Deûlémont.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Douai. . .	Emmetières.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai . . .	Erquinghem.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Faches.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Fives.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Flers.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Argentan.	Fournes.	Dames de l'éduc. chr.	Idem.
Lille. . . .	Frelinghien.	Filles de l'Enf.-Jésus .	Idem.
Douai. . .	Fretin.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Lille. . . .	Genech.	Dames Franciscaines .	Idem.
St-Laurent	Hallum	Filles de la Sagesse.	Idem.
St Laurent	Haubourdin.	Filles de la Sagesse. .	Idem.
Lille. . . .	Hellemmes.	Dames franciscaines. .	Idem.
Douai . . .	Hem.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Lille. . . .	Herlies.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Douai . . .	La Bassée	Dames de la Ste-Union	Idem.
Lille. . . .	La Bassée (Hospice) . . .	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.
Poitiers. .	La Madeleine	Sœurs de St-André . . .	Instr. des jeunes filles
Lille. . . .	Lambersart.	Filles de l'Enf.-Jésus	Idem.
Douai. . .	Lannoy.	Dames de la Ste-Union.	Idem
Douai. .	Leers.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Lesquin.	Dames Franciscaines. .	Idem.
Lille. . . .	Linselles.	Filles de l'Enf.-Jésus	Idem.
Amiens.	Lomme.	Sœurs de la Ste.-Fam.	Idem.
Amiens. .	Lorapret	Idem.	Idem.
Argentan	Loos.	Dames de l'éduc. chrét.	Idem.
Angers . .	Loos.	Dames du Bon-Pasteur.	Soin des orphelins
Paris. . . .	Loos.	Filles de la Charité. .	Soin des malades.
Lille. . . .	Lys	Dames Franciscaines .	Idem.
Douai. . .	Marcq-en-Barœul. . . .	Dames de la Ste.-Union	Instr. des jeunes filles.
Amiens . .	Marquette	Sœurs de la Ste-Famill.	Idem.
Lille. . . .	Mons-en-Barœul.	Filles de l'Enf.-Jésus	Idem.
Douai. . .	Mons-en-Pévèle.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Lille. . . .	Moulins-Lille.	Dames Franciscaines.	Idem.
Douai. . .	Neuville-en-Ferrain . . .	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. . .	Pont-à-Marcq.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Provin.	Dames Franciscaines. .	Idem.
Paris. . . .	Quesnoy-sur-Deûle. . . .	Filles de la Charité. . .	Idem.
Avesnes. .	Roncq.	Sœurs de la Providence	Idem.
Lille. . . .	Roubaix (Hospice). . . .	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.

lieu a g.on	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'Institution.
.. .	Roubaix (Hôpital)	Filles de l'Enf. Jésus.	Soin des malades.
i..	Roubaix	Dames de la Ste Union	Instr. des jeunes filles.
ıreni	Roubaix..... ...	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
....	Roubaix..... ...	Sœurs de Bonsecours .	Soin des malades.
....	Roubaix.....	Filles de la Charité. .	Maison de Secours.
es. .	Roubaix.....	Petites Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
....	Sailly	Filles de l'Enf-Jésus.	Instr. des Jeunes filles
i...	Sainghin-en-Mélantois .	Dames de la Ste-Union	Idem.
ırent	Santes.	Filles de la Sagesse. .	Salles d'asile.
ırai..	Seclin (hospice).....	Augustines..	Soin des malades.
n...	Seclin	Sœurs de la Providence	Instr. des jeunes filles.
....	Templeuve	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
....	Tourcoing.....	Filles de la Charité . .	Secours à domicile
ıes..	Tourcoing....	Sœurs de la Providence	Instruction des jeunes filles et soins des vieill.
i...	Tourcoing	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
....	Tourcoing (hospice)...	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.
i. ..	Tourmignies.....	Dames de la Ste-Union	Idem.
....	Verlinghem.....	Filles de l'Enf.-Jésus.	Instr. des jeunes filles.
...	Wambrechies.....	Idem.....	Idem.
n...	Wambrechies.....	Sœurs de la Providence	Soin des vieillards.
....	Wasquehal.....	Filles de l'Enf.-Jésus.	Inst. des jeunes filles.
...	Wattrelos	Idem.....	Idem.
i...	Wavrin	Dames de la Ste.-Union	Idem.
ıux .	Lille (Wazemmes)	Sœurs de la Providence	Idem.
i ..	Lille (Wazemmes)	Dames de la Ste-Union	Instr des jeunes filles
....	Lille (Wazemmes) . . .	Sœurs de N. D. de la T.	Idem.
....	Wervicq	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des malades.
....	Willems.....	Filles de la Charité..	Instr. des jeunes filles
....	Dunkerque (Hospice).	Filles de l'Enf.-Jésus.	Instr. et visite des m.
....	Dunkerque (m.on de ch.)	Idem.....	Soin des vieill. et enf.
ns. .	Dunkerque.....	Dames de Louvencourt	Secours à domicile.
n. .	Dunkerque.	Sœurs de la Providence	Inst. des jeunes filles.
i...	Dunkerque	Dames de la Ste-Union	Soin des malades.
....	Bergues (hospice).....	Filles de la Charité...	Idem.
i...	Bergues	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
...	Bourbourg (hospice)..	Filles de l'Enf.-Jésus	Soin des vieillards, etc.
. ..	Gravelines.....	Filles de l'Enf.-Jésus.	Id. et inst. jeunes filles
i...	Esquelbecq.....	Dames de la Ste.-Union	Hospice et asile.
...	Houdschoote...	Filles de l'Enf-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
i...	Lederzeele..	Dames de la Ste.-Union	Idem.
i...	Le Rosendaël	Idem..	Idem.
i. .	Looberghe.....	Idem.	Idem.
i...	Petite-Synthe	Idem.....	Idem.
i. .	Téteghem.	Idem	Idem.
ns. .	Watten	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
i. ..	Hazebrouck.....	Sœurs de S-Vinc. de P.	Idem.
...	Hazebrouck (Hospice)..	Dames de la Ste-Union	Soin des vieillards
i...	Arnèke	Sœurs de la Ste-Famille	Inst. des jeunes filles.
...	Bailleul (hospice).....	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.
....	Bailleul	Filles de l'Enf.-Jésus .	Inst. des jeunes filles.
....	Bailleul.....	Dames de St.-Maur..	Idem.
i...	Caëstre.....	Dames de la Ste.-Union.	Idem.

Chef-lieu de la congrég.on	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Lille. . . .	Cassel.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Instr. des jeunes filles.
Lille	Cassel (Hospice).	Idem	Soin des vieill. et enf.
Douai. . .	Doulieu	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris. . . .	Estaires.	Filles de la Charité. . .	Soin des orphelins.
Douai. . .	Estaires.	Dames de la Ste.-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille. . . .	Godewaersvelde	Filles de l'Enfant-J. .	Idem.
Douai. . .	Hondeghem.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai . .	Houtkerque.	Idem.	Idem.
Douai. . .	La Gorgue	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Merville	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soin des vieillards.
Lille. . . .	Merville.	Idem.	Instr. des jeunes filles.
Lille. . . .	Morbecque	Filles de l'Enfant-J.	Idem
Amiens. .	Morbecq. (la-Motte-au-B.)	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
Douai . . .	Neuf-Berquin.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. . .	Nieppe	Idem.	Idem.
Douai . . .	Oudezeele	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. . .	Renescure.	Idem.	Idem
Lille	Steenbecque.	Filles de l'Enf.-Jésus .	Idem.
Lille. . . .	Steenvoorde (hospice). .	Idem.	Soin des vieill. et malad.
Lille. . . .	Steenvoorde.	Idem.	Instr. des jeunes filles.
Lille. . . .	Steenwerck	Idem.	Idem.
Lille . . .	Steenwerck.	Idem.	Soin des vieillards.
Amiens. .	Vieux-Berquin.	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
Lille. . . .	Vieux-Berquin.	Filles de l'Enf.-Jésus. .	Soin des vieillards.
Avesnes. .	Valenciennes. . . .	Sœurs de la Providence	Instr. des jeunes filles.
Paris. . . .	Valenciennes.	Filles de la Charité . .	Sec. à dom. idem.
St-Laurent	Valenciennes	Filles de la Sagesse. .	Salles d'asile.
Lille. . .	Abscon.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Instr. des jeunes filles
Avesnes. .	Anzin	Sœurs de la Providence	Idem.
Paris. . . .	Anzin	Filles de la Charité . .	Soins des malades.
Paris. . . .	Aubry	Idem.	Inst. des jeunes filles.
Amiens. .	Aulnoy	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
Amiens. .	Avesnes le-Sec	Idem.	Idem.
Amiens. .	Bellaing	Idem.	Idem.
Amiens. .	Beuvrages	Idem.	Idem.
Douai. . .	Bouchain.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. . .	Brillon.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Bruay.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Condé.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Douai. . .	Denain.	Dames de la Ste-Union	Idem.
Paris . . .	Denain	Filles de la Charité. .	Soin des malades.
Douai. . .	Douchy.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Douai . . .	Famars.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Flines.	Idem.	Idem.
Lille. . . .	Fresnes.	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Amiens. .	Haveluy.	Sœurs de la Ste.-Fam.	Idem.
Douai . . .	Hergnies	Dames de la Ste.-Union	Idem.
Douai. . .	Hérin.	Idem.	Idem
Douai. .	Lecelles.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Mastaing.	Idem.	Idem.
Douai. . .	Maing	Dames de la Ste-Union	Idem.
Avesnes .	Maulde.	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. .	Moncheaux	Dames de la Ste-Union	Idem.

Chef-lieu de la congrég. on	COMMUNES, où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Portieux.	Mortagne	Sœurs de la Ste-Famille	Instr. des jeunes filles.
Amiens .	Nivelles	Idem	Idem.
Lille. . .	N.-D.-au-Bois.	Filles de l'Enfant-Jésus	Idem.
Douai . . .	Noyelles sur Selles	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
Lille. . . .	Onnaing	Filles de l'Enfant.-Jés.	Idem.
Lille. . . .	Quaroube	Idem	Idem.
Amiens . .	Raismes	Sœurs de la Ste-Famill.	Idem.
Avesnes. .	Saint-Amand.	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. . .	Sars-et-Rosières	Dames de la Ste-Union	Idem.
Amiens. .	Saultain	Sœurs de la Ste-Famille	Idem.
Douai. . .	Sebourg	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. .	Thiant	Idem	Idem.
Douai. . .	Thivencelles	Idem	Idem.
Douai. . .	Trith-St.-Léger.	Idem.	Idem.
Cambrai.	Aymeries	Augustines	Idem.
Avesnes.	Anor.	Sœurs de la Providence.	Idem.
Avesnes..	Bavai	Idem	Idem.
Douai. .	Baudegnies	Dames de la Ste-Union	Idem.
Avesnes.	Bellignies	Sœurs de la Providence	Idem.
Lille. . . .	Bousies	Filles de l'Enf.-Jésus	Idem.
Avesnes. .	Cartignies	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. . .	Cousolre	Dames de la Ste.-Union	Idem.
Douai. . .	Engle-Fontaine	Idem	Idem.
Douai. . .	Eppe-Sauvage	Idem	Idem.
Avesnes .	Etrœungt	Sœurs de la Providence	Idem.
Lille. . . .	Forest	Filles de l'Enf.-Jésus	Idem.
Avesnes. .	Fourmies	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. . . .	Frasnoy	Dames de la Ste-Union	Idem.
Avesnes .	Glageon	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. . .	Gommegnies	Dames de la Ste-Union	Idem.
Douai. .	Hargnies	Idem	Idem.
Avesnes .	Landrecies	Sœurs de la Providence	Idem.
Avesnes .	Le Quesnoy	Idem	Idem.
Paris. . . .	Le Quesnoy	Filles de la Charité. . .	Idem.
Lille. . . .	Le Quesnoy (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus.	Soins des vieill. et orph
Avesnes. .	Leval	Sœurs de la Providence	Instr. des jeunes filles.
Avesnes. .	Marbaix	Idem	Idem.
Lille. . . .	Maresches	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Avesnes .	Maubeuge	Sœurs de la Providence	Soins des vieill. et insti
St-Sauveur	Moustiers	Sœurs des écoles chrét.	Instr. des jeunes filles
Avesnes .	Ohain	Sœurs de la Providence	Idem
Douai. .	Pont-sur-Sambre	Dames de la Ste-Union	Idem.
Lille	Preux-au-Bois	Filles de l'Enf.-Jésus.	Idem.
Lille. . . .	Robersart	Filles de l'enfant Jés.	Idem.
Douai. . . .	Ruesnes	Dames de la Ste-Union	Idem.
Avesnes..	Sains	Sœurs de la Providence	Idem.
Douai. . .	Solre-le-Château	Dames de la Ste-Union	Idem.
Portieux. .	Trélon	Sœurs de la Providence.	Idem.
Lille. . . .	Vendegies-au-Bois	Filles de l'Enfant-Jésus	Idem.
Douai. .	Wargnies-le-Petit	Dames de la Ste-Union	Idem.
Avesnes .	Wignehies	Sœurs de la Providence	Idem.

CULTE PROTESTANT.

Le nombre des personnes qui professent la religion protestante est peu considérable dans le département.

Il existe une église consistoriale à Lille, et cinq oratoires à Lille, Quiévy, Walincourt, Inchy et Saint-Amand.

Pasteurs : MM. Ollier et Clarke, à Lille; Lebrat, à Roubaix; Vesson, à Dunkerque; Lequeux, à Quiévy; Vivien, à Walincourt; Daigremont, à Inchy; Devisme, Casimir, à SaintAmand.

CULTE HÉBRAIQUE

Les juifs existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille.

Ministre officiant, M. Lœvensohn.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR IMPÉRIALE DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à dix heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, ot, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siége au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR IMPÉRIALE.

Premier Président, M. Dumon, (O. ✲). — *Premier Président honoraire*, M. Preux (O. ✲). — *Présidents*, MM. Danel (O. ✲), Demeyer, ✲, Binet, ✲, Dupont (O. ✲).— *Présidents honoraires*. MM. Petit, ✲, Tailliar, ✲.

Conseillers, MM. De Warenghien, ✲; Benoist; Vanderwallen, ✲; Cahier, ✲; Souquet; Lenglet; Minart, ✲; Lagarde, ✲; Devinck; Cotteau; De Guerne, ✲; Daman; Courtin, ✲; Bottin; Faucher; Danniaux; Decaudaveine, ✲; Fiévet; Bertault; Drouart de Lezey; Rossignol; Duhem; Hazard; De La Gorce; Gautier, ✲. — *Conseillers honoraires*, MM. Dubrulle, ✲; Le Bihan, ✲.

PARQUET. — *Procureur général impérial*, M. Pinard (O. ✲), — *Premier avocat général*, M. Morcrette, ✲. — MM. Carpentier, Preux, *avocats généraux*. — *Substituts pour le service du parquet*, MM. Mengin de Bionval; Gimelle.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Cuvelle. — *Commis-greffiers assermentés*, MM. Debonte, Dupuis, Lenglin, Broutin et Bourriot.

Liste de service et composition des chambres pendant l'année judiciaire commencée le 1ᵉʳ novembre 1864.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président, M. Dumon, (O. ✲); *président*, M. Dupont, (O. ✲); *Conseillers*, MM. de Warenghien, ✲; Minart, ✲; Lagarde, ✲; Daman; Courtin, ✲; Danniaux; Drouart de Lézey; Duhem.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Danel (O. ✲); *Conseillers*, MM. Benoist, Cahier, ✲; Souquet; Cotteau; de Guerne, ✲; Faucher; Decaudavaine, ✲; Rossignol, Hazard,

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Demeyer, ✲; *Conseillers*, MM. Lagarde, ✲; Courtin, ✲; de la Gorce; Gautier, ✲.

CHAMBRE DES APPELS EN POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. Binet, ✲; *Conseillers*, MM. Vanderwallen, ✲; Lenglet, Devinck, Bottin, Fiévet, Bertauld, de la Gorce, Gautier, ✲.

Avocats à la cour impériale, MM. Honoré, ✲, Tallon, Pellieux, Dupont père, d'Esclaibes, Coquelin, Flamant, Clavon, Delebecque, Merlin; Ed. Lemaire, Legrand, Demarquette, De Beaulieu, Lemaire, Emile; Delaby, Rossignol, Maurice, Dubois, Jules; Honoré, Alfred; Beharelle, Brassart, Hattu, Lavoix, Bommart, Fliniaux, Tarlier, Lancien, Dalbersanson, Bommier, de La Gorce, de Coussemacker, Danvin, Dupont fils, Choque, Soyez, Petit, Joets de Metershof, Loingeville, Mention, Corne, Dubois, Emile.

Avocats admis au stage, MM. Goffart, Boutique, Beck, Trinquet, Rousseau, Barbier, Delemer, Hennion, Desmazières, Pagniez, Leclercq, Méhaut, Lequien, Regnault, Villette, Dubus.

Avoués près de la Cour, MM. Debeaumont, Estabel, Huret,

Villette, Poncelet, Dussaiian, Gennevoise, Remoleux dit d'Artois.

Huissiers-audienciers, MM. Delefolly, Coppin, Pinsart, Delgrange, Delaporte, Manouvrier.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées; et les mardis et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à onze heures.

Président, M. Verleye, ✲. — *Président honoraire*, M. de Lesdain. - *Juges*, MM. Parenty, juge d'instruction; Vaudelet, Lucas; *Juge suppléant*, M. Hovelt. — *Procureur impérial*, M. Doë de Maindreville. — *Substitut*, M. Desticker. — *Greffier*, M. Dejaeghère. — *Commis-Greffier*, M. Guitton.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. G. Lemaire; Laurent Lemaire, Willems, de Lesdain, Cousin, Bogaert, Schadet, Lefebvre, bâtonnier; Regodt.

Avoués, MM. Hovelt, Quenez, Duchateau, Liem, Lebleu, Dumont, Revel.

Huissiers, MM. Vollaeys, Delahaye, Vianne, Duchatel, Destombes et Barbier, à Dunkerque; Seggers, Sterkman, à Bergues; Baron, à Bourbourg; Vandershuys, à Gravelines; Ryngaert, à Hondschoote; Marchand, à Rexpoëde; Cassella, à Watten; Debryver, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*. M. Baillart, ✲; *Suppléants*, MM. Carpentier et Lefebvre. *Greffier*, M. Demaegt. *Huissier-audiencier*, M. Delahaye.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Choussy. *Suppléants*, MM. de Clebsattel, ✲, et Willems. *Greffier*, M. Cleys. *Huissier-audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Hovelt, Montigny, Debaëque, Choquet, Delval, Daman.

Commissaires-priseurs, MM. Nagel fils et Thilliez.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à 10 heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Nosten.

3e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de treize communes *Juge-de-paix*, M. Vandeper. *Suppléants*, MM. Pluvier et Lecouche. *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, N...

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Delport, Guilbert, Dequeker, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kicken.

4e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge-de-paix*, M. Descarpentry. *Suppléants*, MM. Deschodt et Bondu. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Baron.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Verschaeve, Schalier, à Bourbourg.

5e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge-de-paix*, M. Wanwormhoudt. *Suppléants*, MM. Demarle et Loosdregt. *Greffier*, M. Bellon. *Huissier-audiencier*, M. Vandersluys.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Loosdregt, à Gravelines.

6e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes *Juge-de-paix*, M. Duvet. *Suppléants*, MM. Goudaert père et Vanderheyde. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Ringaert.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton. MM. Goudaert fils, Vanderheyde, à Hondschoote; Déprez, à Rexpoëde.

7e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes. *Juge-de paix*, M. Vernimmen. *Suppléants*, MM. Cortyl, à Bollezeele; Dehaëne et Debreyne, à Wormhoudt. *Greffier*, M. de Lylle, *Huissier-audiencier*, M. Dedryver.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt; N...., à Bollezeele; Devey, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à une heure. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles, les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du conseil.

Président, M. Loy. — *Juges*, MM. Lespagnol, juge d'instruction, Quenson. — *Juges suppléants*, MM. Deschodt, Kien. — *Procureur impérial*, M. Hibon. — *Substitut*, M. Danniaux. — *Greffier*, M. Olivier. — *Commis-greffier*, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à une heure, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Deschodt, Alfred Kien, Deblock.

Avoués, MM. Ruyssen, Leleu, Taverne.

Huissiers, MM. Tersen, Frison, Debert, Paresys, à Hazebrouck Bernoux, Herry, à Bailleul; Lynde, Fernagut, à Cassel; Jourdain, Lassure, à Steenvoorde; Lancry, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Bieswal, *Suppléant*, M. Deberdt. *Greffier*, M. Legrand. *Huissiers-audienciers*, tous les huissiers d'Hazebrouck.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

2e CANTON. — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Massiet du Biest. *Suppléant*, M. Leleu. *Greffier*, M. Cauwel. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Smagghe, Bloeme, à Hazebrouck; Roussel, à Renescure; Devos, à Wallon-Cappel; Toursel, à Caestre; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Deroo.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges-de-paix, donne ses audiences les lundis, à deux heures après-midi. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Waryn.

3e CANTON. — BAILLEUL NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Hindré. *Suppléants*, MM. Declercq et Stoppelgast. *Greffier*, M. Séname. *Huissier-audiencier*, M. Herry.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4e CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Deswarte. *Suppléants*, MM. Leurs et H. de Coussemaker. *Greffier*, M. Lovigny. *Huissier-audiencier*, M. Bernoux.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Liem, Lhotté fils, Declercq, à Bailleul; Gokelaere, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Taffin, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur, M. Debaeker.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Flahaut-Hubert.

5e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes *Juge-de-paix*, M. Smagghe. *Suppléants*, MM. Dehandschoewerker et Desmyttère. *Greffier*, M. Peresys. *Huissier-audiencier*, N...

Jours d'audience : Les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures

Notaires du canton de Cassel, MM. Dehandschoewerker, Morael et Delabaëre, à Cassel; Bogaert, à Rubrouck.

6e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Arnould, à Merville. *Suppléants*, MM. Duquenne, ✲, et Verhaeghe, ✲. *Greffier*, M. Vanuxem, à Merville. *Huissier-audiencier*, M. Lancry.

Jours d'audience: les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe fils, Legrand, à Merville; Hennion, Bonduel, à Estaires.

Commissaires-priseurs, MM. Ducatez, à Merville; Menche, à Estaires.

7e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Beck. *Suppléants*, MM. Hem et Vercamer. *Greffier*, M. Legrand; *Huissier-audiencier*, M. Jourdain.

Jours d'audience: les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Vercamer et Hem, à Steenvoode, Stoffaes, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures du matin et finissent à une heure après midi, les lundis, mardis et mercredis sont consacrés aux affaires correctionnelles: les jeudis, vendredis et samedis aux affaires civiles.

Président, M. Dufresne (O. ✻). — *Vice-président*, M. Lallier, ✻. — *Juges*, MM. Bourdon, Tournier, de Coussemaker, ✻ ✠ ✠, Le Roy. — *Juges d'instruction*, MM. Loingeville, ✻, Artaud, ✻. — *Juges suppléants*, MM. Desrousseaux, ✻ ✠ ✠, Brielman, Telliez, Delannoy. *Procureur impérial*, M. Villedieu, ✻. — *Substituts*, MM. Sauvage, Lefebvre. — *Secrétaire du Parquet*, M. Dierckens. — *Greffier*, M. Cresson. — *Commis-greffiers*, MM. Lutun, Lelièvre, Lelièvre jeune et Démarchelier. — *Interprète judiciaire*, M. Dierckens.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Brielman, Delannoy, Théry, Dubus, Chombard, Houzé de l'Aulnoit, Compagnon, S. Nepveur, Ovigneur, Labbe; Bayart, Grillet, Legrand (Pierre), Théry fils, Werquin, Philippe, Desante, Loingeville, Coquelle.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Grulov, Hector Lefebvre, Blondeau, Chon, Pottier, Domarles, Pierart, Gustave Lefebvre.

Avoués, MM. Samin, Ed. Desrousseaux, Hurtrel, Lefrancq, Gennevoise, Bulteau, Blondeau, Paquet.

Huissiers, MM. Mas, Doutrêligne, Desante, Dubreucq, Huart, Pannier, Broutin, Desante jeune, Vanhove, Lécutiez, Doutreligne jeune, Tiprez, à Lille; Doutreligne, à Lannoy; Fruchart, à Armentières; Lys, à Haubourdin; L'étendart, à Pont-à-Marcq; Delory, à Quesnoy; Bonnaire, à La Bassée; Fontaine, Tiberghien, à Roubaix; Dupont, à Seclin; Loiseau, à Cysoing; Boutemy et Leclercq, à Tourcoing,

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Delerue. *Suppléants*, M. Pajot, Dubus. *Greffier*, M. Lequenne, *Huissier-audiencier*, M. Huart.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux vendredis, à trois heures.

2e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Blondin, *Suppléants*, MM. Carlier et Desrousseaux, Edouard-Victor. *Greffier*, M. Gruson. *Huissier-audiencier*, M. Pannier.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

3e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Bougenier. *Suppléants*, MM. Deledicque et Flamen. *Greffier*, M. Beckaert. *Huissier-audiencier*, M. Doutreligne jeune.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à neuf heures du matin.

4e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lejosne, *Suppléants*, MM. Mas, Théry. *Greffier*, M. Leborgne. *Huissier-audiencier*, M. Vanhove.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures et demie du matin.

5e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Dancoisne. *Suppléant*, MM. Hurtrel, Loingeville. *Greffier*, M. Wanneschot. *Huissier-audiencier*, M. Dubreucq.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures du matin.

Notaires des cinq cantons de Lille, MM. Mas, L. Desrousseaux ✲ ✠ ✠, Pajot, Coustenoble fils, Defontaine ✠ ✠, J. Danel, Courmont, Lebigre, Meunier, ✲, Lefebvre, Herlin, Deledicque, Dujardin, Leclercq, Werquin, J. Lefebvre, Piat, Boutemy, à Lille ; Cochez, à Ronchin ; Guérin, à Wambrechies.

Commissaires-priseurs, MM. Drion, Pajot, Delfosse, Cottignies, Jude, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges-de-paix, tient ses audiences les lundis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Guidacioli

6e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juges-de-paix*, M. Lesage. *Suppléants*, MM. Butin ✲ et Dansette, ✲, *Greffier*, M. Samin *Huissier-audiencier*, M. Fruchart.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis, à deux heures

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyne, à Armentières; Houzé, à Frelinghien.

Commissaire-priseur, M. Duretz, à Armentières.

7e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Montenuis. *Suppléants*, MM. Delinselle et Delerue, à Cysoing. *Greffier*, N... *Huissier-audiencier*, M. Loiseau.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Delinselle, à Cysoing; Bommart, à Templeuve.

8e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Tierce. *Suppléant*, M. Duverdyn. *Greffier*, M. Spanneut. *Huissier-audiencier*, M. Lys,

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Venot, à Haubourdin, Josson, à Lomme; Galloo, à Radinghem; Menu, à Wavrin.

9e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge-de-paix*, M. Playoust. *Suppléant*, M. Ybert. *Greffier*, M. Béghin. *Huissier-audiencier*, M. Bonnaire.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée. MM. Cousin, Rose, à La Bassée; Deron, à Aubers; N..., à Fournes.

10e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Broutin, à Lannoy. *Suppléants*, MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Marquette *Huissier-audiencier*, M. Doutreligne.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures.

Notaires du canton de Lannoy, MM. Catteau, à Lannoy; Reuflet, à Ascq.

11e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Delecluse. *Suppléants*, MM. Bruneau et Josson. *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Josson, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes *Juge-de-paix*, M. Desplanques. *Suppléants*, MM. Fauvarque et Ghesquier. *Greffier*, N... *Huissier-audiencier*, M. Delory.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle, MM. D'Halluin, à Quesnoy, Lambin, Meurillon, à Comines.

13e CANTON. — ROUBAIX. — Il est composé de quatre communes. *Juge-de-paix*, M. Parel *Suppléants*, MM. Cottigny et Lanvin. *Greffier*, M. Taquet. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton de Roubaix, MM. Lanvin, Cottigny, Duchange, à Roubaix.

Commissaire-priseur, M. Roussel.

14e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Cayet. *Suppléants*, MM. Collette fils et Cottignies. *Greffier*, M. Cornillot. *Huissier-audiencier*, M. Dupont.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis et vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Baratte, à Seclin.

15e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Dathis, *Suppléants*, MM. Deroubaix et Hassebroucq. *Greffier*, M. Vanaverbecq. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à neuf heures.

16e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Duchochois. *Suppléants*, MM. Rousselle-Caulliez et Jourdain-Defontaine. *Greffier*, M. Farvaque. *Huissier-audiencier*, M. Boutemy.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Hassebroucq, Delahaye, Delepoulle, à Tourcoing ; D'halluin, à Linselles; Labbe, à Roncq ; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Delahaye.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences tous les samedis, les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures ; il est présidé alternativement

par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine. Elles s'ouvrent à dix heures et finissent à une heure, depuis la rentrée jusqu'au 1er mai ; depuis cette dernière époque jusqu'à la fin de l'année judiciaire, elles commencent à neuf heures et demie et se terminent à midi et demie.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi; elles commencent à neuf heures et demie, depuis la rentrée jusqu'au 1er mai, et à neuf heures, depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année judiciaire.

Les causes qui intéressent les administrations sont portées aux audiences des premier et troisième samedis de chaque mois ; celles intentées par les parties civiles, aux audiences des deuxièmes et quatrièmes samedis.

Le lundi et le mardi sont réservés pour les rapports du juge d'instruction, les affaires en délibéré, en instruction, par écrit et à bureau ouvert.

Les audiences en référé ordinaire ont lieu le vendredi, à trois heures de relevée.

Président, N... *Juge d'instruction*, M. Le Clercq. *Juges*, MM Quecq, Asselin. *Juges suppléants*, MM. Renard, Dutemple, Prioux. *Procureur impérial*, M. Honoré. *Substitut*, M. Lorel. *Greffier*, M. Dourlez. *Commis-greffiers*, MM. Belot et Rivière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin, jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Pley, ✲, Dutemple, Cirier, Lefranc, Quentin, Delattre, Hattu, Delambre, Christian; Delattre, Léonce ; Lancelle et Nochez.

Avocats stagiaires, MM. Germe, Lavoix fils.

Avoués, MM. Hourie, Rondeau, Glinel, Lavoix, Berna, Doyen, Lecat.

Huissier, MM. Daigremont, Boudry dit Daniau, Hulot, Doudecame, Herlin, Bommier fils, Bertin, à Cambrai ; Pierrin, à Carnières; Hautecœur, Picart fils, au Câteau ; Lesne, Pruvost, à Clary; Gonthier, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lestoquoy. *Sup-*

pléants, MM. de la Brunière et Cirier. *Greffier*, M. Fliniaux. *Huissier-audiencier*, M. Hulot.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

2e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lancelle. *Suppléants*, MM. Déjardin et Delattre. *Greffier*, M. Masson. *Huissier-audiencier*, M. Décupère.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Brulley de la Brunière, Lemaire, Savary, Wacquez, Basquin, Mallet, Ledoux, Lefebvre, Cattelin, à Cambrai.

Commissaires-priseurs, MM. Chemet et Castelain, à Cambrai

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les juges-de-paix, tient ses audiences tous les vendredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Laleu.

3e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge-de-paix*, M. Bouly. *Suppléants*, MM. Tellier et Bricout. *Greffier*, M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Piérin, à Carnières.

Jours d'audience : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert, Lorriaux, à Quiévy.

4e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Câtillon et quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Wauters. *Suppléants*, MM. Eraux et Sartiaux. *Greffier*, M. Delevar. *Huissiers-audienciers*, MM. Hautecœur et Picart fils.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Henri Flayelle, Basquin, Penart, Hector-Flayelle, au Câteau ; Basquin, à Câtillon.

5e CANTON. — CLARY. — Il contient dix-sept communes. *Juge-de-paix*, M. Saucourt. *Suppléants*, MM. Blanchard et Decuupère. *Greffier*, M. Galiègue. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Pruvost.

Jours d'audience : l'audience se tient tous les mardis, à dix heures du matin.

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt ; Décupère, à Clary ; Baisier, à Caudry.

6e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge-de-paix*, M. Savary. *Suppléants*, MM. Trocmez et N... *Greffier*, M. Gressier. *Huissier-audiencier*, M. Gonthier.

Jours d'audience : tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing. MM. Soustle, à Flesquières : Dupuich, à Gouzeaucourt.

7e CANTON. — SOLESMES. — Il contient le bourg de ce nom et seize communes. *Juge-de-paix*, M. Decaux. *Suppléants*, MM. Lempereur et Mesnard-Payen. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M. Blanchard.

Jours d'audience : l'audience se tient tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Lempereur et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à deux heures. Les lundis sont destinés aux affaires de la régie, de l'enregistrement et des domaines, en bureau ouvert ; les mardis et mercredis, aux affaires correctionnelles ; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations, interdictions, déclarations d'absence, partages, licitations, etc. ; les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

Président, M. Deshayes de Marcèze. — *Juges*, MM. Bourgeois, Hannoye et Flamen. *Juge d'instruction*, M. Flamen. *Juge suppléant*, M. Bouchez-Cadart. — *Procureur impérial*, M. Lalande. — *Substitut*, M. Quinion. — *Greffier*, M. Carniaux. — *Commis-greffiers*, MM. Roques et Hazard. — *Expéditionnaire*, M. Cadet.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi ; et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Delaville, Mary, Pillion, Is. Lebeau, Guillemin, Manesse, Pasqual, Canquelain, Evrard, Legrand.

Avoués, MM. Pécart, Paul, Caffiery, Couronne, Gauchet, Passage, Dupont.

Huissiers, MM. Pourrier, Cardon, Adam, Lequime et Bernard, à Avesnes, Friard, à Berlaimont ; Ringuet, Lobry, à Landrecies ; Deghaye, Lermuzeaux, Mehaux, à Maubeuge ; Duchâteaux, Lenclud, Bocquet, Dugimont, au Quesnoy ; Baudson, à Solre-le-Château ; Passage, Mercier, à Trélon ; Pagniez et Quillot, à Bavai.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Georges.

Suppléants, MM. Fauquet et Gauchet. *Greffier*, M. Farce. *Huissier-audiencier*, M. Pourrier.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Evrard. *Suppléant*, M. Couronne. *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Colinet.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Canquelain, Arnoult, Marchand, Baudry et Pierart, à Avesnes ; Demoulin, à Dourlers, Cottéreaux, à Etrœungt ; Lambert, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M. Passage.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges-de-paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Blanchart.

2e CANTON. — BAVAI. — Il est composé de vingt communes. *Juge-de-paix*, M. Régnier. *Suppléants*, MM. Coulmont et Crappez. *Greffier*, M. Erouart. *Huissiers-audienciers*, MM. Pagniez et Quillot.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Gravis, Payen, Dupas.

4e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Paul et Emond. *Greffier*, M. Taulet. *Huissier-audiencier*, M. Friard.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Emond, à Berlaimont.

5e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge-de-paix*, M. Béthune. *Suppléants*, MM. Bonnaire, Desquesnes. *Greffier*, M. Madoulé-Lavice. *Huissiers-audienciers*, MM. Ringuet et Lobry.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Stiévez, Meupice, Caniot, à Landrecies, Azambre, à Maroilles.

6e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Piette.

Suppléants, MM. Dupont et Fremin du Sartel. *Greffier*, M. Carion, *Huissiers-audienciers*, MM. Duchâteau, Bocquet, Lenclud, Dugimont.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Mésange. *Suppléants*, MM. Rigolet et Lefranc. *Greffier*, M. Loiseau. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Duchâteau, Dugimont, Lenclud.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Goffart, Lefranc et Legrain, au Quesnoy ; Lustremant, à Jenlain ; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures, il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges-de-paix.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Spital, Léopold.

8e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de-paix*, M. Delefosse. *Suppléants*, MM. Ouverlaux et Deharveng. *Greffier*, M. Lesné. *Huissiers-audienciers*, MM. Deghaye, Lermuzeaux et Mehaux.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Ouverlaux, Bottieau et Herbecq, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bayart.

9e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Braure. *Suppléant*, M. Rouez. *Greffier*, M. Baligant. *Huissier-audiencier*, M. Baudson.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Déclemy, Godfrin, à Solre-le-Château.

10e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Macaigne et N... *Greffier*, M. Loones. *Huissiers-audienciers*, MM. Passage et Mercier.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Macaigne, à Trélon ; Clavon, à Fourmies ; Devouge, à Wignehies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures du matin et finissent à une heure. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et affaires commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Parmentier. — *Juges*, MM. Dorlencourt; *juge d'instruction*, Deusy, Dubrulle. — *Juges suppléants*, MM. Honoré, Lemaire, Maurice. — *Procureur impérial*, M. Lefrançois. — *Substitut*, M. Gentil. — *Creffier*, M. Dubron. — *Commis greffiers*, MM Vallée, Dubron fils.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour impériale.

Avoués, MM. Vigneron, Boniface, Desplanque, Deltombe.

Huissiers, MM. Delgrange, Campion, Copin, Montaigne, Dellefoly, Pinsart, Caplain, Payen, Delaporte, Manouvrier, à Douai; Vasseur, à Arleux; Tilmant et Meunier, à Marchiennes; Lemaire-Deroubaix, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1er. CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Duclerfays et Legrand. *Greffier*, M. Duhen. *Huissier-audiencier*, M. Delaporte.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2e CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Déprès. *Suppléants*, MM. Lagache et Proyart. *Greffier*, M. Wautiez. *Huissier-audiencier*, M. Manouvrier.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*. M. Nutly. *Suppléants*, M. Huret, et Lavoix. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audiencier*, M. Delgrange

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, à onze heures.

Notaires des trois cantons de Douai, MM. Druon, Proyart, Gambart, Moreau, de Bailliencourt dit Courcol, Bruneau, Waché, Cardon, Monier, Trinquet, Grimbert.

Commissaires-priseurs, MM. Taffin, Delcambre, Ducatelle, à Douai

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix.

Greffier du tribunal, M. Milliot, à Douai.

4e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes.

Juge-de-paix, M. Luiset, à Arleux. *Suppléants*, MM. Pennequin et Favier. *Greffier*, M. Peugniez, à Arleux. *Huissier-audiencier*, M. Vasseur.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Lepeuple fils, Pennequin, à Arleux.

5e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes.

Juge-de-paix. M. Horrie. *Suppléants*, MM. Théry et Debonte. *Greffier*, M. Fourot. *Huissier-audiencier*, M. Meunier.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Théry et Debonte, à Marchiennes.

6e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Girard de St.-Gérand. *Suppléants*, MM. Josson et Cuvelier. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire-Deroubaix.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Warocquier, Dubus, Cuvelier, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Valenciennes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à une heure. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des eaux et forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. de Warenghien, ✻. *Juges*, MM. Maniez, juge d'instruction; Boulanger, ✻, Dupont. *Juges suppléants*, MM. Deruesne, N..., N... *Procureur impérial*, M. E. Bottieau. *Substitut*, M. Bultot. *Greffier*, M. Malicorne.

Président honoraire, M. Lecuyer, ✻, ✠.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir sans interruption.

Avocats, MM. Regnard, bâtonnier; Dubus, Girard, Deruesne, Thellier, de Poucheville, Foucart, Didiez, Collet, Doutriaux, Henri Thellier, Alfred Girard, J. Guillemart.

Avoués, MM. Le Barbier, Delsart, Devillers, Libert, Podevin, Wintrebert.

Huissiers, MM. Leflan, syndic; Berquet, Cochinart, Chartier, Bulté, Bruyère, Léchelle, Loth, Bisiau, Bourse, Tétar, à Valenciennes; Avis, Tétar, à Bouchain; Marchand, à Condé; Desmons, Bouriez, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1er. CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Charamont. *Suppléants*, MM. Gamblon et Boulan. *Greffier*, M. Baboma. *Huissier-audiencier*, M. Berquet.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

2e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Millet. *Suppléants*, MM. Paillard et Deromby. *Greffier*, M. Godon *Huissier-audiencier*, M. Cochinart.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin.

3e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Paillard. *Suppléants*, MM. Girard et Collet. *Greffier*, M. Squalard. *Huissier-audiencier*, M. Berquet.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beauvois, Baudrain, Gamblon, Alglave, Lefebvre, Paillard, Bultot, Delcourt, Mabille, Herbert, Deltombe, à Valenciennes

Commissaires-priseurs, MM. Laplace, Dayez, Delhaye, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Delgrange.

4e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge-de-paix*, M. Nutly, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Bouchez, Cogé. *Greffier*, M. Ghienne, à Bouchain. *Huissier-audiencier*, N....

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Duverger, Daix, à Bouchain ;

5e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Bonnier. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Richard. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Martel, Carlier, Mention, à Condé.
Commissaire-priseur, M. Mention-Lenglé fils, à Condé.

6e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Dupont. *Suppléants*, MM. Debettignies, N... *Greffier*, M. Copin. *Huissier-audiencier*, N .

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux samedis, a dix heures.

7e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Waché. *Suppléants*. MM. Hédon et N.... *Greffier*, M. Joly. *Huissier-audiencier*, N....

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Loiseau, à Mortagne ; Herbert, Baligand, Davainne, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.
Commissaire-priseur, M. Mariage, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges-de-paix, le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Reignier. *Commis-Greffier*, M. Dupire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR IMPÉRIALE DE DOUAI.

MM. Preux (O. ✲), premier président honoraire à la Cour impériale, *président ;* Petit, ✲, président honoraire à la Cour impériale ; Rey, vérificateur de l'enregistrement ; Leroy, ancien avocat; Pellieux, avocat ; Honoré, idem ; de Beaumont, avoué.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

M. Dézon, vérificateur de l'enregistrement; Beck, ancien notaire; de Lesdain, avocat; Hovelt, avoué; Lefebvre, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK.

MM. Behaghel, vérificateur de l'enregistrement; Bloeme, notaire; Deschodt, avocat; Quenson, juge honoraire; Vandewalle, ancien magistrat

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.

MM. Flamen, ancien avoué, *président;* Desmaretz, vérificateur de l'enregistrement; Cleenewerck de Crayencour, conseiller de préfecture; Ovigneur, avocat; Lefrancq, avoué; Cresson, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI.

MM. Leroy, notaire; Dutemple, avocat; Collet, vérificateur de l'enregistrement; Renard, ancien avocat; Hourie, avoué.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES.

MM. Mary, bâtonnier de l'ordre des avocats; *président;* Isid. Lebeau, avocat, Paul, avoué; Davoine, ancien notaire; N..., vérificateur de l'enregistrement; Carniaux, *greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES.

MM. Lefebvre, Emile, ✻; Boca, ancien magistrat; Theillier aîné, avocat; Delsart, avoué; Bizot, vérificateur de l'enregistrement; Malicorne, greffier, *secrétaire.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Un décret du 2 mars 1852 a abrogé celui du 22 août 1848 relatif à l'organisation des tribunaux de commerce. Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Cambrai et Valenciennes; ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

Président, M. A. Carlier, ✻. — *Juges*, MM. A. Hamoir; Beck, Fréd.; Dessurne, Govard, Coquelin. — *Juges suppléants*, MM. G. Féron, Bernaert, Vancauwemberghe, Broquant. — *Greffier*, M. Gasteau; *commis-greffier*, M. Dodanthun.

TRIBUNAL DE LILLE.

Président, M. Crespel, Ch. — *Juges*, MM. L. Danel, Derode, Bernard, Barrois. — *Juges suppléants*, MM. Labbe, H. Verley, Mas, Aug. Wallaert. — *Greffier*, M. Blondeau; *commis-greffier*, M. L. Capon.

TRIBUNAL DE CAMBRAI.

Président, M. Alp. Lallier. — *Juges*, MM. Parsy, Tilloy (Gustave), Cornaille-Leroy, Viart-Pinquet. — *Juges-suppléants*, MM. Fontaine, Mairesse, E. Soyez, Pagniez-Delloye. — *Greffier*, M. Pellereau.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES.

Président, M. Canonne. — *Juges*, MM. Durieux, Dutemple, Giard, Delame. — *Juges suppléants*, MM. Pesier, Em.; Carlier, Em.; Wargny; Piérard. — *Greffier*, M. Dècle.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

LILLE. — *Président*, M. Descat-Leleux, ✲; *vice-président*, M. Faucheur-Deledicque. — *Patrons*, MM. Schoutteten, Druez, Leblanc, Descamps-Crespel, Vandenem, Meurisse, Delesalle. — *Ouvriers*, MM. Brunin, Fiévet, Millécamps, Dhellain, Leperre, Meurisse, Em; N...

ROUBAIX. — *Président*, M. Defrenne, ✲; *vice-président*, M. Watine, Louis. — *Patrons*, MM. Duhamel, Duthilleul-Lorthiois, Duburcq, L., Wattine, Parent, G., Delattre. — *Ouvriers*, MM. Barot, Martin, Clarisse, Selosse, Lainé, Lerouge.

TOURCOING. — *Président*, M. Bernard, Louis; *vice-président*, M. Delmasure. — *Patrons*, MM. Duprez, Darras-Lemaire, Dervaux-Couvreur, Didry, Lorthiois-Peenaert. — *Ouvriers*, MM. Delahaye, Jouvenel, Corman, Dervaux, Tiberghien, Catteau, Hus, Bodin.

ARMENTIERES. — *Président*, M. Fauquembergue; *vice-président*, M. Reynaert. — *Patrons*, MM. Pouchain, Victor; Bouchez, Descamps, Salmon, Liturgié, Leclercq. — *Ouvriers*, MM. Bague, Caulier, Louis Ribeire, Ficherolles, Bourck, Longeville.

VALENCIENNES. — *Président*, M. Lewille, ✲; *vice-président*, M. Marquis. — *Patrons*, MM. Renotte, Flament, Meurs, Costé, Cloin, Buisine, Lamorici. — *Ouvriers*, MM. Raux, Prignet, Hecquet, Couvreur, Coutelier, Hocque.

DOUAI. — *Président*, M. Dubrulle-Plet; *vice-président*, M. Deloffre. — *Patrons*, MM. Moreau, Détrain, Havez, Dubourg, Mailliez, Thuin, Vuillemain. — *Ouvriers*, MM. Ruggieri, Dassonville, Lecas-Chrétien, Triou, Henry.

CAMBRAI. — *Président*, M. Hattu; *vice-président*, M. Pierson. — *Patrons*, MM. Bassuyau, Carier, Quersin aîné, Vinchon, Germe. — *Ouvriers*, MM. Coffiaux, Beaudumont, Descamps, Hermine.

Le Cateau. — *Président*, M. Rousseau; *vice-président*, M. Dutrieux. — *Patrons*, MM. Ognier, Valeine, Robert, Crépin, Collart. — *Ouvriers*, MM. Barbet, Dutrieux, Berlement, Dervallée.

Halluin. — Un décret du 30 novembre 1862 a établi, dans cette commune, un conseil de prud'hommes composé de huit membres, dont la juridiction s'étendra sur les communes d'Halluin, Roncq et Bousbecques. — Voici la composition de ce nouveau conseil :

Président, M. Danset, Emile; *vice-président*, M. Phalempin. — *Patrons*, MM. Leduc-Danset, C. Castelain, Dumont, Desprez. — *Ouvriers*, MM. L. Danset, Beuque, D. Castelain, Nollet.

ORGANISATION MILITAIRE.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DU 2e CORPS D'ARMÉE.

Ce grand commandement, dont le quartier-général est Lille, s'étend sur les 3e et 4e divisions militaires.

M. le général de division Cousin de Montauban, comte de Palikao (G. ✲), sénateur, *commandant le 2e corps d'armée.*

MM. Deschiens (O. ✲), lieut.-colonel d'état-major; de Cools, ✲, chef d'escadrons d'état-major, *aides-de-camp.*

MM. Schmitz (C. ✲), colonel d'état-major, *chef d'état-major du 2e corps d'armée.*

Lacroix (C. ✲), lieut.-colonel d'état-major, *sous-chef d'état-major;*

Granthil, ✲, chef d'escadrons d'état-major;

Caillo, Destremens, capitaines d'état-major.

3e DIVISION.

La division ayant pour chef-lieu Lille, porte le N° 3, et comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

COMMANDEMENT DE LA 3e DIVISION.

M. Maissiat (G. O. ✲, *général de division command. la division.*

MM. Delannoy, capitaine, *aide-de-camp;* Minot, lieutenant au 9e cuirassiers, *officier d'ordonnance.*

M. Fèvre (O. ✲), lieutenant-colonel, *chef d'état-major de la 3e division.*

M. Feydeau de Brou, ✲, chef d'escadron d'état-major.

MM. de Mecquenens, ✲, Wytz, capitaines d'état-major.

M. Hoh, lieutenant d'état-major.

M. Huet, ✲, capitaine, *secrétaire-archiviste de la division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. Raoult (C. ✲), *général de brigade commandant la première subdivision*, à Lille. — MM. Pagès, ✲, *capitaine, aide-de-camp;* Emery, *lieutenant, officier d'ordonnance.*

ÉTAT-MAJOR DES PLACES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. Desmaretz (O. ✲), colonel, *commandant de place.* M. Chabal (O. ✲), capitaine, *commandant la citadelle;* M. Rossi (O. ✲), *major de place.*

MM. Varos, ✲, Meneboode, ✲, Verrat, ✲, Robert, ✲, capitaines, *adjudants de place;* MM. Lauer, ✲, lieutenant, Bussat, ✲, sous-lieutenant, *adjudants de place;* Lauer, ✲, lieutenant, *archiviste de la place.*

PLACE DE VALENCIENNES. — M. Quincy (C. ✲), colonel, *commandant de place;* MM. Courtois, ✲, capitaine, Maurel, ✲, idem, Poupart, ✲, lieutenant, *adjudants de place.*

PLACE DE DUNKERQUE ET FORT-LOUIS — M. Roudière (O. ✲), colonel, *commandant de place;* MM. Pourpour, ✲, capitaine, *adjudant de place;* Payart, lieutenant, *idem;* Cattier, ✲, lieut., *idem.*

PLACE DE DOUAI ET FORT-DE-SCARPE. — M. Porion (C. ✲), colonel, *commandant de place;* MM. Barbier, ✲, Moriceau, ✲, capitaines, *adjudants de place;* Leroy, lieutenant, *idem;* Cottenest, ✲, capitaine, *commandant le fort de Scarpe.*

PLACE DE CAMBRAI. — M. Frémicourt, (C. ✲), colonel, *commandant de place;* MM. Pecquereau, ✲, capitaine, *adjudant de place;* Chabalet, ✲, lieutenant, *idem.*

PLACE DE MAUBEUGE. — M. Courbier (O. ✲), lieutenant-colonel, *commandant de place;* Charousset, ✲, capitaine, *adjudant de place*

PLACE DE CONDÉ. — M. Taccusel (O. ✲), chef de bataillon, *commandant de place.*

PLACE DU QUESNOY. — M. Galle ✲, chef d'escadron, *commandant de place.*

PLACE D'AVESNES. — M. Leblond (O. ✲), chef d'escadron, idem.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Doyen, (O. ✲), idem, idem.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Chatelain (O. ✲), idem, idem.

PLACE DE BERGUES ET FORT-FRANÇAIS. — M. Père, ✲, capitaine, idem.

PLACE DE GRAVELINES. — M. Boissonade, ✲, chef de bat., idem.

ARTILLERIE.

M. Arnous (C. ✲), général de brigade, *commandant l'artillerie de la 3e division militaire;* M. Abord, ✲, lieutenant en 1er, *officier d'ordonnance*, à Douai.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — N..., lieutenant-colonel, chef d'état-major de l'artillerie de la 3e division, *directeur de l'école;* MM. Merklein (O. ✲), *professeur de scienees appliquées;* Malet (O. ✲), *professeur de dessin et de fortifications;* Ricq, lieutenant,

adjoint aux professeurs; Duprez, *garde principal d'artillerie, agent spécial,* Plichon, ✲, garde de 1re classe, *garde du polygone.*

Fonderie de Douai. — M. Martin, ✲, lieutenant-colonel, *directeur,* MM. Louchard, ✲, capitaine de 1re classe, *sous-directeur;* Chauvin, capitaine en 2e, *adjoint;* Giraud, idem, *idem;* Himmelspach, *garde principal d'artillerie;* Desmules, *garde de* 1re *classe;* Cartier, *contrôleur à la fonderie;* Desforges, *idem;* Michel, maréchal-des-logis d'ouvriers d'artillerie, *adjoint aux contrôleurs.*

Direction de l'artillerie de Douai. — M. de Metz, (O. ✲,) colonel, *directeur,* à Douai; MM. Liénard, ✲, chef d'escadron, *commandant l'artillerie,* à Lille; Denecey de Cevilly, ✲, chef d'escadron, *sous-directeur,* à Douai; Spy, ✲, capitaine en 1er, *commandant l'artillerie,* à Lille; Chabaneau, ✲, idem, *idem,* à Douai; Blet, ✲, idem, *idem,* à Cambrai; Roveloris de Rigaud de Saint-Aubin, idem, *idem,* à Landrecies; de Malézieux-Duhamel, ✲, capitaine en 2e; Rapp, ✲, idem, en résidence fixe, à Douai; Nicolle, ✲, Malaroix, *gardes-principaux,* à Douai; Hardy, Cantineau, Savouruin, *gardes de* 1re *classe,* à Douai; Lebon, *idem,* à Bouchain; Escallier, ✲, *idem,* à Condé; Coursin, *garde de* 2e *classe,* à Landrecies; Bloch, ✲, *idem,* à Lille; Woirgard, ✲, *idem,* à Maubeuge; Dabadie, *idem,* à Cambrai; Moubailly, *idem,* au Quesnoy; Jaquard, *idem,* à Avesnes; Pingenet, *idem,* à Valenciennes; Lachaume, Dusseault, Ricq, Desséré, *idem,* à Douai. — MM. Mino, ✲, *contrôleur de* 1re *classe,* à la douane de Jeumont; Lien, *idem de* 2e *classe,* à la douane de Valenciennes; Dumas, *idem,* à la douane de Lille; Dubessy, *idem,* à Lille. — MM. Bailly, Desrameaux, Berthaut, Hurtz, Fontaine, Berthon, Klein, Aniquot, *ouvriers d'État,* à Douai.

Direction de l'artillerie de Saint-Omer. MM. Gerard, capitaine en 1er, *commandant l'artillerie,* à Dunkerque; N..., capitaine, *idem,* à Bergues; N..., *idem,* à Gravelines; Gard, *gardien de batterie de* 1re *classe,* à Dunkerque; Mathieu, *idem,* à Gravelines; Pellé, *garde de* 2e *classe,* à Dunkerque.

Poudres et salpêtres. — *Raffinerie à Lille.* — MM. Rabot, ✲, capitaine, *inspecteur;* Violette (O. ✲), *commissaire des poudres de* 1re *classe;* Jouville, ✲, *garde d'artillerie;* Baratte, *maître raffineur.*

GÉNIE.

5e DIRECTION. — LILLE.

M. Prudon, (C. ✲), colonel, *directeur des fortifications;* M. Boulanger, *garde,* au fort Saint-Sauveur.

Place de Lille. M. Jahan (O. ✲), chef de bataillon, *ingénieur en chef;* MM. Mangin, Tessier, ✲, Faugeron, ✲, Laloy, ✲, Du-

mortier, ✻, Allard, *capitaines;* Abraham, Mérieux, Pironneau, ✻, Chrétien, ✻, Vahé, Mervant, ✻, Rigault, Bailly, *gardes.*

Place de Douai. MM. Antoine, ✻, chef de bataillon, *ingénieur en chef;* Drouin, capitaine; MM. Deladerrière, Malart Flambert, *gardes.*

Places de Valenciennes et de Bouchain. MM. Barillon (O ✻), chef de bataillon, *ingénieur en chef;* Foucaut, *capitaine;* MM. Chauvey, Vanoy, Laurent, *gardes*, à Valenciennes; Guerlot, ✻, *garde*, à Bouchain; Normand, *garde*, au Quesnoy.

Place de Condé. — M. Saint-Quentin, ✻, capitaine, *ingénieur en chef;* M. Nadeau ✻, *garde.*

Place de Cambrai. M. Asse, ✻, chef de bataillon, *ingénieur en chef*; MM. Richard, Leclerc, *gardes.*

Place d'Avesnes. — M. Ledoux. ✻, capitaine, *ingénieur en chef;* MM. Gaigne, Ferlat, ✻, *gardes.*

Places de Maubeuge et de Landrecies. M. Gauché-Chaumont, ✻, chef de bataillon, *ingénieur en chef;* MM. Rhumeau et Houard, *gardes*, à Maubeuge; M. Caron, ✻, *idem*, à Landrecies.

DIRECTION DE SAINT-OMER.

Place de Dunkerque. MM. Goury, ✻, chef de bataillon, *ingénieur en chef;* Darnault, *capitaine de* 1re *classe*, Blanchard, *idem de* 2e *classe;* MM. Girardot, ✻ Salomez, Gougis, Valbondt, *gardes.*

Place de Bergues. M. Requières, ✻, *garde principal.*

Place de Gravelines. M. Noël, ✻, capitaine, *ingénieur en chef;* M. Chassang, *garde de* 1re *classe.*

CONSEILS DE GUERRE DE LA 3e DIVISION.

1er *Conseil.* — MM. Richard, ✻, capitaine en retraite, *commissaire impérial;* Cloquier, capitaine, *substitut;* Tarramorell, ✻, capitaine, *rapporteur;* Prudent, lieutenant, *substitut;* Pietri, *greffier.*

2e *Conseil.* — MM. Larsonneur, ✻, capitaine en retraite, *commissaire impérial;* Rigail, ✻, capitaine, *substitut;* de Tayrac, ✻, capitaine en retraite, *rapporteur;* d'Avesnes, ✻, capitaine, *substitut;* Aubry, ✻, *greffier.*

ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE.

MM. de Soye (C. ✻, C. ✠ Saint-Grégoire-le-Grand), *intendant militaire de la* 3e *division*, à Lille; Le Breton, ✻, *sous-intendant de* 1re *classe*, à Lille; Moyse, ✻, *sous-intendant de* 2e *classe*, à Lille; N..., *adjoint de* 2e *classe;* Picot de Moras (O. ✻), *sous-intendant de* 2e *classe*, à Douai; Tournal, ✻, *sous-intendant militaire*, à Cambrai; Saunier, ✻, *sous-intendant militaire de* 2e *classe*, à Valenciennes; Iratsoguy, *adjoint de* 1re *classe*, à Dunkerque; Maisse, *adjoint de* 1re *classe*, à Maubeuge; Borbal-Crombet, *officier d'ad-*

ministration de 1re *classe, chef des bureaux de l'intendance de la* 3e *division militaire,* à Lille ; Peltier, *officier d'administration*, idem; Tutrice, *adjudant d'administration en* 1er, Bompy, Normain, Fangle, Coffin, Bruxelles, Desmoulins, *adjudants d'administration en* 2e, à Lille; Doipel, *adjudant d'administration en* 2e, à Valenciennes; Lannes, dit Lennes, *adjudant idem*, idem; Raymond, *idem*, à Dunkerque; Gravelle, *officier d'administration* en 1er, à Douai ; Sallard, *adjudant d'administration en* 1er, à Douai ; Gandin, *idem*, à Cambrai ; Emard, *idem en* 1er, à Maubeuge ; Boileau, *idem en* 2e, à Dunkerque ; Badoz, *idem*, à Lille.

PLACE DE LILLE. — HOPITAL MILITAIRE.

MM. Fenin (O. ✲), *médecin principal de* 1re *classe;* Souvillè (O. ✲), *médecin-major de* 1re *classe;* Daga, ✲, *idem;* Deschuttelaere, *médecin aide-major de* 1re *classe;* Dulierre-Boyer, ✲, *pharmacien-major;* D'huicque, *pharmacien aide-major de* 1re *classe;* Clarisse, *aumônier de* 2e *classe;* Durford de la Broye, ✲, *officier d'administration comptable de* 1re *classe;* Dufay, *adjudant d'administration en* 1er ; Jourdeuil, *idem;* Portier, *idem en* 2e ; Sauvan, *idem.*

PLACE DE VALENCIENNES. — HOPITAL MILITAIRE.

Officiers de santé. MM. Varlet, ✲, *médecin principal de* 2e *classe;* Lopf, *médecin aide-major de* 1re *classe;* Tarneau, *idem* ; Bachelet, ✲, *pharmacien-major de* 1re *classe;* Clarisse, *aumônier de* 4e *classe;* Malaret, ✲, *officier d'administration comptable de* 1re *classe;* Fournier, *adjudant d'administration en premier*; Lécard, *idem en second.*

PLACE DE CAMBRAI. — HOPITAL MILITAIRE.

Officiers de santé. MM. Ladureau, ✲, *médecin major de* 1re *classe;* Lomel, ✲, *pharmacien-major de* 1re *classe*; Desmidt, *aumônier de* 4e *classe:* Laguerre, *officier d'administration comptable de* 1re *classe.*

PLACE DE DUNKERQUE. — HOPITAL MILITAIRE.

MM. Champoillon, *médecin major de* 1re *classe;* Danyau, *pharmacien-major de* 1re *classe;* Campagnie, *aumônier de* 4e *classe;* Laput, *officier d'administration comptable de* 2e *classe;* Gourdin, *adjudant d'administration en second.*

PLACE DE MAUBEUGE. — HOPITAL MILITAIRE

MM. Adam, *pharmacien-major de* 2e *classe;* Bouchez, *aumônier de* 4e *classe;* Guérard, ✲, *officier d'administration comptable de* 1re *classe;* Calestroupat, *adjudant d'administration en* 2e.

HABILLEMENT ET CAMPEMENT.

MM. Thorel, ✲, *officier d'administration de* 1re *classe*, comptable du magasin d'habillement, à Lille ; Noël, *adjudant d'administration en* 2e, *idem*.

SUBSISTANCES MILITAIRES.

MM. Vignon, ✲, *officier d'administration de* 1re *classe*, comptable des vivres et fourrages, *idem ;* Lataix, *idem*, comptable des vivres, à Valenciennes ; Grégory *idem*. *idem*, à Cambrai ; Maindron, *idem*, *idem*, à Douai ; Daguerre, *idem de* 2e *classe*, à Maubeuge ; Gabu, *idem*, *idem*, à Dunkerque ; Bouffard, *adjudant d'administration en* 1er ; Lordier, Bachelet, *adjudants en* 2e, à Lille.

SERVICE DU CHAUFFAGE. M. Bernaert, *entrepreneur de la* 3e *division*, à Arras.

SERVICE DES LITS MILITAIRES. MM. Caillebotte, *directeur du service pour la* 3e *division*, à Lille ; Lamaille, *préposé*, à Lille ; de Curt, *idem*, à Dunkerque ; Monard, *idem*, à Cambrai ; Delecluse, *idem*, à Valenciennes ; Bréau, *idem*, à Douai ; Pollet, *idem*, à Maubeuge.

SERVICE DES TRANPORTS DE LA GUERRE. M. Delgutte, *agent principal préposé*, à Lille.

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

La compagnie du département du Nord fait partie de la 24e légion, dont le chef-lieu est à Arras.

Les officiers de cette arme employés dans le département sont :

M. de Morgan, ✲, *chef d'escadron commandant*, à Lille ; MM. Riff, ✲, *capitaine*, à Lille ; Lacrose, *sous-lieutenant-trésorier*, idem ; Faure, ✲, *capitaine*, à Douai ; N..., *capitaine*, à Dunkerque ; Duphil, *capitaine*, à Hazebrouck ; Gretten, ✲, *capitaine*, à Cambrai ; de Montreuil, *lieutenant*, à Avesnes ; Peuchet, ✲, *capitaine*, à Valenciennes ; Moucheront, ✲, *lieutenant*, *commandant la* 2e *section de l'arrondissement de Lille*, à Roubaix ; Bastien, *maréchal-des-logis*, *adjoint au trésorier*, à Lille.

La compagnie du département du Nord est composée de 54 brigades, dont 38 à cheval et 16 à pied. Ces brigades, fortes de cinq à six hommes sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS.

Une à cheval	à Dunkerque..	MM. Folton, *maréchal-des-logis*.
Une id.	à Bergues.....	Buisson, *idem*.
Une id.	à Gravelines..	Millet, *brigadier*.
Une à pied	à Hondschoote..	Rolo, *idem*.
Une id.	à Wormhoudt...	Lecaille, *idem*.

Une à pied à Watten.....	MM.	Dubuche, *brigadier.*
Une id. à Hazebrouck...		Bertein, *maréchal-des-logis,*
Une à cheval à Bailleul....		Delaunay, *brigadier médaillé.*
Une id. à Cassel.....		Deflandre, *maréchal-des-logis*
Une à pied à Merville.....		Deloffre, *idem.*
Une id. à Steenvoode ..		Guilemaud, *brigadier.*
Trois à cheval à Lille.....		Gentil, *maréch.-des-logis-chef.*
		Chotin, *brigadier.*
Une à pied à Lille.....		Flamant, *maréchal-des-logis,*
		Renaud, *brigadier.*
Une id. à Lannoy.....		Bouché, *idem.*
Une id. à Seclin.....		Tellier, *idem.*
Une à cheval à Roubaix....		Aubert, *maréchal-des-logis*
Une id. à Pont-à-Marcq.		Amasse, *idem.*
Une id. à Armentières..		Fauvet, *brigadier.*
Une id. à Fournes.....		Bour, *idem.*
Une à pied à Tourcoing....		Ducat, *maréch.-des-logis, mé.*
Une id. à Cysoing.....		Bachelet, *brigadier.*
Une à cheval à Quesnoy-s-D.		Morlet, *idem.*
Deux id. à Cambrai....		Martin, *maréchal-des-logis.*
		Debrienne, *brigadier.*
Une id. au Câteau.....		Carpentier, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Clary.....		Richard, *brigadier.*
Une id. à Solesmes....		Blanquart, *idem.*
Une id. à Masnières...		Boucly, *idem.*
Une id. à Avesnes.....		Pécheux, *maréchal-des-logis.*
Une à pied à Avesnes.....		Dupont, *brigadier.*
Une à cheval à Berlaimont..		Burgan, *idem.*
Une à pied à Maubeuge....		Corroyette, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Trélon.....		Descarpentries, *brigadier.*
Une id. à Landrecies ...		Ancelin, *idem, médaillé.*
Une id. au Quesnoy.....		Chapelynck, *idem.*
Une id. à Bavai.....		Damien, *idem.*
Une id. à Solre-le-Châ..		Galopin, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Hautmont....		Pennegat, *brigadier.*
Deux à cheval à Douai.....		Semain, *maréchal-des-logis.*
		Boubet, *brigadier.*
Une à pied à Douai.....		Legrand, *idem.*
Une à cheval à Orchies....		Dureigne, *idem.*
Une à pied à Marchiennes..		Lehmann, *idem.*
Une id à Aniche.....		Ducanael, *idem.*
Une à cheval à Aubigny-au-B.		Kiez, *idem.*
Une id. à Valenciennes.		Godard, ✲, *mar.-d-logis, méd.*
Une à pied à Valenciennes..		Grave, *brigadier.*
Une id. à Denain.....		Demory, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Bouchain.....		Houin, *brigadier.*

Une à pied à Condé. . . . . MM. Tourtois, *brigadier.*
Une à cheval à St.-Amand. . Delemer, *maréchal-des-logis.*
Une à pied à Anzin. . . . . Pol, *brigadier.*
Une id. à Cysoing . . . . . Deloffre, *idem.*

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au nord par la frontière belge, et au sud par la ligne du Haut-But. — Il comprend quatre quartiers, savoir : Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valery-sur-Somme.

Le littoral du quartier de Dunkerque est limité au nord par la frontière belge, et au sud par l'extrémité ouest de la commune d'Oye (Pas-de-Calais).

État nominatif des officiers militaires et civils de l'administration de la Marine, employés dans les ports de Dunkerque et de Gravelines.

ADMINISTRATION DU PORT DE DUNKERQUE.

MM. Fournier, Aug. (O. ✱), commissaire de la marine de première classe, *chef du service de la marine au port et sous-arrondissement de Dunkerque*; Jolly, ✱, sous-commissaire de première classe, *chargé des détails administratifs*; Fournier, P., sous-commissaire de deuxième classe, *chargé de l'inscription maritime*; Wood, commis aux écritures de 1re classe, *chargé du bureau central des invalides*, Quiquet, commis aux écritures de 3e classe; Cattoën, idem de 4e classe; Herbart, Claeys, Ribreu, idem; Ricot, *trésorier des invalides de la marine*; Terquem, *professeur d'hydrographie*; Meneboo, ✱, *médecin civil, chargé du service de santé de la marine;* Le Bihan, *syndic des gens de mer de 1re classe.*

ADMINISTRATION DU SOUS-QUARTIER DE GRAVELINES.

MM. Salomez, *commis aux écriture de 1re classe chargé de l'inscription maritime;* Torris, *préposé du trésorier des invalides*; Debaecker, *inspecteur des pêches*; Delabaye, *syndic des gens de mer.*

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

SERVICE DES RECETTES.

Receveur général du département du Nord, M. Akermann (O. ✻), à Lille. *Fondé de pouvoirs*, M. V. Crouan.

Receveurs particuliers dans les arrondissements, MM. de Montaignac, à Dunkerque; Delalleau, à Hazebrouck; Berard, à Cambrai; Monnayeur, à Avesnes; de Chataux, ✻, à Douai; comte Ledochowski, à Valenciennes.

SERVICE DES DÉPENSES.

Payeur du Trésor impérial, M. Dathy, à Lille. — *Fondé de pouvoirs*, M. Delattre.

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 *mai* 1850.

COMMUNES composant chaque réunion. Noms. (1)	NOMS des titulaires.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	Noms.	NOMS des titulaires.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.				
[illegible]GUES. (2) [illegible]mbouts-Cappel [illegible]rne [illegible]ymille	Vanhous ✻✻✻	4	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Courdain, Charles.
[illegible]LLEZEELE [illegible]xeele [illegible]erzeele [illegible]rckeghem [illegible]kerinckove	Dujardin, Louis.	1	DUNKERQUE	Rouvière, Pierre.
		4	GRAVELINES Craywick St.-Georges Loon	Dhaines Jules.

[illegible]montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve au [illegible]ment de la deuxième partie de l'Annuaire.

[illegible]commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. Noms.	NOMS des titulaires.
3	HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Dabbadie, Jean.
4	LOOBERGHE Capellebroucq Dringham S.-Pierrebroucq	Witz.
4	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel.-Cappel ou seulemnet Cappel. Mardyck Grande Synthe	Hovelt, Hippolyte.
5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringhem Steene	Deroubaix, Ed.
4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Alavoine, Hector.
4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Trentesaux,
7	TETEGHEM Coudekerque-Br. Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckoucke Uxem Zuydcoote	Dubus, Cél
5	WATTEN Holque Millam St.-Momelin Wulverdinghe	Baude, Émi
5	WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Debavay, A

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. Noms.	NOMS des titulaires.
6	ARNÈKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele	Facon, Emile.
2	BAILLEUL Saint Jans-Cappel.	Pierre Béhaghel.
7	CASSEL Bavinchove Hardifort Ste.-Marie Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene	Delamare, Alph.
7	EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel	Deberdt, C
2	ESTAIRES La Gorgue	Vermersch,
5	EECKE Boeschêpe Godewaersvelde St.-Sylvestre-Capp Terdeghem	Debrock, J

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — Noms.	NOMS des titulaires.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — Noms.	NOMS des titulaires.
6	HAZEBROUCK Borre Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	Laganié.	3	MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin	Behaghel, Émile.
			4	MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes	Iserby, Louis.
5	MÉTEREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin	Lecœuche, Charl.	2	NIEPPE Steenwerck	Bonnet, J.-B.
			4	STEENVOORDE Houtkerque Oudezeele Winnezeele	Riquet, Hippolyte.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Tacquet.	5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Leroy.
8	ANNŒULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Panckoucke, Léon.	5	COMINES Deûlémont Warnêton-Bas Warnêton Sud Wervick-Sud	Messéan, J.-Bap
3	ARMENTIÈRES Chapelle-d'Ar. (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier.	Cerf, Jules.	3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Bataille, Jacques.
6	BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Barbare, Henri.	7	CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévèle Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Foutry, (O. ✻)

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — Noms.	NOMS des titulaires.
6	Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Planchenault, Ém.
6	Fournes Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Delegrange, P.-Jos
5	Halluin Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	Fievet, Waldemar.
5	Haubourdin Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Lefevre, Bernard.
4	Houplines Capinghem Frelinghien Prémesque	Baude, Eugène.
6	Lannoy Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Quary
	Lille 1.re division	B. Poupart.
	Lille 2e division	Rafelin de Broves.
	Lille 3e division	Ed. Chevalier.
	Lille 4e division	Badin.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — Noms	NOMS des titulaires
	Lille ext.-muros :	
7	Lille (Fgs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Dibos, (C. ✱.
3	Marcq-en-Barœul Bondues Mouveaux	Follet, Félix.
8	Mons-en-Pévèle Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	Chardot.
7	Pont-a-Marcq Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Mantoulet, Hi
4	Quesnoy sur-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Guvelier, Pier
1	Roubaix	Leconte, Vinc
4	Saint-André Lambersart Marquette Wambrechies	Hochart, Alexa
5	Santes Beaucamps Emmerin. Ligny Wavrin	Passage, Charl

OMMUNES nt chaque réunion. Noms.	NOMS des titulaires.	COMMUNES composant chaque réunion Nombre.	Noms.	NOMS des titulaires.
LIN ıdecourt ıplin	Renau, F. J.	1	TOURCOING	Devemy.
IPLEUVE hy pelle rieux ıech ıvil ıchin	Lejariel, Augustin.	5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Vasseur Théophile.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

NCOURT court encheul-au-Bac illers tigny ssies n-Lenglet lencourt court	Béhague.	5	CATEAU (LE) Montay Saint Benin Saint-Souplet Pommereuil	Génédor, Pierre.
		5	CATILLON Basuel La Groise Mazinghien Ors	Liegey, Charles.
SNES-LEZ-AUB. évy ıx ıt-Aubert ıt-Hilaire ers-en-Cauchies	Bonnay, Clovis.	6	CAUROIR Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Stocquelet, Alph.
UVOIS ıencourt illers ssières taine-au-Pire	Mallet de Chauny.	5	CLARY Bertry Busigny Marest Montigny	Thévenot.
BRAI	Delesalle, Antoine.	7	GOUZEAUCOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Fleurynck.
OURMEL tenières nières ınvillers mbaix	François.			

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	Noms.	NOMS des titulaires.
5	Haussy Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Dissard.
7	Iwuy Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thun-Lévêque Thun-St.-Martin	Libert, Emile
6	Ligny Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Maubec, Pierre.
7	Masnières Crevecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribecourt Rumilly	Dumotiez, Th. fils.
6	Mœuvres Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Foulon, Benjamin.
8	Neuville-St.-Remy Fontaine-N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy.	Midy, Émile
6	Solesmes Beaurain Briastre Saint-Python. Romeries Viesly	Perret, Edmo
7	Inchy Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	Delannoy, Vi
6	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing	Royaux, Aug
6	Walincourt Deheries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Enaux, Sébas

COMMUNES composant chaque réunion. — Noms.	NOMS des titulaires.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — Noms.	NOMS des titulaires.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.				
ɜSNES ɜsnelles ɜ-Lieu npierre mont-Waudrechies ɜt-Lieu nt-Hilaire	Bévenot, Eugène.	7	COLLERET Cerfontaine Jeumont Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Remise.
ɾAI lignies ɜdain ɜhergies ɜvignies-Bavai ɔquignies ɜes	Basset, Louis	5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Druart, Alphonse.
ɜUFORT nousies aibes ɾière-la-Petite ɜont-Fontaine rechies ɜt-Remy-Mal-Bâti ɜttignies	Dupont, Louis.	5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	De Jouffroy Fréd.
ɜLAIMONT lnoye ɜneries ɾal ɜnceau-S.-Waast ɾelles Remy-Chaussée ɜsegnies	Boyer.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Annibert, Martin.
ɜTIGNIES ɜurepaire ɜlogne ɾt-le-Grand ɾt-le-Petit ɾbaix	Bris, Eugène.	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Lebleu, Benoît.
		3	ETRŒUNGT Floyon Larouillies	Carré.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. Noms.	NOMS des titulaires.
4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Lion, Léopold.
7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-Grand Wargnies-le Petit	Delpature, Hector.
4	LA LONGUEVILLE Feignies Neuf-Mesnil Taisnières-sur-Hon	Delerue.
7	LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart	Baltard, Eugène.
7	LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau	Dupont, Louis.
4	MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thierache	Cantel, Victor.
6	MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont *Louvroil*	Latimier-du-Clézieux.
6	PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil	Looten.
5	SAINS Felleries Ramousies Semeries Rainsars	Salomé, Mélici.
7	SAINT-WAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies	Clochez, Alfred.
10	SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrinnes	George, Louis.
3	TRÉLON Glageon Ohain	Dehorter.
6	VILLERS POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries	François, Désiré.
7	VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chaussée Mairieux Vieux-Rengt	Balicq, Jules.

MMUNES t chaque réunion. Noms.	NOMS des titulaires.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	Noms.	NOMS des titulaires.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.				
EUX lzin tin ées use iel émont	Laplanche, Ant.	5	MARCHIENNES-VILLE Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Bommart.
NICOURT ain rs-au-Tertre checourt sin cq igny-au-Bac ain	Legrand, Liévin.	4	ORCHIES Auchy Coutiches Faumont	Guilbert.
		5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Rennuit, Ch.
ICY y s win-Planque ierchin rchelettes ibres	Leclercq, Gustave.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Dislère, Augustin.
I	Denabrif.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Ch. Colin
DAS vry ain iéon	Delannoy, Alexis.			
ARDE be erchicourt llon re ny tigny	Roussel.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Carton, Célestin.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	Noms.	NOMS des titulaires.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers	Rennuit, Carlos.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Minne, Amaury.
5	CONDÉ Hergnies Saint-Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Famery.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Abbatucci, Jean.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-Saint-Amand Lourches Neuville Noyelles	Lambert, Henri.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Dumulz, Louis.
5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Panckoucke, Victor
6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Baligand, Martin.
5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Filz, Philippe
5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévrechain Rombies	Perrot de Thaunberg.
7	RAISMES Bruille St-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Delsart, Alexis.
7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Chalenton, Gabriel.
5	SAINT-AMAND Bousignies. Brillon Millonfosse. Sars-et-Rosières.	De Lamartinière.
1	VALENCIENNES	Sarrazin.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES. MM. Rennuit, Victor; Mallet de Chauny, Henri; Looten; Cumont, Charles; Béhaghel; Devise; Fromont; Varlet; Delclève.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

L'Administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante non pas seulement par l'abondance de ses produits (plus de 350,000,000), mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

La direction des domaines de ce département est une des douze directions de première classe; elle produit annuellement plus de 12 millions, son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur. M. Dorlan, à Lille. — *Premier commis de la direction*. M. Lefebvre, de 1re classe. — *Inspecteur de 2e classe*, M. Demongeot de Confevron, à Lille. — *Vérificateurs*. MM. Collet, de 3e classe, à Cambrai; Desmarets, de 3e classe, à Lille; Villette, de 2e classe, à Lille; Rey, de 1re classe, à Douai; Dézon, de 2e classe, à Dunkerque; Béhaghel, de 3e classe, à Hazebrouck; Bizot, de 3e classe, à Valenciennes; Tixier, de 3e classe, à Avesnes. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Tissot. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. Sarlat, à la direction.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe, indépendamment des trois bureaux d'enregistrement et de succession chargés de vendre du papier timbré, trois débits spéciaux de timbre, ouverts à toute heure, un, Grand'Place, N° 58, un autre, rue de Paris, N° 104, et un troisième, rue de Lille (section de Wazemmes), à Lille. Il y en a aussi un à Dunkerque, un autre à Roubaix, un autre à Fourmies, un autre à Douai, un à Tourcoing, un à Valenciennes, et nombre d'autres chez des percepteurs et des receveurs des douanes, placés dans les communes rurales du département.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque. — Bergues, M. Demool, Bourbourg, M. Pecquet; Dunkerque, enregistrement, M. Houillon; domaines et actes judiciaires, M. Brunaud-Desjardins; hypothèques, M. Levet; Gravelines, M. Louchard; Hondschoote, M. Corbin, Wormhoud, M. Grard.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Bailleul, M. Bonnière; Cassel, M. Malot; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Calonne; hypothèques, M. Guittet; Merville, M. Taté; Steenvoorde, M. Lenglet.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Faucheux; Cysoing, M. Crochet; Haubourdin, M. Thomas; La Bassée, M. Morel; Lannoy, M. Cuvelier; Lille, enregistrement et timbre, M. Gabella; successions et timbre, M. Bélime; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Destelle; hypothèques, M. Dovalle; Pont-à-Marcq, M. Tonneau; Quesnoy-sur-Deûle, M. Delatte; Roubaix, M. Sy; Seclin, M. Brasseur; Tourcoing (pour les deux cantons), M. Baudot.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Mayaud; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Galup; hypothèques, M. Delcamp; Carnières, M. Gisbert; Clary, M. Picart; Le Câteau, M. de Montchaux; Marcoing, M. Monbrun; Solesmes, M. Fauville.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, enregistrement, domaines et timbre, M. Bernard; hypothèques, M. Yves; Bavai, M. Léguay; Berlaimont, M. Piérart; Landrecies, M. Carton; Le Quesnoy, M. Gleyze; Maubeuge, M. Pouillaude de Carnières; Solre-le-Château, M. Dufraigne; Trélon, M. Gobled.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Jolly de Sailly; Douai, enregistrement et timbre, M. Wavrin; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Reboussin; hypothèques, M. Catusse; Marchiennes, M. Bacaud; Orchies, M. Caboche.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Fourré; Condé, M. Cornet; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Couturier; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Vial; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Ballard; hypothèques, M. Leconte.

Surnuméraires, MM. Delbende, à Avesnes; B. Delagorce, Bilcocq à Douai; Declercq, à Dunkerque; Jombart et Dumoutier, à Lille.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

La direction des contributions directes du Nord est une des treize directions de première classe, et se compose ainsi :

Directeur, M. H. Renard (O. ✻), rue du Pont-Neuf, à Lille.
Inspecteurs, MM. Gérodias et Girodet, à Lille.
Commis principal de la direction, M. Charmeil, à Lille.
Contrôleur principal, M. Guerre, à Lille.
Contrôleurs hors classe, MM. Bouschet, à Roubaix; Peignian, à Valenciennes; Duchastelet, à Dunkerque; Lefebure, à Lille; Buffel, à Douai; Ryembault, à Tourcoing; Moreau, à Maubeuge; Muset, à Cambrai.
Contrôleurs de première classe, MM. Menu, à Valenciennes;

N..., au Câteau, Lelièvre, Béhaghel, Cornée, à Lille; Jolly de Sailly, à Douai.

Contrôleur de deuxième classe, MM. Bertrand, à Valenciennes; Daubigny, à Hazebrouck; Toulet, à Cambrai; Lessens, à Avesnes.

Contrôleurs de troisième classe, MM. Vermersch, à Cassel; Massy, au Quesnoy.

Surnuméraires, MM. Deletombe, Robe, Vuillemin, Huot.

CADASTRE.

M. J. Ponsot, *géomètre en chef par intérim*, à Lille.

N..., *géomètre triangulateur*.

MM. Durand, Leblanc (Charles), Desroches, Leblanc (Pierre), Tacquet, Thibaut, Raviard, *géomètres de 1re classe*.

SERVICES DES DOUANES, DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, DES SUCRES ET DES TABACS.

Par décret en date du 27 décembre 1851, le service des contributions indirectes a été réuni à l'administration des douanes.

Il a été créé une troisième direction dont le siége est à Lille.

Le département du Nord est donc ainsi divisé en trois directions; la direction de Lille comprend l'inspection d'Armentières, celle de Lille et celle d'Orchies; la direction de Dunkerque comprend la côte depuis Gravelines jusqu'à Zuydcoote, et la ligne de terre depuis ce dernier endroit jusqu'à Berthof; la direction de Valenciennes occupe les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes (1), et une partie de celui de Douai. Elle touche, sur une étendue de 18 myriamètres, aux frontières de la Belgique, et se trouve bornée d'un côté par la direction de Lille, et de l'autre par celle de Charleville.

Toutes les communes qui se trouvent placées dans les deux myriamètres des frontières de terre sont assujetties au régime des douanes, sans préjudice de la recherche à faire dans toute l'étendue de l'Empire, des cotons filés, tissus et tricots de coton et de laine, et tous autres tissus de fabrique étrangère, prohibés d'après les dispositions du titre VI de la loi du 28 avril 1816, à l'exception, toutefois, des produits mentionnés dans les traités de commerce récemment passés avec l'Angleterre et la Belgique.

La direction de Lille comprend trois inspections de ligne, trois principalités et neuf capitaineries.

La direction de Dunkerque est divisée en deux inspections de ligne, deux principalités et six capitaineries.

La direction de Valenciennes se compose de trois inspections de ligne, d'une sous-inspection, de cinq principalités et de douze capitaineries.

(1) Sauf les communes d'Anor, Fourmies et Wignehies, qui appartiennent à la direction de Charleville.

DIRECTION DES DOUANES ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE LILLE.

M. Leroy, ✻, *directeur*, à Lille.

Bureaux de la direction. — *Douanes*, MM. Hugon, *1er commis*; Duhem, 2e *commis*; Berthélemy, 3e *commis*; Leroy et Carez, *commis attachés*, Clazer, Tancrez et Guilbert, *surnuméraires*.

Contributions indirectes, MM. Merchez, *1er commis*; Bournens, 2e *commis*; Cormon, 3e *commis*; Thibaut, *surnuméraire*.

SERVICE DES DOUANES.

INSPECTION D'ARMENTIÈRES.

M. Lemor, *inspecteur*.

Service des bureaux. — MM. Hébert, *receveur principal*; Sanguet, *vérificateur de 2e classe*; *commis de 1re classe*, MM. Doste, Bonnet, Delemotte; *commis de 2e classe*, M. Allex.

Bureaux particuliers de la principalité d'Armentières. — Seau. MM. Platelle, *receveur*; Salomé, *commis*. — Pont-de-Nieppe, MM. Derudder, *receveur*; Deydier, *commis*. — Houplines, M. Deman, *receveur*. — Bizet, M. Laude, *receveur*. — Pont-Rouge, MM. Baranger, *receveur*; Lenouvel, *commis*. — Deûlémont, MM. Henrion, *receveur*; Raverdy, *commis*. — Quesnoy, M. Wever, *receveur*. — Pont-de-Warnêton, M. Gautier, *receveur*. — Comines, MM. Chouffe, *receveur*; Caille, *commis*. — Werwicq, MM. Champagne, *receveur*; Jannin, *commis*. — Rue de la Lys, M. Verron, *receveur*. — Steenwerck, M. Doez, *receveur*. — Wez-Macquart, MM. Milani, *receveur*; — Pérenchies, M. Derolin, *receveur*. — L'Armée, M. Crombez, *receveur*.

Service actif. — CAPITAINERIE D'ARMENTIÈRES. MM. Cousin, *capitaine*, à Armentières; Caffier, *lieutenant*, à Houplines; Douay, *idem*, à Nieppe.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Frelinghien et Funquereaux.

CAPITAINERIE DE COMINES. — M. Panier, *capitaine*, à Comines; Lalou, *lieutenant*, à Werwicq; Hibon, *idem*, à Deûlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deûlémont, Pont-de-Warnêton, Comines, Werwicq, Rousbecques et Linselles.

CAPITAINERIE DE RUE DE LA LYS. —. MM. Degency, *capitaine*, Rue de la Lys; Lecomte, *lieutenant*, à Wez-Macquart; Delarue, *idem*. à la Croix-de-Boc.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-Boc, Rue de la Lys, Sailly, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

INSPECTION DE LILLE.

MM. Lecoutre de Beauvais, *inspecteur divisionnaire* ; Astier, *inspecteur sédentaire.*

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE LILLE. MM. Boucher-de-Précourt, *receveur principal* ; D'Hailly, *sous-inspecteur sédentaire* ; Hinet et Smet-Jamar, *contrôleurs.* — *Vérificateurs*, MM. Sinsoilliez, Guéricy, Clazer, Orange, Cornille, Langevin et Vandaele. — *Commis principaux de 1re classe*, MM. Tesmoingt, Millot, Minon, Lenglet, de Ste.-Valière et Chellonneix. — *Commis principaux de 2e classe*, MM. St-Quentin, Huet, Lecomte et Leblanc. — *Commis de 1re classe*, MM. Lelong et Desmazières. — *Commis de 2e classe*, M. Lecoutre de Beauvais. — *Garde-magasin*, M. Delvas.

Bureaux particuliers de la principialité de Lille. — Halluin, MM. Woirhaye, *receveur* ; Lemerle, *vérificateur* ; Charreyron, *commis.* — Riscontout. MM. Blondel, *receveur* ; St.-Quentin, *commis.* — La Marlière. M. de Launoy, *receveur.* — Le Touquet. M. Grandin, *receveur.* — Tourcoing. M. Desmier, *sous-inspecteur* ; Vandeville, *receveur* ; Delaunoy et Duparcq, *vérificateurs* ; Lefrançois, Chuquet, *commis-principaux.* — Roubaix. MM. Vandeville, *receveur* ; Copin et St.-Amour, *vérificateurs* ; Le Bouhélec et Cotin, *commis.* — Wattrelos. MM. Basset, *receveur* ; Boyer, *vérificateur* ; Capelier, *commis.* — Leers, MM. Desmidt, *receveur* ; Marchand, *commis.* — Toufflers. MM. Delaporte, *receveur* ; Dru, *commis.* — Lannoy. M. Even, *receveur.* — Baisieux. MM. Glenisson, *receveur* ; Cousso, *vérificateur* ; Leroux, *commis.* — Saint-André. M. Leleu, *receveur.* — Marcq-en-Barœul. MM. Penet, *receveur* ; Henricy, *commis.* — Mons-en-Barœul. M. Mundtveiller, *receveur.* — Fives, M. Morin de La Pillière, *receveur.* — *Entrepôt réel de Douai.* MM. Dorigny, *contrôleur-receveur* ; Hibon, *vérificateur* ; Huguenet et Serouge, *commis* ; Gosselin, *garde-magasin.* — Loos (fabrique de soude). MM. André, *commis principal* ; Demasur, Ricquier et Rivet, *commis.* — La Madeleine (fabrique de soude). MM. Dugard et Arné, *commis principaux* ; Rousselle et Baudelet, *commis.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE TOURCOING. MM. Vernet, *capitaine*, à Tourcoing ; Legris, *lieutenant*, à Tourcoing (ville) ; Fourcy, *lieutenant*, à Tourcoing (station) ; Ogée, *lieutenant*, à Roncq ; Corsin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire, Wattrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINERIE DE CHÉRENG. MM. Grandjean, *capitaine*; à Chéreng; Bilouet, *lieutenant*, à Lannoy; Vernez, *lieutenant*, à Baisieux.

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Sailly, Chéreng, Willems, Camphin et Baisieux.

CAPITAINERIE DE LILLE. MM. Leroy, *capitaine*, à Lille; Dubois, *lieutenant*, à Saint-André; Vasseur, *lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades du Corbeau, Marcq-en-Barœul, Saint-André, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Flers.

INSPECTION D'ORCHIES.

M. Warnier de Wailly, *inspecteur*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. MM. Maupin, *receveur principal;* Guilbert, *vérificateur;* Vendenvaero, *commis de* 1re *classe*,

Bureaux particuliers de la principalité d'Orchies : Pont-à-Marcq, MM. Magnin, *receveur;* — Cysoing, M. Rogier, *receveur.* —Wannehain, M. Geneau, *receveur.*— Mouchin, MM. Mullier, *receveur*; Gourdin, *commis.* — Bouvignies. M. Durand, *receveur.* — Coutiches, M. Fornier, *receveur.* — Aniches (fabrique de soude). MM. Deligny, *commis principal*; Flamezelle, Henne et Steffenone, *commis.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE TEMPLEUVE. — MM. Pauchet, *capitaine*; à Templeuve; Dequeker, *lieutenant* à Sainghin; Pion, *lieutenant*, à Pont-à-Marcq.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Ascq, Sainghin, Péronne, Lesquin, Ennetières, Templeuve, Pont-à-Marcq.

CAPITAINERIE DE MOUCHIN. — MM. Coquille, *capitaine*, à Mouchin, Prévost, *lieutenant*, à Cysoing; Foigne, *lieutenant*, à Nomain.

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech, Mouchin, Nomain et Aix.

CAPITAINERIE D'ORCHIES. — MM. Cuirot, *capitaine*, à Orchies; Salmon, *lieutenant*, à Cappelle; Houry, *lieutenant* à Rouvignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Capelle, Auchy, Bersée, Orchies, Beuvry, Court-au-Bois, Coutiches et Bouvignies.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

INSPECTION DE LILLE.

Inspecteur, M. de Vauguerin, à Lille.

Receveur principal, M. Du Gard, à Lille.

Commis de la recette principale, MM. Ducourthial, 1er *commis*; Mallet, Boullet, Raoul, *commis*; Brion, *surnuméraire.* — *Entrepo-*

seur des tabacs, M. Boudeville, à Lille. — *Sous-inspecteur sédentaire*, M. Ramecourt, à Lille. — *Contrôleurs*, MM. Petit, Passe, Labbe, à Lille. — *Receveurs particuliers*, MM. Duchêne (Lille), Rochoux (quartier de Wazemmes) et Germain (quartier des Moulins). — *Receveur de navigation*. M. Ouda (quartier de Wazemmes-La Barre). — *Contrôleur de la garantie*, M. Jullien, à Lille.

RÉSIDENCE D'ARMENTIÈRES. *Contrôleur*, M. Enou ; *receveur particulier sédentaire*, M. Vuillermoz. — RÉSIDENCE DE ROUBAIX. *Contrôleur*, M. Brunèel ; *receveur particulier sédentaire*, M. Dethoor. — RÉSIDENCE DE LA BASSÉE. *Receveur particulier sédentaire*, M. Bailly. — RÉSIDENCE DE SECLIN. *Receveur particulier sédentaire*, M. Croin. — RÉSIDENCE DE TOURCOING. *Contrôleur*. M. Martinot ; *Receveur particulier sédentaire*, M. Soulier.

INSPECTION DE DOUAI.

Inspecteur, M. Kerst, à Douai.

Receveur principal entreposeur, M. Spycket, à Douai.

Commis de la recette principale, MM. Barnetche, 1er *commis* ; Boullet, 2e *commis* ; Desjardin, *surnuméraire*. — *Contrôleur*, M. Desjardin. — *Receveurs particuliers sédentaires*, MM. Faguet de Champcourt, à Raches ; Cartier, à Marchiennes ; Villette, à Arleux. — *Receveurs de navigation*, MM. Molliard, à Auby ; Donzel, à Douai.

SERVICE DES SUCRES.

INSPECTION DE LILLE.

Inspecteur, M. Laine, à Lille. — *Contrôleurs*, MM. Dehau, à Lille ; Deny, à Fournes ; Galland, à Pont-à-Marcq ; Frémont, à Seclin.

INSPECTION DE DOUAI.

Inspecteur, M. Le Boucher, à Douai ; *contrôleurs*, MM. Biard, à Douai ; Doublat, à Marchiennes ; Hausselle, à Cantin.

ENTREPÔT DES SUCRES DE LILLE.

Contrôleur, M. Boullet ; *Receveur particulier buraliste*, M. Goirand.

DIRECTION DES DOUANES ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE DUNKERQUE.

M. Verlingue, ✲, *directeur*.

Bureaux de la direction. — DOUANES. — MM. Bouly de Lesdain, *premier commis* ; Guillet, *second idem* ; Caron, *troisième idem* ; Tortel, *commis attaché* ; Bourdon, *idem* ; Laplace, Faucon, *surnuméraires*.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES — MM. Lefebvre, *premier commis* ; Frédrick, *deuxième idem* ; Cossart, *surnuméraire.*

SERVICE DES DOUANES.

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. l'Hôte, *inspecteur divisionnaire* ; Journel, *inspecteur sédentaire.*

Service des bureaux.— PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.— M. Mayan, *receveur principal.*

M. Demanche, *sous-inspecteur sédentaire.*

M. Danican, *idem.*

Contrôleurs, MM. Mathorez, Paris, Pétiaux et Evrard.—*Vérificateurs*, MM. Bouvy, Delattre, Hyart, Cheffre, Langevin, Blanc, Simon, Leclercq, Buhot, Doué, Carion et Angois. — *Commis principaux*, MM. Cornemont, Espisier, Malingre, Olivier, Courtois, Gorsas, Cardock, Tortel. — *Commis*, MM. Thévenet, Martin, Herbart, Collet, Baes, Beaunier, Pierens et Faudacq. — *Gardes-magasins*, MM. Arduser et Verhaege.

Receveurs particuliers de la principalité de Dunkerque. — Gravelines, MM. Deborde, *receveur ;* Martin, *vérificateur;* Salemon, *commis principal :* Ghyvelde, MM. Marche, *receveur;* Vanhéeger, *commis.* — Bergues, M. Choquet, *receveur.* — Labrouskstraete, M. Potier, *receveur.* — Oost-Cappel, MM. Cahagnet, *receveur* ; Deuwel, *commis.* — Wormhoudt, M. Eloi, *receveur.* — Hondschoote, MM. Lefèvre, *receveur ;* Collet, *commis.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. MM. Duval, *capitaine*, à Dunkerque ; Bimon, *lieutenant*, à Dunkerque ; Morin, *idem*, à Dunkerque ; Delemotte, Romby, *idem*, à Fort-Philippe ; Tesmoingt, *idem*, à Mardyck.

Cette capitainerie comprend les brigades de Gravelines, Fort-Philippe, Clipion, Mardyck, Saint-Paul et Dunkerque.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. MM. Mondelli, *capitaine*, à Hondschoote ; Monart, *lieutenant*, à Ghyvelde ; Réveillon, *idem*, à Rexpoëde ; Roussé, *idem*, à l'Etoile.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Mœrkerque, Labroukstraete, l'Etoile, Killenlinde, Oost-Capel, la Krustraete, Rexpoede et Hondschoote.

CAPITAINERIE DE BERGUES. — MM. Foigne, *capitaine*, à Bergues, Mignonet, *lieutenant*, à Teteghem ; Baude, *idem*, à Wormhoudt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Téteghem, Bergues, Bissaert, Wormhoudt, Rosendael, Tente-Verte et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. de Rancourt, *inspecteur*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. MM. Deseille, *receveur principal*, Fécheroulle, Strack, *commis*.

Bureaux particuliers de la principalité d'Hazebrouck. — Houtkerque. M. Hubrecht, *receveur*. — Steenvoorde, MM. Villevieille, *receveur ;* Vinchon, *commis*.— Boeschèpe. M. Choteau, *receveur*. — Schaexhen. M. Fontaine, *receveur*.— L'Hazewinde, M. Willaye, *receveur*. — Bailleul, MM. Pla, *receveur ;* Olivier, Hotellier et Debaeque, *commis*. — La Cornette, M. Morin, *receveur*. — Outtersteene. M. Carlier, *receveur*.

Service actif. — CAPITAINERIE DE STEENVOORDE. MM. Lory, *capitaine*, à Steenvoorde ; Page, *lieutenant*, à Houtkerque ; Degiganon, *idem*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezèele, Herzeele, Terdeghem, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINERIE DE MÉTEREN. MM. Dromaux, *capitaine*, à Méteren ; Eissendeck, *lieutenant*, à Berthen ; Sauvage, *idem*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mont-des-Cats, Berthen, Schaexhen, Méteren, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINERIE D'HAZEBROUCK. — MM. Boville, *capitaine*, à Hazebrouck ; Dardenne, *lieutenant*, à Strazeele ; Hibon, *idem*, à Bavinchove.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, la Cornette, l'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazeele, Outtersteene et Verte-Rue.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Inspecteur, M. le Tribot, à Dunkerque

Receveur principal, entreposeur des tabacs, M. Durant, à Dunkerque ; *commis*, MM. Fontaine, Guillaume, à Dunkerque.— *Receveur particulier sédentaire*, à Dunkerque, M. Lenevé.

Contrôleurs de ville, MM. Mercié et Gislot-Bordemer.— *Contrôleur de garantie*, M. Bisserie, à Dunkerque. — *Commis de première classe*, MM. Boissonnet, Bergé, Roissard, Ratel, Geffroy, Bellais, Bouchez, Moles, Demarcy, Marchant, Monhée ; *de deuxième classe*, MM. Mélan, Daullé, Lenglet, Bonnel, Decherf, Bouchet, Caillet, Petetin, Chevalier ; *de troisième classe*, MM. Hervé et Witry — *Préposé sédentaire de première classe*, M. Bouclet. — *Surnuméraires*, MM. Mathorez, Valet et Verrielle. — *Receveur de navigation*, à Dunkerque, M. Sevin ; *surveillant de navigation*, M. Meurs. — *Receveur-buraliste du port*, M. Lamarre.

RÉSIDENCE DE BERGUES. *Contrôleur*, M. Couppey ; *receveur particulier sédentaire*, M. Hennart; *commis de deuxième classe*, MM. Bouquet, Wiscart ; *de troisième classe*, MM. Decopman et Bondry; *commis principal, chef de service*, M. Appourchaux, à Steene ; *commis de deuxième classe*, M. Wallon ; *préposés sédentaires de première classe*, MM. Dollet et Lordez ; *receveur buraliste de navigation*, M. Marbais, à Bergues. — RÉSIDENCE DE BOURBOURG. *Receveur particulier sédentaire*, M. Parsy ; *commis principal chef de service*, M. Chapey ; *commis de deuxième classe*, M. Cavry ; *receveur buraliste de navigation*, M. Janssoone. — RÉSIDENCE DE WATTEN. *Receveur particulier sédentaire*, M. Spilleux ; *commis principal, chef de service*, M. Borde ; *commis de deuxième classe*, M. Hart.

RECETTE AMBULANTE DE WORMHOUDT. *Receveur*, M. Vanstrazeele ; *commis principal de deuxième classe*, M. Taverne de St.-Antoine, *receveur buraliste*, M. Beaucertain. — RECETTE AMBULANTE D'HONDSCHOOTE. *Receveur*, M. Colfin ; *commis principal de deuxième classe*, M. Taverne de St.-Antoine ; *receveur buraliste*, M. Deman. — RECETTE AMBULANTE DE GRAVELINES. *Receveur*, M. Brulley; *commis principal de deuxième classe*, M. Rooryck. — POSTE DE CRAYWICK. *Commis principal de deuxième classe, chef de service*, M. Vasseur; *commis de 2e classe*, M. Guerle ; *préposé sédentaire*, M. Meunier.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Inspecteur, M. Flamant, à Hazebrouck ; *receveur principal et entreposeur des tabacs*, M. Devos, à Hazebrouck ; *commis*, M. Le Boucher-Duvigny ; *surnuméraire*, M. Flamant, à Hazebrouck; *contrôleur*, M. Grolleron, à Hazebrouck; *commis de deuxième classe*, MM. Hourdé et Trousson ; *idem de troisième classe*, MM. Verhaeghe et Vanzini ; *surnuméraire*, M. Claerebout.

RÉSIDENCE DE BAILLEUL. *Receveur particulier sédentaire*, M. Michel; *contrôleur*, M. Coutard ; *commis de deuxième classe*, MM. Olivier et Clayssen ; *idem de troisième classe*, MM. Hovaer et Bernard.

RECETTE AMBULANTE DE CASSEL. *Receveur*, M. Jouveneau ; *commis principal de deuxième classe*, M. Béquart ; *receveur buraliste*, M. Ballet. — RECETTE AMBULANTE DE MERVILLE. *Receveur*, M. Lemarchand ; *commis principal de deuxième classe*, M. Mahé ; *receveur, buraliste*, M. Cédé. — RECETTE AMBULANTE DE STEENVOORDE. *Receveur*, M. Renaud ; *commis principal de deuxième classe*, M. Coppens ; *receveur buraliste*, M. Deneuville. — RECETTE AMBULANTE DE BOESEGHEM. *Receveur*, M. Chevresson ; *commis principal de deuxième classe*, M. Bufquin ; *receveur buraliste*, M. Bigotte. — RECETTE AMBULANTE DE NOORDPEENE. *Receveur*, M. Dupont ; *commis principal de deuxième classe*, M. Chorin ; *receveur buraliste*, M. Claerbout. — RECETTE AMBULANTE D'ESTAIRES. *Receveur*, M. Dupont ; *commis principal de 2e classe*, M. Carré ; *Receveur buraliste*, M. Roch.

DIRECTION DES DOUANES ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DE VALENCIENNES.

M. Grétérin, ✲, ✠, *directeur.*

Bureaux de la direction. — DOUANES. MM. Charligny, *premier commis*, Dany, *deuxième idem*; Duthillœul, *troisième idem.* MM. Grétérin, Vanderwallen, Mélot, *commis attachés.* MM. Perriot, Herbecq, Lucas, Cappelaere, *surnuméraires.*

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. MM. Génin, *premier commis*; Lajoie, *deuxième idem*; Laporte, *troisième idem*; Derome, *quatrième idem.*

SERVICE DES DOUANES.

INSPECTION DE SAINT-AMAND.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Condé.

Inspecteur, M. Prévost.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Fournier, *receveur principal*, à Condé; Perret, *sous-inspecteur*, idem; Hencart, Sarthe-Sarrivatet, *vérificateurs de première classe*; Rincheval, *idem de deuxième classe*; Penaud, *commis principal de première classe*; Pirolle, Ruffin, *commis de premièee classe.*

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Magnin, *vérificateur de 3e classe*; Dremaux, *commis.* — Hergnies, M. Tricot, *receveur.* — Vieux-Condé, M. Moucheront, *receveur.* — Le Coq, MM. Paravicini, *receveur;* Poulaine, *commis.*

Saint-Amand. M. Lesage, *receveur* — Rumegies, MM. Gobin, *receveur*; Blanchard, *commis.* — Maulde, MM. Cordon, *receveur;* Filliat, *commis.* — Hasnon, M. Drapier, *receveur.* — Brillon, M. Buissart, *receveur.*

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Valenciennes.

Inspecteur, M. Rogier.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. MM. Nollen, *receveur principal;* Lagarde, *sous-inspecteur*; Mineur, *contrôleur;* Lefevre, Leclerc, Jeannin, de Penanguer, *vérificateurs de première classe*; de Bonnet de Viller, Ganne, *commis principaux de première classe*; Buyssens, Lefebvre, Laigle, Lepidi, *commis principaux de deuxième classe*; Maniez, *commis de deuxième classe,*

Blanc-Misseron, MM. Sautteau, *receveur;* Quès, *vérificateur de troisième classe*; Honoré, Demarbaix, *commis.* — Marchipont, M. Bouchez, *receveur.* — Sebourg, M. Courteville, *receveur.* — Bruay (route), M. Venet, *receveur.* — Bruay (canal), M. Lebeau,

receveur. — St.-Saulve, M. Nortier, *receveur*. — Marly. MM. Malet, *receveur*; Bize, *commis*. — Crespin, M. Savornin, *receveur*. — St.-Vaast, M. Drapier (Gustave), *receveur*. — Bry, *receveur*, M. Valin. — Eth, *receveur*, M. Gosselin.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Josset, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Louette, *receveur principal*, à Feignies; Huentz, *sous-inspecteur*; N..., *vérificateur de première classe*, Lhôte, Bellon, Meurisse, *vérificateurs de deuxième classe*; Guiomar, *commis principal de première classe;* Sbarbaro, *commis principal de deuxième classe*; N..., *commis de première classe;* Jausions, Capé, Personnat, *commis de deuxième classe*, à Feignies.

Bellignies, MM. Pichoir, *receveur;* Pivron, *commis*. — Hergies, M. Le Buhotel, *receveur*. — Hon, M. Mercier, *receveur*. — Malplaquet, M. de Hangest, *receveur*. — Gognies-Chaussée, M. Fournier, *receveur*. — Le Quesnoy, M. Cocquelet, *receveur*. — Pont-sur-Sambre, M. Huet, *receveur*. — Bavai, M. de Valensart, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. St.-Quentin, *receveur principal;* Sacase, *sous-inspecteur*; Nortier, *contrôleur*; Lebrun, Deman, de St.-Martin-Beyrie, Ponchau, *vérificateurs de première classe*; Lefebvre, Honoré, *vérificateurs de deuxième classe;* Dumont, Hiéblot, Bonnefoy, *commis principaux de première classe;* Grosgurin, *commis principal de deuxième classe*; N..., *commis de première classe;* Schillinger, Choffez, Gérard et Ravaux, *commis de 2e classe*.

Bettignies, MM. Rolier, *receveur*; Vanbambeke, *commis*. — Villers-sire-Nicole, M. Fisné, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Fosset, *receveur*. — Maubeuge (ville), MM. Feret, *receveur*. — Maubeuge (station), M. Jaugeon, *receveur*. — Hautmont, M. Billet, *receveur*. — Mineur, *commis principal de première classe*; Anbry, *commis de première classe;* Lelièvre, Pierquet, *commis de deuxième classe* (à la fabrique de soude).

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Willemin, *inspecteur*; Rousset de Pomaret, *receveur principal;* De Lamustière, *vérificateur de deuxième classe*; Lécuyer, *commis principal de deuxième classe*.

Cousolre, MM. Defontaine, *receveur;* Laplace, *commis*. — Hestrud, M. Fauconnier, *receveur*. — Solre-le-Château, MM. Rognion,

receveur. — Clairfayts, M. Loth, *receveur*. — Eppe-Sauvage, M. Lecerf, *receveur*. — Wallers, M. Lemoine, *receveur*. — Trélon, M. Perin, *receveur*. — Ohain, MM. Bouteleux, *receveur*; Loth (Gustave), *commis*. — Avesnelles, M. Lefevre, *receveur*.

INSPECTION DE SAINT-AMAND.

Service actif. — CAPITAINERIE DE LECELLES. — MM. Gérard, *capitaine*, à Lecelles, Lefevre, *lieutenant*, à Saméon; Fouquet, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rumegies, Saméon, Lecelles, Maulde, St-Amand, Landas et Rue-de-Chorette.

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Derbecq, *capitaine*, à Hasnon; Lesrel, *lieutenant*, à Tilloy; Bruyère, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINERIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Landon, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois; Dineur, *lieutenant*, à Bruille; Colmant, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-aux-Bois, Vieux-Condé, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye et du Coq.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE D'HONNAING. MM. Dromaux, *capitaine*, à Onnaing, Beuzard, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Grandmaître, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron, Marchipont, Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies et Thivencelles.

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Pourcelot, *capitaine*, à Valenciennes; Jacquart, *lieutenant*, à Valenciennes (station); Ridon, *lieutenant*, à Anzin; Coupard, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin, Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (station), Famars.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Coquelet, *capitaine*, à Wargnies-le-Petit; Paris, *lieutenant*, à St.-Vaast; Moucheront, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Gréterin, *capitaine*, à La

Longueville ; Louvel, *lieutenant*, à Bavai ; Dubray, *lieutenant*, à Feignies (station); Desbordes, *lieutenant*, à Feignies (village).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (station), Feignies (village) et Lalongueville.

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Landousie, *capitaine*, à Jolimetz; Germain, *lieutenant*, à Berlaimont ; Gaillard, *lieutenant*, à Beaudignies

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudignies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Huart, *capitaine*, à Maubeuge; Robert, *lieutenant*, à Villers-sire-Nicole ; Aubert, *lieutenant*, à Cerfontaine ; Sindely, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Villers-Sire-Nicole, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Colleret, Maubeuge, Cerfontaine, Jeumont (station), Hautmont (station).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. MM. Vallette, *capitaine*, à Solre-le-Château ; Beaudet, *lieutenant*, à Hestrud ; Canneaux, *lieutenant*, à Dimechaux.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Felleries.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Sant, *capitaine*, à Glageon ; Bertholet, ✠, *lieutenant*, à Trélon ; Mathieu, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon et Willies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Collart, *capitaine*, à Avesnelles ; Mondelli, *lieutenant*, à Dompierre ; Petit, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Avesnes, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt, Larouillies et Saint-Hilaire.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

SERVICE SPÉCIAL DES SUCRES.

MM. de Chabert, *inspecteur*, à Valenciennes ; de Percy, *sous-inspecteur divisionnaire*, à Cambrai. — *Contrôleurs*, MM. Louis et de Villereau, à Valenciennes ; Fallague, à Onnaing ; Couplet, à Bouchain ; Tabourin, à Cambrai ; Gaffet, à Denain ; Jossé, à Saint-Amand ; Beaujeu, à Famars ; Ravet, à Jenlain ; Taviaux, à Solesmes.

SERVICE GÉNÉRAL.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Inspecteur, M. Kolb; *sous-inspecteur*, M. de Lestang, à Valenciennes; *receveur principal et entreposeur des tabacs*, M. Curmer; *premier commis de la recette principale*, M. Tanton; *deuxième id.*, M. Guillaume; *troisième idem*, M. Carlier; *contrôleurs*, MM. Gavan et Lucas, à Valenciennes; *receveur de navigation*, M. Demogue, à Valenciennes; *contrôleur de garantie*, M. Lucas, à Valenciennes; *receveur particulier*, M. Peignot.

RÉSIDENCE D'ANZIN. *Contrôleur*, M. des Arcis; *receveur particulier sédentaire*, M. Lucas. — RÉSIDENCE DE SAINT-AMAND. *Contrôleur*, M. Guilmin, *receveur particulier sédentaire*, M. Borry — RÉSIDENCE DE CONDÉ. *Contrôleur*, M. Sansverd; *receveur particulier sédentaire*, M. Canolle; *receveur de navigation*, M. Leveuf. — — RÉSIDENCE DE FRESNES. *Receveur particulier et de navigation*, M. Touchebœuf. — RÉSIDENCE DE DENAIN. *Contrôleur*. M. Cattin; *receveur particulier sédentaire*, M. Danthon; *receveur de navigation*, M. Thiriet. — RÉSIDENCE D'ONNAING. *Receveur particulier sédentaire*, M. Duquesne.— RÉSIDENCE DE VIEUX-CONDÉ. *Receveur de navigation*, M. Perrad. — RÉSIDENCE DE BOUCHAIN. *Receveur ambulant*, M. Thibault. — RÉSIDENCE DE DOUCHY. *Receveur ambulant*, M. Degrave. — RÉSIDENCE D'ESCAUDAIN. *Receveur ambulant*, M. Callau. — RÉSIDENCE DE MAING. *Receveur ambulant*, M. Guillemin. — RÉSIDENCE DE MARLY. *Receveur ambulant*, M. Gouëre. — RÉSIDENCE DE MORTAGNE. *Receveur ambulant*, M. Lannoy.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Inspecteur, M. Letocart, à Avesnes; *sous-inspecteur*, M. Mons, idem. *Receveur principal et entreposeur des tabacs*, M. Morisot, idem. *Premier commis*, M. Brondel; *deuxième idem*, M. Lemire. *Contrôleur*, M. Tressange, à Maubeuge. *Receveurs particuliers sédentaires*, MM. Hazard, à Maubeuge; Bazenerie, à Landrecies. *Receveurs ambulants*, MM. Delahaye, à Avesnes; Jan et Delcourt, au Quesnoy; Laby, à Solre-le-Château; Georges, à Bavai; Godard, à Berlaimont; Gérard, à Trélon; Delanchy, à Maroilles; Hecquet, à Jeumont; Boucher, à Hautmont.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,

Inspecteur, M. Meunier, à Cambrai. *Sous-inspecteur*, M. Dupuich. *Receveur principal et entreposeur des tabacs*, M. Maës, à Cambrai. *Premier commis*, M. Parisel; *deuxième idem*, à Vandermarcq. *Contrôleur de ville*, M. Guillou, à Cambrai. *Receveur de navigation*, M. Arbinet, à Cambrai. *Receveurs particuliers*, MM. Monget, à Cambrai, Bailleul, au Câteau; *Receveurs ambulants*, MM. Coupois, à Cambrai; Terrien, à Carnières; Seguin, au Câteau; Galy, à Clary; Hublé, à Gouzeaucourt; Desert, à Iwuy; Dhaussy, à Masnières, Largillière, à Solesmes; Girardin, à Walincourt.

SERVICE DES TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux. Par suite de cette décision, Lille est devenue chef-lieu d'une direction qui comprend la manufacture de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, les magasins et la culture du département du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1865, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures de l'Etat, 1,000 hectares de terre, non compris le cinquième en excédant toléré par l'article 193 de la loi du 26 avril 1816.

Ces 1,000 hectares devront procurer une quantité de 2,800,000 kilogrammes de tabac.

MANUFACTURE.

Personnel de l'établissement.

Directeur des tabacs, M. Drouet d'Aubigny, ✻, à Lille.
Ingénieur intérimaire de la manufacture, M. Lesage.
Sous-ingénieur, M. Touvet.
Contrôleur, M. Décocq.
Garde-magasin, M. Lesueur.
Bureaux.—MM. Ricouard, *premier commis;* Labitte, *deuxième commis;* Durigneux et Lemasson, *commis de deuxième classe*; Gruer, Canet et Dardenne, *commis de troisième classe.*

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Méchin, à Dunkerque.
Contrôleur de magasin, M. Louet, idem.

CULTURE DU NORD.

Inspecteur, M. Pouget, à Lille; *commis de l'inspection*, M. Robin.

MAGASINS DE LILLE.

Magasin N° 1. — *Entreposeur*, M. Rolland; *contrôleur de magasin*, M. Mérel; *commis aux écritures*, M. Caille; *contrôleur de culture*, M. Boursy.

Magasin N° 2. — *Entreposeur*, M. Héron; *contrôleur de magasin*, M. Mallard; *commis aux écritures*, M. Bon; *contrôleur de culture*, M. Halouchery.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Tulle, à Merville; *contrôleur de magasin*, M. Guillou, à Merville; *contrôleur de culture*, M. Cointe, à Merville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,145 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,556 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins, il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,145 hectares de bois, 19,650 hectares appartiennent à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,200 hectares; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares; la forêt de Saint-Amand, de 3,400 hectares; la forêt de Phalempin, de 900 hectares; le grand bois l'Évêque, de 900 hectares; la forêt de Fourmies, de 900 hectares; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares; la forêt de Marchiennes, de 800 hectares; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares; la forêt de Wallers, aussi propriété particulière, de 800 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières, y compris celles de Chambéry et de Nice.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Béraud, à Amiens.

MM. Petit, *sous-inspecteur sédentaire, secrétaire de la conservation*; Lambert, *sous-inspecteur des travaux d'art, attaché à la conservation*; Roisin, *brigadier sédentaire, chargé de la comptabilité*; de Villelongue, *garde-sédentaire*, Leroy, *garde-sédentaire*; Cotte, *commis*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque.

MM. Lyon, *inspecteur, chef de service*, à Lille; Sorreau, *garde-sédentaire, attaché à l'inspection*; Cayet, *sous-inspecteur*, à Valenciennes; de Pelet, *garde général*, à Hazebrouck.

INSPECEION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondiss. d'Avesnes et de Cambrai.

MM. de Maillier, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy; Pintiaux, *garde-sédentaire, attaché à l'inspection*; Lambert, *sous-inspecteur*, au Quesnoy; Dambrun, *garde général*, à Landrecies; Manceaux, *garde général adjoint, chargé de l'intérim du cantonnement de Trélon*; Cotte, *garde général adjoint*, à Locquignol.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

POSTE AUX LETTRES (1).

DIRECTION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL. M. Chapuis, ✲, *directeur des postes et relais du département,* à Lille.

Contrôleur, M. Buache.

MM. Louvart de Pontlevoy, *premier commis de direction*; Champon, *deuxième commis*, *idem*; Lemattre, 3e *idem*, *idem*.

Brigadier-facteur. M. Dutoit.

Il y a dans le département du Nord soixante-treize bureaux de postes aux lettres, sept bureaux composés, cinquante-six bureaux simples et onze distributions. L'état suivant indique les communes où ils sont placés et présente le nom du directeur de chaque bureau.

BUREAUX COMPOSÉS. Lille. MM. Labitte, ✲, *receveur principal;* Méo, Granger, *commis principaux;* — *Préposées des bureaux supplémentaires:* Mme Herbage, quartier de Moulins-Lille; Mme Asbroucq, quartier de Wazemmes.—Avesnes, M. Lorentz, *receveur*. — Cambrai, MM. Ducamp, *idem;* Bernage, *commis principal*. — Douai, MM. Salembier, *receveur;* Bourroux, *commis principal*. — Dunkerque, MM. Robinet, *receveur*; Lequette, *commis principal*. — Roubaix, M. Veilhan, *receveur*.— Valenciennes, M. Louf, *idem*; M. Boys, *commis principal*.

BUREAUX SIMPLES. Aniche, Mme Eloy; Anzin, Mlle Aubertin; Arleux, M. Delcambre; Armentières, M. Houde; Bailleul, M. Cat; La Bassée, Mme Watier; Bavai, Mme Salles; Bergues, Mme François; Berlaimont, Mlle Poullard; Bouchain, M. Chanudet; Bourbourg, Mlle Desjardins; Busigny, Mlle Felhoen; Carnières, Mme Boubay; Cassel, Mme Desmidt; Le Cateau, M. Campion; Caudry, M. Dubois de Livry; Clary, Mme Lucas-d'Agenville; Comines, Mme Hanguillart; Condé, Mlle Bossel; Crespin, Mlle Cartier; Cysoing, Mlle Bauvin; Denain, M. Dufour; Esquelbecq, Mlle Roussel; Estaires, M. Duretz; Etrœungt, Mlle Godbille; Fourmies, Mlle Sévené; Fournes, Mlle. Tancrez; Gravelines, Mme Veillot; Haubourdin, Mme veuve Lamour; Hautmont, Mlle Delaporte; Hazebrouck, M. Piettre; Hondschoote, Mme Merchier; Iwuy, Mlle Dehaisnes; Jeumont, M. Disneur, ✲; Landrecies, Mlle Richez; Lannoy, Mme Simon; Marchiennes, Mme Baillet; Marcq-en-Barœul, Mlle Duchet; Maroilles, Mlle Barthélemy; Masnières, Mme veuve Mollien; Maubeuge, M. Morel; Merville, Mme Barthès; Onnaing, Mme Mahistre; Orchies, Mlle Royer; Pont à-Marcq, Mlle Huguier; Quesnoy-sur-Deûle, Mlle Dubuisson; Le Quesnoy, M. Dekeyser; Raches, Mme Dumay; Raismes, M. Dehaisnes; St.-Amand, M. Daussy; Seclin, Mme Bocquet; Solre-le-Château, Mme veuve Lenglé; Solesmes, Mlle Marlierre; Somain, M. Mio;

(1) Un décret impérial en date du 27 novembre 1864, inséré au *Moniteur* du 11 décembre suivant, décide que les *Inspecteurs* s'appelleront désormais *Directeurs;* les *Directeurs comptables*, *Receveurs principaux;* les *Directeurs* prendront le nom de *Receveurs*.

Steenvoorde, Mme veuve Duvet ; Tourcoing, M. Renouard ; Trélon. Mme Balasse ; Walincourt, Mlle Cornillot ; Watten, Mme veuve Letu, Wormhoudt, Mme Cabotse.

Bureaux de distribution. Cousolre, Mlle Lemoisne ; Crespin, Mlle Cartier. Gouzaucourt, Mme Devaux ; Halluin, Mme Wallard ; Lourches, Mlle Nicolet ; Sains, Mlle Georges ; Templeuve, Mme Pottier.

Préposés dans les gares des chemins de fer. MM. Laporte, à Lille ; Seigneur, à Busigny ; Courtin, à Cambrai ; Cendro, à Douai ; Courtois, à Hazebrouck ; Vial, à Somain ; Lejeune, à Valenciennes.

FRANCHISES POSTALES.

Jouissent de la franchise illimitée par lettres fermées pour toute l'étendue de l'Empire : S. M. l'Empereur, S. M. l'Impératrice, S. A. I. le prince Napoléon, S. A. la princesse Mathilde, S. A. I. la princesse Marie-Clotilde Napoléon, le directeur général des postes, la Gouvernante des Enfants de France.

Pour toutes les correspondances qui leur sont adressées : l'Empereur, l'Impératrice, le prince Napoléon, la princesse Mathilde, la princesse Marie-Clotilde Napoléon ;

La dame d'honneur de S. A. I. Mme la princesse Marie-Clotilde Napoléon, le Ministre d'Etat, les aides-de-camp de l'Empereur, de service ; les secrétaires du cabinet de l'Empereur, le commandant militaire de la maison de l'Empereur, le gouverneur général des palais impériaux, le premier aumônier de la maison de l'Empereur, le grand maréchal du palais, le grand chambellan, le grand écuyer, le grand veneur, le grand maître des cérémonies, le secrétaire des commandements de l'Impératrice, le grand maître de la maison de l'Impératrice, le chevalier d'honneur de S. A. I. Mme la princesse Mathilde, la Gouvernante des enfants de France ;

Le président du Sénat, le président du Corps législatif, le grand référendaire du Sénat, le grand chancelier de la Légion-d'Honneur, les ministres secrétaires d'Etat à départements ministériels, le président du Conseil d'Etat, le vice-président du Conseil d'Etat, le président du contentieux du Conseil d'Etat, le premier président et le procureur-général de la Cour de cassation ; le premier président et le procureur-général de la Cour des comptes, le commandant supérieur des gardes nationales du département de la Seine, le commandant de la 1re division militaire, le commandant de Paris et du département de la Seine, le préfet de police, le directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, le directeur du personnel au ministère de la guerre, le directeur de l'administration des forêts, le directeur de l'administration des douanes et des contributions indirectes, le directeur de l'administration des

contributions directes, le directeur de l'administration des tabacs, le directeur de l'administration des postes, le directeur de l'administration de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, le secrétaire général du Conseil d'Etat, le président de la commission d'enquête des tabacs, le commissaire de l'Empereur, près la commission d'indemnité des colons de Saint-Domingue, le secrétaire général de la même commission, le directeur général des lignes télégraphiques.

TAXE DES LETTRES.

Nous avons inséré, il y a six ans, dans notre recueil, les notions générales sur les taxes dont l'administration des postes frappe les lettres privées, les papiers d'affaires, gravures, prospectus, journaux, etc., circulant dans Paris, dans l'intérieur de l'Empire, ou à destination des colonies françaises. Pour consulter ces tarifs, se reporter à la page 193 et suivantes de l'Annuaire de 1858. Il n'y a de changements que ceux relatifs au poids des lettres, qui sont trop importants pour que nous ne croyions pas devoir les indiquer ci-après :

1er TARIF.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste, y compris les directions situées en Corse et en Algérie.

Indication du poids.	Lettres affranchies.	Lettres non affranchies.
	fr. c.	fr. c.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclus.	0 20	0 30
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclus	0 40	0 60
Au-dessus de 20 gr. jusq. 100 gr. inclus.	0 80	1 20
Au-dessus de 100 gr jusq. 200 gr. inclus.	1 60	2 40
Au-dessus de 200 gr. jusq. 300 gr. inclus.	2 40	3 60

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 gr. ou fraction de 100 gr. excédant, 80 cent. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchiss.

2e TARIF.

Taxe des lettres d'une direction de poste pour une distribution relevant de cette direction et réciproquement, et des lettres d'une commune pour une autre commune du même arrondissement postal.

Indication du poids.	Lettres affranchies.	Lettres non affranchies.
	fr. c.	fr. c.
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0 10	0 15
De 10 à 20 gr. id.	0 20	0 30
De 20 à 100 gr. id.	0 40	0 60
De 100 à 200 gr. id.	0 80	1 20

Et ainsi de suite, en ajoutant par chaque 100 gr. ou fraction de 100 gr. excédant, 40 cent. en cas d'affranchissement et 60 c. en cas de non-affranchissement.

3e TARIF.

Taxe des lettres d'une commune pour la même commune (Paris excepté).

Indication du poids.	Lettres affranchies et non...
	fr. c.
Jusqu'à 15 gr. exclus.	0 10
De 15 gr. à 30 gr. exc.	0 20
De 30 idem à 60 idem	0 30
De 60 idem à 90 idem	0 40
De 90 idem à 120 idem	0 50

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 cent. par chaque 30 gr. ou fraction de 30 gr. excédant.

Comme suite aux indications précédentes, nous croyons devoir donner ci-après les dernières instructions de l'Administration des postes sur les valeurs cotées et déclarées.

Valeurs déclarées.

L'expéditeur qui veut s'assurer en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre *chargée*, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 2,000 francs; elle est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et énonce en francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même sans rature ni surcharge.

Une lettre chargée, contenant des valeurs déclarées, est passible, en outre du port de la lettre et du droit fixe de chargement, d'un droit de 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés.

Valeurs cotées.

Les valeurs cotées sont des objets précieux de petite dimension. L'estimation ne peut être inférieure à 30 francs ni supérieure à 1,000 francs. Elles paient 1 p. % de la valeur estimée à partir du 1er janvier 1863. (Loi du 2 juillet 1862.)

Indépendamment du droit de 1 p. %, l'expéditeur doit acquitter un droit de timbre de 20 centimes pour la reconnaissance qui lui est donnée.

Les valeurs cotées sont renfermées, en présence des directeurs, dans des boîtes ou étuis ayant au plus 10 centimètres de longueur, 8 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur. Les objets réunis à la boîte ne doivent pas dépasser le poids de 300 grammes. En cas de perte, l'Administration tient compte du montant de l'estimation.

Articles d'argent.

La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. % depuis le 1er janvier 1863 (loi du 2 juillet 1862), du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. En échange, il est remis aux déposants des mandats qui peuvent être payés aux ayants droit dans tous les bureaux de l'Empire et de l'Algérie. Les envois d'argent sont encore reçus pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies françaises ou sur les bâtiments de l'État, et pour les transportés à Cayenne. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 centimes. Au-dessus de 10 francs, les mandats supportent, outre le droit de 1 p. %, un droit de timbre de 20 centimes.

Dans le département du Nord, toutes les distributions de postes, moins celle de Sains, sont autorisées à émettre et à payer des mandats pour des sommes de 50 fr. et au-dessous.

Nota. L'expéditeur d'une lettre chargée contenant ou non des valeurs décla-

rées ou celui d'un chargement de valeurs cotées peut demander, au moment où il dépose l'un ou l'autre de ces objets, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire. A cet effet, il paie d'avance pour l'affranchissement de l'avis un droit de poste de 10 centimes.

POIDS ET MESURES.

PERSONNEL.

MM. Henry, *vérificateur;* Boone, *premier vérificateur adjoint;* Delavenne, *deuxième vérificateur adjoint :* N..., *troisième idem;* à Lille; Dawint, *vérificateur*, à Dunkerque; Sire-Delahaye, *idem*, à Hazebronck; Boucher, *idem*, à Cambrai; Girod, *idem*, à Avesnes; Wantier, *idem*, à Douai; Loriaux, *idem*, à Valenciennes.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté de M. le Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Elle est composée de vingt-deux membres et a des correspondants dans chaque arrondissement du département.

Membre honoraire.

M. de Saint-Aignan (O. ✲), ancien préfet du Nord, à Paris, fondateur de la Commission.

Bureau: MM. De Coussemaker, ✲, ✠, ✠; correspondant de l'Institut, *président;* le comte de Melun, ✠, *vice-président*; Chon, ✲, professeur d'histoire à la Faculté des sciences, *secrétaire-général;* Ch. Vincent, chef de bureau à la préfecture, *secrétaire-archiviste.*

Membres résidants.

MM. Balson, ✲, conseiller de préfecture; Benvignat, architecte; Bernard, H., négociant; Blanquart-Evrard, ✲, propriétaire, photographe; l'abbé Carnel; Colas, professeur à l'école de peinture; De Caulaincourt, propriétaire; Deligne, Jules, professeur; De la Phalecque, propriétaire; Desplanques, archiviste du département; Marteau, architecte du département; Paeile, ✠, bibliothécaire et archiviste; Van Hende, chef d'institution; Verly, architecte

Membres titulaires non résidants.

MM. Brun-Lavainne, secrétaire en chef de la mairie de Roubaix, ancien membre résidant; l'abbé Dervaux, à Comines; Th. Leuridant, bibliothécaire de la ville de Roubaix, Roussel-Defontaine, ✲, maire de Tourcoing.

Sous-Comité de l'arrondissemeat d'Avesnes.

MM. Cabaret, ✲, ancien receveur particulier des finances, à Avesnes, président; Caverne, Eliacin, pharmacien à Avesnes, secrétaire; Fiévet, architecte, à Avesnes; Michaux, ancien secrétaire de la sous-préfecture d'Avesnes; Baron de la Torre, membre du Conseil général, maire de Saint-Waast.

Sous-Comité de l'arrondissement de Cambrai.

MM. Wilbert, président de la société d'émulation, à Cambrai, président; A Durieu, professeur de dessin, secrétaire; De Boyer de Sainte-Suzane, ✲, sous-préfet; De Baralle, architecte à Cambrai; Bruyelle, propriétaire à Cambrai.

Sous-Comité de l'arrondissement de Douai.

MM. Tailliar, ✲, conseiller à la Cour impériale de Douai, président; Brassart, Félix, avocat, secrétaire; Brassart, père, secrétaire des hospices à Douai; Asselin, ancien maire de Douai; Cahier, ✲, conseiller à la Cour impériale de Douai; l'abbé Dehaine, sous-bibliothécaire-archiviste de la ville; Preux, avocat-général à la Cour de Douai.

Sous-Comité de l'arrondissement de Dunkerque.

MM. Derode, négociant à Dunkerque, ancien membre résidant, président; Bergerot, maire d'Esquelbecq, membre du conseil d'arrondissement de Dunkerque, secrétaire; Bonvarlet fils, négociant à Dunkerque; Cousin, Louis, avocat, à Dunkerque; Delaroiere, ancien maire de Bergues; Demeunynck, ✲, docteur en médecine à Bourbourg; Develle, architecte à Dunkerque; Vercoustre, conducteur de waeteringues, à Bourbourg.

Sous-Comité de l'arrondissement d'Hazebrouck.

MM. Quenson, ✲, ancien juge au trib. d'Hazebrouck, président; Debaecker, ancien juge-de-paix, propriétaire à Noordpeene, secrétaire; Arnould Detournai, à Estaires; David, ancien magistrat, à Wemaers-Cappel; Deschodt, membre du conseil général, à Hazebrouck; De Smyttère, maire à Cassel.

Sous-Comité de l'arrondissement de Valenciennes.

MM. Grar, Edouard, ✲, président de la Société d'agriculture, à Valenciennes, président; Martin, Adolphe, secrétaire-général de

la société impériale des sciences, secrétaire; Cellier, membre de la commission des archives; Grimault, architecte à Valenciennes; Lelièvre, ✲, ancien capitaine du génie, à Valenciennes; Hédouin, commissaire de surveillance au chemin de fer du Nord, à Valenciennes.

Correspondants hors du département.

MM. Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste à Amiens; Bollaert, ✲, ingénieur à Lens (Pas-de-Calais); Bouly, Eugène, homme de lettres, à Paris; Carlier, ancien agent de change, à Paris; Dancoisne, notaire, à Hénin-Liétard; baron de Bry (O. ✲), ancien président de la Commission, préfet de la Côte-d'Or; de Courmaceul, ancien juge-de-paix, à Saint-Amand, imprimeur à Nantes; de Fontenay, président de la Société-Eduenne, à Autun; de Girardot, (le baron) O. ✲, secrétaire-général de la Préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes; de Godefroy de Menilglaise, ✲, propr. à Paris; de Linas, ✲, propr., à Arras; Didron aîné, directeur des annales archéologiques à Paris; de Rosny, Lucien, membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris; De Saulcy (O. ✲), sénateur, membre de l'Institut; De Smyttère, ancien médecin en chef de l'asile d'aliénées de Lille, à Auxerre; J. Lefebvre, ✲, ✠, préfet d'Ille-et-Vilaine; Robert (O. ✲), intend. milit., directeur au ministère de la guerre, à Paris; Vincent, membre de l'Institut, à Paris.

Correspondants à l'étranger.

MM. de La Frémoire, ✲, ingén. du chemin de fer, à St-Quentin, ancien membre résidant; De Roisin (le baron) propriétaire à Bonn (Allemagne), ancien membre résidant; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid.

Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La société d'agriculture a été formée le 19 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des sciences et des arts, établie le 22 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1er octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; ses officiers sont renouvelés tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr. l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour impériale; le procureur-général impérial; le préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le maire de la ville de Douai; le général commandant la division; le général commandant le département; le général commandant l'école

d'artillerie; le colonel commandant la place de Douai; le président du tribunal de première instance; le procureur impérial; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Daix-Deshayes, propriétaire; Quenson, ✲, président du Tribunal de St.-Omer; Preux (O. ✲), premier président honoraire de la cour impériale; Bagneris père, docteur en médecine; Danel, (O. ✲), membre du conseil général et président à la Cour impériale; Honoré père ✲, avocat à la Cour impériale; Plazanet, ✲, colonel du génie en retraite; De Lagrange, ✲, colonel d'artillerie en retraite, ancien député au Corps législatif; Lagarde, ✲, conseiller à la Cour impériale; Tailliar, ✲, président honoraire à la Cour impériale; Lequien, ✲, docteur en médecine; Dubois, ✲, ancien sous-intendant militaire; Corne, ancien représentant; Foucques de Wagnonville, propriétaire; Bourlet, ancien aumônier; Cahier, ✲, conseiller à la Cour impériale; Vasse, ancien professeur de physique au lycée; Nutly, juge-de-paix.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Martin, ✲, *président;* Maurice, ✲, *premier vice-président;* A. Dupont, *deuxième vice-président;* Offret, *secrétaire-général*; Preux fils, *premier secrétaire-adjoint*; le comte De Guerne, ✲, *économe;* Paix, *trésorier*; Brassart, *conservateur des jardins et archiviste.*

Membres résidants.

MM. Minart, conseiller à la Cour impériale; Thomassin, propriétaire; Fiévet, conseiller à la Cour impériale; Delplanque, médecin vétérinaire; Bagneris fils, docteur en médecine; Paix, négociant; De Maingoval, propriétaire; comte de Guerne, ✲, conseiller à la Cour impériale; Dupont, avocat à la Cour impériale; Petit, ✲, président à la Cour impériale; Mercklein, ✲, professeur des sciences à l'école d'artillerie; Talon, avocat à la Cour impériale; Meurant, architecte de la ville de Douai; Thurin, propriétaire; Robaut, dessinateur; baron de Guerne, propriétaire; Copineau, ✲, officier supérieur en retraite; Martin, ✲, directeur de la fonderie; Asselin, ancien maire; Leroy, Emile, avocat, ancien maire; Delannoy, docteur en médecine; Courtin, ✲, conseiller à la Cour impériale; Butruille, négociant; Offret, professeur de physique au lycée; Dehaisnes, professeur à l'institution Saint-Jean; Tarlier, propriétaire; Preux, avocat général; Lecq, maître de postes; Luce, propriétaire; Maurice, Léon, avocat; Ricour, professeur de mathématiques au lycée; Maugin, docteur en médecine; Maurice père, ✲, ancien maire; Agniel, ingénieur des mines; R. de Bailliencourt, propriétaire.

Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU : MM. de Melun, ✠, *président;* Girardin (O. ✻), *vice-président*; Guiraudet, *secrétaire-général*; Houzé de l'Aulnoit, avocat, *secrétaire de correspondance*; Bachy, *trésorier*; Chrestien, *bibliothécaire.*

Membres honoraires.

MM. le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille; Moulas, littérateur.

Membres résidants.

MM. Delzenne, ✻, correspondant de l'Institut; Verly, architecte; Kulhmann (O. ✻), chimiste, correspondant de l'Institut; Danel, ✻, propriétaire; Benvignat, architecte; Testelin, docteur en médecine; Cazeneuve, ✻, docteur en médecine; Delerue (O.A.), juge-de-paix; Bachy, propriétaire; Chon, ✻, professeur d'histoire; Chrestien, docteur en médecine; Corenwinder, chimiste-agronome: Lavainne, professeur de musique; Dupuis, avocat; Parise, professeur à l'école de médecine; Lamy, ✻, professeur à la Faculté des sciences; Deligne, homme de lettres; Blanquart-Evrard, ✻, imprimeur photographe; Colas, peintre; Violette (O. ✻), commissaire des poudres; Garreau, ✻, professeur à l'école de médecine; Girardin, (O. ✻), doyen de la Faculté des sciences; Meurein, inspecteur de salubrité; Cox, ✻, manufacturier; Paeile, ✻, bibliothécaire de la ville; Violette, Ch. (O. A.), professeur à la Faculté; Mathias (✻, ✠), ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord; de Melun, ✠, propriétaire; Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine; Van Hende, chef d'institution; Cannissié, homme de lettres; Guiraudet, professeur à la Faculté des sciences; De Coussemacker (✻, ✻, ✠), juge; Dareste, professeur à la Faculté des sciences; le baron Meunier, ✻, conseiller municipal; Houzé de l'Aulnoit, avocat; De Norguet, propriétaire; Lethierry, entomologiste; Lemaître, ✻, ingénieur en chef chargé de la voirie municipale; Vandenberghe, architecte; Leuridan, bibliothécaire à Roubaix; Kuhlmann fils, chimiste; Desplanques, archiviste; Kolb (O. ✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées; Menche de Loisne, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées; Le Breton, sous-intendant militaire; Reynart, ✻, conservateur du musée.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE ET NUMISMATIQUE.

MM. Verly, architecte; Chon, ✻, professeur d'histoire au lycée; N....

COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. Violette (O. ✻), Corenwinder; Bachy, à Fives; Kuhlmann (O. ✻); Meurein; Girardin (O. ✻).

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de trois à quatre heures de l'après-midi.

BUREAU POUR 1865. MM. Godefroy, docteur en médecine, *président ;* Binaut, *vice-président ;* Rey, *secrétaire-général ;* Féron, *secrétaire-adjoint ;* Daga, ✲, *secrétaire des consultations gratuites ;* Chrestien, *bibliothécaire ;* Lotar, *trésorier.*

Membres honoraires.

MM. Lestiboudois (O.✲), conseiller d'état ; Despinoy, pharmacien ; Simon, idem.

Membres titulaires résidants.

MM. Brequin, Binaut, Cappelle, Castelain, Cazeneuve, ✲, Charles, Chrestien, Daga, ✲, Daubresse, Delage, Delezenne, Dewaele, Dujardin, Féron, Godefroy, Houzé de l'Aulnoit, Joire, Lotar, Mazurel, Meurein, Morisson, Olivier fils, Parise, Petit, Pilat, Pommeret, Rey, Six, Testelin, Vanverts, Vanpeteghem et Wannebroucq.

Membres titulaires non résidants.

MM. Dupont, ✲, Bourgois, Legentil, Dassonville, Windriff.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

BUREAU : MM. Tesse, docteur en médecine, *président* ; Léonardi, idem, *secrétaire* ; Bagnéris père, idem, *trésorier* ; Faucheux, idem, *archiviste.* — *Membres* MM. Duhem, docteur en médecine ; Fontaine, idem ; Watelle, idem ; Bagnéris fils, idem ; Gelez fils, idem ; Mangin, idem ; Deleplanque, vétérinaire. — *Membre honorare*, M Lequien, ✲, docteur en médecine.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 novembre 1805, et autorisée par décision

de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, et les progrès de l'agriculture, le tout principalement considéré dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. Wilbert, *président;* Renard, *vice-président* ; Lefebvre, *secrétaire*; Bruyelle, *bibliothécaire-archiviste*; Lestoquoy, *trésorier.*

Membres honoraires.

Mgr. l'archevêque de Cambrai, MM. Vallon (G.-O. ✲), préfet du Nord; Guillemin (O. ✲), recteur de l'Académie; Boyer de Sainte-Suzanne, ✲, sous-préfet de Cambrai; Petit-Courtin, ✲, maire de Cambrai.

Membres résidants.

MM. Berger, ancien directeur de l'école de dessin; Abel Berger, directeur de la même école; Boucher, sous-bibliothécaire de la ville; Bruyelle, receveur des hospices; Carion, rédacteur en chef de *l'Émancipateur*; Crépin, agriculteur; de Baralle, architecte; Durieu, professeur de dessin; Dutemple, avocat; Hardy, avocat; Hardy, docteur-médecin; Houzé, secrétaire de la mairie; Lefebvre, régent au collége; Leleu, agriculteur; Roth, négociant; Renard, avocat; comte Charles de Vendegis; Wilbert, avocat, secrétaire des hospices et du bureau de bienfaisance; Lestoquoy, juge-de-paix; Érard, ✲, ingénieur civil.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Asselin, ancien maire, *président*; A. de la Grange (O. ✲), et Thomassin, *vice-présidents*; Bilbaut, Théop., *secrétaire*; Cellier, *secrétaire-adjoint*; de Bailliencourt, *trésorier.* — MM. Delannoy, Demont, Houdouart, Lepollart, Robaux père, Watelle, *administrateurs.* — MM. le comte de Guerne, ✲, E. Desmarest, Lequien, ✲, J. Maurice, *membres honoraires.*

Société des Amis de l'Industrie, à Douai.

La société des Amis de l'Industrie a été fondée par arrêté de M. le maire de Douai, du 7 février 1829, approuvé par le Préfet le 19 du même mois.

MM. Asselin, ancien maire, *président*; Lequien, ✲, *vice-président*; Thorez-Corbitt, *secrétaire*; le comte de Guerne, ✲, conseiller à la Cour impériale; Petit, ✲, président à la Cour impériale; Robaut (Félix), lithographe.

Société impériale d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes.

Cette société a été organisée au commencement de 1831 et a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Bureau. MM. Grar, Ed., ✲, *président*; Defontaine, *premier vice-président*; V. Bultot, *deuxième idem*; Martin, Ad., *secrétaire-général*; Tardieu, *secrétaire-adjoint*; Cellier, *archiviste*; Marquis, *trésorier*; Lecat, *rapporteur général.*

Membres honoraires résidants.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes, Boulanger, ✲, juge au tribunal civil; Deffaux, receveur municipal à Valenciennes; Boudousquié (O. ✲), ingénieur en chef des mines; Pétiaux, architecte; Pesier, chimiste.

Membres titulaires composant la section centrale.

MM. Grar, Ed., ✲, à Valenciennes; Huart, médecin-vétérinaire, idem; Cheval-Bonaventure, cultivateur à Etrœux; Delanoue, membre de la société géologique de France, à Vicoigne; Delgrange, à Saint-Saulve; Lewille, ✲, adjoint au maire, ancien capitaine d'artillerie; Martin, Ad., homme de lettres à Valenciennes; Stiévenart, Abel, docteur en médecine, correspondant de l'Académie de médecine de Paris; Bouton, receveur de l'hospice; Defontaine, doyen-curé de Saint-Nicolas, à Valenciennes; Cromback, principal du collége, idem; Caffiaux, professeur de rhétorique au collége, idem; Cellier, rédacteur du *Courrier du Nord*, idem; Collet, avocat, idem; de Bracquemont, ✲, ingénieur-directeur des mines de houille de Vicoigne; Hamoir, Gustave, cultivateur, fabricant de sucre, à Saultain; Courtin, percepteur à Valenciennes; Monchicourt, Achille, industriel à Marly; Debettignies, fabricant de porcelaines, à Saint-Amand; Bultot, substitut du procureur impérial; Castiaux, fabricant de sucre, à Vieux-Condé; Mariage, fabricant de sucre, à Thiant; de Warenghien, ✲, président du tribunal civil; Tardieu, ingénieur civil; Fournier, employé des mines d'Anzin; Dervaux, ingénieur civil et manufacturier à Condé; Marquis, pharmacien à Valenciennes; Lecat, négociant, idem; Louise, professeur de seconde au collége, idem; Boulan, suppléant de juge-de-paix, idem; Normand, directeur de l'Ecole primaire, idem.

Association lilloise

pour l'encouragement des lettres et des arts dans le département du Nord.

Cette association, autorisée par un arrêté du Préfet, du 17 septembre

1836, compte un grand nombre de membres. Elle a pour objet de fournir aux personnes et surtout aux jeunes gens du pays qui cultivent les lettres et les arts, des moyens de réunion et d'études, de bonnes et sages inspirations, de généreux encouragements; de leur créer un public et des occasions de se produire; de leur offrir des ressources pour publier leurs écrits, placer leurs ouvrages d'art, faire exécuter leurs compositions musicales, autant que le permettent les moyens de l'association; de les aider dans leurs travaux, de leur donner elle-même ou de leur procurer un patronage bienveillant et désintéressé.

Elle consacre à une exposition permanente des ouvrages de ses membres, son salon, où les principales revues religieuses, littéraires et artistiques sont données en lecture. Elle fait tous les ans, à l'époque de la fête de Lille, une exposition d'ouvrages d'art dans tous les genres, provenant soit de ses membres, soit des artistes nés dans le département, soit des artistes habitant le département; elle décerne, d'après les annonces qu'elle publie, des récompenses aux auteurs des meilleurs ouvrages de littérature ou d'art adressés à l'association. Elle s'occupe de la propagation du chant dans les écoles.

MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATIF DE L'ASSOCIATION.

MM. le comte de Melun, ✠, propriétaire, *président*; Kolb-Bernard, ✲, *vice-président*; de Vogelsang; *idem*; Fockedey, *secrétaire-général*; H. Pajot fils, *trésorier*; de la Chaussée, idem; Doremieux, ✲; Bouton; Arnold; J. Philippe fils; L. Delcourt; Fiévet-Laurent; G. Constant; L. Lefebvre; J. Millot; Frappé fils.

Société dunkerquoise

pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Cette société, fondée en février 1851, a été autorisée par M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, le 19 août suivant.

Bureau. MM. Gojard (O. ✲), *président*; Terquem, *vice-président*; Allart, négociant, *trésorier*.

M. Mollet, ✲, maire de Dunkerque, *président honoraire*.

LISTE DES MEMBRES COMPOSANT LA SOCIÉTÉ.

Membres titulaires résidants. MM. Alard, banquier; Armand, substitut du procureur impérial; Bernaert, banquier; Bonvarlet fils, négociant; Boutoille, principal du collége; Carlier, Am., ✲, négociant; Chamonin, ✲, (Esp.), idem; Chappuy, ancien médecin; Conseil, ✲, ancien capitaine de port; Cousin (Louis), avocat; de Bertrand (Raymond), propriétaire; de Clebsattel, ✲, avocat, Delye, juge au tribunal de Dunkerque, Derode (Victor), conseiller municipal; Desmit, professeur de peinture; Develle, architecte de la ville; Duriau, docteur en médecine; Dussausoy,

propriétaire ; Everhaert, idem ; Flament, architecte-adjoint de la ville ; Gervoson, commis principal des douanes ; Gojard (O. ✲), ingénieur en chef des ports ; Güthlin, professeur d'allemand au collége ; Hovelt, notaire ; Hubert, ✲, propriétaire ; Mathorez, ancien professeur ; Millet, professeur au collége ; Muotz, employé des ponts-et-chaussées ; Nys-Boudin, propriétaire ; Plocq, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées ; Quiquet, directeur du cours professionnel ; Terquem, professeur d'hydrographie ; Zandyck, docteur en médecine.

Membres titulaires non résidants. MM. Bergerot, à Esquelbecq ; Herwyn, propriétaire à Bergues ; Morael, docteur en médecine à Wormhoudt ; Lernout, docteur en médecine, à Wormhoudt.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1855, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité a se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

Bureau. MM. de Coussemaker (✲, ✲, ✠), *président* ; Victor Derode, *vice-président* ; A. Bonvarlet, *secrétaire-archiviste* ; Ch. Verly, *trésorier*.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Bureau. MM. Cabaret, ✲, *président ;* Michaux, *vice-président* ; Caverne, *secrétaire* ; Hannoye, *trésorier* ; Gossart, *bibliothécaire-archiviste*.

Membres résidants, MM. Bevière, propriétaire ; Cabaret, ✲ ; Caverne, pharmacien ; Michaux, receveur municipal ; Chevalier, inspecteur primaire ; Colinet (Cyr) ; Colinet (Elisée), sous-inspecteur des enfants trouvés ; Fiévet, architecte ; Hannoye, propriétaire ; Tordeux, filateur ; Viroux, imprimeur ; Pauquet, propriétaire ; Gossart aîné, négociant ; le comte de Mérode, propriétaire ; de Colnet, idem ; Bourgeois, juge-de-paix ; Ledoux, capitaine du génie ; Dagalier, agent-voyer principal ; Guillemin, architecte ; Richebé, sous-préfet ; Hardelin, ingénieur du chemin de fer ; Yves, conservateur des hypothèques.

Société d'horticulture du département du Nord.

Cette société a pour but le perfectionnement de l'agriculture et de l'économie rurale, surtout d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un conseil d'administration qui tient ses séances le premier mardi de chaque mois.

MM. le Préfet, *président d'honneur*; Tripiez-Jonglez, *président*: Lemoinier, *vice-président*, Doyen, docteur en médecine, *secrétaire-général*; N.... *archiviste*; Paillart, *trésorier*.

Conseil d'administration. MM. Aldebert (Amand), horticulteur; Bernard (Paul), propriétaire; Cousin, idem; Danel, ✲, idem; Descamps, Ed., idem; de Vogelsang, idem; Dibos, ✲, idem; Dubus, négociant; Grodée, secrétaire en chef de la mairie; Groulois, propriétaire; Legentil, idem; Schlacter, horticulteur; Vanderhelle, propriétaire.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de onze dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Ce dépôt est riche de 33,954 volumes imprimés et de 515 volumes manuscrits. Il est placé dans un vaste et beau local; un cabinet particulier renferme les manuscrits, les éditions du quinzième siècle; les Alde, les Plantin, les Elzevir et les gravures les plus précieuses; cette collection a été formée, peu de temps après la révolution, des livres provenant de la collégiale de Saint-Pierre et des abbayes de Loos, de Phalempin, de Marquette et de Cysoing.

La bibliothèque est ouverte tous les jours de la semaine sans exception et pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi; les dimanches, jusqu'à une heure seulement.

C'est la bibliothèque du département la plus fréquentée; plus de 50 lecteurs y vont journellement compulser ses nombreux ouvrages.

MM. Paeile, ✠, *bibliothécaire*; Gailliez, *sous-bibliothécaire*; Magot, *sous-bibliothécaire-adjoint*.

Commission de surveillance. MM. Richebé (O. ✲), maire, *président*; Paillart, propriétaire; Girardin (O. ✲), doyen de la Faculté; de Coussemaker, ✲, ✲, ✠, juge; P. Legrand, avocat; Van der Straeten, conseiller d'arrond^{t}; Paeile, ✠, *secrétaire*.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1er février 1856, est ouverte au public tous les jours, savoir : les dimanches et fêtes, de dix heures à une heure, les mardis, jeudis et samedis de neuf heures à midi et les six jours de la semaine, de quatre à neuf heures du soir. Elle contient environ 4,000 volumes imprimés et 15 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XVe siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 18.

Bibliothécaire, M. Th. Leuridan.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 33,767; les manuscrits forment un total de 1,230 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte De Baralle. —Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés.

Commission de surveillance. MM. Maréchal père, *président*; de Liénard, Houzé.

Bibliothécaire, M. Bouchez.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à midi et de deux à quatre heures. Ce dépôt est peu fréquenté; c'est à peine si 4 ou 6 lecteurs s'y rendent journellement

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établie dans un magnifique local dépendant du Muséum, cette bibliothèque renferme environ 37,479 volumes, dont 970 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque quelques éditions très-anciennes. Elle a été fondée en 1767.

Les jours d'ouverture sont le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de trois heures de l'après-midi jusqu'à six, dans le printemps et l'été, et depuis deux heures jusqu'à cinq pendant l'automne et l'hiver; 10 lecteurs environ la fréquentent par jour.

Bibliothécaire, M. Estabel-Luce; *bibliothécaire-adjoint*, M. l'abbé Dehaisne.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

Cette bibliothèque, fondée par les Jésuites, enrichie par des dons particuliers et par les débris des communautés religieuses supprimées par la révolution de 1789, est établie dans les bâtiments du collége communal; elle est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure, et le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés; elle renferme 21,000 volumes et 654 manuscrits formant 869 volumes. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année une somme fixe pour achat de livres nouveaux.

Bibliothécaire, M. Gambart; *inspecteur,* M. Caffiaux.

Bibliothèque et musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection, qui contient 4,045 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

Ce dépôt, placé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, contient environ 7,000 volumes et 34 manuscrits. Il a été fondé, en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque comprenant 3,000 volumes.

Il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de six à neuf heures du soir.

Commission de surveillance. MM. le maire, *président;* A. Philippe, propriétaire; Caux, secrétaire de la mairie.

Bibliothécaire, M. L. Caux.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau n'existe que depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collége, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,097. Cette bibliothèque est ouverte les dimanches et les jeudis, de neuf heures du matin à six heures du soir.

Commission de surveillance. MM. de Lafons, *président;* Cassine, Maréchal. — *Conservateur,* N...

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,100 volumes, a été établie dans cette ville, en 1843, par les soins de l'autorité municipale. Elle est ouverte les mardis et jeudis, de deux à cinq heures du soir.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, suivant les derniers renseignements, à 2,319 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et jeudi de chaque semaine, de cinq à huit heures du soir; elle est fréquentée en moyenne par 12 lecteurs.

Conservateur, N...; M. Fosset, *adjoint.*

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

1,331 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant pour la plupart de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre ou à cinq heures, en hiver ou en été.

Bibliothécaire, M. Lorthioir.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Winoc.

Il est ouvert à ceux qui en font la demande à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 4,007 volumes dont 10 manuscrits. Ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés), elle reçoit environ 11 lecteurs par jour; des ouvrages sont donnés en ville pour un temps déterminé. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Joos, Parfait.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes et Roubaix.

LILLE. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient plusieurs morceaux d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans six grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Conservateur, M. Ed. Reynard, ✲.

Commission de surveillance. MM. Reynard, ✲; Grodée; H. de Jouffroy; Herlin, Auguste; Colas, professeur de peinture; Benvignat, architecte.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome. L'administration de ces objets a été confiée à une Commission prise dans le sein de la société des sciences et dont voici la composition:

MM. Benvignat, architecte; Verly, architecte; Chon, ✲, professeur d'histoire; Colas, professeur à l'Académie; Ch. Bachy, propriétaire.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée a été transféré, en 1856, dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance. MM. A. Flamen, adjoint, représentant le maire; le doyen de la Faculté; le président de la Société des sciences; Dareste de la Chavanne, professeur à la Faculté des sciences; Chrestien; de Norguet.

Conservateur des collections. M. Dareste de la Chavanne, professeur à la Faculté.

MUSÉE DES MÉDAILLES.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

La société des sciences, chargée de la surveillance de ce musée, a délégué à cet effet :

MM. Chon, ✲, de Coussemaker, ✲, ✲, ✠, Van Hende, Benvignat, de Melun.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit:

MM. A. Flamen, adjoint au maire, *délégué pour la présidence;* Chrestien, docteur en médecine; Bachy, propriétaire; Violette (O. ✲), membres de la Société des Sciences.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la société impériale des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente déjà de précieux et nom-

breux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme.

Commission chargée de la surveillance et du classement. MM. Violette (O. ✲), *président;* Bachy, Ch. Violette, Girardin (O. ✲).

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'année 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venues s'ajouter les offrandes des habitants et les acquisitions de la mairie. On remarque dans cet établissement près de 80 tableaux, la plupart de l'école flamande, dont quelques-uns ont une grande valeur. Le musée de Dunkerque a été inaugurée le 27 juin 1841; il est ouvert les dimanches et fêtes, de midi à quatre heures de relevée, et les jeudis, de deux à cinq heures.

Commission du musée. MM. le maire, *président de droit;* A. Philippe, *vice-président*; Gaspard fils, *secrétaire*; Schoutheer fils; Develle; Dagneau; Cuel (O. ✲); Duthoit fils; Ponchez fils; Fr. Darras; Lambert; L. Caux; G. Hubert; E. de Forcade, *conservateur.*

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul les premiers éléments d'un musée, dûs à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué, à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités.

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

Il se compose en grande partie d'objets d'histoire naturelle. On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, etc., etc., toutes classées méthodiquement dans l'ordre adopté au Jardin-des-plantes de Paris. Il existe, en outre, une grande quantité de minéraux et de végétaux, des objets d'antiquité et de curiosité, une nombreuse collection de médailles et une galerie de tableaux, la plupart appartenant à l'école flamande.

Conservateur préparateur, M. Potier, Louis.

Commission générale. — MM. le maire de Douai, *président;* Cahier, conseiller à la cour, *vice-président*; Watelle, *secrétaire-général*; Gelez fils, *secrétaire-adjoint.*

Section de la bibliothèque et des médailles, MM. Copineau (O. ✲), propriétaire, *président;* Honoré, ✲, conseiller municipal; Moutée, docteur en médecine, *secrétaire;* Duhem, docteur-médecin; Minart, conseiller; Taillar, ✲, président de chambre honoraire; le comte de Guerne, ✲, conseiller; Rossignol, idem; Moutée, docteur ès-lettres, Estabel-Luce, Clavon, avocat, *bibliothécaire;* l'abbé Dehaisne, *bibliothécaire-adjoint.*

Section d'archéologie et des médailles. MM. Cahier, *président;* Preux, *secrétaire;* de la Phalecque, avocat; de Warenghien, ✻, conseiller; Delannoy, pharmacien; Dubrulle fils, architecte; R. de Baillencourt; Thomassin.

Section d'histoire naturelle. MM. de Guerne, ✻, propriétaire, *président;* L. Maurice, *secrétaire;* Gelez fils, *secrétaire-adjoint;* Delplanque, vétérinaire; Desmarets, Emile, avocat; Tesse, docteur; Potier, Anatole; Vasse, professeur de physique; Watelle, docteur; Foulon.

M. Potiez fils, *conservateur préparateur* pour l'histoire naturelle et *conservateur* pour l'archéologie.

Membres honoraires. MM. Pons, Serval (O. ✻), lieutenant de vaisseau; Demont, propriétaire.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846, qui renferme des tableaux, des statues en marbre, quelques bas-reliefs, des médailles anciennes, des collections d'oiseaux et de coquillages.

Commission de surveillance. MM. Maréchal père, *président;* Evrard, ✻, ingénieur civil; Berger père, professeur de dessin; Bruyelle, receveur des hospices; le comte de Vendegies; Dufrenoy, Ed.; Flayelle-Motte.

VALENCIENNES.

Les musées de Valenciennes sont composés de belles galeries de peinture et de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Cet établissement est placé sous la direction d'une Commission permanente. Les membres de cette Commission sont :

MM. Delanoue, géologue, *vice-président;* E. Pesier, chimiste, *secrétaire;* Charles Courtin, naturaliste; Dutemple, chirurgien; Delgrange, naturaliste; De Bracquemont, ingénieur civil.

ROUBAIX (musée industriel).

Cet établissement, organisé en février 1856, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales : 1° douze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour constituer la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° des éléments pour former d'autres collections de tissus antérieurs à 1835; 3° onze carnets d'échantillons de nouveautés des diverses fabriques de France, que le musée se procure par voie d'abonnement, et qu'on peut consulter tous les jours; 4° un carnet d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan.

JARDINS BOTANIQUES.

LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique qui renferme un nombre de plantes assez considérable.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est dans le meilleur état, et les leçons, données par un professeur instruit, sont suivies par un grand nombre d'élèves.

Un autre établissement du même genre, mais bien plus considérable, est à la disposition de la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières de toutes espèces, une collection complète de plantes classées comme celles du Jardin-des-Plantes à Paris, une vaste orangerie et une serre chaude où sont renfermées plus de 5,000 plantes indigènes ou exotiques.

Conservateur, M. Brassart.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864 il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863, faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge, donnent des représsntations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES ET COMMUNALES.

Lille.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DE L'ÉCOLE DE CHANT ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'École. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du Prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent

s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'École fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut réorganisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'École de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

L'Académie impériale de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à cent élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans, la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale. Les chœurs, surtout, sont ordinairement chantés avec une précision et un ensemble dont on ne peut faire trop d'éloges.

Commission de patronage et de surveillance, MM. le maire, *président;* Danel, ✲, *vice-président*; F. Crespel, E. Desrousseaux, Tilloy-Casteleyn, Théry.

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. Magnien; *secrétaire-archiviste*, M. Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs*. Chant. Classe de chant et de vocalisation (demoiselles), M. Boulanger. Classe de chant (hommes), M. Boulanger. Solfége. Pour les demoiselles : 1re classe. M. Français, 2e classe, M. L. Delannoy. Pour les garçons, les deux cours sont dirigés par les mêmes professeurs. Classe élémentaire. M. Bar, Classe chorale pour adultes, M. Larsonneur. Piano, 1re classe, M. Lavainne; 2e classe, Mlles. Platel, Sellier et Meyronnet. Violon, M. Paul Martin Violoncelle, clarinette et basson, M. Baumann. Flûte et hautbois, M. Herman. Cor, M. Vauchelet, Cornet à pistons et trompette, M. Sinsoilliez.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Commission administrative. MM. le maire, *président*; Reynart, ✲, *vice-président*; Barrois, manufacturier; Kolb (O. ✲), ingénieur en chef; Herlin, négociant; de Jouffroy, receveur municipal; comte de Melun, ✠, propriétaire; Menche de Loisne, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées; Grodée, secrétaire en chef de la mairie; Verly, architecte.

Peinture, M. Colas, *professeur*.

Dessin de la figure et modèle. MM. Colas, *professeur-directeur*; Rondeau, *professeur en second*.

Ecole d'architecture. M. Contamine, *professeur*.

Cours de perspective linéaire. M. Vanriscotte, *professeur*.

Anatomie appliquée aux arts du dessin, M. Houzé de l'Aulnoit, *professeur*.

Géométrie et mécanique appliquées aux arts, M. Granofski, *professeur*.

Coupe des pierres, application à la géométrie descriptive, M. Granofski, *professeur*.

Dessin géométrique et levée de machines, M. Granofski, *professeur*.

Dessin linéaire, M. Vanriscotte, *professeur*.

ÉCOLE D'ÉQUITATION DE LILLE. — *Commission de surveillance*; MM. Descamps-Crespel, Debuchy, Gentil, Pommeret, vétérinaire, Steverlynck-Mallet.

Directeur du manége, M. Ruelens, Ferdinand.

Roubaix.

ÉCOLE DE DESSIN (fondée en 1833).

L'enseignement comprend : le dessin de la figure, le dessin d'ornement et le dessin de fabrique de tissus, le dessin linéaire et des cours d'architecture.

Commission de surveillance, MM. C. Piat, Sadou, H. Scrépel, Ed. Ferrier.

Professeurs, MM. Mils, *cours de peinture*; Letombe, *dessin de tête et de mise en carte*; Godey, *dessin linéaire, architecture*; Faidherbe, *professeur de mathématiques*.

ÉCOLES DE MUSIQUE. *Commission de surveillance*. MM. Brun-Lavainne, *président*; Ch. Wattel et Louis Voreux.

Directeur, M. V. Delannoy.

Professeurs. Solfége (hommes), M. Victor Delannoy; solfége (demoiselles), Mme. Seynaeve; chant d'ensemble, M. Julien Catteau; clarinette, flûte, hautbois et basson, M. Lebacqz; violon, M. Julien Catteau; instruments de cuivre, M. D. Catteau; petits instruments de cuivre, M. Heinewetter.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission administrative*. MM. le maire, *président*; F. Defontaine, *président honoraire*; J. Leblan, *vice-président*; Elie Brun, *secrétaire*; Caulliez-Cateaux, conseiller municipal; J. Mathon, Cadeau, docteur en médecine; Sioen, docteur en médecine; Jules Lavis.

Dessin et peinture, M. Chérier, *professeur*.

Architecture. M. Maillard, *professeur*.

Musique vocale et instrumentale, M. Stappen, *professeur-directeur*. *Professeurs-adjoints*, MM. Leroy, Coutiez, Boissière et Desbonnets.

Dunkerque.

ÉCOLE DE MATHÉMATIQUES ET D'HYDROGRAPHIE ÉTABLIE DANS LES BATIMENTS DU COLLÉGE ET ENTRETENUE PAR LA MARINE.

M. Terquem, *professeur*.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin*, MM. le maire, *président* ; Bourdon, négociant ; Dagneau fils, négociant ; Philippe, idem ; Verquelle, idem.

Professeurs. Architecture, M. Flamant ; dessin et peinture, MM. Dubuisson et Desmit.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l ornement, le dessin linéaire et la peinture.

Commission d'administration, MM. le maire, *président ;* Béhaghel, conseiller général; Stoppelgast, conseiller d'arrondissement; Van Merris, Alloo, Crocs, Durie, N...., *secrétaire*.

Professeur, M. Swynghedauw.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. *Administrateurs;* MM. de Liénard, Pagniez-Delloye, Evrard, ✻, capitaine des sapeurs-pompiers.

Professeurs, MM. Detry, professeur de violoncelle ; Tingy, professeur de violon; Duez, professeur de violon et violoncelle ; Crême professeur de clarinette; Bonnays, professeur d'instruments de cuivre; Dienne, professeur de solfége; Duez, chargé du cours des adultes.

ACADÉMIE DE DESSIN. *Commission de surveillance*, MM. le maire, *président* ; Maréchal, *vice-président* ; Foulon, rentier; Dufrenois, ancien directeur du comptoir; Flayelle, négociant; le comte de Vendegies; Defraine ; — *directeur*, M. Berger fils; *professeur*, M. Berger père.

ACADÉMIE DE PEINTURE, SCULPTURE ET DESSIN LINÉAIRE. *Commission de surveillance*, MM. de Baralle père, architecte; Evrard Cléomède, de Baralle fils, architecte ; professeur, M. Grohain.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN ET DE PEINTURE. M. le maire, *président* ; M. Bailiard, *directeur*.

Douai.

Commission des écoles académiques, M. le maire, *président*.

SECTION DES BEAUX-ARTS. MM. de la Phalecque, *vice-président*; Meurant, architecte de la ville, *secrétaire*; Robaut fils, propriétaire; Asselin, conseiller municipal; N...

SECTION DE MUSIQUE. MM. Nutly, *vice-président*; E. Desmarets, avocat, *secrétaire*; Landry, Lavoix père, Campion, Thomassin, propriétaire.

Cours de géométrie et de mécanique appliquée aux arts, M. Malet fils, *professeur*.

École d'architecture, M. Malet fils, *professeur*; M. Pèpe, *professeur-adjoint*.

École de dessin, M. Petit; *professeur-adjoint*, M. Cellier.

École de modelure, M. Potiez, Louis.

ÉCOLE DE MUSIQUE. MM. Heisser, professeur de vocalisation; François, professeur de violoncelle; Hochet, professeur de solfége (garçons); Mme. Copin, idem (demoiselles); MM. Helbecque, professeur de flûte; Dubus aîné, professeur de hautbois; Lefranc, professeur de violon; Decarpentrie, professeur de clarinette; Heisser, professeur de piano; Demoulier, professeur de basson et d'ophicléide.

Cours de demoiselles. Mme. Copin, professeur de piano; Mlle. Martinache, professeur de solfége.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs, MM. le maire, *président*; de Warenghien, *vice-président*; Ewbanck, *secrétaire*; Hamoir, Courtin, de Saint-Ouen, Hédouin, Dutouquet, Prignet, Cellier, Verdavainne, Courtin.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Housez, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Pétiaux, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur-adjoint de peinture et sculpture.

ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. MM. Nicolet, *professeur de physique*; Pesier, *professeur de chimie*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. *Membres administrateurs*, MM. le maire, *président*; Teinturier, *vice-président*; Girard, *secrétaire*; Lefebvre fils, Perriquet, Durieux, Delame, Carlier.

Professeurs, MM. de Cornillon, solfége et violon; Mohr, clarinette; Hilario, flûte et hautbois; Duez, violoncelle; Lagrange, cor et cornet à pistons; de Cornillon, vocalisation et classe d'ensemble; Mangin, piano.

LISTE DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

BREVETÉS, DANS LE DÉPARTEMENT.

Imprimeurs. A Lille, MM. Danel, Louis; Lefort, Castiaux fils, Léonard Danel, Reboux, Danel-Bigo, Lefebvre, Horemans, Leleux, Destigny, Béhague, Mme Ducatteau, Wilmot, Ve. Blocquel, Petit, Bouchez. — A Armentières, M. Cado. — A Roubaix, M. Reboux, Ve. Béghin, Lesguillon, Florin. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, Lefrançois. — A Dunkerque, MM. Lorenzo, Ve. Dhubert, Ve. Kien. — A Bergues, MM. Focqueur, Christiaens. — A Hazebrouck, M. Guermonprez. — A Bailleul, M. Vanneufville. — A Cambrai, MM. Simon, Deligne, Carion, Régnier. — Au Câteau, M. Dumesnil. — A Avesnes, MM. Carton, Dubois, Poulet. — A Bavai, M. Jouglet. — A Maubeuge, MM. Lévêcque, Burgnies. — A Douai, Ve. Ceret-Carpentier, MM. Wartelle, Dechristé, Crépin, Adam. — A Orchies, M. Détré. — A Valenciennes, MM. Henry, Prignet. — A Saint-Amand, M. Raviart. — A Anzin, M. Dugour.

Imprimeurs-Lithographes. A Lille, MM. Leterme, Danel-Bigo, Reboux, Leclercq, Lefebvre, Choquet, Horemans, Danel Léonard, Mme. Bayart, Lévy, Dubois, Boldoduc, Hutin; Delahaye, Schœller, Wannebrouck, Tribout, Petit, Bayard, Jules; Choquet, Paul; Bauchet, J. Lefort, Ve. Blocquel, Laloux, Dubois, Roussel, Potié, Prat. — A Roubaix, MM. Reboux, Ve. Béghin, Hazebrouck, Florin, Lesguillon, Gravelle. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, Lefrançois. — A Armentières, M. Cado. — A Comines, M. Courmont. — A Bergues, M. Sifantus-Maes. — A Dunkerque, MM. Brasseur, Ve. Dhubert. — A Hazebrouck, M. Guermonprez. — A Cambrai, MM. Simon, Jean; Simon, Henri; Lepage. — Au Câteau, MM. Dumesnil, Terrin. — A Avesnes, MM. Dubois, Poulet. — A Bavai, M. Jouglez. — A Fourmies, MM. Buissart, Cazeaux. — A Landrecies, M. Deloffre. — A Maubeuge, M. Beugnies. — A Trélon, M. Rousseau. — A Douai, MM. Mortreux, Robaut, Legros, Crépin, Wartelle, Adam. — A Saint-Amand, M. Raviart. — A Anzin, M. Dugour. — A Valenciennes, MM. Giart, Torret, Prignet fils, Henry.

Imprimeurs en taille-douce. A Lille, MM. Hutin, Leterme, Schœller, Tribout.

Libraires. A Lille, MM. Lefort, Foucart, Dlle. Fremaux, Laurent fils, Castiaux, Reboux, Danel-Bigo, Druart, Horemans, Bé-

ghin, Puisaye, Leleu, Dufour, Labitte, Rousselle, Wilmot, Billaux, Danel, Dubois, Salomé, Leleux, Boldoduc, Quarrez, Minart, Guillot, Langlet, Cufay, Béhague, Cambray, Dubois, Hutin, Martin (Dlle), Ducatteau (Dame), Arnold (Dlle), Robbe, Fourment, Destigny, Courtois, Bauchet, Réné; Couttenier, Cliquennois, Ghémar, Vallet, Blocquel (Ve), Garemin, Petit, Mouque, Devriendt, Ve. Blasop, Bailliez. — Annœullin, MM. Couvreur, Beghin, — A Armentières, M. Cado, Legrand (Dlle), Ve. Nollent. — A La Bassée, Mme Bailly, M Cambiez. — A Comines, M. Courmant. — A Haubourdin, Mme Schoutheer. — A Roubaix, Mme Béghin, MM. Reboux, Catteau, Lesguillon, Florin, Plouvier, Martel (Dlle). — A Seclin, M. Delacourt. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, Lefrançois. — A Dunkerque, M. Gillet, Lalou (Dlle), MM. Lecocq, Vancauwenberghe, Maillart, Théry (Dame), André. Brasseur, Bacquet, Marteel (Dlle), Vandenbussche, Vve Lachèvre, Dhubert (Ve.), Dame Demaret, M. Ricquer. — A Bergues, MM. Barbez, Debever, Coudeville (Ve). — A Bollezeele, MM. Devulder, Paccou. — A Bourbourg, M. Vandenbroucq fils. — A Gravelines, MM. Dauchel, Lebon, Parisis. — A Hondschoote, MM. Hennegraeve, Haemers.— A Rexpoëde, M. Marchand.—A Wormhoudt, M. Cavry. — A Bailleul, MM. Schercousse, Baelde, Vanneufville, Lemesre, Deredonville. — A Cassel, M. Lion, Dominicus (Ve), Vandamme (Dlle), Boedt (Ve).—A Estaires, MM. Roussel, Dufour. — A Hazebrouck, MM. Réant fils, Guermonprez, Gobrecht (Dame), Barbez. — A Merville, MM. Lemire, Wantier. — A Steenwerck, M. Plouvier. — A Cambrai, MM. Hattu, Simon, Deligne, Bonnier, Baladier, Dewitter (Dame), Dubus, Lécluselle, Carion. — Au Câteau, MM. Dumesnil, Terrin (Dlle.), Vaille. — A Solesmes, M. Tramblin, Gambiez (Ve). — A Avesnes, MM. Michaux, Vandepitte (Dame), Dubois. — A Bavai, M. Jouglez, Bouchez (Ve). — A Berlaimont, Dlle Hallez. — A Etrœungt, Dlle Crevelle. — A Fourmies, MM. Buissart, Legrand.— A Gommegnies, Dlle Jouglez. — A Landrecies, MM. Deloffre, Capillier, Péchiet. — A Maroilles, Ve Bévenot. — A Maubeuge, Dlle Virlet, MM. Lévêque, Delgorge, Beugnies. — Au Quesnoy, Navez (Dlle), Mme Bellain, Beaugrand (Dlle), M. Dauverchain. — A Solre-le-Château, M. Delattre. — A Trélon, MM. Rousseau, Tricot. — A Douai, MM. Vinois, Lafoscade, Céret-Carpentier (Ve), Madoux, Robaut, Crépin, Foucart, Dame Cuelenaere, Bonnart, Marlière, Bressole, Dubourg, Adam, Tilloy. — A Orchies, MM. Dubois, Carpentier. — A Somain, M. Mio. — A Saint-Amand, MM. Raviart, Druon, Brassier. — A Anzin, M. Dugour.— A Bouchain, Santo (Dlle). — A Condé, M. Descamps, Sauvage (Dame). — A Denain, MM. Daudin, Cambay. — A Valenciennes, MM. Giart, Lemaître, Ségard, Désert, Binois, Dame Blary, Dame Rombaut, Prignet, Henry.

INSPECTION DE LA LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE.

A Lille, M. Druez, *inspecteur de* 1re *classe;* à Valenciennes, M. Dubouys, *id. de* 2e *classe;* à Dunkerque, M. Dessurne, *id. de* 4e *classe.*

ÉCRITS PÉRIODIQUES

Publiés dans le département du Nord.

JOURNAUX POLITIQUES :

VILLES où paraissent les JOURNAUX.	TITRES ET SOUS-TITRES des JOURNAUX.	NOMS du Propriétaire ou du Gérant.	du Rédacteur en chef,	de l'Imprimeur.
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.			
Lille. . . .	L'Écho du Nord.	Leleux, gér. .	Leleux . .	Leleux.
Idem. . . .	Le Mémorial de Lille et du Nord de la France. . .	Boutteau. . .	Destigny. .	Destigny
Idem. . . .	Le Propagateur du Nord et du Pas de-Calais . . .	H. Lefebvre .	H. Lefebvre.	Lefebvre-Ducrocq.
Idem . . .	Journal de Lille, affiches et annonces du département du Nord.	L. Danel. .	. . . . .	L. Danel.
Tourcoing .	L'Indicateur de Tourcoing et de Roubaix.	Mathon . . .	Mathon. . .	Mathon.
Roubaix . .	Le Journal de Roubaix. .	Reboux . . .	Reboux. . .	Reboux.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.			
Valenciennes	Le Courrier du Nord. . .	Henry. . . .	Cellier. . .	Henry.
Idem. . . .	L'Écho de la Frontière. .	Boulan frère et Lemaire. .	Lemaire . .	Prignet.
Idem. . . .	L'Impartial du Nord. . .	Prignet . . .	Prignet . .	Idem.
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.			
Dunkerque .	L'Autorité	Ve. Kien . .	Habar. . . .	Ve. Kien.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
Douai. . .	L'Indépendant.	P. Adam. . .	P. Adam. .	Vve. Adam.
Idem. . . .	Le Courrier Douaisien . .	Vve. Céret et Lacquement.	D. Barrez .	Vve. Céret.
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.			
Cambrai . .	L'Émancipateur.	Carion (Louis)	Carion (L.).	Carion (L.)
Idem. . . .	La Gazette de Cambrai. .	Renoud . . .	. . . . .	Renier, Boutteau.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.			
Hazebrouck.	L'Indicateur d'Hazebrouck	Guermonprez	Guermonprez	Guermonprez
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.			
Avesnes ...	L'Observateur des arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Valenciennes. . .	Viroux . . .	Dubois. . .	Dubois.

JOURNAUX NON POLITIQUES.

ARRONDISSEMENTS.	VILLES.	TITRES ET SOUS-TITRES.	NOMS des PROPR.-GÉRANTS.	NOMS des IMPRIMEURS.
Lille. . . .	Lille . . .	L'Écho de Lille.	Petit	Petit.
Idem. . . .	Idem. . . .	Le Prix courant légal des marchandises en gros. .	Lesyndicat des court. de com.	Lefebvre.
Idem. . . .	Idem. . . .	Guide du Voyageur sur le Chemin de fer du Nord.	Danel . . .	Danel.
Idem. . . .	Idem. . . .	L'Écho populaire de Lille et de l'arrondissement. .	Petit	Petit.
Idem. . . .	Idem. . . .	La Revue indépendante, Vérité universelle . . .	Véran. . . .	Béhague.
Idem. . . .	Idem. . . .	La Mairie	Lober. . . .	Horemans.
Idem. . . .	Idem. . . .	Le Peuple du Nord et du Pas-de-Calais.	Desenclos . .	Petit.
Idem. . . .	Idem. . . .	Le Journal du Peuple . .	Horemans . .	Horemans.
Idem. . . .	Roubaix. .	Le Papillon.	Lizot	Florin.
Idem. . . .	Idem. . . .	L'Écho de Roubaix. . . .	Lesguillon. .	Lesguillon.
Idem. . . .	Idem. . . .	La Tribune lyrique . . .	Idem	Idem.
Idem. . . .	Idem. . . .	L'Indicateur général de Roubaix	Idem	Idem.
Idem. . . .	Tourcoing. .	L'Industriel de Tourcoing.	Lefrançois . .	Lefrançois.
Valenciennes	Valenciennes	La Revue agricole, industrielle et littéraire . . .	Henry. . . .	Henry.
Dunkerque .	Bergues. .	Journal de Bergues . . .	Focqueur, aîné	Focqueur.
Idem. . . .	Dunkerque .	Le Pilote dunkerquois . .	Vve D'Hubert.	Ve D'Hubert.
Douai. . .	Douai. . .	L'Instituteur du Nord et du Pas-de-Calais . . .	Adam. . . .	Adam.
Idem. . . .	Idem. . . .	Jurisprudence de la Cour impériale.	Delebecque. .	Obez.
Idem. . . .	Idem. . . .	L'Industrie du Nord et du Pas-de-Calais.	Crépin. . . .	Crépin.
Idem. . . .	Idem. . . .	Souvenirs de la Flandre wallonne.	Dechristé. . .	Dechristé.
Idem. . . .	Idem. . . .	Journal d'Orchies. . . .	Crépin. . . .	Crépin.
Idem. . . .	Orchies . .	Le Chroniqueur du pays de Pévèle	H. Destrées .	H. Destrées.
Idem. . . .	Douai. . .	Le Journal de Douai. . .	Crépin. . . .	Crépin.
Idem. . . .	Orchies . .	L'Éclaireur orchésien . .	H. Destrées. .	H. Destrées
Cambrai. . .	Le Câteau. .	Le Journal du Câteau et du département du Nord. .	Dumesnil . .	Dumesnil.
Idem. . . .	Cambrai. .	L'Industriel.	Morcrette . .	Simon.
Idem. . . .	Idem. . . .	Le Correspondant des Familles	De. de Gaulle.	Carion.
Avesnes . .	Avesnes. . .	Le Glaneur, Feuille d'affiches de l'arr. d'Avesnes.	Carton. . . .	Carton.

Par arrêté en date du 29 octobre 1864, M. le Préfet du Nord a décidé que les annonces judiciaires exigées par les lois pour la validité de la publicité des procédures ou des contrats seront insérées, pendant l'année 1865, à peine de nullité, dans les journaux ci-après désignés:

Pour l'arrondissement de Lille, le *Mémorial de Lille*; pour l'arrondissement d'Avesnes, l'*Observateur d'Avesnes;* pour l'arrondissement de Cambrai, la *Gazette de Cambrai*; pour l'arrondissement de Douai, l'*Indépendant*; pour l'arrondissement de Dunkerque, l'*Autorité*; pour l'arrondissement d'Hazebrouck, l'*Indicateur d'Hazebrouck*; pour l'arrondissement de Valenciennes, le *Courrier du Nord* et l'*Impartial du Nord.*

Le tarif des annonces judiciaires est fixé à 20 centimes la ligne de 34 lettres. Le coût du N° justificatif est fixé à 50 centimes.

Les gérants des journaux d'arrondissement sont tenus de faire insérer à leurs frais et au prix du tarif, dans le *Mémorial de Lille*, un extrait sommaire de chacune de leurs annonces judiciaires.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composés d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 19 février 1862, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. MM. Cuel (O. ✲), conseiller général, *vice-président*; Vercoustre, *secrétaire*; Delaetre, propriétaire, à Dunkerque; Dufour, cultivateur, à Bronckerque; Vandercolme, ✲, propriétaire et agriculteur, à Dunkerque; Cardock, cultivat., à Petite-Synthe; Dewaele, maire d'Hoymille.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. MM. Cappon, propriétaire à Merville, *vice-président*; Deberdt, propriétaire, *secrétaire*; Dequidt, cultivateur et propriétaire à Sainte-Marie-Cappel; Seigier-Legris,

agriculteur à Steenwerck; Claudorez, idem, à Hazebrouck; Duquenne, ✲, conseiller général, maire de La Gorgue; Beck, juge-de-paix à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. MM. Des Rotours, ✲, député, conseiller général et maire à Avelin, *vice-président*; Beaucarne-Leroux, cultivateur et maire à Croix, *secrétaire*; Leroy-Dubois, cultivateur et maire à Illies; Demesmay, ✲, cultivateur à Templeuve; Lallemant, cultivateur et maire, à Erquinghem-le-Sec; Kuhlmann (O. ✲), fabricant de produits chimiques, à La Madeleine, correspondant de l'Institut; Messéan, cultivateur et maire, à Bois-Grenier; O'Delant, maire d'Hellemmes; Brame, député, membre du Conseil général du département; Lefebvre, cultivateur à Lille; Deleplanque, cultivateur à Loos; Bonduelle fils, cultivateur à Bousbecque; Lecat-Butin, ✲, cultivateur et maire à Bondues; Ed. Defontaine, ✲, ✠, conseiller général à Marquette; Heddebault, cultivateur à Houplin; Fauvarque, adjoint au maire et cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. MM. Monier, cultivateur à Aubencheul-au-Bac, *vice-président*; Boulanger, cultivateur et maire à Doignies; Raoult, cultivateur et maire à Iwuy; Leleu, idem, à Tilloy; Tilloy, cultivateur et fabricant de sucre à Boistrancourt (Carnières); Seydoux (O. ✲), maire du Câteau; Bauchart, cultivateur et maire à Ligny.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. MM. Darche, maire de Gognies-Chaussée, *vice-président*; De Colnet, conseiller général à Dompierre; Delbaye, propriétaire et ancien notaire à Bavai; Douai-Macarez, propriétaire et cultivateur à Ghissignies; Bever, adjoint et cultivateur à Solre-le-Château; Mary, agriculteur à Aymeries; Godart-Desmarest, ✲, député, à Trélon; Dequesne, conseiller d'arrondissement, à Landrecies; Baudry, maire et agriculteur à Boulogne; Manesse, conseiller d'arrondissement à Fresnoy; Postiaux, *secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. MM. Billet, cultivateur et fabricant de sucre à Cantin, *vice-président*; Vasse, professeur au lycée, *secrétaire*; Bernard fils, cultivateur à Roost-Warendin; Fiévet, cultivateur et maire à Masny; Morelle, id. à Somain; Guilbert-Estevez, ✲, conseiller général et maire, à Orchies.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. M. Grar, Ed., ✲, raffineur de sucre, président de la société d'agriculture de Valenciennes, *vice-président*; Hamoir, ✲; cultivateur à Saultain; Davaine-Nicole, propriétaire et agriculteur à Saint-Amand; Gouvion-Deroy, ✲, agriculteur à Denain; Bonnier, juge-de-paix à Condé; Blanquet, cultivateur et maire à Famars; de Monchaux, propriétaire à Saint-Amand; Gomez, *secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote

BUREAU. MM. Cuel (O. ✲), ingénieur en chef en retraite, *président*; Harcourt, *trésorier*; Bessat, *secrétaire*.

Membres résidants. — Canton de Dunkerque-Est. MM. Vandercolme, ✲, *vice-président*; Carlier, ✲, président du tribunal de commerce; Nys, propriétaire à Dunkerque; Delelis, adjoint au maire de Dunkerque; de Causans, propriétaire, idem; Debavelaere, cultivateur à Coudekerque-Branche; Foubel, cultivateur à Teteghem; Caudilier, propriétaire à Dunkerque; Bigorne, idem; Steen, maire à Uxem; Walkens, médecin, idem; Lebecque-Gomel; Romain-Daullé, maire à Teteghem; Debavelaere, cultivateur à Teteghem; Wemaere, cultivateur à Leffrinckhoucke.

Canton de Dunkerque-Ouest. M. Mahieu fils, *vice-président*; Plock, ✲, ingénieur des ponts-et-chaussées; Hubert aîné, propriétaire à Dunkerque; Gaspard père, idem, idem; Gaspard fils, docteur en droit, idem; Cardock, cultivateur à Petite-Synthe; Clément, idem à Grande-Synthe; Maegherman, maire à Petite-Synthe; Coquillier, cultivateur à Grande-Synthe.

Canton de Bergues. MM. N..., *vice-président*; Wæmaere, cultivateur à Armboutscappel; Courtroy, fabricant à Steene; Vanhove, cultivateur à Pitgam; Herrewyn, percepteur à Bergues; Demazure, à Bergues; Gerrsen, vétérinaire, idem; Demeesemaker, propriétaire, idem; Ryssen, cultivateur à Socx; Coudeville, cultivateur à Bierne; Meezemaker, idem, idem; Duewel, cultivateur à West-Cappel; Lelieur, cultivateur à Quaëdypre; de Breyne, idem, idem; Janssens-Benynck, idem, idem; Dousselaert, idem, idem; Dewaele, idem à Pitgam; Decrocq, idem, idem; Debaecque, homme de lettres à Bergues; Boutten, cultivateur à Armsbouts-Cappel; Verhille, propriétaire, idem; Dewaele, cultivateur à Hoymille; Demeesemaker fils, propriétaire à Bergues; Miksels, médecin à Quaedypre.

Canton de Wormhoudt. MM. Vandenkerkhove, *vice-prés.*, à Volkerinckove, Vanhoutte, cultivateur à Herzeele; Houtters, id., idem; Bergerot, maire à Esquelbecq; Sapelier, cultvateur à Zeggers-Cappel; Blanquaert, idem, idem; Marcotte, idem, idem; Deseize, idem, à Wormhoudt; Denielle, idem, idem; Dehaële, idem, idem; Liévin, Ate, à Wormhoudt.

Canton d'Hondschoote. MM. Regodt, *vice-président*, aux Moëres;

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre *Sciences et Arts*.

Danotté, cultivateur à Killem ; Wemaere, idem à Rexpoëde ; Dewaële, idem, idem ; Vandaele, idem à Warhem ; Bollingier, idem, idem ; Vandenbavière, idem, à Bambecque; Vandermeersch, id., à Hondschoote; Lelieur, idem, idem ; Coppens, idem, idem.

Membres résidants hors de la circonscription. MM. Hamereel, cultivateur à Spycker ; Nanquette, vétérinaire à Bourbourg ; Bortier, propriétaire à Ghistelle, près Furnes ; Landron, cultivateur à Brouckerque.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau. MM. Demeunynck, ✲, maire de Bourbourg, *président* ; Vandenbavière, cultivateur à Loon, *vice-président* ; Vercoustre, conducteur de la 2e. section des Waeteringues, *secrétaire* ; Nanquette, vétérinaire à Bourbourg, *secrétaire-adjoint* ; Deschodt, propriétaire, *trésorier-bibliothécaire.*

Membres honoraires. MM. Vanwormhoudt, conseiller d'arrond., à Gravelines ; Bachelier père, ancien maire, à Cappellebrouck.

Membres titulaires. — Canton de Bourbourg. MM. Decoussemaker, ✲, ✲, ✲, conseiller général, à Bourbourg ; Decarpentry, juge-de-paix, idem ; Vercoustre, propriétaire, idem ; Deschodt, cultivateur, idem ; Delecourt, pépiniériste, idem; Porquet-Dourin, cultivateur, idem ; Duval, vétérinaire ; Tettart, Aug., idem ; Belle père, propriétaire, idem ; Belle, Ed., cultivateur, idem ; Vercoustre, Vict., idem, idem, idem ; Ryckevaert, idem, idem ; Dereude-Vandenbrouck, idem, idem; Duytsche, idem, idem ; Desmidt, idem, idem ; Waguet, idem, idem ; Meesemacker, idem, idem ; Dereudre-Dehorter, idem, idem; Dufour, idem, à Brouckerque ; Debaevelaere, idem, idem ; Francke, idem ; Landron, idem, idem ; Mahieu, idem, à Cappellebrouck ; Meesemacker, idem, idem; Déricke, idem, idem ; Deram, idem, idem ; Landron, Désiré, idem, idem ; Bellangé, idem, idem ; Hauw, idem, à Looberghe ; Bogaert, idem, idem ; Wemaere, maire à Spicker ; Senaene, J., culttvateur, idem ; Senaene, B., idem, idem ; François, idem, à Saint-Pierrebrouck ; Porteman, idem, à Millam ; Ponceel, idem, idem.

Canton de Gravelines. MM. Vanwormhoudt, entrepreneur et cultivateur à Gravelines ; Geersen, idem, à Craywick; Longueval, maire à Laon ; Fétel, cultivateur, idem ; Caron, idem, idem; Fétel-Longueval, idem, idem ; Thelliez, idem, idem ; Hubert, idem, idem; Fournier, idem, idem ; Backeroot, idem, idem ; Fétel-Devos, idem, à Loon ; Stevenodt, adjoint à Loon ; Devos, cultivateur, idem; Louf, à Saint-Georges.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. Claudorez, *président* ; Deschodt, *vice-président*, Deberdt, *secrétaire* ; Margerin, *trésorier.*

Membres. MM. Senellart-Pannier, à Merville; Cleenewerck, ✲, conseiller général; Villette, à Pradelle; Joie, à La Gorgue; Dequidt, à Ste.-Marie-Cappel; Bouillez-Verhaeghe, à Merville; Beck, à Steenvoorde; Dumont, à Ebblinghem; Schrevere, à Zuydpeene; Lutun, à Merville; Mooreel, à Ecke; Deschodt, à Hazebrouck; Lobbedez, idem; Duquenne, ✲, à La Gorgue; Demeersseman, à Borre; Loridan-Hullebert, à Estaires; Vandaele, à Zermeezeele; Claudorez, à Morbecque; Reumaux, à Wemaers-Cappel; Rohart, à Estaires; Warein, à Hazebrouck; Lespagnol, idem; Bieswal, idem; Smagghe, idem; Margerin, idem; Debaecker, idem; Guermonprez, idem; Houvenaghel, idem; Omaere, Louis, idem; H. Omaere, idem; Joetz, idem; de la Serre, à Renescure; de Palmaert, à Ebblinghem; Carlier, à Steenbecque; Hadout, à Merville; Cattoir-Flahaut, à La Gorgue; Vandenbussche, à Arnêke; Decanter, à Steenvoorde; Deroo, cultivateur à Morbecque; Coustenoble, à Merville; Lerouge, à Estaires; Gombert-Dupont, à Merville; Stockeel, à Winnezeele; Houvenaghel, à Hazebrouck; Pocqueur, à Staple; Deboudt, idem; Courin, idem; Oudoize, à Borre; Léturgie, à Ste.-Marie-Cappel.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. Behaghel, conseiller général, *président;* Gourmez-Caboche, *secrétaire*; Baelde, P., *trésorier.*

Membres résidants. MM. Stoppelgast; Decoussemaker, Henri; Declercq; Decoussemaker, Maximilien; Duverlie; Salomé; Lauwerière; Delerue; Delangre; David; Hopsomer; Dumetz, docteur en médecine; Deswarte; Devos; E. Flahaut; H. Flahaut; Vandewalle, Henri.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT.

Créé par arrêté du Préfet du 22 *août* 1853.

Ce comice est composé de 5 membres honoraires, de 180 membres titulaires et de 30 membres correspondants.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, *président*; le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; J. Lefebvre (O. ✲), *président honoraire*; le général commandant la division.

Bureau. MM. Heddebault, cultivateur, *président*; Ern. Desmoutiers, Meurein, *vice-présidents*; Lethierry, *secrétaire-général;* de Norguet, *secrétaire-adjoint*; Defontaine, F., propriétaire, *bibliothécaire-archiviste*; Frémont, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, idem, *trésorier.*

AVESNES.

Bureau. MM. Mailliet aîné, *président*; Tordeux, E., *vice-président*; Caverne fils, *secrétaire*; Fosset, *secrétaire-adjoint*; Delflache, *trésorier*; Bourgeois, *bibliothécaire;* Mailliart, *biblioth.-adjoint.*

Membres. MM. Tordeux, filateur à Avesnelles; Legrand, Th., filateur à Fourmies; Azambre, propriétaire à Avesnes; Hennet, à Bavai; Mary, propriétaire à Aymeries; Boy, Casimir, idem, au Quesnoy; Lelong, maître de postes à Avesnes; Douai-Macaretz, fabricant de sucre à Ghissignies; Dequesnes, maire à Landrecies; Godard-Desmaret, ✲, député, à Trélon; Wagnier fils, idem, à Semousies; Poncet, vétérinaire au Quesnoy; Waquier, idem, à Dourlers; Hédon, idem, à Cartignies; Sury, idem, à Berlaimont; de l'Epine, ✲, conseiller général, au Quesnoy; de l'Epine fils, propriétaire, idem; Blanchard, propriétaire à Baslieu; Evrard, juge-de-paix à Avesnes; de Colnet, propriétaire à Dompierre; Brillet, négociant à Dourlers; Juniet, propriétaire à St-Hilaire; Lambert, notaire à Cartignies; Gosse, propriétaire à Petit-Fayt; Letorel, idem, à Trélon; Legrand, propriétaire à Fourmies; Hiroux, idem, à Sains; Collart fils, à Baslieu; Madoulé, vétérinaire à Landrecies; Noquet, idem, à Maroilles; Hulin, propriétaire à Cartignies; Bevière-St.-Fleury, idem, à Avesnes; Bourgeois, juge-de-paix, à Trélon; de Préseau, propriétaire à Avesnes; Maillard, id., idem; F. Motte, idem, à Landrecies; Dineux-Havée, id. à Avesnes; Dubreucq, cultivateur à Wargnies-le-Grand; Emond, notaire à Berlaimont; Compagnie, propriétaire à Landrecies; Hubert, banquier, idem; Lelong, à Landrecies; Bricart, propriétaire à Boulogne; Bricart, Emile, idem, idem; Couppé-Brillet, négociant à Dourlers; Brochet, ingénieur civil, à Landrecies; Viroux, propriétaire à Avesnes; Renaux, meunier à Floursies; Bachy, pharmacien à Maroilles; Brulin, instituteur, idem; Demoulin, notaire à Dourlers; Ansieau, brasseur à Trélon; Dubois-Viroux, imprimeur à Avesnes; Cuvillier, adjoint à Trélon; Coquelet, filateur à Fourmies; Defontaine, instituteur, idem; Malengreaux, propriétaire à Trélon; Collignon, maître de verries, idem; Hostelet, propriétaire, idem; Marcoux, idem, idem; le comte H. de Nédonchel, idem, à Jolimetz; Blanchard, propriétaire à Baslieu; Renoirt fils, à Flaumont; Lefebvre, propriétaire à Saint-Hilaire; Lamendire, à Baslieu; Devaux, propriétaire à St.-Hilaire; Bonnaire, brasseur à Landrecies; Samain, propriétaire à Cartignies; Fremin du Sartel, idem à Potelle; Laurent, idem à Villereau; Boulanger, brasseur à Forest; Lenain, maire à Prisches; Burlion, propriétaire à Prisches; Ducarne, Henri, propriétaire à Avesnes.

MAUBEUGE.

Bureau. MM. le maire de Maubeuge, *président honoraire*; Walrand, notaire, *président*; Deroisin, propriétaire, ex-agriculteur, à Recquignies, *vice-président*; Bailliant, marchand, à Maubeuge, *secrétaire*; Levecque, receveur municipal, à Maubeuge, *trésorier*; de la Torre, conseiller-général, maire à Saint-Vaast, président du comice de Bavai; Coulmon, conseiller d'arrondissement, à Bavai, vice-président du Comice de Bavai; Bever, notaire à Solre-le-Châ-

teau, président du comice de ce canton ; Rouez, conseiller-général et maire à Solre-le-Château, vice-président de ce comice.

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES.—*Agriculture*, M. Hamoir, Gustave, ✲, *président;* —*horticulture*, M. Bultot, *président;* M. Normand, directeur de l'école primaire, *secrétaire.*

CONDÉ. — M. Bonnier, juge-de-paix, *président*; M. Waternau, *secrétaire.*

SAINT-AMAND. — M. Nicole, *président*; M. Wâché, Séraphin, *secrétaire.*

DENAIN.— M. Deslinsel, ✲, *président*; M. Gouvion, J., *secrétaire.*

CAMBRAI.

Bureau. MM. N.., *président*; Leleu, cultivateur, membre du conseil général, *vice-président*; Evrard, ✲, ingénieur civil, *secrétaire*; Ledoux, notaire, *trésorier*

Haras.

Le service des haras a été organisé en vertu d'une ordonnance du 10 décembre 1853.

Il existe dans le département cinq stations d'étalons impériaux; elles sont placées à Lille, Valenciennes, Avesnes, Le Cateau et Bourbourg, et comprennent ensemble 15 étalons.

Les étalons départementaux, au nombre de vingt-deux, sont répartis dans les divers arrondissements.

Outre les étalons désignés ci-dessus, il existe dans le département du Nord 13 étalons approuvés, qui, comme les premiers, font le service de la monte.

Des fonds sont affectés, depuis plusieurs années, au budget départemental, à l'amélioration de la race chevaline, et le Conseil général a inscrit au budget de 1864 une somme de 3,000 fr. destinée à encourager l'achat d'étalons par l'industrie privée.

Des encouragements de trois natures sont accordés pour favoriser l'amélioration des races de chevaux.

1° Des étalons sont mis gratuitement à la disposition des éleveurs pour les consacrer au service de la monte. Les détenteurs souscrivent l'engagement de se conformer aux dispositions d'un arrêté préfectoral du 17 janvier 1854 qui a réglé les conditions du placement ;

2° Des étalons achetés par le département sont revendus à prix réduit à des cultivateurs ou éleveurs. Ces derniers souscrivent un engagement spécial. Ils sont tenus de les consacrer à la reproduction pendant cinq ans, à péril par eux de rembourser au département la différence entre le prix d'achat et le prix de vente, plus une somme de cinq cents francs pour tenir compte au département tant des menues dépenses auxquelles les acquisitions donnent lieu, que du préjudice résultant de la revente de l'étalon ;

3° Des primes sont accordées aux meilleurs étalons appartenant à l'industrie privée. Les lauréats du concours prennent l'engagement de se conformer aux conditions du programme.

L'acquisition directe, par les particuliers, d'étalons départementaux de valeur est souvent impossible, parce que ces animaux, même quand on les désire, sont très-difficiles à trouver et à choisir. Le mode d'achat avec primes et de revente par le département, stimulera les marchands de chevaux à se procurer de jeunes sujets dans les pays producteurs. Les amateurs, par suite, auront la certitude de pouvoir faire, au chef-lieu du département, à jour fixe, les meilleurs choix désirables, et la question de l'amélioration de la race chevaline entrera dans une voie sérieuse et féconde en heureux résultats.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 67, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 5; Lille, 9; Cambrai, 17; Avesnes, 17; Douai, 3; Valenciennes, 12.

ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE DES DÉPARTEMEMTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président, M. Pommeret, médecin-vétéraine, à Lille.
Secrétaire, M. Delplanque, idem, à Arras.

Drainage.

Le service du drainage est placé, depuis le 1er janvier 1859, dans les attributions de MM. les Ingénieurs des ponts-et-chaussées.

La loi du 17 juillet 1856, sur le drainage, dispose qu'une somme de cent millions est affectée à des prêts destinés à faciliter les opérations du drainage. Ces prêts sont remboursables en 25 ans, par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 4 p. %. — Un décret du 21 septembre 1858 a déterminé la forme et l'instruction des demandes de prêts, et les conditions de ces prêts.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces chambres ont été renouvelées en 1852 et 1853 par voie d'élection, conformément aux dispositions des décrets des 3 septembre 1851 et 30 août 1852. Elles sont composées ainsi qu'il suit :

LILLE. MM. le Préfet, *président d'honneur*; Kuhlmann (O. ✲), *président*; Verley, ✲, *vice-président*; N.. ., *trésorier*; Wat-

tine-Bossut, Tilloy-Casteleyn, ✲, Loyer, ✲, Scrive-Bigo, ✲, Descat-Leleux, ✲, Bonte, Vanderhagen, Bernard, Delesalle, ✲, Descamps, Decroix, V. Saint-Léger.

Membres correspondants. MM. Wallerand, ✲, G. Tilloy, *dans l'arrondissement de Cambrai;* Patoux, ✲, Giroud, *dans l'arrondissement de Douai.*

Secrétaire de la Chambre, M. Blondeau.

DUNKERQUE. — MM. Morel-Agie, ✲, *président*; Zoz. Choquet, *trésorier*; A. Carlier, Becq, ✲, Choquet, Hector Féron, ✲, Lefebvre, Vaucauwenberghe, Petyt, Broquant, Bourdon.

Secrétaire de la Chambre, M. E. Delbeke.

VALENCIENNES. MM. Lefebvre, Emile, ✲, *président*; Canonne, ✲, *vice-président*; Delame, *trésorier*; Bracq, ✲, Lewille, ✲, Durieux, Blanquet, ✲, Hamoir, Aug.; Renard.

Membres correspondants dans l'arrondissement d'Avesnes, MM. Hamoir, Réné, maître de forges, à Maubeuge; Lucq aîné, à Maubeuge; Clavon, filateur de Fourmies.

Secrétaire de la Chambre, M. E. Bouton.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES MANUFACTURES, FABRIQUES, ARTS ET MÉTIERS.

Cinq chambres consultatives sont établies dans ce département, à Tourcoing, à Roubaix, à Cambrai, à Avesnes et à Douai. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

TOURCOING. MM. Desurmont-Desurmont, *président;* F. Masurel, Leplat-Desnoulet, Jourdain-Defontaine, Ph. Motte, L. Nollet, Ph. Lamourette, A. Laloy, Lorthiois-Desplanques, H. Deroubaix, Duvillier-Duriez; *secrétaire*, M. Leurent.

ROUBAIX. MM. Paul Defrenne ✲, *président;* C. Descat, ✲, Réquillart-Screpel, Delfosse-Motte, Wattinne-Bossut, Scrépel, Jean-Baptiste; Louis Lefebvre, F. Roussel, Toulemonde-Nollet, A. Boissière, J. Delattre, L. Eeckman; *secrétaire*, M. Delfosse.

CAMBRAI. MM. Wallerand, ✲, *président*; J. Tilloy, Petit-Courtin, ✲, J. Brabant, A. Lallier, Passet, Bertrand, Huart, Cornaille, Seydoux, ✲, Chappellier, Pierson; *secrétaire*, M. Cornaille-Leroy.

AVESNES MM. Mailliet, ✲, *président*; Rouez, Godard-Desmarest, ✲, Coquelet, R. Hamoir, Sculfort, Herbecq, George, Crapez, Clavon Hazard; *secrétaire*, M. Tordeux.

DOUAI. MM. Vuillemin, *président* ; Hanotte, *vice-président*; Fiévet, ✲, à Masny ; Cuillier, à Douai ; Butruille, idem ; Boulanger, Bacley, idem ; Patoux, ✲, à Aniche ; Paix, à Douai ; Schotsmans, idem ; Picot, à Somain ; *secrétaire*, M. Dupont.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DES SOIES ET LAINES.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau de conditionnement de soies et laines.

Commission de surveillance, MM. C. Descat, ✲, F. Frasez, J. Lagache, ✲, conseillers municipaux ; Delfosse, A. Mimerel fils, ✲, membres de la chambre consultative des arts et manufactures.

Directeur, M. A. Musin.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Directeur, M. Dubrulle.

BUREAU DE PESAGE POUR LES MATIÈRES TEXTILES.

Institué à Roubaix, par arrêt préfectoral du 27 août 1858.

Directeur-comptable, M. A. Musin.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Inspecteur spécial du département, M. Dupont.

COMMISSIONS D'INSPECTION.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. MM. le Préfet (G. O. ✲), *président*; De Melun, conseiller-général, *vice-président* ; N..., *secrétaire* ; Dupont, inspecteur ; Malfait, propriétaire ; Caux, vérificateur des poids et mesures ; Ed. Defontaine, ✲, ancien président du tribunal civil ; Fr. Defontaine, propriétaire ; De Caulaincourt, propriétaire ; de Germiny, propriétaire, Jonglez-Deligne, propr. ; Vandercuyssen fils, idem ; Bulteau, brasseur. à Pont-à-Marcq ; Six, tanneur, idem ; Decottignies, commerçant, idem ; Briffault, cultiv., à Flers ; Deledeuille, officier de santé, à Haubourdin ; Leclercq-Grandel, propriétaire, à Lille ; Brasme, rentier à Haubourdin ; Auffray, capitaine en retraite, idem ; Lecomte, propriétaire, à Moulins-Lille ; Denniel, idem ; Jeanson, anc. pharmacien, à Armentières ; Prevost, conseiller municipal, à Templeuve ; Lefebvre-Crombez, négociant, à Tourcoing ; Célarier, ancien commissaire-priseur, à Loos ; Billon, docteur en médecine, idem ; Billet, mar-

chand, à Halluin; Demeestère. ✲, propriétaire, idem; Dujardin, propriétaire, à Roubaix; Prouvost, propriétaire, idem; Pennel, propriétaire, à Ronchin; Flippe, idem, idem; Dubar-Delespaul, négociant, idem; Delahaye, pharmacien, à Seclin; Messéan, percepteur, à Comines: Catteau-Lauwick, propriétaire, idem; Nollet, négociant, à Tourcoing; Masnou, avocat, à Lille; Derbigny, conseiller de préfecture. propriétaire, à Haubourdin; Duverdyn, propriétaire, id.; Bonte, idem, idem; Flamen-Charvet, propriétaire, à Lille, Debuchy, idem, à Roubaix; Brulois, idem, idem; Delemer-Peuvion, idem, à Lille; Lepercq, brasseur, à Quesnoy-sur-Deûle; Ollivier-Charvet, p opriétaire, à Lille; Henry, docteur en médecine, à Seclin; Dujardin, rentier, idem; Quecq, avocat, à Lille; Taillar fils, propriétaire, idem; Honoré, idem, à Marcq-en-Barœul; Poullet-Brunel, idem, idem; Gruez, capitaine de Douanes en retraite, à Wambrechies; Butin, pépiniériste, idem; Destombes-Leroy, propriétaire, à Tourcoing; Delputte, fabricant, idem; Appiederis, propriétaire, idem; Beaudoux, ancien notaire. à Phalempin; Pipelart, marchand, idem; Brulois, cultivateur, à Wasquehal; Selosse, idem, idem; Mille, propriétaire, à Lille; Mourcou, idem, à Lille; Guichard-Evrard, idem; Rouzé, propriétaire à Willems; Moutardier, receveur, à Tourcoing; Rameau, propriétaire, à Templeuve; Lefebvre, propriétaire, à Hellemmes; Rouzière, idem, à Lille; Houzé de l'Aulnoit, avocat, idem; Dupire-Duponchel, propriét., à Roubaix; Ducourouble, idem, à Lille; Brice, ancien notaire, idem; Jules Lefebvre, propriétaire, idem; Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine, à Lille; Ployette, propriétaire, idem; Dorémieux, ✲, conseiller municipal, idem; Dechin, rentier, à Lille; Gennevoise, avoué, idem; Romont, propriétaire, idem, Collet, professeur, idem; Chombart, avocat, idem; Delerue, propriétaire, à Ascq; Garreau, professeur à la Faculté; Lorthioir, propriétaire; baron Pagès, idem; Capelle, cultivateur; Desmazières, marchand; Herbaux, propriétaire, à Comines; Delespaul, propriétaire, à Lille; C. Desurmont, à Tourcoing; Duprez, idem.; Welcomme-Calens, idem.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. MM. Delaeter, doyen-curé de St.-Eloi à Dunkerque; Morel, conseiller municipal, idem; Meneboo, ✲, docteur en médecine, id.; Bonvoisin, inspecteur primaire, id.; Deleflie, maire de Watten; Hilst, id., à Armbouts-Cappel; Favié, receveur d'enregistrement à Hondschoote.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. MM. Béhaghel, membre du conseil-général, à Bailleul; Arnould, négociant à Merville; Delassus, idem, idem.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. MM. Toussaint-Lallier, négociant à Cambrai; Eraux-Chantreuil, marchand de draps, au Câteau; Sartiaux, propriét., id.; Bouchez, vérificateur des poids et mesures,

idem; Crépin, conseiller-général, à Noyelles; Boulanger, conseiller d'arrondissement, à Doignies; Ségard, curé, à Rumilly; Sorlin, prop., à Banteux; Delafons, id., au Câteau; Flayelle, notaire, id.; Collery, cultivateur, id.; Rousseau-Charlet, négociant au Câteau.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. MM. Wery, propriétaire à St-Hilaire; Darcy, père, id, à Stains; Girod, vérificateur des poids et mesures; Maillard, prop., à Etrœungt; Marsy, pharmacien, à Landrecies; Philippe, brasseur, à Maubeuge; de Lagorce, prop., id.; Mathieu, médecin, à Hautmont; Marchand, prop., à Maubeuge; Baillon-Pluchart, prop., au Quesnoy; Lustremant, médecin, à Wargnies-le-Petit; Carlier fils, prop., à Villers-Pol; Lefebvre-Douay, prop., au Quesnoy; Couvez, marchand de bois, à Solre-le-Château; Divry, notaire, à Fourmies; Delloue, prop., à Anor; Delhaye, ancien notaire, à Bavai; De Colnet, conseiller général, à Dompierre; Bernaille, maire, à Anor.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. MM. Wautiez, vérificateur des poids et mesures; Boutique, avoué, à Douai; Tréca-Leleu, propriétaire, id.; Imbert de la Phalecque, avocat, idem; Lavoix, receveur municipal, idem; Desuède, propriétaire, idem; Branque, maire, à Lécluse; baron de Bouteville, conseiller général, à Hornaing; Piédanna, médecin, à Marchiennes; Danniaux, conseiller à la cour; Desprez, juge-de-paix; Descamps, inspecteur primaire; Caille, docteur en médecine.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. MM. Lemer, maire, à Bruille-St.-Amand; Deslinsel, maire, à Denain; Loriaux, vérificateur des poids et mesures, à Valenciennes; Renard, ✲, membre du conseil général, à Fresnes; Bouchez, conseiller d'arrondissement, à Bouchain; Deslinsel, propriétaire, à Onnaing; de Monchaux, contrôleur, à Valenciennes; Barbieux, notaire, à St.-Amand; Bouchelet, maire, à Lourches; Morelle, idem, à Haspres; Waterneau, médecin; Castiaux, maire, à Vieux-Condé; Bracq, ✲, idem, à Valenciennes; Trancrède fils, idem, à Marly; Lecuyer, ✲, idem, à Saint-Saulve; Manouvrier, médecin, à Valenciennes; Courtin, propriétaire à Valenciennes; Dutouquet, architecte, idem; David, sous-inspecteur des enfants assistés.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

Directeur, M. Verley, ✲; *administrateurs*, MM. Bernard, Descamps (Alfred); Gihoul; Heurté; Huet; Scalbert, A.; Verstraete, Em.; Wallaért, Aug., ✲; N.... ; *censeurs*, MM. Charvet-Barrois; Marracci; Pollet.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Delcourt-Dubois; *administrateurs*, MM. Dupont; Lefebvre; Dècle; Hollande; Ewbanck; Bracq-d'Abancourt, ✲, Hamoir; Harpignies père; *censeurs*, MM. Canonne, ✲; Lebret, ✲; Blanquet, ✲; *caissier*, M. Van den Brule; *comptables*, MM. Bonnin et Bourriot.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du* 13 *juin* 1855.— *Directeur*, M. Coffyn; *administrateurs*, MM. Beck père; Thierry; Vancauwemberghe; Collet-Taverne; Z. Chocquet; Bonvarlet; *censeurs*, MM. Carlier, A., ✲; Féron, ✲; de Cleebsattel, ✲; *caissier*, M. Hernu; *comptable*, M. Fournier.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Société anonyme autorisée par décret impérial du 10 *mai* 1854.

Directeur, M. Kiener; *caissier*, M. Grimbel; *conseil d'administration*, MM. Catel-Béghin, Derode, P.; Descat-Leleux, ✲; Droulers; ✲, Gentil, Arthur; Grandel-Parvillez; Groulois; Honnorat; Kuhlmann (O. ✲), Loncke-Maccartan; Noyelle; Scrive; *censeurs*, MM. Richebé (O. ✲), Maracci, Vanderhagen, Alex.

BOURSES DE COMMERCE.

Quatre bourses de commerce existent dans le département du Nord, elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai et Valenciennes.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change*. MM. Sergent, *syndic*; Sauvage, *premier adjoint;* Alibert, *deuxième adjoint*; Deman, A.; Sapelier, H.; Spiers, Leroy, Vandercolme fils, Lefebvre, Plaideau, Birck, Debacker.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*. MM. Ch. Duquesnoy, *syndic*; Verbiest, Liagre, Prat, Labielle.

Il y a en outre dix courtiers de commerce.

MM. Salembier, *syndic*; Mercier, *premier adjoint*; Roland, *deuxième adjoint*; L. Colle, Degueuser, Blancho, Desmyttère, Werquin, Boudin, Taillier.

BOURSE DE DOUAI. *Agents de change courtiers de commerce*. MM. Pouille, *syndic*; Maure, *secrétaire-trésorier*; Lasorne, Campion, Cambier, Dumortier, Jeannin, Pochet.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

Courtiers de commerce. MM. Denoyelle; Maqueron, Derombies, Canu, Delgrange, Bultot.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. MM. Bonvarlet, consul de Danemarck et de Hanovre; Bourdon, consul de Prusse; Allard, consul des Pays-Bas; Cousin, vice-consul des Pays-Bas; Morel-Agie, consul de Hambourg, de Brême, de Lubeck, et vice-consul des États-Unis d'Amérique; Thierry, consul de Suède et de Norwège; Jodocius aîné, vice-consul de Portugal; Dewulf, consul de Belgique; Plaideau aîné, agent consulaire d'Autriche; Foort, délégué consulaire d'Italie et vice-consul d'Espagne; E. Darras, consul de Mecklembourg; Féron, vice-consul du Brésil et du Mexique; Norman-Pringle, consul d'Angleterre; Vanderest, consul de la Confédération-Argentine; L. Debaecque, vice-consul de Russie; Collet, consul de la république de Vénézuela; G. Beck, consul d'Oldenbourg.

LILLE. MM. Decock, consul de Belgique; Alivin Staar, consul de Saxe-Weimar-Eisenach.

VALENCIENNES. M. Edouard Ewbanck, consul de Belgique.

GRAVELINES. M. Demarle, vice-consul de Suède et de Norwège.

TOURCOING. M. Sioen, consul de Belgique.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1er juillet 1852 a établi dans chaque canton une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes chefs-lieux de départements ou d'arrondissements comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission. Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de départements et d'arrondissements. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les commissions cantonales de statistiques du département du Nord sont composées comme suit :

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Cantons de Lille. MM. le Préfet du Nord, *président*, le maire de Lille, *vice-président*; Bernard, cons. mun.; Kuhlmann, id.; Honoré, doyen-curé; Aernouts, id.; Leconte, ✻, id.; Bafaleur, idem; Renard, (O. ✻), directeur des contributions; Leroy,

dir. des douan.; Bourdon, juge; Lejosne, j.-de-p.; Dancoisne, id.; Bougenier, id.; Delerue, id.; Brame (O. ✻), m. hon. des hosp.; Cazeneuve, docteur-méd., Bernot, dir. de l'éc. prof.; Verley, dir. de la b.; Marteau, architecte; Marquette, agent-voyer chef hon.; Brigandat, docteur; Cleenewerck de Crayencour, cons. de préf.; Binaut, doct.; Desrousseaux, notaire; Deledicque, id.; Delannoy, avocat; Théry, avocat; Degrimonpont-Vernier, filateur; Delesalle, idem; Longhaye, nég.; Scrive, fabricant; Dorémieux, propriét.; Machu père, fabricant; Mas, nég.; Verstraete, id.; Charvet, id., Toussin, fil.; Steverlinck-Mallet, nég.; Bernard. id.; Danel, imp.; Ricouart, entrep.; Steverlinck-Desmons, fil; Daumas, nég.; Courbon, filateur; Calaisse, négociant; Fays, propriétaire; Derode, prop.; Séon, vétérinaire; Delefosse, av.; Werquin, propr.; Bacq, idem; Defontaine, id.; Obert, id.; Sénéchal-Ovigneur, id.; Venot-Cazier, id.; Hauthois, méd.; Frappé-Leloir, cult.; Richebé, prop.; Bachy, prop.; Castel, fab.; O'Delant, maire; Montaigne, id.; Bajeux, cultivat.; Bigo-Tilloy, fabricant; Houvenaghel, propriét.; Vanlaton, curé; Mourmant, adjoint; Loyer, propriétaire; Herlemont, curé; Lefebvre, fab.; Olivier, docteur; Lesaffre, maire; Gadenne, cult.; Picavet, id.; Cornille, id.; Masquelier, id; Hochart, percept.; Desmazières-Maquet, prop.; Defives, ferm.; Bailly, pép.; Salembier, maire; Leroy, adj.; Claies, cult.; Danset, man.; Vte. Obert, maire; St.-Léger, curé; Delos, cult.; Pollet, id.; Catry, prop.; Desbonnets, cult.; Morelle, maire; Panckoucke, percept.; Dubuisset, cult.; Lefebvre, maire, Baudoux, cult.

Cantons d'Armentières. MM. le maire d'Armentières, *président*; Pouchain-Boutry, adj.; Rogeau, cult.; Jeanson, anc. ph.; Cerf, perc.; Bouvart, princ.; Dernoncourt, rec. mun.; Musin-Lespagnol, écon.; Briait, maire; Brame, adjoint; Decoster, sec. de la m.; Villers, maire; Decherf, adj.; Duhem, maire; Deron, cult.; Samyn, sec. de m.; Roussel, cult.; Delobel, id.; Pollet, maire; Denoyelle, cult.; Legourmand, maire; Delannoy, brass.; Wicart, march.; Messéan, aimre; Prin, adj.

Cantons de La Bassée. MM. le maire de La Bassée, *président*; Ybert, méd; Leleux, rent.; Denabrif père, id.; Costement, géom; Cousin, not.; Duchâteau, inst.; Lesage, vét.; Lestarquit, cult.; Béghin, id.; Dilly, id.; Marsy, id.; Denis, id.; Lefebvre, id.; Degruson, curé; Lemaire, cult.; Nepveu, cult.; Barbry, fab.; Danel, id.; Dubrulle, cult.; Chombart, maire; Brunelle, adj.; Cogez, fab.; Desurmont, prop.; Haage, cult.; Boulogne, id.; Chombard, maire; Chombard, cult.; Lezie, id.; Caudrelier, curé; Romon, maire; Brassart, curé; Lallemand, cult.; Conia, cult.; Méplaux, id.; Lecocq, id.; Pionnier, id.; Delfosse, rentier;

Waymel, id.; Dutilleul, not.; Denis, pharmac.; Lys, méd.; Boidin, prop.; Catteaux, id.; Tilloy, fab.; Sauvage, march.; Ridez, cult.; Chombart, maire; Delgrange, perc.; Adam, cult.; Canyn, curé; Carré, cult.; Lefebvre, id.; Pannequin, curé; Cordonnier, maire; Brasme, cult.; Leroy-Leroy, fab.; Féron, méd.; Derom, not.; Adam, cult.; Leclercq, id.; Piquet, brass.; Appourchaux, cabar.; Leclercq, cult.; Leroy-Dubois, maire; Rigaut, cult.; Delemazure, id.; Rigaut, id.; Delerue, id.; Desnoulet, inst.; Becquet, cult.; Bonnel, id.; Vincent, id.; Lemaire, id.; Gruson, id.; Delangre, curé; Leclercq-Mortelecque, maire; Delecourt, cult.; Pionnier, curé; Pollet, cult.; Duchatelet, inst.; Mortelecque, marchand; Houde, dir. de poste; Beghin, greff. de just.-de-paix; Playoust, juge-de-paix; Leroy, rec. m.; Morel, rec. enreg.; Dufossé, inst.; Boulinguez, id.; Fardel, prof.; Triquez, id.; Legrand, c. de p.; Bacle, adj.; Danisset, cult.; Chombart, cons. gén.

Canton de Cysoing. MM. le maire à Cysoing, *président;* Brame, cons. gén.; Montenuis, j.-de-p.; Delerue, adj.; Rousselle, curé; Legentil, adj.; Desmons, brass.; Lefebvre, cult.; Druon, maire; Dauchy, cult.; Maigret, id.; Huin, maire; Carpentier, secrét.; Foutry, maire; Lecocq, cult.; Deffontaine, adj.; Thierrie, cult.; Cretin, adj.; Mulle, cult.; Carpentier, id.; Dufresnoy, id.; Caby, id.; Mouque, id.; Castel, id.; Lefebvre, maire; Dutilleul, cult.; Pollet, maire; Pollet, cult.; Pollet, B., id.; Baratte, maire; Lancelle, doyen-c.; Delannoy, ex-percept.; Cocheteux, fab.; Demesmay, agron.; Wartel, adj.; Hovine, maire.

Canton d'Haubourdin. MM le maire d'Haubourdin, *président;* Ravaux, doyen-curé; Tierce, juge-de-paix; Derbigny, conseiller de préfecture; Thomas, rec. de l'enr.; Labbe, arpenteur; Delesalle, maire; Delfortry, curé; Cazier, maire; Desplanques, curé; Cazier, Ed., propriétaire; Lutun, cult.; Lelong, maire; Picavet, J.-B.; Descamps Le Nory; Sauvage, L.; Lefebvre, Jules; Hochart, id.; Bécuwe, curé; Platel; De Garsignies, maire; Foucart, adj.; Carlier, maire; Lutun, adj., Coisne, ancien maire, Vandenem, pr.; Josson, not.; Billon, maire; Hochsteter, chim.; Platel, ferm.; Galloo; Defives, adj.; Bernard, maire; Fremaux, cult.; Salomé, maire; Becquart, adj.; le comte O. D'Hespel, maire; Deleporte, meun.; Menu, not.; Flament, prop.

Canton de Lannoy. MM. le maire de Lannoy, *président;* Brame, adjoint; Delecroix; de la Girennerie, maire; Reuflet, id.; Havez, id.; Salembier, id.; Duquennoy, id.; Crespel, id.; Libert, id.; Loridant, id.; Salembier, id.; Delannoy, id.; Hespel, adj.; Rouzé, id.; Agache, cult.; Deleplanque, maire; Delahaye, id.; Boutemy, id.; Delattre, secrét. de mairie; Romain, maire.

Canton de Pont-à-Marcq. MM. le maire de Pont-à-Marcq, *président;* Dujardin, curé; Delecluse, j.-de-p.; Mantoulet, percept.; Six, adj.; Carton, inst.; Delemer, propr.; Roger, maire; Lefebvre-Durot, cult.; Legrand fils, march.; Cormon, cult.; Des Rotours, député; Jacquart, cult.; Theys, prop.; Wartelle, cult.; Lefebvre, fab. de sucre; Bernard, cult.; Levaillant, maire, Durot, fab.; Chardot, percept.; Lepeuple, cult.; Lambelin, maire; Favier, adj.; de Maulde, prop.; Trézé, cult.; Lecoufre, idem; Lemesre, maire; Delannoy, curé; Chuffart, cult.; Mathias, off. de s.; Lemire, cult.; Lecouffe, id.; Wauquier, fab.; Tiers-Mallet, cult.; Dancoisne, id.; Mazingue, maire; Denneulin, cult.; Vallois, fab.; Bruneau, maire; Leboucq, prop.; d'Hancarderie, id.; Wigniolle, instit.; Durieux, maire; Heddebault, prop.; Devienne, cult.; Choquet, meunier; Vallois, maire; Desmoutiers, c. gén.; Deregnaucourt, doyen-curé; Lefebvre, cult.; Boutry, id.; Agache, id.; Dubois, maire; Duprez, cult.; Liétard, id.; Pollart, id.; Dillies, maire; Coget, fab.; Pipelart, march.; Delval, fab.; Brunet, cult.; Denneulin, maire; Cogent, fab.; Heddebault, prop.; Duquesnes, prop.; Duflot, cult.; Moreau, maire; Favier, cult.; Broutin, prop.; Havet, cult.; Grauwin, maire; Plouvier, prop.; Macquart, cultiv.; Legrand, cultivateur.

Canton de Quesnoy-sur-Deûle. MM. le maire de Quesnoy, *président*; Desplanque, juge-de-paix; Fauvarque, dist.; Desrumeaux-Caillaret, ind.; Lepercq, fab.; Delattre, rec. de l'enr.; Lambelin, J.-B., cult.; Lepercq, J., brass.; Gervoson, gr. du j.-de-paix; Ghestem, rent.; Cuvelier, percepteur; Régnier, d.-curé; Meurillon, adj.; Cuvelier, doct.-médecin; Desbonnets, adj.; Messéan, perc.; Catteau-Béghin, man.; Cuvelier, Ed., cult.; Goeman, id.; Chouff, rec. des douanes; Vandermersch-Paret, adj.; Dumortier, secrét. de m.; Liénard, cult.; Ghestem, idem; Duthoit, maire; Delattre, cult.; Pollet, adj.; Fauquembergue, maire; Deleforterie, adj.; Castelain de Lispré, prop.; Lambelin, maire; Flipo, march. de ch.; Ghestem, adj.; Delebecque, maire; Billard; id.; Vanelslande, adj.; Duflos, march. de lin; Philippo, fabr.; Vanelslande, cult.

Canton de Roubaix. MM. le maire de Roubaix, *président*; Herrengt, d.-curé; Lanvin, notaire; Dethoor, rec. des cont. indir.; Roussel-Dazin, fab.; Grimonprez-Bossut, adm. des hospices; Destombes, id. du bur. de bienf.; Liagre, doct.-médecin; Lepers, arch.; Brulois, prop.; Chieus, méd.-vét.; Boyaval, prop.; Débuchy, id; Leconte, percept.; Delebecq-Desfontaines, cult.; Lepers-Villers, id.; Ducateau, id.; Richard-Juvenelle, boulang.; Fournier, meun.; Mazure-Prouvost, boucher; Sy, rec. de l'enregistr.; Pannelot, cont. des contrib.; Musin, ch. du bur. de cond.; Brun-Lavainne, sec. de la mairie; Dubar-Delespaul, prop.; Lefebvre,

cult.; Lepers, id.; Tiers, id.; Beaucarne. maire; Briet, prop.; Direz, curé; Delannoy-Descamps, prop.; Gadenne, id.; Ducroquet, march. de charbon; Selosse, adj.; Béghin, maire; Singier, curé; Bettremieux-Willoquet, prop.; Fourlinnie, écon. de l'hosp.; Droulers, cult.; Mullicz-Desreumeaux, idem; Lezy, fab.; Duthoit, cult.; Brulois, maire; Delannoy, curé; Houssez, cult.; Spriet, id.; Sabreux, inst.

Canton de Seclin. MM. le maire de Seclin, *président*; Collette, cons. gén.; Duport, adj.; Desmazières, id.; Delacourt, sec. de la mairie; Mollet, cult.; Fournier, id.; Dujardin, id.; Duquesnes, prop.; Collette, maire; Delespaul, j.-de-p.; Flinois, sec. de m.; Marchand, adj.; Cuvelier, cult.; Mauroy père, maire, Debarge, adj.; Denoullet, id.; Mauroy fils, cult.; Courmont, sec. de m.; Lemaire, maire; Godin, méd.; Marsillies, inst.; Gravelaines, maire; Le Conte, sec. de m.; Delacourt, cult.; Vandaele, curé; Ledoux, maire; Desprez, adj.; Dorlencourt, inst.; Fiévet de Chaumont, maire; Deleval, adj.; Dufour, inst.; Marquant-Couvreur, maire; Delebecque, adj.; Couvreur fils, inst.; Couvreur père, sec. de m.; Marquant fils, adj.; Descamps, maire; Dubois, inst.; Descamps, cult.; Parent, maire; Heddebault, prop.; Liénard, cult.; Bonnet, inst.; Durot, cult.; Marchand, maire; Taffin-Peuvion, fab.; Lamblin, sec. de m.; Carpentier, inst.; Malfait, maire; Debuchy, cult.; Legrain, maire; Thobois, cult.; Grard, fab.; Isbled, sec. de m.; Lefebvre, curé; Dassonville, cult.; Delezenne, inst; Dilly, id.; Marchand, adj.; Cuvelier, cult.; Gravelaines, maire; Leconte, sec. de m.; Delacourt, cult.; Couvreur père, sec. de m.; Marquant fils, cult.; Descamps, maire; Descamps, cult.; Bonnet, inst.; Durot, prop.; Marchand, maire; Carpentier, inst.; Legrain, maire; Isbled, sec. de m.; Carré, cult.; Hocedez, maire; Waymel, adj.; Pouille, arp.; Desprez, inst.; Carpentier, s. de m.

Canton de Tourcoing. MM. le maire de Tourcoing, *président*; J. Leblan, adj.; Bernard, adj.; Duchochois, juge de p.; Hassebroucq, notaire· Vandebeulque, cult.; Toulemonde, march. de grains; Plouvier, cult.; Dassonville-Stras, grain.; Montagne-Ducroquet, cult.; Lerouge, id.; Dalle-Facon, maire; Bonduelle-Dalle, fab.; Courouble, rent.; Pollet, cult.; Demeester, maire; Lemaître, fab.; Lemaire, idem; Mignon, cult.; Lefebvre, maire; Clarisse, cult.; Vanandreswelt, idem; Mullié-Catteau, cultivat.; Dewitte-Lemaître, cultivat.; Rousselle-Samain, idem; Ghestem-Catteau, rent.; Labbe, maire; J.-B. Destombes, cultiv.; J.-B. Lelong, idem; Lecat-Butin, maire; de Wazières, prop.; Bôtelle, cultiv., Lefebvre, id.; Delos, maire., Ducrocq, not.; Despatures, adj.; Honorez, id.; Ducroquet cult.; Liénart-Binault, brass.; Bourgeois, maire; Picavet, cult.; Desbouvrie, id; Mullier, id.; Deswitte-Tiers, prop.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Cantons de Dunkerque. MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, *vice-président*; de Clebsattel, cons. gén ; Cuel, cons. gén.; Carlier, id.; Verlingue, directeur des douanes; Delaetre; doyen-curé; Deconinck, id.; Lambert, vérificateur des domaines; Féron, négociant; Choussy, juge-de-paix; Plocq, ingén. des ponts-et chauss.; Beck, cons. mun. Bessat, id.; Lemaire, médecin des épidém.; Delaetre, prop.; Derode, nég.; Hovelt, not.; De Boe, id.; Bonvoisin, insp. prim.; Vandewalle, prop.; Demorcourt, contr. des contr. dir. Lebleu, ag. v. princ.; Lemaire, présid des Waet.; Bigorne, cult.; Schodduyn, maire; Mathieu, maire; Candeliez fils, fab.; Caudron, maire; Cabaret, cons. mun.; Evrard, prop.; Leuregaus, maire; Wemaere, cult.; Geersen, maire; Clément, cult.; Maegherman, maire.; Cardock-Lebecque, cult.; Pacquet, prop., Daulle, maire.; Deschilt, curé; Waelkens. prop.; Steen, maire Paraviccini, recev. des douanes; Adam, maire; Vanoudendyck, id.; Sauvage, indust.; Delaeter, desservant.

Canton de Bergues. MM. le maire de Bergues, *président*; Delautre, grand-doyen; Deberdt, j.-d.-p ; Pluvier, cons. mun.; Michiels, doct. méd. ; Alavoine, percept.; Vanhoucke, id.; Duhamel, prop.; Vernaelde, cons. mun.; Demeezemaker, anc. maire; Deblock, cons. mun.; Delporte, not.; Demol, rec. de l'enr.; Deschamps, rec. mun.; Gersen, vét.; Demeunynck. nég.; Carpentier, secrét. de la mairie; Hilst, maire; Meezemaker, maire; Bastaert, cons. mun.; Caenens, maire ; Cooren, id. ; Cokenpot, cult.; Beyart, cult.; Decrocq, maire; Dewaele, ancien maire; Debavelaere, maire; Debreyne, cult.; Denide, c.-m.; Deroubaix, perc ; Vanhove-Vanoudendicke, cult.; Stevenoot, id ; Lelieur, id.; Duyck-Quenton, maire; Ruyssen, cult.; Delylle, maire; Deuwel, cult.; Verriele, maire; Meneboo, maire; Decourtroy, indust.; Dumont, maire.

Canton de Bourbourg. MM. le maire de Bourbourg, *président*; Decarpentry, j.-de-p.; Cadet. doyen-curé, Vercoustre, cond. des Waet.; Blaevoet, prop.; Deschodt, adj.; Joos, sec. de m.; Bondu, prop.; Belle, maire; Meullemeestre, cult.; V. Vercoustre, id.; Stevenoodt, id.; Francke, cons. mun.; Banraet, maire; Isoré, sec. de la m.; Desmidt, maire; Maegherman, adj.; Dauchel, anc. maire; Vanderhaeghe, cult.; A. Meesmacker, adj.; A. Bellanger, cult.; D. Landron, id., Moreau, cult.; Porteman, maire; Castier, maire; Boin, brass.; Wemaere, prop.; Delrue, inst.; Landeau, fab.; Casella, huissier; Drieux, maire; Deleflie, id., Coolen, sec. de la m ; Vergriete, adj.; François, id.; Vanderhaeghe, id.; Lysensoone, cult.; Poncel, id.; Desmidt, maire.

Canton de Gravelines. MM. le maire de Gravelines, *président*:

Deborde, recev. des douanes ; Malot, id. de l'enreg.; Landsheere, doyen-curé; Hautefeuille, doct. en méd. ; Noël-Catrice, id.; Lootdregt-Gerard, not ; Salomé, id.; Vanwormhoudt, entrep.; Anquez Caron, cult. ; Debavelaere, id. ; Vandenbavière, maire; Delattre, curé; Petit-Anicet, cult.; Fournier, id.; Tettart, maire; Bacquet, id.; Geerssen, id.; Tassaert, cult.

Canton d'Hondschoote. MM. le maire d'Hondschoote, *président* ; Bollengier, adj. ; Duvet, j.-de-p.; Salomé, doyen-curé ; Goudaert not. ; Cornaille, comm. de p. ; Outters, brasseur ; Favié, recev. de l'enreg.; Dabbadie, percept.; Demeerseman, nég ; Vanderheyde, cl. de not.; Rolo, brig. de gend.; Vanbokstael, maire; Atteleyn, cult. ; Blankaert, id.; Loby, maire ; Millevieille, rec. des douanes; Deswaert, cult ; Debrauw, maire, Dannoot, cult., Mallengier. maire; Bollengier, cult.; Gérard, maire; Cahaniez, rec. des douan.; Deprez, maire ; Dewaele, cult.; Vanbokstael, id.; Galle, maire ; Wemaer, id.; Dezeure, officier de santé ; Vandael, cult.

Canton de Wormhoudt. MM. Dehaene, maire, *président*; Deram, cult.; Bergerot, maire; Bilvas, garde for.; Bogaert, cult., Bous, arpent.; Caillié, doyen-curé; Dewulder, maire ; Creton, cultivat.; Cloet, id.; Coloos, prop.; Quenson, secrét. de mair.; Debavay, percept.; Debreyne, not.; Decorte, maire ; Denièle, cult.; Devey, not.; Heem, prop.; Hoets, rent.; Lebeau, rec. des cont. ind.; Liévin, brass.; Dujardin, percept.; Morael, doct. en méd.; Marcotte, cult. ; Outters-Hilst, maire ; Seize, cult.; Stevenoot, id.; Vandenbilke, maire ; Vandenkerckhove, idem ; Vandenkerckove, prop. ; Vandercolme, id. ; Vanhaecke, cult.; Vankerseeke, id.; Vanhoocke, id.; Woestelandt, cult.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Cantons d'Hazebrouck. MM. le sous préfet, *président* ; le maire d'Hazebrouck, *vice-président* ; Deschodt, conseiller général ; Vandewalle, propriétaire ; Decapol, man. ; Daubigny, cont. des cont. dir.; Cleenewerck, cons. gén., Bieswal, juge-de-paix ; Massiet du Biest, idem ; Caboche, greffier du trib. ; Prevost, médecin; Schmit, insp. des cont. ind. ; Pouvillon, propriét.; Omaere, cult. ; Waringhem, maire ; Deberdt, id. ; Van Pradelles de Palmaert, maire ; Declerck, id.; Degroote, id.; Dupuis, id. ; Hanotte, id.; Cousyn, id.; Vermesch, id. ; Delattre, id. ; Joots, id.; Legillon, id.; Villette, adj.; Claudorez, maire ; Coubronne, id. ; Ruckebusch, id.; Lobbedez, id.

Cantons de Bailleul. MM. le maire de Bailleul, *président*; Bacquaert, doyen; Delesalle, receveur de l'enregistrement ; Plichon, conseiller mun.; Behaghel, conseiller gén.; Lotthé, notaire; Hie-Vandermeersch, man.; Salomé, vét.; Lauwerière, agr.; Delerue, id.; Meurant, ag.-v.; Vermersch, curé ; Petitprez, cultiv.;

Réant, curé; Vannuxem, maire; B. Vannuxem, brass.; Savage, meunier; Billiau, maire; Plaetevoet, curé; Naye, brass.; Henebel, maire; Debout, curé; Goethals, rent.; Savaete, cult.; Leurs, prop.; Plouvier, adj.; H. Plouvier, doct.-méd.; Jourdin, cult.; Delangre, maire; Cornette, curé; Schodduyn, emp. des contribut.; Chieus-Brasme, brass.; Dervaux, cult.; Plouvier, maire; Lefranchois, curé; Seingier-Legris, cons. mun.; Peuvion, fab.; Plouvier-Hennion, brass.; Decherf-Hennion, cult.; Wicart, maire; Degraeve, adj.; Acquaert, curé; Lagersie, brass.; Castrique, march; Cappon, agr.

Canton de Cassel. MM. le maire de Cassel, *président*; Windrif, méd.; Behaghel, c.-nég.; Colpaert, cult.; Merchier, perc.; Baelde, vét.; Régent, marchand; Pastoors, sec. de m.; Barbier, maire; Dequidt, id.; Barbier, id.; Baelen, id.; Duvet, id.; Pierrens, id.; Faes, id.; Looten, id.; Reumaux, id.; Franchois, id.

Canton de Merville. MM. le maire de Merville, *président*; Gombart-Dupont, adj.; Lutun, agr.; Verhaeghe-Duquenne, not.; Duhamel, man.; Hennion, maire; Loridan-Hullebert, agr.; Depecker, idem; Duquenne, cons. gén.; Marsy, cult.; Petitprez, maire; Dequirez, idem.

Canton de Steenvoorde. MM. le maire, *président*; Vangraeschepe adj.; Beck, j.-de-p.; Bailleul, sec. de m.; A. Legrand, greff. du j.-de-p.; Vanbambeke, rec. de l'oct.; Cordier, huissier; Klein, nég.; Venlère, offic. de santé; Decanter, maire; Damman, curé; Merchier, cult.; Giloots, maire; Maes, curé; Moreel, prop.; Devick, maire; Legrain, curé; Staes, march. brass.; Vanthielke, maire; Ruyssen, curé; Muylle, ag. d'aff.; Blavoet, maire; Duvertie, curé; Deschoit, prop.; Serien, maire; Briche, cult.; Boulangier, cult.; Deschoit, maire; Falcke, cult.; Carolus, cult.; Wickaert, maire; Verhiele, cultiv.; Stoffaes, notaire; Sockeel, prop.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cantons de Cambrai. MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Cambrai, *vice-président*; Delloye, industriel; Monier, cultivateur; Brabant aîné, manuf.; Wallerand, idem; de Baralle, arch.; Lermoyer, ingén. des ponts-et-chauss.; Bruyelle, ag.-voy.-princ.; Wilbert, avocat; Bruyelle, rec. des hosp.; Houzé, sec. de la m.; Banse, vét.; Bouchez, vérific. des poids et mes.; Millot, agr.; les maires d'Awoingt, Cagnoncles, Cauroir, Escaudœuvres, Etrun, Eswart, Forenville, Iwuy, Naves, Niergnies, Ramillies, Thun-d'Evêque, Thun-Saint-Martin, Abancourt, Aubencheul-au-Bac, Bantigny, Blécourt, Cuvillers, Fontaine-Notre-Dame, Fressin, Haynecourt, Hem-Lenglet, Morenchies, Neuville-Saint-Remi, Paillencourt, Raillencourt, Sailly, Sancourt, Tilloy.

Canton de Carnières. MM. le maire de Carnières, *président*; Bouly, j.-de-p.; Lansiaux, greff. du j.-de-p.; Lecouvez, secr. de

m.; les maires de Saint-Aubert, Avesnes-lez-Aubert, Beauvois, Béthencourt, Bévillers. Boussières, Cattenières, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Saint-Hilaire, Quiévy, Rieux, Séranvillers, Villers-en-Cauchies, Wambaix.

Canton du Câteau. MM. le maire du Câteau, *président*; Carlier, cons. d'arr.; Sartiaux, adj.; Taine, id.; Wauters, j.-de-p.; Delvart, greffier de la justice-de-paix; Collart, secrét. de la mairie; Durieux, agr., les maires de Basuel, Beaumont, Saint-Benin, Catillon, Honnechy, Inchy, La Groise, Mazinghien, Montay, Neuvilly, Ors, Pommereuil, Reumont, Saint-Souplet, Troisvilles.

Canton de Clary. MM. le maire de Clary, *président*; Saucourt, j.-de-p.; Gaillièque, greff. de la j.-de-paix; les maires d'Audencourt, Bertry, Busigny, Caullery, Deheries, Elincourt, Esnes, Haucourt, Ligny, Malincourt, Maretz, Montigny, Selvigny, Villers-Outréau, Walincourt.

Canton de Marcoing. MM. Malet, maire, *président;* Crépin, cons. gén.; Boulanger, prop.; Savary, j.-de p.; Dron, greff. de la j.-de-paix; les maires d'Anneux, Banteux, Bantouzelles, Boursies, Cantaing, Crèvecœur, Flesquière, Gonnelieu, Gouzeaucourt, Rumilly, Villers-Guislain, Villers-Plouich.

Canton de Solesmes. MM. le maire de Solesmes, *président*; Decaux, j.-de-p.; Taisne, greff. de la j.-de-p.; Robache, secrét.; Richez, agr.; Dhouailly, inst.; les maires de Beaurain, Bermerain, Briastre, Capelle, Escarmain, Haussy, Saint-Martin, Montrécourt, Saint-Python, Romeries, Saulzoir, Sommaing, Saint-Vaast, Vengies, Vertain, Viesly.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Canton d'Avesnes. MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Avesnes, *vice-président*; Georges, j.-de-p.; Evrard, id; Lambert, perc.; Lecousturier, insp. des cont. ind.; Adam, dir. des postes; le présid. du trib.; Fosset, direct. de l'école prim.; Fiévet, arch.; Mailliet, cons. gén.; Collinet, insp. des enf. tr.; Denis, doyen-c., Caverne, pharm.; Lelong, m. des postes; Carniaux, gr. du trib.; Trifet, doct.; Cabaret, anc. rec. des fin.; Maillart; Dubois-Viroux, lib.; Hazard, maire; de Colnet, cons. gén.; Brillet, maire; Maillard, id; Pecquerieaux, fil.; Herbecq, meun.; Renaux, cult.; Piérard, maire; Contesse, id.; Edmond, prop.; Caullery, cult.; Maufroid, maire; Darcy, régiss.; Devise, c. d'arr; Wery, prop.; Gérard, cult.; Michaud, id.

Canton de Bavai. MM. le maire de Bavai, *président*; Gravis, méd.; Crapez, anc. perc.; Delay, anc. not.; Gravis, not.; Collez, rent.; Lebrun, cult.; Peyron, id.; Levent-Motte, id.; Decroué, br.: de La Torre, cons. gén.; Marchand, cult.; Prévot, maire; Prévot, cult.; Moreau, maire; Maudron, id; de Fourmestraulx, id.; Hottelart, id.; Lerat, ex-maire; Brasseur père, cult.; Glineur, maire;

Carlier, adj.; Defrance, cult.; Brasseur, maire; Prévot, id.; Crasquin, id.; Deharveng, id.

Canton de Berlaimont. MM le maire de Maubeuge, *président*; Delcroix, j.-de-paix; Hennet, perc.; Legrand, doyen-curé, Emond, not.; Eliez, id; Piérard, rec. de l'enr.; Soyez offic. de santé; Guilbert, maire; Dollet, anc. maire; Belot, maire; Minaire, id.; Lucq, marbrier; Ohresser, indust.; Collard, maire; Haplancourt, idem; Courtin, id., Grard, idem.

Canton de Landrecies. MM. le maire de Landrecies, *président*; Béthune, j.-de-p.; Desse, doyen-curé; Dequesnes, cons. d'arr.; Descamps, rec. mun.; Marsy, pharm.; Stievez, not.; Bonnaire, rent.; Madoulé, secr. de m.; Daussy, maire; Boucher-Pottier. arpent.; Hallez, maire; Deruez, id.; Bachy, id.; Lenain, id.

Canton de Maubeuge. MM. le maire de Maubeuge, *président*; Deladrière, adj.; Babeur, doyen-c.; Horrie, j.-de-p.; Quivy. perc.; De Carnières, rec. de l'enr.; Autier-Carion, banq.; Levecque, rec. mun.; Lucq, rec. des hosp.; Ouverlaux, not.; Deharveng, Philippe, brass.; Bayart, Pierre; Hamoir, dir. des hauts-fourn.; Renau, adj.; Trempont, prop.; Jenot, maire; Bulteau, prop.; Debavay, brass.; Darche, maire; Fournier, rec. des douanes; Gillet, maire; Loiseau, prop.; Michaux, maire, Blavier, maire; Renon, maire; Labbé, prop.; Poulet, maire; Hannoye, arpent.; Parée, maire; Gilloteau, id.; Jouf, cult., Colson, prop.; Leroy, maire; Drapiez, id.

Cantons du Quesnoy. MM. le maire du Quesnoy, *président*; Lotte, doyen-c.; De l'Epine, cons. gén.; Dupont, rec. de l'enreg.; Baillon, rec. de l'hosp.; Blaringhem, principal du collége; Piette, j.-de-p.; Jan, rec. des cont. ind.; Beauvois, adj.; Dupont, perc.; Delesalle, ag.-voyer; Carion, greff.; Lefrancq, not.; Vandamme, sec. de m.; Lesne, cult.; Cren, id.; Douay. prop.; Lambert, doyen-curé; Carlier, prop.; Flament, maire; Cantineau, prop.; Carlier-Gravelle, prop.; Gravelle, maire; Noël, gér. de suc.; Manesse, prop.; De l'Epine, fab.; Michaux, maire; Wattremez-Guyot, id.; Willot; id.; Banteignies, cult.; Boulanger-Lecuyer, idem; Boez, maire.

Canton de Solre-le-Château, MM. le maire de Solre-le-Château, *président*; Béver, not.; Michaux, nég,; Baligant, secrét. de mairie; Plaucq, maire; Suin, id.; Lhomme, id.; Planart, id.; Payen, id.; Lefebvre, id; Levecq, id.; Henry, id.; Solasse, id.; Harlet, id.; Imbert, id.; Geoffroy, id.; Bever, id.

Canton de Trélon. MM. le maire de Trélon, *président*; Godard-Desmarest, député, cons. gén.; Larsonneur, doyen-curé; Macaigne, suppl. du j.-de-p.; Loones, sec. de m.; Perin, rec. des douanes; Sant, cap. id.; Malengraux, propr.; Letoret, meun.; Denent, cult.; Pobled; Boutard, filat.; Bousis, maire; Th. Legrand, filat.; Clavon,

id. ; Moutier ; Hufety, maître de forges ; Renon, perc.; Basselart, maire ; Blaise, id.; Cavrois, id.; Bertaux, id., Hancart, id.; Plotteaux, id.; Gillion, cult.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Canton de Douai. MM. le sous-prefet, *président*; le maire de Douai, *vice-président*; Lequien, cons. d'arr.; Fiévet, conseiller ; Nutly, j.-de p.; Desprès, id.; Bertin, ing. des p.-et-ch.; Héroguer, gr.-doyen; Dumont, not.; Vasse, prof. de phys.; Cahier, cons. à la cour; Bagnéris fils, médecin ; Locoge, prop.; Parsy, secr. de la sous-préf.; Brassart, sec. des hosp ; Dubrulle, arch.; Thurin, prop.; Lavoix, rec. mun.; Wantier, vér. des poids et mesures; Raison, agent compt.; Coulmont, secr, de m.; Dupuis, maire ; Buisset, id.; Moguet, id.; Luce, id.; Jacquart, id.; Humez, id.; Marquette, id.; Larosse, id.; Caron, id.; Fiévet, id.; Dovillers, id.; Debruille, id.; De Chatenay, id.; Becquet de Mégille, id.; De Castro, id.

Canton d'Arleux. MM. le maire d'Arleux, *président*; Luiset, j.-de-p.; Carpentier, maire; Ladrière, id.; Dupuis, prop.; Lanvin, maire ; Cambrai, id.; Wyart, id.; Grivilliers, id.; Parsy, id.; Billet, man ; Quiquempois, doyen ; Pannequin, not.; Branque, pharm.; Tétin, sec. de m.; Lepeuple.

Canton de Marchiennes. MM. le maire de Marchiennes, *président*; Horrie, j.-de-p.; Théry, not.; Rousselle, doyen; Poitau, sec. de m.; Dauchy, maire ; Marécaux, id.; Defontaine, Delin, id.; Copin, id. Vilain, id.; Caudrelier, id.; Wilbaut, id.; Morelle, id.; Briquet; Remy de Campeau, id.; Lenoir, idem, Mottez, id.; Leclercq, adj.

Canton dOrchies. MM. le maire d'Orchies, *président*; Cordonnier-Jacquart, adjoint; Girard de Saint-Gérand, juge-de-paix ; Gamonet, notaire ; Caille, doct.-méd.; Defontaine, maire ; Quique, id.; Leleu, id.; Larose, id.; Poupart, secrétaire de mairie; Piquet, maire ; Leprêtre, id.; Quique, id.; Robert, id.; Delannoy, percepteur.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Cantons de Valenciennes. MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Valenciennes, *vice-président honoraire* ; Charamond, j.-de-p.; Paillard, id.; Masquelez, ing. des ponts-et-chaussées ; Ed. Grar, Dayez père, cult ; Stiévenard, maire; Durieux, cultivat.; Cheval, maire ; Cheval, Ad., cult.; Peutin dit Tancrède, maire ; Monchicourt, fab.; Deslinsel, maire ; Fréville, fab.; Dassonville, maire ; Tacquet-Delhaye, fab.; Casin, maire; Dassonville, adj.; Boulangé, maire; Sauteau, receveur des douanes; Delcroix-Mallez, maire ; Tacquez-Delhaye, fab.; Casin, maire ; Dassonville, adjoint; Boulangé, maire ; Sauteau, receveur des douanes; Delcroix-Mallez, maire; Debièvre, cultiv.; Hamoir, maire; Moty, cultiv.; Legrand, maire; Delcroix, cult.; Quillacq, maire ; Pluchart-Dupas, bras-

seur, Maillard, maire; Gosselin, cultivateur; Lengrand, maire; Delfosse, cult.; Guigand, maire; Landrieu, propriét.; Hautcœur, maire; Dorchies, brasseur; Chevalier, adjoint; Lécuyez, maire, Durieux, adj.; Berteaux, id.; Dumez, adj.; Berteaux, brasseur; Guérit, maire; Dhaussy, cultiv.; Leduc, maire; Miroux, cultivat.; Blanquet, maire; Dolobel-Lesens, adjoint; Mocq, maire; Tison, brasseur; Breucq, maire; De Baillencourt, fab.; Ledieu, maire; Dupas, cultivat.; Delsart, curé; Hallette, maire; Mambre, maire; Bassuaux, maire; Clément, secrét. de m.; Mariage, maire; Chermiret, fab.; Fontaine, maire; Leclecq, maître de forges; Bailleux, maire; Dhainaut, desservant.

Canton de Bouchain. MM. Regnier, maire, *président*; Nutly, juge-de-paix; Bouchez, cons. d'arrond.; Coyez, maire; Guillemot, brasseur; Despinoy, maire; Lanthiez, cult.; Deslinsel, maire; Lebret, conseiller-général; Jenart, brass.; Waternau, maître de forges; Rigault, maire; Bridoux, cult.; Hayez, maire; Remy, adj.; Flamant, cult.; Cartigny, maire; Jonas, cultivat.; Morelle, maire; Moreau, curé; Sorreau, maire; Carron, cultivat.; Varlez, maire, Brassart, cult.; Caudmont, maire; Ghienne, secrétaire de mairie; Bruneau, maire; Fauville, brasseur; de la Perrottière, maire; Mathieu, directeur de mines; Leroy, maire; Cachera, cultivateur; Coquelle, cultiv.; Leriche, maire; Fauville, cult.; Flamen, maire;

Canton de Condé. MM. Mention, maire, *président*; Caudron, docteur; Cornet, rec. de l'enr.; Petit, sec. de mairie; Carlier, adj.; Srintenois, maire; Defrennes, cultivat.; Delannoy, maire; Tassin, cult.; Crépin, cult.; Clément, maire; Alglave, adjoint; Renard, maire; Wargny, adj.; Guiot, secrét. de mairie; Defermez, maire; Dupas, cult.; Pouille, id.; Hecquet, maire; A. Bocquet, cultivat; Gilmant, maire; Mayeur, cult.; Pisson-Verchain, maire; Dahiez, cult.; Richard, id.; Castiaux, maire; Haubourdin, brass.; Decout, secrétaire de mairie.

Canton de Saint-Amand. MM. de Moncheaux, maire, *président*; De Bettignies, fabricant; Sterlin-Dubois, négociant; Davaine, cult.; Lorthioir, secrétaire de la mairie; Lemer, maire; André, adjoint; Camberlin-Lemer, cult.; Despret, maire; Camberlin, adj.; Barbieux, maire; Cateau, négociant; Lenclud, maire; Tison, institut.; Baligand-Cochin, maire; Morival, adjoint; Leleu, maire; Blaise, ex-inst.; Leroy, maire; manouvrier, fab.; de Braquemont, direct. de mines; Dupont, juge-de-paix; Hennocq, maire; Dubois, cult., Remy, maire; Debéthune, cult.; Monnier, maire; Legrand, prop.; Hornel, maire; Gorez, cult.; Lecocq, maire; François, institut.; Legrand, maire; F. Legrand, cult.; Liermain, maire; Desauw, cult.; Dubois, maire; Doby, cult.; Raviart, maire; Hourdeau, cult.; Chatelain, cult.; Gaignot, nég.; Risbour, maire; Cousille, cult., Bouchez, maire; Fournet, cult.; Deslinsel, maire; J. B. Deslinsel, cult.; Lahure, maire; Bracq, cult

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 2° 3' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier : le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois, dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la Manche ; au nord-est, la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne, et au sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au-delà du bourg de Trélon, à l'extremité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très-variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très-resserré, elle est de 1 kilomètre seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

Eminences. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten, coteau peu élevé et dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaiseuses ; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, les monts Cassel, des Récollets, des Cattes, de Boeschêpe, le Mont-Noir, le

Mont-de-Lille, qui ont tous un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une faible partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, qui a pour noyau un sable mêlé de pierres meulières, le Mont-Ecouvé et le Mont-de-Werwicq; dans l'arrondissement de Cambrai, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois de-Bourlon, du Camp-de-César et quelques autres créés par les rivières dont le cours a formé la vallée et la hauteur de Bonavis, toutes eminences dont la pente est peu sensible et qui sont cependant les points les plus élevés du département; la sommité de Bonavis est de 145 mètres au-dessus du niveau de la mer, 35 mètres de plus que le Mont-Cassel; dans l'arrondissement d'Avesnes, les nombreux coteaux des vallées dont le territoire est sillonné en tous sens, notamment ceux voisins de la Sambre et ceux qui avoisinent les deux Helpes; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, qui s'étendent entre ces deux villes, pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai et dont la plupart renferment des carrières de grès.

Vallées. Il existe plusieurs vallées dans les arrondissements de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont :

La vallée de la Scarpe, qui s'étend depuis Douai jusqu'à Mortagne, dans l'arrondissement de Valenciennes, n'ayant que 7 mèt. 14 cent. de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente, sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longue de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Ecaillon; longueur, 24,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 myriamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres, avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 500 à 1,200 mètres de largeur avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre

importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Écaillon, etc.

Rivières. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de vingt-sept (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St.-Momelin, et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare au-dessus de Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Dunkerque.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre Orientale.

La Pène, très-petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près de Wylder.

La Lys, dont la source est à Louisbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys au-dessus de La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck et se réunit au canal de Préavin, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle à Marquette.

La Deûle, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), entre dans le département du Nord, à environ 4 kilomètres au nord de la ville de Douai, et se jette dans la Lys à Deûlémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, vient d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à L'Ecluse, parcourt les arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes, et va se jeter dans l'Escaut, à Bouchain.

La Cache, petite rivière dont l'origine est à Norœuil (Pas-de-

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

Calais), et qui vient se mêler à la Sensée au territoire d'Aubencheul-au-Bac.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes ; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut à Valenciennes.

L'Ecaillon, qui sort d'un étang, à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut, au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut, à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

Ruisseaux. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près de Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des-Cattes et se jette dans la Lys au-dessous du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschepe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*. qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer.

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables selon la saison y portent également leurs eaux.

Marais. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé, contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de desséchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des desséchemènts, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue;

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe;

Les marais des bords de la Deûle et de la Marque, et dont une grande partie est en eaux;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé;

Enfin quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait de la tourbe;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

Climat. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51° degrés de latitude septentrionale.

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers, dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement belle et soutenue.

température. D'après les observations faites, le terme moyen du froid dans le département est d'environ 8 degrés, et la moyenne de la chaleur est de 17 degrés.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en août.

Météores. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 160.

Vents dominants Les vents dominants sont: ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 660 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 660 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance.

Lille. Chef-lieu du département, de la 3e division militaire et d'un tribunal de première instance ; place forte, avec citadelle ; faculté des sciences ; ville d'industrie et de commerce. — Population : 131,827 habitants. — Distance de Paris : 236 kilomètres.

Roubaix. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille ; ville de grande industrie. — Population, 43,274 âmes.

Tourcoing. Chef-lieu de deux cantons, à 13 kil. de Lille ; ville d'industrie. — Population : 33,498 âmes.

Dunkerque. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée et port de mer ; ville de commerce, — Population : 32,113 habitants. — Distance de Lille : 78 kil.

Valenciennes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée avec citadelle — Distance de Lille, 51 kil. — Population : 24,966 habitants.

Douai. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour impériale et d'une académie universitaire ; faculté des lettres ; place fortifiée. — Population : 24,486 habitants. — Distance de Lille : 33 kilom.

Cambrai. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 22,557 habitants.

Armentières. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 11,901 habitants.

Maubeuge. Chef-lieu de canton ; place fortifiée, avec camp retranché. — Population : 10,557 habitants.

Denain. Ville forte, à 11 kil. de Valenciennes. — Population : 10,254 habitants.

Saint-Amand. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 10,210 habitants.

Bailleul. Chef-lieu de deux cantons ; ville ouverte. — Population : 10,102 habitants. — Distance de Lille ; 29 kil.

Le Cateau. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,312 habitants.

Hazebrouck. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; ville ouverte, à 47 kil. de Lille. — Population : 8,273 habitants.

Estaires. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 7,113 âmes.

Merville. Ville ouverte ; 6,521 habitants. — Distance de Lille . 36 kil.

Gravelines. Chef lieu de canton ; place fortifiée et port de mer. — Population : 6,428 âmes. — Distance de Lille : 97 kil.

Bergues. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille ; place fortifiée. Population : 6,022 habitants.

Comines. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 5,838 âmes.

Condé. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 50 kil. de Lille.— Population : 5,804 habitants.

Cassel. Chef-lieu de canton ; ville ouverte, de 4,260 habitants. — Distance de Lille : 49 kil.

Landrecies. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 84 kil. de Lille. — Population : 4,193 habitants.

Seclin. Chef-lieu de canton, ville ouverte, de 3,978 habitants. — A 11 kil. de Lille.

Le Quesnoy. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée.— Population : 3,758 habitants. — Distance de Lille, 68 kil.

Hondschoote. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,757 habitants.

Avesnes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place forte. — Population : 3,516 habitants.— Distance de Lille : 102 kil.

Orchies. Chef-lieu de canton, à 26 kil. de Lille. — Population : 3,708 habitants.

Haubourdin. Chef-lieu de canton, à 7 kil. de Lille.—Population : 3,654 habitants.

La Gorgue. Ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,293 âmes.

Marchiennes. Ville ouverte, chef-lieu de canton, 33 kil. de Lille. — Population : 3,180 habitants.

La Bassée. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Population : 2,958 habitants.

Bourbourg. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Distance de Lille : 97 kil. — Population : 2,615 habitants.

Bavai. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 70 kil. de Lille.— Population : 1,646 habitants.

Lannoy. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 12 kil. de Lille. — Population : 1,638 habitants.

Bouchain. Place fortifiée, chef lieu de canton, de 1,501 âmes de population. — Distance de Lille : 49 kil.

Mortagne. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population 1,104 habitants.

Superficie.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissements, de la manière suivante :

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons.	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton.	SUPERFICIE par arrondissemt.
			hect. ares	hect. ares
Dunkerque.	Bergues	13	11959 75	
	Bourbourg	13	14081 41	
	Dunkerque (Est)	8	6713 »	
	Dunkerque (Ouest	4	4715 28	72160 32
	Gravelines	4	6942 93	
	Hondschoote	8	13638 58	
	Wormhoudt	10	14109 37	
Hazebrouck.	Bailleul (Nord-Est)	4	9595 75	
	Bailleul (Sud-Ouest)	5	6787 07	
	Cassel	13	11758 81	
	Hazebrouck (Nord)	10	12530 25	69320 07
	Hazebrouck (Sud)	7	8383 26	
	Merville	5	8272 95	
	Steenvoorde	9	11992 88	
Lille.	Armentières	8	6277 76	
	Bassée (La)	11	7009 86	
	Cysoing	14	9617 23	
	Haubourdin	16	8730 67	
	Lannoy	16	7878 85	
	Lille — Nord-Est	2	1572 57	
	Lille — Centre	2	285 12	
	Lille — Sud-Est	3	1216 79	87438 78
	Lille — Sud-Ouest	»	1151 35	
	Lille — Ouest	4	2967 90	
	Pont-à-Marcq	15	11645 05	
	Quesnoy-sur-Deûle	9	6497 81	
	Roubaix	4	3780 79	
	Seclin	16	9487 21	
	Tourcoing-Nord	6	6222 67	
	Tourcoing-Sud	3	3097 15	
Cambrai.	Cambrai-Est	14	8896 01	
	Cambrai-Ouest	17	7901 64	
	Carnières	16	10149 »	
	Câteau (Le)	17	15925 96	89260 33
	Clary	17	13672 02	
	Marcoing	20	19942 95	
	Solesmes	17	12772 64	

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons.	Nombre de communes.	SUPERFICI par canton. hect.	ares	SUPERFICI par arrondis hect.
AVESNES. . .	Avesnes (Nord)	14	12965	76	139723
	Avesnes (Sud)	12	15149	07	
	Bavai	18	12725	15	
	Berlaimont	14	8747	66	
	Landrecies	10	11467	93	
	Maubeuge	15	20829	69	
	Quesnoy (Est)	14	18023	75	
	Quesnoy (Ouest)	27	7983	49	
	Solre-le-Château	16	13490	39	
	Trélon	13	18370	35	
DOUAI. . . .	Arleux	15	8573	20	47205
	Douai Nord	6	5956	85	
	Douai Sud	10	5787	66	
	Douai Ouest	11	6345	55	
	Marchiennes	15	10279	81	
	Orchies	9	10262	78	
VALENCIENN.	Amand Saint- (R.-G.)	10	11246	04	62978
	Amand Saint- (R.-D.)	8	5860	92	
	Bouchain	21	14227	19	
	Condé	10	8346	21	
	Valenciennes Nord	8	6735	36	
	Valenciennes Est	10	8002	29	
	Valenciennes Sud	14	8560	28	
		660	568086	88	568086

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	» hect.
— de collines	158,087
— de plaines et de vallons	410,000
	568,087

Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	299,120
— limoneux ou marécageux	34,281
— de différentes sortes	»
	568,087

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	349,793hect
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Etangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	568,087

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux. Nombre	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE : 7 cantons, 60 communes.								
Canton de Bergues.								
Armbouts-Cappel.	7	48	71	922	8280	28	2256	15531
Bergues	»	9	66	6022	51913	16	8118	86654
Bierne.	2	10	68	492	8371	34	2790	15379
Bissezeele.	7	16	62	421	2740	75	2097	6497
Crochte.	6	15	70	769	6052	33	1996	11414
Éringhem.	12	19	66	726	6555	48	3147	14059
Hoymille.	2	11	68	508	5294	65	3395	11573
Pitgam	9	15	68	1628	16303	15	2432	28129
Quaëdypre.	5	14	65	1702	16162	50	8225	33881
Socx.	4	13	64	728	6768	41	2800	13532
Steene.	6	13	100	946	9738	45	4363	17673
West-Cappel.	8	16	62	774	5843	72	4156	13783
Wylder.	9	19	60	320	2110	98	2094	5287
Totaux....				15958	146219	33	47839	273293
Canton de Bourbourg.								
Bourbourg-Ville.	»	19	74	2615	18729	28	5145	33502
Bourbourg-Camp.	»	19	74	2372	23390	8	1760	37712
Brouckerque.	7	13	71	953	6844	35	2485	13068
Cappelle-Brouck.	5	23	66	1200	11002	28	3158	19405
Dringham.	10	19	64	304	2646	64	1687	5792
Holque.	11	28	67	513	3062	60	1821	6713
Looberghe.	7	18	67	1534	12175	23	2924	24063
Millam.	12	26	66	904	8664	35	3014	16499
Momelin (St-)	20	33	66	340	3313	30	1010	6120
Pierre-Bouck (St.-)	7	25	74	551	5984	20	1211	10558
Spycker.	10	10	75	660	5269	50	2534	10784
Watten.	14	29	67	1307	10127	60	6063	12554
Wulverdinghe.	18	29	70	387	2035	60	1226	4525
Totaux....				13636	113240	30	34038	211305
Canton de Dunkerque-Est.								
Coudekerque.	6	6	73	500	7517	62	4667	14445
Coudekerque-Br.	2	2	72	976	12723	8	955	20051
Dunkerque Est.	»	»	76	15577	285921	12	36123	459136
Leffrinckoucke.	7	7	81	294	2579	63	1627	5506
Rosendael (Le).	3	3	79	2140	7375	14	1058	13523
Téteghem.	7	7	81	1240	12072	50	6062	26383
Uxem.	10	10	73	447	4414	8	352	7153
Zuydtcoote.	10	10	81	303	932	82	778	2252
Totaux				21471	333533	16	51662	548449

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu.			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux.		TOTAUX des contribut. directes pour 1864
	du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre.	Montant	
1	2	3	4		6	7	8	9
Canton de Dunkerque-Ouest.								
Cappel.	6	6	77	344	4385	36	1497	8294
Dunkerque-Ouest.	»	»	78	16536		»	»	
Mardyck.	11	11	87	448	3158	37	1183	6352
Synthe-Grande.	7	7	84	1572	8357	45	3769	17293
Synthe-Petite.	4	4	82	2290	12813	47	6102	23880
Totaux....				21190	28713	43	12542	55819
Canton de Gravelines.								
Craywick.	10	13	83	380	4707	40	1895	9595
Georges (St.-).	4	22	95	320	3766	25	1091	6989
Gravelines.	»	20	97	6428	33396	8	2617	52901
Loon.	7	12	89	2060	15999	35	5550	30556
Totaux....				9188	57868	49	11153	100041
Canton d'Hondschoote.								
Bambecque.	10	21	67	1050	8955	68	6245	19816
Ghyvelde.	10	12	84	1944	9651	41	3844	17515
Hondschoote.	»	20	82	3757	28580	8	2200	45686
Killem.	4	20	81	1154	8789	53	7268	17953
Moëres (Les).	6	17	75	873	7467	65	4898	16591
Oost-Cappel.	7	23	82	479	3208	49	1554	6573
Rexpoëde.	6	19	78	1883	12977	33	4264	24342
Warhem	9	14	74	2454	19837	31	6169	37952
Totaux....				13894	99474	37	36442	186428
Canton de Wormhoudt.								
Bollezeele.	11	25	65	1718	14226	43	6088	28234
Broxeele.	15	27	65	335	2933	64	1881	6969
Esquelbecq.	3	20	63	1949	12494	49	5913	26819
Herzeele.	5	24	64	1712	12739	58	7408	27456
Lederzeele.	17	29	66	1524	10810	65	6860	21156
Ledringhem.	4	24	57	650	5296	71	3775	13021
Merckeghem.	14	27	68	806	5464	46	2529	10840
Volckerinckhove.	15	27	66	896	7665	49	3742	16682
Wormhoudt.	»	20	58	3811	27861	25	7330	51715
Zeggers-Cappel.	6	19	66	1739	12981	40	5226	25655
Totaux....				15140	112459	45	50752	228593

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux.		TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
	du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre.	Montant.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes								
Canton de Bailleul Nord-Est								
Bailleul-Nord-Est.	»	17	28	5280	68525	31	26170	134393
Jans-Cappel (St.-).	30	17	31	1070	5701	74	4256	13262
Nieppe.	9	26	20	4060	20996	90	18767	54726
Steenwerck.	6	19	26	4786	25588	106	26832	69780
Totaux....				15196	120810	63	76025	266161
Canton de Bailleul Sud-Ouest.								
Bailleul Sud-Ouest.	»	17	28	4822	Voir Bailleul Nord-Est.			
Berthen.	6	16	35	583	3600	55	2264	8044
Flêtre.	7	10	35	1078	7376	58	4315	15440
Merris.	6	10	35	1149	6969	53	3699	14415
Meteren.	3	14	32	2623	15926	71	11352	36505
Vieux-Berquin.	8	12	37	3267	16979	61	10360	38805
Totaux....				13522	50850	63	31990	113209
Canton de Cassel.								
Arnêke.	7	20	58	1425	10930	60	6505	23403
Bavinckhove.	3	10	55	885	6280	57	3594	13597
Buysscheure.	12	19	63	821	5483	66	3534	12503
Cassel.	»	10	51	4260	28314	20	5620	48419
Hardifort.	3	13	54	529	4261	52	2199	8792
Marie-Cappel (Ste.-)	3	7	50	777	6498	47	2872	12909
Noordpeene.	7	26	58	1435	9743	58	5723	21342
Ochtezeele.	7	20	57	467	4449	77	3433	10240
Oxelaëre.	2	10	52	507	3682	39	1449	7099
Rubrouck.	12	21	63	1396	12400	42	5207	23883
Wemaers-Cappel.	4	13	54	476	3455	69	2176	7146
Zermezeele.	4	14	55	385	3306	58	1926	7185
Zuydpeene.	7	13	55	803	7895	46	3618	15839
Totaux....				14166	106099	46	47856	212267
Canton d'Hazebrouck-Nord.								
Blaringhem.	12	12	56	1773	12058	66	7932	27972
Caëstre.	7	7	38	1556	10610	65	6871	24124
Ebblinghem.	9	9	54	751	5557	54	2882	10908
Hazebrouck-Nord.	»	»	45	4286	59918	31	18439	109604
Hondeghem.	4	4	50	1325	10412	38	3977	20790
Lynde.	9	9	55	765	6458	74	4822	15309
Renescure	12	12	57	1839	11971	47	5708	24961
Sercus.	7	7	51	480	3858	82	3146	9830
Staple.	8	8	53	972	7945	65	5176	17546
Wallon-Cappel.	5	5	50	662	4813	59	2633	10356
Totaux....				14409	133600	46	61556	271400

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre.	Montant.	TOTAUX des contribut directes. pour 1864
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Canton d'Hazebrouck-Sud.								
Boeseghem.	11	11	56	1018	6120	55	3330	13615
Borre.	4	4	41	733	4888	63	3097	10484
Hazebrouck-Sud	»	»	55	3987	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque.	4	4	49	3733	19161	23	4340	37094
Pradelles.	5	5	4	362	2512	63	1572	6384
Steenbecque.	7	7	52	1894	11053	75	8248	25685
Strazeele.	8	8	38	584	3993	57	2897	8800
Thiennes.	10	10	51	1094	6328	69	4405	15145
Totaux....				13405	54055	40	27269	117207
Canton de Merville.								
Estaires.	7	20	30	7113	41055	32	13215	76463
Haverskerque.	7	10	45	1594	7758	83	6424	20394
La Gorgue.	5	17	32	3293	18188	34	6140	34025
Merville.	»	12	37	6521	38855	42	16544	78247
Neuf-Berquin.	4	15	34	1393	5840	75	4378	13649
Totaux....				19914	111696	42	46701	222778
Canton de Steenvoorde.								
Boëschepe.	9	16	36	2011	8984	46	4138	16340
Eecke.	4	10	40	1116	8552	58	4989	18665
Godewaersvelde.	5	15	40	1670	8814	81	7157	21101
Houtkerque.	9	20	58	1274	9034	45	4284	18587
Oudezeele.	6	16	54	983	5982	76	4528	14618
Steenwoorde.	»	11	48	3993	27100	56	15143	56120
Sylvestre-Cap. (St.-)	5	7	46	1010	6997	63	3263	14398
Terdeghem.	4	10	53	592	6125	45	2751	12153
Winnezeele.	4	15	52	1426	9220	72	6602	22171
Totaux....				14077	90808	59	52825	193992
ARRONDISSEMENT DE LILLE, 16 cantons, 133 communes.								
Canton d'Armentières.								
Armentières.	»	16	16	11901	89292	28	23835	149122
Bois-Grenier.	5	16	16	1194	7035	105	7350	17176
Capinghem.	8	8	8	287	2153	162	3465	5864
Chapelle-d'Arment.	3	13	13	2531	13464	74	9895	31470
Erquinghem-Lys.	3	19	19	1823	11098	80	8445	25814
Frelinghien.	5	13	13	2149	14382	94	13474	29010
Houplines.	3	16	16	2596	16102	70	10938	37045
Prémesques.	7	9	9	1073	5629	123	6887	15065
Totaux. ..				23554	159155	58	84286	310556

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu.			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux.		TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
	du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre	Montant	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Canton de La Bassée								
Aubers.	10	23	23	1840	8689	57	4876	18892
La Bassée.	»	24	24	2958	22696	11	2351	36152
Fournes.	9	16	16	1548	11753	22	2582	22544
Fromelles	10	23	23	1328	6404	58	4358	15127
Hantay.	5	24	24	465	2541	92	2196	5922
Herlies.	7	20	20	1018	6482	57	3628	14776
Illies.	4	24	24	1540	8901	75	6423	20403
Marquillies.	8	21	21	1129	6411	27	1769	11763
Sainghin-en-Weppes	10	20	20	2203	8670	62	5337	18706
Salomé.	3	24	24	1035	7683	33	2545	14038
Wicres.	6	19	19	243	2288	98	2190	5260
Totaux....				15307	92518	41	38315	183591
Canton de Cysoing.								
Bachy.	4	18	18	940	5217	94	4802	50943
Bourghelles.	2	16	16	1260	6457	70	4573	13837
Bouvines.	3	13	13	579	3183	41	1326	6201
Camphin-en-Pévèle.	5	16	16	1408	7155	45	3152	15418
Cappelle	8	18	18	1421	8320	51	4265	17154
Cobrieux.	4	17	17	461	2085	112	2320	5685
Cysoing.	»	14	14	2993	17349	74	12561	39422
Genech.	5	16	16	1154	5244	67	3518	11562
Louvil.	3	14	14	707	2820	63	1776	6276
Mouchin.	9	23	23	1433	7364	60	4440	16761
Péronne.	5	12	12	680	2172	71	1534	4936
Sainghin-en-Mélant.	5	10	10	1828	11043	23	2561	19465
Templeuve.	7	18	18	3114	20257	58	11902	44714
Wannehain.	4	18	18	564	2613	90	2347	5847
Totaux....				18512	101279	60	61074	218161
Canton d'Haubourdin.								
Beaucamps.	6	13	13	964	4821	75	3653	11241
Emmerin.	3	10	10	1688	5448	58	3158	10408
Englos.	3	10	10	389	1644	89	1457	4009
Ennetières-en-Wep.	4	10	10	1635	10310	64	6644	22441
Erquinghem-le-Sec	5	12	12	233	1589	102	1624	4087
Escobecques.	5	12	12	272	1757	106	1846	4601
Hallennes-lez-Haub.	2	9	9	683	4852	109	5240	11868
Haubourdin.	»	7	7	3654	31107	50	15489	62170
Le Maisnil.	10	17	17	518	2737	151	4103	8321
Ligny.	6	13	13	132	866	8	69	1389
Lomme.	7	6	6	2952	18263	63	11437	40091
A reporter...				13117	83394		54720	180586

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre.	Montant.	TOTAUX des contribut directes. pour 1864
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report....				13117	83394		54720	180586
.	3	5	5	5172	23347	57	13086	48239
nghem.	8	15	15	1170	6624	70	4645	15406
ɔs.	3	10	10	1696	9497	81	8430	23571
edin.	3	10	10	640	4117	133	5428	11938
rin.	7	14	14	3106	14725	40	5829	28853
Totaux.. .				24901	141704	65	92138	308593
Canton de Lannoy.								
ppes.	7	6	6	2118	13895	50	6830	28758
ıing.	9	10	10	550	3250	40	1355	6447
.	8	8	8	2030	10358	39	3917	20139
ɜux.	9	15	15	1997	11107	64	7159	24503
ɔng.	8	12	12	1429	6286	51	3950	12867
.	8	6	6	2893	16586	51	8398	33860
ɜt.	5	12	12	804	2323	51	1175	4770
ɔn.	10	12	12	394	2773	73	2049	6437
	3	11	11	1516	15635	54	8165	32015
oy.	»	13	13	1638	9609	33	3033	17369
ɪ.	4	16	16	3210	10326	70	7170	24074
ez-Lannoy.	1	14	14	1700	7273	64	4521	15925
'.	3	14	14	1026	5336	62	3325	11630
lers.	2	14	14	1100	3901	102	3903	9552
ɨin.	7	10	10	464	2115	77	1849	5368
ɜms.	5	15	15	2093	8701	58	4933	18627
Totaux....				25962	129774	55	71782	272141
Canton de Lille Nord-Est.								
mmes-Lille.	4	4	4	1265	8141	75	5779	18227
Nord-Est.	»	»	»	27883	1590714	18	281014	2641209
-en-Barœul.	3	3	3	1557	7444	75	5427	17284
Totaux....				30796	1606299	16	292220	2676720
Canton de Lille-Centre.								
Centre.	»	»	»	18781	Voir Lille Nord-Est.			
leine (La).	2	2	2	4015	26274	82	20037	63832
Totaux...				30705	26274	75	20037	63832
Canton de Lille Sud-Est								
ɜs.	6	6	6	2505	9468	71	6518	21312
nes.	6	6	6	1381	3858	97	3742	10031
Sud-Est.	»	»	»	18538	Voir Lille Nord-Est.			
nn.	5	5	5	1780	9046	66	5886	20268
Totaux...				24204	22372	72	16146	51611

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	4	5	6	7
Canton de Lille Sud-Ouest.								
Lille Sud-Ouest.	»	»	»	51465	Voir Lille Nord-Est			
Canton de Lille-Ouest.								
André (St.)	3	3	3	1467	13417	59	7443	28497
Lambersart.	3	3	3	1615	13295	66	8453	29321
Lille Ouest.	»	»	»	15160	Voir Lille Nord-Est.			
Marquette.	5	5	5	2489	15360	37	5868	33314
Wambrechies.	7	7	7	2849	26884	88	23725	52394
Totaux ...				24580	68956	66	45464	143523
Canton de Pont-à-Marcq.								
Attiches.	4	14	14	853	6215	57	3564	13316
Avelin.	3	12	12	1728	14395	50	7149	29657
Bersée.	5	19	19	1755	11148	54	5992	22768
Ennevelin.	3	17	17	1601	10227	75	7696	24255
Fretin.	5	11	11	2011	13084	47	6179	25081
La Neuville.	7	17	17	388	2263	34	760	4393
Mérignies..	2	16	16	948	7517	37	2799	14625
Moncheaux.	9	23	23	1030	4692	76	3519	11095
Mons-en-Pévèle.	5	19	19	1944	13751	58	7997	31050
Ostricourt.	11	23	23	855	4932	64	3150	11487
Phalempin.	8	15	15	1442	10371	82	8785	25049
Pont-à-Marcq.	»	14	14	830	6163	71	4618	14481
Thumeries.	8	19	19	928	6078	36	2176	11199
Tourmignies.	3	16	16	550	2382	86	2038	5085
Wahagnies.	8	19	19	806	5008	51	2577	9448
Totaux . .				17669	118226	58	68999	252989
Canton de Quesnoy-sur-Deûle								
Comines.	8	18	18	5838	37904	36	13311	71218
Deûlémont.	5	16	16	1943	12894	71	9123	29684
Lompret.	7	8	8	635	3815	90	3458	9578
Pérenchies.	6	8	8	1179	7975	76	5979	20427
Quesnoy-sur-Deûle.	»	11	11	4446	32469	65	20968	72042
Verlinghem.	4	7	7	1697	10769	125	13464	31469
Warnêton-Bas.	6	16	16	267	2750	60	1645	5926
Warnêton-Sud.	5	15	15	109	1492	51	731	2968
Wervick-Sud.	10	18	18	2608	12817	44	5803	24910
Totaux....				18722	122955	60	74482	268422

TAALEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Canton de Roubaix.								
Croix.	3	8	8	2593	13880	79	10527	32483
Roubaix.	»	11	11	49274	514644	4	38187	789049
Wasquehal.	4	7	7	2501	12995	65	8435	28511
Wattrelos.	4	15	15	12315	38214	44	16595	74510
Totaux ...				66683	579733	13	73744	924553
Canton de Seclin.								
Allennes-les-Marais.	7	17	17	1003	6091	92	5640	15298
Annœullin.	3	19	19	3883	19849	8	1539	31228
Bauvin.	13	24	24	1731	8026	41	3237	15297
Camphin-en-Carem.	6	17	17	918	7865	28	2325	14502
Carnin.	6	17	17	403	2735	67	1827	6058
Chemy.	4	15	15	385	3588	59	2136	7669
Gondecourt.	4	15	15	1806	10393	56	5646	23658
Herrin.	6	16	16	486	2936	66	1941	7213
Houplin.	3	14	14	1436	7805	55	4486	15401
Lesquin.	7	7	7	1296	10117	71	7064	22741
Noyelles.	7	9	9	353	2509	28	700	4552
Provin.	11	20	20	1397	6183	39	2388	12328
Seclin.	»	11	11	3978	37413	46	16831	74629
Templemars.	4	8	8	866	5036	51	2650	11147
Vendeville.	6	8	8	482	2484	121	2971	6776
Wattignies.	5	7	7	2233	10365	41	4111	20464
Totaux....				22654	143395	46	65491	288751
Canton de Tourcoing-Nord.								
Bousbecques.	8	16	16	1892	11377	70	7564	26361
Halluin.	9	17	17	10410	46872	50	22610	100510
Linselles.	7	13	13	4086	20336	77	16050	49734
Neuville-en-Ferrain	3	17	17	3421	11904	44	4972	22371
Roncq.	5	14	14	4948	22548	48	10634	47356
Tourcoing-Nord.	»	14	14	11894	263814	27	73915	467946
Totaux.. .				37044	377351	34	135745	714248
Canton de Tourcoing-Sud.								
Bondues.	7	8	8	3375	19874	72	15388	45149
Marcq-en-Barœul.	8	5	5	5922	36668	48	17373	81994
Mouveaux.	3	10	10	2583	11404	53	5913	24053
Tourcoing-Sud.	»	14	14	21604	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....				33484	67946	57	38674	151496

TAALEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu.			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux		TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
	du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre.	Montant	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report....				7051	24478		18041	55509
acourt.	9	16	74	1397	6161	112	6847	15568
ers.	4	14	73	1161	4413	74	3282	11849
ières.	2	12	71	912	4045	125	5076	11403
ères.	»	11	70	1760	10074	67	6523	24807
ières.	5	10	69	1129	4396	83	3622	10374
rmel.	4	8	67	701	3605	98	3564	10106
ine-au-Pire.	6	13	72	1380	5649	82	4665	13329
e (St.-).	7	14	72	2164	7304	84	6174	18440
y.	6	18	76	3374	10741	113	12218	28348
	5	11	69	2056	8416	20	1628	13547
villers.	8	9	66	552	3160	65	2055	7681
s-en-Cauchies.	10	14	77	1481	7081	86	6066	18321
aix.	6	9	68	781	4335	112	4836	13634
Totaux....				25899	103858	81	84567	252946
Canton du Câteau.								
l.	4	28	87	1256	8141	97	7827	19928
ont.	7	17	76	941	3225	95	3025	7057
(St.-).	4	28	87	722	3476	104	3601	8993
(Le).	»	24	83	9212	72333	28	19862	128385
n.	8	31	90	2662	19036	52	9980	38565
chy.	8	26	84	1360	4512	82	3790	10958
	6	18	77	1744	6201	90	5679	15495
oise.	11	35	93	1035	7924	60	4789	15597
is.	8	25	83	881	3009	98	2862	7394
ghien.	9	33	80	1262	5097	64	3270	12185
y.	2	26	85	461	4231	31	1338	8237
lly.	5	25	84	2357	10891	37	4065	23491
	7	31	90	1149	8398	73	6198	19995
ereuil	4	28	87	1551	6773	67	4452	16667
ont.	6	25	82	1036	2868	108	2997	7709
t (St.-).	6	30	89	2806	9627	70	6863	22646
Villes.	6	22	81	2096	8168	98	9116	23447
Totaux				32531	183876	54	99814	387019
Canton de Clary.								
icourt.	6	17	76	307	1437	119	1706	3981
	3	23	82	2849	8659	99	8597	20917
ıy.	8	28	85	3442	17241	91	14931	45639
y.	5	15	74	4421	16437	78	13286	38594
ry.	2	17	77	890	2321	99	2216	5945
	»	20	77	2597	8910	160	14430	31283
ies.	6	17	77	64	651	92	602	1624
urt.	5	20	78	1824	5257	138	7227	14046
Reporter. ..				16365	60913		62995	162099

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 118 communes.								
Canton de Cambrai-Est.								
Awoingt.	6	6	65	524	4642	42	1954	9234
Cagnoncles.	7	7	66	861	5870	48	2763	11881
Cambrai-Est.	»	»	59	9498	220813	21	46121	376266
Cauroir.	6	6	65	670	5132	66	3400	11472
Escaudœuvres.	3	3	62	1770	8341	27	2257	15030
Estrun.	11	11	58	582	2726	106	2486	7433
Eswars.	7	7	63	489	2619	103	2678	8062
Forenville.	7	7	63	67	2222	23	630	4104
Iwuy.	9	9	62	3770	17891	21	3698	30947
Naves.	7	7	66	876	5194	72	3708	11563
Niergnies.	5	5	64	575	3353	98	3322	8910
Ramillies.	5	5	65	526	5354	56	2978	11166
Thun-Lévêque.	8	8	63	824	4954	60	2999	10902
Thun St.-Martin	8	8	66	867	6360	50	3333	11345
Totaux....				21899	295471	28	82327	528252
Canton de Cambrai-Ouest.								
Abancourt.	7	7	54	606	5269	63	3322	11304
Aubencheul-au-Bac.	11	11	48	492	3547	6	207	5527
Bantigny.	7	7	62	511	3018	83	2485	7328
Blécourt.	6	6	56	417	3295	73	2432	8057
Cambrai-Ouest	»	«	59	13059	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers.	6	6	56	387	2220	100	2219	5727
Fontaine-Notre-D.	6	6	66	1915	9398	52	4923	18692
Fressies	10	10	51	727	3680	8	294	7660
Haynecourt.	7	7	54	476	5284	68	3588	13040
Hem-Lenglet.	10	11	54	734	3926	8	344	7040
Morenchies.	3	3	59	127	1344	8	408	2185
Neuville-St.-Rémy.	2	2	57	1007	5442	96	5098	13532
Paillencourt.	10	11	60	1274	6005	79	4687	13621
Proville.	3	3	62	497	5601	34	1921	10806
Raillencourt.	5	5	65	1022	7783	61	4762	16103
Sailly.	5	4	56	540	3130	76	2357	7600
Sancourt.	6	6	53	452	3671	52	1893	8107
Tilloy.	3	3	57	390	2841	71	2027	6203
Totaux				24633	75454	55	42597	162529
Canton de Carnières.								
Aubert (St.-)	8	15	74	2516	9602	69	5891	21932
Avesnes-lez-Aubert.	5	12	71	3228	8521	80	6758	18519
Beauvois.	5	12	71	1307	6355	86	5362	15058
A reporter.. .				7051	24478		18011	55509

TAALEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux. Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report....				7051	24478		18044	55509
ıcourt.	9	16	74	1397	6161	112	6847	15568
ɔrs.	4	14	73	1161	4413	74	3282	11849
ières.	2	12	71	912	4045	125	5076	14403
ıres.	»	11	70	1760	10074	67	6523	24807
ières.	5	10	69	1129	4396	83	3622	10374
mel.	4	8	67	701	3605	98	3564	10106
ne-au-Pire.	6	13	72	1380	5649	82	4665	13329
ɛ (St.-).	7	14	72	2164	7304	84	6174	18440
y.	6	18	76	3374	10741	113	12218	28348
	5	11	69	2056	8446	20	1628	13547
villers.	8	9	66	552	3160	65	2055	7681
-en-Cauchies.	10	14	77	1481	7081	86	6066	18321
ıaix.	6	9	68	781	4335	112	4836	13634
Totaux....				25899	103858	81	84567	252916
				Canton du Câteau.				
.	4	28	87	1256	8141	97	7827	19928
ıont.	7	17	76	941	3225	95	3025	7057
(St.-).	4	28	87	722	3476	104	3601	8993
ı (Le).	»	24	83	9242	72333	28	19862	128385
n.	8	31	90	2662	19036	52	9980	38565
chy.	8	26	84	1360	4512	82	3790	10958
	6	18	77	1744	6201	90	5679	15495
ɔise.	11	35	93	1035	7924	60	4789	15597
is.	8	25	83	881	3009	98	2862	7394
ghien.	9	33	80	1262	5097	64	3270	12485
y.	2	26	85	461	4231	31	1338	8237
ly.	5	25	84	2357	10891	37	4065	23491
	7	31	90	1149	8398	73	6198	19995
ereuil	4	28	87	1551	6773	67	4452	16667
ɔnt.	6	25	82	1036	2868	108	2997	7709
t (St.-).	6	30	89	2806	9627	70	6863	22646
Villes.	6	22	81	2096	8168	98	9116	23447
Totaux				32531	183876	54	99814	387019
				Canton de Clary.				
court.	6	17	76	307	1437	119	1706	3981
.	3	23	82	2849	8659	99	8597	20947
ıy.	8	28	85	3412	17241	91	14931	45639
y.	5	15	74	4421	16437	78	13286	38594
ry.	2	17	77	890	2321	99	2216	5945
	»	20	77	2597	8910	160	14430	31283
ies.	6	17	77	64	651	92	602	1624
urt.	5	20	78	1824	5257	138	7227	14016
Reporter.				16365	60913		62995	162099

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report....				16365	60913		62995	162099
Esnes.	8	14	69	1602	9905	49	4821	21156
Haucourt.	6	13	71	656	2387	92	2222	6359
Ligny.	4	16	74	1991	7744	99	7581	21354
Malincourt.	8	18	75	975	4741	98	4669	12448
Maretz.	4	24	82	3138	13893	64	8730	30017
Montigny.	2	20	79	1146	3875	98	3772	10107
Selvigny.	4	17	75	790	3031	106	3240	8214
Villers-Outreau.	10	21	78	2866	7098	115	7146	17923
Walincourt.	5	15	74	2111	9803	95	8179	23123
Totaux ...				31930	123390	92	113325	312800
Canton de Marcoing.								
Anneux.	6	9	68	539	4224	63	3322	8770
Banteux.	9	14	82	880	3607	96	3459	9887
Bantouzelle.	10	14	83	1072	4801	75	3652	11811
Boursies.	12	15	74	794	6445	63	3459	12967
Cantaing	4	8	67	650	6263	88	5498	15095
Crévecœur.	6	10	79	2328	20404	62	12545	44484
Doignies.	13	17	76	860	6731	69	4628	13786
Flesquières.	9	13	72	737	4865	143	6936	12176
Gonnelieu.	8	16	75	1008	3972	94	3741	9840
Gouzaucourt.	9	18	77	2550	11600	63	7421	22424
Honnecourt.	10	17	76	1671	9207	54	4993	18449
Lesdain.	8	12	71	1071	4820	82	3958	10984
Marcoing.	»	8	66	1811	10666	31	3315	17700
Masnières.	3	7	66	1766	13455	40	5246	27000
Mœuvres.	12	14	73	880	5192	79	4109	12205
Noyelles.	2	6	64	651	5753	57	3267	12193
Ribecourt.	3	12	68	682	5596	70	3841	11362
Rumilly.	4	6	64	1890	7505	59	4428	16518
Villers-Ghislain.	10	18	77	2036	10369	51	5456	21510
Villers-Plouich	6	16	75	942	6205	90	5400	14304
Totaux....				24818	151680	65	98674	323432
Canton de Solesmes.								
Beaurain.	5	25	84	454	1331	192	2612	4645
Bermerain.	10	24	82	1281	6086	40	2464	12048
Briastre.	4	21	79	958	7136	56	4007	15050
Cappelle.	8	28	83	374	3537	40	1424	6889
Escarmain.	7	27	81	1200	5708	72	4152	13451
Haussy.	5	19	85	3174	14658	70	10218	32058
Martin (St.-).	9	29	82	700	4211	34	1432	7873
Montrécourt.	8	19	89	324	2193	90	1983	5846
Python (St.-)	2	18	77	1871	8735	57	5038	18373
A reporter.				10336	53595		33330	116233

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report..				10336	53595		33330	116203
Romeries.	3	23	82	957	5948	78	4651	13704
Saulzoir	9	20	80	2422	10816	49	5279	23413
Solesmes.	»	20	89	6000	39283	50	19847	73527
Sommaing.	10	30	79	597	2970	102	3023	7830
Vendegies-sur-Écail.	9	29	80	1325	6991	40	2814	12969
Vertain.	4	24	85	1268	5706	61	3497	12535
Viesly.	6	19	78	2977	14131	71	8123	24248
Vaast (St.-).	6	14	73	1803	5939	40	2431	12851
Totaux....				27685	142379	58	82995	297310
ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 153 communes.								
Canton d'Avesnes-Nord.								
Aubin (St.-).	6	6	92	538	5641	27	1149	10348
Avesnes-Nord.	»	»	105	2338	29528	9	2680	46555
Bas-Lieu.	3	3	102	412	5130	25	1279	9472
Beugnies.	8	8	109	559	5085	27	1384	10349
Dompierre.	8	8	92	1005	8832	22	1962	15895
Dourlers.	7	7	99	950	7125	45	3441	14285
Felleries.	8	8	114	1723	11895	35	4149	24238
Flaumont et Waud.	4	4	109	388	3220	60	1923	7219
Floursies.	8	8	100	248	2166	38	834	4232
Hilaire (St -).	3	3	93	900	7843	18	1455	13500
Ramousies.	9	9	115	511	3475	109	3814	8861
Semeries.	6	6	111	782	6521	64	4189	14461
Semousies.	6	6	93	316	2132	65	1350	4711
Taisnières-en-Thiér.	10	10	100	853	6982	52	3657	14690
Totaux....				11523	105575	36	33666	198906
Canton d'Avesnes-Sud.								
Avèsnelles.	2	2	107	1333	10937	20	2072	18698
Avesnes-Sud	»	»	105	1178			Voir Avsnes-N.	
Beaurepaire.	14	14	93	558	3713	67	2473	8539
Boulogne.	7	7	101	446	5508	49	2638	11308
Cartignies.	8	8	96	1913	14863	45	6717	33134
Etrœungt.	7	7	113	2306	21167	46	9727	42980
Fayt-le-Grand.	11	11	93	596	6210	44	2714	12072
Fayt-le-Petit.	10	10	95	435	4447	53	2355	8855
Floyon	11	11	108	1227	10632	54	5698	23064
Haut-Lieu.	4	4	111	398	4261	47	1987	8595
La Roullies.	9	9	116	523	4131	41	1698	8428
Marbaix.	7	7	97	898	5523	45	2491	10978
Sains.	8	8	105	1653	12293	30	3407	22828
Totaux....				13464	103685	42	43981	209469

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux. Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Canton de Bavai.								
Amfroipret.	6	26	74	349	1545	74	1137	3834
Audignies.	2	23	75	176	1837	33	617	3505
Bavai.	»	24	73	1646	13875	6	849	21804
Bellignies.	4	28	77	873	5654	40	2278	10872
Bermeries.	5	26	62	448	3406	53	1838	7450
Bettrechies.	5	29	73	335	2572	65	1707	5690
Feignies.	9	21	85	2247	14633	51	7434	27025
Flamengrie (La	6	30	70	344	1663	41	665	3113
Gussignies.	7	29	80	470	3071	42	1188	6110
Honhergies.	4	28	77	1081	10397	47	4754	20194
Houdain.	2	26	73	904	9360	34	3136	17731
Longueville (La)	5	21	77	1246	12136	11	1342	19830
Louvignies Bavai.	1	23	74	804	6207	32	2004	11391
Mecquignies.	3	22	73	984	4195	37	1578	7936
Neuf-Mesnil.	9	18	83	465	1435	37	520	2755
Obies.	4	22	77	1152	5037	49	2490	9348
Taisnières-sur-Hon.	4	26	77	1249	13351	38	5116	25637
Waast(St.-)	3	27	70	676	6774	23	1583	11878
Totaux...				15419	117148	35	40234	216997
Canton de Berlaimont.								
Aulnoye.	1	14	83	409	5602	17	954	10063
Aymeries.	2	14	84	262	2935	23	683	5087
Bachant.	5	14	89	895	5946	41	2421	12136
Berlaimont.	»	14	82	2619	19537	8	1534	34070
Boussières.	11	16	85	300	2277	19	425	4024
Ecuelin.	8	9	90	154	1478	67	1023	3327
Hargnies.	7	18	80	590	3492	23	796	6953
Leval.	4	11	87	649	5088	44	2200	10174
Monceau-St.-Waast.	5	9	88	665	4181	68	2449	8720
Noyelles.	8	13	95	473	6549	23	1621	12290
Pont-sur-Sambre.	5	15	87	1435	10528	23	2320	18367
Rémy-Chaussée(St.-)	6	8	88	740	3812	27	1044	7604
Sassegnies.	3	17	85	438	3606	60	2163	7524
Vieux-Mesnil.	8	18	85	423	2845	31	877	5320
Totaux.. .				10052	77876	26	20477	142659
Canton de Landrecies.								
Bousies.	6	25	79	1809	7985	56	4540	16653
Croix.	9	28	80	604	3027	68	1903	6389
Favril	4	19	85	695	6138	45	2791	12660
Fontaine-au-Bois.	4	23	83	1150	6849	36	2479	11018
Forest.	9	28	81	1765	7530	34	2555	14136
A reporter....				6023	34529		16268	60856

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu.			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux.		TOTAUX des contribut directes, pour 1864.
	du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre	Montant	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report...				6023	31529		16268	60856
Landrecies.	»	19	82	4193	35567	11	3827	57764
Maroilles.	6	13	88	2142	26809	35	9044	49791
Preux-au-Bois.	6	24	76	1660	4778	60	2881	10399
Prisches.	8	13	90	1481	11799	36	4263	23924
Robersart.	5	24	77	294	1859	62	1175	4386
Totaux.....				15790	112341	32	35424	207107
Canton de Maubeuge.								
Assevent.	4	21	89	157	1402	44	612	2882
Beaufort.	8	11	96	1318	7358	19	1395	12694
Bersillies.	6	24	93	186	1687	59	987	3902
Bettignies.	6	25	92	186	2457	50	1236	5341
Boussois.	5	23	92	529	3923	27	1100	8006
Cerfontaine.	5	19	91	425	2103	59	1150	4463
Colleret.	9	21	95	1156	8664	8	692	11948
Damousies.	8	14	96	304	1593	58	939	3429
Eclaibes.	10	10	97	332	2158	31	675	4071
Ellesmes.	4	23	91	513	4181	30	1234	8542
Ferrière-la-Grande.	4	18	90	2046	13865	8	1099	21671
Ferrière-la-Petite.	6	17	94	836	4631	23	1072	8524
Gognies-Chaussée.	8	27	95	883	4919	55	2591	10305
Hautmont.	5	15	86	3335	29852	11	3075	19472
Jeumont.	10	29	96	1731	16759	8	1326	26235
Limont-Fontaine.	9	10	97	589	3273	28	912	5949
Louvroil.	2	17	89	1468	10341	51	3717	19843
Mairieux.	5	23	92	503	3845	18	709	6611
Marpent.	8	25	94	700	3850	16	600	6712
Maubeuge.	»	19	87	10557	69443	8	5454	102286
Obrechies.	9	14	97	297	1921	34	660	3808
Quiévelon.	9	23	94	268	1173	93	1094	2950
Recquignies.	6	23	94	914	6736	11	786	11139
Rémy-Mal-Bâti (St.-)	8	14	93	535	3046	39	1194	6199
Rousies.	4	20	91	537	4503	30	1341	8307
Vieux-Reng.	8	27	94	928	7151	22	1616	13004
Villers-Sire-Nicole.	8	27	95	1290	9258	30	2766	17556
Wattignies.	10	12	99	244	1509	56	855	3199
Totaux....				32767	231611	18	10887	392371
Canton du Quesnoy-Est.								
Beaudignies.	5	31	71	1235	6661	20	1333	11832
Englefontaine.	7	26	71	1882	9207	32	3008	17332
Ghissignies.	4	29	70	566	1621	37	1715	8716
Hecq.	9	25	76	519	1887	70	1129	1287
Jolimetz.	1	26	71	962	5916	13	2529	11515
A reporter....				5191	28291		10011	53712

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	5	6	7
Canton de Lille Sud-Ouest.								
Lille Sud-Ouest.	»	»	»	51465	Voir Lille Nord-Est			
Canton de Lille-Ouest.								
André (St.)	3	3	3	1467	13417	59	7413	28497
Lambersart.	3	3	3	1615	13295	66	8453	29321
Lille Ouest.	»	»	»	15160	Voir Lille Nord-Est.			
Marquette.	5	5	5	2489	15360	37	5868	33311
Wambrechies.	7	7	7	2849	26884	88	23725	52394
Totaux ...				24580	68956	66	45464	143523
Canton de Pont-à-Marcq.								
Attiches.	4	14	14	853	6215	57	3564	13316
Avelin.	3	12	12	1728	14395	50	7149	29657
Bersée.	5	19	19	1755	11148	54	5992	22768
Ennevelin.	3	17	17	1601	10227	75	7696	24255
Fretin.	5	11	11	2011	13084	47	6179	25081
La Neuville.	7	17	17	388	2263	34	760	4393
Mérignies..	2	16	16	948	7517	37	2799	14625
Moncheaux.	9	23	23	1030	4692	76	3519	11095
Mons-en-Pévèle.	5	19	19	1944	13751	58	7997	34050
Ostricourt.	11	23	23	855	4932	64	3150	11187
Phalempin.	8	15	15	1442	10371	82	8785	25049
Pont-à-Marcq.	»	14	14	830	6163	71	4618	14481
Thumeries.	8	19	19	928	6078	36	2176	11199
Tourmignies.	3	16	16	550	2382	86	2038	5085
Wahagnies.	8	19	19	806	5008	51	2577	9448
Totaux . .				17669	118226	58	68999	252989
Canton de Quesnoy-sur-Deûle								
Comines.	8	18	18	5838	37904	36	13311	71218
Deûlémont.	5	16	16	1943	12894	71	9123	29684
Lompret.	7	8	8	635	3815	90	3458	9578
Pérenchies.	6	8	8	1179	7975	76	5979	20427
Quesnoy-sur-Deûle.	»	11	11	4446	32469	65	20968	72042
Verlinghem.	4	7	7	1697	10769	125	13464	31469
Warnéton-Bas.	6	16	16	267	2750	60	1645	5926
Warnéton-Sud.	5	15	15	109	1492	51	734	2968
Wervick-Sud.	10	18	18	2608	12817	44	5803	24910
Totaux....				18722	122955	60	74482	268422

TAALEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
				Canton de Roubaix.				
Croix.	3	8	8	2593	13880	79	10527	32483
Roubaix.	»	11	11	49274	514644	4	38187	789049
Wasquehal.	4	7	7	2501	12995	65	8435	28511
Wattrelos.	4	15	15	12315	38214	44	16595	74510
Totaux ...				66683	579733	13	73744	924553
				Canton de Seclin.				
Allennes-les-Marais.	7	17	17	1003	6091	92	5640	15298
Annœullin.	3	19	19	3883	19849	8	1539	31228
Bauvin.	13	24	24	1731	8026	41	3237	15297
Camphin-en-Carem.	6	17	17	918	7865	28	2325	14502
Carnin.	6	17	17	403	2735	67	1827	6058
Chemy.	4	15	15	385	3588	59	2136	7669
Gondecourt.	4	15	15	1806	10393	56	5646	23658
Herrin.	6	16	16	486	2936	66	1941	7213
Houplin.	3	14	14	1436	7805	55	4486	15404
Lesquin.	7	7	7	1296	10117	71	7064	22741
Noyelles.	7	9	9	353	2509	28	700	4552
Provin.	11	20	20	1397	6183	39	2388	12328
Seclin.	»	11	11	3978	37413	46	16831	74629
Templemars.	4	8	8	866	5036	51	2650	11147
Vendeville.	6	8	8	482	2484	121	2971	6776
Wattignies.	5	7	7	2233	10365	41	4141	20464
Totaux....				22654	143395	46	65491	288751
				Canton de Tourcoing-Nord.				
Bousbecques.	8	16	16	1892	11377	70	7564	26361
Halluin.	9	17	17	10410	46872	50	22610	100510
Linselles.	7	13	13	4086	20336	77	16050	49734
Neuville-en-Ferrain	3	17	17	3421	11904	44	4972	22371
Roncq.	5	14	14	4948	22548	48	10634	47356
Tourcoing-Nord.	»	14	14	11894	263814	27	73915	467916
Totaux.. .				37044	377351	34	135745	714248
				Canton de Tourcoing-Sud.				
Bondues.	7	8	8	3375	19874	72	15388	45449
Marcq-en-Barœul.	8	5	5	5922	36668	48	17373	81994
Mouveaux.	3	10	10	2583	11404	53	5943	24053
Tourcoing-Sud.	»	14	14	21604	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....				33484	67946	57	38674	151496

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu. du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.	POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864.	Centimes communaux. Nombre.	Montant	TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Report. . .				8192	25200		5437	44345
Maulde.	7	20	37	1191	5648	8	449	9444
Millonfosse	3	16	38	599	4130	8	334	6649
Nivelle.	3	16	40	1200	6497	40	2569	12670
Rosult.	6	19	34	1340	10843	32	3486	21875
Rumegies.	8	20	29	1600	9225	29	2580	16505
Sars et Rosières.	7	20	31	568	3231	40	1297	6286
Thun.	4	17	43	620	3610	8	288	6636
Totaux....				15340	68354	24	16440	121035
Canton de Bouchain.								
Abscon.	8	19	42	1608	10410	8	836	16538
Avesnes-le-Sec.	6	20	55	1728	9737	141	13716	28142
Bouchain.	»	19	49	1501	19549	8	1601	30995
Denain.	10	11	49	10254	58652	25	14507	102126
Douchy.	6	12	53	1897	12676	54	6843	27044
Émerchicourt.	7	26	49	491	4386	28	1229	7996
Escaudain.	8	15	44	2635	14437	73	10561	32260
Haspres.	11	17	57	3315	14088	8	1123	22567
Haveluy.	14	14	50	830	4233	8	338	6848
Hélesmes.	15	15	45	1188	6055	8	479	9704
Hordain.	3		52	1433	7004	119	8535	45252
Lieu-St.-Amand.	2	18	51	728	4648	112	5267	13094
Lourches.	7	15	51	3352	9150	46	1223	14564
Marquette.	5	22	49	2152	9928	26	4647	18000
Mastaing.	4	19	47	849	6186	29	1794	14423
Neuville-sur-l'Esc	(	15	54	940	6650	38	2853	12914
Noyelles-sur-Selle.	6	13	53	681	5323	150	7493	14344
Rœulx.	6	16	49	1301	6076	33	1983	14303
Wasnes-au-Bac.	5	25	51	832	4473	39	1738	8459
Wavrechain-s.-Den.	11	12	50	326	3030	8	241	4787
Wavrechain-s.-Faulx	3	22	51	713	4194	24	1034	7591
Totaux....				38424	220882	40	89084	446890
Canton de Condé.								
Aybert (St.-)	6	18	57	330	4884	16	790	8304
Condé.	»	14	51	5804	43565	8	3470	69643
Crespin.	7	14	58	1500	16378	8	1350	26060
Escaupont.	2	10	51	1034	7246	8	577	11291
Fresnes.	2	10	49	5017	36068	12	4314	54977
Hergnies.	6	18	47	3255	13304	8	1048	21295
Odomez.	7	15	44	454	2327	46	1055	4961
Thivencelles.	4	16	55	555	4985	34	1688	9390
Vicq.	5	10	52	906	4649	8	371	7538
Vieux-Condé.	2	16	49	5134	22041	8	1745	35063
Totaux....				23989	155447	44	16398	249630

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des COMMUNES.	Distances en kilomètres au chef-lieu			POPULATION.	Principal des quatre contributions directes pour 1864	Centimes communaux.		TOTAUX des contribut. directes pour 1864.
	du canton.	de la sous-préfecture.	de la préfecture.			Nombre.	Montant.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Canton de Valenciennes-Est.								
Curgies.	6	6	56	1171	9576	57	5389	19946
Etrœux.	7	7	57	566	6295	100	6252	16359
Marly.	2	2	51	1532	20507	57	11413	42977
Onnaing.	6	6	55	3544	23631	20	4597	41079
Préseau.	7	7	57	1891	9321	94	8716	23985
Quaroube.	8	8	55	2433	14921	26	3966	27932
Quiévrechain.	12	12	61	988	6934	33	2272	12775
Rombies.	12	12	59	560	4632	37	1646	9577
Saultain.	4	4	54	1053	8131	81	6740	18399
Sebourg.	10	10	60	1773	13555	64	8631	29554
Valenciennes-Est.	»	»	50	7192	287170	8	22845	450036
Totaux....				22703	404673	20	82467	692556
Canton de Valenciennes-Nord								
Anzin.	2	2	48	6305	48480	8	3728	75839
Aubry.	5	5	53	921	5182	106	5431	12516
Bellaing.	9	9	51	394	3225	55	1773	6648
Beuvrages.	4	4	48	1303	6425	71	4672	14757
Bruai.	5	5	52	3060	15386	62	9381	32117
Saulve (St.-)	2	2	52	2031	21771	32	7120	40471
Valenciennes-Nord.	»	»	50	8410	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers.	12	12	48	3460	19292	8	1547	30995
Totaux....				25884	119764	28	33652	213343
Canton de Valenciennes-Sud.								
Artres.	9	9	59	969	7837	50	3925	18032
Aulnoy.	3	3	52	1740	9592	65	6179	22288
Famars.	5	5	55	849	7539	50	3721	14840
Haulchin.	9	9	53	771	8062	53	4224	16425
Hérin.	7	7	53	1383	7422	62	4571	15325
Maing.	8	8	57	1873	12671	15	1864	22734
Monchaux.	14	14	56	494	4203	70	2832	9035
Oisy.	8	8	52	246	2091	34	716	4008
Prouvy.	8	8	53	804	4878	28	1360	8846
Quérenaing.	8	8	58	540	3917	42	1607	7658
Rouvignies.	8	8	53	256	2553	42	1103	4529
Thiant.	12	12	54	1208	19885	46	4625	18993
Trith-St.-Léger.	7	7	55	3271	22226	14	2954	36507
Valenciennes-Sud.	»	»	50	9364	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré.	14	14	59	1397	9552	70	6704	19653
Totaux. ..				25162	112428	41	46385	218873

Récapitulation par canton.

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2	POPULATION. 3	Principal des quatre contributions directes pour 1861. 4	Centimes communaux. Nombre 5	Centimes communaux. Montant 6	TOTAUX des contribut. directes pour 1861 7
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.					
DUNKERQUE.	Bergues.	15958	146129	33	47839	273293
	Bourbourg.	13636	113240	30	34038	211305
	Dunkerque-Est.	21471	333533	16	51662	548449
	Dunkerque-Ouest.	21190	28713	43	12542	55849
	Gravelines.	9188	57868	19	11153	100041
	Hondschoote.	13594	99474	37	36442	186428
	Wormhoudt.	15140	112459	45	50752	228593
	Totaux.....	110177	891446	27	244428	1603928
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.					
HAZEBROUCK.	Bailleul (Nord-Est.)	15190	120810	63	76025	266161
	Bailleul (Sud-Ouest)	13522	50850	63	31990	113207
	Cassel.	14166	106099	15	17856	212267
	Hazebrouck (Nord.)	14409	133600	46	61556	271400
	Hazebrouck (Sud.)	13405	54055	40	27269	117207
	Merville.	19914	111696	42	46701	222778
	Steenvoorde.	14077	90808	59	52825	193992
	Totaux.....	104689	667919	52	344222	1397012
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.					
LILLE.	Armentières.	23554	159155	58	84286	310556
	Bassée (La).	15307	92518	41	38315	183591
	Cysoing.	18512	101279	60	61074	218161
	Haubourdin.	24901	141704	65	92138	308593
	Lannoy.	25962	129774	55	71782	272541
	Lille (Nord-Est.)	30705	1606299	16	292220	2676720
	Lille (Centre.)	22796	26274	75	20037	63832
	Lille (Sud-Est.)	24580	22372	72	16146	51611
	Lille (Sud-Ouest.)	51465	»	»	»	»
	Lille (Ouest.)	24580	68956	66	45464	143523
	Pont-à-Marcq.	17669	118226	58	68999	252989
	Quesnoy-sur-Deûle	18722	122955	60	74482	268422
	Roubaix.	66683	579733	13	73744	924553
	Seclin.	22654	143395	46	65491	288751
	Tourcoing (Nord.)	37044	377351	34	135745	714248
	Tourcoing (Sud.)	33484	67946	57	38674	151496
	Totaux.....	458242	3757887	31	1178597	6829587
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.					
CAMBRAI.	Cambrai (Est.)	21899	295471	28	82327	528252
	Cambrai (Ouest.)	24633	75454	55	42597	162529
	Carnières.	25899	103858	81	84567	252946
	Câteau (Le).	32531	183876	54	99814	387049
	Clary.	31930	123390	92	113325	312800
	Marcoing.	24818	151680	65	98674	323432
	Solesmes.	27687	142379	58	82995	297310
	Totaux.....	189395	1076108	56	604299	2264258

Récapitulation par canton (SUITE).

NOMS des ARRONDISSEMENTS 1	CANTONS. 2	POPULATION. 3	Principal des quatre contributions directes pour 1864 4	Centimes communaux. Nombre. 5	Montant 6	TOTAUX des contribut. directes pour 1864. 7
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.					
AVESNES.	Avesnes Nord.	11523	105571	36	33666	198906
	Avesnes Sud.	13464	103685	42	43981	209469
	Bavai.	15419	117148	35	40234	216997
	Berlaimont.	10052	77876	26	20477	142659
	Landrecies.	15790	112341	32	35424	207107
	Maubeuge.	32767	231641	48	40887	392371
	Quesnoy Est.	14255	100032	41	41208	200518
	Quesnoy Ouest.	14197	83238	40	32813	160432
	Solre-le-Château.	11367	70543	26	18579	127295
	Trélon.	18687	125264	16	19570	207440
	Totaux.....	157521	1126343	28	327039	2063194
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.					
DOUAI.	Arleux.	13542	100649	36	35781	185121
	Douai Nord.	20506	322246	9	29566	512404
	Douai Sud.	18520	88214	84	24189	156808
	Douai Ouest.	21085	89391	24	21458	158996
	Marchiennes.	19920	115779	24	27477	203570
	Orchies.	18478	132508	45	60155	264741
	Totaux	112051	848787	23	198624	1481640
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.					
VALENCIENNES.	Amand (St.) rive-g.	19833	162111	14	21902	268354
	Amand (St.) rive-d.	15310	68354	24	16440	121035
	Bouchain.	38424	220882	40	89084	416890
	Condé.	23989	155447	11	16398	248430
	Valenciennes Est.	22703	404673	20	82467	692556
	Valenciennes Nord	23884	119761	28	33652	213343
	Valenciennes Sud.	25162	112428	41	46385	218873
	Totaux.....	171305	1243656	25	306325	2179481

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION. 2	Principal des quatre contributions directes pour 1864. 3	Centimes communaux Nombre 4	Montant 5	TOTAUX des contribu. directes pour 1864. 6
Dunkerque.	110177	891446	27	244438	1603928
Hazebrouck	104689	667949	52	344222	1397012
Lille.	458242	3757837	34	1178597	6829587
Cambrai.	189395	1076108	56	604299	2264238
Avesnes.	157521	1126343	28	327039	2063194
Douai	112051	848787	23	198624	1481640
Valenciennes.	171305	1243656	25	306325	2179481
Totaux.	1303380	9612166	33	3203544	17819100

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session de 1864.

Le 22 août 1864, à deux heures de relevée, le Conseil général du département, convoqué en vertu du décret du 13 juillet précédent, s'est réuni à l'hôtel de la Préfecture, au lieu ordinaire de ses séances. — Après avoir donné communication du décret précité, M. le Préfet lit un autre décret, en date du 12 août, qui nomme *Président du Conseil général, pour la session de* 1864, M. Mimerel, sénateur ; *Vice-Présidents*, MM. Danel, président de chambre à la Cour Impériale de Douai, et le comte Dubois, conseiller d'Etat ; *Secrétaires*, MM. de Clebsattel, ancien député au Corps législatif, Mailliet, adjoint au maire d'Avesnes.

Voici le résumé, par ordre alphabétique, des délibérations du Conseil, pendant la session de 1864 :

Agriculture. — Le Conseil réitère les vœux qu'il a émis dans ses sessions précédentes pour l'embrigadement des gardes-champêtres, pour les livrets à imposer aux ouvriers des campagnes, pour l'échenillage, pour la prompte promulgation du code rural. — Donne acte à M. le Préfet de la communication de ses démarches à ce sujet auprès de MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture, en le priant de renouveler ses observations auprès du Gouvernement.

Allumettes chimiques. — Le Conseil appelle l'attention du Gouvernement sur les désastres fréquents auxquels donne lieu l'usage si repandu des allumettes chimiques et s'en remet à sa prudence dans le choix des moyens à employer pour remédier à ce mal.

Asiles d'aliénés. — Après avoir entendu la lecture d'un rapport sur la situation de ces établissements, le Conseil recommande à la sollicitude de M. le Préfet, différentes améliorations reconnues nécessaires dans l'asile de Bailleul, et remercie ce magistrat des mesures qu'il a prises pour réduire les charges du département en faisant procéder à la vérification de la position pécuniaire des familles d'aliénés entretenus en partie aux frais du département dans les deux asiles publics.

Asile de Bailleul. — Le Conseil, après la lecture d'un rapport sur la situation financière de cet établissement au point de vue des

constructions qu'il a entreprises, décide que le subside de 20,000 fr. qui a été accordé par le département sera continué pendant trois nouvelles années.

Assistance judiciaire. — Allocation d'une somme annuelle de 30 fr. pour frais de bureau à chacun des bureaux d'assistance judiciaire du département.

Associations agricoles. — Le Conseil déclare ne pouvoir accueillir la demande de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Artes de Valenciennes pour l'obtention du subside qu'elle ne cesse de réclamer depuis plusieurs années pour encouragement à l'agriculture. Une allocation ne pourrait être accordée qu'autant qu'il se formerait une société spéciale d'agriculture en dehors de la société des sciences actuelle. — L'assemblée s'associe aux vœux émis : 1° par la société d'agriculture de Bourbourg pour que l'exhibition qui a lieu tous les ans à Bergues, le dimanche des Rameaux, soit transformée en concours départemental d'animaux de boucherie lorsque le concours régional ne se tiendrait pas dans le Nord; 2° par le Conseil d'arrondissement d'Avesnes ayant pour objet : l'engagement des récoltes et du mobilier affecté à la culture; la réduction du droit d'enregistrement sur les prêts; l'autorisation au cultivateur de disposer de ses récoltes, conséquemment l'abrogation de la loi du 23 messidor an III; le privilége des constructeurs au profit des bailleurs de fonds; l'abrogation de l'article 742 du Code de procédure, édicté par la loi du 2 juin 1841; 3° par le Conseil d'arrondissement de Douai pour que dans les concours régionaux une somme importante permette la distribution de primes à la moyenne culture.

Banque de France. — *Succursales.* Appui aux vœux des Conseils d'arrondissement de Douai et Cambrai plusieurs fois émis par le Conseil général lui-même, pour que des succursales de la banque de France soient établies dans ces deux villes.

Budget de 1865. — Vote des recettes des quatre sections du budget et du service de l'instruction primaire. Elles s'élèvent à 3,823,242 fr. 82 c. et présentent sur les crédits alloués un excédant de 2,431 fr. 64 c. qui restera sans emploi.

Cadastre. — Le Conseil renouvelle le vœu que la loi du 7 août 1850 soit modifiée; décide que la commune de Saint-Amand sera inscrite sur l'état des cantons à réarpenter à la suite du canton d'Orchies qui clot cette liste et dont le tour ne viendra que dans deux ans; l'assemblée approuverait d'ailleurs le réarpentage immédiat si la ville voulait en prendre les frais à sa charge; — autorise les communes de Rosendael, Teteghem, Uxem, Leffrinckoucke et Coudekerque à renouveler leur cadastre à leurs frais si elles le jugent convenable.

Caisses d'épargne. — Le Conseil donne acte à M. le Préfet de son rapport sur la situation des caisses d'épargne. Il constate que le nombre des livrets s'élevait au 31 décembre dernier, à 58,462 et se félicite d'un aussi heureux résultat.

Caisse départementale de retraites. — Acte à M. le Préfet de ses renseignements sur la situation de la caisse de retraites des employés de la Préfecture. — Liquidation à 1,088 francs de la pension de retraite de M. Lechein, employé de 1re classe de la Préfecture.

Centimes facultatifs. — Vote, pour 1865, des 7 centimes 5/10, autorisés par la loi, afin d'assurer les services de la 2e section, dont la dotation se trouve restreinte dans d'étroites limites par l'insuffisance de 200,000 francs environ des ressources de la 1re section, qui exige le report sur la seconde d'un chiffre de dépenses équivalant à 4 centimes.

Chasse. — L'assemblée s'associe au vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Lille, pour les mesures à prendre en ce qui concerne la répression du braconnage.

Chemins de fer. — Le Conseil prie M. le Préfet d'insister auprès du Gouvernement et des compagnies, pour la prompte et complète exécution des lignes concédées de Valenciennes à Hirson, de Lille à Tournai, de Lille à La Bassée, et de Dunkerque à Furnes, — Demande la prompte concession du chemin de fer de Lille à Comines, de celui de Valenciennes à Condé et Péruwelz, et de l'embranchement d'Orchies à Somain; — appuie le projet du chemin de fer d'Armentières vers Ostende; — réitère le vœu formulé depuis plusieurs années pour que le chemin de fer de Rousies à Ferrière-la-Grande soit relié à la ligne de Valenciennes à Hirson; — demande l'exécution : d'un embranchement de Dunkerque à Calais par Bourbourg et Gravelines; d'une ligne partant de la Belgique pour se rattacher par Trélon au chemin de Valenciennes à Hirson; d'un chemin de Tourcoing vers Roulers jusqu'à la rencontre de la ligne de Courtrai à Ostende, en passant par Roncq, Halluin et Menin; d'un chemin de Poperinghe à Hazebrouck; d'un chemin de Lille à Aire.

Chemins vicinaux de grande communication. — Acte à M. le Préfet du compte de 1865 de ce service; — maintien du classement comme route départementale du chemin N° 75, dit ceinture de Cambrai; — réunion de la partie du chemin N° 32, de Landrecies à Prisches au chemin N° 72, qui prendra le nom de chemin de Landrecies au Nouvion; le chemin N° 2, restreint, prendra la dénomination de chemin de Prisches à Etrœungt; — désignation de la ville de Denain comme intéressée à l'entretien du chemin de grande communication N° 21, de St-Amand à Hélesmes; — ins-

cription au budget de 1865, des 3 centimes dont l'imposition a eté autorisée par la loi du 4 mai 1864; — vote des 5 centimes spéciaux affectés au service des chemins de grande communication;—application des ressources de la 3e section du budget de 1865 dans les conditions et suivant le tableau de répartition s'élevant à 311,255 francs 29 cent.

Chemins vicinaux ordinaires. — Lecture d'un rapport sur ce service. — Appui aux vœux du Conseil d'arrondissement de Dunkerque, tendant à ce que l'attention de M. le Préfet soit appelée sur les réclamations que fait naître le chemin Puythouckstraete, ainsi que le classement comme vicinal ordinaire du chemin de West-Cappel à Rexpoede; — prière à ce magistrat d'examiner avec bienveillance la demande relative à la reconstruction du pont d'Houdain-sur-l'Hogneau, en faisant observer qu'il conviendrait que le pont fût établi de telle façon que, quelle que fût la classe ultérieure du chemin, il pût être conservé;— prière à M. le Préfet de faire reprendre l'instruction des chemins d'intérêt commun Nos 93, 94 et 110 d'Haubourdin à Seclin, de Seclin-à Vendeville, et de Wattignies à Faches, et d'insister auprès de la commune de Montigny pour qu'elle cesse son opposition à l'exécution du chemin N° 97 de Montigny à Lallaing; — en ce qui concerne le concours du département aux grosses réparations des chemins d'intérêt commun, vœu pour qu'il ne soit accordé à aucune commune l'intégralité du déficit qui lui incombe, et qu'à celles qui seront reconnues incapables de fournir le moindre contingent pécuniaire, il soit demandé des prestations volontaires et supplémentaires; — vœu pour qu'il soit offert par M. le Préfet, dans la mesure que sa sagesse jugera utile, des subventions supplémentaires graduées selon les besoins des chemins, la situation financière des communes et les sacrifices nouveaux consentis par elles; — vœu pour que la part du département dans la distribution du fonds de 25 millions soit augmentée; — vœux pour l'exécution des chemins de Linselles à Wambrechies, d'Escaudain à Merville et d'Iwuy à Cattenières;— l'attention de M. le Préfet est appelée : d'une part, sur la délibération du Conseil d'arrondissement d'Avesnes relative au service vicinal de l'arrondissement, ainsi que sur la réponse de M. l'agent-voyer en chef, et d'autre part, sur la demande de M. le Maire de Watten, pour que trois communes voisines soient appelées à concourir aux frais d'entretien du pont de cette commune; — adoption, pour 1865, du tarif des prestations tel qu'il a été réglé pour 1864.

Circonscriptions administratives. — Avis favorable à la demande de la commune de Petite-Forêt-de-Raismes, tendant à obtenir sa réunion au canton-nord de Valenciennes.

Colonie de Mettray. — Un rapport est fait sur la situation des

jeunes détenus du département placés dans cette colonie. 59 d'entre eux sont sortis dans de bonnes conditions après avoir subi leur peine ; 8 sont entrés dans l'armée ; les autres ont pris les métiers auxquels ils avaient été préparés ou se sont livrés à l'agriculture; 5 enfants ont été placés, en 1862, par les hospices de Cambrai, Douai et Lille ; leur conduite laisse à désirer, mais permet cependant d'espérer une amélioration.

Commissaires de police. — Renouvellement du vœu émis dans la session précédente, pour que les commissaires de police soient assimilés aux commissaires spéciaux de police pour les chemins de fer, en ce qui concerne le bénéfice de la retraite.

Compagnies d'assurances. — Ordre du jour sur un vœu du Conseil d'arrondissement concernant la coalition de ces compagnies, les développements et motifs du vœu faisant défaut.

Compte départemental. — Le Conseil général, après avoir vu et vérifié le compte départemental de l'exercice 1863, ainsi que les pièces à l'appui, arrête et fixe provisoirement les recettes et les dépenses de cet exercice, ainsi qu'il suit : Recettes, 3,184,401 fr. 69 c., dépenses, 2,791,386 fr. 31 c. ; excédant des recettes, 393,015 fr. 18 c.; cette somme de 393,015 fr. 28 c., plus celle de 46,616 fr. 49 c. pour dépenses faites en excédant des crédits, ou pour dépenses faites dans la limite des crédits et non encore payées, mais moins celle de 401,864 fr. 21 c. pour dépenses allouées et restant à exécuter, et pour dépenses restant à payer, constitue le reliquat disponible de 37,767 fr. 45 c. à subdiviser entre les diverses sections du budget de 1865.

Concours régional d'animaux de boucherie. — Acte à M. le Préfet de sa communication en ce qui concerne ce concours.

Conseils de Prudhommes. — Acte à M. le Préfet de ses démarches pour l'établissement d'un Conseil de prudhommes à Dunkerque et prière à ce magistrat de continuer ses instances pour conduire cette affaire à bonne fin.

Contributions directes. — La demande de la commune de Rieulay en réduction de son contingent n'ayant pas été instruite par le Conseil d'arrondissement, ne peut être accueillie. — Approbation du compte des fonds de non-valeurs et de réimposition pour 1863. Les résultats de ce compte seront inscrits au registre des délibérations du Conseil. — Fixation du prix de la journée de travail devant servir de base à l'assiette de la taxe personnelle. — Répartement des quatre contributions de 1865 suivant les propositions de M. le Directeur des contributions directes,

Conseil d'hygiène. — Le Conseil général s'associe aux témoignagnes de gratitude exprimés par l'administration pour les travaux de ces conseils.

Courses de chevaux — Le Conseil persiste dans son intention de ne point éparpiller les encouragements entre toutes les villes qui voudraient établir des courses d'arrondissement ou de localités; maintient également la condition qu'il a faite l'année dernière du fusionnement des courses de Lille et de Roubaix; accorde néanmoins pour cette fois seulement, sous la foi de cette fusion, l'allocation de la somme de 4,000 fr. demandée pour les courses, outre celle de 4000 fr. pour les courses de Valenciennes.

Denain. — Après la lecture d'un rapport sur la nouvelle demande de la ville de Denain tendant à obtenir son érection en chef-lieu de canton, soit par la division du canton de Bouchain soit par la translation du siége de la justice-de-paix, le Conseil vu l'impossibilité d'obtenir actuellement la division du canton de Bouchain de l'un desquels Denain deviendrait le chef-lieu et le peu d'urgence de cette division; vu les inconvénients plus grands qu'aurait la translation du chef-lieu de canton de Bouchain à Denain, est d'avis qu'il y a lieu de laisser, quant à présent, les choses dans l'état actuel et de ne point accueillir les demandes de la ville de Denain.

Ecole de Chalons. — Par suite d'un vœu du Conseil général le département du Nord a obtenu une plus large part dans le nombre des élèves admis à cette école; il a eu, en 1863, sept admissions lorsque la moyenne des années précédentes n'était que de trois à cinq. — Remercîments à M. le Préfet de l'appui qu'il a bien voulu donner au vœu du Conseil auprès de M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. — Vote pour 1865 d'un crédit de 1,800 fr. pour trois bourses entières qui pourront être divisées en trois quarts ou en demi-bourses.

Ecole de médecine et de pharmacie de Lille. — Observations au sujet de la demande faite pour la création dans cette école d'une chaire d'histoire naturelle médicale.

Ecole des arts industriels et des mines. — Rapport sur la situation de cette école. Sur quatorze élèves boursiers, huit occupent les premier rangs et les autres se maintiennent dans la moyenne. L'école est en voie de progrès; le nombre des élèves a doublé et, pour la première fois, les recettes balanceront les dépenses. — Vote du crédit de 7,000 fr. primitivement demandé dans le rapport de M. le Préfet, plus une somme de 1,000 fr. pour deux nouvelles demi-bourses. — Vœu tendant à ce que, dans l'intervalle des sessions, M. le Préfet veuille bien faire étudier un mode de rotation pour les vacances de bourses, de telle sorte qu'il ne reste pas, comme dans ce moment, une année sur trois dépourvue de bourses.

Ecole des mines d'Alais. — Sur la proposition faite par M. le Préfet d'un crédit de 720 fr pour l'entretien de deux bourses à

l'école des maîtres mineurs d'Alais (Gard), le Conseil considérant que toutes les matières du programme de cette école sont enseignées à l'école professionnelle de Lille, rejette le crédit proposé de 720 fr. et alloue un crédit de 800 fr. qui sera appliqué à la fondation de bourses à l'école professionnelle de Lille pour des élèves maîtres mineurs qui passeront alternativement six mois à l'école et six mois dans les mines

Ecole d'horlogerie. — L'assemblée considérant que les ressources du département sont bornées et qu'il importe de les réserver pour l'initiation aux grandes industries, déclare ne pouvoir accueillir les propositions qui lui sont faites pour la création de bourses dans l'école d'horlogerie de la Haute-Savoie.

Emprunts départementaux. — Vote de crédits montant ensemble à 658,549 fr. 67 c. destinés au remboursement et au paiement des intérêts de ces emprunts.

Enfants assistés. — Compte-rendu de la situation de ce service qui continue à se trouver dans les conditions les plus satisfaisantes. Vote de la dépense proposée pour 1865 montant à 40,000 fr. dont 24,000 fr. à la charge du département et comprenant, outre la dépense des mois de nourrice et autres le traitement de l'inspecteur et une subvention de 600 fr. à M. Lober, comme inspecteur départemental-adjoint en raison des soins particuliers qu'il donne au service.

Enseignement professionnel. — Appelé à se prononcer sur l'objet d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à l'organisation d'un enseignement professionnel et d'un école normale destinée à former des maîtres, est d'avis qu'il y a lieu : 1° d'adopter en principe la création de deux bourses départementales en faveur de deux élèves de l'école normale de Douai qui seraient appelés après concours à l'école supérieure projetée; 2° d'établir des distributions de prix dans les écoles communales dans les conditions indiquées par M. le Ministre et aussi en faveur des enfants qui, après leur sortie de l'école auraient conservé ou amélioré leurs connaissances acquises.

Etablissement thermal de St.-Amand. — L'assemblée insiste pour le bon entretien de la partie de la forêt domaniale qui a été réunie à l'établissement et qui est négligée par le concessionnaire.

Faculté de droit. — Le Conseil général renouvelant un vœu unanime déjà exprimé en 1857, prie avec les plus vives instances M. le Ministre de l'Instruction publique de ne pas ajourner l'examen de la demande de la ville de Douai pour l'établissement d'une Faculté de droit. Il a le ferme espoir que de cet examen sortira une solution qui sera un véritable bienfait pour nos contrées.

Fermeture des portes dans les places fortes. — Rejet d'un vœu proposé par plusieurs membres pour que l'ouverture permanente des portes dans les places fortes ne soit plus obligatoire, mais soit laissée à la libre appréciation des administrations municipales.

Foires et marchés. — Acte est donné à M. le Préfet des démarches qu'il a faites pour régulariser l'instruction de la demande en création de foires de la commune de Gommegnies. — Avis favorable à la demande de la commune de Maretz tendant à obtenir qu'une foire trimestrielle soit établie chez elle le 1er des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour la vente des articles de ménage, d'habillement, etc., ainsi que pour les bestiaux.

Fonds commun. — Observations sur la situation onéreuse faite au département par le système d'établissement et de répartition du fonds commun et sur la nécessité de la suppression de ce fonds. — Prière à M. le Préfet de faire parvenir les vœux pressants du Conseil sur cette importante question.

Gendarmerie. — Compte-rendu des dépenses à inscrire au budget de 1865 pour le service de la gendarmerie. Le Conseil vote ces dépenses s'élevant ensemble à 43,350 fr. 60 c. et remercie M. le Préfet de ses diverses communications sur cet objet, en réclamant sa bienveillante sollicitude pour le vœu du Conseil d'arrondissement de Lille, tendant au remplacement de la brigade à pied de Tourcoing par une brigade à cheval et celui du Conseil d'Hazebrouck pour l'établissement d'une brigade à pied à Hazebrouck et l'augmentation d'effectif de la brigade à cheval de Bailleul.

Hôtel de Préfecture. — Le Conseil, après la lecture d'un rapport développé de son 2e bureau et après discussion, autorise M. le Préfet : 1° à accepter la concession gratuite offerte par la ville de Lille d'un terrain d'un hectare deux ares sur la place Napoléon III ainsi que l'abandon de l'hôtel actuel qu'elle consent à faire en toute propriété au département ; 2° à procéder en temps opportun à l'aliénation de l'hôtel actuel ; — adopte le projet de construction du nouvel hôtel montant à 1,583,000 fr. d'après les plans et devis de M. l'architecte du département. *(Voyez imposition extraordinaire et emprunt.*

Impositions extraordinaires. — Vote pour 1865 des impositions extraordinaires autorisées par les lois des 11 juin 1859, 28 juin 1861; 6 juillet 1862, 2 mai 1863 et 4 mai 1864, pour le service des chemins vicinaux et formant ensemble 13 centimes 5/10e.

Incendie de Limoges. — Souscription de 2,000 fr. en faveur des incendiés.

Industrie chevaline. — Un rapport dont il est donné lecture rend compte de la situation de cette industrie, de l'effectif des étalons départementaux ou primés par le département ainsi que de l'achat

de six nouveaux étalons et de leur revente à l'industrie privée, conformément aux résolutions du Conseil général. L'assemblée vote les crédits proposés pour l'amélioration de la race chevaline en 1865 et exprime ses regrets des dispositions nouvelles qui tendent à supprimer les haras du Gouvernement et de la réduction des primes de l'Etat qu'il s'agit même de supprimer également d'une manière complète pour les chevaux de trait afin de les reporter sur les chevaux de luxe.

IMPOSITION EXTRAORDINAIRE ET EMPRUNT — Vote, pour la construction d'un nouvel hôtel de Préfecture et l'installation des tribunaux de Cambrai, d'une imposition extraordinaire de 3 centimes additionnels aux quatre contributions directes pendant cinq ans, à partir de 1866, plus d'un centime 6/10 en 1867 et d'un emprunt de 691,750 fr. réalisable au taux maximun de 5 % et par parties en 1865, 1866, 1867 et 1868 suivant les prévisions, soit à la caisse des dépôts et consignations, soit de gré à gré, soit avec publicité et concurrence avec faculté d'émettre des obligations transmissibles par voie d'endossement ou au porteur, soit au crédit foncier, auquel cas le Conseil général vote en principe, en outre de l'intérêt, les 40 centimes % prélevés pour frais de commission.

INDUSTRIE DES SUCRES. — Appui à un vœu du Conseil d'arrondissement de Lille tendant à obtenir l'entrée en Belgique, dans d'équitables conditions, des vergeoises et mélasses. — Prière à M. le Préfet de réitérer ses instances auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce pour qu'il intervienne à cet égard une solution favorable devenue trés-urgente pour la fabrication des candis.

INDUSTRIE HOUILLÈRE. — Acte à M. le Préfet de la communication du rapport de M. l'Ingénieur en chef des mines concernant la situation de l'industrie houillère dans le département

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE. — Acte à M. le Préfet de son rapport sur la situation de cette industrie.

INSPECTION DES PHARMACIES. — Compte-rendu des opérations de MM. les inspecteurs des officines de pharmacie et des magasins des épiciers et droguistes du département. 7,642 établissements ont été visités et 1,125 affranchis de la taxe.

INSTRUCTION PRIMAIRE. — Vote du budget de ce service pour 1865, montant à la somme de 228,336 fr. 35 c. — Le Conseil s'associe aux vœux émis par les conseils d'arrondisscment : 1° pour l'élévation de 3 à 6 du nombre des centimes spéciaux; 2° pour l'allocation d'un traitement minimum de 600 fr. aux institutrices ; 3° pour le développement des connaissances agricoles chez les instituteurs ; 4° pour l'augmentation des fonds de retraite en faveur des vieux instituteurs ; 5° pour que les salles d'asiles soient décla-

rées obligatoires dans les communes de plus de 1,000 habitants; 6° pour que tout atelier occupant plus de 10 ouvriers, soit soumis aux prescriptions de la loi de 1841, sur l'instruction primaire des enfants qui travaillent dans les manufactures; 7° pour que tout enfant de 12 à 16 ans ne puisse être admis dans les manufactures, qu'autant qu'il justifie par ses parents ou son tuteur, qu'il a reçu l'instruction primaire; 8° pour qu'aucun enfant, même ayant reçu l'instruction primaire, ne puisse être admis à l'usine avant 12 ans révolus.

Jury d'expropriation. — Formation de la liste des jurés pour le service de l'année 1864-1865.

Lignes télégraphiques. — Acte est donné à M. le Préfet de la communication des démarches faites pour appuyer les vœux émis par le Conseil général pendant sa dernière session au sujet de l'extension du service télégraphique.

Loteries. — Vœu renouvelé pour leur prohibition.

Maires et adjoints (*Nomination*). — Plusieurs membres proposent un vœu tendant à ce que le gouvernement veuille bien, à l'avenir, nommer les officiers municipaux après l'élection des membres du conseil municipal. Après discussion et avant la mise aux voix de la question préalable, cette proposition est retirée par ses auteurs.

Médecins des bureaux de bienfaisance. — Remerciements à M. le Préfet des améliorations obtenues pas sès soins dans le service médical des indigents et prie ce magistrat de faire étudier les diverses questions que comporte ce service et de les résoudre progressivement dans la mesure du possible, notamment par l'accroissement du nombre de sages-femmes brevetées.

Mendicité. — La question des dépôts de mendicité départementaux ou communaux est toujours pendante, mais grâce aux efforts combinés de l'autorité et de la charité privée, la mendicité est en état de décroissance dans le département. Le Conseil s'en remet donc à M. le Préfet du soin d'examiner ce qu'il est possible de faire à cet égard.

Mort de M. Vaïsse. — Témoignage de regrets de la mort de M. Vaïsse, sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, ancien préfet du Nord ,

Navigation intérieure. — Adoption des conclusions suivantes proposées par le 7e bureau : — 1° que le gouvernement alloue des crédits suffisants tant pour l'entretien de nos voies navigables que pour l'exécution des travaux d'améliorations qu'elles réclament et, en particulier, pour ce qui concerne la navigation de l'Aa et du canal de Bourbourg; — 2° que le rachat des canaux soit étendu à

la Scarpe inférieure et au canal de Dunkerque à Furnes; — 3° que des réductions nouvelles soient apportées à nos droits de navigation; — 4° que l'on donne à nos tarifs de navigation une uniformité nécessitée par les besoins du commerce;— 5° que dans l'intérêt de la célérité et de l'économie de notre navigation, les règlements applicables à ce service soient l'objet des constantes méditations du Gouvernement, sans que l'adoption du principe de la liberté du halage fasse obstacle à des améliorations que l'expérience déjà acquise et des études nouvelles peuvent conseiller; 6° enfin, que le Gouvernement continue à encourager par tous les moyens en son pouvoir, le perfectionnement de la traction des bateaux ; et pour rendre les encouragements plus efficaces, qu'un crédit spécial soit affecté aux essais qu'il peut paraître utile de tenter pour arriver plus rapidement et plus sûrement au résultat désiré; que l'application des moteurs à vapeur soit l'objet d'une attention sérieuse de la part de MM. les Ingénieurs, et que le système de touage adopté pour la traversée de St-Quentin reçoive une plus large application.

Nivelle. — Cette commune demande que la passerelle sur la Scarpe, dite planche d'Hautrive, soit remplacée par un pont. — L'assemblée prie M. le Préfet de faire examiner le droit à un pont qui, d'après la demande, pourrait résulter du cahier des charges de la concession de la Scarpe, et, en cas où le droit n'existerait pas, de faire examiner le moyen d'établir ce pont par voie de péage ou autrement, avec les ressources combinées de la commune, de la petite vicinalité et d'une subvention du Ministère de l'Intérieur.

Police du roulage. — Délibérant sur un projet de règlement présenté par M. le Préfet et concernant la police du roulage sur les chemins vicinaux ordinaires et d'intérêt commun, le Conseil émet un avis favorable à ce projet en formulant, toutefois, sur quelques-unes de ses dispositions des observations qu'il soumet à l'appréciation de M. le Préfet et de M. le Ministre de l'Intérieur.

Pompes a incendie. — Remerciements à M. le Préfet de ses renseignements sur le service des incendies, et prière à ce magistrat de continuer à appeler l'attention des administrations municipales sur la convenance d'établir partout des compagnies de sapeurs-pompiers, en se conformant aux excellents avis de la circulaire du 6 juillet dernier.

Ports maritimes. — En ce qui touche les deux ports de Dunkerque et de Gravelines, le Conseil général émet le vœu que le crédit d'entretien de ces deux ports soit porté à 100,000 fr. et celui des grosses réparations à 700,000 fr. En ce qui touche le port de Dunkerque, le Conseil, appréciant la nécessité et l'urgence des travaux autorisés par le décret du 14 juillet 1861, émet le vœu que les allocations annuelles de crédit soient portées au chiffre minimum de

2 millions à 1,500,000, afin de pouvoir terminer ces travaux dans un délai de dix ans, et que toutes les combinaisons qui seraient proposées pour atteindre ce résultat, soit par M. le Ministre des travaux publics, soit par la Chambre de commerce et le Conseil municipal de Dunkerque soient accueillies avec faveur par le Gouvernement; — il demande de plus que les travaux soient exécutés dans l'ordre déterminé dans ses précédentes délibérations; — il insiste notamment pour que des crédits suffisants soient ouverts au prochain exercice, afin de terminer les travaux militaires entrepris pour l'organisation des nouveaux fronts de l'ouest et les travaux civils indispensables au raccordement de leurs fossés avec le canal de dérivation actuel, afin de pouvoir immédiatement utiliser ces travaux au service du commerce, du desséchement et des chasses; — il demande en outre que d'autres crédits soient ouverts pour entreprendre dans l'ordre suivant, s'ils ne peuvent l'être simultanément : 1° l'écluse des chantiers de construction, afin d'assurer dans un court délai les besoins si intéressants des constructions navales; — 2° l'élargissement et l'approfondissement de l'avant-port et du petit échouage, notamment devant l'écluse du nouveau bassin; — 3° l'exécution de cette nouvelle écluse dont le sas pourra servir de bassin de radoub, ainsi que celle du bassin des chasses; — il prie le Gouvernement d'intervenir de la manière la plus active auprès de la compagnie du Nord, pour que les quais de l'est du bassin du commerce soient reliés dans le plus bref délai possible par une voie ferrée avec la gare du chemin de fer du Nord : — il demande enfin que la Chambre de commerce et le Conseil municipal persévèrent dans leurs efforts pour donner au port de Dunkerque l'outillage et les docks nécessaires au développement du trafic et à la bonne exploitation de tout port de commerce. *En ce qui touche le port de Gravelines*, le Conseil général émet le vœu qu'un crédit de 150,000 fr. soit accordé, en 1865, pour terminer en deux campagnes le barrage éclusé projeté en amont de l'écluse Vauban, dont la construction a été autorisée par décret impérial du 5 juin 1861; — il demande avec les plus vives instances qu'un décret autorise l'organisation des moyens de halage pour l'entrée et la sortie du chenal et du port d'échouage, ainsi que ceux relatifs à la construction de murs de quais dans l'intérieur du port d'échouage, et qu'un crédit soit ouvert pour les entreprendre aussitôt.

Poudrières. — L'assemblée émet le vœu de l'éloignement, en temps de paix des magasins à poudre de l'enceinte des places fortes et pour le cas où cette mesure ne pourrait être immédiatement applicable aux magasins déjà existants, demande qu'elle le soit, du moins pour toutes les constructions nouvelles notamment pour celles projetées dans la ville de Lille.

BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

RACE CHEVALINE. — L'assemblée tout en reconnaissant que la méthode de M. le docteur Auzoux, pour l'étude du cheval et la vulgarisation des notions d'anatomie et de physiologie pourrait rendre d'utiles services, déclare que l'état des finances du département ne permet pas de faire les sacrifices nécessaires pour l'ouverture d'un cours spécial et prie M. le Préfet de transmettre l'expression de ses regrets à M. le Directeur général des haras.

RECRUTEMENT. — Le Conseil entend la lecture d'un rapport sur la nécessité de modifier la législation qui accorde l'exemption du service militaire aux fils d'étrangers, et joint ses instances à celles de M. le Préfet auprès de M. le Ministre de l'Intérieur pour recommander cette question à la sollicitude de S. Exc.

REVUE DES PROVINCES. — Regret de ce que l'état des finances départementales ne permette pas d'accorder à cette publication un subside ou une souscription.

ROUTES DÉPARTEMENTALES. — Acte à M. le Préfet de ses communications relatives à ce service; — vote des crédits proposés pour l'entretien des routes montant à 360,000 fr. et de ceux afférents aux frais de personnel et s'élevant à 69,200 fr.; — inscription au sous-chapitre de l'arriéré d'une somme de 370 fr. pour frais fixes de résidence des agents; — vote des crédits pour grosses réparations et amélioration des routes à imputer sur les ressources extraordinaires créées par les lois des 6 juillet 1862 et 4 mai 1864 et montant ensemble à 154,808 fr. 81 c.; — vote d'un centime et demi extraordinaire pour le même service pendant l'exercice 1866.

ROUTES IMPÉRIALES. — Prière à M. le Ministre des Travaux publics : 1° de porter de 450,000 à 500,000 fr. le crédit d'entretien effectif des routes pour 1865; — 2° de porter à 380,000 fr. le crédit pour grosses réparations et améliorations comme avant 1864; — 3° d'ouvrir un crédit de 250,000 fr. pour l'élargissement des ponts et passages militaires dans les places de guerre, travaux évalués à 803,000 fr. et dont l'exécution est à peine commencée, sauf à demander le concours des villes dans les localités qui ont des ressources; — 4° de donner les instructions et les fonds nécessaires pour la construction de la lacune de 2 kilomètres sur la route N° 39 entre le Chapeau-Rouge et la route de Cambrai, réclamée par le département de l'Aisne. — Invitation à MM. les Ingénieurs de persévérer dans les voies d'améliorations suivies depuis quelques années et consistant en rechargements, remaniements généraux, diminution du bombement des chaussées et surtout en établissement de zônes empierrées qui constituent un véritable élargissement et l'amélioration la mieux appréciée.

SALUBRITÉ PUBLIQUE. — Rapport sur ce service. La situation est satisfaisante; elle est bien différente de ce qu'elle était il y a six

ans, alors que près de 3 millions de mètres cubes de vinasses étaient répandus dans les cours d'eau. Le bien s'accomplit quoique lentement et il est à espérer que l'esprit éclairé des industriels et la bienveillante sollicitude de M. le Préfet le complèteront et que les mesures justes et nécessaires que prendra l'administration mettront enfin obstacle à ce que des intérêts particuliers continuent à porter un préjudice aussi grave à la prospérité et à la santé publiques.

Secours. — La dame Masquelier, veuve d'un ancien huissier de la Préfecture, n'a droit qu'à une pension de 143 fr.; un secours de 157 fr. lui est accordé afin de porter sa pension à 300 fr.

Secours pour reconstruction d'églises. — Subside de 3,000 fr. accordé à chacune des communes de Mairieux, Etrœux, Rousies, Haucourt. — Ajournement de la demande de la commune de Vieux-Reng jusqu'à ce qu'elle ait justifié de sa situation financière. — Rejet de la demande de secours de la ville de Tourcoing pour l'achèvement de l'église St.-Christophe, cette ville n'étant pas au nombre des communes nécessiteuses. — Rejet des demandes des communes de Drinckam et d'Holque pour la réparation de leurs églises, le département n'accordant de subvention que pour les travaux de construction ou de reconstruction. — Secours de 3,000 fr. à chacune des communes d'Illies, de Proville, de Marcq-en-Barœul et à la ville de Maubeuge pour l'église de hameau Sous-le-Bois; — ajournement de la demande de la commune de Roncq.

Service hydraulique. — Appui aux vœux : 1° du Conseil d'arrondissement de Dunkerque pour que les 1re, 2e et 3e sections des Waeteringues soient appelées à étudier et à réaliser avec le concours de l'Etat un système de desséchement et d'irrigation complètement indépendant des canaux de navigation; pour l'étude d'un projet destiné à assurer le desséchement plus complet d'un plateau de la 4e section, situé dans la commune de Ghyvelde; pour l'organisation d'un syndicat de surveillance de la rivière de l'Yser et l'ouverture de conférences concernant les travaux d'amélioration à exécuter dans la partie belge; 2° par le Conseil d'arrondissement de Lille pour qu'il soit formé une commission syndicale chargée de pourvoir au curage de la Marque et qu'il soit fait application des dispositions de la loi de 1836 sur les chemins vicinaux aux acquisitions de terrains nécessaires à l'élargissement et à la rectification des cours d'eau.

Société de secours mutuels. — M. le Préfet continue ses efforts pour multiplier ces institutions et la situation est satisfaisante. Il est à regretter toutefois que le nombre des femmes comme sociétaires participantes est toujours restreint. La participation du père et de la mère à une société de secours mutuels procure à un mé-

nage d'ouvriers des avantages incontestables; elle permettrait notamment d'inscrire dans les règlements de toutes les sociétés un article qui a produit les plus heureux effets dans celles où il est appliqué et d'après lequel tous les enfants, lorsque leur père et leur mère sont sociétaires reçoivent gratuitement les médicaments et les soins des médecins jusqu'à 16 ans, âge auquel ils peuvent devenir eux-mêmes participants. — L'importante et industrieuse ville de Roubaix ne compte encore aucune société. — Le Conseil se réfère à la sagesse et à l'expérience de M. le Préfet pour la suite à donner à un vœu du Conseil d'arrondissement de Lille, pour la création au chef-lieu d'une Commission centrale destinée d'encourager les efforts pour l'établissement de sociétés de secours sur tous les points du département.

Société du Prince Impérial. — Vote d'une somme de 200 fr, pour vingt cotisations de fondateurs.— Regrets de ce que deux villes du département profitent seules jusqu'ici des bienfaits de la Société; — vœu tendant à ce que les propositions faites pour la formation de comités locaux dans les villes de Cambrai, Douai et Hazebrouck ne tardent pas à être sanctionnées. — D'après le compte-rendu fait au Conseil supérieur, les comités ont prêté des sommes montant à 567,856 fr. sur une recette de 1,713,266 fr. Il serait à désirer qu'avec un avoir aussi élevé le comité étendît davantage son action bienfaisante.

Sous-Préfecture d'Hazebrouck. — Le Conseil réitère ses vœux précédents pour que la Sous-Préfecture d'Hazebrouck soit élevée à la 2e classe.

Sous-Préfecture. — *Mobilier*. Vote des crédits demandés pour l'entretien de ce mobilier, sous cette réserve que suivant l'invitation qui lui en a été faite par M. le Préfet, M. l'architecte du département s'entendra avec MM. les Sous-Préfets de Cambrai, de Douai et de Dunkerque pour la mise à la réforme d'une partie du mobilier correspondant aux acquisitions de manière à conserver le chiffre réglementaire fixé par le Conseil général et que la même mesure sera prise en ce qui concerne le mobilier de la sous-Préfecture de Valenciennes.

Statue du Maréchal Davoust. — Le Conseil exprime sa sympathie pour l'œuvre de la statue projetée à Auxerre, en l'honneur du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, et regrette qu'en raison de ses charges, le département ne puisse y contribuer..

Tabacs. — Le Conseil général remercie M. le Préfet de la sollicitude avec la quelle il a fait étudier la question des tabacs par le Comice agricole de Lille et avec laquelle il a transmis et appuyé les vœux que le Conseil général a exprimés en 1863; — il émet le vœu que la disposition du règlement de culture qui interdit la cul-

ture des porte-graines soit rapportée et que l'Administration des tabacs au lieu d'imposer ses graines par des mesures de rigueur, se borne à les faire accueillir par la persuasion et par les encouragements dont elle dispose ; — il exprime l'espoir que l'administration, en accueillant ce vœu et en appliquant d'une manière bienveillante les dispositions du règlement et du tarif préviendra le découragement des planteurs et rendra inutiles les réformes auxquelles elle n'a pu consentir. — Le Conseil désigne MM. Deschodt et Desrousseaux pour faire partie des Commissions chargées de délivrer les permissions de culture du tabac pour l'année 1865.

Tour de St-Amand. — Rapport sur l'état de dépérissement de cette tour. Le Conseil général, considérant qu'il serait malheureux de voir disparaître cette tour, émet le vœu que M. le Ministre des Beaux-Arts, prenant en considération l'impossibilité où se trouve la ville de St-Amand de remplir l'obligation qui lui est imposée pour la restauration de ce remarquable édifice, abandonne dès maintenant la somme de 20,000 fr. pour être employée aux réparations les plus indispensables. Cette allocation permettrait d'arrêter une grande partie des progrès de la destruction et d'attendre ainsi des ressources ultérieures. — Remerciements à M. le Préfet de la sollicitude qu'il a apportée dans cette affaire.

Travail des enfants dans les manufactures. — Rapport sur les résultats de l'inspection. — M. l'inspecteur special a visité, pendant l'année 1863-1864, 658 établissements industriels, où sont occupés 6,391 garçons et 5,641 filles, ensemble 12,032 enfants, chiffre supérieur de 597 à celui de l'année précédente. — Le Conseil voudrait que M. l'Inspecteur fît connaître dorénavant tous les établissements industriels qu'il visitera. — Il exprime le désir de voir enfin accueillir les vœux qu'il a émis à plusieurs reprises pour faire modifier la loi du 22 mars 1841, en s'appuyant surtout sur la nécessité absolue de protéger l'enfant contre l'abus que l'on peut faire de son travail.

Travaux publics. — Extraction de matériaux. — En réponse aux questions posées par M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, à l'effet de savoir s'il n'y aurait pas lieu de modifier la législation sur la matière, le Conseil émet l'avis suivant : 1° l'application de l'article 55 de la loi du 16 septembre 1807 n'a donné lieu dans le département à aucune plainte sérieuse; — 2° il ne paraît pas nécessaire, au moins en ce qui concerne le département du Nord, d'abroger cette disposition ; — il conviendrait peut-être d'établir plus d'égalité entre les particuliers et l'Administration dans le choix des experts chargés d'opérer en cas de contestations.

Tribunaux de Cambrai. — Autorisation à M. le Préfet de traiter avec la ville de Cambrai pour l'occupation gratuite pendant 99 ans des locaux de l'hôtel-de-ville qui seront reconstruits et disposés pour l'installation des tribunaux civil et de commerce, moyennant paiement par le département d'une somme de 300,000 fr. en trois annuités exigibles en 1865, 1866 et 1867, sans intérêts et avec décroissance du loyer actuel de 10,000 fr. au fur et à mesure du paiement des termes de la subvention, les droits de timbre et d'enregistrement à la charge du département. *(Voyez imposition extraordinaire et emprunt.)*

Tribunal de commerce de Dunkerque. — Admission en recettes à la 2e section du budget d'une somme de 350,000 fr. à provenir de la vente des bâtiments de ce tribunal, et allocation à la même section d'un crédit de 50,000 fr. en renouvellement de celui périmé de 1863, applicable à la construction du palais-de-justice de Dunkerque.

Timbres mobiles. — Vœu itératif pour que l'emploi des timbres mobiles soit étendu à tous les effets de commerce souscrits en France ; — prière à M. le Préfet de recommander cette question à l'attention toute spéciale du Gouvernement.

Vaccine. — L'assemblée entend la lecture d'un rapport sur le service. Le nombre des vaccinations a été, en 1863, un peu inférieur à ce qu'il avait été en 1862 ; il a encore atteint néanmoins près des trois quarts des naissances. Les plus zélés vaccinateurs ont été signalés à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Vices rédhibitoires. — Acte à M. le Préfet de la communication des démarches qu'il a faites pour obtenir que la réglementation des vices rédhibitoires pour les animaux fût le même en France et en Hollande, et prière à ce magistrat de les continuer.

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1865.

Première section. — Dépenses ordinaires.

SOUS-CHAPITRE Ier

Travaux ordinaires des bâtiments départementaux.

ART. 1.	Sous-Préfecture de Cambrai. — Conduits de gaz, etc..	450	»
2.	— de Douai. — Appropriations diverse.	280	»
3.	— de Valenciennes. — Lieux d'aisance.....	2,172	»
4.	Salle d'assises. — Réparations, etc.....	1,015	»
5.	Tribunal d'Avesnes. — Réparations diverses.....	510	»
6.	— de Douai — Réparations et améliorations.....	1,979	91
7.	Palais-de-justice de Dunkerque. — Papiers de tenture et portes matelassées.....	3,006	05
8.	Tribunal de commerce de Valenciennes.....	1,670	»
9.	Maison d'arrêt de Lille. — Reconstruction de toitures, etc....	2,618	»
10.	— d'Avesnes — Réparations.....	3,450	»
11.	— de Cambrai.— Réparations aux pavés.....	1,240	»
12.	— d'Hazebrouck. — Idem.....	780	»
13.	Caserne de gendarmerie de Douai. — Idem et aux toitures...	800	»
14.	— d'Orchies. — Peintures, etc.. ...	300	»
15.	— de Gravelines. — Carrelages, etc.....	495	»
16	— de Cassel. — Travaux divers.	310	»
17.	— de Bailleul. — Pompe.....	280	»
18.	— d'Hazebrouck. — Buanderie, etc....	1,100	»
19.	— de Lille. — Appropriations diverses..	4,950	»
20.	— de Roubaix. — Toitures, etc.... ..	320	»
21.	— de Pont-à-Marcq. — Travaux divers..	1,737	»

Entretien.

21 bis	Hôtel et bureaux de la Préfecture.....	4,000	»
22.	Sous-Préfectures de Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes	1,800	»
23.	Hôtel et bureaux des Archives.....	650	»
24.	Tribunaux	2,500	»
25.	Prisons.....	3,350	»
26.	Casernes de gendarmerie.....	2,500	»
27.	Dépôt de sûreté de Bailleul et de Cassel.....	150	»
28.	Frais de vente des matériaux.....	50	»
29.	Traitement de l'architecte du département.....	5,000	»
	TOTAL du sous-chapitre I.er..... ...	49,508	96

SOUS-CHAPITRE II.

Contributions. — Néant.

SOUS-CHAPITRE III.

Loyers des hôtels de Sous-Préfecture,

ARTICLE UNIQUE.	Loyers des Sous-Préfectures	4,600	»

SOUS-CHAPITRE IV.

Mobiliers des hôtels de Préfecture et de Sous-Préfecture.

ART. 1.	Hôtel de la Préfecture	3,850	»
2.	Hôtels des Sous-Préfectures	6,135	»
3	Frais de vente de mobilier hors de service	50	»
	TOTAL du sous-chapitre IV.	10,035	»

SOUS-CHAPITRE V.

Casernement de la gendarmerie.

ART. 1.	Eclairage des casernes et remplacement de drapeaux	400	»
2.	Loyers et frais de baux des casernes	40,845	»
3.	Service des eaux de la caserne de Valenciennes	105	60
4.	Indemnité de literies aux gendarmes sortant de la ligne	1,500	»
	TOTAL du sous-chapitre V.	42,850	»

SOUS-CHAPITRE VI.

Cour d'assises et Tribunaux.

ART. 2.	Loyers de bâtiments qui n'appartiennent pas au département		13,175	»
3.	Entretien du mobilier de la Cour d'assises et des tribunaux		1,000	»
4.	Achat ou renouvellement du mobilier :			
	Tribunal d'Avesnes	445 »		
	— de Douai	654 »		
	— de Dunkerque	10,200 »	13,629	45
	— de Lille	700 »		
	— de Valenciennes	1,095 45		
	— de commerce de Valenciennes	525 »		
5.	Frais de vente de mobilier hors de service		50	»
6.	Menues dépenses et frais de parquet		18,300	»
7.	Menues dépenses des justices de paix		5,870	»
8	Dépenses des bureaux d'assistance judiciaire		210	»
9.	Dépenses des Chambres d'Agriculture		1,700	»
	TOTAL du sous-chapitre VI.		53,934	45

SOUS-CHAPITRE VII.

Entretien des routes départementales.

ART. 1	Route N.° 1.	De Lille à Valenciennes	11,000	»
2.	— 2.	De Lille à Ypres	14,500	»
3.	— 3.	De Douai à Tournai	8,000	»
4.	— 4.	De Cambrai à Tournai	11,000	»
5.	— 5.	D'Avesnes à Philippeville	10,800	»
6.	— 6.	De Landrecies à Chimay	35,000	»
7.	— 7.	De Condé à Mons	6,200	»
8	— 8.	De Condé à Valenciennes	6,500	»
9	— 9.	De Lille à Saint-Omer	29,500	»
10.	— 10.	De Valenciennes à Bohain	34,000	»
11.	— 11.	De Cambrai à Guise	12,000	»
12.	— 12.	D'Avesnes au Quesnoy	2,259	16
13.	Traitements des conducteurs, salaires des piqueurs, etc		61,500	»
15.	Frais d'impression, etc		1,100	»
16	Indemnités proportionnelles accordées aux ingénieurs		3,007	59
		TOTAL du sous-chapitre VII	246,366	75

SOUS-CHAPITRE VIII.

Enfants assistés.

ARTICLE UNIQUE.	Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 400 enfants :		
1.°	Mois de nourrice, pensions, secours, indemnités, etc	31,500	»
2.°	Traitement de l'inspecteur et indemnité à l'inspecteur-adjoint	3,900	»
3.°	Frais de tournées de l'inspecteur	600	»
4.°	Secours temporaires	3,000	»
5.°	Fournitures classiques	1,000	»
	TOTAL du Sous-Chapitre VIII	40,000	»

SOUS-CHAPITRE IX.

Aliénés.

ART. 1.	Dépenses évaluées d'après un nombre moyen de 711 aliénés	176,515	»

SOUS-CHAPITRE X.

Impressions.

ART 1.	Frais d'impression de budget, comptes, etc	900	»
3.	Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et du jury, etc	2,000	»
	TOTAL du sous-chapitre X	2,900	»

SOUS-CHAPITRE XI.

Archives du département.

Art.	1.	Appointements du conservateur et des employés.....	9,100 »
	2.	Dépouillement extraordinaire des archives.....	900 »
		Total du sous-chapitre XI...	10,000 »

SOUS-CHAPITRE XII.

Dépenses diverses ordinaires.

Art.	1.	Corps-de-garde de la préfecture. — Chauffage et éclairage...	500 »
	2.	Secours de route et frais de transport aux voyageurs indigents.	1,000 »
	3.	Mesures contre les épidémies.....	600 »
	4.	— contre les épizooties.....	1,000 »
	5.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles.....	100 »
	6.	Frais de bureau de l'inspecteur d'académie.....	1,200 »
	7.	Redevance à la ville pour une prise d'eau.....	2 »
		Total du sous-chapitre XII...	4,402 »

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dettes départementales ordinaires; complément des dépenses ordinaires des exercices 1863 et antérieurs.

§ Ier. — 1863.

Art.	1.	Solde des dépenses des aliénés en 1863	21,758 85
	2.	Augmentation de frais fixes aux conducteurs des routes départementales pour 1863.....	370 »

§ II. — 1862 *et années antérieures.*

Art.	1.	Transport de voyageurs indigents en 1862.....	30 »
	2.	— d'aliénés id.	62 37
	3.	Pensions d'aliénés de 1854 à 1862.....	5,996 20
		Total du sous-chapitre XIII.....	28,211 42

Deuxième Section. — Dépenses facultatives.

SOUS-CHAPITRE XIV.

Travaux neufs des bâtiments départementaux.

Art.	1.	Palais-de-Justice de Dunkerque.....	50,000 »
	2.	Assurance des bâtiments départementaux.....	876 02
		Total du sous-chapitre XIV. . . .	50,87 02

SOUS-CHAPITRE XV.

Travaux des routes départementales.

§ 1er — Supplément aux fonds d'entretien.

Art. 1.	Route N° 12.	d'Avesnes au Quesnoy	16,240	84
2.	— 13.	De Maubeuge à Maroilles	11,500	»
3.	— 14.	De Lille à Courtrai	20,000	»
4.	— 15.	De Dunkerque à Furnes	8,500	»
5.	— 16.	De La Bassée à Estaires	5,000	»
6.	— 17.	D'Hazebrouck à Aire	7,000	»
7.	— 18.	De Cassel à la frontière	5,000	»
8.	— 19.	De Roubaix à Saint-Amand	24,500	»
9.	— 20.	De Cassel à la frontière	8,000	»
10.	— 21.	De Bergues à St.-Momelin	15,500	»
11.	— 22.	De Lille à Tourcoing	8,500	»
12.	— 23.	De Cambrai à la frontière	40,000	»
13.	— 24.	D'Hélesmes à Denain	6,000	»
14.	— 25	Ceinture de Maubeuge	3,500	»
15.	Indemnités proportionnelles aux ingénieurs		1,792	40
16.	Indemnités extraordinaires pour les ingénieurs et conducteurs		1,800	»
	Total du sous chapitre XV		182,833	24

SOUS-CHAPITRE XVI.

Subventions aux communes.

Art. 1.	Primes pour l'établissement de pompes à incendie		4,000	»
2.	Subvention pour entretien des malades dans les hospices		3,000	»
3.	Subvention à l'école secondaire de Médecine et de Pharmacie		5,000	»
4.	Subvention aux communes pour travaux et réparations d'églises et autres édifices		18,000	»
5.	Subvention pour renouvellement des opérations cadastrales		18,000	»
	Total du sous-chapitre XVI		48,000	»

SOUS-CHAPITRE XVII.

Encouragements et secours.

Art. 1.	Secours à d'anciens employés de la Préfecture ou à leurs familles		1,407	»
2.	Indemnité aux employés de la Préfecture pour travaux extraordinaires pendant la session du Conseil général		2,200	»
3.	Gratification pour belles actions		1,400	»
4.	Sociétés d'agriculture	15,100 »	17,500	»
	Société vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais	300 »		
	Concours départ. d'animaux reproducteurs	1,500 »		
	Vérification des engrais	600 »		
	A reporter		22,507	»

		Report		22,307 »
Art.	5.	Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires		1,575 »
	6.	Encouragement pour les courses de chevaux. . . . 8,000 Achat d'étalons, primes, etc 11,600		19,600 »
	7.	Bourses à l'école de la maternité de Paris		2.791 »
	8.	Traitement du professeur du cours d'accouchement.		1,500 »
	9.	Secours pour les dépenses du Conseil de salubrité, traitement de l'inspecteur, etc.		9,160 »
	10.	Entretien d'élèves à l'école d'arts et métiers.		1,800 »
	11.	Bourses à l'école professionnelle		8,800 »
	12.	Conservation des monuments historiques		500 »
	13.	Souscription au monument de Tourcoing		1,000 »
	14	Société des sciences de Lille. . . . . 1,500 » — d'émulation de Cambrai . . . . . 500 » — centrale de médecine . . . . . 800 » — Dunkerquoise. . . . . 500 »		3,300 »
	15	Encouragement aux sieurs Delettré, sculpteur. 1,000 » — Huidiez, idem... 1,000 » — Arnold, architecte . 1,000 » — Dutert, idem... . 1,000 » — Barré, musicien . . 1,000 » — à Mlle. Oxtoby, chanteuse. . . 1,000 » — aux sieurs Devoghelaere, archit. 1,000 » — Devos, peintre . . 1,000 »		8,000 »
	16.	Souscriptions en faveur de la Colonie de Mettray		1,000 »
	17.	— du Mesnil-St-Firmin.		250 »
	18.	Subvention à la Société du Prince Impérial		200 »
	19.	— à la Société humaine à Dunkerque		500 »
	20.	Souscription en faveur des incendiés de Limoges		2,000 »
		Total du sous-chapitre XVII		84,483 »

SOUS-CHAPITRE XVIII.

Culte catholique.

Art.	1.	Indemnités : à Mgr. l'archevêque, 5,000 fr.; aux trois vicaires-généraux, 3,600 fr.; aux dix chanoines, 10,000 fr. . . .		18,600 »

Cultes non catholiques

	2.	Secours pour concourir au Culte protestant ou réformé. 1,200 »		1,700 »
	3.	Secours pour le culte israélite. . . . . 500 »		
		Total du sous-chapitre XVIII		20,300 »

SOUS-CHAPITRE XIX.

Assistance publique.

Art.	1.	Dépenses des aliénés.	20,000 »
	2.	Indemnité pour la propagation de la vaccine.	2,400 »
	3.	Subvention aux sociétés de secours mutuels.	1,500 »
	4.	Entretien des sourds-muets dans les institutions spéciales.	34,100 »
Art,	6.	Maison de refuge du Bon-Pasteur	8,000 »
	7.	Secours effectifs en aliments dans le cas d'extrême misère. . .	1,000 »
		Total du sous-chapitre XIX	67,300 »

SOUS-CHAPITRE XX.

Dépenses diverses.

1.	Frais de publication des délibérations du Conseil général . .	6,450 »
2.	Achat d'ouvrages administratifs.	600 »
3.	Frais d'inspection des pharmacies, etc	17,000 »
4.	Etablissement thermal de St-Amaud - Redevance au domaine.	50 »
5.	Frais d'illumination des édifices départementaux	200 »
6.	Avances pour travaux d'intérêt public.	50,000 »
7.	Inspection des archives communales	500 »
8	Frais de publication de l'inventaire des archives	1,000 »
9.	Achat de volumes pour les archives départementales	400 »
10.	Réserve pour dépenses diverses ou imprévues.	1,000 »
11.	Frais d'inspection du travail des enfants.	5,200 »
12.	Frais de division des cotes de contributions	6,440 »
14.	Indemnité de logement aux aumôniers des prisons de Lille et de Douai.	900 »
14.	Part afférente au logement du capitaine de gendarmerie dans la caserne de Valenciennes	500 »
13.	Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing.	250 »
16.	Traitement des concierges de la Préfecture	1,400 »
17.	— du Palais-de-Justice	1,600 »
18.	Timbre d'obligations d'emprunt	250 »
	TOTAL du sous-chapitre XX	93,840 »

SOUS-CHAPITRE XXI.

Dettes départementales autres que celles ordinaires.

1.	Impressions du Conseil général.	1028 75

Troisième Section. — Dépenses extraordinaires.

SOUS-CHAPITRE XXII.

Achèvement des routes départementales.

§ 1er — Loi du 6 juillet 1862.

ART. 1.	Route N° 2. — Restauration des accôtements.		3,500 »	
—	— Remaniements de chaussées.		6,430 13	
	§ 2. — Loi du 28 juin 1861.			
ART. 2.	Honoraires des Ingénieurs.			99 30
	TOTAL du § 1er			10,029 43

§ 2. — Loi du 4 mai 1864. — *Fonds d'impositions extraordinaires.*

ART. 1.	Route N° 4. — Remaniement		5,000 »	
—	5. — Rechargement		3,000 »	
—	7. — Remaniement		3,000 »	
—	8. — Id.		3,000 »	
—	9. — Remaniement.	6,000 »		
—	— Elargissement.	5,769 87	14,769 87	
—	— Zônes	3,000 »		
	A reporter			28,769 87

Report	28,769	87
Route N° 10. — Remaniements	14,500	»
— 11. — Id. et établissement de zônes. . .	5,000	»
— 12. — Rechargement	4,000	»
— 14. — Reconstruction de chaussée, etc.	19,200	»
— 17. — Rechargement	3,500	»
— 19. — Remaniements.	15,791	51
— 20. — Etablissement de zônes.	3,000	»
— 21. — Remaniement	3,000	»
— 22. — Id	4,000	»
— 23. — Remaniement, zônes	8,000	»
— 24. — Pont de Denain	7,000	»
— 25. — Rechargement et trottoirs	5,000	»
— 26. — Chemin de ceinture de Cambrai	15,000	»
Honoraires des Ingénieurs	1,417	62
Indemnités de découchers des conducteurs	1,000	»
Total du § 2	144,179	»

Construction et achèvement des chemins vicinaux.

§ 1er. — Loi du 11 juin 1859. — *Chemins de grande communication.*

N°20, de Solre à Rond-Buisson	12,430	36
27, de Maubeuge à Solre	5,000	»
Total du § 1er	17,430	36

§ 2. — Loi du 18 juillet 1861. — *Chemins d'intérêt commun.*

Subventions aux communes pour l'achèvement des chemins	106,814	34

§ 3. — Loi du 6 juillet 1862. — *Chemin de grande communication.*

N° 20, de Solre à Rond-Buisson	551	66
65, d'Etrœungt à Anor	1,417	93
Total du § 3.	1,969	59

§ 4. — Loi du 2 mai 1863. — *Chemins d'intérêt commun.*

Subventions aux communes pour grosses réparations.	96,803	»

§ 5. — Loi du 4 mai 1864. — *Chemins de grande communication.*

N° 7, de Lomme à Fournes	4,000	»
8, de Douai à Seclin.	16,000	»
9, de Mouveaux à la frontière.	14,400	»
11, de Cassel à Gravelines.	4,000	»
13, de Valenciennes à Somain	8,000	»
14, d'Armentières à Ypres	4,000	»
15, d'Esnes à Busigny	15,200	»
16, de Solesmes à Caudry.	13,000	»
19, de Sainghin à Pont-à-Marcq.	4,000	»
21, de Saint-Amand à Hélesmes	6,400	»
23, de Bailleul à Estaires et Merville.	2,000	»
24, de Gussignies à Avesnes.	6,400	»
25, d'Arleux à Orchies	5,600	»
32, de Landrecies au Nouvion	7,520	»
33, d'Hazebrouck à Merris	4,782	21
A reporter. . . .	214,105	21

Report.....	LL,LLLL	»
35, de Douai à Saint-Amand	6,400	»
38, de Bailleul à Estaires	15,200	»
39, de Seclin à La Bassée	14,400	»
40, de Neuf-Berquin à Haverskerque	1,600	»
41, d'Haubourdin à Carvin	19,200	»
42, de Solre à Trélon	8,000	»
43, de Landrecies à Solesmes	5,600	»
45, de Denain à Saint-Waast	8,000	»
47, d'Auberchicourt à Bugnicourt	6,400	»
49, de Denain à Mastaing	4,000	»
50, de Fresnes à Jenlain	8,800	»
52, du Cateau à l'Arbre de Guise	1,600	»
57, de Caestre à Vieux-Berquin	2,400	»
58, d'Armentières à La Bassée	6,400	»
59, de Caudry à Aubencheul	12,000	»
62, d'Estaires à Don	14,400	»
63, de Cambrai à Metz-en-Couture	4,000	»
65, d'Etrœungt à Anor	10,748	07
67, de Steenvoorde à l'Hazewinde	11,200	»
70, de Vendegies à La Pyramide	12,756	72
TOTAL du § 5.....	290,407	»

§ 6. — *Service des emprunts départementaux.* — Intérêts, etc.

Lois des 11 juin 1859. — Chemins	376,701	86
— 28 juin 1861. — Chemins	96,025	»
— 11 juin 1859 et 6 juillet 1862: — Routes	92,333	45
— 6 juillet 1862. — Chemins	97,488	76
TOTAL du § 6.....	658,549	07

SOUS-CHPAITRE XXIII.

Dépenses imputables au fonds d'emprunt.

ART. 1. Préfecture.— Travaux de construction d'un nouvel hôtel			100,250	»
2. Installation des tribunaux de Cambrai	99,000	»	99,750	»
Enregistrement et frais d'actes	750	»		
TOTAL			200,000	»

Quatrième Section. — Chemins vicinaux.

SOUS-CHAPITRE XXIV.

Dépenses imputables sur l'imposition spéciale de cinq centimes, votée par le Conseil général, en vertu de la loi du 21 mai 1836.

ART. 1. Subvention pour travaux	408,491	49
2. Traitement des agents-voyers	86,600	»
3. Réserve pour frais d'impression et dépenses diverses	2,000	»
TOTAL du sous-chapitre XXIV	497,091	49

SOUS-CHAPITRE XXV.

Dépenses des chemins vicinaux de grande communication, imputables sur contingents communaux, souscriptions particulières, etc.

Fonds de subvention à répartir par le Préfet, par ligne vicinale	350,128	»

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1863.

NAISSANCES.

Les relevés récapitulatifs des naissances ont donné les résultats généraux suivants :

	Enfants légitimes.		Enfants naturels.		TOTAL.
	garçons.	filles.	garçons.	filles.	
Arrondiss. de Dunkerque.....	1947	1733	119	110	3909
— d'Hazebrouck .. .	1744	1700	96	104	3644
— de Lille.....	7873	7500	1037	969	17379
— de Cambrai	2794	2690	292	317	6093
— d'Avesnes	2061	1965	230	188	4444
— de Douai	1725	1565	151	184	3625
— de Valenciennes ..	2655	2660	284	265	5864
Totaux .,..	20799	19813	2209	2137	44958

Total général des naissances.	Garçons.	23008	44958
	Filles..	21950	
	Enfants légitimes ..	40612	44958
	— naturels ...	4346	

Les naissances avaient été, en 1862, de 41933. Elles ont donc augmenté de 3025.

Les naissances masculines ont été aux naissances féminines dans la proportion de 23 à 22. C'est encore un progrès vers l'égalité entre les deux sexes.

Les nouveau-nés naturels ont été aux enfants légitimes dans le rapport de 1 à 9,35. Leur proportion a augmenté ; elle était précédemment de 1 à 10. Dans l'arrondissement de Lille, elle était de 1 à 8 en 1862, elle a été de 1 à 7,66 en 1863.

L'augmentation générale que nous avons signalée plus haut s'est produite sur les deux sexes dans les deux classes d'enfants, et dans tous les arrondissements.

Elle a été de 8 0/0 sur les garçons et de 6,6 0/0 sur les filles ; de 7 0/0 sur les enfants légitimes, et de 12, 7 0/0 sur les enfants naturels.

Elle s'est répartie entre les arrondissements de la manière suivante : Dunkerque, 3 0/0 ; Douai et Valenciennes, 6 0/0 ; Lille, 7 0/0 ; Cambrai et Avesnes, 9, 3 0/0.

Les naissances se sont divisées par mois comme suit :

	Garçons.	Filles.		Garçons.	Filles.
Janvier	2001	2007	Juillet	1786	1656
Février	1959	1815	Août	1941	1729
Mars	2157	2026	Septembre	1750	1760
Avril	2041	1866	Octobre	1819	1699
Mai	1886	1886	Novembre	1876	1813
Juin	1812	1791	Décembre	1980	1902

La moyenne mensuelle des naissances a été de 3,746. Comme en 1862, les cinq premiers mois et le mois de décembre ont été au-dessus de cette moyenne ; les autres sont restés au-dessous.

Naissances multiples.

On a constaté, en 1863, deux naissances triples, composées, l'une d'un garçon et deux filles, l'autre d'une fille et deux garçons. Des trois garçons, deux étaient mort-nés, le troisième est né vivant ; des trois filles, deux étaient mort-nées, la dernière est née vivante.

Ces deux naissances appartiennent, l'une à l'arrondissement de Lille, l'autre à l'arrondissement de Cambrai.

Le nombre des naissances doubles a été, de 463 ayant produit 926 enfants, dont : Garçons, nés-vivants, 413 ; mort-nés, 81. — Filles, nées vivantes, 374 ; mort-nées, 58. — 167 de ces naissances ont produit deux garçons, 136 deux filles, et 160 un garçon et une fille.

MARIAGES.

Les mariages ont été, en 1863, au nombre de 10,951, ainsi que l'indique le tableau ci-après :

	MARIAGES ENTRE				TOTAL.
	garçons et filles.	garçons et veuves.	veufs et filles.	veufs et veuves.	
Arrondiss. de Dunkerque ...	817	48	78	40	983
— d'Hazebrouck.....	678	39	69	32	818
— de Lille.....	3132	199	292	110	3733
— de Cambrai.....	1252	45	124	38	1459
— d'Avesnes.....	1367	43	86	48	1544
— de Douai.....	866	38	61	14	979
— de Valenciennes...	1253	41	80	61	1435
Totaux.....	9365	453	790	343	10951

Le nombre des mariages a augmenté d'un onzième sur ceux de l'année 1862, et cette augmentation s'est produite partout à divers degrés, mais surtout dans les arrondissements de Lille et de Cambrai.

Parmi les mariés, 13,295 ont signé leur nom, dont 7,264 hommes et 6,031 femmes ; ceux qui ont signé d'une croix ou qui ont déclaré ne pas savoir écrire, sont au nombre de 8,507, dont 3,687 hommes et 4,920 femmes. Le nombre des mariages qui ont été précédés d'actes respectueux est de 53. Aucun mariage n'a été l'objet d'opposition.

3,455 mariages ont donné lieu à la rédaction d'un contrat.

On a compté 3 mariages entre oncles et nièces ; 30 entre beaux-frères et belles-sœurs, et 118 entre cousines et cousins germains.

Les veufs qui ont contracté mariage ont été au nombre de 1,133; 796 veuves seulement ont convolé en secondes noces.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, est de 1,440 ; c'est donc un mariage réparateur sur 8 mariages. Le chiffre des enfants dont l'état-civil a été ainsi régularisé est de 1,728.

DÉCÈS.

Mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance.

	Enfants légitimes.		Enfants naturels.		TOTAL.
	garçons.	filles.	garçons.	filles.	
Arrondiss. de Dunkerque.....	76	64	31	9	180
— d'Hazebrouck.....	87	71	2	6	166
— de Lille.....	485	433	80	69	967
— de Cambrai.....	148	107	27	20	302
— d'Avesnes.....	109	63	12	8	192
— de Douai.....	83	49	4	5	141
— de Valenciennes..	140	122	17	16	295
Totaux.....	1128	809	173	133	2243

Le nombre s'est accru de 243, c'est-à-dire de plus d'un dixième comparativement à 1862 ; c'est la conséquence naturelle de l'augmentation des naissances. — Les mort-nés se divisent ainsi par sexe : garçons, 1301, filles, 942. Ils sont aux naissances, dans le rapport, de 1 à 20 pour les garçons, et de 1 à 23 pour les filles. Considérés par classes, ils sont pour les enfants légitimes comme 1 est à 21, et pour les enfants naturels comme 1 est à 14. La moyenne générale par rapport aux naissances est de 1 pour 20.

Décès ordinaires.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL.
	garçons.	hommes mariés.	veufs.	TOTAL.	filles.	femmes mariées.	veuves.	TOTAL.	
Arrondiss. de Dunkerque.....	951	398	156	1505	822	275	225	1322	2827
— d'Hazebrouck.....	888	373	163	1424	813	327	254	1394	2818
— de Lille.....	4118	1399	617	6134	3832	1331	821	5984	12118
— de Cambrai.....	1365	541	283	2189	1292	540	424	2256	4445
— d'Avesnes.....	833	519	276	1628	803	476	395	1674	3302
— de Douai.....	774	326	161	1261	734	331	260	1325	2586
— de Valenciennes..	1235	502	262	1999	1157	478	342	1977	3976
Totaux.....	10164	4058	1918	16140	9453	3758	2721	15932	32072

(Suite). *Développement des décès par âges.*

D'un jour à 3 mois.	2277	»	»	2277	1821	»	»	1821	4098
De 3 à 6 mois.. ..	858	»	»	858	768	»	»	768	1626
De 6 mois à 1 an..	1190	»	»	1190	1013	»	»	1013	2203
D'un à 15 ans	3782	»	»	3782	3930	»	»	3930	7712
De 15 à 50 ans... .	1489	1333	134	2956	1279	1832	157	3268	6224
De 50 à 90 ans....	562	2717	1759	5038	629	1923	2504	5056	10094
De 90 à 100 ans...	6	8	25	39	13	3	60	76	115
De 100 et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux...	10164	4058	1918	16140	9453	3758	2721	15932	32072

Si les naissances ont augmenté de 3025, les décès se sont accrus de leur côté d'un nombre de 2439. Mais cet accroissement de mortalité ne s'est pas portée comme on pourrait naturellement le penser, sur les enfants de moins d'un an, il a particulièrement sévi sur la classe de 1 à 15 ans, dans laquelle les extinctions ont augmenté d'un 8e, et sur celle de 15 à 50 et de 50 à 90 ans qui ont éprouvé, comparativement à 1862, un excédant de mortalité d'un 7e.

Cet accroissement de décès s'est réparti d'une manière très-inégale entre les sexes ; il n'a atteint la population masculine que par un nombre de 986, tandis que la population féminine a éprouvé une perte en plus de 1453.

Les observations suivantes résultent, en outre, de l'examen des tableaux qui précèdent

Les décès parmi les enfants d'un jour à 3 mois représentent le 8e du nombre total.

Ceux des enfants d'un jour à un an en forment le quart.

D'un à 15 ans la mortalité est d'un second quart, en sorte que de la naissance à ce dernier âge, les décès forment la moitié de la totalité des extinctions.

Chez les enfants d'un an et au-dessous, la mortalité a affecté plus particulièrement les garçons que les filles ; le contingent du 1er a été de 11, et celui du 2e de 9 sur 20.

Par contre, les filles ont été plus fréquemment atteintes que les garçons parmi les enfants d'un à 15 ans. L'excédant, toutefois, n'est que d'environ 1/50e.

Mais des différences plus marquées se sont produites dans la classe de 15 à 50 ans. Ainsi, les garçons ont donné 1489 décès et

les filles seulement 1279, et tandis que les hommes mariés n'ont subi que 1333 extinctions, les femmes mariées en ont fourni 1832, près de 500 en plus.

Considérés par arrondissement, les décès de 1863 donnent lieu à d'autres remarques. Ils ont diminué de 33 dans l'arrondissement de Dunkerque et ont augmenté à divers degrés dans tous les autres. Ainsi, l'accroissement a été, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, de 1/27, et dans celui de Lille de 1/24; il a porté dans le premier, sur la classe de 1 à 15 ans, et dans le second, sur les filles et les femmes de différents âges. L'arrondissement de Cambrai a vu sa mortalité s'augmenter d'un 7e, et celui d'Avesnes d'un 5e; dans celui-ci, tous les âges ont été atteints, mais plus particulièrement les jeunes catégories jusqu'à 15 ans; dans le premier, l'accroissement des décès a sévi sur ces dernières classes seulement, celles au-dessus de 15 ans en ont été préservées. L'arrondissement de Dunkerque présente une situation différente; l'augmentation de 1/13 qu'il a subie porte sur les enfants de moins d'un an et sur les personnes de 30 à 50 ans. Dans l'arrondissement de Valenciennes, l'excès de mortalité qui s'y est produit a atteint particulièrement les enfants de 1 à 15 ans, et à un moindre degré les autres classes, à l'exception de celles au-dessus de 50 ans.

Les décès se divisent par mois et par sexes de la manière suivante :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.
Janvier	1528	1429	2957
Février	1406	1396	2802
Mars	1703	1710	3413
Avril	1522	1528	3050
Mai	1429	1495	2924
Juin	1274	1202	2476
Juillet	1255	1137	2392
Août	1363	1290	2654
Septembre	1152	1142	2293
Octobre	1060	1044	2104
Novembre	1157	1250	2407
Décembre	1291	1309	2600
TOTAL	16140	15932	32072

Les mois qui ont produit le plus de décès sont ceux de mars, avril, mai, janvier et février. Ceux qui en ont fourni le moins sont les mois d'octobre et de septembre.

La comparaison des naissances et des décès pendant les douze mois de l'année, donne les résultats ci-après :

	Nais-sances.	Décès.	Excédant des naissances.		Nais-sances.	Décès.	Excédant des naissances.
Janvier. . .	4008	2957	1051	Juillet . . .	3442	2392	1050
Février. . .	3774	2802	972	Août	3670	2653	1017
Mars. . . .	4183	3413	770	Septembre. .	3510	2293	1217
Avril. . . .	3907	3050	857	Octobre. . .	3518	2104	1414
Mai	3772	2924	848	Novembre. .	3689	2407	1282
Juin	3603	2476	1127	Décembre. .	3882	2600	1282

Les mois pendant lesquels l'excédant des naissances a été, le plus grand sont, comme on le voit, ceux d'octobre, novembre, décembre et septembre

En résumé, les naissances ayant été de 44,958
Et les décès de 32,072
La population s'est augmentée pendant l'année d'un nombre d'individus de 12,886
Equivalant au 101e de la population totale du département.

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

L'élection, en 1863, de M. Boittelle comme membre du Corps législatif dans la 7e circonscription du département, ayant été annulée, il a été procédé, le 10 mars 1864, à une nouvelle élection qui a donné les résultats suivants :

CANTONS.	NOMBRE D'ÉLECTEURS.	
	Inscrits.	Votants.
Cambrai-Est , ...	8318	6967
Cambrai-Ouest.	2968	2768
Carnières	6412	6114
Marcoing	6546	5933
Bouchain	8737	7856
	32981	29638

Les suffrages se sont ainsi divisés :

MM. Stièvenart-Béthune. . 16159
Boittelle 13429
Bertron. 4
Bulletin nuls. 46

En conséquence, M. Stiévenart a été proclamé député.

Conformément à la loi du 22 juin 1853, il a été procédé, en 1864, au renouvellement du premier tiers de MM. les Membres du Conseil général et de la seconde moitié de MM. les Membres des Conseils d'arrondissement. Voici les résultats de ces opérations :

CONSEIL GÉNÉRAL.

CANTONS.	NOMS des MEMBRES ÉLUS.	NOMBRE. des électeurs inscrits.	des suffrages émis.	des suffrages obtenus.
	Arrondissement de Dunkerque.			
Dunkerque-Est. ..	De Clebsattel.....	4688	1330	1224
Hondschoote.....	Cuel.....	3230	2008	2002
Wormhoudt.....	Moracl.....	4499	3666	3039
	Arrondissement d'Hazebrouck.			
Cassel	Béhaghel, Louis.....	3964	2999	2929
Merville.....	Duquenne.....	5766	3940	3939
	Arrondissement de Lille.			
La Bassée.....	Chombart	4372	2901	2700
Lille-Centre	Godefroy.....	4261	2949	1650
Lille-Sud-Est.....	Morisson.....	4634	2119	2063
Quesnoy-sur-Deûle	Desrousseaux.....	4631	3126	3113
Tourcoing-Nord.. .	Defontaine, Ed.....	5867	3220	3214
	Arrondissement de Cambrai.			
Carnières.....	Tellier.....	6784	4350	3829
Marcoing..... ..	Crépin.....	7081	5008	3329
	Arrondissement d'Avesnes.			
Le Quesnoy-Est...	Douay-Macarez.....	3908	3555	1954
Maubeuge.....	De Carnières.....	6467	4141	4082
Trélon.	Godart-Desmarest....	4795	2295	2272
	Arrondissement de Douai.			
Douai-Ouest.....	Danel.	4822	2127	2113
Orchies	Des Rotours.....	5318	4429	2288
	Arrondissement de Valenciennes.			
Saint-Amand (rive droite).....	Lécuyer.	5290	2251	2247
Valenciennes-Nord.	Lefebvre...	6232	2882	2848
Valenciennes-Sud..	Boulanger...	5356	2935	2898

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

CANTONS.	NOMS des MEMBRES ÉLUS.	NOMBRE des électeurs inscrits.	NOMBRE des suffrages exprimés.	NOMBRE des suffrages obtenus.
	Arrondissement de Dunkerque.			
Dunkerque-Est...	Beck.....	4688	1948	1814
Dunkerque-Est..	Verleye	4688	1332	1275
Dunkerque-Ouest .	Mahieu.....	5040	2008	1854
Dunkerque-Ouest..	Bourdon.	5040	2008	1835
Wormhoudt.....	Bergerot.....	4449	3493	3326
	Arrondissement d'Hazebrouck.			
Bailleul-Nord-Est	Bieswal-Pouvillon....	3545	2643	2612
Bailleul-Nord-Est.	Plouvier.....	3545	2643	2545
Bailleul-Sud-Ouest	Stoppelgast.....	3580	2321	2301
Cassel.....	Desmyttère.....	3964	2999	2939
	Arrondissement de Lille.			
La Bassée.....	Leroy-Dubois.....	4378	2915	2880
Cysoing.....	Comte de Brigode de Kemlaudt....	4931	4086	2331
Haubourdin.... ..	Billon.....	6016	3539	3526
Lannoy..... ...	Telliez.....	5315	3754	3726
Pont-à-Marcq.....	Vallois.	5241	4336	2282
Quesnoy-sur-Deûle	Lambin.....	4331	3126	3064
Roubaix	Lefebvre.....	11764	6116	3520
Seclin.....	Van der Straeten	6239	4924	2544
	Arrondissement de Cambrai.			
Clary.	Bauchard.....	8441	6841	4649
Clary.....	Vatin-Lanthier.....	8441	6841	3435
Marcoing	Millet-Bricout	7081	5041	2936
Solesmes....	Decaux.....	6896	3669	3632
	Arrondissement d'Avesnes.			
Avesnes-Nord.....	Devise.....	3162	1704	1688
Avesnes-Sud.. ...	Maillard..... .	3845	2588	1654
Bavai	Coulmon..	4120	2217	2212
Berlaimont	Emond..... .	2755	2103	1289
Maubeuge..... »	Walrand.....	6467	4145	4083
	Arrondissement de Douai.			
Arleux.....	Cany.....	3973	2721	2715
Marchiennes	Morelle	5736	3181	3091
Marchiennes	Théry.....	5736	3181	3121
Orchies.....	Josson-Mullié.....	5318	4284	3349
	Arrondissement de Valenciennes.			
Bouchain.....	Bouchez	9465	4235	4187
Valenciennes-Est..	Bracq.....	5547	2649	2642
Valenciennes-Nord.	Lewille..... .	6232	2882	2795
Valenciennes-Nord.	Blanquet.....	6232	2882	2837
Valenciennes-Sud .	Paillard....	5354	2934	2895

JURY.

La loi du 4 juin 1853 porte que la liste annuelle du jury est composée de 500 jurés dans les départements dont la population excède 300,000 habitants, et que ce nombre de jurés est réparti par arrondissement et par canton, proportionnellement au tableau officiel de la population.

Par arrêté en conseil de préfecture, du 1er octobre 1864, M. le Préfet a procédé à cette répartition comme suit :

CANTONS.	NOMBRE de jurés pour chaque canton.
Arrondissement de Dunkerque.	
Bergues	6
Bourbourg	5
Dunkerque-Est	8
Dunkerque-Ouest	8
Gravelines	3
Hondschoote	5
Wormhoudt	6
Arrondissement d'Hazebrouck.	
Bailleul Nord.-Est	6
Bailleul Sud-Ouest	5
Cassel	5
Hazebrouck N	5
Hazebrouck Sud	5
Merville	8
Steenvoorde	5
Arrondissement de Lille.	
Armentières	9
Cysoing	7
Haubourdin	9
La Bassée	6
Lannoy	10
Lille-Centre	9
Lille-Nord-Est	12
Lille-Ouest	10
Lille-Sud-Est	9
Lille-Sud-Ouest	20
Pont-à-Marcq	7
Quesnoy-sur-Deûle	7
Roubaix	26
Seclin	9
Tourcoing Nord	14
Tourcoing-Sud	13
Arrondissement de Cambrai.	
Cambrai-Est	8
Cambrai-Ouest	10
Carnières	10
Clary	12
Le Câteau	13
Marcoing	10
Solesmes	11
Arrondissement d'Avesnes.	
Avesnes-Nord	4
Avesnes-Sud	5
Baval	6
Berlaimont	4
Landrecies	6
Le Quesnoy-Est	5
Le Quesnoy-Ouest	5
Maubeuge	13
Solre-le-Château	4
Trélon	7
Arrondissement de Douai.	
Arleux	5
Douai-Nord	8
Douai Ouest	8
Douai-Sud	7
Marchiennes	8
Orchies	7
Arrondissement de Valenciennes.	
Bouchain	15
Condé	9
St.-Amand, r. g	8
St.-Amand. r. d	6
Valenciennes-Est	9
Valenciennes-Nord	10
Valenciennes-Sud	10
	500

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

GRANDES ROUTES.

Les grandes routes qui existent dans le département du Nord sont au nombre de quarante, dont quinze routes impériales et vingt-cinq routes départementales. Nous en donnons ci-après le tableau :

N.os des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le départ.
		ROUTES IMPÉRIALES.	k.	k.	k.
2	1.re	De Paris à Maubeuge et à Bruxelles par Mons	28.49	8.25	36.74
16	2.e	De Paris à Dunkerque	54.40	0.11	54.51
17	2.e	De Paris à Lille et à Ostende	96.22	»	96.22
25	3.e	Du Hâvre à Lille	15.41	»	15.41
29	3.e	De Rouen à Valenciennes	55.93	»	55.93
39	3.e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	29.74	10.29	40.03
40	3.e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	34.22	»	34.22
41	3.e	De Saint-Pol à Lille et Tournai	40.15	»	40.15
42	3.e	De Lille à Boulogne	53.10	2.48	55.58
43	3.e	De Bouchain à Calais	27.91	»	27.91
44	3.e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.30	2.39	6.69
45	3.e	De Marles à Valenc. et à Tournai	46.25	13.87	60.12
48	3.e	De Valenciennes à Condé et à Gand	18.27	»	18.27
49	3.e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	26.45	16.39	42.84
50	3.e	De Douai à Arras	3.95	»	3.95
		TOTAUX	534.79	53 78	588.57
		ROUTES DÉPARTEMENTALES.	k.	k.	k
1		De Lille à Valenciennes	25.980	»	25.980
2		De Lille à Ypres	15.322	»	15.322
3		De Douai à Tournai	16.038	»	16.038
4		De Cambrai à Tournai	18.624	»	18.624
5		D'Avesnes à Philippeville	0.560	15.510	16.060
6		De Landrecies à Chimay	6.208	35.420	41.628
7		De Condé à Mons	9.025	»	9.025
8		De Condé à St-Amand	12.250	»	12.250
9		De Lille à St-Omer	46.350	»	46.350
10		De Valenciennes à Bohain	43 135	»	43.135
11		De Cambrai à Guise	18 863	»	18.863
12		D'Avesnes au Quesnoy	8.463	19.870	28.333
13		De Maubeuge à Maroilles	»	20.176	20.176
14		De Lille à Courtrai	22.302	»	22.302
15		De Dunkerque à Furnes	0.682	12.953	13.635
16		De La Bassée à Estaires	0.290	4.880	5.170
17		D'Hazebrouck à Aire	»	7.086	7.086
18		De Béthune à Armentières	2.220	2.670	4.890
19		De Roubaix à Tournai et Saint-Amand	43.567	»	43.567
20		De Cassel à la frontière	11.323	»	11.323
21		De Bergues à St-Momelin	4.560	17.390	21 950
22		De Lille à Tourcoing	9.112	»	9.112
23		De Cambrai à la frontière	26.230	26.560	52.790
24		D'Hélesmes à Denain	7.116	»	7.118
25		Ceinture de Maubeuge	0.275	1.540	1.815
		TOTAUX	348.495	164.055	512.550

Les routes de ces deux catégories desservent une circulation agricole, industrielle et commerciale considérable. La moyenne diurne sur les routes impériales est de 563 coliers.

L'activité de cette circulation est une cause permanente de la dégradation des chaussées ; aussi laissent-elles généralement à désirer. D'importantes réparations y sont entreprises depuis plusieurs années, au moyen des allocations accordées sur les fonds de l'Etat pour les routes impériales, et des ressources extraordinaires votées par le Conseil général pour les routes départementales.

CHEMINS DE FER.

RÉSEAU GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT.

	kilomèt.	
Chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique et au littoral, concédé à la Compagnie du Nord par la loi du 15 juillet 1845. Longueur dans le département..	224	»
Embranchement de Saint-Quentin à Erquelines.....	63	»
Embranchement de Busigny à Somain par Cambrai..	51	»

Ces deux lignes ont été concédées à la même compagnie par décret du 18 février 1852.

Chemin de fer d'Hautmont à Mons, concédé par décret impérial du 19 août 1854, à M. le baron James de Rotschild et à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale de Belgique. Il est exploité par la Compagnie du Nord.	10	»
Chemin de fer des houillères du Pas-de-Calais, concédé à la Compagnie du Nord par décret du 26 juin 1857. Cette ligne est dirigée d'Arras sur Hazebrouck, par Lens, Béthune, Lillers (Pas-de-Calais) et Thiennes (Nord), avec embranchement de Lens sur Ostricourt...	11	40

Chemin de fer de la ligne de Saint-Quentin à Erquelines à la ligne de Soissons à la frontière. Un décret impérial du 6 juillet 1862, déclare ce chemin d'utilité publique et convertit en concession définitive la concession qui en a été faite à titre éventuel à la Compagnie du Nord par la convention du 21 juin 1857.

Le chemin dont il s'agit se détachera de la ligne de Saint-Quentin à Erquelines, près d'Achette, au-dessus de Landrecies, passera à ou près Avesnes, Fourmies et aboutira à la ligne de Soissons à la frontière à ou près Anor.

Un autre décret du même jour, 6 juillet 1862, déclare d'utilité publique et concède à la Compagnie du Nord :

1° Un chemin de fer de Valenciennes à la ligne de Saint-Quentin à Erquelines, à ou près Achette ;

2° Un chemin de fer de Lille à la frontière belge, dans la direction de Tournai.

La Compagnie a un délai de 8 ans pour la construction de ces diverses lignes.

LIGNES SPÉCIALES.

D'Anzin à Somain, concédée à la Compagnie des mines d'Anzin par décrets des 24 octobre 1835 et 2 octobre 1846.....	18 »
D'Aniche à Somain, concédée à la compagnie des mines d'Aniche, par décret du 18 février 1850.....	1 »
De Ferrière-la-Grande à Rousies, concédée à M. Dumont, ✲, maître de forges à Ferrière-la-Grande, par décret impérial du 23 avril 1859. Sa construction vient d'être terminée	3 50

Un décret impérial du 26 avril 1862 a déclaré l'utilité publique du chemin de fer projeté de Dunkerque à la frontière de Belgique vers Furnes. L'adjudication de cette ligne a eu lieu le 16 juin suivant, en faveur de M. Petyt, pour 98 ans, sans subvention ni garantie d'intérêt de la part du Gouvernement. Longueur en France, 13 kilomètres 53

Un décret impérial du 29 août 1863 a concédé à la Société houillère de Béthune un chemin de fer de Lille au canal d'Aire à La Bassée.

Un autre décret du 11 juillet 1864 a concédé à la Compagnie Guilbert, Hamoir et Viette, le chemin de fer de Lille à Valenciennes par Cysoing, Orchies et Saint-Amand.

Total de la longueur des voies ferrées construites dans le département.....	381 90

CHEMINS VICINAUX.

Les chemins vicinaux de grande communication classés sont au nombre de 72. Nous en donnons ci-après le détail. (1)

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des ponts-et-chaussées.

N.os des chemins	DÉNOMINATION.	Longueur en pavé.	Longueur en empierrement.	Longueur totale.
		Mètres.	Mètres.	Mètres.
1	De Dunkerque à Saint-Omer, par Loon.	1210	18610	19820
3	D'Hondschoote à Watten.....	16164	19258	35422
4	De Bergues à Furnes.....	314	11535	11849
6	De Lille à Lannoy.....	8040	»	8040
7	De Lomme à Fournes.....	9558	»	9558
8	De Douai à Seclin	28356	»	28356
9	De Mouveaux à Roubaix, à la frontière et la route impériale N ° 17.....	9176	2358	11534
10	De Douai à Bapaume	6546	»	6546
11	De Cassel à Gravelines.....	9350	25676	35026
12	De Linselles à Quesnoy-sur Deûle	510	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain.....	19373	»	19373
14	D'Armentières à Ypres.....	7113	»	7113
15	D'Esnes à Busigny.....	16085	»	16085
16	De Solesmes à Caudry	9734	»	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt	1063	15950	17013
18	De Bailleul à Ypres.....	1119	2987	4106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq.....	9252	»	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson	150	36254	36404
21	De Saint Amand à Hélesmes	9455	»	9455
22	D'Englos à Haubourdin.....	1890	»	1890
23	De Bailleul à Estaires et Merville.....	1831	19762	21593
24	De Gussignies à Avesnes.....	61	21724	21785
25	D'Arleux à Orchies.....	20018	»	20018
27	De Maubeuge à Solre-le-Château	»	13381	13381
28	De Maubeuge à Binch.....	47	8618	8665
30	De Carvin à Orchies.....	7601	»	7601
32	D'Etrœungt à Landrecies.....	»	20270	20270
33	D'Hazebrouck à Merris.....	2500	8155	10655
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	4704	»	4704
35	De Douai à Saint-Amand.....	27222	»	27222

(1) Les chemins N.os 2, 5, 26, 29 et 31 ont été convertis en routes départementales.

N.os des chemins.	DÉNOMINATION.	Longueur en pavé.	Longueur en empierrement.	Longueur totale.
		Mètres.	Mètres.	Mètres.
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing....	20186	»	20186
37	De Lannoy à Nèchin.....	580	»	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau.....	838	16300	17138
39	De Seclin à La Bassée	11962	»	11962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque....	525	9829	10354
41	D'Haubourdin à Carvin	10395	»	10395
42	De Solre-le-Château à Jeumont.....	811	15903	16714
43	De Landrecies à Solesmes.....	15566	»	15566
44	De Ghyvelde à Hondschoote.....	37	7743	7780
45	De Denain à St.-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies	16812	»	16812
46	De Millam à Lederzeele	»	10178	10178
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt.....	10545	»	10545
48	De Lomme à Loos, par la Planche-à-Q.	3831	»	3831
49	De Denain à Mastaing.....	9030	»	9030
50	De Fresnes à Jenlain	8270.	10440	18710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq.....	4640	»	4640
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise.....	»	5555	5555
53	De Courchelettes.....	4118	»	4118
54	D'Etrœungt au Nouvion.....	»	4878	4878
55	De Bailleul à l'Abeele.....	1542	10814	12356
56	De Béthune à Estaires.....	710	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin.....	405	7436	7841
58	D'Armentières à La Bassée.....	6736	6445	13181
59	De Caudry à Aubench. au-Bois.....	6186	10370	16556
60	De Marquette à Neuville-St.-Remi.....	15138	»	15138
61	De Cassel à Lederzeele.....	4500	6600	12118
62	D'Estaires à Don	11518	600	12118
63	De Cambrai à Metz-en-Cout.....	3376	9458	12834
64	D'Arras à Saint-Quentin	»	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor.....	»	12316	12316
66	De Wormhoudt à Zeggers-Cappel	660	5994	6654
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde.....	450	3870	4320
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle.....	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin	713	12327	13040
70	De Vendegies à la pyramide de Denain	10213	»	10213
71	De Maubeuge à Erquelines	»	10400	10400
72	De Prisches au Nouvion	»	3394	3394
73	De Trélon à la Capelle.....	»	5821	5821
74	De Solre à Sivry.....	»	4192	4192
75	Ceinture de Cambrai (en construction)..	»	2271	2271
76	De St. Waast à la Guizette (idem)	7544	»	7544
77	D'Oisy à Metz-en-Cout. (trav. de Mœuvres)	»	2380	2380
	TOTAUX... ...	420486	439062	859548

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le nombre de ces chemins est de 111, ainsi que le constate la nomenclature ci-après :

Nos			Longueur Mètres
1.	Chemin	dit Straenstraet, de la route départementale N° 15, à Téteghem	4390
2.	Chemin	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	4910
3.	—	de Bergues au Sprewkot	10535
4.	—	du Maisnil à Radinghem	2950
5.	—	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580
6.	—	de Renescure au Schoubrouck	1093
7.	—	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la frontière	9951
8.	—	de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole	4472
9.	—	de Bettrechies à Bellignies	1500
10.	—	de Féchain à Aubigny-au-Bac	4000
11.	—	de Douai à Roost-Warendin	3996
12.	—	d'Haubourdin à Wattignies	7090
13.	—	de Sequedin à Haubourdin	2868
14.	—	de Vendegies à Escarmain	7700
15.	—	de Bruille à Maulde	9663
16.	—	(Déclassé)	
17.	—	de Godewaersvelde à Flêtre et à Calcannes	7151
18.	—	de Lewarde à Fressin	7030
19.	—	de Wannehain à Baisieux	7000
20.	—	de Vred à Somain	4540
23.	—	de Steenwoorde à Winnezeele	5913
24.	—	de Lannoy à Baisieux	6806
26.	—	de Rumilly à Escaudœuvres	1210
27.	—	d'Avesnes au Nouvion et à Barzy	15764
28	—	de Ribécourt à La Chapelle d'Anneux	6320
29.	—	de Clary à Troisvilles	8360
30.	—	de Bergues à Bambecque	9265
31.	—	de Tourmignies à Avelin	4190
32.	—	de Roost-Warendin à Auby	5281
33.	—	de Pecquencourt à Aniche	6325
34.	—	de Douchy à Noyelles	2887
35.	—	d'Ors à Basuel	3230
36.	—	de Ledringhem à Wormhoudt	4015
37.	—	de la Croix-de-Pierre à la Lys	8705

			Longueur Mètres
38.	Chemin	de Villereau à Orsinval	2786
39.	—	de Roucourt à la route impériale N° 45	2568
40.	—	d'Esquerchin à Douai	4930
42.	—	de Fourmies au pont de Sains	6280
43.	—	de Sommaing à Vendegies-sur-Ecaillon	1000
44.	—	d'Haverskerque à Aire	7155
45.	—	de Cassel à Oudezeele	5069
46.	—	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame	4130
47.	—	de Baisieux à Bourghelles	2740
48.	—	d'Hazebrouck à Blaringhem	11645
49.	—	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon	9616
51.	—	d'Hazebrouck à Hondeghem	8550
52.	—	de Villers-Guislain à la route impériale N° 17	2860
53.	—	de Lederzeele à Watten	7003
54.	—	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle	4405
55.	—	de Rexpoede à Hondschoote	5880
56.	—	d'Esnes à Marcoing	11750
57.	—	de Saint-André à la Lys (chemin de Messine)	11014
58.	—	de Lille à Lambersart	3538
59.	—	d'Etreux à Saultain	2275
60.	—	de Valenciennes à Orsinval	11139
61.	—	d'Haveluy à Wallers	2392
62.	—	de Bois-Grenier à Wavrin	7717
63.	—	d'Ennetières-en-Weppes à Englos	7146
64	—	de Bondues à Bousbecques	8415
65.	—	de Douai à Oisy	7875
66.	—	de Marcq à Marquette	2025
67.	—	de Saint-Souplet au Câteau	3900
68.	—	de Wavrechain à Denain	1365
69.	—	de Wulverdinghe à Bollezeele	8500
70.	—	de Cuvillers à Bantigny	1200
71.	—	d'Estrun à Paillencourt	4150
72.	—	de Dunkerque au pont de Leffrinckoucke	5295
73.	—	d'Arneke au Ménégat à Nordpeene	3518
74.	—	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-Saint-Amand	5266
75.	—	de Zermezeele à Cassel	2806
76.	—	de Niergnies à Cambrai	1080
77.	—	d'Estaires à Steenwerck	7920
78.	—	du bac de Wavrin	8430
79.	—	de Steenbecque à Ebblinghem	8700
80	—	de Beugnies à Sains	11171
81.	—	d'Hornaing à Marchiennes	7761
82.	—	d'Avelin à Pont-à-Marcq	2250

Nos			Longueur Mètres
83.	Chemin	d'Ohain à la frontière	2395
84.	—	de Bavai à la frontière	7061
85.	—	de Solesmes à Haspres	10100
86.	—	de Quesnoy au Câteau	17275
87.	—	de Gommegnies à Roisin	7233
88.	—	de Dunkerque au Rosendael	2225
89.	—	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontière	3573
90.	—	de Genech à Baisieux	9530
91.	—	de Leers à Tourcoing	7850
92.	—	d'Aubers au Fin-de-la-Guerre	5852
93.	—	de Seclin à Haubourdin	5150
94.	—	de Seclin à Vendeville	5200
95	—	de la Longueville au bois des Dames	8714
96.	—	de Berlaimont à Villereau	13110
97.	—	de Montigny à Lallaing	4370
98.	—	de Maing à Famars et Valenciennes	2651
99.	—	d'Hasnon à Raismes	5950
100.	—	d'Artres à la route départementale N° 10	2694
101.	—	de St.-Aubert à la route départementale N° 8	2011
102.	—	de Condé à Bruille-Saint-Amand	6367
103.	—	de Millonfosse à Sars et Rosières	4565
104.	—	de Neuville à Noyelles-sur-Selle	2120
105.	—	de Wallers à Hasnon	4800
106.	—	de Solrinnes à Dimechaux	3000
107.	—	de Caestre à Steenvoorde	5654
108.	—	de la Madeleine à la route départementale N° 14	2000
109.	—	de Ceinture à Douai	4820
110.	—	de Wattignies à Faches	3000
111.	—	d'Englefontaine à la Balance	5309
112.	—	de Ruesnes à Haspres	5520
113.	—	de Bergues à Dunkerque par Steen-Dam	8470
114	—	de Renescure à Campagne	1530
115.	—	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette par Mazinghien	5460
		Total	626394

NOTIONS

SUR LA DENSITÉ DES VOIES DE COMMUNICATION.

Les détails contenus dans le tableau ci-après résument par arrondissement la statistique des voies de communication du département, et indiquent le rapport de leur développement à la population et à la superficie du territoire.

		ARRONDISSEMENTS.							TOTAL.
		Dunkerque.	Hazebrouck	Lille.	Cambrai.	Avesnes.	Douai.	Valenciennes	
		m	m	m	m	m	m	m	m
Longueur des routes	impériales	59403	67264	112127	115977	96486	52707	87136	591100
	départementales	35579	62454	101471	76798	138451	40962	58033	513748
Total		94982	129718	213598	192775	234937	93669	145169	1104848
Longueur des chemins vicinaux. ordinaires.	de grande communic	134636	110899	177099	101661	161647	81210	86102	853254
	pavés ou empierrés	337098	276831	497175	322953	838439	238794	249682	2760972
	en sol naturel	409305	664674	807451	828369	316963	305299	505914	3837975
Total		881039	1052404	1481725	1252983	1317049	625303	841698	7452201
Longueur totale des routes et des chemins pavés ou empierrés		566716	547448	887872	617389	1232023	413673	480953	4716074
Longueur totale de toutes les voies y compris les chemins en sol naturel		976021	1182122	1695323	1445758	1548986	718972	986867	8554049
		h	h	h	h	h	h	h	h
Superficie territoriale de chaque arrondissement		72160	69320	87439	89260	139723	47206	62978	568057
Population de chaque arrondissement		110177	104689	458242	189395	157521	112051	171305	1303380

		ARRONDISSEMENTS.							TOTAL.
		Dunkerque.	Hazebrouck.	Lille.	Cambrai.	Avesnes.	Douai.	Valenciennes	
gueur spon- nt à ctare.	des routes impériales..	»,82	»,97	1,28	1,30	»,69	1,12	1,38	1,04
	des routes départementales	»,49	»,90	1,16	»,86	»,97	»,87	»,92	»,90
	des chemins de grande communication.. .	1,87	1,75	2,03	1,14	1,16	1,72	1,37	1,50
	des chemins vicinaux pavés ou empierrés	4,67	3,99	5,69	3,62	6,00	5,06	3,96	4,86
	de toutes les voies construites.	7,85	7,46	10,15	6,92	8,82	8,76	7,64	8,30
	de toutes les voies y compris les chemins en sol naturel . . .	13,53	17,05	19,39	16,20	11,86	15,23	15,67	15,05
gueur ar tant.	des routes impériales..	»,54	»,64	»,24	»,61	»,61	»,47	»,51	»,45
	des routes départementales	»,32	»,60	»,22	»,41	»,85	»,37	»,34	»,39
	des chemins de grande communication . .	1,22	1,06	»,39	»,54	1,03	»,73	»,50	»,65
	des chemins vicinaux pavés ou empierrés	3,06	2,64	1,08	1,71	5,32	2,13	1,46	2,12
	de toutes les voies construites.	5,14	4,94	1,94	3,26	7,82	3,69	2,81	3,62
	de toutes les voies y compris les chemins en sol naturel . . .	8,85	11,29	3,70	7,63	9,83	6,42	5,76	6,56
mbre es unes.	qui contribuent aux chemins de grande communication.	34	33	99	54	34	45	41	397
	qui ne contribuent pas à ces chemins. . . .	25	20	30	67	59	21	40	262
	traversées par des routes impériales ou départementales ou des chemins de grande communication. .	25	27	59	45	57	28	42	283
	rattachées aux routes et chemins.	34	26	70	73	96	38	39	376
	isolées des voies de communication. . .	»	»	«	«	»	»	»	»

On évalue, en moyenne, à un kilomètre courant de bon chemin public par kilomètre carré, l'étendue des voies de communication désirables. On voit par le tableau qui précède que le département

du Nord, dont la superficie est de 5,680 kilomètres carrés, possède 4,716 kilomètres courants de voies construites, ce qui équivaut à 83/100 de kilomètre courant par kilomètre carré.

STATISTIQUE DES TRAVAUX.

Travaux des ponts et chaussées.

Exercice 1863.

ROUTES IMPÉRIALES.

1re catégorie. — Entretien. . . .	507,000 »	
2e idem — Amélioration et travaux d'art. . .	291,600 »	928,600 »
Travaux extraordinaires	130,000 »	

RIVIÈRES.

1re catégorie. — Entretien. . . .	195,000 »	
2e idem — Amélioration et travaux d'art. . .	340,659 »	1,122,159 »
Travaux extraordinaires	586,500 »	

CANAUX.

1re catégorie.	190,050 »	
2e idem.	82,910 »	488,560 »
Travaux extraordinaires	215,600 »	

ÉTUDES ET DESSÉCHEMENTS.

Dépenses.	7,300 »

PORTS.

1re catégorie.	90,000 »	
2e idem.	117,367 »	708,367 »
Travaux extraordinaires	501,000 »	
		3,254,986 »

Travaux départementaux.

Exercice 1863.

Bâtiments des préfectures et sous-préfectures. . .	32,766
Idem tribunaux.	9,307
Idem maisons d'arrêt.	15,428
Idem casernes de gendarmerie	63,067
Idem dépôts de sûreté.	150
Idem archives départementales	3,650
Construct. et réparation des routes départementales .	515,956
Idem des chemins vicinaux de grande communication. . .	1,101,955
Total. . .	1,742,279

Travaux communaux et d'hospices.

Les travaux communaux autorisés, pendant l'année 1863, ont donné lieu à une dépense de 4,595,503 fr., savoir :

	ÉDIFICES communaux.	CHEMINS vicinaux.	TOTAL.
Arrondissement de Dunkerque	227967	145732	373699
idem d'Hazebrouck	67481	256899	324380
idem de Lille	1381821	256944	1738765
idem de Cambrai	396202	443732	839934
idem d'Avesnes	76001	418622	494623
idem de Douai	190065	158345	348380
idem de Valenciennes	229275	246447	475722
	2568812	2026691	4595503

Dans cette dépense est comprise celle relative aux constructions neuves d'édifices communaux dont le détail suit :

Arrondissements.	Eglises.	Cimetières.	Presbytères	Ecoles.	Salles d'asile.	Mairies.	Ponts.	Collèges	Marchés.	Quais.
Dunkerque...	»	»	»	3	»	1	»	»	»	»
Hazebrouck..	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»
Lille.....	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Cambrai.....	1	»	1	6	»	»	1	»	»	»
Avesnes.....	2	1	»	2	»	»	»	»	»	»
Douai.....	»	»	1	»	1	1	»	»	»	»
Valenciennes.	»	»	»	9	»	»	»	»	»	»
Totaux....	5	1	2	25	1	2	2	1	»	1

Récapitulation.

Travaux des ponts-et-chaussées	3,254,986
— départementaux	1,742,279
— communaux et d'hospices	4,595,503
Total	9,592,768

Chemins vicinaux.

Chemins de grande communication.

Ces chemins sont au nombre de 72, et ont ensemble un développement de 850 kilomètres 934 mètres, dont :

En pavé	404,634
En empierrement . .	446,300

Toutes les parties sont à l'état d'entretien.

Les dépenses du service des chemins vicinaux de grande communication se sont élevées, en 1863, à la somme totale de 1,173,003 fr., ainsi divisée :

Construction.	56,002	»
Grosses réparations et améliorations .	481,850	»
Entretien.	608,552	»
Frais de personnel	24,600	»
Dépenses diverses.	1,990	»
Total. . . .	1,173,003	»

Il a été pourvu à ces dépenses par le département et les communes dans les proportions suivantes :

Le département, sur ses ressources spéciales et extraordinaires	905,126
Les communes, sur leurs centimes spéciaux, leurs revenus ordinaires, leurs ressources extraordinaires et sur le produit des subventions industrielles.	267,877
Total. . .	1,173,003

L'administration poursuit, au moyen des ressources mises à sa disposition par le Conseil général, l'exécution des travaux de grosse réparation et d'amélioration entrepris depuis plusieurs années, afin de mettre le réseau des grandes lignes vicinales dans les conditions de bonne viabilité qu'exige l'importante circulation agricole et industrielle qui s'exerce si activement dans les diverses contrées du département.

Les dépenses faites depuis 1837, jusque y compris 1863, en exécution de la loi du 21 mai 1836, pour la construction, la restauration et l'entretien des chemins vicinaux de grande communication se sont élevées à 19,010,608 fr., et il y a été pourvu :

Sur les fonds départementaux jusqu'à concurrence de.	11,041,232 fr.
Sur les fonds des communes à raison de . . .	7,969,376 »

Chemins vicinaux d'intérêt commun et ordinaires.

Leur consistance est indiquée ci-après :

	Nombre.	Etendue.
Chemins d'intérêt commun. . .	105	604
Chemins vicinaux ordiniaires. .	4,141	5,879
	4,246	6,483

Les ressources affectées à cette partie du service vicinal se sont élevées, en 1863, à. . . . . .2,341,150 francs. Savoir :

Revenus ordinaires.	190,538
Prestations en nature évaluées en argent. .	1,013,790
Centimes spéciaux	315,810
Impositions extraordinaires et emprunts . .	167,916
Autres ressources extraordinaires, fonds libres.	400,321
Impositions sur les propriétés de l'Etat. . .	2,116
Souscriptions particulières.	73,723
Subventions imposées à des établissements industriels, par suite de dégradations extraordinaires.	24,289
Allocations de l'Etat.	71,668
Allocations du département.	100,978
Somme égale. . .	2,341,150

Dix communes ont été imposées d'office, savoir : 3 à des prestations en nature, 2 à des centimes spéciaux et 5 à des journées et des centimes. Ces communes se divisent ainsi par arrondissements ; Lille, 1 ; Cambrai, 3 ; Avesnes, 1 ; Douai, 3 ; Valenciennes, 2. Les produits de ces impositions d'office sont compris dans les ressources générales déjà énoncées.

Les ressources générales ci-dessus indiquées ont été employées jusqu'à concurrence de 2,026,691 fr., et ont été distribuées de la manière suivante entre les deux parties du service :

Chemins d'intérêt commun.	540,832
Chemins vicinaux ordinaires.	1,485,859

Et ces sommes ont été réparties comme suit entre les arrondissements :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS VICINAUX		TOTAL.
	d'intérêt commun.	ordinaires.	
	fr.	fr.	
Dunkerque.....	35,054	110,678	145,732
Hazebrouck.....	109,464	147,435	256,899
Lille.....	69,084	287,860	356,944
Cambrai.....	128,560	315,172	443,732
Avesnes.....	128,740	289,882	418,622
Douai.....	35,781	122,534	158,315
Valenciennes.....	34,149	212,298	246,447
Totaux	540,832	1,485,859	2,026,691

Les résultats matériels de ces dépenses sont :

La construction de 60,555 mètres courants de chaussées, dont 19,628 en pavé et 40,927 en empierrement, de 2 ponts, et de 42 aqueducs; le relevé à bout de 17,433 mètres courants de chaussées pavées, le rechargement de 22,746 mètres courants d'empierrement; l'entretien de 2,476,694 mètres de chaussées, dont 845,475 en pavé et 1,631,319 en cailloutis, de 5 ponts, 39 ponceaux et 153 aqueducs.

Les chemins d'intérêt commun ont reçu à peu près 26 % des dépenses, et les chemins de vicinalité ordinaire 74 %.

Les prix moyens du mètre courant de chaque espèce de travail se sont établis comme suit :

Chemins d'intérêt commun. Pavage neuf, 17 fr. 65 c.; relevé à bout de pavage, 3 fr. 27 c. — Empierrement neuf, 6 fr. 98 c.; rechargement, 1 fr. 99 c.; entretien d'empierrement, 60 c.; entretien de pavage. 27 c.

Chemins vicinaux ordinaires. Pavage neuf, 13 fr. 20 c.; relevé à bout, 5 fr, 75 c.; entretien de pavage, 22 c. — Empierrement neuf, 6 fr. 65 c.; rechargement, 1 fr. 15 c.; entretien d'empierrement, 38 c.

La situation des chemins vicinaux, au 31 décembre 1863, était celle-ci :

	CHEMINS VICINAUX		
	de grande communication.	d'intérêt commun.	ordinaires.
A l'état d'entretien. . .	855	476	1,977
— de premier empierrement . .	»	77	102
— de terrassement.	»	6	571
— de sol naturel. .	»	45	3,229
	855	604	5,879

CHEMINS DE FER.

Service et situation en 1862.

Voies. — Les voies continuent à être maintenues dans de bonnes conditions ; les rails et les traverses sont remplacés au fur et à mesure de leur dépérissement. Sur la ligne d'Erquelines on poursuit la substitution du rail Vignole au rail à double champignon et du laitier de forge au menu gravier. Les appareils protecteurs de bifurcation fonctionnent avec exactitude. Un soigneux entretien combat les irrégularités des sonneries électriques adaptées aux disques signaux,

Gares et stations. — La gare de Busigny a reçu une remise aux voitures. Un quai à bestiaux a été installé au Câteau. On construit à Maubeuge un buffet pour les voyageurs. A Seclin, le nouveau bâtiment pour les voyageurs est en construction.

Un décret du 22 juin 1863 a déclaré d'utilité publique l'agrandissement de la gare de Roubaix. Pour la gare de Tourcoing, dont l'agrandissement a aussi été décrété le 10 octobre 1862, la Compagnie va faire l'acquisition des terrains nécessaires. Une rue latérale de 10 mètres mettra en communication, à droite du chemin de fer, la route départementale N° 14 avec la rue du Tilleul.

A Lille, la Compagnie a commencé les travaux de construction de la nouvelle gare intérieure aux marchandises. Une décision de M. le Ministre des Travaux publics a, en outre, approuvé le projet d'agrandissement de la gare des voyageurs de la même ville. Ce travail auquel se rattache un projet adopté par l'administration municipale, pour le dégagement de la gare et l'ouverture d'une rue d'accès de 22 mètres de largeur sera, on l'espère, entrepris prochainement.

Conformément aux vœux des administrations locales, la Compagnie a produit les projets des bâtiments définitifs pour voyageurs aux stations de Bailleul, Strazeele, Cassel et Esquelbecq.

Itinéraire des trains. — Un nouveau train a été ajouté au service de Busigny sur Cambrai. L'exploitation a montré une régularité satisfaisante ; elle a donné lieu à moins de retard que l'année précédente. Les femmes voyageant seules ont, aujourd'hui, des compartiments réservés dans les voitures de 3e classe.

Accidents. — Les accidents survenus dans le département se résument ainsi qu'il suit : individus tués ou morts des suites de leurs blessures, 4, dont 2 appartenant au service de la Compagnie; blessés, 7 dont 6 agents de la Compagnie. On n'a eu à regretter aucun accident de voyageurs. Ceux qui ont atteint, soit des agents, soit des personnes étrangères au chemin de fer sont dus à l'imprudence des victimes, sauf 2 dont un provient d'un cas fortuit, l'autre d'une négligence d'agent.

Nouvelles lignes. — Les expropriations pour le chemin de fer

de Lille à Tournai ont eu lieu, et les travaux de construction entrepris sont poursuivis avec activité; deux stations seront établies, l'une à Ascq, l'autre à Baisieux. On compte que la ligne pourra être mise en exploitation en juillet 1865.

Le projet du tracé et des terrassements du chemin de fer de Dunkerque à Furnes a été approuvé, et le concessionnaire a présenté les projets pour l'emplacement des stations.

Les actes de concession des chemins de fer de Valenciennes à la ligne d'Erquelinnes et de la ligne d'Erquelinnes à Hirson, ont fixé à Achette le point de rencontre de ces deux lignes. Un assez grand nombre de communes ayant demandé que ce point de jonction fût modifié et porté à Aulnoye, M. le Ministre des Travaux Publics a soumis les deux directions d'Aulnoye et d'Achette à une enquête comparative. La décision de l'Administration supérieure sur cet objet n'est pas encore rendue.

La Société de Béthune, concessionnaire du chemin de fer de Lille à La Bassée a présenté ses études définitives de tracé.

Un décret impérial du 11 juillet 1864 a concédé à la Compagnie Guilbert, Hamoir et Viette, le chemin de fer depuis longtemps sollicité par l'Administration et le Conseil général, de Lille à Valenciennes par Cysoing, Orchies et Saint-Amand. La continuité directe de la ligne de Lille aux départements de l'Est se trouve ainsi assurée.

Une Compagnie Belge a présenté un projet pour l'établissement d'une ligne de Douai à Tournai par Orchies, en continuation d'un chemin de fer d'Anvers à Tournai. Les enquêtes ont été favorables à ce projet.

Mais l'instruction de cette affaire a fait surgir des vœux très-nombreux pour l'ouverture d'un embranchement d'Orchies sur Somain. L'établissement de ce tronçon est en effet très-désirable, attendu qu'il mettrait Lille en communication directe avec Cambrai et diminuerait notablement les frais de transport des houilles entre Somain et les centres manufacturiers de Lille, Roubaix et Tourcoing. Toutefois, il appartenait plus particulièrement à la Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes de demander la concession de cet embranchement, ce qu'elle a fait. Le projet qu'elle a présenté à cet effet est, en ce moment, soumis aux formalités d'enquête d'utilité publique.

Une autre société belge a sollicité du Gouvernement l'autorisation de prolonger en France, jusqu'à Armentières, un chemin de fer d'Ostende à la frontière, avec embranchement sur Comines et Wervicq (Belgique). Son projet a été aussi l'objet d'une enquête et est actuellement en instruction.

Exploitation commerciale. — Le tableau ci-après donne pour 1863, les produits des 45 gares comprises dans le département du Nord. La 2e colonne indique le rang de chaque gare dans le tableau général du réseau, eu égard à l'importance de leurs recettes.

réseau.	STATIONS	Nombre de voyageurs	RECETTES DONNÉES PAR LES Voyageurs.	Marchandises à grande vitesse.	Marchandises à petite vitesse.	RECETTES totales.
			fr.	fr.	fr.	fr.
	Lille	783023	1533194 75	229600 22	2608619 66	4371414 63
	Erquelines	52961	600575 58	202425 50	3461192 43	4264196 51
	Quiévy	55210	520273 66	26093 23	2914670 55	3461037 44
	Dunkerque	78419	235427 29	239865 88	1728351 39	2203644 56
	Somain	50321	82044 95	9866 16	1527629 79	1619540 90
	Valenciennes	125507	367015 49	76093 78	1054303 94	1497413 21
	Douai	187543	458960 22	65829 41	721613 78	1246403 41
	Quiévrain	52958	186929 60	229736 94	667341 27	1084007 78
	Roubaix	335265	275997 92	161760 36	479636 38	917394 66
	Mouscron	205432	360335 15	70351 84	356401 64	787088 60
	Hautmont	24686	23794 16	2002 44	665250 45	691047 05
	Cambrai	89433	261364 98	46291 21	317783 11	625439 30
	Maubeuge	70031	126434 06	15822 78	376145 21	518402 05
	Lourches	11368	19140 80	796 47	477840 25	497777 52
	Raismes	18064	33249 49	1852 14	426694 70	461796 33
	Armentières	85102	96312 99	8354 19	498769 30	303436 48
	Tourcoing	152529	113483 21	31835 88	157750 »	302769 09
	Landrecies	30699	89442 30	12245 22	189050 21	290737 73
	Aulnoye	20762	41767 85	7374 77	189300 15	238442 77
	Le Câteau	33517	89321 81	11357 45	117214 32	217893 58
	Jeumont	14229	29948 21	6366 37	177707 65	214022 23
	Hazebrouck	54318	104938 75	7528 72	84550 98	197017 45
	Bergues	52258	68127 34	8695 13	64828 51	141650 98
	Busigny	28694	60320 89	8803 92	43384 85	112509 66
	Caudry	17611	33373 57	7126 33	50240 90	90740 80
	Seclin	43252	40408 91	1630 98	47979 70	90019 59
	Bailleul	31413	52969 26	4646 07	30222 90	87838 23
	Strazeele	13113	18590 05	1456 02	45387 20	65433 27
	Blanc-Misseron	6560	5649 37	1200 71	57882 95	64733 03
	Montigny	12581	12729 15	776 07	46799 40	60304 62
	Bouchain	16535	25702 94	1820 89	26344 78	53868 61
	Le Forest	12013	12657 66	742 81	36630 15	50000 62
	Watten	13809	16445 78	4648 97	26655 57	47750 32
	Iwuy	11185	16937 18	2482 76	20279 »	39688 94
	Esquelbecq	17106	21909 58	2261 38	6030 40	30201 36
	Steenwerck	8239	9732 81	490 56	18110 85	28334 22
	Bertry	8586	13368 12	1599 10	12003 20	26970 42
	Feignies	6782	8316 87	1683 76	16428 62	26429 25
	Arnèke	11267	12890 50	516 38	4698 60	18105 48
	Pérenchies	8903	7774 55	3690 35	4988 80	16453 70
	Wallers	7377	10937 21	791 74	3222 05	14951 »
	Steenbecque	3936	6571 60	566 91	5424 95	12563 46
	Cattenières	5372	7392 63	387 36	2310 65	10090 64
	Ebblinghem	6008	7655 61	390 66	» »	8046 27
	Thiennes	2277	2995 75	120 66	1041 65	4158 16
	Totaux	2876254	6123107 55	1519949 42	19468705 94	27111762 91

rtement du Nord entre pour 40 p. °/₀ dans la recette totale du réseau, recette qui s'est 7,468,677 fr. 07 c. La proportion était de 39 ½ p. °/₀ pour l'année 1862.

PORTS MARITIMES.

Il existe deux ports dans le département. Les détails ci-après en feront connaître l'importance.

DUNKERQUE.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'État y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec le bassin à flot du commerce, construit en vertu de la loi du 16 juillet 1845.

Le chenal du port, y compris le chenal proprement dit, présente une longueur de 3,100 mètres. La jetée de l'ouest a 734 mètres de long ; la jetée de l'est, 879, la largeur du chenal entre les jetées est de 70 mètres en moyenne ; sur les autres points elle est variable.

Le port de Dunkerque a un tirant d'eau moyen de 6 mètres en vive eau et de 5 mètres en morte eau ; il peut donc recevoir en vive eau des navires de 800 tonneaux ou frégates de 3e rang, en morte eau des navires de 500 tonneaux ou corvettes, et en tout temps les vapeurs de 4 à 500 chevaux.

Un décret impérial du 14 juillet 1861, a déclaré d'utilité publique les travaux à faire pour agrandir le port et compléter ses installations reconnues insuffisantes. Ces travaux sont évalués à 15 millions. Les expropriations pour l'achèvement des quais du bassin du commerce ont été faites en 1862, et deux crédits, l'un de 200,000 fr., l'autre de 300,000 fr. ont été mis en 1863 et 1864, à la disposition du Génie militaire pour les travaux relatifs au déplacement des fortifications.

L'emploi des guideaux continue à produire les meilleurs résultats. A l'aide de ces appareils, les chasses réussissent parfaitement ; leur action favorisée par ce prolongement mobile de la jetée s'est traduite par le redressement de la passe d'entrée du port, qui avait toujours été inclinée de 15 à 20 degrés vers l'est. Cette passe, dans les derniers mois de 1862, était exactement dans le prolongement de l'axe du chenal, donnant des profondeurs à peu près égales à celles que l'on trouvait jusqu'ici sur les points les plus hauts de la passe lorsqu'elle était inclinée à l'est. Malgré les hautes marées de l'hiver de 1863-1864, l'amélioration obtenue s'est conservée presque intacte. On peut donc espérer qu'en persévérant dans l'emploi du système et avec le concours des cinq nouveaux guideaux dont la construction a été autorisée, le service du port parviendra au redressement complet de la passe et à son approfondissement le plus désirable.

Le service du remorquage à vapeur que la Chambre de Commerce a établi en 1861, continue à produire les meilleurs effets. L'usage du remorqueur a dépassé les prévisions ; la Chambre a même reconnu qu'un seul bateau ne pouvait plus suffire aux besoins du service et en a installé un second.

L'éclairage de la rade est aussi une amélioration qui a été réalisée. Un feu vert de trois à quatre milles de portée a été établi dès le mois de juin 1863, pour signaler l'extrémité de la jetée de l'est du port de Dunkerque.

Les deux feux flottants destinés à éclairer la rade de Dunkerque ont été allumés le 15 novembre 1863. Le premier de ces feux dit *Ruytingen*, est un feu à éclipses avec éclats rouges se succédant de 30 en 30 secondes. Il est mouillé à 3 milles N. ,16° E. du phare de Gravelines. Sa portée est de 11 milles. Le second feu dit *Mardyck* est un feu fixe rouge, mouillé à 2 milles 4 dans le N. 11° O. de *Mardyck*; sa portée est de 6 à 7 milles. Son alignement avec le précédent donne le gisement de la rade de Dunkerque.

Un troisième feu devait être placé au banc du *Cliff d'Islande*, mais le Gouvernement belge en ayant établi un à l'extrémité du banc *West Hinder*, il a paru inutile de poursuivre l'exécution de ce projet.

Dunkerque, principal port du nord de la France, fait le commerce des colonies, reçoit les marchandises de tous les pays et fait surtout un cabotage considérable. Il y est entré, en 1863, 2,516 navires jaugeant ensemble 291,789 tonneaux ; il en est sorti 2,599 d'une capacité totale de 297,814 tonneaux. En somme, le mouvement a été de 5,115 bâtiments et de 589,603 tonneaux. Celui de 1862 avait été de 586,603 pour 4,952 navires. Bien que les augmentations qui résultent de ces indications soient peu importantes, il n'est pas moins intéressant de les signaler parce qu'elles confirment la progression croissante que suit depuis quelques années le commerce du port.

Dunkerque a envoyé, en 1864, à la pêche de la morue dans les mers d'Islande, 117 navires jaugeant ensemble 11,812 tonneaux et montés par 1,886 matelots.

La pêche au poisson frais et aux harengs occupe 75 à 90 bateaux, jaugeant ensemble 2,500 à 2,800 tonneaux et montés par 600 à 650 marins.

L'effectif de la marine marchande du port de Dunkerque a été, en 1863, de 326 navires, jaugeant ensemble 36,286 tonneaux, dont 10 navires à vapeur, jaugeant 1,767 tonneaux.

Les bâtiments mis à l'eau pendant le cours de 1863, sont au nombre de 11, formant un ensemble de 1,856 tonneaux.

Le nombre des navires naufragés en 1863, a été de 4, d'une capacité de 344 tonneaux. La perte qui en résulte a été de 25,500 f. Les équipages ont été tous sauvés.

Les droits de douanes de navigation perçus en 1863 se sont élevés à 5,240,083 fr.; ils avaient été en 1862, de 5,144,680 fr.; la différence en plus est de 95,343 fr. L'amélioration est sans grande importance.

GRAVELINES.

Ce port, situé à l'embouchure de la rivière de l'Aa, est de troisième ordre; il communique avec la mer par un chenal de 3,300 mètres de longueur et de 80 mètres de largeur moyenne; son tirant-d'eau est de 5 mètres 30, en vive eau, et de 5 mètres 15 en morte eau.

Les navires y entrent facilement dans la marée ordinaire avec 3 mètres d'eau, et dans les fortes marées avec environ 5 mètres.

Gravelines fait un commerce considérable pour l'exportation en Angleterre des œufs et des fruits. La pêche au hareng y est faite sur une grande échelle. Ce port arme aussi pour la pêche de la morue, et reçoit de forts approvisionnements de bois du nord. Le mouvement qui s'y est produit en 1863 est représenté par les chiffres suivants : navires entrés 358, jaugeant ensemble 22,875 tonneaux; navires sortis 336, d'une capacité de 21,971 tonneaux, total 694 bâtiments et 44,846 tonneaux. Le mouvement avait été en 1862, de 651 navires et de 40,774 tonneaux.

L'importance du port continue ainsi à s'accroître.

Douze navires, jaugeant 1,206 tonneaux, ont été armés en 1863, à Gravelines, pour la pêche de la morue. La pêche au poisson frais, aux harengs et aux maquereaux y occupe, année moyenne, 56 bateaux, jaugeant 1,081 tonneaux.

La marine marchande du port a un effectif de 99 navires à voile, ayant ensemble une capacité de 4,638 tonneaux.

Il y a été mis à l'eau, en 1862, cinq navires de 156 tonneaux de jauge totale.

Quatre navires jaugeant ensemble 637 tonneaux, ont fait naufrage en 1862, dans les parages du port de Gravelines; deux d'entre eux ont été renfloués et on n'a eu à déplorer aucune perte d'hommes. Celle en argent a été de 24,000 fr.

Deux bateaux de pêche ont, en outre, été jetés à la côte, un seul a été renfloué. La perte est de 1,000 fr.; aucun homme n'a péri.

Des travaux importants, évalués à 788,000 fr. sont projetés pour l'amélioration du port de Gravelines; on espère qu'ils seront prochainement autorisés. Un décret du 5 juin 1861 autorise d'autres travaux estimés 470,000 fr. pour assurer l'écoulement des eaux du pays et parer aux inondations de l'Aa. Ces derniers ouvrages sont en voie d'exécution. La partie qui en était confiée aux soins du génie militaire est terminée et les travaux civils ont obtenu, en 1863, une première allocation qui a été employée à l'acquisition d'un terrain. Ces travaux ont été adjugés, en 1864, et l'exécution en a été entreprise.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de dix, savoir :

Noms des bâtiments.	Service auquel ils sont destinés. TRANSPORT de passagers. Maximum.	de marchandises.	Force des machines.	Station des Navires.	Transports effectués en 1863. Voyageurs	Marchandises.
			chevx.			tonnes
Albert.....	60	400,000 k., plus 100,000 kilog. charbon	150	Indéterminée dans les limites du grand et du petit cabotage.	71	3500
Nord.....	60	380,000 k., plus 100,000 kilog. charbon.	180	Id.	150	5705
Baltique...	60	380 000 k., plus 120,000 kilog. charbon.	180	Id.	85	5300
France ...	60	450,000 k., plus 90,000 kilog. charbon.	118	Bordeaux.	10	3600
Néwa	50	320,000 kilog.	100	Indéterminée.	4	3900
Flandre....	20	200,000 k., plus 11,000 kilog. charbon.	59	Le Hâvre,	180	8800
Normandie.	20	180,000 k., plus 11,000 kilogr. charbon.	59	Id.	460	10705
Orphéon...	»	(Service des balises, etc)	112	Dunkerque.	»	»
Commerce..	»	(Service du remorquage).	138	Id.	»	»
Industrie..	»	Idem.	»	Id.	»	»

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières navigables qui coulent sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 27 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 4,668 mètres. Tous sont compris dans le bassin de l'Escaut, à l'exception de la Sambre, qui fait partie du bassin de la Meuse. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière de l'Aa.* — La rivière de l'Aa, venant de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis St.-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, dans le département, est de 25,000 mètres. Sa largeur, y compris les digues, est de 32 mètres.

N° 2. *Canal de la Colme.*— Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur est de 24,180 mètres.

N° 3. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessus du village de St.-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche par l'écluse de l'arrière-port et par le sas octogone. Sa longueur est de 21,030 mètres.

N° 4. *Canal de Bergues à Furnes et bœque d'Hondschoote.*— Le canal de Bergues à Furnes, ou de Basse-Colme, débouche dans le canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 13,770 mètres.

N° 5. *Canal de Dunkerque à Furnes.*—Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis Houtem (Belgique), jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,230 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues à Dunkerque.* — Ce canal reçoit dans Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2e et 3e sections des Waeteringues, et les déverse dans le port de Dunkerque. Sa longueur est de 8,701 mètres, sa largeur est de 20 mètres au niveau des eaux et de 30 mètres de crête en crête.

N° 7. *Canal des Moëres.* — Il se divise en deux branches qui communiquent avec le canal de Bergues, l'une par l'écluse de Bernadstreete, l'autre par le sas octogone de Dunkerque. Sa longueur, depuis son origine près du bassin des Moëres jusqu'au sas octogone de Dunkerque, en y ajoutant l'embranchement de Bernardstreete, est de 10,320 mètres. Le canal des Moëres, comme canal navigable n'a point d'issue, son principal objet est d'amener dans le canal de la Cunette, par le sas octogne, les eaux de Moëres et d'une partie de la 3e section des Waeteringues.

N° 8. *Canal de la Cunette.* — Le canal de la Cunette reçoit les eaux du canal des Moëres, traverse le canal de Furnes et une autre branche de communication de ce même canal avec ceux des Moëres et de Bergues, et débouche dans le chenal du port de Dunkerque. Sa longueur, depuis sa jonction avec le canal des Moëres jusqu'à l'écluse à la mer, est de 2,303 mètres. Sa largeur, au fond, est de 12 mètres, et de crête en crête de 44 mètres.

N° 9. *Canal de Mardyck.* — Ce canal n'est plus navigable, mais il reçoit les eaux des canaux de Bourbourg et de Bergues à Dunkerque, et sert de réservoir pour alimenter les chasses qui s'opèrent par le canal de dérivation et par l'écluse de la Cunette. Sa longueur, depuis le sas du Mail jusqu'à l'ancienne écluse de Mardyck, est de 3,500 mètres. Sa largeur, au fond, est de 38 mètres, et de crête en crête, de 64 mètres.

N° 10. *Canal de St.-Omer et de Neuf-Fosse.* — Ce canal forme en partie, vers le sud-ouest, la limite de l'arrondissement d'Hazebrouck et du département du Pas-de-Calais. Sa longuenr totale, de la Lys à l'Aa, est de 16,288 mètres.

N° 11. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, dans le département du Nord, depuis Thiennes jusqu'à Wervicq, est de 55,000 mètres.

N° 12. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,335 mètres.

N° 13. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 14. *Canal de Préavin.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2,181 mètres.

N° 15. *Rivière de la Bourre.* — La rivière de la Bourre naît au territoire de Borre, reçoit les eaux du canal de Préavin et a son confluent dans la Lys. Sa longueur, depuis l'écluse du Grand-Dam jusqu'à la Lys, est de 7,646 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préavin et de la Bourre, occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 16. *Rivière de la Lawe.* — Cette rivière n'a qu'une très-petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,300 mètres.

N° 17. *Canal de la Haute-Deûle.*— Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 46,200 mètres.

N° 18. *Rivière de la Basse-Deûle.*— Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse St.-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 19,500 mètres.

N° 19. *Canal de La Bassée.* —Ce canal s'étend de celui de la Haute-Deûle à la petite ville de La Bassée, et a une longueur totale de 7,152 mètres. La navigation se fait sans écluse.

N° 20. *Canal d'Aire à La Bassée.*—Ce canal, construit en 1823, entre dans le département par La Bassée, où il se termine après un cours d'environ 40,000 mètres, dans le département du Pas-de-Calais. Sa largeur moyenne est de 20 mètres. Il communique avec la Deûle par l'ancien canal de La Bassée, désigné à l'article qui précède.

N° 21. *Canal de Roubaix.*—Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Sa longueur, y compris celle du souterrain de Croix, non encore exécuté, est de 19,070 mètres.

N° 22. *Rivière de la Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à peu de distance de Douai, traverse cette ville, celle de Marchiennes et de St.-Amand, et se jette dans l'Escaut à Montagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,150 mètres.

N° 23. *Rivière de l'Escaut.*— L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 24. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à La Fère, est de 96,000 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,048 mètres.

N° 25. *Canal de la Sensée.* — Ce canal est tracé de niveau, du bassin rond, sur l'Escaut, au bassin de Brebières, sur la Scarpe. Il fait communiquer la Scarpe avec l'Escaut et fait suite au canal de St.-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 26. *Canal de Mons à Condé.*—La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 27. *Rivière de la Sambre canalisée.*—Cette rivière est la seule

voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,446 mètres.

N° 28. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,032 mètres, dont 13,202 dans le département.

TABLEAU du mouvement de la navigation sur les rivières et canaux du département en 1863.

X OU RIVIÈRES	Concédés ou non concédés.	Nombre de Bateaux à charge.	Nombre de Bateaux à vide.	TONNAGE Absolu.	TONNAGE Kilométrique.	TONNAGE Rapporté au parcours total	Recette des droits.
		Ligne de Paris en Belgique.			Tx	Tx	
canalisée . . .	Concédé.	4500	4134	877,740	39,298,633	721,791	979,859
e jonction de la							
'e à l'Oise . . .	Concédé.	3507	2232	734,857	43,698,764	651,909	1332,832
) Mons à Condé .	Expl. par l'Etat.	5177	5217	1,033,307	5,195,738	1,027,231	12,321
. . . . .	id.	12006	7078	2,827,628	70,454,386	1,797,346	185,314
) Saint-Quentin .	id.	8098	2672	2,399,016	140,521,515	1,518,412	371,406
		Autres lignes navigables du département.					
e Dunkerque à		1386	634	71,410	811,630	61,002	12,759
s	Concédé.						
) Bergues. . . .	Expl. par l'Etat	3499	994	100,519	791,871	98,979	2,533
) Bourbourg. . .	id.	6095	3339	298,866	5,402,108	257,288	18,403
) la Haute-Colme.	id.	4407	2693	184,028	3,145,823	125,765	10,979
) la Basse-Colme.	id.	1679	1780	53,861	817,589	28,812	
d'Hazebrouck. .	id.	1956	1048	55,218	489,801	20,000	1,673
de la Lys. . . .	id.	6669	2324	367,504	8,288,592	156,388	10,499
) Roubaix. . . .	Concédé.	1216	291	127,126	1,031,445	111,025	62,702
aute, moyenne et							
)	Expl. par l'Etat,	17240	9140	1,489,280	40,034,472	610,381	104,887
nférieure . . .	Concédé	3884	3787	505,398	13,329,179	379,200	202,800
supérieure . . .	Expl. par l'Etat.	6216	1584	586,777	3,444,517	499,220	11,250
e la Sensée . . .	id.	3579	1248	412,736	9,782,209	391,288	62,005

Les quantités de bois flottés qui ont été transportées sur les canaux et rivières du Nord, pendant le cours de 1863, sont les suivantes :

Canal de Bergues.	739 stères.
— de Bourbourg.	4,880
— de la Colme.	984
— de la Deûle.	11,652
— de la Lys.	10,877
Canaux d'Hazebrouck. . . .	5,488
Canal de la Scarpe supérieure. .	1,450
— inférieure. .	1,191
— Sensée.	490
	37,751

Situation du service de la navigation.

L'état matériel des voies navigables est généralement satisfaisant. Une alimentation abondante, un tirant d'eau régulier, des chemins de halage bien entretenus, assurent presque partout une navigation facile.

Des améliorations importantes sont en voie de réalisation.

Le tirant d'eau sur la Deûle est porté à 2 mètres entre Douai et Don; il y a lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à l'être également sur le canal de la Sensée, qui vient de rentrer entre les mains de l'État. Les houilles du Pas-de-Calais pourront ainsi être dirigées sur la ligne de Paris, avec les mêmes avantages que les houilles de la Belgique.

La rectification de la Deûle dans la traversée de Lille a été terminée en 1863; la navigation est ainsi affranchie d'intolérables entraves. L'œuvre accomplie est véritablement remarquable.

Sur le même canal, les pertuis de Wavrin, des Ansereulles, de Loos et de Canteleu, qui présentaient un débouché insuffisant et que les bateaux éprouvaient de la difficulté à franchir, vont être élargis.

Les travaux d'achèvement du canal de Roubaix, déclarés d'utilité publique par décret impérial du 21 juillet 1861, sont entrepris. L'Administration poursuit les expropriations des terrains et un premier lot de travaux a été adjugé en juillet 1863.

Le perfectionnement de la Scarpe dans la traversée de Douai va être à peu près complété par la construction de murs de quais en maçonnerie, sur une étendue de 600 mèt., la démolition des dernières maisons qui interrompaient le chemin de halage et la reconstruction de quatre ponts sur des types élégants.

La question si laborieusement débattue depuis dix ans, des travaux à exécuter pour rendre la navigation continue entre les écluses de Rodignies et de St.-Amand a reçu une solution qui concilie tous les intérêts d'une manière heureuse. On a construit à Thun, une écluse à sas qui a été livrée à la navigation en 1863. Cette écluse et celle également à sas entreprise à Anthoing (Belgique), rendront la navigation continue dans les derniers biefs de l'Escaut et de la Scarpe, en améliorant les conditions du desséchement.

Le mouvement commercial de l'ensemble des lignes intérieures a augmenté d'une manière sensible en 1863; il a été supérieur de 3,740,465 tonnes kilométriques à celui de 1862. Ce progrès s'est particulièrement produit sur le Haut Escaut et le canal de Saint-Quentin, et le tonnage sur la Scarpe inférieure s'est à peu

près maintenu, mais le mouvement a diminué d'une part, sur le canal de Mons et l'Escaut inférieur par la concurrence que les houilles du Pas-de-Calais font à celles des bassins de Mons et de Valenciennes, et, d'autre part, sur la Sambre, à cause de la réduction du tarif du chemin de fer.

L'approfondissement à deux mètres du canal de la Sensée, a été commencée en 1864. Ce travail, qui sera terminé en 1865, procurera aux houilles du Pas-de-Calais les facilités de transport dont elles éprouvaient le besoin depuis longtemps.

On espère une amélioration prochaine dans le service de la traction des bateaux, soit par l'emploi de remorqueurs ordinaires à vapeur, soit au moyen du touage aussi à vapeur; il se fait en ce moment, à Douai, un essai du premier de ces deux systèmes, qui paraît promettre de bons résultats et une demande en concession est présentée pour l'application du second sur la ligne de Mons à Paris, entre Condé et Conflans.

SERVICE HYDRAULIQUE.

Desséchements, Irrigations, Drainage.

Desséchements. — Les desséchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque. 1re section.	9298
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque. 2e —	10189
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque. 3e —	8412
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque. 4e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique)	10884
Les Moëres	2320
Prés Duhem, territoire d'Armentières	70
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes	10614
Marais de Lauwin-Planque	250
Vallées de la Hayne et de l'Escaut	3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne	120
Marais de Bruay et de l'Epaix	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne	140
Vallée de la Naville	416
Vallée de la Vergne	113
Marais de Bourlain et de Trith	189
Vallée de la Sambre (environ)	3000
Marais de la Haute-Deûle	1600
Total	61463

Le seul desséchement en cours d'exécution est celui des marais de Bourlain et de Trith près Valenciennes d'une étendue de 189 hectares.

Irrigations. — Les entreprises de travaux d'irrigation sont très peu nombreuses dans le département ; on n'en a compté que trois depuis 1862 et elles n'avaient qu'une médiocre importance. Ce n'est guère que dans les Waeteringues et les Moëres que les terres sont soumises à un système régulier d'irrigations.

Drainage. — La pratique du drainage ne reçoit pas, dans le département, le développement que devraient lui assurer les avantages qu'il procure. Le concours des ingénieurs de l'Etat, quoique gratuit et empressé, est rarement demandé par les propriétaires. Les opérations se font, il est vrai, par des ateliers de draineurs expérimentés venant de Belgique, mais elles ne sont pas aussi multipliées qu'il serait désirable qu'elles le fussent, car sur une superficie totale de 200,000 hectares susceptibles d'être améliorés par le drainage, on ne compte encore dans le département que 27,990 hectares de terres drainées.

Cependant les encouragements et les efforts de l'administration, pour la propagation de cette utile méthode, n'ont pas fait défaut. Elle a multiplié les conseils et les avis ; elle a mis les ingénieurs du service hydraulique et leurs agents à la disposition des propriétaires ; elle s'est procuré des machines à étirer les tuyaux de drainage et les a confiées gratuitement à des particuliers sous la seule condition d'une exploitation convenable ; enfin, les lois des 17 juillet 1856 et 28 mai 1858, relatives au prêt de 100 millions autorisé en vue de faciliter les opérations du drainage, ont été publiées dans le département. Mais elles n'y ont reçu aucune application : deux demandes seulement avaient été présentées et ont été retirées par leurs auteurs.

Cinquante-une fabriques de tuyaux existent dans le département. Elles ont confectionné, jusqu'au 31 décembre 1862, 58,750,060 tuyaux, et en 1863, 12,488,478 ; — ensemble, 71,238,478.

La dépense du drainage par hectare s'est maintenue, en 1852, entre 250 et 270 fr. Quant à la plus-value acquise, on peut l'évaluer à 7 0/0 tant en capital qu'en revenu.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

Production pendant l'année 1863.

HOUILLES.

NOMS des mines.	Etendue de la surface concédée (hectar.)	NOMS des exploitants.	Nombre de Puits d'ext.	Puits d'épuisement.	Aveleresses.	Nombre des ouvriers.	chevaux.	machines.	Quantité du produit brut. (Quintaux métriques)
ine de Fresnes . . .	2073	Compagnie d'Anzin. .	3	2	»	616	30	3	635569
- de Vieux-Condé.	3966	Id	5	1	1	1217	62	7	1336803
- de Raismes. . .	4819	Id . . .	5	1	1	1443	140	7	1740372
- d'Anzin. . . .	11851	Id	21	5	1	4667	196	27	5075834
- de St.-Saulve . .	2200	Id	»	»	1	212	9	2	208147
- de Denain . . .	1344	Id	2	»	1	748	43	3	867398
- d'Odomez . .	316	Id	1	»	»	»	»	1	»
- d'Aniche. . . .	11850	Compagnie d'Aniche .	7	2	2	2513	72	14	3329800
- de Douchy. . .	3419	— de Douchy . .	7	»	»	1483	65	7	1637666
- de Bruille . . .	403	— de Bruille. . .	»	»	»	»	»	»	»
- de Château-l'Ab .	916	— de Vicoigne . .	»	»	»	»	»	»	»
- de Crespin . . .	2842	Libert et consorts. . .	»	»	»	»	»	»	»
- de Marly. . . .	3313	Compagnie de Marly .	»	»	»	»	»	»	»
- d'Hasnon . . .	1488	— d'Anzin et cons .	»	»	»	»	»	»	»
- d'Azincourt . .	3052	— d'Azincourt .	2	1	1	389	25	4	446414
- d'Escaupont . .	110	— de Fresnes-midi.	2	1	1	378	6	4	434424
- de Thivencelles .	981	— id. . . .	»	»	»	75	»	6	»
- de Saint-Aybert .	455	— id. . . .	»	»	»	»	»	»	»
- de Vicoigne . .	1320	Compagnie de Vicoigne	4	2	»	650	90	6	1009703
- de l'Escarpelle. .	1721	— de la Scarpe. .	3	»	»	776	41	9	1151970
- D'Annœulin. . .	920		»	»	»	225	6	2	229996
Totaux. . . .	62389		62	15	9	15092	785	102	18100096

Ce produit brut de 18,100,096 quintaux métriques de houille est évalué à 20,924,726 fr.

Les 15,092 ouvriers employés dans les mines de houille en 1863 ont donné 4,054,312 journées de travail dont le salaire s'est élevé en totalité à 9,557,659 fr., soit 2 fr. 35 c. par journée.

Les produits constatés dans le tableau qui précède se divisent comme suit d'après leur valeur :

	Poids.	Valeur.	Prix moyen au quintal mét
	quint.	francs.	
Anthracite. Fresnes, Vieux-Condé, Escaupont, Vicoigne .	3412499	3749773	1 10
Houille dure à courte flamme. Raismes, Aniche, l'Escarpelle.	9201044	10537895	1 15
Houille grasse à longue flamme. Raismes, Anzin, Denain, Aniche, Douchy, Azincourt	5486583	6294128	1 15
TOTAUX.	18100096	20581796	

Il n'y a pas eu, en 1863, de baisse subite sur les prix de vente de la houille, mais la concurrence toujours croissante a fait fléchir le prix moyen du quintal d'environ 0 fr. 06 cent., comparativement à 1862.

Une innovation introduite depuis peu dans le commerce des charbons par la Compagnie d'Anzin mérite d'être signalée. Jusqu'ici les exploitants du Nord ne livraient les charbons au commerce qu'à l'état de gros et de tout-venant ; la gailleterie était exclusivement fournie par la Belgique. Depuis trois ans la Compagnie vend de la gailleterie provenant du triage des charbons dits tout-venants des concessions d'Anzin et de Raismes ; quant aux menus, elle les convertit en coke et en agglomérés (briquettes) dans les usines qu'elle a établies à cet effet.

Production et importation. — Consommation et exportation.

L'exploitation des mines de houille du département a produit en 1863 une quantité de. . . . . 18,100,096 q.

Il a été importé dans le cours de la même année :

Du bassin du Pas-de Calais. . .	4,949,690	
Des bassins anglais	145,955	
Du bassin de Mons.	24,235,180	
Du bassin de Charleroi. . . .	8,155,800	
	37,486,625	37,486,625
Total de la production et de l'importation.		55,586,721

La consommation dans le département, en 1863, est évaluée à une quantité de. . . . 26,629,890

Il a été exporté pendant la même année :

Sur les autres départements :

Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Ardennes, Seine-Inférieure, Seine, Seine-et-Oise, etc.	28,075,134	
Sur l'étranger (Belgique) . . .	881,697	
Total égal. . .	55,586,721	55,586,721

Développement de la consommation dans le département, en 1862

Mines	1,788,843 quint.
Industrie du fer	4,347,047
Sucreries.	1,700,000
Distilleries	700,000
Brasseries.	520,000
Verreries, ...	1,500,000
Usines diverses (filatures, teintureries, etc.)	3,750,000
Industrie des transports	425,000
Chauffage domestique.	11,899,000
Total.	26,629,890 quint.

La quantité de houille employée au chauffage domestique a été de 11,899,890 quint, ce qui, pour une population de 1,303,380 habitants, donne une moyenne de 9 quint. 13 kil. par individu, ou environ 37 quint. par famille de 4 personnes, et pour celle-ci une dépense annuelle de 42 fr.

On a compté 113 accidents dans les mines de houille en 1863. Le nombre des ouvriers qui en ont été victimes est de 135, dont 24 tués et 111 blessés.

MINES DE FER.

***Production des mines et minières métallurgiques pendant l'année* 1863.**

NOMS des MINES.	Etendue de la surface concédée.	NOMS des EXPLOITANTS.	NOMBRE DES ouvriers.	NOMBRE DES machines.	NATURE des PRODUITS.	POIDS. q.	VALEUR.	PRIX MOYEN.
	h.							
Trélon et Ohain....	1,600	Mérode-Westerloo.	43	»	Peroxyde hydraté jaune	50,964	28,462	» 56
Glageon.....	275	Beuret et Cie.	28	1	Oligiste rouge ..	47,636	56,371	1 18
					»	»	»	»
Féron.....	250	Id.	»	»	Peroxyde hydraté jaune	1,395	1,813	1 30
						»	»	»
Fourmies.....	275	Id.	2	»	»	»	»	»
Les Pizons.....	126	Hamoir-Serret et Cie.	»	»	»			
Minières exploitées dans l'arrondissement d'Avesnes.. (groupe de Maub.)	»	»	620	»	Peroxyde hydrat.	1,450,794	436,380	» 30
	2,526		693	1		1,559,789	523,026	» 34

Les minerais exploités servent à l'alimentation des hauts-fourneaux de Fourmies, Trélon, Ferrière-la-Grande, Maubeuge, Hautmont et Aulnoy. Les salaires des 693 ouvriers employés dans cette industrie ont été, en 1863, de 321,634 fr.

MINIERES, CARRIERES.

On compte dans le département :

250 minières de fer, réparties sur 35 communes, occupant 665 ouvriers, dont 295 à l'intérieur et 370 à l'extérieur.

220 carrières de pierres, sable, etc., dans l'arrondissement d'Avesnes ; 550 ouvriers y sont employés, tous à l'intérieur.

60 carrières de craie et de sable dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Lille, occupant 265 ouvriers, dont 95 à l'intérieur et 170 à l'extérieur.

TOURBIÈRES.

Il n'y a guère que celles de l'arrondissement de Dunkerque qui soient en exploitation suivie Les autres ne donnent lieu qu'à des extractions peu importantes et restent même en chômage la plupart du temps.

L'exploitation, pendant l'année 1863, a donné les résultats suivants :

	POIDS.	VALEUR.	PRIX de vente.
	quint. mét.		
Arrondissement de Dunkerque. — Plateau comprenant les communes de Cappellebrouck, Looberghe, Millam, Uxem, Ghyvelde, Teteghem, Warhem et Merckeghem (13 exploitations).	18,700	10,560	» 55
Arrondissement de Lille. — Vallées de la Deûle et de la Marque.	»	»	» »
Arrondissement de Lille. — Communes d'Arleux et de Féchain.	17,600	7,920	» 45
	36,300	18,480	

Ces tourbières sont au nombre de 28 dans l'arrondissement de Dunkerque, de 4 dans celui de Lille, de deux seulement dans l'arrondissement de Douai. Elles ont employé, en 1863, 82 ouvriers dont le salaire a été de 8,320 fr.

USINES A FER.

Elles sont au nombre de 15 dans le département, et sont toutes situées dans les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes. Les unes ne produisent que de la fonte, qu'elles vendent à l'état

brut ou en objets moulés ; d'autres convertissent en fer la fonte qu'elles fabriquent et quelques-unes se bornent à élaborer la fonte achetée au commerce.

Les usines de l'arrondissement de Valenciennes tirent la houille et le coke qu'elles consomment, pour la plus grande partie, des houillères de la Belgique. Celles de l'arrondissement d'Avesnes sont exclusivement alimentées par les charbons et les cokes belges provenant de Charleroi, du centre et du bassin de Mons. Ces combustibles étrangers sont sur les lieux de production d'un prix inférieur à celui des charbons de Valenciennes, mais, à cause du transport et des droits d'entrée, reviennent sur les usines à un taux égal à celui que paient les forges de la vallée de l'Escaut.

Jusques dans ces dernières années, on a vainement cherché à utiliser les laitiers que les hauts-fourneaux laissent couler en quantité considérable en produisant la fonte. Depuis quelque temps, l'usine d'Aulnoye-Berlaimont emploie un mode de refroidissement et de solidification au moyen duquel les laitiers sont convertis en une matière lithoïde propre à un grand nombre d'usages auxquels servent les diverses natures de pierres. Ces laitiers sont particulièrement façonnés en pavés dont l'expérience a constaté la résistance ; on les taille aussi comme matériaux de construction et on les moule suivant diverses formes qui les rendent propres aux usages les plus variés. Par cette découverte, pour laquelle la Société d'Aulnoye s'est fait breveter, les laitiers, au lieu d'être une charge pour les hauts-fourneaux, deviennent une source de bénéfice plus ou moins grand, suivant les localités.

Consistance des usines à fer.

Les principaux établissements de cette nature existant dans le département sont :

Les hauts-fourneaux de Maubeuge, au nombre de 4, comprenant en outre 4 cubilots, 32 fours à puddler, 12 fours à réchauffer et 4 marteaux et presses ;

Ceux de Ferrière-la-Grande, appartenant à M. Dumont, au nombre de 2, comprenant en outre 13 fours à puddler, 7 fours à réchauffer, 2 marteaux et presses, 1 marteau pilon et 8 trains de laminoirs ;

Ceux de la Providence, à Hautmont, au nombre de 3, comcomprenant en outre 3 cubilots, 19 fours à puddler, 13 fours à réchauffer, 2 marteaux et presses, 2 martinets, 1 marteau pilon et 8 trains de laminoirs ;

Les hauts-fourneaux d'Aulnoye, au nombre de 2 ;

Ceux de Fourmies, appartenant à MM. Godard-Desmarest et Cie., au nombre de 2, comprenant en outre 2 cubilots ;

Ceux de Trélon, appartenant à M. de Mérode, au nombre de 2; comprenant en outre 1 cubilot, 1 foyer d'affinerie et 1 marteau;

Les hauts-fourneaux de la Compagnie des forges de Denain et d'Anzin, au nombre de 5, comprenant en outre 1 four à réservoir, 3 cubilots, 66 fours à puddler, 35 fours à réchauffer, 2 marteaux, 2 martinets, 8 marteaux pilons et 12 trains de laminoirs;

Celui des forges de Crespin, appartenant à MM. Dupont et Cie, comprenant en outre 2 cubilots, 8 fours à puddler, 4 fours à réchauffer, 1 marteau pilon et 3 trains de laminoirs;

51 autres établissements possèdent 34 cubilots, 93 fours à puddler, 2 fours à réverbère, 21 foyers d'affinerie, 1 foyer de mazerie, 58 fours à réchauffer, 33 marteaux, 14 martinets, 14 marteaux pilons et 25 trains de laminoirs, outre divers appareils pour la fabrication de l'acier;

La consistance totale de ces divers établissements est de :

Hauts-fourneaux	22
Fours à réverbère.	3
Cubilots	51
Fabrication du fer.	
Foyers d'affinerie.	22
Foyers de mazerie.	1
Fours à puddler	229
Fours à réchauffer.	128
Fabrication de l'acier.	
Foyers d'affinerie.	5
Fours à puddler	1
Fours de chaufferie.	7
Fours de cémentation . . .	5
Fourneaux de fusion. . . .	16
Appareils pour l'étirage.	
Marteaux	44
Martinets	18
Marteaux pilons	27
Trains de laminoirs	53

Ces hauts-fourneaux et établissements sont mis en mouvement par 55 machines hydrauliques d'une force de 373 chevaux et 163 machines à vapeur d'une force totale de 4,293 chevaux.

Ils ont employé, en 1863, 4,786 ouvriers dont 4376 hommes, 34 femmes et 356 enfants, lesquels ont fourni ensemble 1,254,310 journées de travail et ont reçu un salaire total de 5,040,865 francs.

Ils ont consommé 4,330,997 quintaux métriques de combustible de diverse nature et d'une valeur totale de 8,044,579 francs.

Ils ont élaboré 6,073,040 quintaux de matières premières évaluées à 21,443,996 fr.

Production en 1863.

	POIDS.	PRIX moyen de vente.	VALEUR.
	Quintaux.		
Fonte brute	1322845	10 »	13228450 »
— moulée, 1re fusion	5218	21 »	109578 »
— moulée, 2e fusion	58000	26 75	1551500 »
Fer affiné	1010757	22 45	21746072 »
Tôle	53000	30 »	1613500 »
Acier	8624	43 56	375654 »
Fil d'acier	6183	269 83	30694 »
TOTAUX	2464597	15 67	38525448 »

USINES A PLOMB ET ARGENT.

Il en existe une à Blanc-Misseron. Elle a employé, en 1863, 17,000 quintaux métr. de minerai de plomb argentifère, et a produit 17,000 quintaux de plomb doux argentifère, d'une valeur de 909,500 fr., et 150 quintaux de plomb argentifère, contenant 15,3 d'argent et d'une valeur de 38,000 fr. Elle a occupé 55 ouvriers dont le salaire s'est élevé à 37,000 fr.

APPAREILS A VAPEUR.

TABLEAU des appareils qui ont fonctionné dans le département en 1863.

	NOMBRE des établissements.	MACHINES.		CHAUDIÈRES.		
		Nombre.	Force. chevaux.	Motrices.	Calorifères.	Récipients de vapeur.
Filatures	404	544	11684	688	254	801
Sucreries et raffineries de sucre	149	350	3402	199	427	2133
Distilleries	95	110	1008	101	99	560
Fonderies et at. de m.	193	228	1528	234	»	6
Teintureries, apprêts.	68	87	1028	109	63	394
Mines de houille	82	131	5176	231	»	14
Huileries	33	34	452	43	»	27
Brasseries	79	78	518	78	3	23
Tissage	55	67	987	82	11	111
Usines à fer	30	142	3999	277	»	»
Apprêts, blanchisser.	30	36	460	37	29	89
Minoteries	97	88	999	87	»	3
Battage du blé (locom.)	91	97	544	97	»	»
Divers	442	612	5725	552	34	502
Totaux	1848	2504	37507	2815	917	4693

Ont chômé, en 1863, 73 établissements contenant 80 machines d'une force totale de 905 chevaux et 103 chaudières dont 86 motrices et 17 calorifères.

La distinction entre les chaudières motrices et calorifères n'est que nominale; la plupart d'entre elles servent alternativement aux deux usages.

Les chiffres indiqués pour la force des machines ne sont également que nominaux, la force réelle étant souvent plus que double de la force nominale et presque toujours plus de moitié en sus de cette dernière force (le cheval vapeur étant compté à 75 kilogrammètres). — Ainsi la force réelle des 2,584 machines actives ou inactives ne doit pas être évaluée à moins de 65,600 chevaux, soit 25,4 chevaux par machine, tandis que nominalement la force moyenne est de 14,1 chevaux.

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale arrêtée par M. le Préfet, le 16 juillet 1859, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 894, dont :

Réceptions dans les formes anciennes. Officiers de santé, 2.

Réceptions d'après les formes nouvelles. Docteurs en médecine : 213 ; docteur en chirurgie, 1 ; officiers de santé, 283 ; sages-femmes élèves de la Maternité de Paris, 123; sages-femmes reçues par le jury médical, 105; pharmaciens reçus par les écoles spéciales, 45 ; pharmaciens reçus par le jury médical, 122 ; herboristes, 0.

VACCINE.

Le service des vaccinations, pendant l'année 1863, a donné les résultats consignés dans le tableau ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de naissances en 1863.	NOMBRE DE				Rapport des vaccinations aux naissances — p. %
		vaccinations opérées avec succès.	sujets atteints de la variole.	sujets. morts de la variole.	sujets. Défigurés ou restés infirmes.	
Dunkerque. . . .	3908	2412	5	»	1	62
Hazebrouck. . . .	3648	2143	»	»	»	59
Lille.	16846	11581	13	67	1	69
Cambrai.	6093	4001	70	5	3	66
Avesnes.	4417	3996	162	20	50	97
Douai	3640	2571	90	1	21	61
Valenciennes . . .	5864	3863	5	»	»	66
TOTAUX.	44116	30567	345	93	76	69

En 1862, sur 43,700 naissances, 31,764 vaccinations avaient été constatées. La comparaison de ces indications semblerait faire supposer que la vaccination ne serait plus aussi répandue que par le passé. Il n'en est rien pourtant, et la différence entre le chiffre des naissances et celui des vaccinations provient de ce que malgré les plus pressantes instances, il existe encore un grand nombre de médecins et de sages-femmes qui négligent, ou de tenir note de leurs opérations ou d'en remettre les états à l'Administration.

Les vaccinateurs qui ont montré le plus de zèle en 1863, pour la propagation de la vaccine, sont.

Dᵉ Cazeaux,	sage femme,	à Fourmies. . . .	580 vaccinations
Dᵉ Boyenval,	id.	à Roubaix	518
Dᵉ Lavabre-Duchâtelle,	id.	à Lille.	502
Dᵉ Duthoit-Humez,	id.	à Roubaix. . . .	482
Dᵉ Piédanna-Mercier,	id.	à Lille	467
M. Lequien,	docteur en médecine,	à Douai. .	417
Dᵉ Oubrard-Maubry,	sage-femme	à Trélon. .	352

Des indemnités ont été accordées aux médecins, chirurgiens, etc., pour le service des vaccinations en 1863. M. le Préfet a, en outre, accordé des récompenses aux vaccinateurs qui se sont distingués par leur zèle pour la propagation de la vaccine. La médaille d'or a été décernée à M. Cuisinier, officier de santé, à Ferin ; une médaille exceptionnelle en argent accordée à M. Dufloër, officier de santé, à Bailleul. 68 médailles en argent, dont 26 de première et 42 de deuxième classe ont, en outre, été distribuées en un même nombre de vaccinateurs. 40 autres ont obtenu des livres de médecine.

SAGES-FEMMES.

Le département entretient quatre bourses à l'école d'accouchement de Paris ; les élèves qui sortent de cette école avec le titre de capacité s'établissent d'une manière utile dans les campagnes et même dans les villes. M. le Préfet a chargé une Commission spéciale de l'étude de la question d'établissement d'une maternité à Lille.

ALIÉNÉS.

Mouvement de la population pendant l'année 1863.

La population de ces établissements était, au 1ᵉʳ janvier 1862, de 1,605 individus dont 1,162 hommes et 443 femmes. Il en est entré pendant l'année, 417. Il en est sorti par guérison 219, et par décès 176. Il y restait, au 31 décembre 1863, 1,627 malades, dont 1,167 hommes et 460 femmes.

Ce chiffre de 1,627 est réparti entre les asiles, comme suit: Armentières (hommes), 687 ; Lommelet (hommes), 560 ; Bailleul (femmes), 460.

Les causes de l'aliénation sont les suivantes :

Causes physiques. — Effets de l'âge (démence sénile), 57, idiotisme, 227 ; irritabilité excessive, 28 ; excès de travail, 42 ; dénuement, misère, 49 ; onanisme, 26 ; coups, blessures, 21 ; maladies syphilitiques, 7 ; hydrocéphale, 20 ; épilepsie, convulsions, 114 ; fièvres, phthysie, maladie du cœur, 33 ; excès alcooliques, 122; maladies de la peau, 8.

Causes morales. — Chagrins, 117; amour et jalousie, 72 ; orgueil, 39 ; événements politiques, 19 ; ambition, 47; sentiments religieux poussés à l'excès, 48 ; causes inconnues, 835 ; herédité, 123.

Les 2,022 aliénés qui ont séjourné dans les asiles appartenaient aux professions ci-après .

Professions libérales. — Ecclésiastiques, juristes, médecins, chirurgiens, etc., professeurs, hommes de lettres, instituteurs, employés, 113; rentiers, propriétaires, 128 ; artistes, 33; militaires et marins, 39 ; négociants, commerçants, 57 ; marchands en détail, 94.

Professions manuelles ou mécaniques. — Ouvriers en bois, 82 ; en fer, 44 ; en or et argent, 8; en autres métaux, 0 ; en filature et tissage, 163 ; en bâtiments, 35 ; en cuirs et peaux, 24; en teinture, 8 ; en objets d'habillements, 120 ; en comestibles, boissons et objets de bouche, 84; gens occupés de travaux agricoles, 250; domestiques, journaliers, 198 ; gens de peine, 89 ; sans profession, 261 ; professions inconnues, 187.

Ces mêmes aliénés appartenaient aux départements suivants :

Nord, 1059; Pas-de-Calais, 370; Seine, 239 ; Somme, 233 ; Aisne, 45; divers autres départements, 19; États étrangers, 56 ; origine inconnue, 1.

Le mouvement de la population des asiles a donné lieu aux observations suivantes :

Les sorties par guérison, dont le chiffre a été de 219, se répartissent ainsi : Armentières, 92 ; soit par rapport à la population totale de l'établissement, 12 p. %; Lommelet, 62 ou 9 %, Bailleul, 65 ou 11 p. %.

Les 170 décès se divisent comme suit : Armentières, 88 ou 11,5 p. %; Lommelet, 55 ou 7,9 p. %; Bailleul, 33 ou 5,9 p. %.

ÉPIDÉMIES.

Nous trouvons dans le recueil des travaux du Conseil central d'hygiéne et de salubrité publique du département sur les épidémies qui ont régné pendant l'année 1863, les renseignements suivants :

Aucune affection ayant le caractère épidémique ne s'est présentée dans les arrondissements de Dunkerque et de Cambrai.

Dans la ville d'Hazebrouck, la rougeole, la scarlatine et la coqueluche, qui avaient fait leur apparition à la fin de 1862 et ont sévi jusqu'au mois de mars suivant, ont atteint 319 garçons et 312 filles, et ont fait 62 victimes. A cette énumération est jointe seulement la remarque que, chez les enfants frappés en dernier lieu, la convalescence a été longue, difficile, et que dans le courant de l'année, plusieurs sujets ont encore succombé à des complications d'angines, de bronchites, pneumonies ou phthisies.

La fièvre typhoïde qui, pendant toute l'année 1862, avait sévi sur la commune de La Gorgue, a poursuivi ses ravages jusqu'à la fin de mars 1863; mais aucun renseignement n'est fourni sur les différentes circonstances de cette épidémie, si ce n'est qu'elle a été importée en décembre 1861, et qu'elle a atteint 186 individus, sur lesquels 20 ont succombé.

Quelques cas de maladies graves, dont quelques-uns suivis de mort, s'étant manifestés à Templeuve, arrondissement de Lille, dans un groupe d'habitations construites par un industriel pour y loger ses ouvriers, firent craindre une influence épidémique et éveillèrent l'attention de l'autorité. Ces maisons, situées en pleine campagne, formant une série continue d'habitations adossées les unes aux autres et dont l'intérieur est convenablement disposé, n'auraient rien laissé à désirer si quelques accessoires n'avaient pas été négligés. Les trottoirs qui, de l'un et l'autre côté, bordent ces maisons, pavés en briques placées de champ non cimentées, laissaient les eaux de lavage pénétrer dans la terre où elles croupissaient; à quelques décimètres du trottoir, des fosses creusées dans la terre recevaient des immondices de toute sorte, des eaux ménagères, et donnaient lieu à des émanations putrides, ainsi que des latrines communes mal construites, très-mal entretenues, et au milieu de ces causes d'insalubrité était un puits qui fournissait seul aux besoins des habitants une eau profondément altérée. Ces conditions si contraires à l'hygiène rendaient suffisamment compte de la gravité des quelques maladies qui s'étaient développées, sans avoir besoin d'invoquer une influence générale et épidémique. L'Administration a pris des mesures pour faire cesser un état de choses si contraire au bien-être des habitants.

Dans la ville de Douai, et de septembre en octobre, la fièvre typhoïde a fait quelques victimes dans un quartier où des égoûts à ciel ouvert parcourent des terrains appartenant à l'État. Le nombre des malades n'a pu être déterminé; mais sur 40 hommes appartenant à la compagnie d'ouvriers d'artillerie sur laquelle la maladie a particulièrement sévi et qui ont été admis à l'hôpital, 2 ont succombé, et sur la totalité des décès survenus pendant l'année, 20 sont attribués à la fièvre typhoïde, et 15 ont eu lieu d'octobre à décembre. En 1862, les décès attribués à cette même maladie n'étaient que de 10.

Dans l'arrondissement de Valenciennes, la commune de Lourches, qui compte 3,350 habitants a, dans l'espace de cinq mois, présenté 56 cas de fièvre typhoïde, sur lesquels il y a eu 11 décès. Cette maladie, observée dans des familles nombreuses, a été attribuée à l'encombrement.

Les mêmes conditions hygiéniques ont eu les mêmes résultats dans la commune de Flines-lez-Mortagne où, sur une population de 1,700 âmes, on a observé 18 malades et 3 décès. Ces maladies n'ont été l'objet d'aucune réflexion de la part du médecin des épidémies.

La commune d'Hautmont, arrondissement d'Avesnes, dont la population tant fixe que flottante est de 4,500 habitants environ, a présenté, du 1er janvier à la fin de juillet, 714 cas de variole. Dans ce nombre il y a eu 289 enfants Cette maladie est attribuée à l'importation. Sur 40 décès, 17 appartiennent à des adultes. Il y aurait eu quelque intérêt à savoir si cette maladie a frappé plus particulièrement sur la partie flottante de la population, composée probablement d'étrangers flamands, ou si elle accuserait une négligence incroyable des indigènes à profiter du bienfait de la vaccine.

SALUBRITÉ.

Une amélioration générale dans la situation a été obtenue par suite d'une observation plus satisfaisante des prescriptions administratives de la part des propriétaires d'établissements classés comme incommodes ou insalubres à qui, d'ailleurs, comme les années précédentes, les avertissements et les avis officieux de M. l'Inspecteur de la Salubrité n'ont pas manqué.

L'attention de l'Administration a été appelée sur les errements regrettables des propriétaires des teintureries dont les résidus altèrent profondément les cours d'eau, et sur les conditions généralement défectueuses des brasseries qui projettent une fumée noire, épaisse et insalubre, et font écouler sur la voie publique des eaux chargées de matières végétales qui s'y corrompent au contact de l'air. Par suite des études auxquelles le Conseil central d'hygiène s'est livré, ces deux industries ont été réglementées, et il faut espérer que les mesures prises feront cesser les graves inconvénients qui avaient été à cet égard l'objet de si justes plaintes.

Les eaux des ruisseaux de l'Espierre et du Trichon aux territoires de Tourcoing et Roubaix étaient encore en mauvais état dans le courant de 1864. Mais un service permanent de dragage et d'assainissement de ces cours d'eau a été établi, et il y a lieu d'en attendre de bons résultats pour l'avenir.

Le rouissage du lin qui avait altéré si profondément, en 1863, les eaux de la Lys, n'a pas eu, en 1863, des effets aussi regrettables, grâce, sans doute, à une abondance plus grande des eaux de la

rivière. L'Administration n'a, du moins, reçu aucune réclamation à ce sujet et n'a pas cru, dès lors, devoir intervenir, en présence de l'importance agricole et industrielle que présente le rouissage du lin dans la Lys. Il y a lieu d'espérer, d'ailleurs, que le perfectionnement ou l'abandon des procédés actuels permettra de concilier tous les intérêts.

GARDE NATIONALE.

Deux corps d'artillerie sont organisés dans le département et se composent :

A Lille, d'un bataillon de (effectif autorisé). .	500 hommes.
Valenciennes, de trois compagnies de (id).	323
Total.	823

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Voici l'état des corps des sapeurs-pompiers établis dans les divers arrondissements :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de bataillons, compagnies ou subdivisions.	Effectif.	Nombre de pompes.
Dunkerque.	11	613	32
Hazebrouck	18	796	31
Lille	70	3662	132
Cambrai.	44	1437	58
Avesnes	38	1269	55
Douai	29	1195	38
Valenciennes.	54	1996	78
Totaux.	264	10968	424

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

La classe de 1863, levée en 1864, a dû fournir 100,000 hommes à l'armée.

Le contingent du département, dans cette levée, a été de 3,150 hommes sur 10,254 inscrits aux listes du tirage, savoir :

Arrondissement	de Dunkerque	930	285
—	d'Hazebrouck	848	260
—	de Lille.	3.110	956
—	de Cambrai..	1,633	502
—	d'Avesnes	1,235	379
—	de Douai..	928	285
—	de Valenciennes.. . .	1,570	483
	Totaux. . .	10,254	3,150

Le nombre des inscrits a diminué dans les arrondissements d'Hazebrouck, Cambrai, Avesnes et Douai. Il a augmenté dans ceux de Dunkerque, Lille et Valenciennes.

619 fils d'étrangers ont réclamé, avant le tirage, contre leur inscription sur les tableaux de recensement. Sur ce nombre, 540 ont eu leurs demandes admises par le Préfet; 20 ont été reconnus Français, et 59 ont été ajournés comme se trouvant dans les conditions déterminées par la loi du 7 février 1851.

12 jeunes gens ont été rayés des tableaux de recensement et des listes de tirage par le Conseil de révision.

Les inscriptions se sont ainsi réduites à 10,242.

Parmi ces inscriptions figuraient 351 enfants naturels appartenant aux divers arrondissements dans les proportions suivantes:

Dunkerque, 21; Hazebrouck, 21; Lille, 99; Cambrai, 57; Avesnes, 51; Douai, 40; Valenciennes, 62.

Le Conseil a statué, pour former le contingent, sur 6,232 jeunes gens, dont :

Se sont présentés.	5,705
Se sont fait représenter..	408
Ont été examinés au lieu de la résidence. . . .	63
Absents, ne se sont pas fait représenter.	56
Ensemble. . .	6,232

Ont été exemptés :

Pour infirmités ou défaut de taille	2,044
Pour autres causes spécifiées dans l'art. 13 de la loi du 21 mars 1832	1,037
Total.	3,081

Jeunes gens désignés pour former le contingent :

Que les cantons n'ont pu fournir.	»
Déduits en vertu de l'art. 14 de la loi précitée et de l'art. 75 de la loi du 15 mars 1850.	408
Déclarés bons pour le service.	2,685
Qui ne se sont présentés ni fait représenter. . .	56
Inscrits conditionnellement	1
Nombre égal au contingent. . .	3,150

Le nombre des jeunes gens à l'égard desquels il n'a pas été nécessaire de statuer, en raison de l'élévation de leurs numéros, est de 4,010.

Les jeunes gens qui se sont fait exonérer du service, sont au nombre de 697, ainsi divisés par arrondissement : Dunkerque, 41; Hazebrouck, 54; Lille, 198; Cambrai, 99; Avesnes, 139; Douai, 69; Valenciennes, 97. — 29 demandes d'exonération irrégulières ou incomplètes n'ont point été admises.

Les exonérations ont été aux jeunes gens du contingent dans les proportions suivantes : arrondissement de Dunkerque, 14 pour %; d'Hazebrouck, 21; de Lille, 21; de Cambrai, 20; d'Avesnes, 37; de Douai, 14; de Valenciennes, 20. — Moyenne pour le département, 22 pour cent.

Les jeunes gens désignés ci-dessus comme déduits du contingent se divisent comme suit :

Déjà liés au service en vertu d'un engagement volontaire	302
Inscrits maritimes, charpentiers de navires, etc.	64
Élèves de l'école polytechnique	1
Instituteurs adjoints des écoles publiques	10
Jeunes gens qui se préparent à l'enseignement primaire	2
Membres ou novices des Associations religieuses vouées à l'enseignement	10
Élèves de l'école normale supérieure	1
Maîtres d'études, régents ou professeurs de colléges et lycées	6
Élèves des grands séminaires	12
Élèves pour les autres cultes	»
Total	408

Détails sur l'instruction des jeunes gens maintenus sur les listes de tirage.

ARRONDISSEMENTS.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire seulement.	Ne sachant ni lire ni écrire.	Douteux.
Dunkerque	643	18	242	26
Hazebrouck	588	7	244	7
Lille	2089	27	920	89
Cambrai	1025	7	578	22
Avesnes	929	•	273	31
Douai	590	11	310	15
Valenciennes	965	13	556	36
	6849	83	3123	217

Ces chiffres indiquent la mesure dans laquelle l'instruction est répartie sur les différents points du département. Ainsi, on voit que le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire est à celui des inscrits dans les proportions suivantes : Arrondissement de Dunkerque, 69 pour cent ; d'Hazebrouck, 70 ; de Lille, 67 ; de Cambrai, 63 ; d'Avesnes, 75 ; de Douai, 64 ; de Valenciennes, 61. La moyenne pour le département est de 66.

Les arrondissements d'Avesnes, d'Hazebrouck, de Dunkerque et de Lille sont au-dessus de la moyenne générale; les autres sont au dessous.

Enumération des différents degrés de la taille des jeunes gens inscrits sur la liste du contingent et du nombre des jeunes gens compris dans chacun de ses degrés :

JEUNES GENS :	ARRONDISSEMENT DE							TOTAL.
	Dunkerque	Hazebr.	Lille.	Cambrai.	Avesnes.	Douai.	Valencien.	
De 1m560 à 1m569. . . .	2	2	10	12	5	3	5	39
De 1.570 à 1.597. . . .	24	12	55	40	17	17	29	194
De 1.598 à 1.624. . . .	31	42	116	80	45	36	80	430
De 1.625 à 1.651. . . .	24	52	164	95	57	46	91	529
De 1.652 à 1.678. . . .	25	31	104	55	49	33	51	348
De 1.679 à 1.705. . . .	38	35	155	67	63	50	87	495
De 1.706 à 1.732. . . .	26	24	97	43	52	41	41	324
De 1.733 à 1.760 . .	18	13	65	21	36	12	26	199
De 1.761 à 1.787. . . .	5	10	14	5	8	8	9	59
De 1.788 à 1.814 . . .	1	2	12	12	6	3	8	44
De 1.815 à 1.841. . . .	1	2	4	2	3	1	3	16
De 1.842 à 1.868. . . .	»	1	1	»	»	»	»	2
De 1 869 à 1.895. . . .	»	»	»	»	»	4	»	»
De 1 896 à 1.922. . . .	2	»	»	»	»	»	»	4
Au-delà de 1m. 923. . .	»	»	»	»	»	1	»	1
Dont on n'a pu connaître la taille.	90	34	159	62	39	30	53	467
	285	260	956	502	380	285	483	3154

L'arrondissement d'Avesnes est celui qui a fourni le plus grand nombre d'hommes de haute taille; et l'arrondissement de Lille celui dans lequel les hommes de petite taille ont été le plus nombreux.

Indication des différentes professions des jeunes gens inscrits sur la liste définitive.

Ouvriers agricoles. . .	1,052	Tailleurs d'habits. . .	15
. — en pierre . .	231	Chapeliers.	6
— en bois. . . .	172	Perruquiers, barbiers..	8
— en métaux. .	226	Blanchisseurs.	9
— en cuir . . .	72	Bateliers, mariniers. .	49
— des manufactures. . .	566	Rouliers, cochers. . .	20
Meuniers	19	Chaufourniers, briquetiers..	16
Boulangers.	38	Potiers, verriers, etc. .	24
Bouchers, charcutiers.	25	Couvreurs.	12
Cuisiniers, cafetiers. .	8	Peintres, vitriers, etc	29

Imprimeurs, libraires, papetiers	3	Artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, etc.	4
Horlogers, bijoutiers. .	8	Employés de bureau. .	174
Commerçants, commis, marchands, voyageurs, colporteurs. .	102	Professions diverses . .	212
		Propriétaires et rentiers	8
		Sans profession. . . .	43
		Total.	3,151

Enumération des maladies et infirmités qui ont donné lieu à l'exemption prévue par la loi.

Système cutané. . . .	50	Organes du bas-ventre.	93
Appareil de la vue. . .	140	— génit. urinair.	86
— de l'ouïe . .	40	Membres	97
— de la mastication . . .	98	Système osseux. . . .	96
— de la voix. .	11	— nerveux et encéphale . .	49
— de l'odorat. . .	»	Faiblesse de constitution	846
Région du cou	116	Infirmités diverses. . .	104
Organes de la poitrine.	16	Défaut de taille. . . .	212
		Total.	2,044

Les cas d'exemption pour cause d'infirmités se sont répartis entre les arrondissements de la manière suivante :

	NOMBRE		Proportion
	d'inscrits.	de réformés.	p. 100.
Dunkerque	930	135	14,5
Hazebrouck.	848	161	19
Lille.	3,110	673	21,6
Cambrai.	1,633	334	20,5
Avesnes	1,235	194	15,7
Douai.	928	214	23
Valenciennes	1,570	327	20,8
	10,254	2,044	19,9

Les réformes pour les diverses causes indiquées ont augmenté d'un tiers comparativement à l'année précédente. Cette augmentation s'est produite dans tous les arrondissements et surtout dans

ceux de Douai, Valenciennes et Cambrai, où la proportion a augmenté de 9,6, 7,5 et 5,9 p. 0/0. Ils se sont élevés à 846 sur 2044 réformes.

Les cas de faiblesse de constitution, qui sont toujours les plus nombreux, se sont particulièrement accrus pour plus de moitié dans les arrondissements de Lille et de Cambrai. C'est dans celui d'Avesnes qu'ils ont été les plus rares. Les affections scrofuleuses ont été remarquées dans les arrondissement de Lille, Douai, Valenciennes, Lille et Cambrai.

Des goitres ont été constatés dans ceux de Cambrai et d'Avesnes.

Le nombre des défauts de taille s'est élevé à environ de 2 p. % du nombre des inscrits. C'est dans les arrondissements de Douai et Cambrai qu'ils se sont surtout signalés.

Nature et nombre des exemptions légales.

Aînés d'orphelins.			76
Fils de veuves.			323
Petits-fils de veuves			»
Fils et petits-fils	d'aveugles.		5
	de septuagénaires.		11
Puinés de frères	aveugles..		1
	impotents.		3
Aînés de deux frères du même tirage			5
Frères de militaires sous les drapeaux			570
Frères de militaires:	morts en activité.		42
	réformés,	pour blessures. . . .	»
		pour infirmités. . . .	2
	admis à la retraite.	pour blessures. . . .	»
		pour infirmités. . .	»
		Total.	1,037

PRISONS.

Il existe dans le département une maison centrale de détention, une maison correctionnelle départementale, sept maisons d'arrêt et neuf dépôts de sûreté.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu de l'ordonnance royale du 6 août 1817, possède d'immenses et magnifiques locaux ; elle est divisée en trois quartiers parfaitement distincts et renferme les hommes ainsi que les enfants détenus en vertu des articles 66, 67 et 69 du Code pénal.

Les hommes sont surveillés par les gardiens, tous anciens militaires, et les enfants par les frères de Saint-Joseph.

La maison centrale y a été aussi installée.

Une colonie pénitentiaire a été annexée à la maison centrale; les jeunes détenus y sont appliqués à l'exploitation des terrains loués par le gouvernement dans l'enclos de l'abbaye et à diverses professions industrielles.

Deux autres établissements d'éducation correctionnelle existent, l'un pour les garçons, au hameau de Guermanez, commune d'Emmerin, l'autre pour les filles, à Lille, au monastère du Bon-Pasteur.

POPULATION DES PRISONS CIVILES DU DÉPARTEMENT EN 1864.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était, au 31 décembre 1864, de 1,209, savoir :

Criminels	219
Correctionnels à plus d'une année d'emprisonnement .	990
Total.	1,209

Les détenus appartiennent aux départements ci-après : Nord, 434 ; Pas-de-Calais, 151 ; Somme, 279 ; Aisne, 178; Oise, 123 ; Seine, 19 ; Marne, 19; Ardennes, 2; Seine-et-Oise, 1; Calvados 2, Gironde, 1 ; Seine-et-Marne, 1 ; Algérie, 1.

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

Colonie agricole de St.-Bernard, à Sequedin, annexe de la maison centrale.

Les jeunes gens détenus placés dans cet établissement étaient au nombre de 306 au 31 décembre 1864, dont :

Condamnés d'après les articles 67 et 69 du Code pénal, à deux ans et moins d'emprisonnement, ci . .	7
Idem, à plus de deux ans	15
Acquittés, mais détenus en vertu de l'article 66 du Code pénal.	284
Total. . .	306

Ils sont employés aux travaux de la ferme établie dans les dépendances de la maison centrale.

Colonie agricole de Guermanez, autorisée en 1855, par M. le Ministre de l'Intérieur.

Directeur, M. le docteur Faucher.

L'établissement renfermait, au 31 décembre 1864, 227 enfants, dont 11 condamnés en vertu des articles 67 et 69 du Code pénal et 216 acquittés par l'application de l'article 66, mais retenus en correction.

Cette colonie est à l'état de progrès et renferme tous les éléments d'un bon établissement de ce genre. Les terres qu'elle exploite ont une superficie de 105 hectares en majeure partie employée à la culture des céréales et de plantes potagères de toute nature. On y rencontre, en outre, des pépinières d'arbres fruitiers et forestiers et de vastes serres pour la multiplication des semis et des légumes de primeur.

Les élèves sont appliqués aux travaux agricoles ou aux professions qui s'y rattachent. Un aumônier les instruit dans les préceptes de la religion et de la morale et un instituteur leur procure l'instruction élémentaire. Outre les récompenses quotidiennes ou mensuelles accordées aux enfants qui se distinguent par la bonne conduite et le travail, il se fait, chaque année, une distribution solennelle de prix aux élèves les plus méritants.

MAISON CORRECTIONNELLE DÉPARTEMENTALE DE LOOS.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Condamnés à un an d'emprisonnement et au-dessous.	56	»	56

MAISONS D'ARRÊT.

Population au 31 *décembre* 1864.

DUNKERQUE.

Détenus pour dettes	»	»	
Prévenus ou accusés	»	1	
Condamnés à plus d'un an d'emprisonnement	3	»	39
Condamnés à un an d'emprisonnement et au-dessous.	23	10	
Jeunes détenus.	1	1	

HAZEBROUCK.

Détenus pour dettes.	2	»	
Prévenus ou accusés	»	»	
Condamnés à un an et au-dessous d'un an d'emprisonnement. . .	19	6	29
Condamné à plus d'un an. . . .	1	1	
Jeunes détenus.	»	»	

	Hommes.	Femmes.	Total.
LILLE.			
Détenus pour dettes	29	4	
Prévenus ou accusés	13	3	
Condamnés à moins d'un an	179	53	309
Id. à plus d'un an	13	2	
Jeunes détenus	12	1	
CAMBRAI.			
Détenus pour dettes	5	»	
Prévenus ou accusés	6	»	
Condamnés à moins d'un an	45	7	66
Idem à plus d'un an	1	»	
Jeunes détenus	2	1	
AVESNES.			
Détenus pour dettes	4	»	
Prévenus ou accusés	14	2	
Condamnés à moins d'un an	77	13	113
Id. à plus d'un an	»	»	
Jeunes détenus	3	»	
DOUAI.			
Détenus pour dettes	»	1	
Prévenus ou accusés	4	1	
Condamnés à un an et au-dessous	67	27	104
Id. à plus d'un an	2	»	
Jeunes détenus	3	»	
VALENCIENNES.			
Détenus pour dettes	22	1	
Prévenus ou accusés	3	»	
Condamnés à moins d'un an	21	3	52
Id. à plus d'un an	1	»	
Jeunes détenus	1	»	
Total			768

Récapitulation.

Maison centrale	1,209
Établissements d'éducation correctionnelle	533
Maison correctionnelle départementale	56
Maisons d'arrêt et dépôts de sûreté	712
Total de la population des prisons	2,510

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

Presque toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Les impositions extraordinaires, qui ont été autorisée et perçues pendant l'année **1863**, se sont élevées, savoir :

1° Pour le traitement des gardes champêtres. . .	299,818fr.
2° Pour le service des dépenses municipales ordinaires.	1,165,946
3° Pour le service ordinaire du culte paroissial. .	122,659
4° Pour le service ordinaire de l'instruction publique.	284,736
5° Pour les chemins vicinaux.	449,557
6° Pour travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.	882,488
Total.	3,205,203

Ces impositions se divisent encore comme suit :

	Impositions destinées à couvrir les dépenses du service ordinaire.	Impositions destinées à couvrir les dépenses extraordinaires.	TOTAL.
Arrondiss. de Dunkerque . . .	165,762 »	78,651 »	244,403 »
— d'Hazebrouck . . .	234,902 »	109,398 »	344,300 »
— de Lille	792,170 »	386,714 »	1,178,884 »
— de Cambrai.	452,362 »	151,857 »	604,219 »
— d'Avesnes	257,295 »	71,091 »	328,386 »
— de Douai.	152,480 »	46,144 »	198,624 »
— de Valenciennes . . .	267,745 »	38,643 »	306,388 »
	2,322,715 »	882,488 »	3,205,203 »

Cette somme de **3,205,203** fr., comparée au principal des contributions de toutes les communes sur lesquelles les impositions ont été levées, et qui montait, en **1863**, à **9,457,854** fr., présente un taux moyen de **33** centimes additionnels.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1863.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	48,490
Bourbourg-Ville	11,120
Bourbourg-Campagne	7,003
Coudekerque-Branche	1,629
Dunkerque	328,406
Gravelines	25,670
Hondschoote	10,706

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	60,197
Cassel	17,519
Estaires	28,752
Hazebrouck	65,908
La Gorgue	8,710
Merville	27,455
Morbecque	8,093
Steenvoorde	13,017
Vieux-Berquin	6,288

Arrondissement de Lille.

Annœullin	9,468
Armentières	150,000
La Bassée	5,772
Comines	10,042
Halluin	18,107
Haubourdin	14,080
Lannoy	7,497
Lille	1,590,772
Quesnoy-sur-Deûle	9,324
Roubaix	696,515
Seclin	18,198
Tourcoing	308,384

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	220,000
Le Câteau	47,883
Solesmes	16,154

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	29,598
Bavai	6,579
Landrecies	19,207
Maubeuge	77,794
Le Quesnoy	19,112
Solre-le-Château	13,079

Arrondissement de Douai.

Aniche	11,336
Douai	285,617
Orchies	10,273

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (Saint-)	33,180
Anzin	37,350
Condé	25,788
Denain	54,009
Valenciennes	327,489
Vieux-Condé	6,905

Récapitulation par arrondissement.

Dunkerque	433,024
Hazebrouck	235,939
Lille	2,838,359
Cambrai	284,037
Avesnes	165,369
Douai	307,126
Valenciennes	484,721
	4,748,575

Le produit des octrois, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne de 10 fr. 47 par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

Une loi du 2 mai 1855 a établi une taxe municipale sur les chiens. Cette taxe est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret impérial du 9 janvier 1856.

Dans la ville de Lille.	chiens d'agrément ou servant à la chasse..	10 »
	chiens de garde	2 »
Dans les autres commmunes.	chiens d'agrément ou servant à la chasse.	8 »
	chiens de garde.	2 »

L'application de ces taxes faite, en 1864, a donné les résultats suivants :

Arrondissement	de Dunkerque.	17,016 fr.
—	d'Hazebrouck	15,102
—	de Lille.	58,614
—	de Cambrai.	22,164
—	d'Avesnes.	27,266
—	de Douai	15,118
—	de Valenciennes.	22,154
	Total. . . .	177,464

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Tableau de la population, des ressources et des dépenses des établissements hospitaliers du département, pendant l'année 1864 :

ÉTABLISSEMENTS.	POPULATION ordinaire.				RECETTES ordinaires.			DÉPENSES annuelles.
	Malades.	Vieillards.	Orphelins.	Total.	Revenus dotaux.	Allocations municipales	Total.	
Arrondissement de Dunkerque.								
Bergues	28	40	40	108	35430 »	»	35430 »	31404 »
Bourbourg	»	48	22	70	25327 »	»	25327 »	23001 »
Bollezeele	1	7	»	8	1355 »	800	2155 »	1943 »
Dunkerque	30	160	30	220	50749 »	36000	86749 »	86649 »
Gravelines	»	17	»	17	4180 »	»	4180 »	4135 »
Arrondissement d'Hazebrouck.								
Bailleul	16	80	20	116	22600 »	4300	26900 »	26882 »
Cassel	»	30	30	60	8789 »	2000	10789 »	10873 »
Estaires	»	4		14	2898 »	1400	4298 »	4293 »
Hazebrouck	»	70	30	00	13791 »	6000	19791 »	19786 »
La Gorgue	»	12		12	139 »	1620	1759 »	1750 »
Merville	»	2		12	987 »	4000	4987 »	4970 »
Steenvoorde(h.civ.)	»	25		35	9212 »	»	9212 »	9202 »
Steenwerck	2	33		35	5659 »	6000	11659 »	11167 »
Vieux-Berquin	»	3		13	1705 »	1000	2704 »	2685 »
Arrondissement de Lille.								
Armentières (h.civ.)	47	80	48	175	44078 »	6400	50478 »	43921 »
La Bassée (h. civil).	»	37	5	42	11260 »	»	11260 »	10625 »
Bondues	»	45	»	45	12850 »	»	12850 »	11936 »
Comines	22	61	»	83	20169 »	»	20169 »	19040 »
Halluin	4	29	»	33	3312 »	3000	6312 »	6149 »
Haubourdin	3	16	8	27	7545 »	»	7545 »	7752 »
Lille	430	465	864	2759	710581 »	79400	789981 »	886290 »
Linselles	»	25	»	25	558 »	4400	4958 »	4837 »
Quesnoy-sur-Deûle	»	35	»	35	2777 »	2800	5577 »	5667 »
Roncq	»	20	»	20	705 »	2000	2705 »	2074 »
Roubaix	110	141	137	388	58957 »	74000	132957 »	130602 »
Seclin	35	66	»	101	53916 »	»	53916 »	44898 »
Tourcoing	38	50	36	24	37883 »	40900	78783 »	78749 »
Wambrechies	»	40	»	40	7895 »	»	7895 »	7859 »
Wattrelos	»	34	»	34	9958 »	»	9958 »	9115 »

ÉTABLISSEMENTS.	POPULATION ordinaire.				RECETTES ordinaires.			DÉPENSES annuelles.
	Malades.	Vieillards.	Orphelins.	Total.	Revenus dotaux.	Allocations municipales	Total.	
Arrondissement de Cambrai.								
Cambrai.....	60	203	60	323	225604 »	»	225604 »	217903 »
Arrondissement d'Avesnes.								
Avesnes.....	35	25	»	60	24409 »	»	24409 »	22347 »
Landrecies.....	»	38	»	38	9510 »	»	9510 »	8553 »
Maubeuge.....	6	78	18	102	39089 »	»	39089 »	34961 »
Le Quesnoy.....	27	48	»	75	27456 »	»	27456 »	25700 »
Solre-le-Château .	»	10	»	10	573 »	»	573 »	556 »
Arrondissement de Douai.								
Douai.....	495	589	»	1084	258182 »	»	258182 »	257730 »
Orchies.....	11	27	17	55	20245 »	»	20245 »	18234 »
Arrondissement de Valenciennes.								
Amand (Saint-)...	»	83	25	108	36377 »	»	36377 »	34718 »
Condé.....	»	16	»	16	3889 »	200	4089 »	3730
Valenciennes.....	70	470	60	600	283017 »	»	283017 »	294632 »
Totaux.....	1470	4292	1450	7212	2093616 »	276220	2369836 »	2326915 »

La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département dans la proportion de 1 pour 184 habitants.

La dépense de 2,326,915 fr., répartie sur les 7,212 individus entretenus dans les établissements hospitaliers, donne pour chacun d'eux, et pour l'année, une somme moyenne de 322 fr. 64, soit par journée, 0 fr. 88 c.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 3,000 fr. pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats et permet de faire profiter les campagnes des dispositions de la loi du 7 août 1851. L'Administration s'attache à ne l'appliquer qu'en faveur des malades appartenant à des communes qui sont très-pauvres et dont les bureaux de bienfaisance ne peuvent se charger de leurs malades.

ENFANTS ASSISTÉS.

Cette catégorie d'indigents se compose des enfants trouvés, abandonnés, orphelins pauvres et des enfants de familles indigentes secourus temporairement. Ces enfants sont confiés aux soins et à la

tutelle des Commissions administratives des hospices des villes de Dunkerque, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes. Ils sont élevés en nourrice jusqu'à l'âge de douze ans aux frais du département avec le concours des communes, et restent après cet âge à la charge des établissements hospitaliers. Le tableau ci-après indique le mouvement de la population de ces enfants et le montant des dépenses auxquelles ils ont donné lieu pendant l'année 1863.

Le nombre des enfants à la charge du département au 1er janvier 1863, était de 418 dont 218 garçons et 200 filles. 59 se trouvaient alors dans les hospices dépositaires, soit pour infirmités, soit en attendant un nouveau placement; les autres étaient à la campagne.

162 enfants sont entrés en 1863. 39 sont sortis par l'effet de l'âge, 72 ont été remis à leurs parents, 7 ont été renvoyés dans les départements de leur domicile de secours, enfin deux ont été admis dans la catégorie des orphelins à la charge des hospices. Le chiffre total des sorties étant de 171, le nombre des enfants à la charge du département au 31 décembre 1863 était de 409.

Les élèves de 12 à 21 ans existant à la même époque étaient au nombre de 224, en sorte que les pupilles de l'assistance étaient alors de 633.

Les dépenses du service se sont élevées en 1863 à 40,371 fr. 80 c. dont 36,471 fr. 80 c. pour mois de pensions, fournitures classiques, frais de transport etc., et 3,900 fr. pour frais d'inspection.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Voici l'état des ressources et des dépenses de ces établissements pendant l'année 1863 :

ts.	PRODUIT DES			Total.	DÉPENSES.		Total.	Nombre d'indigen secourus
	Biens immeubles	Capitaux.	Subventions, quêtes, dons, etc.		Personnel, matériel.	Secours en nature et en argent.		
.	102248	62669	64823	229740	30080	158542	188422	17011
. .	85713	43936	174218	303867	35840	184632	220472	25186
. .	216796	139330	412057	768183	97959	551311	649270	80848
. .	285612	59050	91005	435667	85849	256892	342741	30141
. .	209964	64150	89940	364054	46415	245701	292116	18167
. .	103810	39907	46747	190464	31255	160224	191479	15650
es.	227529	80106	107517	415152	18660	287208	305868	28815
...	1231672	489148	986307	2707127	346058	1844510	2190568	215818

Les legs recueillis en 1863 par les bureaux de bienfaisance s'élèvent à une somme totale de 125,666 fr. dont en immeubles 61,577 fr. et en capitaux 64,089 fr. L'arrondissement de Lille est compris dans ces libéralités pour une valeur de 116,465 fr.

Les acquisitions d'immeubles faites par ces établissements se sont élevés à 26,822 fr. et les sommes placées par eux à 291293 fr.

Le nombre des indigents est à la population totale du département dans la proportion d'un à six.

Ces indigents sont secourus par les bureaux de bienfaisance qui leur distribuent, surtout en hiver, des aliments, des vêtements et du chauffage.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, en outre, dans beaucoup de communes, des secours de loyer, et, dans certains cas, quelques secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations, les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'Administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité et sauf des exceptions bien rares la mendicité est interdite dans presque toutes les communes de département.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année **1863**.

	Dunkerque.	Bergues.	Lille.	Cambrai.	Douai.	Valenciennes.	TOTAL.
bre de gages reçus ndant l'année.....	35144	14512	256699	23474	37288	44537	411654
nes prêtées sur ces ges.....	337300	74252	1678889	126697	224032	356513	2797683
ur moyenne de chae article.....	9 fr. 60	5 fr. 12	6 fr. 50	5 fr. 39	6 fr. »	8 fr. »	6 fr. 80
bre de gages reés.....	28696	23891	254147	24055	36383	43474	409646
nes recouvrées par dégagements....	249385	174469	1581923	133125	222878	334630	2696410
nbre ages { vendus....	630	2716	6797	870	1336	2523	14772
ages { renouvelés	1168	3560	4641	2104	2255	5227	18955
uit des ventes et ouvellements....	23888	65591	135587	22506	31210	85879	364661

Le nombre des gages reçus, comparé à la population des villes où ces établissements sont situés, est de 1 gage 70/100e par habitant. Comparé à la population générale du département, il est de 32 centièmes de gage par habitant ou d'un gage pour 3.17 habitants.

La valeur moyenne des nantissements retirés a été de 6 fr. 58. Les dégagements ont été aux engagements dans la proportion de 99,5 pour cent.

Les mois qui ont produit le plus d'engagements, dans l'ordre de l'importance des nombres, sont ceux de juin, septembre, juillet et août Ceux qui ont produit le moins sont les mois de novembre et de février.

Les dégagements ont été surtout nombreux dans les mois d'octobre, et particulièrement plus rares dans ceux de juillet, mai, février et janvier.

Le nombre des prêts se divise, par quotité, de la manière suivante : au dessous de 5 fr., 235,172; de 5 à 10 fr., 134,343; de 11 à 25 fr., 31,289; de 26 à 50 fr., 6,120; de 51 à 100 fr., 3101; de 101 à 500 fr., 1,715; de 501 à 1,000 fr., 14; au-dessus de 1,000 fr., 8.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Le mouvement des caisses d'épargne ouvertes dans le département, a donné, en **1863**, *les résultats suivants :*

VILLES où sont établies les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS					SOLDE dû aux déposants au 1er. janvier 1863.	VERSEMENTS effectués pendant l'année.	INTÉRÊTS alloués aux déposants.	ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses.	REMBOURSEMENTS effectués pendant l'année		SOLDE dû aux déposants au 31 décembre 1863.
	Existant au 1er. janvier 1863.	Ouverts pendant l'année.	Reçus par transfert	Soldés pendant l'année.	Restant au 31 déc. 1863.					en achat de rentes.	en espèces, capital et intérêts.	
Armentières..	862	138	6	76	930	297917	95887	10846	»	6675	74060	323915
Avesnes.....	1636	344	7	169	1818	579083	301567	21219	»	2715	245672	653482
Bailleul.....	1372	196	2	59	1511	535166	175598	19527	270	3495	121071	605995
Bergues.....	1260	304	2	149	1417	561584	227992	21700	»	9052	160824	641400
Bourbourg...	437	112	1	44	506	155899	63361	5269	162	7091	51683	165917
Cambrai	4098	804	25	602	4325	1221807	490075	46393	8	22737	391479	1344067
Cateau (le)...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cassel	350	139	8	53	444	144503	97535	5747	38	12797	48549	183477
Comines	349	127	4	51	429	168953	77179	6718	»	939	42792	209119
Douai.....	6995	1138	46	807	7372	2528138	784713	90285	185	24951	727813	2650557
Dunkerque..	5670	635	31	384	5952	1711769	677814	63634	251	67481	589389	1796598
Estaires.....	271	25	»	33	263	74629	14960	2568	»	»	15722	76435
Gravelines ...	122	55	8	12	173	28904	37772	1427	»	3700	14019	50384
Hazebrouck..	1265	177	7	112	1337	403185	134111	14700	»	12752	117285	421959
Iwuy.....	»	20	1	1	20	»	4604	29	»	»	462	4171
La Bassée ...	298	73	1	12	330	117161	38121	5576	»	31513	»	159615
Landrecies...	177	110	1	35	286	10525	17538	1511	»	»	33237	56370
Lille	11903	2502	65	1760	15710	1686521	1701579	168150	1805	116971	1198839	1915218
Maubeuge...	1861	361	13	150	2088	698133	325825	27362	»	20909	231028	796383
Merville	371	18	»	28	361	93556	30313	3332	»	903	32153	93815
Roubaix.....	1272	960	17	118	1801	1811078	559811	70376	179	36739	109887	2021821
Solesmes. ...	»	173	»	1	172	»	8119	61	»	»	915	7595
Steenvoorde..	210	66	5	10	271	101098	11702	1208	»	1170	22372	129166
Tourcoing...	2110	193	1	228	2375	1085100	330885	12518	»	11312	221509	1225682
Valenciennes.	5211	1232	57	962	5571	1771137	611197	61725	»	26127	516100	1815132
	51137	10230	311	6216	58162	18879119	6885191	691921	2898	120329	5600160	20111663

Ainsi les fonds déposés dans les caisses d'épargne du département ont dépassé le chiffre de 20 millions.

La division des livrets et des crédits par classe de quotité se résume comme suit :

Dépôts de :	Nombre des livrets.	Crédits.	Moyenne des crédits.
500 fr. et au-dessous. . .	40,080	5,814,839	145,07
501 à 800 fr.	8,498	5,128,497	603,50
801 à 1,000 francs. . . .	5,962	5,406,891	906,89
1,001 et au-dessus passibles de la réduction dans le délai de trois mois. . .	3,459	3,934,434	1,137,45
1,001 et au-dessus exemptés par la loi de la réduction	63	157,002	2,492,10
	58,462	20,441,663	349,65

La moyenne des dépôts par caisse s'établit de la manière suivante : Armentières, 349 fr.; Avesnes, 360 fr.; Bailleul, 401 fr.; Bergues, 453 fr.; Bourbourg, 328 fr.; Cambrai, 311 fr.; Cassel, 413 fr.; Comines, 488 fr.; Douai, 359 fr.; Dunkerque, 302 fr.; Estaires, 291 fr.; Gravelines, 291 fr.; Hazebrouck, 305 fr.; Iwuy, 208; La Bassée, 484 fr.; Landrecies, 197 fr.; Lille, 315 fr.; Maubeuge, 381 fr.; Merville, 260 fr.; Roubaix, 422 fr.; Solesmes, 44 fr., Steenwoorde, 271 fr.; Tourcoing, 517 fr.; Valenciennes, 336 fr.

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année 1863 se divisent de la manière suivante, d'après la profession des déposants :

Ouvriers.	3,407	609,306
Domestiques	1,200	181,333
Employés	521	94,025
Militaires et marins . .	281	65,434
Professions diverses . .	2,656	626,766
Mineurs.	2,149	244,196
Société de secours mutuels.	11	4,501
	10,230	1,805,561

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

181 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1863, 188 inscriptions, montant ensemble à 3,097 fr.

470 autres titres de rente, d'une valeur totale de 16,486 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur leur demande, au nom de 470 déposants ; 4 autres, s'élevant à 102 fr., sont arrivés par transfert.

454 titres, montant ensemble à 16,311 fr., ont été retirés par un un même nombre de personnes.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre, 208 inscriptions appartenant à 201 titulaires, et d'une valeur de 4,074 fr.

Le nombre des caisses d'épargne était, en 1863, de 25, y compris celles d'Iwuy et de Solesmes, récemment instituées.

Quatorze succursales ont fonctionné ; plusieurs autres sont en projet.

Les livrets en émission continuent à suivre leur marche ascendante. Le nombre était, au premier janvier 1863, de 54,137 et au 31 décembre de 58,462 ; l'augmentation est de 8 %.

Les versements ont suivi la même progression. Ils s'étaient élevés, en 1862, à 6,048,448 fr., et ont été, en 1863, de 6,885,191 fr., soit en plus 836,743 fr.; le crédit total des déposants, qui avait été de 18,879,135 fr., s'est fixé au 31 décembre 1863, à 20,441,643 fr., ce qui constitue, sur l'année précédente, une augmentation de 1,562,508 fr.

Le solde au dernier jour de l'année représentait 15 fr. 68 c. par habitant.

Le nombre des comptes-ouverts étant de 54,137 revient à un livret pour 22 habitants.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Résumé du service pendant l'année 1863.

	SOCIÉTÉS		
	approuvées.	non approuvées.	TOTAL.
Nombre des membres honoraires des sociétés au 1er janvier 1863	4,411	37	4,448
Entrés pendant l'année	411	2	413
Ensemble	4,822	39	4,861
Sortis	242	3	245
Reste au 31 décembre	4,580	39	4,616
Nombre des membres actifs au 1er janvier 1863	21,887	13,492	35,379
Entrés pendant l'année	3,438	1,486	4,924
Ensemble	25,325	14,978	40,303
Sortis	2,055	1,294	3,349
Reste au 31 décembre	23,270	13,684	36,954
TOTAL des membres au 31 décembre 1863	27,850	13,720	41,570
Capitaux des sociétés au 1er janvier 1863	247,080	80,348	327,428
Recettes pendant l'année	269,869	158,119	427,978
TOTAL	516,939	238,467	755,406
Dépenses	257,785	161,473	419,258
Reste en caisse au 31 décembre 1863	259,154	76,994	236,148

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Ces sociétés étaient au 31 décembre 1863, au nombre de 135 et réparties entre les arrondissements de la manière suivante :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE de membres		Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	Total.
		honoraires.	participants				
Dunkerque.....	4	425	886	3504	1411	3794	8709
Hazebrouck.	18	730	2365	10516	1747	2479	14742
Lille.....	90	2234	14991	95610	18190	18190	132268
Cambrai.....	2	63	181	311	864	1064	2339
Avesnes.....	3	17	472	644	982	710	2336
Douai	7	422	2479	14014	2828	5494	22336
Valenciennes..	11	689	1896	13217	2583	2772	18572
	135	4580	23270	137815	28883	34603	201302

Le département compte, en outre, 336 sociétés non approuvées, Elles ont dépensé pendant l'année une somme totale de 160,479 fr., qui a été employée en secours aux malades, veuves et orphelins, en pensions, honoraires de médecins, frais pharmaceutiques, frais de gestion et dépenses diverses.

Malgré l'importance des secours distribués par les sociétés approuvées, leurs réserves, qui étaient à la fin de 1862 de 568,030 francs, se sont encore accrues; elles s'élevaient au 31 décembre 1863 à 636,594 fr.

Depuis le 1er janvier 1864 dix nouvelles sociétés se sont créées : à Annapes, Le Maisnil, Lys-lez-Lannoy, Gruson, Ennetières-en-Weppes, Lezennes, Dunkerque, Lesquin, Le Câteau et Lille, ce qui porte à 145 le nombre des associations mutuelles approuvées fonctionnant sur les différents points du département dans les conditions du décret du 26 mars 1852. C'est une situation satisfaisante; elle prouve que les efforts de l'administration ne restent pas sans résultat et que les populations comprennent successivement les bienfaits que répandent dans la famille et dans les communes des sociétés mutuelles établies sur des bases régulières. Ces institutions, partout où elles existent, contribuent puissamment à venir en aide aux bureaux de bienfaisance, à empêcher la mendicité et à introduire dans les ménages des habitudes d'ordre et de moralité et il est à désirer, à tous ces titres, qu'elles se propagent surtout dans les localités industrielles.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

L'école est toujours suivie par un grand nombre d'élèves. Les études y sont très-développées et très-fortes et les sujets qu'elle forme obtiennent presque tous les meilleurs rangs lorsqu'ils se présentent soit pour l'internat dans les hôpitaux de Paris soit pour l'école de médecine militaire de Strasbourg. Les succès sont dus aussi bien à la direction attentive et intelligente de l'école qu'au zèle constant et éprouvé de MM. les professeurs.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées impériaux et des colléges communaux pendant l'année 1864 :

	Villes où les établissements sont situés.	Pensionnaires.	Demi-pensionnaires.	Externes.	Total.
LYCÉES	Lille	181	73	241	495
	Douai	288	53	97	438
COLLÉGES.	Dunkerque	27	»	179	206
	Bailleul	66	12	104	182
	Cassel	3	»	45	48
	Estaires	13	12	59	84
	Hazebrouck	133	7	66	206
	Armentières	26	11	165	202
	Tourcoing	160	28	202	390
	Cambrai	63	37	106	206
	Cateau (Le)	33	»	71	104
	Avesnes	62	2	57	121
	Maubeuge	51	2	96	149
	Le Quesnoy	81	5	55	145
	Saint-Amand	8	4	104	116
	Condé	3	»	79	82
	Valenciennes	132	43	208	383
	TOTAUX	1334	289	1934	3557

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Extrait du rapport sur la situation de ce service.

Le département du Nord possède 1,137 écoles publiques, à savoir : 484 écoles de garçons, 221 écoles mixtes et 432 écoles de filles.

L'année dernière on comptait 1,135 écoles publiques, dont 479 de garçons; 227 mixtes et 429 de filles. Nous avons donc à signaler pour 1863 un accroissement de deux écoles; d'une part, cinq écoles de garçons et trois de filles, de l'autre, diminution de six écoles mixtes, provenant de la création de nouvelles écoles publiques de garçons ou de filles, ou d'écoles libres qui en tiennent lieu. Le progrès signalé chaque année se maintient; les populations sentent de plus en plus la nécessité de séparer les sexes. Il ne reste plus que 32 communes de plus de 800 habitants qui ne sont pas pourvues d'écoles de filles, l'insuffisance de leurs ressources ne l'ayant pas encore permis, et, parmi les communes de moins de 800 âmes, 58 possèdent une école de filles, 177 en sont dépourvues.

Les travaux de construction et d'appropriation de maisons d'école se poursuivent avec une activité digne d'être signalée.

Pendant l'année 1863, les dépenses, pour ces travaux, se sont élevées à 650,369 fr., dont 82,000 fr. donnés par l'Etat, 51,980 fr. par le département, et 516,369 fr. par les communes.

Un grand nombre de projets sont à l'étude ou en cours d'exécution, et tout porte à croire que l'année 1864 présentera un chiffre aussi satisfaisant.

Des 484 écoles de garçons, 426 sont dirigées par des instituteurs laïques, et 58 par des instituteurs congréganistes; des 221 écoles mixtes, 211 sont dirigées par des instituteurs laïques, et 10 par des institutrices Enfin, des 432 écoles publiques de filles, 213 sont laïques et 219 congréganistes.

Le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles publiques, en 1863, s'élève à 151,704, savoir :

Écoles de garçons . . .	69,158
Écoles mixtes.	17,062
Ecoles de filles	65,484
Total. . .	151,704

Le nombre des garçons est de 78,632, celui des filles 73,072; il y a donc environ 5,560 garçons de plus que de filles.

En 1862, les écoles publiques ont été fréquentées par 146,680 enfants; augmentation, en faveur de cette année, 5,024, savoir : augmentation de 4,720 garçons et de 304 filles.

Malheureusement, l'augmentation du nombre des filles a porté seulement sur les écoles mixtes, qui, quoique en plus petit nombre, se sont accrues de 950 filles.

Par rapport à la population totale, la population de nos écoles présente 115 enfants pour 1,000 habitants, ce rapport n'a pas changé d'une année à l'autre; nous devons donc regarder l'accroissement du nombre des élèves des écoles publiques comme dû principalement à l'accroissement de la population.

Les établissements laïques reçoivent:

49,625	garçons,	dans les écoles de garçons;
9,285	id.,	dans les écoles mixtes;
7,362	filles,	id.
21,787	id.,	dans les écoles de filles.
88,059		

Les établissements congréganistes contiennent:

19,533	garçons,	dans les écoles de garçons,
202	id.,	dans les écoles mixtes;
213	filles,	id.
43,697	id.	dans les écoles de filles
63,645		

Le nombre des enfants gratuits s'élève à 83,416, et dépasse de beaucoup la moitié du nombre total des enfants fréquentant l'école. Le principe de la gratuité est largement appliqué dans le département du Nord; on peut dire avec assurance qu'il ne reste pas un seul enfant privé d'instruction pour cause d'indigence de la famille. La durée moyenne de la fréquentation des écoles est d'environ huit mois; c'est un résultat satisfaisant.

Le nombre des instituteurs est de 698; des adjoints, 336; en tout, 1,034. Sur ce nombre, un seul a été révoqué en 1863, un seul réprimandé. Ce résultat témoigne hautement du bon esprit qui anime nos instituteurs et de leur bonne tenue.

Tous nos instituteurs, quatre exceptés, sont munis de au moins du brevet obligatoire; des 110 adjoints laïques, 64 sont brevetés; des 226 instituteurs-adjoints congréganistes, 2 seulement ont obtenu leur brevet.

La subvention généreuse votée annuellement par le Conseil général assure aux instituteurs laïques du département du Nord un traitement plus en rapport avec l'importance de leurs services et les prix élevés qu'ont atteint les objets de première nécessité, au milieu d'un pays industriel avant tout.

Ils sont répartis en cinq classes :

De première classe,	au minimum de	1,500 fr.	73
deuxième	id.	de 1,200 fr.	74
troisième	id.	de 1,000 fr.	93
quatrième	id.	de 800 fr.	183
cinquième	id.	de 600 fr.	214
		Total.	637

Sur les 214 instituteurs de cinquième classe, un grand nombre reçoivent déjà 700 fr., par suite de la modification importante introduite par le décret du 19 avril 1862, et aux termes duquel, à partir du 1er janvier 1863, tout instituteur ayant cinq ans d'exercice comme titulaire a droit à un minimum de 700 fr. Il serait à désirer que ce même traitement de 700 fr. fût assuré à tous les instituteurs de la cinquième classe.

Le revenu moyen s'est élevé, en 1863, à 1,213 fr., dont 1,009 fr. à titre d'instituteur, 112 à titre de secrétaire de mairie, et 92 fr. à titre d'organiste ou de chantre. Il y a, sur l'annee 1862, une augmentation de 20 fr. environ. due à l'accroissement de la rétribution scolaire.

Les institutrices publiques n'ont pas cessé de mériter nos éloges et pour la bonne tenue de leurs écoles et par le zèle avec lequel elles remplissent leurs fonctions.

Leur traitement a pu être élevé, grâce à une généreuse subvention départementale, à un minimum de 600 fr., et un grand nombre ont pu recevoir une allocation importante à titre d'encouragement.

Le département du Nord possède 354 écoles primaires libres, à savoir ; 95 spéciales aux garçons, une mixte et 258 spéciales aux filles. Ces écoles reçoivent 33,071 enfants, dont 9,344 garçons et 24,717 filles ; augmentation de 1,140 élèves, diminution de six écoles de garçons et huit de filles.

Ajoutons à cette population écolière les enfants appartenant aux écoles publiques, nous trouverons, en tout, 184,775 enfants fréquentant les écoles primaires ; augmentation, sur l'année dernière, 6,164 enfants. Il convient d'ajouter les élèves des cours d'adultes ou élèves des fabriques, qui suivent les classes de midi au nombre de 14,326, et nous aurons un personnel de 190,101 élèves ; augmentation, sur l'année dernière, de 4,920.

Comparé à la proportion totale, le nombre des enfants des écoles est de plus de 15,3 pour 100 ; pour la France entière, la population est de 12,71 pour 100 ; nous devons donc regarder la situation comme très-satisfaisante dans le département du Nord.

Si nous défalquons les élèves des cours d'adultes pour ne prendre que les élèves des cours primaires proprement dits, nous trouvons

14,2 pour cent. Si l'on classe tous les départements d'après l'importance de la proportion des élèves fréquentant les écoles au chiffre total de la population, le département du Nord occuperait à peu près le vingtième rang sur cette liste.

Ce n'est pas à dire cependant qu'il ne reste rien à faire. 9,000 enfants environ ont atteint l'âge de treize ans sans avoir jamais fréquenté d'école, et près de 18,000 enfants de sept à treize ans sont retenus chez leurs parents ou dans les ateliers sans fréquenter aucune classe et restent ainsi sans instruction. L'insouciance des parents, bien rarement l'insuffisance des ressources des familles, sont les causes principales de cet abandon.

Pourtant, hâtons-nous de le dire, tous ces enfants ne restent pas pour cela privés d'instruction; les enfants de plus de treize ans ont encore la ressource des écoles de midi; les autres, s'ils ne viennent pas une année à l'école, y sont venus ou y viendront une autre année, et si leur instruction se réduit à peu de chose, on ne peut pas la regarder comme absolument nulle.

Le département renferme 113 salles d'asile publiques et 91 libres; en tout, 204. Elles reçoivent ensemble 31,853 enfants, dont 22,204 aux établissements publics, et 9,649 aux établissements libres.

Le nombre des salles d'asile s'est accrû de 12, 6 publiques et 6 privées; le nombre des enfants a diminué de 2,074. Cette diminution n'est sans doute que temporaire et sera l'année prochaine, il faut l'espérer, largement compensée.

A côté des salles d'asile régulièrement installées, il convient de placer les garderies tolérées pour les services qu'elles rendent, mais qui, néanmoins, ont l'inconvénient d'endormir quelquefois les communes sur la nécessité d'établir des salles d'asile. Il existe 321 garderies, annexées le plus souvent aux écoles de filles; elles renferment 9,172 enfants de deux à sept ans.

L'enseignement religieux est donné dans toutes les écoles de manière à satisfaire aux légitimes exigences de MM. les curés. Dans les communes flamandes, la lettre du catéchisme est apprise dans les deux langues; de cette manière, l'enseignement religieux tourne au profit de la propagation de la langue française.

La lecture se fait d'une façon plus intelligente et les enfants sont exercés à se rendre compte de ce qu'ils ont lu.

Les principales règles d'orthographe usuelle sont assez exactement suivies par les élèves les plus avancés.

L'enseignement de l'écriture et, surtout dans les écoles de filles, celui du système métrique, laissent un peu à désirer. Les enfants sont suffisamment exercés aux applications numériques les plus pratiques.

L'enseignement des matières facultatives ne se donne que dans

un très-petit nombre d'écoles publiques, dans les pensionnats de garçons, qui contiennent 1,718 élèves, et dans les pensionnats de filles, qui renferment 4,921 enfants; en tout, 6,639 élèves.

Des notions d'agriculture et d'horticulture sont données dans 226 écoles; il y a, sous ce rapport, un grand progrès auquel les sociétés d'agriculture ont puissamment contribué par les encouragements qu'elles accordent aux instituteurs.

Les bibliothèques scolaires commencent à s'organiser. L'État et le département envoient généreusement des ouvrages aux communes qui en font la demande. 145 écoles possèdent 7,600 volumes, dont le tiers seulement acheté par les communes. C'est peu encore, mais chaque année le nombre s'accroît. Il est d'autant plus important de provoquer la création des bibliothèques scolaires, que nous trouvons là le seul moyen de conserver chez les enfants qui abandonnent les écoles de bonne heure, une partie de l'instruction qu'ils ont reçue. S'ils n'ouvrent pas de livres après l'âge de douze ans, il ne faut pas s'étonner qu'ils ne sachent plus lire à vingt.

L'École normale de Douai contient 60 élèves-maîtres, dont 43 à bourse entière, 11 à demi-bourse et 6 pensionnaires libres.

L'année dernière, 99 candidats se sont présentés pour 20 places vacantes; cette situation favorable, amenée sans doute par les avantages faits aux élèves sortants, nous assure, pour l'avenir, un personnel plus capable et mieux choisi. La situation matérielle est très-bonne. Un jardin d'expérimentation, cultivé par les élèves, sous la direction d'un maître, permet de les initier à la pratique de l'horticulture; cette amélioration était réclamée depuis longtemps, le cabinet de physique et le laboratoire de chimie sont dotés des instruments les plus indispensables; il serait à désirer qu'on pût établir une petite collection des objets les plus connus d'histoire naturelle et de géologie.

Je n'ai que des éloges à donner à M. le directeur de l'école et aux maîtres-adjoints qui le secondent, tant sur la discipline et le travail que sur les résultats de l'enseignement; aussi, je ne crains pas de le dire, les élèves de l'École normale ont une supériorité de plus en plus marquée sur les autres candidats au brevet de capacité, et maintiennent ainsi l'examen à un niveau convenable.

Le cours normal des institutrices mérite aussi nos éloges pour les bons soins que prodiguent aux élèves-maîtresses, des personnes aussi capables que dévouées. Les élèves du cours normal se présentent, en général, très-convenablement préparées devant la commission d'examen, et deviennent nos meilleures institutrices.

MM. les inspecteurs primaires n'ont cessé de nous seconder avec leur zèle accoutumé, et nous n'avons qu'à nous louer de l'influence qu'ils exercent sur le corps des instituteurs, et de l'activité dont ils font preuve pour les progrès de l'enseignement.

En résumé, la situation de l'instruction primaire est bonne ; jusqu'ici elle n'a pas cessé de s'améliorer, le progrès s'est toujours soutenu.

En terminant, le Conseil départemental appelle l'attention bienveillante du Conseil général sur les trois points suivants :

1° Le minimum de traitement des institutrices se trouve, par le fait, fixé à 600 fr.; il serait à désirer que ce fût le traitement légal minimum, afin que la retraite des institutrices laïques pût être basée sur ce chiffre.

2° Les instituteurs-adjoints laïques, au nombre de 110, que renferme le département, ont des traitements qui varient de 100 à 800 fr. Aux termes de l'article 34 de la loi du 15 mars 1850, ce traitement est à la charge exclusive des communes; néanmoins, dans un grand nombre d'écoles, il est, pour la majeure partie, à la charge de l'instituteur; il conviendrait qu'il ne descendît pas au-dessous du minimum de 600 fr.; bien entendu le logement, la pension et les accessoires donnés par l'instituteur seraient pris en déduction et évalués à une somme de 360 fr.

3° Trente-deux communes de plus de 800 habitants ne se sont pas encore mises en mesure, conformément à l'art. 51 de la loi du 15 mars 1850, d'ouvrir une école publique de filles. Le Conseil départemental émet le vœu que de nouvelles instances soient faites aux municipalités de ces communes pour qu'elles aient à se conformer à la loi dans le délai le plus rapproché.

PRODUITS FINANCIERS DU DÉPARTEMENT.

Les revenus publics du département pour l'année 1862 se sont élevés à la somme de 87,424,711 fr., suivant le détail ci-après :

Contributions directes	16,643,686
Enregistrement	12,502,340
Produits des forêts et de la pêche	1,754,255
Douanes et sels	18,020,984
Contributions indirectes	32,592,835
Postes	1,966,062
Produits universitaires	9,290
Produits éventuels affectés aux dépenses du département	745,830
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles	540,252
Produits divers	2,649177
Total	87,424,471
Les mêmes produits pour l'année 1861 ont été de	82,625,910
La différence en plus pour 1862 est de	4,798,801

Cette augmentation porte presque tout entière sur l'enregistrement et les produits divers.

Les 89 départements de l'Empire produisent ensemble un revenu de 1,883,281,958 fr. Le département du Nord fournit dans ce produit un contingent de 87,424,710 fr., équivalant à un *vingt-unième*.

Le département du Nord est celui, sauf le département de la Seine, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 305,970,442 fr., on voit que le produit des 88 autres départements est de 1,577,311,516 fr. et que l'apport de celui du Nord est égal à un *dix-huitième* de ce total.

La proportion des divers revenus du département, par rapport au total de chaque nature de produits s'établit comme suit : Contributions directes, 30e ; Enregistrement, 32e ; Forêts, 23e ; Douanes et Sels, 10e ; Contributions indirectes, 17e ; Postes, 35e ; Produits éventuels, 44e ; Retenues, etc., pour pensions, 22e ; Produits divers, 9e.

Voici le développement des recettes afférentes à chacune des administrations financières du département pour 1862.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 16,643,685 fr., savoir:

Contribution foncière	8,489,773
Personnelle et mobilière	2,242,266
Portes et fenêtres	2,090,673
Patentes	3,799,012
Taxe du premier avertissement aux contribuables	21,959
Total (1)	16,643,685
Le montant des contributions directes a été, en 1861, de	16,110,859
Différence en plus en 1862	532,826

Les augmentations survenues dans les trois premières contributions proviennent de ce que les constructions et reconstructions ont été très-supérieures aux démolitions de bâtiments et de l'accroissement des centimes départementaux et communaux.

Le nombre des patentés a été en 1862 de 63,671. Ce nombre représente le 28e des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,765,768.

(1) Cette somme de 16,643,685 fr se répartit comme suit :

Fonds du trésor	9,860,463
Centimes départementaux et communaux	6,783,222
Somme égale	16,643,685

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Centimes généraux, fonds de secours et de non valeurs, 2,1 ; centimes départementaux, 38,8 ; centimes communaux, 47,5 ; Total, 88,4.

Contribution pensonnelle et mobilière. — Centimes généraux, etc., 19,9 ; centimes départementaux, 38,8 ; centimes communaux, 33,9 ; Total, 93,1.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, etc., 18,8 ; centimes départementaux, 13,9 ; centimes communaux, 30,4 ; Total, 63,1.

Patentes. — Centimes généraux, etc., 15,8 ; centimes départementaux, 14,2 ; centimes communaux, 25,3 ; Total, 55,3.

ENREGISTREMENT, TIMBRE ET DOMAINES.

Enregistrement, greffes, hypothèques, etc.	Enregistrement, y compris le décime pour franc. .	9,321,761
	Greffes, idem . .	93,628
	Hypothèques, idem . .	94,286
	Amendes de toute nature idem . .	115,805
	Décime pour franc (lois du 14 juill. 1855 et 2 juill. 1862)	285,805
	Décime pour franc sur des attributions des greffiers les droits de greffe (loi du 6 prairial an VII) . . .	2,323
	Décime pour franc sur les attributions (loi des 14 juillet 1855 et 2 juillet 1862)	1,070
	Passeports et permis de chasse	74,551
	Recouvrements des frais de justice	126,006
	Idem de poursuites et d'instances.	2,639
Suppléments de droits sur les actes passés dans les colonies.		64
Timbre		1,948,240
Produits des Domaines.	Revenus des domaines.	6,146
	Produits des terrains des fortifications et des bâtiments militaires.	138,986
	Dommages-intérêts adjugés à l'Etat, autres que ceux concernant les forêts et la pêche	262
	Rentes (arrérages et rachats)	827
	Prix de vente du mobilier et créances exigibles. . .	178
	Epaves, déshérences et biens vacants	15,187
	Domaines et bois engagés ou échangés.	»
	Biens vendus en exécution des lois du 18 mai 1850 et antérieures	141,537
	Produits de l'ancien domaine extraordinaire . . .	»
	Produits des biens de l'ancienne dotation de la couronne	»
	Recettes de diverses origines, y compris les reliquats sur les biens des communes.	1,049
Prix de vente d'objets mobiliers et immobiliers provenant des ministères		131,440
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'Etat		535
	Total.	12,502,340
Les produits de 1861 se sont élevés à		11,583,312
Différence en plus en 1862		909,028

PRODUITS DES FORÊTS ET DE LA PÊCHE.

Ventes de coupes de bois de l'exercice 1862 *effectuées par les agents forestiers.*

Produits des coupes de bois.		Prix principal	1,572,208
		1 1/2 p. % pour frais d'adjudication	22,144
		Prix des coupes de bois vendues en détail	80
Produits divers et droit de pêche.	Menus produits des forêts.	Chablis, plants, sur-mesures, etc	45,186
		Fruits, semences et herbes	2,355
		Minerai, terres, pierres et sables	2,788
		Redevances et indemnités	1,911
		Recettes diverses et imprévues	415
		Location de la chasse	13,260
		Produits d'amendes et de condamnations concernant les délits forestiers et de pêche (y compris le décime pour franc)	2,329
		Double décime des amendes précédentes (loi du 14 juillet 1855)	114
		Recettes provenant de dommages-intérêts, restitutions et confiscations pour délits dans les bois de l'Etat, etc.	1,861
		Recouvrements sur les condamnés, de frais de poursuites et d'instances concernant les forêts et la pêche	2,259
		Recouvrements de frais d'adjudication des travaux d'abattage et de façon, des coupes exploitables par économie, des produits des bois nationaux, de la chasse, de la pêche, etc	2,170
		Recouvrement de frais de vente de coupes	661
		Salaires de gardes recouvrés sur les acquéreurs des bois de l'Etat	»
Produit de l'aliénation des bois de l'Etat			82,732
Contributions des communes et établissements publics, pour frais de régie de leurs bois			1,464
		Total	1,754,255
Les produits de 1861 avaient été de			1,896,589
		Différence en moins en 1862	142,334

DOUANES ET SELS.

Développement, par nature de droits et par bureaux principaux, des recouvrements effectués sur les douanes et sels, pendant l'année 1862.

Droits de douanes.	à l'importation.	Marchandises diverses	16,322,531
		Tabacs de santé ou d'habitude	15,545
		Sucres des colonies françaises	124,162
		— étrangers	152,117
	à l'exportation		184,329
Droits de navigation.	Francisation des navires		367
	à l'entrée des navires.	Droit et demi-droit de tonnage des bâtiments français et étrangers	297,346
		Droit spécial sur les navires américains	2,990
	Expéditions pour entrée et sortie des navires; congés et passe-ports des bâtiments; acquits, permis et certificats relatifs aux cargaisons		22,784
	Taxes locales pour l'entretien de certains ports		»
		A reporter	17,122,171

	Report.....	17,122,171
Recettes accessoires.	Quart et trois quarts des consignations faites en garantie de la réexportation des voitures de voyageurs	534
	Droits sur les marchandises réexportées d'entrepôts ou revenant de l'étranger.....	2,137
	Droit de timbre.....	34,448
	Fonds reçus des communes pour subvenir aux frais d'exercice des entrepôts.....	5,500
	Recouvrement du prix des brevets de francisation des navires. — Droits de sortie des colonies françaises, perçus en France. — Droit de magasinage et de dépôt.....	811
	Recettes accidentelles.....	1,626
Produit des amendes et confiscations.....		121,619
Taxes de plombage et d'estampillage.....		41,246
Taxe de consommation des sels.....		670,891
	Total.....	18,020,983

Ces produits appartiennent 1° à la direction de Dunkerque, pour 5,524,487 fr., et à chaque principalité de cette direction, suivant le détail ci-après :

Principalité de Dunkerque.....		5,440,919
——— d'Hazebrouck.....		83,568
	Total.....	5,524,487

2° A la direction de Lille, pour 4,425,055 fr., et à chaque principalité de cette direction suivant le détail ci-après :

Principalité d'Armentières.....	292,845	
——— de Lille.....	4,114,925	
——— d'Orchies.....	17,285	
	4,425,055	4,425,055

3° A la direction de Valenciennes, pour 8,071,441 fr., et à chaque principalité de cette direction, suivant le détail ci-après :

Principalité de Condé.....	1,931,350	
——— de Valenciennes.....	1,328,071	
——— de Feignies.....	1,143,447	
——— de Jeumont.....	3,611,161	
——— d'Avesnes.....	57,412	
	8,071,441	8,071,441
	Total.....	18,020,983
Les douanes ont produit en 1861.....		16,832,665
Différence en plus en 1862.....		1,188,318

Cette différence provient des importations en objets manufacturés qui ont été considérables.

Développement des recouvrements effectués sur les contributions indirectes (boissons, sucre indigène, droits divers, tabacs et poudres), pendant l'année 1862.

Boissons.	Droits sur les vins, cidres, poirés, hydromels, eaux-de-vie et liqueurs	4,834,345
	Droit de fabrication sur les bières	5,512,722
Sels		791,419
Sucre indigène		13,282,612
Droits divers et recettes à différents titres.	Licences de toute espèce	281,023
	Navigation sur les rivières et canaux	683,367
	Bacs, passages d'eau, pêche, francs bords	14,485
	Voitures publiques, estampilles, et dixième des prix de transport des marchandises	110,180
	Garantie des matières d'or et d'argent et argues impériales	10,234
	Timbre des expéditions et quittances délivrées	170,091
	Cartes à jouer	6,617
	Prélèvement sur les communes pour frais de casernement	104,949
	Portion du trésor dans la répartition du prix des tabacs et des poudres saisies	730
	Droits de dénaturation sur l'alcool	55
	Recettes extraordinaires	2,111
	Produit des amendes et confiscations	31,595
	Prix des plombs apposés pour les sels et les sucres	56,594
	Indemnité pour frais de surveillance des entrepôts de sucre	5,608
	Recouvrements sur avances pour divers services	84,765
Tabacs		7,079,886
Poudres		225,478
	Total	32,592,836
Les produits de 1861 se sont élevés à		29,404,243
Différence en plus en 1862		3,188,593

Cette augmentation de produit porte principalement sur le sucre indigène.

POSTES.

Recouvrements effectués sur les produits des postes, pendant l'année 1862.

Produit de la taxe des lettres journaux et imprimés	1,905,791
Droit de 2 p. % sur les envois d'argent	38,326
Droit de 10 p. % sur les valeurs déclarées et de 2 p. % sur les valeurs cotées	21,054
Recettes accidentelles	891
Total	1,966,062
Les produits de 1861 avaient été de	1,880,011
Différence en plus en 1862	86,051

PRODUITS ÉVENTUELS DÉPARTEMENTAUX.

Produits éventuels ordinaires.	Produits des propriétés tant immobilières que mobilières	8,662
	Droits de péages et autres droits autorisés au profit du département	952
	Remboursement d'avance, etc	2,522
Produits éventuels extraordin.	Subventions pour dépenses départementales autres que les dépenses ordinaires	9,111
	Produits propres à des services particuliers admis pour ordre dans la comptabilité départ.	24,358
	Remboursements d'avances, etc	16,225
Emprunts autorisés par des lois spéciales		434,000
Ressources afférentes à la grande vicinalité		250,000
	Total	745,830

RETENUES ET AUTRES PRODUITS AFFECTÉS AU SERVICE DES PENSIONS CIVILES RECOUVRÉS PAR LES COMPTABLES DES FINANCES, SAVOIR :

Receveurs de l'enregistrement	17,893
Receveurs des douanes	204,069
Receveurs des contributions indirectes	106,624
Directeurs des postes	22,186
Receveurs généraux	106,172
Payeurs du Trésor	86,311
	540,252

PRODUITS DIVERS.

Développement des recouvrements effectués sur les produits divers du budget pendant l'année 1862.

Taxe des biens de main-morte	111,770
Produits des mines	176,790
Droits de la vérification des poids et mesures	84,429
Produit de la taxe des brevets d'invention	37,420
Ressources spéciales pour dépenses des écoles normales primaires	10,030
Produits destinés au service de l'instruction primaire	148
Recettes applicables aux dépenses de l'hôtel des invalides de la guerre	48,042
Recettes de divers établissements spéciaux	21,659
Recettes de diverses natures attribuées au Trésor public par décret du 31 mai 1862	448,194
Recettes par divers débets de comptables et créances litigieuses non comprises dans l'actif de l'administration des finances	8,815
Produit du travail des détenus dans les maisons centrales de force et de correction	168,964
Produit des taxes de la télégraphie privée	181,243
Divers produits	1,351,673
Total	2,649,177

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1864.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements.	CONTRIBUTIONS				TOTAL.
	Foncière.	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque	466608	113386	115629	195793	891416
Hazebrouck	416234	85717	86240	79729	667920
Lille	1378120	478563	648186	1292952	3757829
Cambrai	576451	137468	132601	227591	1076111
Avesnes	645080	126524	124189	230555	1126348
Douai	468609	105652	107660	165864	848785
Valenciennes	634386	157155	150123	301974	1243638
TOTAUX	4549496	1206465	1361628	2494458	9612047

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 127. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs produits, savoir : 1re classe, de 8,000 fr. et au-dessus; 2e, de 5,000 à 8,000 ; 3e, de 3,600 à 5,000 ; 4e, de 2,400 à 3,600 ; 5e, de 2,400 et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement :

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des perceptions.	Arrondissement.
	1re *Classe.*	
1	Lille (3e Division)	L.
2	Valenciennes	V.
3	Lille (2e Division)	L.
4	Lille (1re Division)	L.
5	Anzin	V.
6	Roubaix	L.
7	Haubourdin	L.
8	Denain	V.
9	Lille (4e Division)	L.
10	Halluin	L.
11	Tourcoing	L.
12	Dunkerque	Dk.
13	Douchy	V.
	2e *Classe.*	
14	Cambrai	C.
15	Solesmes	C.
16	Raismes	V.
17	Douai	D.
18	Lille extra-muros	L.
19	Saint-André	L.

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des perceptions.	Arrondissement.
20	Armentières	L.
21	Avesnes-les-Aubert	C.
22	Fourmies	A.
23	Landas	D.
24	Condé	V.
25	Maubeuge	A.
26	Comines	L.
27	Masnières	C.
28	Clary	C.
29	Bouchain	V.
30	Pont-à-Marcq	L.
31	Raches	D
32	Mons-en-Pévèle	L.
33	Lewarde	D.
34	Wormhoudt	Dk.
35	Marcq-en-Barœul	L.
36	Orchies	D.
37	Iwuy	C.
38	Arleux	D.
39	Fresnes	V.
40	Meteren	H.
41	Marly	V.
42	Quesnoy-sur-Deûle	L.
43	Rouvignies	V
44	Le Câteau	C.
45	La Bassée	L.
46	Famars	V.
47	Couzeaucourt	C.
48	Onnaing	V.
49	Teteghem	Dk.
50	Sin	D.
51	Annœullin	L.
52	Hazebrouck	H.
53	Templeuve	L.
54	Landrecies	A.
55	Avesnes	A.
56	Steenvoorde	H.
57	Lecelles	V.
	3e Classe.	
58	Steenwerck	H.
59	Berlaimont	A.
60	Seclin	L.
61	Cysoing	L.
62	Lannoy	L.
63	Haussy	C.
64	Catillon	C.
65	Saint-Amand	V.
66	Ebblinghem	H.
67	Fournes	L.
68	Gravelines	Dk.
69	Bourbourg	Dk.
70	Croix	L.
71	Ligny	C.
72	Cuincy	D.
73	Marchiennes	D.
74	Bugnicourt	D.
75	Le Quesnoy	A.
76	Santes	L.
77	Neuville	C.
78	Abancourt	C.
79	Engle-Fontaine	A.
80	Maroilles	A.
81	Walincourt	C.
82	Bavai	A.
83	Somain	D.
84	Inchy	C.
85	Eecke	H.
86	Rexpoede	Dk.
87	Villers-Pol	A.
88	Gommegnies	A.
89	Solre-le-Château	A.
90	Cassel	H.
91	Houplines	L.
92	Annappes	L.
93	Baisieux	L.
94	Morbecque	H.
95	Hondschoote	Dk.
	3e Classe exceptionn.	
96	Arnèke	H.
97	Cartignies	A.
98	Vendegies	C.
99	Bailleul	H.
	4e Classe.	
100	Mœuvres	C.
101	Estaires	H.
102	Colleret	A.
103	Sains	A.
104	Villers-sire-Nicole	A.
105	Merville	H.
106	Trélon	A.
107	Bollezeele	Dk.
108	Bergues	Dk.

N° d'ordre.	DÉSIGNATION des perceptions.	Arrondissement.	N° d'ordre.	DÉSIGNATION des perceptions.	Arrondissement.
109	La Longueville . . .	A.	120	Saint-Waast.	A.
110	Estourmel	C.	121	Petite-Synthe . . .	Dk.
111	Beaufort.	A.	122	Cauroir	C.
112	Wattignies	L.	123	Looberghe.	Dk.
113	Beauvois	C.			
114	Pitgam	Dk.		5e *Classe.*	
115	Etrœungt	A.			
116	Ennetières.	L	124	Cousolre	A.
117	Quaedypre	Dk.	125	Dourlers	A.
118	Pont-sur-Sambre. . .	A.	126	Watten.	Dk.
119	Pecquencourt	D.	127	Eppe-Sauvage	A.

AGRICULTURE.

Associations agricoles. Le département accorde des subventions s'élevant chaque année à 14,000 fr. aux Comices agricoles de Lille et de Cambrai et aux Sociétés d'agriculture de Douai, Valenciennes, Avesnes, Maubeuge, Dunkerque et Bailleul. Ces allocations permettent aux associations qui les reçoivent d'étendre leurs travaux et leurs études, de propager les bonnes méthodes par des publications utiles et d'encourager par des distributions de récompenses les efforts des agriculteurs intelligents et le dévouement des agents agricoles.

Concours départemental d'agriculture. Ce concours, qui se tient tous les deux ans, a eu lieu à Lille en 1864 avec addition d'un concours départemental d'animaux reproducteurs. Ces concours, qui contribuent puissamment au progrès de l'agriculture, ont eu, comme les précédents, les meilleurs résultats.

Vérification des engrais. L'Administration départementale continue à porter à son budget un crédit pour les vérifications des engrais. Les opérations, faites avec soin, ont amené depuis quelques années, une plus grande régularité dans le commerce des engrais, et l'on n'a plus eu à constater d'aussi fâcheuses falsifications que par le passé. Mais la légalité des dispositions prescrites à ce sujet a été contestée. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a soumis l'examen de cette question à une commission spéciale et il est à espérer que la solution à intervenir sera favorable aux intérêts de l'agriculture.

Société vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais. Cette société, qui existe depuis 1844 et dont les réunions se tiennent chaque année à Douai, compte de nombreux membres honoraires et titulaires et on lui doit plusieurs publications qui témoignent de travaux sérieux, de recherches utiles sur différentes questions qui intéressent tout à la fois la médecine vétérinaire et la richesse agricole. Sur la proposition de M. le Préfet, le Conseil général a voté en sa faveur un subside de 300 fr. sur les fonds de 1865.

École impériale vétérinaire d'Alfort. Le département entretient, depuis de longues années, trois bourses et une demi-bourse à cette école. Ces bourses sont très-recherchées et on ne peut que se féliciter de voir des jeunes gens suivre une carrière utile à leur avenir et où ils sont appelés à rendre de précieux services à l'agriculture.

Industrie chevaline. L'Administration départementale ne cesse de porter une vive sollicitude sur toutes les dispositions qui peuvent contribuer à l'amélioration de la race des chevaux. Le système nouveau qu'elle a adopté et qui consiste à acquérir des étalons et à en faire la revente à charge d'affectation au service de la monte, a été continué en 1863 d'une manière satisfaisante. Ainsi, elle a acheté pour 18,000 fr. dix bons étalons qui ont pu être immédiatement revendus pour 14,700 fr. L'effectif de monte du département se compose, par suite, de 33 chevaux, dont 15 appartenant au département, dix achetés et revendus par lui et 8 primés par le département. — Des fonds ont été alloués pour la continuation de ces dispositions en 1865.

Courses de chevaux, Un crédit de 8.000 fr. a été affecté par le budget départemental de 1864, moitié aux courses de Valenciennes et moitié à celles de Lille et Roubaix. — Sur les instances de M. le Préfet, M. le Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts a maintenu à l'hippodorme de Valenciennes le prix de l'Empereur de 1,500 fr. et M. le Directeur général des haras lui a continué le prix de 5,000 fr, de l'administration des haras. Les courses de Valenciennes ont eu, comme les années précédentes, une importance remarquable. De nombreux amateurs s'y étaient réunis de tous les points de la France et même de l'étranger, et les prix compris au programme ont été vivement disputés par des sujets d'élite. Le concours de poulinières et de pouliches, qui complète si heureusement l'institution de ces courses, a été également satisfaisant. — Les courses de Lille et celles de Roubaix ont eu aussi un grand succès; elles seront fusionnées à partir de 1865.

Le département du Nord est un pays où l'économie rurale est portée à un très-haut degré. Sur une superficie totale de 567,864 hectares, il fournit à la culture une quantité de 475,000 hectares, dont 360,000 en terres labourables.

Voici l'état du produit des récoltes pendant l'année qui vient d'expirer :

Récoltes en grains faites en 1864 *dans le département du Nord.*

NATURE des grains récoltés.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	Nombre de fois que la semence se multiplie, année commune.	Nombre de fois que la semence s'est multipliée en 1864.	Produit par hectare en 1864.	Produit total de chaque espèce de grains en 1864.	Poids moyen d'un hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1864.
		Hect.			Hect.	Hect.	Kilog.
Froment	134584	1,92	11,76	11,73	22,53	3032958	77 »
Méteil	4835	1,85	11,72	12,20	28,57	109154	74 »
Seigle	10227	1,93	10,63	12,69	24,50	250654	71 »
Orge	11570	2,05	18,90	20,06	42,35	489975	59 »
Sarrazin	48	1,61	12 »	10,40	16,75	804	78 »
Epeautre	2546	2,81	13 »	18,54	52,86	134604	60 »
Avoine	47948	2,72	17,85	20,39	55,48	2660181	45 »
Légumes secs	14159	2,37	9,84	8,16	19,35	274078	78 »
Autres menus grains	9202	2,25	10 83	9,21	20,74	190912	69 »
Totaux	235119					7143320	

Le développement par arrondissement du produit des espèces principales donne les résultats suivants :

	Nombre d'hectares ensemencés	Produit par hectare.	Produit total.
FROMENT.		h.	h.
Arrondissement de Dunkerque	16,207	19 83	321,591
id. Hazebrouck	18,249	21 »	383,229
id. Lille	24,634	22 77	560,894
id. Cambrai	26,470	23 »	609,340
id. Avesnes	19,087	23 »	439,001
id. Douai	16,196	22 »	309,640
id. Valenciennes	15,741	26 »	409,266
Totaux	134,584	22 54	3,032,958
MÉTEIL.			
Arrondissement de Dunkerque	695	23 92	16,642
id. Hazebrouck	680	24 »	16,320
id. Lille	1,226	20 79	25,495
id. Cambrai	700	23 34	16,338
id. Avesnes	1,238	22 »	27,236
id. Douai	46	25 »	1,123
id. Valenciennes	250	24 »	6,000
Totaux	4,835	22 57	109,154

	Nombre d'hectares ensemencés	Produit par hectare.	Produit total.
SEIGLE.			
Arrondissement de Dunkerque. . .	660	19 »	12,595
id. Hazebrouck . .	271	21 »	5,690
id. Lille.	1,252	24 09	30,164
id. Cambrai. . . .	2,700	22 22	59,994
id. Avesnes	1,706	23 »	39,238
id. Douai	1,218	24 »	27,953
id Valenciennes. .	2,420	31 »	75,020
Totaux. . .	10,227	24 51	250,654
ORGE.			
Arrondissement de Dunkerque. . .	2,384	42 »	100,389
id Hazebrouck. . .	106	28 »	2,963
id. Lille.	431	46 82	19,713
id. Cambrai	4,320	44 40	191,808
id. Avesnes.	2,324	41 »	95,284
id. Douai	633	42 »	26,020
id. Valenciennes. .	1,382	39 »	53,898
Totaux. . .	11,570	42 35	489,975
AVOINE.			
Arrondissement de Dunkerque. . .	5,391	48 »	259,846
id. d'Hazebrouck .	3,480	56 »	194,880
id. Lille	7,941	62 59	495,492
id. Cambrai. . . .	8,660	53 88	477,377
id. d'Avesnes . . .	10,942	48 »	525,206
id. Douai.	5,972	62 »	373,660
id. Valenciennes. .	5,562	60 »	323,720
Totaux . .	47,948	55 48	2,660,181
LÉGUMES SECS.			
Arrondissement de Dunkerque. . .	3,185	22 »	70,472
id. d'Hazebrouck. .	2,740	15 50	42,470
id. Lille	1,228	21 18	26,014
id. Cambrai. . . .	775	28 11	21,785
id. d'Avesnes . . .	644	22 »	14,068
id. Douai	588	15 »	8,503
id. Valenciennes. .	392	20 »	7,840
Totaux . .	14,159	19 36	274,078

L'épeautre, espèce inférieure de peu de valeur, ne se cultive que

dans l'arrondissement d'Avesnes. Le sarrazin ne se produit en quantité appréciable que dans l'arrondissement de Valenciennes. Quant aux menus grains, c'est dans les arrondissements de Dunkerque et d'Avesnes que se trouve le siége principal de leur culture.

Ces détails peuvent donner une idée de la diversité des cultures dans les différentes parties du département et du degré comparatif de la fécondité de leurs territoires.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département.

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire.				TOTAL des BESOINS annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiq.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment.....	2915951	11504	253019	8486	3188920
Méteil.....	187614	3438	11140	600	202792
Seigle.....	57297	115524	18745	112317	303883
Orge.....	»	29052	23631	824277	876960
Epeautre.....	13030	1309	10647	14117	39103
Sarrasin.....	»	6925	69	»	6994
Avoine.....	»	1977927	128169	66193	2174089
Légumes secs.....	132355	284797	33390	22	350574
Autres menus grains	3840	129799	22160	2574	158373
Totaux.....	3310057	2462075	500970	1028586	7301688

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1864 ont donné un nombre d'hectolitres de 7,143,320

Les consommations étant de 7,301,688

Il résulte un déficit de 158,368

Equivalant au 48e du montant des produits.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1864, un nombre de 18,348 hectares qui ont produit chacun en moyenne 165 hectolitres, ce qui fait pour la totalité. . . 3,027,510 h.

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. .	1,904,466	
Pour celle des animaux domestiques	694,056	
Pour les semences	299,686	
Pour les distilleries, etc . . .	13,203	2,911,411
Les produits de 1864 présentent conséquemment un excédant de.		116,099

Les récoltes de 1862 et 1863, la seconde surtout, avaient été exceptionnelles tant pour la quantité des produits que pour leur qualité. Celle de 1864 est rentrée dans les conditions normales; son rendement, quoique inférieur de 700,000 hectolitres à celui de 1863, peut être considéré néanmoins comme résultat d'une bonne année moyenne. Le déficit qu'il présente sur les consommations n'est en effet que de 158,000 hectolitres et il y sera facilement pourvu par l'emploi des réserves des années antérieures.

La quantité de vieux grains restant à la date du 1er septembre était évaluée à 268,000 hectolitres, dont 199,000 de froment, 9,900 de méteil et de seigle, 17,600 d'orge, 37,600 d'avoine, etc.

La récolte des pommes de terre a été également bonne; elle a été moindre d'un 11e en quantité comparativement à celle de l'année précédente, mais elle laisse encore un excédant de 116,000 hectolitres pour les besoins du pays.

DRAINAGE.

La pratique du drainage ne reçoit pas dans ce département le développement que devraient lui assurer les avantages incontestables qu'elle procure. L'étendue susceptible de recevoir cette amélioration comprenait en effet environ 200,000 hect. La superficie des terrains drainés n'avait atteint au 31 décembre 1862 que 23,309 hect., elle s'est augmentée en 1863 de 4,681, en sorte qu'elle n'est encore aujourd'hui que de 27,990 hect.

Le prix de la dépense par hectare s'est maintenu entre 250 et 207 fr. Quant à la plus-value, elle est très-variable; le tableau suivant en donne la moyenne par arrondissement :

Arrondissements.	Valeur du terrain		Plus-value.	Prix de location	
	non drainé.	drainé.		non drainé.	drainé.
	fr.	fr.		fr.	fr.
Dunkerque.	5000	5500	500 ou 1/10	135	157
Lille.	7500	8300	800 ou 1/9	190	210
Cambrai.	3500	4000	500 ou 1/7	90	105
Douai.	6500	7200	700 ou 1/10	165	181
Valenciennes.	5000	5600	600 ou 1/8	135	152

Un hectare drainé rapporte en plus en récolte une somme de 35 fr., sur laquelle un tiers environ revient en revenu au propriétaire et s'ajoute au prix de location.

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour si c'est un lundi, trois jours. — *Bourbourg* le 25 juin, trois jours; le lundi après le troisième dimanche de septembre, trois jours; le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — *Dunkerque*, le 1er janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — *Esquelbecq*, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — *Gravelines*, le 15 août, neuf jours, — *Herzeele*, le 15 août, un jour. — *Hondschoote*, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le deuxième dimanche de

juillet, cinq jours. — *Warhem*, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — *Wormhoudt*, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le deuxième mercredi de mai; le premier mercredi après le jour de la Fête-Dieu; le 30 juin; le 27 juillet et le 30 août. — *Caestre*, le premier dimanche qui précède le premier jeudi de novembre, un jour. — *Cassel*, les 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 14e jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le jeudi après le troisième dimanche de septembre, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; de dernier jeudi de novembre, un jour. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; 20 juin et 15 décembre pour les chevaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — *Hazebrouck*, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre, deux jours; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois. — *Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le mardi qui suit le premier lundi de novembre, un jour. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour, — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1er juillet, un jour; le 20 novembre, un jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché le deuxième lundi de chaque mois. — *Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché le deuxième

jeudi de chaque mois, un jour. -- *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour ; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour ; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. — *Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi suivant inclusivement ; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours ; franc marché, le samedi, de quinze en quinze jours. — *Seclin* le troisième lundi de mai, un jour ; le troisième lundi de novembre, un jour ; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. — *Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours ; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — Lille *(Wazemmes)*, le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai, le 1er mai, neuf jours ; le 28 octobre, neuf jours ; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours ; franc marché le 22 de chaque mois, un jour.— *Catillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Crèvecœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Solesmes*, franc marché le 4 de chaque mois. — *Walincourt*, le 12 avril, un jour ; le 22 octobre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1er septembre, un jour ; franc marché le 8 de chaque mois. —*Bavai*, le 15 août, quatre jours ; franc marché le 9 de chaque mois, un jour.— *Berlaimont*, le 17 de chaque mois, un jour. — *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour.—*Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois.—*Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour.—*Gommegnies*, le 15 de chacun des mois de mars, septembre et octobre. — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour ; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour ; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le dimanche après la Saint-Barnabé, neuf jours ; franc marché le 28 de chaque mois, un jour. —*Prisches*, le 3 février, un jour ; le 12 mai, un jour ; le 26 novembre, un jour.

— *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours ; franc marché les 12 et 29 de chaque mois, un jour. — *Solre-le-Château*, le 1er mars, un jour ; le 1er octobre, un jour ; le premier mardi de chaque mois, un jour.—Trélon, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1er juin, cinq jours ; le 1er octobre, quinze jours ; franc marché le dernier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour ; le dimanche après la Nativité, un jour ; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour ; le premier lundi de chaque mois, un jour.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Saint-Amand, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le premier octobre, neuf jours. — *Valenciennes*, le 15 septembre, huit jours ; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armsbouts-Cappel, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi ; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, mardi et vendredi ; mardi pour les grains ; tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux.— *Brouckerque*, dimanche. — *Capellebrouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi ; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzeele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moëres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rexpoëde*, jeudi et dimanche.—*Volkerinchove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et

jeudi; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi, lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains. — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales.— *Armentières*, lundi, vendredi et samedi; lundi pour les grains — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi et samedi. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains — *Lille*, mercredi et samedi; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. —*Pont-à-Marcq*, vendredi.— *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche; mardi après-midi pour les bestiaux. — *Seclin*, samedi. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche et jeudi. — Lille (*Wazemmes*), mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Busigny, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Clary*, vendredi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et semedi; les mêmes jours pour les grains. — *Maretz*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnières*, vendredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi et vendredi. — *Berlaimont*, mardi et samedi. — *Etrœungt*, jeudi. — *Fourmies*, mercredi et samedi. — *Jeumont*, jeudi. — *Hautmont*, mardi et vendredi. — *Landrecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — *Marolles*, mardi et vendredi. — *Maubeuge*, tous les jours; mercredi et samedi pour les grains. — *Le Quesnoy*, mardi et vendredi — *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles. — *Sars-Poteries*, jeudi. — *Solre-le-Château*, mardi et vendredi. — *Trélon*, lundi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, vendredi. — *Auberchicourt*, mardi. — *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — *Fenain*, mardi. — *Marchiennes*, samedi. — *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Somain*, jeudi; lundi pour les légumes, le beurre, les fruits, et autres comestibles

Abscon, mercredi pour les légumes et comestibles. — *Saint-Amand*, le premier mardi de chaque mois pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — *Bouchain*, mardi et vendredi, vendredi pour les grains. — *Condé*, mercredi et samedi. — *Denain*, mardi, jeudi et samedi. — *Escaudain*, vondredi pour les légumes, fruits et comestibles. — — *Lourches*, mercredi et vendredi.— *Marquette*, jeudi.— *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées. — *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; mardi pour les bestiaux et chevaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

PRIX DES DENRÉES.

Voici l'indication du prix des denrées vendues dans le département pendant la deuxième quinzaine de décembre 1864.

GRAINS ET FARINEUX.

DÉSIGNATION DES MARCHÉS.	Froment nouveau.	Méteil.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Haricots.	Pois.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Bergues.....l'hect.	16 87	»	11 26	11 16	9 87	26 94	15 34
Bourbourg.....	15 32	»	11 85	10 70	7 05	»	15 04
Dunkerque.....	»	»	»	»	»	»	»
Bailleul.....	17 96	»	»	»	8 »	»	»
Cassel.....	17 48	»	»	»	8 »	»	»
Estaires.....	18 »	»	»	»	»	26 25	»
Hazebrouck.....	17 76	»	»	»	»	»	»
Merville.....	17 80	»	»	»	»	26 18	»
Steenvoorde.....	17 57	»	»	»	»	»	»
Armentières.....	18 13	»	12 50	13 »	10 »	26 02	22 18
La Bassée.....	18 21	15 69	»	11 19	7 04	27 »	20 »
Cysoing.....	17 87	»	»	»	»	»	»
Lannoy.....	19 08	»	»	»	»	»	»
Lille.....	18 15	»	10 75	»	8 »	28 »	23 »
Roubaix.....	»	»	»	»	»	24 »	»
Tourcoing.....	20 »	»	»	»	»	»	»
Cambrai.....	16 10	»	10 23	10 36	6 89	»	»
Le Câteau.....	15 98	»	12 »	12 50	8 25	30 »	26 »
Solesmes.....	»	»	»	»	»	»	»
Avesnes.....	»	»	»	»	7 30	»	»
Le Quesnoy.....	»	»	»	»	»	»	»
Maubeuge.....	14 95	17 50	8 80	9 75	6 50	26 »	22 »
Douai.....	17 02	»	10 85	11 02	7 38	»	»
Orchies.....	17 70	»	11 25	»	6 75	»	»
Marchiennes.....	18 »	»	»	»	7 »	»	»
Somain.....	18 »	»	»	»	»	»	»
Saint-Amand.....	18 29	»	»	»	7 33	»	»
Valenciennes.....	16 23	»	9 95	»	8	28 »	28 »

COMESTIBLES DIVERS.

DÉSIGNATION DES MARCHÉS.	Farines de froment. (Les 100 kil.)	Pain. (Le kil.)			Pommes de terre. (L'hect.)	Viande. (Le kilog.)				
		Blanc.	Bis-blanc.	Bis.		Bœuf.	Vache.	Veau.	Mouton.	Porc.
Bergues	»	» 39	» 31	» 24	4 50	1 50	1 30	1 50	1 50	1 30
Bourbourg	29 »	» 37	» »	» 25	4 39	1 60	1 60	1 60	1 60	1 30
Dunkerque	30 »	» 35	» 32	» 25	»	1 55	1 55	1 55	1 55	1 40
Bailleul	»	» 44	» 30	» 21	»	1 50	1 50	1 50	1 50	1 20
Cassel	»	» 40	» 28	» 23	»	1 50	1 50	1 50	1 50	1 20
Estaires	»	» 32	» 27	» 16	4 »	1 40	1 40	1 40	1 40	1 50
Hazebrouck	»	» 38	» 31	» 23	»	1 60	1 60	1 60	1 60	1 80
Merville	»	» 30	» 22	» 18	»	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40
Steenvoorde	»	» 40	» 28	» 23	»	1 50	1 50	1 50	1 50	1 20
Armentières	30 »	» 36	» 30	» 24	4 49	1 70	1 70	1 70	1 70	1 50
La Bassée	32 »	» 32	» »	» »	4 50	1 40	1 40	1 40	1 50	1 40
Cysoing	28 »	» 40	» 32	» 25	»	1 50	1 30	1 60	1 50	1 20
Lannoy	30 50	» 36	» 30	» 24	»	1 40	1 40	1 80	1 60	1 70
Lille	30 50	» 36	» 30	» 24	»	1 60	1 55	1 80	1 60	1 30
Roubaix	»	» 30	» 27	» 24	6 75	1 50	1 40	1 60	1 60	1 80
Tourcoing	»	» 31	» 28	» 25	6 »	1 50	1 50	1 80	1 80	1 40
Cambrai	»	» 28	»	» 25	»	1 50	1 40	1 50	1 45	1 50
Le Câteau	28 50	» 30	» 27	» »	4 50	1 40	1 30	1 60	1 60	1 40
Solesmes	29 »	» 29	» 27	»	»	1 40	1 40	»	»	1 40
Avesnes	30 »	» 20	» 25	» 21	»	1 30	1 30	1 40	1 80	1 40
Le Quesnoy	»	» »	» »	» »	»	1 30	1 20	1 60	1 70	1 40
Maubeuge	29 50	» 28	» 24	» »	»	1 30	1 30	1 30	1 60	1 60
Douai	31 »	» 30	» 26	» 22	»	1 40	1 20	1 40	1 40	1 90
Marchiennes	»	» 32	» 28	» »	»	1 30	1 10	1 40	1 60	1 80
Orchies	»	» 31	» 27	» 23	»	1 30	1 30	1 40	1 40	1 60
Somain	31 »	» 34	» 30	» 26	»	1 30	1 20	1 60	1 60	1 40
Bouchain	30 »	» 27	» 26	» »	»	1 40	1 40	1 60	1 60	1 60
Saint-Amand	»	» 28	»	» 24	4 50	1 50	1 30	1 50	1 50	1 70
Valenciennes	»	» 28	»	» 24	»	1 40	1 40	1 80	1 90	1 70

FOURRAGES ET COMBUSTIBLES.

DESTINATION DES MARCHÉS.	Fourrages. (Le quintal métrique.)		Combustibles.			
			Bois. (Le stère.)		Charbon (l'hectolitre.)	
	Foin.	Paille.	Chêne.	Hêtre et Charme	de bois.	fossile.
Bergues	11 25	3 83	10 50	9 50	4 50	4 25
Bourbourg	11 »	4 50	10 »	10 »	3 »	2 25
Dunkerque	10 94	4 95	»	11 »	3 75	2 62
Bailleul	5 »	4 »	6 »	9 »	1 75	2 50
Cassel	8 »	4 50	7 50	9 25	4 50	2 65
Estaires	7 35	3 20	»	»	2 50	2 »
Hazebrouck	10 »	4 »	8 »	12 »	2 50	2 »
Merville	10 »	1 90	7 »	12 »	2 »	1 80
Armentières	7 »	4 »	20 »	18 50	3 »	2 20
La Bassée	12 »	7 »	»	»	2 10	1 40
Cysoing	7 75	4 75	»	13 50	5 »	2 10
Lille	10 »	5 45	»	»	»	1 75
Roubaix	»	»	» »	» »	4 »	2 »
Tourcoing	4 »	6 »	9 »	7 »	2 25	2 50
Cambrai	10 24	4 30	13 »	10 »	3 »	1 65
Le Câteau	10 66	4 66	5 »	8 50	2 50	2 »
Solesmes	8 17	4 65	»	»	»	2 25
Avesnes	8 75	5 »	5 »	7 50	2 »	3 »
Le Quesnoy	7 35	6 »	6 20	7 »	2 20	2 10
Maubeuge	8 30	4 15	7 »	10 »	2 50	1 75
Douai	13 40	5 »	18 »	16 »	2 25	1 90
Marchiennes	10 »	5 »	8 »	»	1 60	»
Orchies	10 »	4 80	»	»	»	2 »
Somain	»	»	»	»	»	1 80
Bouchain	8 30	4 20	»	»	»	»
Saint-Amand	9 67	5 47	8 »	7 60	3 50	1 50
Valenciennes	9 35	5 »	9 »	»	2 50	1 50

Prix du froment sur les quatre marchés principaux du département, pendant toute l'année 1864.

DÉSIGNATION des ÉPOQUES.	MARCHÉS DE				Quantités vendues sur tous les marchés du départem.
	Bergues.	Lille.	Douai.	Cambrai.	
Janvier. 1re quinz.	18 98	19 57	18 25	17 12	36,784
— 2e »	18 29	18 94	18 09	17 09	29,247
Février. 1re »	18 33	18 94	17 96	17 26	34,508
— 2e »	18 83	18 89	17 92	17 39	33,759
Mars. 1re »	18 35	19 05	17 47	16 85	37,502
— 2e »	18 59	19 08	17 95	17 21	28,327
Avril. 1re »	18 36	19 33	18 05	17 56	28,949
— 2e »	18 59	19 58	18 95	17 84	33,693
Mai. 1re »	18 71	19 34	18 60	17 69	24,490
— 2e »	18 98	19 29	18 16	17 77	31,091
Juin. 1re »	18 20	21 »	19 64	18 77	28,116
— 2e »	20 47	20 95	20 57	19 37	27,969
Juillet. 1re »	20 11	20 40	20 22	18 83	25,837
— 2e »	19 93	20 29	19 84	18 58	32,585
Août. 1re »	19 56	20 04	19 47	18 50	22,914
— 2e »	19 29	19 82	18 88	17 67	20,668
Septembr. 1re »	18 40	19 43	17 88	16 83	22,327
— 2e »	18 54	19 43	17 42	16 98	24,857
Octobre. 1re »	18 69	19 37	17 92	16 94	35,216
— 2e »	17 86	19 »	17 47	16 77	38,640
Novembre 1re »	17 79	19 18	18 34	16 96	27,849
— 2e »	17 64	18 90	17 87	16 66	32,527
Décembre 1re »	17 05	18 49	17 42	16 14	32,601
— 2e »	16 87	18 15	17 02	16 10	34,253
					724,649

INDUSTRIE.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES

AUTORISÉS PENDANT L'ANNÉE 1864.

24 *Etablissements de* 1re *classe.*

Chaux animalisée (fab. de), 1 ; — citerne aux engrais, 1 ; distillation d'huile de pétrole et de naphte, 3 ; — épuration d'huile de foie de morue, 1 ; — équarrissage (ateliers d'), 3 ; — fonderies de suif à feu nu, 2 ; — noir animal (fab. de), 1 ; — porcheries, 2 ; — potasse (fab de), 2 ; — Routoirs, 1 ; — toiles cirées (fab. de), 1 ; — tueries, 4 ; — vernis (fab. de), 1 ; — verrerie, 1.

732 *Etablissements de* 2e *classe.*

Briqueteries permanentes, 47 ; — chandelles (fab. de), 1 ; — chaudières et appareils à vapeur, 401 ; — fonderies de cuivre, 5 ; — fonderies de fer, 14 ; — fonderie de métaux, 1 ; — fonderie de plomb, 1 ; — fonderies de suif au bain-marie, 2 ; — four à plâtre, 1 ; — fours à chaux, 10 ; — gazomètres, 21 ; — machines à vapeur, 178 ; — machines locomobiles, 1 ; — machines locomotives. 1 ; — moulin à vent, 1 ; — noir animal (fab. de), 1 ; — os et chiffons (dépôts d'), 3 ; — panneries, 5 ; — poteries (fab. de), 3 ; — prussiate de potasse (fab. de), 1 ; — salaisons de poisson, 4 ; — savonnerie, 1 ; — sècherie de betteraves et de chicorée, 1 ; — sucre (fab. de), 6 ; — tanneries, 4 ; — teillage de lin, 2 ; — teintureries, 4 ; — tourailles à chicorée, 2.

220 *Etablissements de* 3e *classe.*

Brasseries, 15 ; briqueteries temporaires, 168 ; — chicorée (fab. de), 15 ; — gazomètre. 1 ; — lavage de laine, 1 ; — moulin à huile, 1 ; — savonnerie, 1 ; — teintureries, 7 ; — torréfaction de racines, 4 ; — tueries, 5.

DISTILLERIES, SUCRERIES ET BRASSERIES.

Production dans le département.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS.			QUANTITÉS FABRIQUÉES.		
	Distil-leries,	Sucre-ries.	Bras-series.	Alcool. (1)	Sucre. (1)	Bière. (2)
				h.	k.	h.
Dunkerque.....	9	3	90	16,645	1,424,769	166,729
Hazebrouck.....	»	»	86	»	»	113,520
Lille.....	29	26	96	137'755	7,756.350	700,220
Cambrai.....	7	17	161	11,790	6,111,008	472,018
Avesnes.....	4	8	148	2,954	2,067,203	505,873
Douai.....	12	36	80	24,539	9,294,093	231,041
Valenciennes....	23	60	146	63,505	17,234,674	427,542
	84	147	807	257,188	43,872,097	2,616,243

(1) Campagne industrielle de 1863-64. — (2) Campagne de 1863.

TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MANUFACTURES.

Pendant sa tournée de 1863-64, M. l'Inspecteur spécial a visité 658 établissements industriels de toute nature occupant 6,391 garçons et 5,651 filles, ensemble 12,032 enfants qui tous suivaient les cours d'instruction établis en leur faveur. C'est une bonne situation qui prouve que la loi, malgré les lacunes qu'elle renferme, reçoit son exécution dans les importants cantons industrieis du département.

Les leçons de couture données aux filles produisent un excellent effet. Partout les mesures prescrites à ce sujet sont très-appréciées ; seulement, dans quelques localités, on néglige de mettre à la disposition de s enfants les étoffes ou objets à confectionner nécessaires. Les recommandations de l'autorité ne manqueront pas sur ce point.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Principales marchandises importées et exportées, en 1862, par les bureaux de douanes du département.

NATURE DES MARCHANDISES.		DIRECTION DE DOUANES de Dunkerque.	de Lille.	de Valenciennes	TOTAL.
IMPORTATIONS.					
Acier en barres	kil.	203,078	9,373	48,821	261,272
Aiguilles à coudre	id.	1,233	773	36,401	38,407
Alcools	litre.	49,523	39,071	27,488	116,082
Application sur tulle	valeur.	»	1,600	»	1,600
Arachides	kil.	636,718	»	»	636,718
Argent brut	id.	»	21	35	56
Bœufs et vaches	têtes.	1,030	18,731	11,569	31,330
Beurre salé	kil.	1,414	24,257	4,523	30,194
Bois exotique de teinture	id.	794,875	330	»	795,205
Bois exotique d'acaj. en billes	id.	117,995	»	»	117,995
Cacao	id.	86,968	13,625	85	100,678
Café	id.	2,659,612	778,160	238,783	3,676,555
Châles de cachemire	pièce.	»	»	»	»
Chanvre teillé	kil.	362,365	4,195	10,528	377,088
Chapeaux de paille	pièce.	17	792	3,876	4,685
Charbon de bois	m. cube	152	814	118	1,084
Chevaux	têtes.	365	1,042	3,861	5,268
Cigares	kil.	8	122	4,730	4,860
Cire brute	id.	5,989	4,948	»	10,937
Cochenille	id.	»	»	»	»
Coke	quint.	1,868	27,902	3,383,969	3,413,739
Coton en laine	kil.	761,466	60,003	2	821,471
Cuivre	id.	359,564	2,660,650	6,724	3,026,938
Dentelles	valeur.	300,832	2,490,601	82,212	2,873,645
Étain brut	kil.	75,345	42,211	500	118,026
Écossines ouvrées pour la bâtisse (pierres)	valeur.	22,235	981,127	1,703,018	2,706,083
Fer étiré en barres	kil.	97,747	89,305	10,334,748	10,521,800
Fils de lin	id.	4,803	533,393	90,622	628,818
Fils de coton	id.	7,127	229,732	18,699	255,558
Fleurs médicinales	id.	481	5,470	21,388	27,339
Fonte	id.	36,943,694	145,025	18,054,762	55,143,481
Gommes exotiques pures	id.	30,078	717	»	30,095
Graines oléagineuses	id.	7,069,232	1,257,241	591,216	8,917,689
Graisses de bœufs, moutons et porcs	id.	582,020	852,168	179,372	1,613,560
Guano	quint.	7,969,841	39,545	70,147	8,079,533
Houblon	id.	116,099	309,493	133,634	559,226
Houille	quint.	116,480	776,123	25,081,891	26,004,494
Huiles d'Olive	kil.	524,359	219,684	11,406	755,449

NATURE DES MARCHANDISES.		DIRECTION DE DOUANES de Dunkerque	de Lille.	de Valenciennes	TOTAL.
Huiles { de palme de coco, etc.	kil.	190,943	84,485	»	272,428
Huiles { de graines grasses ...	id.	2,259,737	23,759	47,078	2,330,574
Indigo	id.	5,860	855	72	6,787
Laines	id.	5,246,708	7,262,356	1,221,261	13,730,325
Lin teillé et étoupes	id.	5,169,507	15,975,594	67,947	21,253,048
Machines et mécaniques	id.	1,077,743	2,530,697	926,306	4,534,736
Manganèse	id.	3,974,872	235,790	1,120,218	5,330,880
Marbres en bloc et en tranches	id.	775,334	3,023	4,545,481	5,323,838
Mercerie	id.	109	5,003	74,915	80,027
Moutons et agneaux	têtes.	3,833	24,432	83,005	111,270
Nacre de perle	kil.	23,469	34	»	23,503
Nitrate { de potasse	id.	»	18,966	»	18,966
Nitrate { de soude	id.	»	»	»	»
Peaux brutes grandes fraîches.	id.	88,285	299,389	1,276,660	1,663,329
Porcs et cochons de lait	têtes.	2,152	27,609	22,370	52,131
Plomb brut	kil.	3,642,610	1,021,796	1,386,118	6,050,524
Poissons de mer { morues	id.	5,816,161	12	3	5,816,176
Poissons de mer { harengs	id.	6,092	»	»	6,092
Poissons de mer { autres	id.	3,672	168,119	2,404	174,195
Poivre	id.	36,224	600	»	36,824
Potasse	id.	377,637	38,231	6,328	422,196
Racines de chicorée	id.	327,024	4,424,242	527,552	5,278,818
Riz en grains	id.	169,777	720,752	103,004	993,533
Rubans de soie ou de laine	id.	»	10	213,643	213,653
Sel brut et raffiné	id.	2,800	»	»	2,800
Soie écrue et bourre	id.	26,685	23,485	217	50,387
Sucres coloniaux et étrangers	id.	637,395	657,555	1,806,953	3,101,903
Thé	id.	950	10	86	1,046
Toiles de lin { blanches	id.	1,514	54,074	38,880	580,468
Toiles de lin { teintes	id.	14	14,554	1,857	16,425
Veaux	têtes.	617	13,618	3,395	17,630
Viandes fraîches	kil.	8,656	323,055	32,747	364,458
Viandes salées	id.	17,939	142,339	203,342	363,620
Vins	hectol	1,396	727	493	4,616
Zinc de première fusion	kil.	471,203	»	11,671,441	12,142,644
EXPORTATIONS.					
Alcool pur	litre.	104,851	1,276	2,782	108,945
Ardoises pour toitures	pièce.	»	»	1,272,020	1,272,020
Batistes et linons	kil.	»	»	10,982	10,982
Beurre	id.	70,760	19,725	524,180	614,665
Bois de fusil	valeur.	2,992	»	139,493	142,485
Boisselleries	kil.	21,191	310	160,588	181,989
Chapeaux, feutre ou paille	valeur.	10,600	4,665	29,647	44,812
Chardons-cardières	id.	»	2,083	56,770	58,853
Chevaux et mulets	têtes.	191	501	272	964
Déchets de laine	kil.	161,918	875,412	204,902	1,242,232
Eaux-de vie	litre.	»	104,668	58,514	162,182
Graines à ensemencer	kil.	383,770	172,707	308,643	855,120
Graines oléagineuses	id.	254,647	1,983,032	175,541	2,403,220
Houilles	quint.	45,060	51,323	496,550	592,933

NATURE DES MARCHANDISES.	DIRECTION DE DOUANES			TOTAL.
	de Dunkerque.	de Lille.	de Valenciennes	
Huiles de graines . . . . . kil.	269,160	132,383	18,416	419,959
Légumes secs et leurs farines. id.	157,467	68,203	16,651	242,321
Lin et chanvre . . . . . id.	2,139,175	6,131,670	605,557	8,876,402
Livres, gravures et lithographies id.	29,977	37,144	20,333	87,454
Machines mécaniques . . . valeur.	230,540	225,876	322,246	778,662
Marne. . . . . kil.	21,636	»	»	21,636
Mercerie, bimbeloterie . . . id.	108,930	49,141	42,096	200,467
Meubles. . . . . valeur.	45,823	38,190	66,257	150,270
Modes. . . . . id.	47,588	44,933	108,267	200,788
Moutons. . . . . têtes.	217	751	1,083	2,051
Papiers peints. . . . . kil.	38,657	5,465	5,884	50,006
Pendules. . . . . id.	120	54	647	821
Perches . . . . . nombre	»	400	1,221,820	1,222,220
Poisson de mer, morue . . . kil.	»	23	31	54
Pommes de terre. . . . . id.	5,310,370	2,386,986	2,843,557	10,540,913
Porcelaine . . . . . id.	17,308	10,589	82,217	110,114
Porcs et cochons de lait. . . têtes.	1,279	360	734	2,373
Peaux tannées, gants, etc. . kil.	53,011	10,506	55,540	119,057
Soie écrue et bourre . . . . id.	70,974	12,752	16,621	100,347
Sel marin . . . . . id.	22,702	»	509	23,211
Tissus de coton blancs ou teints id.	1,266	3,272	39,154	43,692
Tissus de lin { dentelles . . valeur.	166,538	4,312	23,590	234,440
Tissus de lin { toiles . . . kil.	»	»	6,500	6,500
Tissus de soie { autres que dentelles. . id.	1,904	17,210	14,955	33,069
Tissus de soie { dentelles . . valeur.	38	7,352	5,270	12,660
Tissus de laine, draps, mérinos, etc. . . . . id.	30,584	75,781	101,808	208,173
Tourteaux de graines oléagin . id.	2,254,382	9,686,755	2,261,405	14,202,542
Verres et cristaux . . . . . id.	2,309,481	119,050	1,619,118	4,047,649
Vins ordinaires. . . . . litre.	1,987,602	2,435,974	2,282,455	6,706,031

NÉCROLOGIE.

Plusieurs existences précieuses à plus d'un titre pour le département du Nord se sont éteintes dans le cours de 1864. Nous donnons ci-après les notices nécrologiques destinées à rappeler les noms et les services des hommes dont la perte est unanimement regrettée.

LE DOCTEUR BAILLY.

M. Bailly, docteur en médecine, est décédé le 5 février, à l'âge de 66 ans. Il a emporté avec lui les sympathies générales que son caractère droit, sa vie exemplaire et son dévouement à la chose publique avaient su lui concilier depuis longtemps.

Voici le discours prononcé sur sa tombe, par M. Henry Violette, président de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille :

« Je remplis un pénible devoir, comme président de la Société Impériale des Sciences de Lille, en venant dire un suprême adieu au confrère que la mort vient inopinément de nous enlever et que nous accompagnons à sa dernière demeure. M. Bailly avait été admis en 1825 dans notre Société, et depuis près de 40 ans, il a partagé nos travaux; sa coopération a laissé de précieuses traces dans la collection de nos mémoires, et la diversité de ses écrits prouve la variété de ses connaissances.

» Indépendamment d'observations médicales pleines d'intérêt, on y rencontre des recherches spéciales sur des faits curieux d'histoire naturelle; c'est en effet vers cette science que M. Bailly avait plus volontiers dirigé les loisirs de son esprit d'observateur. Familier avec les études botaniques, il a tracé l'histoire des plantes parasites des champs et des jardins, dans des conférences qui attiraient un nombreux auditoire ; il a suppléé maintes fois, dans ses leçons M. Thémistocle Lestiboudois, professeur de botanique, et il s'est toujours montré à la hauteur d'une tâche que la réputation du professeur pouvait rendre difficile à porter.

» A ce titre, M. Bailly faisait partie de la commission du musée d'histoire naturelle, et y rendait journellement des services fort appréciés. Tous ces travaux lui ont valu une digne récompense, l'honneur de présider notre Société des Sciences; dans ces fonctions, il a su se concilier l'estime et l'amitié de tous. Les travaux scientifiques de M. Bailly ne sont pas les seuls titres qu'il nous laisse; il était médecin distingué et vice-président du conseil central de salubrité, je laisse à d'autres plus dignes, le soin de retracer les phases de sa carrière médicale et de faire l'éloge mérité du médecin, je laisse aussi le soin de dire les circonstances honorables qui l'ont appelé au

sein du conseil central d'hygiène, où il a su mériter la haute distinction de sa nomination dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

» M. Bailly a parcouru une carrière trop tôt interrompue, mais les mérites ne se mesurent pas au nombre des années et son existence est bien remplie.

» Il nous laisse un précieux souvenir, il nous lègue un exemple à suivre! Acceptons cet héritage et disons, du fond du cœur, un dernier adieu au bon confrère et au bon citoyen. »

DURANT SAINT-AMAND.

Le département a appris avec une vive peine, le 14 mai, la mort accidentelle de M. Durand St.-Amand, Préfet de Vaucluse, qui avait autrefois, en 1848, dirigé l'Administration du Nord et qui y a laissé des traces profondes de sa sagesse et de son aptitude.

Nous croyons être l'interprête de l'opinion publique de cette contrée en formulant ici les regrets unanimes que cette triste nouvelle a partout inspirés.

ARTHUR DINAUX *.

Les sciences historiques ont fait consécutivement, dans le département du Nord, deux pertes considérables. M. Arthur Dinaux a rejoint dans la tombe, à un an d'intervalle, M. le docteur Le Glay, son maître, son émule et son ami.

La correspondance de ces deux hommes existe en dépôt quelque part. Si, comme nous l'espérons, elle est un jour publiée, il sera permis d'y suivre le mouvement des études d'histoire et d'archéologie, depuis leur réveil dans notre pays jusqu'au point où les ont amenées ces deux puissants initiateurs qui ont fait école autour d'eux.

Nous allons consacrer *à la vie et aux travaux de M. A. Dinaux*, une étude analogue à la *Notice sur M. le docteur Le Glay* qui a été insérée dans l'*Annuaire de* 1864.

M. Dinaux (Arthur-Martin), vit le jour à Valenciennes, le 8 septembre 1795. Son père (Martin-Antoine-Joseph), négociant en cette ville, y fut plus tard adjoint au maire, il devint juge suppléant au tribunal de commerce. Sa mère (Félicité Métribou), formait, sous la Restauration, par son esprit comme par ses charmes, l'un des ornements de la société valenciennoise. On a conservé d'elle un vaudeville de salon, intitulé : *Le Panache Blanc*[1].

* Nous devons à l'obligeance de M. Desplanques, archiviste du département, la notice suivante aussi remarquable par la forme que par les laborieuses recherches qu'elle a coûtées à son auteur.

1 M. Aimé LeR oy en possédait un exemplaire qu'il considérait comme unique. (Voir le *Mémoire de M. Le Glay sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département*, p. 260.)

C'est de cette femme qui poussait l'amour des lettres jusqu'à les cultiver par elle-même, que M. A. Dinaux semble avoir tenu sa vocation d'écrivain et de bibliophile, vocation dont son père, engagé dans les affaires, n'eut pas demandé mieux que de le détourner au sortir de la vie de pension.

Le jeune Dinaux fit ses études à Cambrai, d'où le chef de sa famille était originaire. On le plaça au collége communal de cette ville, sous la direction de l'abbé Desenne; « homme d'esprit, chanoine de la cathédrale et oncle du jeune dessinateur de ce nom que les arts ont perdu en 1826 [2] ».

Doué d'une intelligence active et pénétrante, M. Dinaux eut, dès sa jeunesse, la passion des livres. « Dans un âge où l'on donne habituellement un tout autre emploi au numéraire dont on peut disposer, il consacrait, à l'acquisition de volumes que lui désignait un tact précoce, les économies qu'il pouvait faire. Dès 1814, il commença ses emplètes et il les a continuées sans interruption. De fréquents voyages à Paris, des excursions en pays étrangers, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et jusqu'en Espagne, lui fournirent des occasions multipliées de mettre la main sur des livres qu'on aurait bien de la peine à retrouver aujourd'hui » [3].

Marié en 1817, et dégagé, par sa position de fortune, des soucis matériels de l'existence, il put s'adonner librement à ses goûts favoris. Il n'était pas, du reste, tellement absorbé par les soins qu'entraînait la formation graduelle de sa riche bibliothèque que, chez lui, l'amateur de livres ne fût prêt à céder le pas à l'auteur : il y avait même, dans ce savant, l'étoffe d'un journaliste.

Au mois de decembre 1821, M. A. Dinaux fonda, avec le concours de MM. Aimé Leroy et Stanislas Dubois, les *Petites Affiches de Valenciennes*, journal qui, le 4 mars 1829, prit le titre d'*Echo de la Frontière*. Des personnes, que nous avons lieu de croire bien informées, nous ont assuré que, dans les années qui suivirent la révolution de juillet en France et celle de septembre en Belgique, cette feuille obtint, par l'abondance et la sureté de ses renseignements, une grande vogue dans les deux pays.

Il n'entre pas dans notre plan d'apprécier M. Dinaux comme journaliste.

La passion dominante de M. Dinaux l'entraînait, d'ailleurs, vers des régions plus sereines que celles de la politique. De 1821, date de

2 *Biographie des contemporains* par Rabbe, Vielh de Boisjolin et Ste.-Preuve, t. V, p 162, *art. sur M. Dinaux*. — M Dinaux figure aussi, à son rang alphabétique, dans la *France littéraire* de Quérard, dans la *Littérature contemporaine* par MM. Bourquelot et Louandre et dans le *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau.

3 Gustave Brunet. *Notice sur feu M. Arthur Dinaux*, mise en tête de la 1re. partie du *catalogue de sa bibliothèque* (p. XII-XIII).

la fondation des *Petites Affiches* à 1829, époque de la création des *Archives du Nord*, M. Dinaux ne laissa pour ainsi dire point passer une seule année sans rendre à l'archéologie et à l'histoire locale d'éminents services.

En 1822, il présenta à la société d'émulation de Cambrai et vit couronner par elle, une *Bibliographie Cambrésienne* [4] « véritable modèle de patience et d'exactitude, type de ces monographies spéciales qui font faire à la science des livres des progrès réels [5]. »

Il provoqua, cette même année, la formation d'une compagnie d'actionnaires ayant pour but d'explorer l'emplacement de la forteresse romaine de Famars. Les fouilles commencées le 11 août et activement poursuivies jusqu'en novembre, reprises avec un éclatant succès e septembre 1824 et en janvier 1825, mirent à jour des bains romains près de 30,000 médailles ou monnaies impériales, des vases en bronz et en terre, des mosaïques, des armes, des statuettes en métal, des lampes et autres objets[6].

Les articles par lesquels Arthur Dinaux rendait compte au public de ces trouvailles quotidiennes (car il faisait volontiers, dans son journal, la part très-large à l'élément historique), le placèrent au premier rang des archéologues du pays [7].

Encouragé par son heureux début auprès de la société d'émulation de Cambrai, il concourut, en 1824, pour une autre question inscrite au programme de cette compagnie savante, dont les jugements faisaient autorité. Sa *Biographie du cardinal Pierre d'Ailly* [8], fut honorée des mêmes suffrages que sa *Bibliographie Cambrésienne*.

En 1827, il donna un *Indicateur Valenciennois* [9], à l'instar de l'*Indicateur Cambrésien*, que M. le docteur Le Glay avait fait paraître dès l'année 1815.

4. *Bibliographie Cambrésienne, ou catalogue raisonné des livres et brochures imprimés à Cambrai, suivant l'ordre chronologique des imprimeurs de cette ville, suivi d'une liste alphabétique des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de Cambrai et du Cambrésis, et précédé d'un discours préliminaire.* (Douai, Wagrez, 1822, 1 vol. in-8°). — Cet ouvrage avait d'abord paru dans le t. VI des *Mém. de la Soc. d'Emulation de Cambrai*, p. 211, avec le *Rapport* de M. Pascal Lacroix *sur le résultat du concours.*

5. Gustave Brunet, *Notice sur feu M. Dinaux* (p. XI.)

6. Isidore Cliche, *Notice sur Arthur Dinaux, homme de lettres* (juin 1864, Valenciennes, Prignet, 1 broch. in-8° de 32 pages.)

7. Ces articles, d'après la *Biographie des contemporains*, ont été réunis sous le titre de *Mémoire historique sur les fouilles de Famars*, avec de très-jolis dessins lithographiés.

8. *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai au XVe siècle*, insérée dans le t. IX des *Mém. de la Soc. d'Emulation de Cambrai*, p. 207-320.

9. Valenciennes, 1827, 1 vol. in-8°.

Nous touchons au moment solennel et décisif de la carrière de M. Dinaux, à cette année 1829, qui vit éclore presque simultanément l'*Écho de la Frontière* et les *Archives du Nord* [10]. Ce n'est pas chose facile que de donner à ceux qui n'ont point compulsé les volumes de cette dernière collection, une idée de ce qu'elle contient d'articles émanés de M. Dinaux, articles dont quelques-uns atteignent les proportions, ou sont devenus le germe de grands et beaux ouvrages.

Les personnes même qui ont suivi, dès l'origine, la publication dont nous allons parler, nous sauront gré de leur offrir un tableau synoptique des centaines de sujets abordés dans cette revue avec une supériorité remarquable, par M. Dinaux qui sut s'attacher des collaborateurs du mérite de MM. André Leglay, Isidore Lebeau, Sébastien Bottin, Aimé et Onésime Leroy, en France; baron de Stassart, baron de Reiffenberg, H. Delmotte, en Belgique.

Signaler la part prise par M. Dinaux à la rédaction des *Archives du Nord*, c'est résumer l'œuvre de sa vie.

Il nous a paru que pour rendre cet aperçu plus saisissable, il convenait de renoncer à l'ordre chronologique des publications de notre auteur, et qu'il valait mieux les rattacher aux différents genres dans lesquels il s'est tour à tour exercé.

M. Dinaux est surtout connu comme l'historien des *Trouvères du nord de la France et du midi de la Belgique*. Mais, il s'en faut bien qu'il se soit renfermé dans cette spécialité.

L'histoire monumentale lui doit d'excellentes monographies des châteaux de l'Ermitage [11] et de Belœil [12]; de Boussu [13] et de Montigny [14]; de Mariemont [15] et de Le Loire [16]; des Prés [17] et des Ecaussines [18]; de l'ancien parc d'Enghien [19]; du Raspuc, prison de Lille [20]; de la tour de l'Ecritoire, en l'hôtel du gouvernement, au Quesnoy [21]; de la tour d'Ostrevant, [22]; des abbayes de Fontenelles [23] et de Vicoigne [24]; de la tour de St-Amand [25]; de la chapelle du grand séminaire de Cam-

10. *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique*, par MM. Aimé Leroy, le docteur Le Glay et Arthur Dinaux. (M. Dinaux finit par avoir exclusivement la direction de cette *Revue*.) 1re. série, 1829 à 1836, 4 volumes in-8° (Les articles *hommes et choses* de cette 1re. série ont eu une pagination distincte, et forment un volume supplémentaire que nous désignerons, dans nos collations, par les initiales H. C.) 2e. série, 1837 à 1849, 6 volumes in-8°. 3e. série, 1850 à septembre 1860, 6 volumes in-8°. (La 5e. et dernière livraison du VIe. volume de cette série n'a point paru.)

11. *Archives du Nord*, 1re. série, t. I, 1er. art. *L'ermitage ancien*, pages 26-31; 2e. art. *L'ermitage moderne*, p. 48-55. — 12. Belœil, château du Prince de Ligne, 1re. série, t. I, p. 443-456. — 13. Vieux château de Boussu, 3e série, t. IV, p. 472-474. Château de Boussu, 1re. série, t. II, p. 372-384. — 14. 3e. série, t. IV, p. 356-357. — 15. 2e. série, t. VI, 95-127. — 16. H. C., p. 88-89. — 17. 2e. série, t. II, p. 296-306. — 18. 3e. série, t. I, p. 101-114. — 19. Ibid., t. IV, p. 352-356. — 20. 2e. série, t. V, p. 567-5. — 21. H. C., p. 112-113. — 22. H. C., p. 91-94. — 23. 2e. série, t. I, p. 496-519. — 24. Ibid., ibid., p. 46-71. — 25. 1re. série, t. III, p. 64-78.

brai [26] ; du Palais épiscopal du Câteau-Cambrésis [27] ; du collége du Parc, à Louvain [28].

M. Dinaux, dans ses articles d'histoire monumentale, ne s'en tient pas à la seule inspection des lieux et des murailles ; il aime, surtout s'il s'agit d'un couvent, à pénétrer dans les secrets d'intérieur, à faire parler les échos d'autrefois. L'archéologue, en sa personne, marche escorté du chroniqueur.

L'un des premiers, il a attiré l'attention des érudits sur les *Mémoriaux de l'abbaye de St-Aubert à Cambrai* [29], dont on ne connaissait plus alors que des fragments et dont M. le docteur Le Glay devait, peu de temps après, retrouver le manuscrit original.

En 1850, M. Dinaux fut chargé par M. le Préfet du Nord, d'assister à la délivrance et de procéder au récollement des archives de Château-l'Abbaye, léguées au département par feu M. Bénézech de Saint-Honoré, maire de Vieux-Condé. Ce fut, pour notre auteur, l'occasion de rédiger un rapport sur le chartrier de cet établissement [30].

D'autres articles intitulés : *Richesses des Jésuites en Flandre et en Hainaut* [31] ; *Les Chevaliers de Saint-Antoine en Hainaut* [32] ; *Ordre de Saint-Antoine en Hainaut* [33] ; *Les Chartreux à Marly et à Valenciennes* [34] ; *L'Abbé de Marigny et les chanoinesses de Mons et de Maubeuge* [35] ; *Election d'une abbesse à Maubeuge* [36], témoignent de l'intérêt que M. Dinaux portait à l'histoire des congrégations religieuses établies sous l'ancien régime dans la région du Nord.

Il se complaisait au récit d'événements surprenants, merveilleux, qui, dans le cloître comme hors du cloître, ont jadis tenu les imaginations et les consciences en éveil. Citons de lui, dans le genre le plus sombre et le plus fantastique : *La Possédée de Vervins* (1566) [37] ; *La Sorcière de Préseau* (1645) [38] ; *L'Exorcisme des Brigittines de Lille* (1613) [39] ; *Le Bon-Diable des Noires-Sœurs à Mons* (1584) [40] ; *Une pluie de sang à Bruxelles* (1646) [41], et, dans un ordre de faits mémorables, quoique moins saisissants : *Un Musée de statues de neige à Anvers* (1772) [42] ; *Un adultère en Cambrésis* (1725) [43] ; *Interdit de Saint-Maurice à Lille* (1662-1663) [44] ; *Sacrilége à Lille* (1713) [45] ; *Miracle à Arras*, (1738) [46] ; *Le Miracle de Cambron* (1322-1326) [47] ; *Saint-Ghislain et la Dame de Roisin* [48].

26. 3e. série, t. IV, p. 365. — 27. Ibid., t. III, p. 303-305. — 28. Ibid., ibid., p. 525-527. — 29. 2e. série, t. V, p. 519-532. — 30. 3e. série, t. I, p. 227-238. — 31. 2e. série, t. IV, p. 87-88. — 32. Ibid., ibid., p. 83-84. — 33. 3e. série, t. I, p. 184-185. — 34. 2e. série, t. IV, p. 137-164. — 35. 2e. série, t. III, p. 262-264. — 36. 3e. série, t. I, p. 367-368. — 37. 1re. série, t. IV, p. 72-82. — 38. 2e. série, t. I, p. 228-237. — 39. 1re. série, t. I, p. 154-170. — 40. 3e. série, t. III, p. 298-299. — 41. 2e. série, t. IV, p. 167-169. — 42 3e. série, t. III, p. 412-414. — 43. 2e. série, t. V, p. 344-315. — 44. 3e. série, t. I, p. 240-242. — 45. 2e. série, t. V, p. 82-85. — 46. Ibid., ibid., p. 445-446. — 47. 3e. série, t. II, p. 445-459. — 48. H. C., p. 128-129.

Plusieurs des objets vénérés par la foi de nos pères, tels que[c]: *La Croix miraculeuse d'Arras* [49]; *Le Calvaire de Bruai* [50]; *Les Images de Notre-Dame de Grâce à Cambrai* [51] et de *Notre-Dame de Bonne-Espérance à Raismes* [52], ont été décrits par M. Dinaux, qui n'a omis aucun détail ayant trait à leur culte. Au même genre de recherches, se rapportent sa curieuse notice sur les *Descendants de Saint-Hubert* [53]; et son compte rendu d'*Une fête religieuse à Douai au XVIIe siècle* [54].

Valenciennois d'origine, M. Dinaux fut particulièrement fidèle dans ses écrits à sa cité natale. Non content de mettre en lumière l'un des vieux historiens de cette ville [55], et de demander une statue pour pour l'illustre chroniqueur [56], auquel elle a donné naissance, il éclaircit par les publications suivantes, une multitude de points de ses annales: *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Valenciennes* [57]; *Serment du Magistrat de Valenciennes* [58]; *Réception d'un Chevalier à Valenciennes*, en 1336 [59]; *Le Banquier des Berniers*, en 1334, à Valenciennes [60]; *Marie au Blé*, coutume existant à Valenciennes [61]; *La Croix aux Ceps* [62]; *Halle aux draps de Valenciennes* (1276-1367), [63]; *Beffroi de Valenciennes* [66]; *Hôtel de Lalaing à Valenciennes* [65]; *Procession de Valenciennes* [66]; *La Confrérie des Damoiseaux à Valenciennes* [67]; *La fête de Saint-Jacques et Saint-Christophe à Valenciennes* [68]; *Anéen*, carrousel Valenciennois [69]; *Le Cimetière ou l'Atre-Gertrude, légende Valenciennoise* (1394) [70]; *Entrée joyeuse de l'empereur Charles-Quint en sa ville de Valenciennes* (1540), [71]; *Une Fête flamande sous Charles-Quint*; *Principauté de Plaisance à Valenciennes* (1548) [72]; *Les Huguenots à Valenciennes* (siége de 1567) [73]; *Barbe-Hollande, chronique Valenciennoise* (1569) [74]; *Réconciliation de la ville de Valenciennes avec le roi d'Espagne* (1579), [75]; *Lettre de Henri IV*

49. 3e. série, t. I, p. 368-369. — 50. H. C., p. 159. — 51. 2e série, t. V, p. 225-228. — 52. 1re. série, t. IV, pages 47-53. — 53. 3e. série, t. V, p. 429-430. — 54. 2e. série, t. II, p. 38-66. Cette fête eut pour objet la translation des reliques de Saint-Prosper. — 55. *Notice historique et bibliographique sur Simon Le Boucq, prévôt et historien de Valenciennes* (2e. série, t. IV, p. 507-534.)— *Bref recueil des antiquitez de Valentienne* (ibid., p. 535-567.) — On sait qu'on doit, en outre, à M. Dinaux, une reproduction textuelle de la volumineuse *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes, par Simon Le Boucq*, (1 vol. in-4°, Valenciennes, A. Prignet, 1844.) — 56. *Sire Jehan Froissart*: Etude historique, 3e. série, t. II, p. 115-178. — 57. 2e. série, t. III, p. 43-63. — 58. Ibid., ibid., p. 418-419. — 59. Ibid., t. IV, p. 184-186. — 60. H. C., p. 413-416. — 61. Ibid. p. 171-172. — 62. Ibid., 35-37. — 63. 2e. série, t. I, p. 268-280. — 64. Ibid., t. IV., p. 250-267. — 65. 3e. série, t. II, p. 180-182. — 66. 3e. série, t. III, p. 198-201. — 67. Ibid., t. V., p. 278-280. — 68. H. C., p. 266-268. — 69. Ibid., p. 193-195. — 70. 1re. série, t. I, p. 394-403. — 71. 2e. série, t. IV, p. 349-366. — 72. 1re. série, t. III, p. 313-338. — 73. 1re. série, t. II, p. 432-454. — 74. Ibid., Ibid., p. 47-55. — 75. 3e. série, t. II, p. 548-550.

aux Valenciennois (1594) [76]; *Siége et Prise de Valenciennes par Louis XIV* (1677) [77]; *L'Officier Gascon* (anecdote dudit siége) [78]; *La Rosière d'Aubry* (épisode de la peste de 1777 à Valenciennes) [79]; *Le Dernier mayeur de Valenciennes* (Bouchelet de Berlaymont) [80]; *Serment des Valenciennois en* 1793 [81]; *Les Volontaires Valenciennois*, en la même année [82]; *Les Citoyennes de Valenciennes* [83]; *Magistrat forcé à Valenciennes*, en 1794 [84]; *Galerie historique de Valenciennes* [85]; *Nomenclature des personnages qui se sont fait remarquer dans l'arrondissement de Valenciennes* [86]; *Manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes* [87], *Le Bourgeois de Valenciennes avant* 1789 [88]; *Le Valenciennois au 1er janvier* 1835 [89].

La Flandre (sous ce terme générique, M. Dinaux englobait, suivant l'usage, toutes les provinces contiguës à celle-ci), la Flandre ne tenait pas une moins grande place que Valenciennes dans les préoccupations et dans les études du savant directeur des *Archives du Nord*. Nul n'a décrit avec plus de persévérance et d'amour, les fêtes, les plaisirs, les arts, les monuments, les mœurs et les coutumes de ce plantureux pays. On a de lui : *Les Flamandes* [90]; et par opposition au portrait flatteur qu'il trace de l'immense majorité d'entre elles; *Les Aventures d'une galante Hainuyière* [91]; *Les Anciennes modes flamandes* [92]; *Les Habitudes conviviales et bachiques de la Flandre* [93]; *La Goyère* (tarte flamande), [94] *Les Turlupins en Flandre* [95]; *La Fête des Innocents en Flandre* [96]; *La Fête des Louches* [97]; *La Foire aux Chats à Ypres* [98]; *La Fête d'Ypres* [99]; *Le Veau de la kermesse à Bergues* [100]; *Concert de bêtes durant le voyage de Philippe II aux Pays-Bas* [101]; *Gayant de Douai fêté à Hambourg* [102]; *La Procession de l'Ommegang à Bruxelles* [103], *Mannekin-Pis* [104], *Les Crieurs de Nuit* [105]; *Le Combat des Echasses à Namur* [106]; *Les Chevaliers de l'arquebuse à Cambrai* [107]; *Note complémentaire sur la fête de l'arquebuse à Saint-Quentin* [108]; *Jeux de balle et d'arc en Flandre* [109]; *Tireur à l'arc* [110]; *Culture des fleurs en Flandre* [111]; *Tapisseries de Flandre* [112]; *Horloges fla-*

76. 3e. série, p. 470-472. — 77. Ibid., t. V, p. 210-212. — 78. H. C., p. 294-295. — 79. Ibid., p. 248 249. — 80. 3e. série, t. IV, p. 204-205. — 81. 2e. série, t. V, p. 340-345. — 82. 3e. série, t. I, p. 537-539. — 83. 2e. série. t. III, p. 414-415 — 84. 3e. série, t. III, p. 292-296. — 85. 2e. série, t. VI, p. 427-428. — 86. 2e. série, t. VI. d. 429-454. — 87. 3e. série, t. I, p. 9-12, — 88. H. C., p. 435-438. — 89. Ibid., p. 438-440. — 90. 1re. série, t. I. p. 228-244. — 91. 3e. série, t. I, p. 532-533. — 92. Ibid. t. IV, p. 145-164, — 93. 2e série, t. II, p. 504-536. — 94. H. C., p. 441-443. — 95. 3e série. t. IV, p. 369-370. — 96. Ibid., t. I, p. 124-126. — 97. 2e. série, t. VI, p, 357-358. — 98. Ibid., ibid., p. 529-530. — 99. Ibid., ibid., p. 148-149. — 100. 2e. série, t. VI, p. 343. — 101. H. C., p. 186-187. — 102. 3e. série, t. III, p. 116-117. — 103. Ibid., p. 114-116. — 104. H. C., p. 190-191. — 105. 3e. série, T. IV, p. 365-366. — 106. 2e. série, t. VI, p. 523-526. — 107. 3e. série, t. I, p. 248. — 108. Ibid., t. III, p. 258-260. — 109. Ibid., t. I, p. 365-366. — 110. H. C., p. 545-548. — 111. 2e. série, t. V, p. 89-90. — 112. 1re. série, t. IV, p. 262-278.

mandes [113]; *Martin de Cambrai* [114]; *Jean Du Gaugier* [115]; *Carillons flamands* [116]; *L'Art musical en Flandre au XVIe siècle* [117].

M. Dinaux, toujours à la recherche de l'origine des choses et prompt à revendiquer pour ses compatriotes le mérite de l'invention ou de l'initiative, signale une *Application de l'artillerie à Cambrai en* 1339 [118], et une *Première application du Télégraphe aérien* (entre Paris et Lille), en 1794 [119]. Il a aussi écrit l'histoire des *Puits artésiens* [120] *et des Ballons en Flandre* [121]; mentionnons le *Premier Livre imprimé par Plantin* [122], *le Premier Livre imprimé à Hesdin* [123]; le *Premier Livre imprimé à Lille* [124]; le *Premier Imprimeur de Lille* [125]; le *Premier Journal du Nord* [126]; le *Premier Journal quotidien du Nord* [127]; et le *Premier Journal de Valenciennes* [128].

Il donne en divers endroits de son recueil la clé de certains dictons ou locutions populaires, particulièrement usités dans la région du Nord [129].

Il relève en nous expliquant historiquement ou philologiquement l'origine des *Surnoms de villes* [130], des *Sobriquets de communes* [131], et de *villages* [132]. Il suit enfin dans leur formation respective, trois mots que les Wallons ont rendus synonymes injurieusement pour leurs voisins : *Flamand*, *Flahute*, *Flandrin* [133].

En fait d'usages barbares ou singuliers ayant eu cours dans la région du nord, M. Dinaux rappelle l'existence et indique la source du *Droit de la Fournée de l'Ours*, dû au baron d'Ardres [134]. Il cite des traits de l'*Ancienne Justice* [135], et groupe autour du nom de *Clodsinde*, les détails d'une *Epreuve par l'eau bouillante* qui eut lieu à Blangy en l'an 700 [136]. Il relate aussi un *Duel Judiciaire livré au Quesnoy en* 1405 [137].

La Bataille de César contre les Nerviens [138]; *Les Epidémies en*

113. 2e. série, t. V, p. 561-564. — 114. 2e. série, t. VI, p. 337-338; — 3e. série, t. VI, p. 337-338. — 115. H. C., p. 12-13. — 116. 2e. série, t. VI, p. 220-223. — 117. Ibid., p. 534-536. — 118. 3e. série, t. IV, p. 184-185. — 119. Ibid., ibid., p. 477. — 120. Ibid. t. VI, p. 331-333. — 121. Ibid., t. I, p. 245-248. — 122. Ibid., t. VI, p. 81-83. — 123. 3e. série, t. IV, p. 65-67. — 124. Ibid., ibid., p. 368-369. — 125. 2e. série, t. V, p. 87-89. — 126. Ibid., t. I, p. 75-77. — 127. Ibid., t. V, p. 85-87. — 128. 3e. série, t. IV, p. 73-75. — 129. *Trancher la nappe; — Aller en Flandre sans couteau; — l'Espagnol sans gants* (*sans Gand après l'entrée des Français dans cette place en* 1678); — *faire Flandre, être de Flandre; — les plus belles femmes sont en Flandre.* (3e. série, t. II, p. 299-33, 300-301, 301-302, 415-416, ibid., t. III, p. 117-118.) — Voir aussi les expressions : *Un petit Dunkerque; — les aires de vent en Flandre, — les Pucelles de Maroilles; — les Falbalas à la Decky; — Rien de nouveau sous le soleil.* (3e. série, t. III, p. 119-120, 542-543, ibid., t. IV, p. 476; 2e. série, t. V, p. 448-449; 3e. série, t. V, p. 290-292.) — 130. 3e. série, t. I, p. 137-139. — 131. Ibid. t. VI, p. 335-337. — 132. Ibid., t. V, p. 424-425. — 133. Ibid., t. III, p. 120-122. — Il signale aussi les variations qu'a subies, dans le langage du Nord, le mot Epiphanie, *Tiphaine*, *Tyephingelle* (3e. série, t. I, p 244-245.) — 134. 2e. série, t. III, p. 551. — 135. 3e. série, t. IV, p. 569-571. — 136. 1re. série, t. II, p. 69-88. — 137. 3e. série, t. II, p. 537-538. — 138. Ibid., t. III, p. 176-194.

Flandre [139]; *Le Tournoi d'Anchin* [140]; *Le Faux Sire de Mortagne* [141]; *Le Vœu du Héron* [142]; *Le Bâtard de Condé* [143], sont autant d'épisodes de l'histoire intérieure des provinces du Nord depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du moyen-âge. On peut relier à ce groupe de publications : *Le Triumphe des Carmes* ou *Combat des Moines de Saint-Pol* (Paul), *contre les Carmois hors la porte Cardon* (à Valenciennes), *pour le corps d'un seigneur de Berlaymont* (1311), poëme héroï-comique dont M. Dinaux s'est fait l'éditeur conjointement avec M. Aimé Leroy [144].

Des documents officiels, des pièces révélant l'esprit public de nos contrées en des temps plus modernes, ont été imprimés ou indiqués par M. Dinaux sous les titres suivants : *Complainte sur Philippe-le-Bon* [145]; *Chanson contre les Gantois* (1452) [146]; *voyage d'Antoine de Lalaing en Espagne* (1501) [147]; *Les Chansons de Namur* (1507) [148]; *La Paix faite à Cambrai entre l'empereur et le très-chrétien roi de France* (1508) [149]; *Le Dépucellage de la ville de Tournay avec les pleurs et lamentations obstant sa défloration* (21 septembre 1513) [150]; *Avénement de Charles-Quint au trône d'Espagne* (14 *mars* 1516) [151]; *Paix des Dames à Cambrai* (1529) [152]; *Deux Chansons sur Charles-Quint* (1538-1539) [153]; *Charles-Quint et son valet de chambre* (Adrien Dubois, né à Bapaume) [154]; *Obsèques de Charles-Quint à Bruxelles* [155]; *Tarif des droits de douanes dans les provinces des Pays-Bas au XVIe siècle* [156]; *Les Hurlus* [157]; *Bulle de Grégoire XIII accordant des indulgences à ceux qui iront combattre les révoltés flamands* [158]; *Catherine Herman* [159]; *André de Douai et la belle Marion, la Lilloise* (épisodes du siége d'Ostende par les archiducs) [160]; *La Fosse Eugénienne* [161]; *Arras, orangiste* [162]; *Les Etats d'Artois et le duc d'Alencon* [163]; *Caricature contre Albert et Isabelle* [164]; *Caricatures historiques sur Arras* [165]; *Siége d'Arras en* 1640 [166]; *Prédiction sur Arras* [167]; *Antipathie des Espagnols et des Français* [168]; *Le Chapelet de l'Espagnol* [169]; *Chansons des Français contre les Hainuyers* [170]; *Relation du premier voyage en*

139. 1re. série, t. II, p. 244-263. — 140. 2e. série, t. IV, p. 27-48. — 141. Ibid., t. I, p. 83-84. — 142. 1re. série, t. IV, p. 145-161. — 143. 3e. série, t. I, p. 522-524. — 144. 1re. série, t. III, p. 344-377. — 145. 3e. série, t. VI, p. 333-335. — 146. Ibid., t. II, p. 550-552. — 147. Ibid., t. VI, p. 65-67. — 148. 2e. série, t. VI, p. 355-357. — 149. 3e. série, t. III, p. 489-510. — 150. 2e. série, t. I, p. 365-389. — 151. Ibid., t. V, p. 382-385. — 152. 3e. série, t. III, p. 541-542. — 153. Ibid., t. I, p. 436-444. — 154. H. C., p. 53-54. — 155. 3e. série, t. I, p. 115-118. — 156. Ibid., t. IV, p. 242-263. — 157. 2e série, t. VI, p. 139-141. — 158. 2e série, t. V, p. 235-236. — 159. 3e. série, t. V, p. 119-120. — 160. 2e. série, t. VI, p. 132-133. — 161. 3e. série, t. VI, p. 80-81. — 162. 2e. série, t. VI, p. 134-135. — 163. 3e. série, t. II, p. 187-189. — 164. Ibid., t. I, p. 364-365. — 165. Ibid., t. III, p. 118-121. — 166. Ibid., t. VI, p. 121-123. — 167. 2e. série, t. VI, p. 284-285. — 168. 3e. série, t. II, p. 291-294. — 169. 3e. série, t. I, p. 533-534. — 170. Ibid., t. VI, p. 69-71.

Flandre de la reine Marie-Thérèse (1667) [171] ; *Journal du voyage du Roi* (Louis XIV), *en Flandre, avec une relation de ce qui s'est passé sur le vaisseau l'Entreprenant, et aux combats des deux frégates à la rade de Dunkerque* (1680) [172] ; *Anecdote sur le siége de Mons* (1691) [173] ; *Chanson sur Namur* (1692) [174] ; *Serment des gouverneurs de Namur* [175] ; *Louis XIV et la Jeune Flamande* [176] ; *Incident de Malplaquet* (11 septembre 1709) [177] ; *Le mayeur de Saint-Quentin en* 1717 [178] ; *Chanson du Congrès de Cambrai* (1722), [179] ; *Les Masques Arrachés* (pamphlet contre les auteurs de la révolution brabançonne) [180] ; *Cavalcade fictive de* 1787 (autre satyre, publiée dans le même temps et le même pays) [181] ; *Le Roi de Calais* [182] ; *Le Drapeau de la Colonel-général à Lille* [183] ; *Bonnet de la Liberté* [184] ; *Nicollon à la lanterne* [185] ; *Un Conventionnel du Nord en prison* [186] ; *Projet de suppression des cercueils* sous la Convention [187], *d'érection d'une colonne départementale du Nord à Douai, en* 1800, [188], *de destruction des places fortes de la frontière en* 1815 [189].

En traversant une série d'anecdotes relatives à la biographie de quelques princes : *Le rendez-vous au Châtelet* [190] ; *Fuite en Belgique de la reine Marie de Medicis* [191] ; *Un trait de Charles de Lorraine* [192] ; *Un trait de l'enfance du prince de Ligne* [193] ; *La chasse du cerf à Alost* [194] : *Piccolomini et Gassion* [195] ; *Spinola et Maurice de Nassau* [196] ; *Le duc d'Havré et les Gardes Wallonnes* [197] ; *Un Croy resté sans sépulture* [198] ; *Un Croy cordon bleu* [199] ; on entre de plein pied dans un défilé d'articles consacrés, par M. Dinaux, au séjour plus ou moins prolongé, qu'ont fait, dans nos contrées, certains personnages de marque, tels que :

Jeanne d'Arc à Beaurevoir [200] ; *Sully au Câteau-Cambrésis* [201] ; *Turenne à Solre le-Château* [202] ; *Madame Deshoulières à Bruxelles* [203] ; *Marie de Gonzague, reine de Pologne, à Valenciennes et Bruxelles* [204] ; *Villars au fort de Scarpe* [205] ; *Law* [206] ; *L'Abbé Vermond* [207] ; *Lavalette à Valenciennes* [208] ; *Voltaire à Cambrai*

171. 2e. série, t. VI, p. 50-71. — 172. 3e. série, t. I, p. 445-471. — 173. Ibid., t. II, p. 540-541. — 174. Ibid., t. V, p. 408-409. — 175. Ibid., t. III, 530-531. — 176. H. C., p. 95-96. — 177. 3e. série, t. IV, p. 78-80. — 178. 2e. série, t. V, p. 449-459. — 179. 3e. série, t. IV, p. 67-69. — 180. 2e. série, t. V, p. 324-326. — 181. 3e. série, t. III, p. 118-119. — 182. 2e. série, t. IV, p. 577-578. — 183. 3e. série, t. VI, p. 182-185. — 184. H. C., p. 25-26. — 185. Ibid., p. 429-432. — 186. 2e. série, t. VI, p. 335-337. — 187. 3e. série, t. II, p. 182-184. — 188. 3e. série, t. V, p. 293-294. — 189. Ibid., t. III, p. 307-309. — 190. H. C., p. 215-217. — 191. 3e. série, t. III, p. 305-307. — 192. Ibid., t. II, p. 422-424. — 193. Ibid., ibid., p. 424-425. — 194, Ibid., Ibid., p. 545-547. — 195. 2e série, t. II, p. 452-453. — 196. H. C., p. 240. — 197. 2e. série, t. V. p. 233-234. — 198. Ibid., t. IV, p. 472-374. 199. 3e. série, t. VI, p. 179-180. — 200. H. C., p. 415-416. — 201. Ibid., p. 23-24. — 202. Ibid., p. 14-15. — 203. 2e. série, t. V, p. 565-567. — 204. 3e. série, t. IV, p. 80-81. — 205. 2e. série, t. VI, p. 530-531. — 206. Ibid., t. V, p. 234-235. — 207. 3e. série, t. I, p. 524-525. — 208. Ibid., t. III, p. 586-589.

[209]; *Charles Stuart à Arras* [210]; *Marmontel à Liège* [211] *et à Valenciennes* [212]; *Pichegru à Lille* [213]; *L'Empereur François II à Mons, en 1794* [214].

Appartiennent à la même catégorie de notices : *Bonaparte et le géant d'Anvers* [215]; *Les Tournaisiens à Austerlitz* [216]; *Le Muséum de Waterloo* [217] et les articles ayant pour titre : *Bourse de Bruges* [218]; *Coupe d'or du comte de Fuentes* [219]: *Armure de Louis XIV* [220]; *Ostensoir de Fénelon* [221]; *Sépulture de J.-B. Rousseau* [222]; *Tombeau de Marie-Christine* [223] qui nous amènent, presque sans transition, de l'histoire des *personnes* à celle des *objets d'art*.

M. Dinaux a attaché son nom à une *Iconographie des XV*[e] *et XVI*[e] *siècles* [224] et plus spécialement à une *Iconographie Lilloise*, œuvre capitale dans laquelle il donne avec tous les développements qu'elle comporte, la liste des *graveurs et amateurs d'estampes de Lille*, tant anciens que modernes [225]. Il a signalé la *Première Monnaie Obsidionnale du Nord* [226], affecté dans son recueil un certain nombre d'articles à la *Numismatique* [227], aux *antiquités* [228] et aux *musées* du département [229]. Il a enfin, par une idée qui lui est propre, considéré le *Musée de Versailles dans ses rapports historiques et artistiques avec le département du Nord* [230].

Il a enrichi la géographie historique de nos contrées de notices sur *l'Escaut* [231], sur le *village de Roucourt* [232], sur le *canton de Pévèle* [233], et sur *Le Borinage*, canton de convention situé entre Quiévrain et Mons [234].

Nous arrivons au domaine que M. Dinaux semble s'être plus particulièrement réservé, à celui de l'histoire littéraire de la région du Nord. Nous croirons avoir fait suffisamment l'éloge de ses quatre volumes sur

209. 2e. série, t. V, p. 346-347. — 210. 3e. série, t. III, p. 514-517. — 211. 3e. série, t. V, p. 110-112. — 212. H. C., p. 138-139. — 213. 2e. série, t. IV, p. 579-580. — 214. 3e. série, t III, p. 419-422. — 215. Ibid., p. 212-214. — 216. 3e. série, t. I, p. 520-522. — 217. Ibid., t. III, p. 299-301. — 218. H. C., p. 259-260. — 219. 2e. série, t. IV, p. 370. — 220. 3e série, t. III, p. 312. — 221. H. C., p. 321-323. — 222. Ibid., p. 45-47. — 223. 2e. série, t. IV, p. 573-575. — 224. 3e. série, t. III, p. 149-156. — 225 2e. série, t. III, p. 202-258. — 226. Ibid., t. V, p. 452-456. — 227. *Monnaies obsidionales; — Escalier (monnaie des Pays-Bas); — Jetons des villes et châtellenie de Lille; — Deniers de plomb du chapitre de Maubeuge; — Médailles des familles de Ligne et d'Aremberg; — Médailles satyriques sur la prise de Lille, en* 1708; — *Médailles de Bouchain; — Médailles de Condé; papier monnaie du Nouvion.* (3e. série, t. I, p. 353-355; H. C., p. 516; 3e. série, t. VI, p. 176-178; 2e. série, t. IV, p. 582-583; 3e. série, t. I, p. 351-353; 2e. série, t. IV, p. 568-571; ibid., t. VI, p. 226-228; ibid., p. 840-342; ibid., t. IV, p. 473-474.) — 228. *Description d'un vase antique trouvé à Bavai le 27 novembre* 1834, 1re. série, t. IV, p. 124-128. — 229. Musée de Valenciennes : *Tentation de St.-Antoine; — Fénelon et le duc de Bourgogne*, tableau couronné à Cambrai; — *Musée du Nord de la France* (1re. série, t. IV, p. 189-192. — 230. 2e. série, t. I, p. 356-364. — 231. 2e. série, t. VI, p. 349-352. — 232. Ibid., t. V, p. 228-230. — 233. Ibid., t VI, p. 518-520. — 234. 3e. série, t. I, p. 127-129.

les *Trouvères, jongleurs et menestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, publiés à de si longs intervalles [235], — lorsque nous aurons dit que le premier obtint, dès son apparition, les honneurs d'un compte-rendu dans le *Journal des Savants* [236], que joint aux deux suivants, il valut à son auteur le titre de *Membre correspondant de l'Institut*, et que la classe de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, chargée de la continuation de *L'Histoire littéraire de la France*, a témoigné hautement l'estime dans laquelle elle tient les doctes travaux de M. Dinaux *sur les Poëtes Wallons du moyen-âge*, en leur faisant de notables emprunts.

Les *Archives du Nord* ont recueilli bien des glanures de ces abondantes gerbes, M. Dinaux y a consigné d'intéressantes notices sur les Sociétés littéraires ou artistiques du pays : *Le Puy d'Arras* [237]; *Le Valmuse* [238]; *Les Rosati d'Arras* [239]; *La Confrérie des Clercs parisiens à Douai* [240]; *Concours de poésie flamande* [241]; *L'Académie d'Arras* [242]; *Le Bent* ou *Schilderbent* (association de peintres flamands et hollandais, qui allaient à Rome pour se perfectionner dans leur art), [243]; *L'Académie de peinture, sculpture et architecture de Valenciennes* [244]; *L'Académie de peinture de Lille* [245]; *La Société des enfants de Gayant à Douai* [246].

Les origines de l'art dramatique dans la région du Nord ont fixé l'attention de M. Dinaux, témoin ses articles : *Géneviève de Brabant* [247]; *La Jeunesse de Karel Van Mander* [248]; *Le Jugement de Pâris*, joué devant Charles-Le-Téméraire à Lille, en 1468 [249]; *Théâtre religieux à Lille* [250]; *Une représentation chez les Jésuites de Dunkerque* [251]; *Théâtre des Jésuites à Saint-Omer* [252]; *Théâtre anglais à Valenciennes* [253]; *L'Impromptu de Namur* (1692) [254]; *Théâtre du maréchal de Saxe en Belgique* [255]; *Théâtre du château de l'Ermitage* [256]; *Une Tragédie-Opéra à Mons* [257]; *La Bataille de*

235. 1er. vol. *Les Trouvères Cambrésiens*, ouvrage couronné par la Société d'Emulation de Cambrai, le 16 août 1833, imprimé dans les *Archives du Nord*, 1re. série, t. III, p. 128-182; (l'édition définitive en fut donnée en 1837. Paris, Téchener, in-8°). 2e. vol. *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*, ibid., in-8°, 1839. 3e. vol. *Les Trouvères Artésiens*, ibid., in-8°, 1843. 4e. vol. Les Trouvères Brabançons, Hainuyers, Liégeois et Namurois, Bruxelles, 1863, Heussner, in-8°. — 236. Dans le numéro de juin 1834. — L'article est du célèbre *Raynouard*. Voir aussi *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1re. série, t. V, p. 288. — 237. 3e série, t. III, p. 454-465. — 238. 2e. série, t. IV, p. 76-78. — 239. 3e. série, t. I, p. 63-99. — 240. Ibid., t. VI, p. 67-69. — 241. H. C., p. 552-553. — 242. 3e. série, t. I, p. 361-363. — 243. 2e. série, t. VI, p. 128-132. — 244. 3e. série, t. V, p. 276-278. — 245. H. C., p. 9. — 246. 2e. série, t. VI, p. 141-143. — 247. 3e. série, t. III, p. 387-401. — 248. 2e. série, t. V, p. 327-328. — 249. H. C., p. 51-52. — 250. 3e. série, t. VI, p. 300-311. — 251. 2e. série, t. V, p. 95-96. — 252. 3e. série, t. I, p. 513-516. — 253. Ibid., p. 530-532. — 254. Ibid., t. VI, p. 77-79. — 255. 3e. série, t. V, p. 80-90. — 256. Ibid., t. IV, p. 474-476. — 257. 2e. série, t. V, p. 220-222.

Ramillies en pastorale [258]; *Pièces dramatiques rares et curieuses* [259].

Le goût de M. Dinaux pour toutes les particularités de l'histoire artistique et littéraire, pour les gravures de prix, les livres hors de commun, les autographes et pièces inédites, se révèle par les titres suivants : *Le Chien de Rubens* [260]; *Une Ancienne Contrefaçon* [261]; *Marque des Orfèvres du Nord* [262]; *Une Originalité d'artiste* [263]; *Tombe de Jean Second à Saint-Amand* [264]; *Saint-Quentin, patron du Vermandois* [265]; *La danse du Mundi* [266]: *La dispute du Haut-de-Chausse* [267]; *Portraits des Forestiers de Flandre* [268]; *Armoiries des Caasbeck en Flandre* [269]; *Généalogie des Croy* [270]; *Curiosité de Bel-OEil* [271]; *La princesse Helène de Ligne* [272]; *Imprimerie particulière du prince de Ligne* [273]; *Imprimerie particulière à Douai* [274]; *L'Imprimerie à Maubeuge* [275]; *Liste des ouvrages imprimés de Désiré Tricot* [275 bis]; *Deux Martyrologes de Saint-Omer* [276]; *Auto-dafé de dossiers en* 1578 [277]; *Brûlement de livres à Douai* (1633), [278]; *Les Heures de Cambrai* (1507) [279]; *Etrennes Camberlottes* (1806), [280]; *Les Belgicus* [281]; *La Jurisprudentia heroïca du chancelier Christyn* [282]; *Le Temps de Jean de Wert* [283]; *Les Cents Nouvelles nouvelles* [284]; *Contes sur Saint-Ghislain* [285]; *Pélerinage de Colombelle et Volontairette* [286]; *Annette et Lubin* [287]; *Le Paradis terrestre d'un chanoine de Liége* [288]; *Une Pièce rare* [289]; *Un amorçoir en ivoire* [290]; *Une rare Eau-forte* [291]; *Une Chanson du XVe siècle* [292]; *Un Livre excentrique* [293]; *Un Critique de Boileau* [294]; *Une Chanson de feu Molière à Bruxelles* [295]; *Un Autographe de Grécourt dans la même ville* [296]; *Une Lettre de Louis XVIe* [297]; *Une Lettre de Madame Elisabeth* [298]; *Lettres d'Antoine Watteau* [299]; *Mercier et le Monument de Fénelon* [300]; *Lettre de Mercier de Compiègne* [301]; *Pièces en patois rouchi, wallon et liégeois* [302].

258. 2e. série, t. V, p. 328-631. — 259. Ibid., t. VI, p. 520-522. — 260. 2e. série, t. IV, p. 475-476. — 261. 3e. série, t. VI, p. 329-331. — 262. Ibid., t. VI, p. 75-76. — 263. Ibid., t. II, p. 547. — 264. Ibid., t. IV, p. 177-179. — 265. Ibid., t. III, p. 205-208. — 266. 2e. série, t. VI, p. 526. — 267. 3e. série, t. I, p. 139-140. — 268. Ibid., t. VI, p. 180-182. — 269. Ibid., t. IV, p. 567-569. — 270. Ibid., t. I. p. 242-244. — 271. 2e. série, t. II, p. 547-549. — 272. 3e. série, t. V, p. 288-290. — 273. 2e. série, t. III, p. 270-273. — 274. Ibid., t. VI, p. 532-534. — 275. 3e. série, t. VI, p. 343-344. — 275 bis. 3e. série, t. II, p. 276. — 276. 3e. série, t. II, p. 416-418. — 277. 3e. série, t. II p. 538-540. — 278. 3e. série, t. V, p. 430-431. — 279. Ibid., t. III, p. 103-108. — 280. 2e. série, t. V, p. 222-225. — 281. 3e. série, t. V, p. 274-276. — 282. 2e. série, t. V, p. 447-448. — 283. 3e. série, t. I, p. 129-130. — 284. Ibid., t. IV, p 175-177. — 285. H. C., p. 112-114. — 286. 3e. série, t. III, p. 406-408. — 287. Ibid., t. V, p. 112-116. — 288. 2e. série, t. VI, p. 511-515. — 289. 3e. série, t. IV, p. 358-360. — 290. Ibid., t. V, p. 116-117. — 291. Ibid., t. IV, p. 79. — 292. 2e. série, t. VI, p. 342-343. — 293. 3e. série, t. IV, p. 365-367. — 294. Ibid., t. IV, p. 71-73. — 295. Ibid., t. III, p. 404-405. — 296. Ibid., t. IV, p. 75. — 297. Ibid., t. III, p. 208-209. — 298. Ibid., t. III, p. 295-297. — 299. Ibid., t. V, p. 403-405. — 300. Ibid., t. III, p. 100-108. — 301. 2e. série, t. I, p. 85-86. — 302 3e. série, t. III, p. 29-36.

Nous avons exclu des listes précédentes les innombrables *biographies* qui ont M. Dinaux pour auteur, nous réservant de les classer séparément, ainsi que nous allons faire.

Deux moines de Saint-Amand, Gislebert, narrateur, au XIe siècle, des *Miracles* du patron de son abbaye [303], et Gonthier, qui y faisait des vers au XIIe, [304], ouvrent avec l'hérésiarque Tancelin, que M. Dinaux appelle le *Mahomet flamand* [305], la longue galerie historique dans laquelle celui-ci nous introduit.

Les Martyrs de Gorcum [306]; Edmond Geninges, qui tomba sous les coups d'Elisabeth en Angleterre [307]; Michel Herlin, riche bourgeois de Valenciennes, qui disparut dans les troubles de Flandre [308]; le théologien protestant Lucas Tréca, activement mêlé aux guerres de religion en France [309], représentent le côté héroïque, sanglant et agité du XVIe siècle.

A côté de ces zélés propagandistes, se détache la belle figure militaire de Charles de Lannoy, sire de Maingoval [310].

Isaac et Jacques Lemaire, navigateurs de la fin du XVe siècle [311]; Vincent de Stochove, voyageur brugeois au commencement du XVIIe siècle [312]; les intrépides missionnaires Hennepin [313] et Nicolas Trigault [314]; le carme Laurent Mouton [315] et le récollet Crespel [316], inaugurent sur la scène du monde un nouveau genre d'audace et de mérite.

Le cordelier Jacques de Guise, annaliste du Hainaut [317]; le chanoine Henri Rommain, abbréviateur de Tite-Live au XIVe siècle [318]; l'Hesdinois Jehan Mansel, qui composa par ordre de Philippe-le-Bon, la *Fleur de toutes les Histoires* [319]; Nicaise Ladam, historien et poëte de Béthune sous Charles-Quint [320]; Antoine de Pauvillon, l'un des rédacteurs des *Mémoriaux de Saint-Aubert* [321]; Floris Van der Haër [322]; Gilles Waulde, chanoine et historien de l'abbaye de Lobbes [323]; Arnold Wion, bénédictin de Douai [324]; le bénédictin Caffiaux de Valenciennes [325]; L'abbé de Montlinot [326]; le chanoine Stiévenard [327]; Lambiez, dit *le père Grégoire* [328]; Dom Druon, bibliothécaire de la Chambre des députés [329]; MM. Sébastien Bottin [330], Guilmot [331], Aimé Leroy [332],

303. H. C., p. 119. — 304. Ibid., p. 322-323. — 305. Ibid. p. 110-111. — 306. 3e. série, t. III, p. 414-416. — 307. 2e. série, t. III, p. 265-266. — 308. 3e. série, t. IV, p. 76-78. — 309. 2e. série, t. II, p. 546-547. — 310. 1re. série, t. III, p. 216-229. — 311. 2e. série, t. III, p. 547-551. — 312. 2e. série, t. III, p. 405-408. — 313. Ibid., t. V, p. 67-81. — 314. 1re. série, t. IV, p. 95-108. — 315. H. C., p. 30. — 316. 3e. série, t. VI, p. 62-65. — 317. 3e. série, t. V, p. 362-368. — 318. 2e série, t. II, p. 550. — 319. 2e. série, t. II, p. 549-550. — 320. 3e. série, t. V, p. 422-424. — 321. 2e. série, t. II, p. 327-329. — 322. 1re. série, t. III, p. 390-397. — 323. 2e. série, t. II, p. 542-544. — 324. 2e. série, t. I, p. 309-312. — 325. Ibid., t. II p. 325-327. — 326. 1re. série, t. II, p. 133-140. — 327. 2e. série, t. III, p. 408-411. — 328. Ibid., t. II, p. 461-465. — 329. Ibid., t. VI, p. 515-518. — 330. 3e série, t. III, p. 417-419. — 331. 2e. série, t. I, p. 300-306. — 332. Ibid., t. VI, p. 237-251.

se transmettent de siècle en siècle jusqu'à nos jours, le flambeau du savoir historique.

M. Dinaux ne manque point de mentionner à côté d'eux, sous le titre de *bibliophiles*, ceux qui ont aidé à la diffusion des lumières dans la région du Nord. Il nomme ainsi : Dom Philippe de Hosden, septième abbé de la noble abbaye de sainte Gertrude de Louvain[333], Mathias de Heesuwyck, prélat de Middelbourg [334], tous deux vivant au XVIe siècle et créateurs de bibliothèques dans leurs établissements; — le cardinal Jean Gualter de Sluse [335], et, parmi les modernes, Jean-Baptiste Verbeyst, le plus célèbre bouquiniste de l'Europe [336], M. J. Barrois, de Lille [337], et M. J.-B. Castiaux, décédé, le doyen des libraires du Nord [338].

Les travaux du genre historique ne sont pas les seules œuvres du cloître auxquelles M. Dinaux s'intéresse. Il cite, avec éloges, dans une série d'articles : Jacques Froye, disciple et éditeur de Louis de Blois[339]; André du Croquet, contemporain dudit Jacques, à Hasnon, connu pour son Essai de réforme de l'orthographe française [340]; Jean Le Prévost, poète religieux en la même abbaye [341]; Roger Braye, chanoine et poète latiniste à Courtrai [342]; un autre poète chrétien : le P. Angelin Gazet[343]; le jésuite Borghesius (Jean Bourgeois), auteur de traités théologiques [344]; Antoine Alar, prédicateur général de l'ordre des Dominicains en 1615 [345]; Raymond de Hezecques, aussi dominicain et attaché, comme le précédent, à la maison de Valenciennes, prédicateur et aumônier de Marie de Médicis [346]; Albéric Boulit, nommé par Louis XIV trente-sixième abbé de Loos [347]; Louis de Reyn, capucin dunkerquois, auteur d'un écrit contre les hérésiarques, imprimé en 1701 [348]; enfin, le P. Richard, à qui la haine des encyclopédistes valut plus d'une disgrâce [349].

Les savants de l'ordre laïque ou séculier auxquels M. Dinaux consacre une notice sont : Jean d'Angoys, *Morinien*, libraire, imprimeur, publiciste [350]; Gabriel Meurier, grammairien avesnois, aussi du XVIe siècle [351]; Ferdinand de Maubus, lillois [352], et Lemaire de Bergnettes, conseiller au Parlement de Douai [353], tous deux traducteurs d'ouvrages de piété; l'abbé Manesse, naturaliste, né à Landrecies comme le marquis Du Pleix, et ayant droit, comme lui, à une biographie [354]; le

333. 2e. série, t. VI, 147-148. — 334. 2e. série, t. IV, p. 874-875. — 335. 3e. série, t. I, p. 130-132. — 336. 2e. série, t. VI, p. 522-523. — 337. 3e. série, t. V, p. 406-408. — 338. Ibid., t. IV, p. 566-567. — 339. 2e. série, t. IV, p. 168-170. — 340. H. C., p. 157-158. — 341. Ibid., p. 62-64. — 342. 2e. série, t. IV, p. 270-273. — 343. 2e. série, t. II, p. 455-457. — 344. Ibid., t. II, p. 457-460. — 345. Ibid., t. IV, p. 268-269. — 346. Ibid., t. V, p. 554-560. — 347. H. C., p. 120; 2e. série, t. VI, p. 333-335. — 348. 2e. série, t. IV, p. 171-172. — 349. H. C., p. 226-227. — 350. 2e. série, t. V, p. 100-101. — 351. Ibid., t. V, p. 211-219. — 352. Ibid., t. V, p. 93-94. — 353. H. C., p. 185-186. — 354. Biographie de l'abbé Manesse, 3e. série, t. II, p. 260-271. — Biographie de Dupleix, 2e. série, t. V, p. 94-98.

capitaine Bottée, qui rédigea, au XVIIe siècle, un traité de stratégie [355]; Pierre Hassart, médecin du XVIe siècle, né à Armentières [356]; J.-B. Dumonchaux, né à Bouchain, en 1733, auteur d'une *Bibliographie médicinale* [357]; le docteur Belval, praticien de village, qui trouva le moyen de composer, dans ses trop rares loisirs, une *Bibliographie médicinale du nord de la France et du midi de la Belgique* [358]; le géographe Gosselin [359]; Decroix, né à Lille, ami et éditeur de Voltaire [360]; *le Cousin Jacques* (pseudonyme de l'écrivain Beffroy de Reigny) [361]; Le Plat du Temple, professeur à l'université de Louvain, polémiste du temps de la Révolution et de l'Empire [362]; le polygraphe Hécart [363]; le chevalier Hennet, homme politique, poète, économiste [364]; Victor Simon, journaliste dunkerquois [365]; M. Émile Gachet [366]; Madame Clément Hémery [367]; M. Guillemin, d'Avesnes, spirituel auteur d'*une Réponse à l'Ermite en province* [368]; M. Pigault de Beaupré, poète et antiquaire [369]; M. Bénézech de Saint-Honoré, qui alliait, comme le précédent, le culte des Muses à la passion de l'Archéologie [370].

La famille des poëtes se déroule nombreuse dans le recueil de M. Dinaux. Elle commence à Herman, conteur Valenciennois du XIIe siècle [371] et à l'*abbé de Peu de Sens*, repris comme l'un des plus anciens trouvères de l'Artois [372]. Elle comprend : le sieur de Lestocquoy, chantre des fleurs au commencement du XIVe siècle [373]; Julien Fossetier, vieux poëte de la ville d'Ath, né vers 1450 [374]; Jacques Immeloot, poëte d'Ypres [375]; le poëte Lainez, de Chimay [376]; le poëte Bruneaux [377]; le poëte Le Gay [378]; Robert du Triez [379]; Agathon Fourmantel [380]; Alexis Mathon [381]; ces trois derniers poëtes lillois; le chanoine Dumarquez, l'un des Rosati d'Arras [382]; l'abbé d'Everlange de Witry, chanoine de Tournai [383]; Feutry [384]; le chanteur Brûle-Maison [385]; M. J. Vandenzande, poëte belge, acclimaté en France, mort dans l'hiver de 1852-53 [386].

Plus longue encore est la série des artistes auxquels M. Dinaux accorde une place dans sa galerie des gloires ou des notoriétés de la région du Nord : Jean de Cartegny, enlumineur au XVe siècle [387];

355. 3e. série, t. IV, p. 563-565. — 356. Ibid., t. III, p. 303-311. — 357. H. C., p. 27-29. — 358. 3e. série, t. III, p. 424-425. — 359. H. C., p. 47-48. — 360. 3e. série, t. III, p. 311-312. — 361. H. C., p. 15-16. — 262. 3e. série, t. IV. p. 81-88. — 363. 2e. série, t. II, p. 151-157. — 364. 1re. série, t. I, p. 477-485. — 365. 3e. série, t. III, p 533-534. — 366. 3e. série, t. VI, p. 147-155. — 367. 3e. série, t. V, p. 105-107. — 368. 2e. série, t. IV, p. 89-91. — 369. 3e. série, t. V, p. 107-110. — 370. 3e. série, t. I, p. 121-124. — 371. 3e. série, t. III, p. 272-291. — 372. H. C., p. 54-55. — 373. 2e. série, t. IV, p. 575-577. — 374. 3e. série, t. VI, p. 79-80. — 375. 2e. série, t. III, p. 128-129 — 376. 3e. série, t. VI, p. 326-328. — 377. 2e. série, t. IV, p. 375-376. — 378. 3e. série, t. II, p. 515-525. — 379. 2e série, t. IV, p. 471-472. — 380. 3e. série, t. V, p. 513-518. — 381. 2e. série, t. II, p. 386-393. — 382. Ibid., t. IV, p. 81-88. — 383. Ibid., t. VI, p. 339-340. — 384. 1re. série, t. I, p. 89-96; — H. C. p. 40. — 385. 3e. série, t. IV, p. 48-52. — 386. Ibid., t. III, p. 422-423. — 387. 1re. série, t. IV, p. 279-285.

Robert Cazier, de Gand, calligraphe au XVIe [388]; Léonard d'Avesne, peintre et graveur à la même époque [389]; Hubert Cailleau, peintre, né à Valenciennes, en 1520 [390]; Philippe Galle, graveur, né à Harlem, en 1567 [391]; Cyprien Van Roor, compositeur flamand, au XVIe siècle [392]; Laurent de Vos, maître de chapelle à Cambrai, sous le baron d'Inchy qui le fit mettre à mort [393]; Martin de Vos, parent de ce dernier, peintre à Anvers dans la seconde moitié du XVIe siècle [394]; trois autres Cambraisiens du même temps : le peintre Ponthus [395], l'architecte Martin Cambiche [396], l'imprimeur Jean de Cambrai [397]; Vésale [398]; Corneille de Wael, peintre et graveur, né à Anvers en 1595 [399]; Jean Hébrat, horloger et émailleur à Bruxelles sous les archiducs [400]; Vincent Malo, peintre Cambrésien au XVIIe siècle [401]; Jacques-Albert Gérin [402] et Jean-Baptiste Van Meur [403], peintres Valenciennois de la même époque; Antoine Watteau [404]; Léonart, graveur de Dunkerque [405]; le peintre Aved de Douai [406]; le peintre Ruyssen [407]; Mlle Verelst [408], Gombert, architecte de Lille [409]; le sculpteur Saly, Valenciennois [410]; Corbet, statuaire douaisien [411]; Redouté, peintre de fleurs [412]; Boilly, peintre de La Bassée [413]; Donvé, peintre de Lille [414]; les deux Cardon, graveurs [415]; M. Alexandre de Famars, graveur, amateur de la fin du XVIIIe siècle [416]; Léopold Flameng, graveur, né à Bruxelles en 1631 [417]; Mlle Duchesnois [418]; Rosalie Lévasseur [419]; Le comédien Hadoret ou Cadoret [420]; Joseph Desforges, acteur lillois [421]; le sténographe Delsart [422].

D'autres notabilités qui n'ont point trouvé place dans les séries que nous venons de parcourir, ont été mises en lumière par M. Dinaux. Ce sont : la visionnaire Antoinette Bourignon [423]; Louise-Marguerite de Bréville, héroïne dunkerquoise [424]; Anne de Vaux, héroïne des environs de Lille, au XVIIe siècle [425]; Georges Maréchal, chirurgien du roi, en 1705 [426]; Du Lignon, pasteur à Cambrai, au XVIIIe siècle [427];

388. 3e. série, t. VI, p. 178-179. — 389. 3e. série, t. V, p. 292-298. — 390. 2e. série, t. VI, p. 285-287. — 391. 3e. série, t. II, p. 385-408. — 392. Ibid., t. III, p. 297-298. — 393. H. C., p. 231-232. — 394. 2e. série, t. III, p. 334-347. — 395. H. C., p. 230-231. — 396. 2e. série, t. II. 458-455. — 397. 3e. série, t. I, p. 132-134. — 398. H. C., p. 175-176. — 399. 2e. série, t. VI, p. 345-349. — 400. 3e. série, t. I, p. 136-137. — 401. 2e. série, t. V, p. 451-452. — 402. 3e. série, t. III, p. 534-536. — 403. 2e. série, t. V, p. 458. — 404. 1re. série, t. III, p. 426-448. — 405. 3e. série, t. I, p. 134-135. — 406. 3e. série, t. II, p. 97-115. — 407. 3e. série, t. I, p. 527-528. — 408. H. C., p. 427-428. — 409. 2e. série, t. V, p. 564-565. — 410. 2e. série, t. III, p. 509-521. — 411. 3e. série, t. III, p. 195-197. — 412. 2e série, t. III, p. 266-270. — 413. Ibid., t. VI, p. 194-203. — 414. Ibid., t. V, p. 231-233. — 415. Ibid., t. III, p. 259-262. — 416. 1re. série, t. III, p. 384-389. — 417. 3e. série, t. V, p. 117-118. — 418. 1re. série, t. IV, p. 548-600. — 419. 2e. série, t. VI, p. 397-426. — 420. 2e. série, t. IV, p. 581-583. — 421. 3e. série, t. IV, p. 200-201. — 422. 3e. série, t. V, p. 103-105. — 423. 3e. série, t. IV, p. 327-342. — 424. Ibid., t. III, p. 216-217. — 425. H. C., p. 29-90. — 426. Ibid., p. 89-91. — 427. 2e. série, t. VI, p. 290 291.

le chevalier et l'abbé de Carondelet [428]; les de La Croix [429]; les frères Wartel [430]: les trois Gosse [431]; Charles Bracq, traducteur d'ouvrages italiens [432]; Bracq, curé de Ribécourt [433]; Saladin, curé de La Magdeleine à Lille, mort victime des passions révolutionnaires [434]; Alteyrac, auteur de tragédies de collège [435]; Jean-Marie Desaudrouin, directeur des mines d'Anzin [436]; le comte d'Haubersart, pair de France sous la Restauration [437]; le baron de Warenghien, collectionneur et bibliophile [438].

Admirateur des gloires militaires de la France, M. Dinaux a consacré une série de notices à Saint-la-Violette, soldat du régiment du Dauphin, au XVIIIe siècle [439]; au général Goris [440]; au général d'Autencourt [441]; au général Corbineau [442]; au général Saudeur [443]; au capitaine Leduc [444]; au chevalier Delesalle [445]; à des officiers de tous grades et à de simples soldats de la Révolution et de l'Empire, issus du département du Nord.

Des célébrités sinistres ou d'un genre un peu bizarre, telles que : *Va Tost*, marcheur renommé du XVe siècle [446]; *le Bourreau par récompense*, sous Charles-le-Téméraire [447]; Fastre le Carlier, grand criminel de Condé, à la même époque [448]; le faux cardinal de Bourbon [449]; Suzanne Van de Wayer [450]; le comte Thesauro de Dixmude [451]; le Millionnaire de Douai (M. Paulée) [452], ferment la liste des biographies traitées par M. Dinaux.

A ceux qui trouveraient trop chargée l'énumération que nous venons de faire des opuscules de M. Dinaux, nous répondrions que nous l'avons abrégée de ses innombrables *articles bibliographiques*. De 1829 à 1860, il n'a point paru, dans le nord de la France et dans le midi de la Belgique, un seul ouvrage d'intérêt local, dont le directeur des *Archives* n'ait fait l'objet d'un compte-rendu sincère et judicieux.

Dans les années 1833, 1835 et 1838, M. Dinaux concourut à organiser, dans Valenciennes, trois expositions des arts et de l'industrie, dont il fut chargé de faire le rapport [453],

En 1855, il publia, à Lille [454], une *Description des fêtes popu-*

428. 3e. série, t. V, p. 283-284, — 429. 2e. série, t. IV, p. 462-466. — 430. 3e. série, t. III, p. 527-529. — 431. Gosse, médecin à St.-Amand, — Gosse, prieur d'Arronaise; — Gosse dernier abbé de Cysoing, 3e. série, t. II, p. 174-176; ibid., t. II, p. 176-177; ibid., t. II, p. 177-180. — 432. 2e. série, t. VI, p. 223-226. — 433. 3e. série t. V, p. 295. — 434. 2e. série, t. IV, p. 165-168. — 435. 2e. série, t. VI, p. 228-230. — 436. H. C., p. 1-2. — 437. 3e. série, t. V, p. 272-273. — 438. Ibid., t. V, p. 101-103. — 439. H. C., p. 212-213. — 440. Ibid., p. 304-305. — 441. Ibid., p. 107-108. — 442. Ibid., p. 61-62. — 443. Ibid., p. 26-27. — 444. Ibid., p. 464. — 445. 2e. série, t. III, p. 401-405. — 446. H. C. p. 192. — 447. H. C., p. 423-424. — 448. 2e. série, t. IV, p. 88-89. — 449. H. C., p. 13-14. — 450. 3e série, t. VI. p. 341-342. — 451. 3e. série, t. I, p. 516-518. — 452. Ibid., t. III, p. 517-519. — 453. *Comptes-rendus des expositions de Valenciennes*, 3e. vol. in-8°, Valenciennes, Prignet. — 454. Vanackère, 1 vol. in-4°.

laires données les 11, 12 *et* 13 *mai* 1851, *par la Société des Incas, à Valenciennes.*

On doit enfin à M. Dinaux, outre l'édition déjà citée de *Simon Le Boucq*, un *Voyage dans une Bibliothèque de province* (in-8° de 96 pages, sans date, sans nom de lieu ni d'auteur).

La Société d'Émulation de Cambrai avait ouvert ses portes à son lauréat, M. Dinaux, dès 1823. L'auteur de la *Bibliographie cambrésienne* était entré, dix ans plus tard, à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, dont il fut vice-président de 1835 à 1837, et président de 1838 à 1840.

Voici, avec la date de sa réception dans plusieurs d'entre elles, la liste des autres sociétés savantes dont il faisait partie[1] : Société des Antiquaires de France (1825) ; des Antiquaires de la Morinie (1833) ; des Antiquaires de Picardie (8 juin 1836) ; Société de l'Histoire de France ; Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai (25 mai 1838) ; Commission Historique du Nord (14 novembre 1839) ; Société des Belles-Lettres de Saint-Quentin (1844) ; Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône (8 mars 1850) ; Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux ; Société Académique d'Arras (7 mars 1851) ; Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (7 janvier 1852) ; Société Dunkerquoise (1853) ; Académie d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise, à Beauvais (18 janvier 1858) ; Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut (4 décembre 1834) ; Cercle Archéologique de Mons (26 septembre 1858) ; Société des Sciences de Liége, Société d'Archéologie de Maestricht, Académie Belge d'Histoire et de Philologie à Anvers ; Société des Bibliophiles Belges (28 mai 1835).

Le 27 juillet 1844, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Lille, décerna à M. Dinaux une médaille d'or pour son *Iconographie Lilloise* et pour son *Histoire des Trouvères de Flandre et de Tournaisis*. Le 2 novembre suivant, elle admit dans son sein l'auteur de ces deux ouvrages.

Nous avons déjà dit que M. Dinaux était membre correspondant de l'Institut de France ; il l'était aussi de l'Académie Royale de Belgique, à Bruxelles, et du Comité des Travaux Historiques institué près du Ministère de l'Instruction publique à Paris.

Il faisait partie, depuis 1825, de la Réunion des Enfants du Nord, et avait été, en février 1824, nommé membre de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture de Valenciennes, dont il remplit successivement, à partir de 1838, les fonctions de secrétaire perpétuel et de vice-président, fonctions qu'il conserva jusqu'à son départ pour Montataire.

Il était aussi membre de la Commission chargée de l'inspection des archives de la ville et de la bibliothèque de Valenciennes.

1. Nous empruntons cette liste à la brochure de M. Cliche.

Par décret impérial du 1er janvier 1853, il fut, sur la proposition du ministre Fortoul, créé chevalier de la Légion-d'Honneur, — juste récompense décernée à ses éminents services dans l'ordre historique et littéraire.

Il nous resterait, pour être complet, à célébrer, dans M. Dinaux, *le bibliophile*, mais qu'apprendrions-nous aux connaisseurs qui ne leur ait déjà été révélé par le catalogue qu'on a publié de son immense bibliothèque ?

Bornons-nous à reproduire ici ce qu'a écrit sur ce sujet, avec une irrécusable autorité, M. Gustave Brunet.

« La théologie, les arts, occupent une grande place dans ce catalogue, que les véritables amateurs ne liront pas sans quelque émotion ; la linguistique est représentée par de fort bons ouvrages ; les dialectes provinciaux, objet d'études poursuivies avec un zèle persévérant, se montrent avec un avantage réel ; l'histoire du Nord de la France présente bien des livres qui n'ont pas besoin de recommandation auprès des personnes désireuses de former ces collections locales qui, plus que toutes autres, méritent des efforts et des sacrifices. »[1]

Nous empruntons au même auteur quelques détails sur les derniers temps de la vie de M. Dinaux.

« Après avoir passé bien des années à Valenciennes, M. Dinaux voulut (en 1857), se rapprocher de Paris ; ses deux filles y séjournaient depuis leur mariage ; il tenait à ne pas être éloigné d'elles, mais le tumulte de la capitale ne convenait pas à ses habitudes de simplicité studieuse ; il voulait rester auprès des champs et des bois ; il choisit pour asile la jolie et paisible bourgade de Montataire, sur les bords de l'Oise. C'est là, qu'au milieu de ses livres, s'écoulèrent les dernières années de sa vie trop tôt brisée. »

Il mourut le 15 mai 1864, d'une maladie qui depuis longtemps ne laissait plus de doute sur son issue.

Terminons ce long article par l'extrait d'une lettre que nous a fait l'honneur de nous adresser l'un des hommes qui ont le mieux connu M. Dinaux.

« D'un commerce doux et agréable, d'un caractère bienveillant pour tous, M. Dinaux se faisait un bonheur d'encourager la jeunesse qui montrait du goût pour les lettres ou les arts. Beaucoup de jeunes élèves, soit du collége, soit des académies de Valenciennes, dont plusieurs sont devenus des célébrités, plus ou moins éminentes, pourraient dire combien ils ont toujours trouvé chez lui conseils, aide ou encouragement.

« La qualité dominante de M. Dinaux (qualité trop peu commune chez les gens de lettres, pour n'être pas ici signalée), était l'excessive et réelle modestie qui faisait le fond de son caractère, et qui ne lui permit jamais de se croire supérieur à qui que ce soit.

« Travailleur infatigable bien qu'écrivant avec une rare facilité, il trouvait toujours du temps disponible pour aider et servir ses amis.

« D'une humeur douce et calme, il n'eut jamais d'autre ambition que celle de contribuer à mettre en lumière ou à tirer de l'oubli tout ce qui, hommes et choses, avait pu, dans tous les temps, contribuer à la gloire des provinces

1. *Notice sur feu M. Dinaux*, p. XVI.

du Nord de la France, à l'histoire desquelles il a particulièrement consacré ses études et les travaux de toute sa vie.

» Aussi, bien qu'en relation par ses écrits avec les sommités de la science et de la littérature tant en France qu'à l'étranger, bien que longtemps propriétaire d'un journal influent, jamais il ne voulut être autre chose qu'un écrivain consciencieux et modeste, ni recevoir aucune faveur qui ne lui fût pas spontanément accordée.»

M. Bouly de Lesdain a tracé dans le *Guetteur du Beauvaisis* (N° 4 de l'année 1864) un portrait de M. Arthur Dinaux, de tous points semblable à celui qu'on vient de lire.

LE SÉNATEUR VAISSE.

Encore un nom vénéré à inscrire dans le nécrologe du département.

M. Vaïsse sans doute n'appartenait pas au Nord par sa naissance, mais il y avait été Préfet en 1849 et y avait laissé, malgré son court séjour dans ce pays, des traces ineffaçables de sa haute capacité ; mais il y avait été élu député en 1850 et, depuis lors, ses anciens administrés n'avaient plus cessé de le suivre avec un vif intérêt dans la brillante carrière qu'il a parcourue.

M. Vaïsse, de son côté, n'avait pas perdu de vue le département du Nord. Sa bienveillance et sa sympathie l'ont bien montré pendant le temps où il fut Ministre de l'Intérieur. Enfin, il en a donné une dernière preuve en léguant dans son testament une somme importante aux pauvres de Lille.

La nouvelle de sa mort, arrivée le 29 août 1864, a profondément impressionné les populations de notre contrée et le Conseil général s'est rendu l'organe du département tout entier en formulant, dans sa dernière session, une délibération qui exprime le regret unanime qu'a inspiré la perte de cet éminent homme d'Etat.

BONTE-POLLET.

M. Bonte-Pollet, ancien Maire de la ville de Lille, est décédé le 12 octobre 1864. Nous reproduisons ci après le discours que M. Delattre, adjoint, a prononcé sur sa tombe, et qui retrace les principales phases de la vie de cet ancien magistrat municipal.

Messieurs,

M. le Maire, empêché par l'état de sa santé, m'a délégué l'honneur de rendre les derniers devoirs à son honorable prédécesseur, au nom de la municipalité dont il regrette bien vivement de ne pouvoir se rendre lui-même ici l'interprète.

Ce n'est pas en présence de ses concitoyens, de ses amis contristés, qui se pressent en foule dans cette funèbre enceinte, qu'il est besoin de faire l'éloge du défunt.

M. Bonte-Pollet était trop bien connu de tous, dans sa ville natale, pour qu'il y ait lieu de faire ressortir ses qualités et d'énumérer les services qu'il

a rendus à la chose publique ; — mais, pour ceux qui lui survivent, c'est une consolation de se redire ses titres à leur affection, à l'estime et à la reconnaissance générales.

Je me bornerai donc à tracer une esquisse simple et rapide des principaux traits de ce caractère exceptionnel, à vous rappeler cette âme si fortement trempée, ce civisme plein d'abnégation et de désintéressement dont les rares exemples sont l'honneur de l'humanité.

Prenant la belle carrière de M. Bonte-Pollet à son début, dans la modeste obscurité de la vie privée, on y trouve le côté du travail et le type de la loyauté commerciale de notre contrée dans toute sa rigidité primitive.

Dans ses relations administratives et politiques, comme dans tous les actes de sa vie, M. Bonte-Pollet apportait une franchise empreinte de certaine rudesse, qui se retranchait inflexiblement dans les limites de la vérité.

Faisant bon marché de la forme, il ne s'attachait qu'au fond des choses et ne connaissait pas ces tempéraments, cette réserve, ces ménagements, qui ont sans doute leur prix dans la société, mais qui, à ses yeux, avaient le tort de revêtir trop souvent le manteau de la bienveillance aux dépens de la sincérité.

Si personne ne reçut de lui ce qui s'appelle de l'eau bénite de cour, en revanche son obligeance ne s'arrêtait devant aucun obstacle quand il s'agissait de faire rendre justice à ceux dont les droits lui paraissaient méconnus. — En semblable occurrence, comme dans toutes celles où l'intérêt de la ville était en jeu, il devenait un solliciteur intrépide, ne se laissait jamais rebuter par les difficultés ou les refus. Hors de là, il ne demandait rien pour personne non plus que pour lui-même et éprouvait une répugnance instinctive pour tout ce qui avait l'apparence de la faveur.

Doué d'une énergie et d'une persévérance peu communes, en même temps que d'une immuable fixité dans ses convictions, il allait droit au but sans se laisser détourner par des considérations secondaires. — Chacun sait quelle heureuse application de ces précieuses qualités il sut faire à l'administration de notre cité dont la prospérité était l'objet de ses incessantes préoccupations. — Il n'est guère, en effet, de réforme utile, d'amélioration réelle, dont il n'ait pas pris l'initiative ou secondé la réalisation dans ses fonctions de conseiller municipal et de maire.

Sa rude écorce recélait un cœur droit et bon, une sollicitude toute particulière pour les jeunes gens qu'il encourageait volontiers et cherchait à pousser dans les voies de l'avenir, le sentiment de l'équité développé au dernier point et un penchant très-prononcé pour le progrès en toutes choses. Ce penchant s'étendait chez lui aux diverses branches des connaissances humaines et même aux sciences et aux arts, bien qu'il ne lui eût pas été donné d'être initié à leur culte dans sa jeunesse.

Une intelligence naturelle et tout-à-fait supérieure, une parfaite connaissance judiciaire, un rare bon sens suppléaient chez lui au défaut d'instruction première et le mettaient à même de traiter avec une extrême justesse des questions tout-à-fait étrangères à ses connaissances et à son aptitude spéciales.

Lorsque dans l'une de nos dernières grandes crises politiques, il fut appelé à siéger à l'Assemblée constituante, on le vit se familiariser promptement avec les problèmes les plus ardus de l'économie politique et avec les rouages si compliqués du mécanisme de l'organisation financière du pays. — Aussi ne tarda-t-il pas à prendre place dans les commissions, à côté des hommes éminents qui présidaient aux destinées de la France, et le vit-on conquérir promptement leur estime par son dévoûment et son esprit d'indépendance.

On sait jusqu'où fut porté chez M. Bonte-Pollet, le courage civil, cette vertu des grands citoyens.

L'homme de la révolution de 1830, l'infatigable champion des opinions

libérales, lui que l'on considérait comme un ardent sectateur des idées les plus avancées en politique, ne confondit jamais la liberté avec des principes subversifs de la société; il voulut maintenir haut et ferme le drapeau de l'ordre, et lorsque l'émeute se montra un moment dans nos rues, il n'hésita pas à se jeter résolument à la traverse, bravant les attaques brutales d'une multitude égarée.

Un peu plus tard, quand il jugea ne plus pouvoir conserver l'écharpe municipale sans transiger avec sa conscience et sans renier ses antécédents, il se retira, sans ostentation, en faisant avec franchise connaître au gouvernement les motifs de sa détermination.

Il se livra tout entier, depuis lors, à ses travaux de prédilection, à l'agriculture, et dans cette œuvre si féconde en résultats, d'une utilité générale, il apporta encore l'amour du progrès, le goût des perfectionnements qui ne le quittaient pas.

Ce changement dans la direction de son existence ne l'empêchait pas toutefois de continuer à prendre un vif intérêt à tout ce qui devait tendre au développement de la prospérité locale.

Il avait souvent sous les yeux une carte de l'agrandissement, discutait les projets de voirie municipale et émettait des idées profondément étudiées et toujours remarquables au point de vue pratique.

La mort est venue le frapper à un âge qu'un bien petit nombre de ses contemporains ont pu atteindre, et, jusqu'au moment suprême, il conserva la plénitude de ses facultés mentales, ainsi que cette vigueur de volonté qui lui faisait surmonter les douleurs physiques et le préservait de toute défaillance morale.

Adieu, Bonte-Pollet!

Adieu, cher ancien collègue! Ta carrière fut dignement remplie. Tu emportes dans la tombe les regrets de ta famille et de tes nombreux amis, en même temps que la considération de tes concitoyens de tous les partis.

Repose en paix; ton souvenir vivra honoré dans le cœur de tous ceux qui ont pu te bien connaître.

Adieu!

ALEXANDRE BERNOS.

Quel est l'habitant de Lille qui, depuis vingt ans surtout, n'avait entendu souvent redire ce nom porté par un homme tout à la fois renommé pour ses longs et honorables services publics, pour ses écrits dramatiques et pour ses nombreux actes de bienfaisance? Son grand âge même (93 ans), récompense pour ainsi dire d'une vie sage et honnête, avait fait aussi à M. Bernos une sorte de célébrité. A tous ces titres donc, nous devons consacrer une page à sa mémoire, en regrettant que l'espace, en nous faisant défaut, ne nous permette que d'indiquer sommairement les diverses positions occupées par le défunt pendant la durée d'un demi-siècle.

Dès l'âge de 16 ans, M. Bernos, originaire de Morbecque, entre dans la carrière, en qualité de secrétaire-surnuméraire à l'Intendance de Flandre et d'Artois. Quatre ans plus tard, il est désigné par le directoire du Nord pour être incorporé dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, où il reste jusqu'au licenciement de ce corps, en 1792. Rentré dans son pays, à cette époque, il prend part au glorieux siége

de Lille comme garde national volontaire Il passe ensuite sous-lieutenant au corps franc attaché au 12e régiment de chasseurs à cheval. En 1793, il est placé dans l'administration des subsistances militaires, est nommé garde magasin des vivres à Réthel et trouve l'occasion de rendre, dans cette position, et pendant sept ou huit ans, les services les plus dévoués aux garnisons des places fortes échelonnées sur la frontière, depuis Metz jusqu'à Givet.

Ici s'arrête sa carrière militaire. Nous le retrouvons plus tard, à partir du 18 décembre 1810, et pendant huit ans, employé au ministère des finances, où il arrive au grade de sous-chef dans la division des contributions directes. Ses services distingués lui avaient valu, en 1815, la décoration de chevalier de la Légion-d'Honneur — Pendant son séjour à Paris, en 1814, faisant partie de la garde nationale et concourant à la défense de la capitale il parvient, au péril de ses jours, à sauver la vie à sept blessés français sur le point d'être massacrés par des traînards de l'armée d'invasion.

Nous avons parlé au début de cet article du mérite que M. Bernos avait acquis comme écrivain dramatique. Il est l'auteur en effet de douze pièces de théâtre qui ont eu beaucoup de succès, au commencement de ce siècle. En voici les titres avec les dates de leur apparition : *Le Fantome de Bérézule*, 13 prairial an XIII. — *Pervante ou le don des Souhaits*, 15 octobre 1805. — *Les Deux Forteresses*, 1806. — *Les Pêcheurs Catalans*, 1807. — *Saakem ou le Corsaire*, 16 décembre 1807. — *Le Siège du Clocher*, 18 mai 1809. — *Les Higlandeurs ou les Montagnards Ecossais*, 7 juin 1810. — *Le Baron de Felsheim*, 11 février 1811. — *La Guerrière*, 26 avril 1812. — *Elzamir Benescar*, 5 janvier 1814 — *Les Captifs d'Alger*, 9 avril 1817.

Revenu à Lille en 1818, il est bientôt nommé secrétaire en chef de la mairie, fonctions qu'il remplit pendant six ans. En 1830, il est appelé au Conseil de Préfecture du Nord et ne quitte son siége qu'en 1844, époque à laquelle son âge avancé (73 ans) lui fait donner sa démission. Cette longue période de plus de cinquante ans d'exercice devait en effet le faire aspirer après le repos. Mais un homme qui avait eu une vie si occupée ne pouvait pas demeurer inactif. Aussi, dès le moment de sa retraite, toutes ses vues retournent du côté de la bienfaisance et jusqu'au jour de son décès il sait faire de sa grande fortune le plus utile et le plus noble usage, soit en aidant à des fondations charitables, soit en prodiguent ses largesses aux malheureux. Doué d'un cœur rempli des plus affectueux sentiments, il n'oublia jamais ses plus intimes amis qui l'entouraient d'un véritable culte et leur légua par son testament des souvenirs précieux de sa sollicitude et de sa sympathie, digne exemple d'une rare réciprocité. Aussi sa mort, qui eut lieu dans les premiers jours de décembre, a-t-elle causé un deuil public et son souvenir sera-t-il pieusement conservé dans les annales de la cité. Depuis 1857, M. Bernos était officier de la Légion-d'Honneur.

Changements survenus pendant le tirage de l'Annuaire.

CORPS LÉGISLATIF.—*Ardèche*, M. le marquis de la Tourette, = N... — *Aude*, M. Peyruse, = M. Dabeaux. — *Calvados*, M. le marquis de Caulaincourt, décédé. — *Finistère*, M. Boisviel, = N... — *Pas-de-Calais*, M. Jourdain, = M. Martel (pages 20 à 23).

CONSEIL D'ÉTAT. — M. Bayle-Mouillard, conseiller à la cour de Cassation, à placer parmi les *Conseillers d'Etat en service ordinaire* (page 24).

MM. Dufau, Vieyra-Molina, Des Michels, Boivin, Paixhans, Mégard de Bourjolly, du Bodan, de Salverte, anciens auditeurs (pages 26 et 27), nommés *maîtres des requêtes en service extraordinaire*.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FORÊTS. — M. Laydeker, = M. Vicaire, décédé (page 38).

PRÉFECTURES.— *Mayenne*, M. Poriquet, = M. Bélurgey de Grandville (p. 40). — *Meuse*, M. Bélurgey de Grandville, = M. Poriquet (p. 40).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE.— **Lille-Sud-Ouest*, M. Soins, décédé (p. 52). ***Lille-Nord-Est*, M. G. Legrand, = M. Rouzé, décédé (p. 52).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — ***Bailleul-Nord-Est*, M. Plouvier, décédé (p. 51).

CHEMINS DE FER.— *Contrôle* (p. 57), M. Mangeot, ingénieur en chef, décédé. — *Commissaires de surveillance administrative*, M. De Sambœuf, à Cambrai, *à effacer* (p. 58).

SAPEURS-POMPIERS. — *Lille*. — *Commandant*, M. Jorez, *démissionnaire* (p. 99).

MONTS-DE-PIÉTÉ. — *Douai*. — *Directeur*, M. Mouthon, décédé (p. 106).

INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Inspecteur d'académie* à Amiens, M. Roger, = M. Allou (p. 116).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL — MM. Ollier, pasteur protestant, Van der Straeten, conseiller d'arrondissement, *à mettre à la suite des membres* (p. 123).

ORGANISATION JUDICIAIRE. — Cour impériale de Douai, *conseiller*, M. Pagart, = M. Minart, admis à la retraite (p. 145).

Tribunal de Dunkerque. — M. Depoutre, *substitut*, = M. Desticker. (p. 146).

Tribunal d'Hazebrouck. — *Président*, M. Lespagnol, = M. Loy, nommé *président honoraire* (p. 148). *Juge*, M. Deschodt, = M. Lespagnol (p. 148). *Juge d'instruction*, M. Quenson, = M. Lespagnol, (p. 148).

Justice-de-Paix de La Bassée. — M Leroy-Dubois, *juge-suppléant*, = M Duthilleul (p. 152).

Tribunal de Cambrai. — *Président*, M. Tabary, = M. Proyard, décédé (p. 154).

Tribunal d'Avesnes. — *Procureur-Impérial*, M. Desticker, = M. Lalande (p. 156).

PERCEPTIONS. — *La Bassée*. — M. Barault-Roullon, = M. Leroy (p. 177).

ENREGISTREMENT. — *Vérificateur*, à Avesnes, M. Gatian de Clerembault, = M. Tixier (p. 183).

TIMBRE. — Un arrêté de M. le Directeur-Général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, en date du 15 novembre 1864, a supprimé les distributions auxiliaires de papiers timbrés, précédemment confiées à des percepteurs et à des receveurs des Douanes, dans les localités importantes, où il n'existe pas de bureau d'enregistrement et a décidé que, désormais, les débitants de tabac, seuls, pourront être chargés de la vente auxiliaire du timbre dans les communes dont le besoin s'en fera sentir.

Nous donnerons, dans l'annuaire de 1866, les noms des communes où ces bureaux auront été établis.

SERVICE DES SUCRES. — M. Létocart, *contrôleur*, à Seclin, = M. Frémont (p. 189).

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — *Contrôleur*, à Roubaix, M. Ruyssen, = M. Bruneel (p. 189). *Contrôleur* à Bailleul, M. Morin, = M. Coutard (p. 192). *Contrôleur* à Hazebrouck, M. Maury, = M. Grolleron (p 192)

POSTES. — *Contrôleur* à Lille, M. Déricault, = M. Buache (p. 200). *Receveur* à Cambrai, M. Rousseau, = M. Ducamp (p. 200).

BOURSE DE LILLE. — *Agent de change*, M. Fevez (p. 242).

AGENTS CONSULAIRES. — *Consul d'Italie*, à Lille, M. Farnèse-Favarcq, ✠ (p. 243).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de musique de Lille, page 221
Académie de Douai 116
Administration académique. 116
Administrations communales .. 78et 376
Administration départementale 41 et 288
Administration diocésaine 132
Administrations des bureaux de bienfaisance 100
Administration des forêts 199
Administrations des hospices (personnel 100
Administrations générales des revenus publics 38
Administrations financières 173
Administration militaire. Intendance 168
Administration municipale.. .78 et 376
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département 243
Agents sanitaires. 73
Agents-voyers chargés du service des chemins vicinaux ordinaires 62
Agriculture ....230 et 404
Aliénés.....105 et 362
Analyse alphabétique des votes du conseil général, en 1864..... 288
Anciens préfets du département.... 41
Appareils à vapeur.. 361
Architecte du département 63
Archives communales 50
Archives du département 50
Art vétérinaire..... 237
Artillerie 166
Asiles publics d'aliénés....105 et 362
Assistance judiciaire..... 162
Association lilloise 211
Associations syndicales.— Desséchements 58
Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai 116
Aumoniers des prisons..... 76
Avocats. (*Voyez* tribunaux de 1re instance.)
Avocats à la cour impériale..... 145
Avoués. (*Voyez* tribunaux de 1.re instance.)
Avoués près la cour impériale..... 145
Banque de France. — Succursales de Lille, de Valenciennes et de Dunkerque ...241 et 242
Bibliothèques publiques.. . 214 à 217
Bourses de commerce 242
Bureaux de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing. 239
Bureau de pesage à Roubaix..... 239
Budget départemental de 1865.... 305
Bureaux de bienfaisance (personnel. 100
Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)..... 381
Bureaux de la préfecture (personnel) 47
Cadastre..... . 185
Caisses d'épargne..... 106 et 384
Caisse de retraites pour la vieillesse 109
Canaux et rivières.257, 346, 349 et 350
Chambres consultatives d'agriculture 230
Chambres consultatives des manufactures, fabriques, arts et métiers..... 238
Chambres de commerce..... .. 237
Chanoines..... 133
Chemins de fer ..... 57 et 325
Chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique et au littoral57, 325 et 339
Chemins de fer (personnel)..... 57
Chemins d'intérêt commun..... 337
Chemins vicinaux.....327 et 336
Citadelle de Lille..... 166
Colléges communaux . 119 à 124 et 339
Colonie agricole de Guermanez. 77 et 374
Comm.t sup. du 2e corps d'armée .. 165
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge et Valenciennes. 234 et 236
Comités consultatifs..... 106
Comité flamand de France... . 213

Comités de vaccine 73
Commerce. — Industrie 237, 416 et 421
Comestibles divers 416
Commissaires de police 99
Commissaires-priseurs (*Voyez* tribunaux de première instance).
Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer. 58
Commissions cantonales d'hygiène publique..... . 71
Commissions cantonales de statistique 243
Commission départementale des bâtiments civils..... 63
Commissions des prisons..... . 75
Commissions d'inspection du travail des enfants dans les manufactures..... 239 et 393
Commission historique du département du Nord 204
Commission sanitaire de Dunkerque 73
Communautés religieuses..... . 137
Composition du conseil d'État..... 24
Communes (Tableau des)..... .. 83
Comptabilité communale..... 98
Comptoir d'escompte à Lille 212
Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing 239
Congrégations et communautés religieuses de femmes..... 137
Conseil académique..... 116
Conseils de guerre 168
Conseils d'arrondissement et sous-préfectures..... ..51 et 322
Conseil départemental d'instruction publique..... 123
Conseil de préfecture..... 43
Conseils de prud'hommes..... 164
Conseil d'État..... .. 23
Conseils d'hygiène publique et de salubrité..... . 70
Conseil général, Analyse alphabétique des votes. Session de 1864 288
Conseil général du département. 44 et 321
Conseil général. — Renouvellement des membres..... . 46 et 321
Conseils munic. des villes du département..... 78
Consommations diverses (tableau des)..... . 413 à 415
Contributions directes..184, 396 et 402
Contributions indir 188, 191, 196 et 400
Corps impérial des ponts-et chaussées (personnel)..... 54
Corps législatif..... 19
Correspondance télégraphique privée (tarifs)..... 66 à 70
Cour impériale de Douai 144
Cours des chauffeurs..... 126
Cours d'eau non navigables..... 62
Culte catholique..... 138
Culte hébraïque..... 144
Culte protestant..... . 144
Décanats..... . 137
Décès en 1863..... 317
Délégués cantonaux de l'instruction primaire..... 127
Denrées (prix des)..... . 413 à 415
Densité des voies de communication. 332
Département du Nord. — Aspect.. 255
——— Division du territoire. 261
——— État des divers sols... 265
——— Météorologie..... 260
——— Superficie..... 263
——— Topographie..... 255
Desséchements..... .58 et 351
Desséchements. Moëres.. ...58 et 351
Diocèse de Cambrai..... 134
Directions d'artillerie.. 167
Direction de l'enregistrement et des domaines..... 183
Direction des contributions directes. 184
Direction des postes aux lettres ... 200
Directions du génie.....167 et 168
Division du diocèse... 134
Division du territoire..... 261
Documents statistiques..... 255
Douanes. Direction de Lille. 186 et 399
— Dir. de Dunkerque. 190 et 399
— Dir. de Valenciennes. 193 et 399
Drainage. — Service départemental.....237, 351 et 409
Eaux et boues de Saint-Amand.... 74
Écoles académiques..... 222
Ecole d'artillerie de Douai..... 166
École normale du département établie à Douai..... 127
Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie... 117
Ecoles spéciales communales..... 221
Ecole Impériale des arts industriels et des mines..... 125
Écrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques..... 228
Ecuyers de l'Empereur..... 11
Empereur des Français... 9
Empire français 9
Enfants assistés 380
Enregistrement et domaines. 183 et 397
Enseignement primaire..... 126 et 390
Enseignement secondaire. .. 118 et 389
Enseignement supérieur .... 117 et 389

Épidémies .. .. 70 et 363
Établissements dangereux, incommodes ou insalubres... 416
Établissements et services de bienfaisance ..... 100, 379 à 389
Établissements libres d'enseignement secondaire. Institutions ecclésiastiques. 124
Établissements libres d'enseignement secondaire, inst. laïques..... 125
Etat-major des places du département... 166
État des divers sols du département. 265
Évêchés de France et des Colonies. 39
Exportations et importations 422 et 421
Faculté des sciences de Lille..... 117
Faculté des lettres de Douai 117
Famille de l'Empereur. 9
Foires et francs marchés... 410
Fonderie de Douai..... 167
Forêts (administration des). 199 et 398
Fourrages et combustibles..... 417
Franchises postales. 201
Francs marchés et foires..... 410
Garde nationale..... 99 et 366
Gendarmerie impériale..... 170
Génie. 167
Gouvernement des Palais 10
Gouvernement général de l'Algérie.. 38
Grande Aumonerie de France.... .. 9
Grande chancellerie de la Légion-d'Honneur..... 38
Grandes routes..... 321
Haras 236
Hôpitaux et hospices..... 100 et 379
Hôpitaux militaires..... 169
Hospices et Hôpitaux ..... 100 et 379
Houilles (Mines de)..... 353
Huissiers. (*Voyez* tribunaux de 1.re instance.)
Huissiers près la cour impériale .. 146
Hydrographie — École de Dunkerque 221
Impératrice des Français..... 9
Importations et Exportations 421 et 422
Impositions extraordres communales 376
Imprimeurs..... 226
Imprim urs en-taille-douce.... .. 226
Imprimeries et librairies..... 226
Imprimeurs-lithographes 226
Industrie.— Commerce. 237, 419 et 420
Industrie minérale..... 353
Inspecteurs primaires..... 127
Inspections de la librairie étrangère. 228
Inspection départementale d'instruction publique..... 123
Inspection département. de salubrité. 72
Inspection du travail des enfants dans les manufactures.... 239 et 393
Institution de sourds-muets à Lille. 131
Institutions ecclésiastiques 124
Institutions laïques..... 125
Institut agricole de Guermanes. 77 et 374
Instruction primaire (Bureau de l'). 50
Instruction primaire, statistique... 390
Instruction publique ..... 116 et 389
Intendance militaire.... 168
Jardins botaniques..... 221
Journaux politiques et écrits périodiques publiés dans le département du Nord..... ... 228
Jury..... 228
Justices de paix Avesnes..... 156
——— Cambrai. 154
——— Douai.. 159
——— Dunkerque. 146
——— Hazebrouck 148
——— Lille. 150
——— Valenciennes 160
Libraires..... 226
Lignes télégraphiques..... 64
Liste des villes dont les revenus excèdent 20,000 francs.. 98
Liste des imprimeurs et libraires. . 226
Lycée de Douai.....118 et 389
Lycée de Lille... ..... 118 et 389
Maison centrale de détention de Loos..... 76 et 372
Maison correctionnelle départementale..... ....77, 372
Maisons d'arrêt du départem..75 et 374
Maison de justice de Douai... 71 et 375
Maison de S. M. l'Empereur.... 9 à 12
Maison de S. M. l'Impératrice ... 12
Maison du Prince Impérial..... ... 13
Mairies .... 78 à 98
Maîtres des cérémonies..... .. 11
Marais 259
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger 60
Marais de la Haute-Deûle..... .. 59
Marais de l'Épaix et de Bruay .. 60
Marchés hebdomadaires..... 413
Mariages en 1862. 316
Marine et colonies 172
Médecins des prisons 76
Membres de la famille de l'Empereur 9
Membres des conseils d'arrondissement..... 51
Membres du conseil général du Nord. 44
Membres du Corps législatif..... 19
Météorologie 260
Mines (personnel, statistique) 62 et 253

Mines de houille..... 353
Mines de fer 356
Minières..... 357
Ministères.....29 à 38
Moëres.....58 et 351
Monastère du Bon-Pasteur..... 77
Monts-de-piété.....106 et 383
Mouvement de la population en 1863 314
Mouvement de la population des asiles d'aliénés..... 362
Musées..... 217 à 221
Naissances en 1863..... 314
Navigation à vapeur .....56 et 345
Navigation intérieure..... 57
Navigation.....346, 349 et 350
Nécrologie..... 424
Notaires. (*V.* tribun. de 1.re inst.)
Notice topographique et statistique sur le département..... 255
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés..... 98
Octrois ; produits..... 377
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.. 116
Organisation administrative du département du Nord..... 41
Organisation financière 178
Organisation judiciaire..... 145
Organisation militaire..... 165
Organisation municipale..... 78
Payeur du département 173
Perceptions (état des circonscriptions) et percepteurs..... 173
Perceptions (état de classem.t des). 402
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance 100
Personnel des chemins de fer..... 57
Personnel des employés des octrois. 98
Personnel des poids et mesures.... 204
Personnel du corps impérial des ponts-et-chaussées..... 54
Poids et mesures. — Personnel .. 204
Police de la pharmacie 72
Police sanitaire des ports..... 73
Ponts-et-chaussées.....54 et 314
Population. Mouvement en 1863... 314
Ports maritimes..... .. 56 et 342
Postes électriques..... 64
Postes. (*Voir* aussi le tableau des communes, p. 85).....200 et 400
Poudres et salpêtres..... 167
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne..... 60
Prairies de Flines lez-Mortagne... 60
Préfecture..... 43
Préfectures (tableau des)..... 39
Prés Duhem..... 59
Princes français..... 9
Prisons..... 75 et 372
Prix des denrées..... 415 et 418
Prix du froment..... 418
Production des distilleries, brasseries et sucreries..... 420
Produits financiers du département.. 395
Raffinerie de salpêtre 167
Recette générale des finances 173
Receveurs municipaux..... 98
Recrutement de l'armée.....366 à 372
Renouvellement des membres du Conseil général.....46 et 321
Rivières 257, 346, 349, 350
Routes départementales..... 324, 332
Routes impériales..... 324 et 332
Ruisseaux 259
Salles d'asile..... 389
Santé publique..... 361
Sapeurs-Pompiers..... 99 et 366
Sciences et arts..... 204
Secours publics 379
Secrétariat général de la Préfecture. 43
Séminaire diocésain..... 133
Sénat..... 13
Services de santé. — Epidémies. 70, 361
Service des contributions indirectes.....188, 191 et 196
Service des douanes. 186, 190, 193, 421
Services des routes, des irrigations et des desséchements..54, 324 et 351
Service des Ports..... 56 et 342
Service des sucres 196
Service des tabacs..... 198
Service spécial de la navigation... 55
Service spécial du canal de Roubaix et de la Deûle..... 55
Service de la voirie municipale, à Lille 57
Services publics et départem..... 54
Société archéologique d'Avesnes... 213
Société centrale de médecine du département, à Lille..... 209
Société charitable de Saint-François-Régis..... 116
Société d'Agriculture à Dunkerque. 232
Société d'Agriculture de Bourbourg 233
Société d'agriculture d'Avesnes.... 234
Société d'agriculture d'Hazebrouck.. 233
Société d'agriculture de Bailleul. . 234
Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes..... . 211
Société de la Miséricorde... 116
Sociétés de charité maternelle.... 115
Société d'émulation de Cambrai .. 209
Société des Amis de l'industrie, à Douai 210

Société des Amis des arts, à Douai. 210
Sociétés de secours mutuels 110, 387. 388
Société d'horticulture du département du Nord 213
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts 212
Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 208
Société impériale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai..... 206
Société médicale de Douai..... 209
Sociétés savantes..... 204
Solre et canal de Bourgogne... . 62
Sourds-muets (institution de) 131
Sous-préfectures et conseils d'arrondissement..... 51
Stations du chemin de fer— Produits 341
Statistique agricole .....404 et 416
Statistique électorale..... 320
Statistique des travaux..... . 334
Statistique des voies de communicat. 324
Subsistances militaires..... 170
Superficie du département..... 263
Syndicat de Berlaimont 61
Syndicat de Maubeuge..... 61
Tabacs..... 198
Tableau alphabétique des communes. 88
Tableau de circonscriptions de perceptions..... 173
Tableau du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord. 349
Tableau des préfectures et des évêchés de France 39
Tableau statistique des communes par canton.... 266
Taxe des lettres..... 202
Taxe municipale sur les chiens.... 378
Télégraphie. — Tarifs.....66 à 70
Théâtres..... 221
Topographie du département 255
Tourbières..... 357
Travail des enfants dans les manufactures. ..... 239 et 420
Travaux communaux..... 335
Travaux départementaux..... 334
Travaux des ponts-et-chaussées .. 334
Travaux d'hospices 335
Trésorerie de la Couronne..... 11
Trésor public. 173
Tribunaux de commerce 163
Tribunaux de première instance :
——— Avesnes..... ... 156
——— Cambrai..... . . 154
——— Douai..... 159
——— Dunkerque..... ... 146
——— Hazebrouck..... ... 148
——— Lille..... 150
——— Valenciennes..... 160
Tribunaux de simple police. (*Voyez* tribunaux de 1re instance.)
Usines à fer..... 357
Usines à plomb et argent..... 360
Vaccine... . .....73 et 361
Vaccin. — Comité central du départ. 73
Vallées 256
Vallée de la Basse-Deûle et de la Lys. 62
Vallée de la Basse-Sambre..... 61
Vallée de la Haute-Deûle..... 59
Vallée de la Haute-Sambre 60
Vallée de la Hayne et de l'Escaut .. 60
Vallée de la Naville 61
Vallée de la Scarpe..... ... 60
Vallée de la Vergne..... ... 61
Vénerie impériale..... 11
Vétérinaires..... 237
Waeteringues.....58 et 351

Lille-Imp. L. Danel
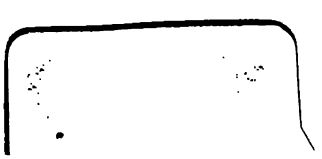
BIBLIOTHECA · BODLEIANA